CHRONIQUE

DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF DE SENS

RÉDIGÉE VERS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE

PAR

GEOFFROY DE COURLON

TEXTE & TRADUCTION PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS,
AU NOM DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENS

PAR M. G. JULLIOT.

SENS
IMPRIMERIE DE CH. DUCHEMIN

[illegible]

CHRONIQUE

DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF DE SENS

PAR

GEOFFROY DE COURLON

CHRONIQUE

DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF
DE SENS

RÉDIGÉE VERS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE

PAR

Gaufridus de Collone

GEOFFROY DE COURLON

TEXTE & TRADUCTION PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS,

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENS

PAR M. G. JULLIOT.

SENS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE CH. DUCHEMIN

1876

CHRONIQUE

DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF DE SENS

PAR

GEOFFROY DE COURLON

A MESSIEURS

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENS.

Messieurs et chers collègues,

Avant de livrer au public la *Chronique de Geoffroy de Courlon*, je crois devoir vous rendre compte de la mission que vous m'avez confiée.

Sur l'avis de M. V. Le Clerc, membre de l'Institut, qui a consacré à ce chroniqueur sénonais une notice insérée dans le tome XXI de l'*Histoire littéraire de la France*, vous avez décidé la publication du manuscrit de la Bibliothèque de Sens (1) ; vous avez voulu que le texte fût accompagné d'une traduction, et vous m'avez chargé de ce soin.

(1) On le considérait alors comme venant de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif.

Lorsque j'ai entrepris ce travail, j'étais loin de connaître la voie dans laquelle j'allais m'engager, et de soupçonner les difficultés de toute nature que j'y devais rencontrer. Je l'avouerai franchement, j'aurais reculé. Séduit par l'attrait de la nouveauté et de l'inconnu, je suis parti bravement ; et, une fois en route, j'ai dû marcher quand même. Me voici arrivé au terme de ce long et pénible voyage, et j'éprouve un véritable soulagement.

Et maintenant que ma tâche est remplie, ce n'est pas sans appréhension que je vois cette chronique se répandre au dehors. Quel accueil va-t-on lui faire ? Au milieu de toutes les légendes apocryphes, de tous les anachronismes dont elle est émaillée, comment discernera-t-on la vérité ? Il faudrait un volume de notes et de commentaires, et, pour faire ce volume, du temps et des connaissances qui me font défaut.

Un savant bénédictin, moine de Saint-Pierre-le-Vif, comme Geoffroy de Courlon, et prieur de l'abbaye, Dom Mathoud, se proposait, il y a deux cents ans, de publier cette chronique et d'en accompagner les tables chronologiques de notes et d'observations (1). Ce travail n'a pas été mis à exécution ; nous devons d'autant plus le regretter qu'il eut été fait sur le manuscrit original et autographe de l'auteur (2).

Pour me conformer à vos indications, j'ai donné le texte en conservant l'orthographe et même les fautes du

(1) D. Mathoud. *De vera senonum origine christiana*, page 77.
(2) Voyez plus loin, page VI.

manuscrit ; je me suis permis seulement de compléter les mots abrégés et de rétablir la ponctuation souvent absente et fautive. En regard du texte, j'ai mis une traduction, pour laquelle j'ai été obligé de consulter une partie des auteurs que notre chroniqueur, selon le programme qu'il se propose et qu'il a trop bien suivi (1), a compilés, écourtés et dénaturés ; et, bien souvent, les livres m'ont fait défaut. J'ai moins cherché, dans cette traduction, l'élégance que la fidélité. J'ai essayé de rendre la pensée de l'auteur, sans trop me préoccuper du style. Parfois, quelques amis m'ont aidé de leurs conseils ; je les en remercie, et je remercie particulièrement M. Buzy, notre collègue, qui m'a soutenu à un moment où le courage allait m'abandonner.

Vous avez pensé qu'une interprétation ainsi faite par un Sénonais au courant de l'histoire et des légendes locales, présenterait certains avantages au lecteur d'un texte rendu obscur à force de concision. Puisse mon travail, fait avec soin et patience, sinon avec talent, être de quelque utilité à ceux qui consulteront la chronique du moine de Saint-Pierre !

Sens, novembre 1875.

G. JULLIOT.

---

(1) Voyez plus loin : Chronique, page 4, ligne 16.

PRÉFACE

GEOFFROY DE COURLON

Geoffroy de Courlon, *Gaufridus de Collone*, était un moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Les traditions locales le font naître à Courlon, près de Pont-sur-Yonne, arrondissement de Sens ; et les auteurs de *Gallia Christiana* (1) le donnent comme cousin germain de Geoffroy de Montigny, fils de Guy de Montigny-Lencoup et de Asceline de Courlon, qui fut élu abbé de Saint-Pierre-le-Vif, en 1240, et mourut en 1281 (2).

M. Th. Tarbé, qui possédait autrefois deux manuscrits de notre chroniqueur, le dit frère de cet abbé (3). A-t-il trouvé dans ces livres quelque document pour établir cette parenté ?

En aucun endroit du manuscrit que nous publions, le

(1) Tome XII, col. 141.
(2) Voyez plus loin, page 520, ligne 3, et page 552, ligne 3[illegible].
(3) Histoire de Sens, p. 239.

moine Geoffroy n'a cité son nom ; en aucun endroit il n'a parlé de ses liens de famille. Il est mort vers 1295. Voilà tout ce que nous avons pu trouver de son histoire.

SOURCES OU IL A PUISÉ POUR COMPOSER SA CHRONIQUE.

La chronique, à laquelle on a donné son nom, et que nous publions ici pour la première fois, n'est pas un travail original : c'est une compilation écrite en fort mauvais latin, remplie de faits intéressants et exacts sans doute, mais tellement mélangés d'anachronismes et de fables, qu'il est difficile d'y distinguer la vérité de l'erreur. Ce livre est composé de fragments empruntés à des sources diverses que le compilateur a pris le soin d'énumérer.

Ce sont d'abord d'anciens manuscrits de son abbaye, qu'il appelle prolixes et vieillis (1), les chroniques d'Odoranne et de Clarius (2), ses devanciers ; puis le Panthéon de maître Godefroy de Viterbe (3) ; la chronique de Martin le Polonais [Chronique martinienne] (4) ; les Actes des Romains et des Francs (5) ; ceux des souverains pontifes et des archevêques (6) ; l'Evangile de Nicodème (7) ; le livre de saint Denis l'Aréopagite,

(1) Page 4, ligne 17 ; page 20, ligne 5 ; page 72, ligne 17.

(2) Les écrits de ces deux moines de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif ont été récemment publiés dans la Bibliothèque historique de l'Yonne, t. II. La chronique d'Odoranne se poursuit jusqu'en 1032 ; celle de Clarius jusqu'en 1124, mais elle a été continuée dans la même abbaye jusqu'en 1267.

(3) Pages 24, 172, 178, 180, 188, 190, 230, 276, 358, 404. Cette chronique s'arrête à l'année 1186.

(4) Pages 24, 172. Cette chronique s'arrête à l'année 1277.

(5) Pages 24 et 172.

(6) Page 24.

(7) Page 39.

évêque de Paris (1) ; l'itinéraire de saint Clément (2) ; le martyre de saint Pierre, écrit par saint Léon (3) ; le registre envoyé par le pape saint Grégoire-le-Grand à l'empereur Maurice, l'histoire tripartite de saint Ambroise, la chronique de saint Isidore de Séville (4) ; les dialogues du pape Grégoire-le-Grand (5) ; les histoires Rémoises (6) ; les expositions (7) ; la vie de saint Loup (8) ; le livre envoyé par le savant [scholasticus] Warnerius à Gerbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif (9) ; les Gestes des Francs (10), qui sont peut-être le même ouvrage que les Actes des Francs, cités plus haut ; le livre des miracles de saint Savinien (11).

A cette liste, il faut encore ajouter un ancien manuscrit de l'abbaye appelé le *Légendaire Robertin*, recopié par les ordres et aux frais du roi Robert (12). Il est probable que notre chroniqueur l'aura mis à contribution, bien qu'il ne le cite pas, comme il a mis à contribution les chroniques de Gérard de Frachet et de Gilles de Lessines, dont il ne parle pas non plus, et

(1) Pages 38, 62 et 92.
(2) Page 54.
(3) Page 64.
(4) Page 134.
(5) Pages 160, 162, 198, 200.
(6) Page 191.
(7) Page 201.
(8) Page 141.
(9) Pages 141 et 144. Gerbert fut abbé de Saint-Pierre-le-Vif de 101 à 1079.
(10) Page 208.
(11) Page 236.
(12) Legendario, quod ne a rixantium blattarum et tinearum fame tandem periret, jussu Roberti pii Francorum Regis novis apicibus restitutum fuit.... Legendario, curis et expensis Roberti Regis ad fidem veteris nimia vetustate labentis, restituto. *De vera Senonum origine christiana*, pages 25 et 28.

dont M. Le Clerc a retrouvé chez lui plusieurs passages.

Enfin, il avait à sa disposition les vingt volumes, qu'en 1123 l'abbé Arnaud avait pu se procurer, pour remplacer l'ancienne bibliothèque dévorée par les flammes. Clarius nous en a conservé la liste. Le premier contenait le Pentateuque ; le deuxième, les cinq livres de Josué, des Juges, de Ruth, de Jérémie et des Psaumes ; le troisième, le traité de saint Augustin sur l'épître de saint Jean ; le quatrième, quarante homélies du bienheureux Grégoire, pape, les Actes des Apôtres, les sept Lettres canoniques, l'Apocalypse et les Epîtres de l'apôtre Paul ; le cinquième, les quatre livres des Rois, les Paralipomènes et la passion de saint Tiburce, martyr ; le sixième, seize livres de commentaires du bienheureux Grégoire, pape, sur Job ; [on avait le complément] ; le septième, les deux livres des Machabées avec Ezéchiel, Daniel, les douze petits prophètes et Isaïe ; le huitième, Paterius ; le neuvième, le Traité d'Origène sur Josué ; le dixième, le Dialogue de Grégoire, la Description de Fleury et la translation de saint Benoît ; le onzième, le Livre pastoral du bienheureux Grégoire, pape ; le douzième, l'histoire des Lombards par Paul, et l'Invention du chef de saint Jean-Baptiste ; le treizième, les Hymnes et les Cantiques de toute l'année avec les glorieux combats des chrétiens contre les Gentils à Jérusalem, et la description des lieux saints ; le quatorzième, les Epîtres disposées pour être lues à toutes les messes de l'année ; le quinzième, les mêmes Epîtres, avec reliure différente en argent, du temps de l'abbé Hermuin (1) ; le seizième, les Evangiles pour tous les jours de l'année ; le dix-septième, la première partie de

(1) Hermuin fut abbé de 1086 à 1096.

l'Antiphonaire ; le dix-huitième, la seconde partie ; le dix-neuvième, la chronique de Clarius ; le vingtième, donné par l'abbesse du Jar, après l'incendie, renfermait les Proverbes de Salomon, le Cantique des Cantiques, les Livres de la Sagesse et la Sagesse de Jésus, fils de Sirach (1).

MANUSCRITS CONNUS DE GEOFFROY DE COURLON.

Le manuscrit que nous publions appartient au dépôt de la Bibliothèque communale de Sens ; c'est le seul que nous ayons pu nous procurer et cependant il en existe d'autres. Nous allons donner, sur ceux dont nous avons constaté l'existence, les renseignements qu'il nous a été possible de rassembler.

1° *Manuscrits de Paris.*

Le père Lelong, dans sa *Bibliothèque historique* signale trois manuscrits de Geoffroy de Courlon qui semblent, autant qu'on en peut juger par les titres, être trois ouvrages différents : 1° Une chronique générale de la naissance du Christ à l'an 1295: *Chronicon rerum à Christo nato ad annum* 1295 *auctore Gaufrido de Collone, monacho Sancti-Petri-Vivi Senonensis in folio. Mns.* N° 7205; 2° Un opuscule concernant les noms, les actes et les sépultures des archevèques de Sens : *Libellus Gaufridi de Collone, monachi Sancti-Petri-Vivi Senonensis super nominibus actibus et sepulturis Senonensium archiepiscoporum a Christo nato ad annum* 1295, *in folio. Mns* N° 4013 ; 3° Une histoire de l'abbaye à laquelle il appartenait : *Historia Sancti-*

(1) Tout ce passage est traduit de Clarius, Bibl. hist. de l'Yonne, t. II, p. 539 et 540.

Petri Senonensis auctore Gauffrido de Collone, monacho hujus loci. Mns N° 5463.

Les deux premiers faisaient alors partie de la Bibliothèque de M. Colbert, le troisième était entre les mains du savant D. Martène, religieux bénédictin de Saint-Germain-des-Prés.

M. V. Le Clerc, membre de l'Institut, les a vainement cherchés en 1844 dans les dépots littéraires de Paris (1). Ont-ils été retrouvés ?

2° *Manuscrits de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.*

Lorsque Dom Mathoud, prieur de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, écrivait sa dissertation sur les origines de l'Eglise de Sens, il avait entre les mains deux manuscrits, auxquels il attachait le plus grand prix ; puisqu'il les considérait comme des autographes de Geoffroy de Courlon. Voici ce qu'il en dit (2) :

« Ex eisdem Actis (3) pariter decerpsit quæ habet in Chronico suo Gaufridus a Colone, cœnobita Sancti-Petri, Vivi *cujus autographum penes me habeo*, quod jam perfecerat ante annum 1294.... Præter ejus Chronicon mira varietate et eruditione locuples, quod per tredecim ferme Ecclesiæ sæcula partitur, et cui lucem publicam meditabar anno 1669 cum notis et observationibus meis in ejus tabulas chronologicas ; aliud volumen conscripsit cui titulus iste : *Incipit libellus editus super reliquiis sanctorum et sanctarum quæ in Monasterio Sancti-Petri-Vivi Senonensis continentur ; et quomodo translatæ seu donatæ fuerunt, et de fondatione dicti Monasterii.* Obvius mihi fuit hic codex [*quem autographum*

(1) Histoire littéraire de la France, t. XXI p. 3.
(2) De vera Senonum origine christiana, pag. 25, 27 et 28.
(3) Acta passionis sancti Saviniani.

[redacted]

existimo] inter rudera domus abbatialis anno 1656, qui olim usui fuit Buretello, cœlestino et historico Senonensi, sed ignotus pluribus aliis Senonensium rerum scriptoribus, qui in res Vivianas fœde peccaverunt..... Præfationi libri sui subjicit Gaufridus hoc lemma litteris miniatis: *Hæ sunt rubricæ reliquiarum monasterii Sancti-Petri-Vivi Senonensis et quarumdam materiarum libello præsentis opusculi conscriptarum anno Domini MCC nonagesimo tertio.* »

Les termes employés par Dom Mathoud, en parlant du premier de ses manuscrits, semblent faire croire que les titres divers donnés aux trois manuscrits cités dans la *Bibliothèque historique* pourraient bien s'appliquer à un seul et même ouvrage traitant à la fois de l'histoire du monde, des faits et gestes des archevêques de Sens et de l'histoire particulière du monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Quant au livre touchant les reliques des saints et des saintes conservées dans ce monastère, c'est évidemment un ouvrage distinct. L'histoire de ce dernier livre ne laisse pas que de présenter certain intérêt.

Après être resté trois cents ans oublié dans la *librairie* de l'abbaye, inconnu de tous les écrivains qui tentèrent d'écrire l'histoire de Sens, il est découvert par un moine célestin du couvent de Sens, Bureteau, qui le compile et lui emprunte la plupart des épitaphes qu'on rencontre dans son livre. (1).

Lors du pillage de l'abbaye par les Huguenots, il est enfoui sous les ruines de la maison abbatiale ; et c'est dans les décombres que Dom Mathoud le retrouve en 1656. Il lui sert à son tour pour écrire sa dissertation : *De vera Senonum origine christiana* et pour dresser par

(1) Mns. 60 et 61 de la Bibliothèque de Sens, appelés tous deux *Liber Buretelli.*

devant notaires en 1660 un inventaire des reliques et du trésor de son abbaye (1), puis il disparait des bibliothèques du Sénonais.

Nous déplorions sa perte et celle de tant d'autres, lorsqu'en parcourant le catalogue des livres provenant de la bibliothèque de M. le docteur Michelin de Provins, vendus en mars 1864, nous avons trouvé, sous le n° 471, l'annonce d'un livre qui porte mot pour mot le titre indiqué par Dom Mathoud et cité plus haut, : « *Incipit libellus, etc.* C'est, selon le cata-
« logue, un volume in 4°, écrit sur parchemin, et com-
« posé de 143 feuillets. A la suite se trouve : *Officium cum*
« *legenda faciendum in festivitate sancte Venere, virgi-*
« *nis et martiris* [musique notée] plus la liste des arche-
« vêques avec leurs sépultures jusqu'à l'année 1275, et
« un calendrier. » D'après nos informations, ce manuscrit ferait aujourd'hui partie de la riche collection de M. Ambroise Firmin Didot. Il est vraisemblable que c'est là un des deux manuscrits autographes de Geoffroy de Courlon cités par D. Mathoud.

Quant à la chronique autographe, il nous est impossible de dire ce qu'elle est devenue. M. V. Le Clerc a cru l'avoir entre les mains, lorsqu'en 1841 il obtint du ministre de l'Instruction publique la communication du manuscrit de la Bibliothèque de Sens. (2) Les divers passages qu'en cite D. Mathoud dans son inventaire des reliques et du thrésor de l'abbaye fait en 1660 ne se trouvent pas, dans le manuscrit de la Bibliothèque de Sens, aux pages indiquées par lui, mais à d'autres pages. Cette simple remarque suffit pour prouver que

(1) Cette pièce a été publiée dans le Bulletin de la Société Archéologique de Sens, tome XI.

(2) Hist. Litt. de France t. XXI p. 3.

nous ne possédons pas l'original de la Chronique mais une copie dont nous allons nous occuper.

3° *Manuscrit de la Bibliothèque de Sens.*

Le livre inscrit aujourd'hui sous le n° 59, ancien 271, des manuscrits de la Bibliothèque communale de Sens est un volume in 4° parchemin de 163 feuillets, écrit sur deux colonnes de chacune 25 lignes, et relié en veau. L'écriture est de la fin du XIII° ou du commencement du XIV° siècle ; elle est grosse, soignée, mais irrégulière. La même main n'a pas copié tout l'ouvrage. Ainsi les feuillets 100 à 118 présentent des caractères un peu moins gros et plus arrondis, et des abréviations plus nombreuses. A partir du feuillet 158, les *s* finales prennent la forme des *f*, et la conjonction *et* la forme d'un *æ*. La pagination, plus moderne que le texte, est cependant ancienne (1) ; elle commence au deuxième feuillet. Le premier, qui semble n'avoir été qu'une garde, a disparu.

Ce livre a successivement appartenu aux Cordeliers de Sens, au doyen Fenel, au Chapitre métropolitain, au district et enfin à la ville de Sens.

En effet, ses premières lignes sont les suivantes : *Incipit cronica* (2)..... *que loquitur de rebus preteritis a nativitate Domini nostri Iesu Christi usque ad annum* 1295. Or, c'est précisément le titre d'une chronique qui se trouvait dans la Bibliothèque des Cordeliers de Sens, et qui est mentionnée par François Boucher, lieutenant-général au bailliage de Sens, dans le compulsoire de

(1) Une reliure du siècle dernier a fait disparaître en partie cette pagination : on y a suppléé par des chiffres modernes.

(2) Entre le mot *cronica* et ce qui suit, deux lignes ont été grattées et remplacées par des vignettes. M. V. Le Clerc pense qu'on y lisait : *Fr. Gaufridi dicti de Collone, monachi S. Petri viri Senonensis.*

différentes chroniques qu'il fit le 15 avril 1511, sur la demande de Tristand de Sallazar, alors que ce prélat avait ordonné une enquête dans le but de faire reconnaître ses droits comme archevêque de Sens à la primatie des Gaules et de la Germanie (1).

Vers la fin du XVII[e] siècle, cette chronique fut acquise par le savant Charles-Henri Fenel, doyen du chapitre métropolitain de Sens, de 1699 à 1728. Ce vénérable chanoine, chargé par les archevêques de Sens, sous lesquels il a vécu, de divers travaux d'histoire ecclésiastique et de liturgie, y consacrait tout son temps et toute son activité. Il employa même une partie de sa fortune à réunir une foule de matériaux manuscrits et imprimés qu'avaient dispersés les guerres de religion, et dont il avait besoin. Il se forma ainsi une magnifique bibliothèque et la donna généreusement à ses collègues du Chapitre, avec un fonds destiné à son entretien. Il leur imposa une seule condition, celle d'en faire profiter le public. « C'est afin, dit-il dans son testament, où il « veut justifier ce don près de ses héritiers, que dans un « pays où le secours des livres manque entièrement, « l'on pût au moins, en certain temps, avoir cette pe- « tite ressource. »

Ce trésor littéraire était connu du P. Lelong. Il nous dit que Fenel a dans son cabinet une chronique qu'il attribue à Geoffroy de Courlon ; et le titre qu'il en donne (2) est celui que nous avons cité plus haut.

Les soupçons de Fenel ont été transformés depuis en certitude : et lorsque le P. Laire, ancien bibliothécaire

(1) Voir dans la *Coutume de Sens*, par Pelée de Chenouteau : Détails historiques sur le bailliage de Sens, par M. T. D. S., page 602, col. 1. — Voir aussi Bulletin de la Société des sciences hist. et nat. de l'Yonne, t. 29, p. 365.

(2) Bibliothèque historique, n° 7,205, cité page V.

du cardinal Loménie de Brienne, fut chargé par le district de la conservation des livres et des objets d'art nationaux, il trouva ce manuscrit dans la bibliothèque du Chapitre, et le catalogua sous le n° 76, avec la mention suivante : *Chronicon Senonense incipiens ab incarnatione Domini et perductum ad annum usque* 1295. *Msc. sur vélin du XIV*e *siècle, bien écrit et bien conservé. In-4°.* [*Sur l'autheur, voir le n° 75 des msc. de Sens; l'autheur est Godefroy de Collone.*] (1). Et sur la garde de ce volume, il inscrivit une autre note dans le même sens.

En 1804, Millin, parti de Paris pour explorer les départements du Midi de la France, fit un séjour à Sens et vit ce manuscrit dans la Bibliothèque du Collége (2). Il a été depuis transféré, avec le fameux dyptique de la Fête de l'Ane et les autres manuscrits examinés par Millin dans la Bibliothèque communale.

4° *Autres manuscrits sénonais.*

M. Th. Tarbé, imprimeur à Sens et savant antiquaire, avait sauvé de la destruction un grand nombre de manuscrits, de livres, de gravures et d'autres documents concernant l'histoire locale. Cette collection fut dispersée le lendemain de sa mort. On y voyait, entre autres deux copies de notre chroniqueur.

L'une, suivant M. Quantin, archiviste de l'Yonne, était un in-folio de 153 feuillets, de la fin du XIII° siècle, commençant ainsi : *Incipit cronica fratris Gaufridi de Collone de nominibus actibus et sepulturis Senon. ar-*

(1) Ph. Salmon. Catalogue des manuscrits de l'ancienne Bibliothèque du chapitre de Sens, d'après le manuscrit du P. Laire.

(2) Voyage dans les départements du Midi de la France. t. I, page 60.

chiepiscop. : de nominibus romanorum pontificum et imperatorum ac etiam regum Francorum..... a tempore nativitatis Domini nostri J.-C. usque ad presens semper. Sauf quelques variantes, ce titre se rapproche de celui que donne le P. Lelong à son n° 4043. Ce livre, lors de la vente de l'antiquaire senonais, en septembre 1849, a été adjugé pour 175 francs à M. de Salis, alors député de la Moselle.

L'autre copie du XIVᵉ siècle est devenue la propriété de M. Potier, libraire à Paris (1).

5° *Manuscrits du Vatican.*

Sous les numéros 455 et 480, la Bibliothèque du Vatican conserve deux manuscrits du XIIIᵉ siècle, provenant du fonds de la reine Christine de Suède et regardés comme des copies de l'un des ouvrages de notre auteur. « Le premier, dit Lacurne de Sainte-Pallaye, relié en parchemin blanc, est écrit sur vélin, à longues lignes, d'une écriture du XIIIᵉ siècle ; il contient 126 pages chiffrées (2). » Les citations qu'il donne, du commencement et de la fin de ce manuscrit, se retrouvent mot pour mot dans le manuscrit de la Bibliothèque de Sens.

Le manuscrit 480 est de format in-4°, comme le précédent, et couvert en parchemin ; il contient 131 feuilles de vélin, à longues lignes, d'une écriture du XIIIᵉ siècle. Nous n'avons pas vu de nos yeux ces manuscrits ; mais d'après la trop courte notice de Lacurne de Sainte-Pallaye, on voit que ce dernier manuscrit contient des rubriques ou notes marginales, sous forme de titres qui ne

(1) Bulletin de la Société des sciences histor. et natur. de l'Yonne, t. XXIX, p. 386.

(2) Bibliothèque nationale. Coll. Moreau, 1670, tome IX, n° 210.

figurent pas dans le manuscrit de la Bibliothèque de Sens. Le passage, cité *in extenso* par de Sainte-Pallaye, présente de nombreuses variantes. L'intronisation de l'archevêque Etienne Béquart, qui termine le manuscrit de Sens, est suivie, dans celui de Rome, des lignes que voici :

De cardinalibus gallicis. — « Anno Domini 1292. Ce-
« lestinus V per consilium regis Sicilie fecit cardinales
« de Galliis et de sua patria inter quos fecit priorem de
« Karitate nomine Simonem, abbatem Cisterciensem,
« magistrum Simonem, archiepiscopum Bituricensem,
« natum de Bello loco in Bria et quemdam alium nobi-
« lem archiepiscopum Lugdunensem. »

De itinere Gastonis. — « Eodem anno, dominus Caro-
« lus, frater regis Philippi V, paravit se et suos ad eun-
« dum in Gasconiam super illos et contra regem Anglie
« qui rebellabant contra regem Francie. »

De comite Flandrie. — « Eodem anno, quidam nobiles
« comites surrexerunt contra comitem Flandrie (1). »

La liste des cardinaux français nommés par le pape Célestin V est annoncée dans le manuscrit de la Bibliothèque de Sens (2) ; mais elle fait défaut, ainsi que toute la citation qui précède.

Les dates citées par Lacurne de Sainte-Pallaye sont en désaccord avec celles du manuscrit que nous publions.

La liste des archevêques de Sens présente aussi des variantes, non-seulement pour l'orthographe des noms, mais pour l'ordre et le nombre des pontifes.

Il serait intéressant de comparer dans leur entier les textes des divers manuscrits des chroniques attribuées à

(1) Bibliothèque nationale. Collection Moreau, 1670. Doubles des notices des manuscrits d'Italie. t. X, n° 2617.

(2) Voir plus loin page 580, lignes 2 et 3.

Geoffroy de Courlon. La publication du manuscrit sénonais facilitant ce travail, espérons que nous saurons bientôt à quoi nous en tenir sur les variantes qu'elles peuvent présenter, et que nous verrons bientôt paraître un texte débarrassé des fautes dues aux divers copistes. Alors seulement, des commentaires et des notes trouveront utilement leur place.

CRONICA

FRATRIS

GAUFRIDI DE COLLONE

CHRONIQUE

DE

GEOFFROY DE COURLON

CRONICA

FRATRIS GAUFRIDI DICTI DE COLLONE

MONACHI SANCTI-PETRI-VIVI SENONENSIS

Incipit cronica..... que loquitur de rebus preteritis a Natiuitate Domini nostri Iesu-Xpisti usque ad annum Incarnationis eiusdem Domini millesimum ducentesimum nonagesimum quintum. — Prologus.

« Quoniam, ut ait Iheronimus, Paulus apostolus ad « Gamalielis pedes legem Moysi se didicisse gloriatur, » per quod nobis datur intelligi, quod ab inferioribus, super dubiis et innotis, potest aliquando declaratio reperiri. Vnde Psalmista : « Declaratio sermonum tuorum dat par- « uulis intellectum. » Per paruulos uero, de quibus Ueritas dicit : « Nisi effitiamini ut paruulus, » potest similiter obscuritas declarari, cum apud Deum non sit acceptio personarum, testante Apostolorum principe, qui ait : « In ue- « ritate comperi quod personarum acceptor non est Deus. » Etiam per quasdam scripturas, lege ueteri annotatas, nobis subtiliter demonstratur. Nam in constructione tabernaculi Dei, saga cilicina subtilissimis cortinis coniuncta fuere, et in archa Noe, immittis belua exitialibus undis eripitur cum homine mansueto. Per saga uero cilicina, homines rudissimi, nundum docti, ceruicis duri et asperi, denotantur, qui, intra sanctam Ecclesiam, piissimis catholicisque doctoribus, Sancti-Spiritus gratia, per

CHRONIQUE

DE GEOFFROY DE COURLON

MOINE DE SAINT-PIERRE-LE-VIF DE SENS

Commencement de la chronique..... Elle parle des événements qui se sont passés depuis la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à l'an de l'Incarnation du même Seigneur 1295. — Prologue.

« L'apôtre Paul, dit Jérôme, se glorifie d'avoir appris la loi de Moïse aux pieds de Gamaliel. » Par là, il nous est donné à entendre que nos inférieurs, dans les questions douteuses et inconnues, peuvent souvent nous fournir quelques explications. C'est ce qui fait dire au Psalmiste : « L'explication de vos paroles donne l'intel- « ligence aux petits. » Ces petits dont la Vérité dit : « Si vous ne devenez comme ce petit, » peuvent être l'image fidèle de l'obscurité, puisque auprès de Dieu il n'y a point acception des personnes ; témoin le prince des Apôtres qui dit : « En vérité, je vois bien que Dieu « ne fait point acception des personnes. » Cela nous est même rigoureusement démontré par certains passages écrits sous l'ancienne loi. Ainsi, dans la construction du Tabernacle de Dieu, des couvertures de poils de chèvre furent unies aux broderies les plus délicates, et, dans l'arche de Noé, la bête féroce échappa aux ondes fatales en même temps que l'homme plein de douceur. Les cou-

doctrinam mellifluam Scripturarum et eloquentiam rectissimam coniunguntur. Dicit quidem propheta : « Erunt « praua in directa et aspera in uias planas ; » et illud : « Ponam tenebras coram eis in lucem et praua in « recta. » Insuper est quod, in archa Noe, immittis belua, id est : peccatrix anima a perpetuis dampnationibus eripitur, quando cor hominis durum et asperum per disciplinam iustam et doctrinam Scripturarum efficitur mansuetum.

Dicit Apostolus ad Romanos : « Quecumque scripta sunt « ad nostram doctrinam scripta sunt, ut, per patientiam « et consolationem Scripturarum, spem habeamus. » Per que euidenter apparet quod ea que predecessores scripxerunt, ad exempla et consolationem sequentibus reliquerunt.

Inde est quod ego, quedam utilia breuissime colligendo, scripturas prolixas et ueteratas, prout ego parum sciens potero, renouabo. Sunt uero quidam de predictis pontificibus, quorum actus et sepulture, propter litterarum uetustatem, et propter paganorum, Ewandalorum, Noticinannorum, et quorumdam pessimorum Senones inhabitantium negligentiam et destructionem, insuper et propter destructiones ignium, quibus Senonensis maior ecclesia combusta fuit, et monasterium Sancti-Petri-Uiui, in cuius cymiterio predicti pontifices Senonenses sepulturas eligere consueuerant, concrematum, possunt minime reperiri.

vertures de poils de chèvre sont la figure des hommes grossiers, encore ignorants, à la tête dure et rebelle, qui, dans la sainte Église, sont unis aux docteurs catholiques les plus pieux, par une faveur du Saint-Esprit, et grâce à la doctrine si douce et au langage si parfait des Écritures. En effet, le prophète nous dit : « Les che- « mins tortueux seront redressés et les chemins mon- « tueux seront aplanis ; » et encore : « Je changerai « devant eux les ténèbres en lumière et les chemins tor- « tueux en lignes droites. » De plus la bête féroce, dans l'arche de Noé, c'est l'âme pécheresse arrachée à la damnation éternelle, lorsque le cœur endurci et rebelle de l'homme s'adoucit par le juste enseignement et la doctrine des Écritures.

L'Apôtre dit aux Romains : « Tout ce qui a été écrit a été écrit pour notre instruction, afin que, par la patience et par la consolation que les Écritures nous donnent, nous ayons confiance. Par là il apparaît évidemment que ces écrits de nos prédécesseurs ont été laissés par eux pour l'édification et la consolation de la postérité.

C'est pourquoi recueillant en peu de mots certains faits utiles, je vais renouveler, autant que je le pourrai, moi pauvre ignorant, des écrits prolixes et vieillis. Mais parmi les pontifes précédemment cités, il en est dont je ne puis retrouver ni les actes, ni la sépulture, à cause de la vétusté des écrits et aussi à cause des ravages des païens, des Vandales et des Normands, et de la négligence et de la barbarie de quelques mauvais habitants de Sens, et par-dessus tout, à cause des pertes causées par les incendies qui consumèrent l'église cathédrale de Sens et le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, dont le cimetière était habituellement choisi par lesdits pontifes comme lieu de sépulture.

Et sunt nonnulli sancti, martyres, confessores, uirgines, pontifices, decani, archidiaconi, archiclaues, precentores, canonici, barones, milites, clerici, layci, abbates et monachi memorie digni quorum sepulture honore carent congruo, destructionibus supradictis.

Fundamentum uero xpistiane ueritatis et fidei, quo pregaudet Senonensis mater Ecclesia, in Galliis per sanctissimos pontifices et martyres, Sauinianum et Potentianum, in Frantiam asportatum, Trecis, Aurelianis, Carnoto et Parisius per predictos sanctos et suos socios diuulgatum, et per ceteros successores suos pontifices enutritum, et maxima constantia conseruatum, et quomodo predicta Senonensis mater Ecclesia per ipsos fundata fuerit, presenti libello satis breuiter declarabo.

Nomina uero per ordinem Romanorum pontificum et imperatorum necnon et regum Francorum, et quomodo contemporanei fuerunt archipresulibus Ecclesie Senonensis, et quorumdam ipsorum actus, et ea que suis temporibus euenerunt, insimul, ordinate et subsequenter conscribere dignum duxi.

A Domino incipiat hec operatio, et per eumdem Dominum finiatur. Sequentibus iniungatur ut futura temporum futurorum, bona ad edificationem, mala uero, si que sint, quod absit, ad euitationem, per annos Incarnationis dominice, sicut scrixi, a Natiuitate Domini usque ad annum Incarnationis eiusdem Domini millesimum ducentesimum nonagesimum quintum subsequenter conscribere. Non postponent, ut boni de cetero per negligentiam scribentium honore cum digno non careant in futuro.

Il y a aussi beaucoup de saints, de martyrs, de confesseurs, de vierges, de pontifes, de doyens, d'archidiacres, de trésoriers, de préchantres, de chanoines, de barons, de guerriers, de clercs, de laïques, d'abbés et de moines dignes de mémoire, dont les sépultures sont privées de tout honneur, à cause desdites destructions.

Dans ce présent livre, je dirai donc rapidement, et notre mère, l'Église de Sens, s'en glorifie, comment furent établies la vérité chrétienne et la foi, dans les Gaules, par les très-saints pontifes et martyrs Savinien et Potentien ; comment les mêmes saints et leurs compagnons s'avancèrent en France et se répandirent à Troyes, à Orléans, à Chartres et à Paris ; avec quelle constance les pontifes, qui leur succédèrent, conservèrent et firent fructifier ce dépôt, et comment ils fondèrent notre mère, l'Église de Sens.

J'ai cru devoir enregistrer à la fois, par ordre et sans interruption, les noms des pontifes et des empereurs Romains et ceux des rois de France, dire comment ils furent contemporains des archevêques de Sens, signaler les actes de plusieurs d'entre eux et les événements de leurs temps.

Que mon travail commence par le Seigneur, qu'il se termine par le même Seigneur ! Mais afin que les bonnes actions servent à l'édification, et que les mauvaises, s'il en est, et Dieu nous en garde, servent de préservatif, qu'il soit enjoint à mes successeurs d'écrire à la suite les événements des temps futurs en suivant les années de l'Incarnation du Seigneur, comme je l'ai fait, depuis la Nativité du Seigneur, jusqu'à l'an de l'Incarnation du même Seigneur 1295. Qu'ils ne le négligent point, de crainte que, par la négligence des écrivains, les bons ne soient privés, dans l'avenir, d'un honneur mérité.

Hec sunt nomina Archiepiscoporum Senonensium :

S. Sauinianus.
S. Potentianus.
Leuntius.
Severinus.
Audatus.
Eraclius I.
Lunanus.
Simplitius.
S. Ursicinus.
Theodorus.
Siclinus.
S. Ambrosius.
S. Agritius.
S. Eraclius II.
S. Paulus.
S. Leo.
Constitutus.
S. Arthemius.
S. Lupus.
S. Amatus.
Mederius.
Hildegarius.
Auripertus.
S. Senetius inter alios non scribitur; quidam dicunt quod archiepiscopus fuit, uiuente alio in exilio, tamen factus est, ut inuenies post hec.
Ermentarius.
Arnulphus.
Landebertus.
S. Emmo.
S. Wlfrannus.
Geritus.
S. Ebbo.
S. Honobertus.
S. Honulphus.
Othbertus.
Lupus II.
Wiricarius.
Gothescalcus.
S. Gunbertus.
Petrus I.
Willebodus.
Berradus.
Raimbertus.
S. Magnus.
Iheremias.
S. Aldricus.
Wenilo.
Egil.
Ansegisus.
Eurardus.
Wauterius I.
Wauterius II.
Andaldus.
Guillermus I.
Gellannus.
Hildemannus.
Archanbaudus.
Anstasius.
Seuinus.
Leothericus.
Gelduinus.
Mainnardus.
Richerius.
Daimbertus.
Henricus I.
Hugo.
Guillermus II.
Guido.
Michael.
Petrus I.
Galtherus III.
Gilo I.
Henricus II.

Voici les noms des archevêques de Sens.

S. Savinien.
S. Potentien.
Léonce.
Séverin.
Audat.
Eracle I.
Lunane.
Simplice.
S. Ursicin.
Théodore.
Siclin.
S. Ambroise.
S. Agrice.
S. Eracle II
S. Paul.
S. Léon.
Constitut.
S. Arthème.
S. Loup.
S. Amé.
Médère.
Hildegaire.
Auripert.
S. Sénèce n'est point inscrit parmi les autres. Il fut, dit-on, archevêque pendant l'exil d'un autre; cependant il le devint, comme vous le verrez plus loin.
Ermentaire.
Arnoulf.
Landebert.
S. Emmon.
S. Wlfranne.
Géric
S. Ebbon.
S. Honobert.
S. Honulphe.
Othbert.
Loup II.
Wiricaire.
Gothescalc.
S. Gombert.
Pierre I.
Willebod.
Berrade.
Raimbert.
S. Magnus.
Ihérémie.
S. Aldric.
Wénilon.
Egil.
Anségise.
Evrard.
Wauthier I.
Wauthier II.
Andault.
Guillaume.
Gellane.
Hildemanne.
Archambaud.
Anstase.
Sévin.
Léothéric.
Gelduin.
Mainnard.
Richer.
Daimbert.
Henri I.
Hugues.
Guillaume II.
Guy.
Michel.
Pierre I.
Gauthier III.
Gilon I.
Henri II.

Guillermus III.
Petrus II.
Petrus III.

Gilo II.
Stephanus.

Hec sunt nomina Regum Francorum.

Priamus.
Frigus.
Frantio.
Torchot.

Post hos fuere Franci sub ducibus usque ad Marcomirum, qui rex fuit de genere predictorum.

Marcomirus, rex Francorum.
Faramundus.
Clodio.
Meroueus.
Chilperitus I.
Egydius Romanus.
Clodoueus, filius Chilperici, xpistianus.
Clotarius I.
Chilperitus II.
Clotharius II.
Dagobertus I.
Clodoueus II.
Theodoricus I.
Childebertus.
Dagobertus II.
Theodericus II.
Clotharius III.
Ausbertus.
Alnoldus.
Arnulphus.

Anschisus.
Pipinus I.
Karolus Martelli.
Pipinus magnus.
Karolus magnus, imperator.
Ludouicus I, imperator.
Karolus Caluus, imperator
Ludouicus II.
Odo.
Karolus simplex.
Rodulphus.
Ludouicus III.
Lotharius.
Lodouicus IV.
Karolus, frater.
Hugo magnus I.
Robertus I.
Hugo II.
Robertus II.
Henricus.
Philippus I.
Ludouicus V.
Philippus II.
Ludouicus VI, frater.
Philippus III.
Ludouicus VII.
Ludouicus VIII.
Philippus IV.
Philippus V.

Hec sunt nomina Romanorum Pontificum.

S. Petrus, princeps apostolorum et clauiger celi.

S. Linus.
S. Cletus.

[redacted]

Guillaume III.
Pierre II.
Pierre III.
Gilon II.
Etienne.

Voici les noms des Rois de France.

Priam.
Frigus.
Francion.
Torchot.

Après eux, les Français demeurèrent sous des ducs, jusqu'au roi Marcomir, qui appartenait à la race précédente.

Marcomir, roi des Francs.
Faramond.
Clodion.
Mérovée.
Chilpéric I.
Egydius le Romain.
Clovis, fils de Chilpéric, chrétien.
Clotaire I.
Chilpéric II.
Clotaire II.
Dagobert I.
Clovis II.
Thierry I.
Childebert.
Dagobert II.
Thierry II.
Clotaire III.
Ausbert.
Arnold.
Arnoulf.
Anschise.
Pépin I.
Charles Martel.
Pépin le Grand.
Charlemagne, empereur.
Louis I, empereur.
Charles le Chauve, empereur.
Louis II.
Eudes.
Charles le Simple.
Raoul
Louis III.
Lothaire.
Louis IV.
Charles, son frère.
Hugues le Grand I.
Robert I.
Hugues II.
Robert II.
Henri.
Philippe I.
Louis V.
Philippe II.
Louis VI, son frère.
Philippe III.
Louis VII.
Louis VIII.
Philippe IV.
Philippe V.

Voici les noms des Pontifes Romains.

S. Pierre, prince des apôtres, porte-clefs du ciel.
S. Lin.
S. Clet.

S. Clemens I
S. Anatletus I.
S. Euaristus.
S. Alexander I.
S. Sixtus I.
S. Thelesphorus.
S. Yginius.
S. Pius.
S. Anicetus.
S. Sother.
S. Elencherius.
S. Victor I.
S. Zephirinus.
S. Calixtus.
S. Urbanus I.
S. Pontianus.
S. Cyriacus I.
S. Autherius.
S. Fabianus.
S. Cornelius.
S. Lutius I.
S. Stephanus I.
S. Sixtus II.
S. Dyonisius.
S. Felix I.
S. Euticianus.
S. Gaius.
S. Marcellinus.
S. Marcellus.
S. Eusebius.
S. Melchiades.
S. Siluester I.
S. Marchus.
S. Iulius.
Liberius.
S. Felix II.
S. Damasus.
S. Sirius.
S. Anastasius I.
S. Innocentius I.
S. Zoninus.

S. Bonifatius I.
S. Celestinus I.
Sixtus III.
S. Leo I.
S. Hylarius.
S. Simplitius.
S. Felix III.
S. Gelasius I.
Anastasius II.
S. Sinmachus.
S. Hormisda.
S. Iohannes I.
S. Felix IV.
Bonifatius II.
S. Iohannes II.
S. Agapitius I.
S. Siluerius.
S. Vigilius.
Pelagius.
S. Gregorius.
Sauinianus I.
S. Bonifatius III.
S. Bonifatius IV.
S. Deusdedit.
Bonifatius V.
Honorius I.
Seuerinus.
Iohannes IV.
Theodorus I.
S. Martinus I.
S. Eugenius I.
Vitalianus.
Deodatus.
Dompnus I.
S. Agatho.
S. Leo II.
Benedictus I.
Iohannes V.
S. Conon.
Sergius I.
Leo III.

[redacted]

S. Clément I.
S. Anaclet I.
S. Evariste.
S. Alexandre I.
S. Sixte I.
S. Thélesphore.
S. Ygine.
S. Pie.
S. Anicet.
S. Sother
S. Eleuchère.
S. Victor I.
S. Zéphirin.
S. Calixte I.
S. Urbain.
S. Pontien.
S. Cyriaque
S. Authère.
S. Fabien.
S. Corneille.
S. Luce I.
S. Etienne.
S. Sixte II.
S. Denis.
S. Félix I.
S. Euticien.
S. Gaius.
S. Marcellin.
S. Marcel.
S. Eusèbe.
S. Melchiade.
S. Silvestre II.
S. Marc.
S. Jules.
Libère.
S. Félix II.
S. Damase.
S. Sire.
S. Anastase I.
S. Innocent I.
S. Zosime.

S. Boniface I.
S. Célestin I.
Sixte III
S. Léon I.
S. Hilaire.
S. Simplice.
S. Félix III.
S. Gélase I.
S. Anastase II.
S. Simmaque. 10
S. Hormisda.
S. Jean I.
S. Félix IV.
Boniface II.
S. Jean II.
S. Agapit I.
S. Silvère.
S. Vigile.
Pélage.
S. Grégoire. 20
Savinien I.
S. Boniface III.
S. Boniface IV.
S. Deusdedit.
Boniface V.
Honorius I.
Séverin.
Jean IV.
Théodore I.
S. Martin I. 30
S. Eugène I.
Vitalien.
Déodat.
Domnus I.
Agathon.
S. Léon II.
Benoît I.
Jean V.
S. Conon.
Serge I. 40
Léon III.

S. Iohannes vi.
Iohannes vii.
Sisinnius
Constantinus i.
Gregorius ii.
Gregorius iii.
Zacharias.
Stephanus ii.
Paulus i.
Constantinus ii.
Stephanus iii.
Adrianus i.
Leo iv.
Stephanus iv.
Paschalis i
Eugenius ii.
Valentinus.
Gregorius iv.
Sergius ii.
Leo v.
Deceptio Ecclesie. Mulier Iohannes uocata fuit.
Benedictus iii.
S. Paulus ii.
Stephanus v.
S. Nicholaus i.
Adrianus ii.
Iohannes viii.
Martinus ii.
Adrianus iii.
Stephanus vi.
Formosus.
Bonifatius vi.
Stephanus vii.
Romanus.
Theodorus ii.
Iohannes ix.
Benedictus iv.
Leo vi.
Xpistoforus.
Sergius iii.
Anastasius iii.
Lando.
Iohannes x.
Leo vii.
Stephanus viii.
Iohannes xi.
Leo viii.
Stephanus ix.
Martinus iii.
Agapitus ii.
Iohannes xii.
Benedictus v.
Leo ix.
Iohannes xiii.
Benedictus vi.
Dompnus ii.
Bonifatius vii.
Iohannes xiv.
Iohannes xv.
Iohannes xvi.
Gregorius v.
Iohannes xvii.
Siluester ii.
Iohannes xviii.
Iohannes xix.
Sergius iv.
Benedictus viii.
Iohannes xx.
Benedictus ix.
Siluester iii.
Gregorius vi.
Clemens ii.
Damasus ii.
S. Leo x.
Victor ii.
Stephanus x.
Benedictus x.
Nicholaus ii.
Alexander ii.
Gregorius vii.
Clemens iii.

S. Jean VI.
Jean VII.
Sisinne.
Constantin I.
Grégoire II.
Grégoire III.
Zacharie.
Etienne II.
Paul I.
Constantin II.
Etienne III.
Adrien I.
Léon IV.
Etienne IV.
Pascal I.
Eugène II.
Valentin.
Grégoire IV.
Serge II.
Léon V.
Déception de l'Eglise, la papesse Jeanne.
Benoît III.
S. Paul II.
Etienne V.
S. Nicolas I.
Adrien II.
Jean VIII.
Martin II.
Adrien III.
Etienne VI.
Formose.
Boniface VI.
Etienne VII.
Romain.
Théodore II.
Jean IX.
Benoît IV.
Léon VI.
Christophe.
Serge III.
Anastase III.
Landon.
Jean X.
Léon VII.
Etienne VIII.
Jean XI.
Léon VIII.
Etienne IX.
Martin III.
Agapit II.
Jean XII.
Benoît V.
Léon IX.
Jean XIII.
Benoît VI.
Domnus II.
Boniface VII.
Jean XIV.
Jean XV.
Jean XVI.
Grégoire V.
Jean XVII.
Silvestre II.
Jean XVIII.
Jean XIX.
Serge IV.
Benoît VIII.
Jean XX.
Benoît IX.
Silvestre III.
Grégoire VI.
Clément II.
Damase II.
S. Léon X.
Victor II.
Etienne X.
Benoît X.
Nicolas II.
Alexandre II.
Grégoire VII.
Clément III.

Victor III.
Vrbanus II.
Paschalis II.
Gelasius II.
Calixtus II.
Honorius II.
Anathetus II.
Innocentius II.
Celestinus II.
Lutius II.
Eugenius III.
Anastasius IV.
Adrianus III.
Victor IV.
Alexander III.
Lutius III.
Yrbanus III.
Gregorius VIII.
Clemens III.
Celestinus III.
Innocentius III.
Honorius III.
Gregorius IX.
Celestinus IV.
Innocentius IV.
Alexander IV.
Vrbanus IV.
Clemens IV.
Gregorius X.
Innocentius V.
Adrianus V.
Johannes XXI.
Nicholaus III.
Martinus IV.
Honorius IV.
Nicholaus IV.
Celestinus V.

Hec sunt nomina abbatum monasterii Sancti-Petri-Uiui Senonensis.

Amalbertus.
Aygilenus.
S. Ebbo, primo abbas, postea archiepiscopus Senonensis.
Crodolinus.
Viraibodus.
Bertemarus.
Frodbertus.
Albertus.
Anastasius.
Dido.
Aquila.
Franco.
Aiglo.
Sanson.
S. Odo, postea primus abbas Clugniaci.
Arigaudus.
Dachelinus.
Archengerius.
Othbertus.
Notrannus, postea episcopus Niuernensis.
Rainnardus.
Iugo.
Ermenaldus.
Gerbertus.
Haymo.
Hermuinus.
Alnaldus.
Herbertus, martyr.
Girardus.
Odo II.
Galtherius.
Helyas.
Hulderius.

Victor III.
Urbain II.
Pascal II.
Gelase II.
Calixte II.
Honorius II.
Anathet II.
Innocent II.
Célestin II.
Luce II.
Eugène III.
Anastase IV.
Adrien III.
Victor IV.
Alexandre III.
Luce III.
Urbain III.
Grégoire VIII.
Clément III.
Célestin III.
Innocent III.
Honorius III.
Grégoire IX.
Célestin IV.
Innocent IV.
Alexandre IV.
Urbain IV.
Clément IV.
Grégoire X.
Innocent V.
Adrien V.
Jean XXI.
Nicolas III.
Martin IV.
Honorius IV.
Nicolas IV.
Célestin V.

Voici les noms des abbés du monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.

Amalbert.
Aygilène.
S. Ebbon, d'abord abbé, puis archevêque de Sens.
Crodolin.
Viraibod.
Bertemare.
Frodbert.
Albert.
Anastase.
Didon.
Aquila.
Francon.
Aiglon.
Sanson.
S. Eudes, qui fut depuis premier abbé de Cluny.
Arigaud.
Dachelin.
Archengère.
Othbert.
Notranne, depuis évêque de Nevers.
Rainnard.
Jugon.
Ermenald.
Gerbert.
Haymon.
Hermuin.
Arnaud.
Herbert, martyr.
Girard.
Eudes II.
Gauthier.
Hélie.
Huldere.

Hugo.
Robertus.
Thomas.
Gaufridus.
Symon.
Iacobus.

Hec sunt nomina Imperatorum Romanorum a tempore Nativitatis Domini Nostri Ihesu Xpisti.

Ottouianus — Ipsius tempore natus est Dominus noster Ihesus-Xpistus.

Tyberius. Gaius. Claudius. — Huius tempore Claudii, Petrus uenit Rome.

Nero, primus persequutor xpistianorum.

Octo. Gabba. Vicellius. Tullus. — Hii quatuor insimul imperauerunt; Tullus superuixit.

Vapasianus. — Finitur regnum Iudeorum.

Tytus, filius, destructor Iudeorum.

Domitianus, persequutor xpistianorum.

Nerua, sanctum Iohannem Euuangelistam reuocauit ab exilio.

Traianus, tertius persecutor xpistianorum.

Adrianus, persecutor, sed postea bonus.

Detius ɪ, parum vixit.

Anthonius cum filiis Aurelio et Lutio.

Marchus-Anthonini.

Commodus.

Helius Pertinax.

Iulius cum Seuero. Seuerus superuixit.

Anthonius Aurelii cum Marcho qui superuixit.

Alexander cum Matrino qui superuixit.

Maximinus, persecutor Ecclesie.

Gordianus.

Philippus et filius suus Philippus, xpistiani boni.

Detius qui multos fecit beatos martyres.

Gallus cum Uelusano, filio, qui superuixit.

Valerianus, persecutor, cum Galieno, filio.

Galienus, in fine bonus, pacem reddidit Ecclesie.

Claudius.

Aurelianus, multos beatos martyres fecit.

Tacitus. Florianus. Probus. Karus cum filiis.

Diocletianus. Maximianus. — Sanctum-Mauritium.

Constantius. Galerius. Licinius. Valerius. — Sanctum-Vincentium.

Seuerus cum Constantio.

Hugues.
Robert.
Thomas.
Geoffroy.
Simon.
Jacques.

Voici les noms des Empereurs Romains depuis la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Octavien. — De son temps naquit Notre-Seigneur Jésus-Christ.
Tibère. Caius. Claude. — Du temps de ce Claude, Pierre vint à Rome.
Néron, premier persécuteur des chrétiens.
Othon. Galba. Vitellius. Tullus. — Ces quatre princes gouvernèrent en même temps ; Tullus resta le dernier.
Vespasien. — Fin du royaume des Juifs.
Titus, son fils, le destructeur des Juifs.
Domitien, persécuteur des chrétiens.
Nerva, rappela saint Jean l'Evangéliste de l'exil.
Trajan, troisième persécuteur des chrétiens.
Adrien, d'abord persécuteur, puis bienveillant.
Decen, vécut peu de temps.
Antonin, avec ses fils Aurèle et Lucius.
Marc, fils d'Antonin.
Commode.
Helius-Pertinax.
Julien avec Sévère. — Sévère resta le dernier.
Antonin, fils d'Aurèle, avec Marc qui resta seul.
Alexandre avec Macrin qui survécut.
Maximien, persécuteur de l'Église.
Gordien.
Philippe et son fils Philippe, bons chrétiens.
Dèce, qui fit beaucoup de bienheureux martyrs.
Gallus avec Volusien, son fils, qui survécut.
Valérien, persécuteur, avec Galien son fils.
Galien, devenu bon, vers la fin, rendit la paix à l'Église.
Claude.
Aurélien, fit beaucoup de bienheureux martyrs.
Tacite. Florien. Probus. Carus avec ses fils.
Dioclétien. Maximien. — Martyre de saint Maurice.
Constance. Galère. Licinius. Valère. — Martyre de saint Vincent.
Sévère avec Constance.

Maxentius, filius Maximiani.
Constantinus, filius Constantii ex Helena.
Constantinus, filius Constantini.
Constans, filius Constantini primi.
Constantius, filius Constantini primi.
Iulianus, persecutor ecclesie, apostata.
Iouinianus, reuocauit sanctos Ursicinum et Hylarium ab exilio.
Focas I, parum uixit.
Valentinianus cum Valente.
10 Gratianus et Valentianus alter.
Theodosius, destructor ydolorum.
Archadius et Honorius. Obiit sanctus Martinus.
Honorius, filius Honorii.
Theodosius II. Obiit sanctus Augustinus.
Martianus cum Valentiniano.
Maximus cum Eudosia.
Martianus. Leo. Zenon.
Leo, filius Zenonis.
Anastasius.
20 Iustinus, xpistianissimus.
Iustinianus, legista.
Iustinus, nepos, ecclesias ditauit.
Tyberius, ecclesias et pauperes amauit, tempore sancti Gregorii.
Mauritius.
Focas Pentheon dedit Ecclesie.
Eraclius victoriosus pro cruce.
Constantinus, filius Eraclone.
Eraclona cum Constante.
Constantinus, nepos Eraclii.
30 Constantinus pronepos.
Iustinianus filius pro nepote.
Item Iustinianus.
Tyberius et Apsmarus.
Iustinianus filius Iustiniani.
Philippus.
Anastasius. Theodosius. Leo. Constantinus beatum Martinum de Tudernia martyrem fecit.
Mater Constantini.
Karolus magnus, Francorum rex.
40 Ludouicus, Francorum rex.
Lotharius, filius Ludouici.

Maxence, fils de Maximien.
Constantin, fils de Constance et d'Hélène.
Constantin, fils de Constantin.
Constant, fils de Constantin I.
Constance, fils de Constantin I.
Julien, persécuteur de l'Église, apostat.
Jovinien, rappela saint Ursicin et saint Hilaire de l'exil.
Focas I, vécut peu de temps.
Valentinien avec Valens.
Gratien et Valentinien II.
Théodose, le destructeur des idoles.
Arcadius et Honorius. — Mort de saint Martin.
Honorius, fils d'Honorius.
Théodose II. — Mort de saint Augustin.
Martien avec Valentinien.
Maxime et Eudoxie.
Martien. Léon. Zénon.
Léon, fils de Zénon.
Anastase.
Justin, très-chrétien.
Justinien, le légiste.
Justin, le jeune, enrichit les églises.
Tibère, aima les églises et les pauvres. — Saint Grégoire.
Maurice.
Focas, donna le Panthéon à l'Eglise.
Eraclius, victorieux pour la croix.
Constantin, fils d'Eracléonas.
Eracléonas et Constance.
Constantin, petit-fils d'Éraclius.
Constantin, son arrière-petit-fils.
Justinien, son fils, à la place de son neveu.
Le même Justinien.
Tibère et Absimare.
Justinien, fils de Justinien.
Philippe.
Anastase. Théodose. Léon. Constantin, qui martyrisa le bienheureux Martin de Todi.
La mère de Constantin.
Charlemagne, roi de France.
Louis, roi de France.
Lothaire, fils de Louis.

Ludouicus, filius Lotharii.
Karolus caluus, Francorum rex.
Nicephorus. Sinirachius. Michael. Thephilus et Theodora. Hii quinque regnauerunt non imperauerunt.
Kallomannus, filius Ludouici.
Arnulphus Francorum non ex legitima.
Ludouicus, rex Francorum, uiuente Arnulpho.
Karolus, consanguineus Ludouici, rex Alemannie.
Karolus nepos.
Iterum Arnulphus non ex legitima.
Ludouicus, rex ex genere Francorum.
Berangarius I.
Guido cum Lamberto, filio.
Berangarius II.
Lotharius.
Berangarius III.
Octo. Item Octo. Item Octo.
Henricus primus, ex genere Francorum.
Conrardus ex genere Francorum, rex Alemannie.
Henricus, filius Henrici, rex Alemannie.
Henricus, gener Corrardi, rex Alemannie.
Henricus IV, rex Alemannie.
Lotharius, rex Alemannie.
Conrrardus, rex Alemannie.
Fredericus, rex Alemannie.
Henricus V.
Octo, frater Henrici.
Fredericus, filius Frederici, rex Alemannie, rex Sycilie, princeps Apulie, dux Calabrie, excommunicatus per Gregorium IX; sed primo per Honorium. Item per Gregorium IX aggrauatus, per Innocentium IV condempnatur. Et sic sine imperatore imperium Romanorum permanet.

Conscribere dignum duxi nomina archiepiscoporum Senonensium in modum qui sequitur :

SANCTUS SAUINIANUS, PRIMUS SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Cuiuslibet archiepiscopi nomine sic adscripto in suo ordine, subsequenter per annos ab institutione mundi et per annos Incarnationis dominice, in tabulatis rubricis ponere proposui quibus summis pontificibus, quibus imperatoribus et quibus regibus

Louis, fils de Lothaire.
Charles le Chauve, roi de France.
Nicéphore. Siniracbius. Michel. Théophile et Théodora. — Ces cinq derniers régnèrent mais ne gouvernèrent point.
Carloman, fils de Louis.
Arnoulf de France, le bâtard.
Louis, roi de France, du vivant d'Arnoulf.
Charles, cousin de Louis, roi d'Allemagne.
Charles le jeune.
Encore Arnoulf, le bâtard.
Louis, roi de race française.
Béranger I.
Guy et Lambert, son fils.
Béranger II.
Lothaire.
Béranger III.
Othon. Othon. Othon.
Henri I, de race française.
Conrad, de race française, roi d'Allemagne.
Henri, fils de Henri, roi d'Allemagne.
Henri, roi d'Allemagne, gendre de Conrad.
Henri IV, roi d'Allemagne.
Lothaire, roi d'Allemagne.
Conrad, roi d'Allemagne.
Frédéric, roi d'Allemagne.
Henri V.
Othon, frère de Henri.
Frédéric, fils de Frédéric, roi d'Allemagne, roi de Sicile, prince d'Apulie, duc de Calabre, excommunié par Grégoire IX, mais d'abord par Honorius, puis par Grégoire IX. Devenu plus coupable, il est condamné par Innocent IV, et ainsi l'empire Romain demeure sans empereur.

J'ai jugé convenable d'écrire les noms des archevêques de Sens de la manière suivante :

SAINT SAVINIEN, PREMIER ARCHEVÊQUE DE SENS.

Le nom de chaque archevêque ainsi écrit à son rang est suivi d'une rubrique en forme de table où j'ai placé, par années commençant à la création du monde et à l'Incarnation de Notre-Seigneur, ceux des souverains pontifes, des empereurs et des rois de France qui

Francorum archiepiscopi contemporanei fuerunt, et ea que suis temporibus euenerunt, prout ea scripta inueni in cronicis Sancti-Petri-Viui, in Penteon, libro magistri Godefredi, in actibus Romanorum, in actibus Francorum et in actibus summorum pontificum et in libris ueteratis Sancti-Petri de actibus archiepiscoporum et in cronica fratris Martini ordinis Predicatorum.

I

Prima tabula loquitur de Natiuitate Domini, et sancto Iohanne Baptista, de Innocentibus et Herode, de imperatoribus illius temporis, de summis pontificibus illius temporis, de sancto Sauiniano, de fundatione maioris ecclesie Senonensis, de sancto Sauiniano, de sancto Potentiano, de sancto Serotino et omnibus Apostolis.

Anno ab Institutione mundi quinquies m c nonagesimo nono, uel secundum quosdam, anno quinquies m c xxxvi; ab Inundatione diluuii bis m dcccc lvii; ab exitu filiorum Israel de Egypto m d viii; a natiuitate Abrahe bis m xvi; ab edificatione templi sub Salomone m xxviii; ab Urbe Romana condita dcc lii; a captiuitate Babylonica d lxxxix; indictione quarta, anno secundo cicli decemnoualis, concurrente quinto tertie linee bissextalis, epacta xi, feria i, luna xiii, Ihesus Xpistus, Dominus noster, per quem omnia sunt facta et sine ipso factum est nichil, conditor uniuersorum, fidelium redemptor et saluator fidelium, filius Dei uiui, cooperante Spiritu-Sancto, ex Maria, uirgine incorrupta, in Bethleem Iude, ciuitate David, iuxta oracula prophetarum, ad saluandas animas fidelium natus fuit anno Octouiniani Augusti Cesaris xlii, et Herodis, regis tunc Iudeorum, anno xxxi, Garrulo et Quintilliano consulibus.

De Innocentibus et Herode.

Anno a Natiuitate Ihesu Xpisti, summi pontificis, de quo scribitur in psalmo : « Tu es sacerdos in eternum

furent contemporains de l'archevêque, et aussi les événements de ce temps-là, comme je les ai trouvés dans les chroniques de Saint-Pierre-le-Vif, dans le Panthéon, œuvre de maître Godefroy, dans les actes des Romains, dans les actes des Français, dans les actes des Souverains Pontifes, dans les vieux livres de Saint-Pierre touchant les actes des archevêques, et dans la chronique de frère Martin, de l'ordre des Prêcheurs.

I

La premiere table parle de la Nativité du Seigneur, de saint Jean-Baptiste, des Innocents et d'Hérode; des empereurs de ce temps-là; des souverains pontifes de ce temps-là; de saint Savinien; de la fondation de la cathédrale de Sens; de saint Savinien, de saint Potentien, de saint Sérotin et de tous les Apôtres.

L'an du commencement du monde 5199, ou, selon d'autres, 5136, de l'inondation du déluge 2957, de la sortie des fils d'Israël de l'Egypte 1508, de la naissance d'Abraham 2016, de l'édification du temple, sous Salomon, 1028, de la fondation de Rome 752, de la captivité de Babylone 589; indiction IV; la deuxième année du cycle de 19 ans; le cinquième concurrent du troisième cercle bissextile, Epacte XI, le dimanche, 13[e] jour de la lune, naquit Jésus-Christ, Notre-Seigneur, par qui tout a été fait, et sans qui rien n'a été fait, créateur de toutes choses, rédempteur et sauveur des fidèles, fils du Dieu vivant, par l'opération du Saint-Esprit, de Marie, la vierge sans tache, à Bethléem de Juda, cité de David. Il naquit, selon les prédictions des prophètes, pour sauver les âmes des fidèles, l'an 52 du règne d'Octavien Auguste César, l'an 31 du règne du roi Hérode, Garrulus et Quintilien étant consuls.

Des Innocents et du roi Hérode.

L'an 3 de la Nativité de Jésus-Christ, le souverain pontife, dont il est écrit dans un psaume : « Tu es prêtre

« secundum ordinem Melchisedech, » tertio, Herodes, audiens a Magis Xpistum natum, uniuersos Bethleem paruulos fecit interfici. Anno sequenti, idem Herodes miserabiliter est defunctus.

De Octouiano et Tyberio.

Anno ab Incarnatione Domini xv, Octovianus Augustus Cesar, Romanorum imperator, etatis sue lxxvi, obiit. Cui successit Tyberius et imperauit annis xxii.

De hiis que tempore Octouiani euenerunt.

Tempore Octouiani imperatoris, ut dictum est, natus est Dominus Ihesus-Xpistus, completis igitur ab Adam quinque milibus centum trigenta sex annis. Veniente ipso Dei filio in carnem, tanta pace uniuersus orbis gaudebat, ut toti orbi Octouianus unicus Romanorum imperator pacifice presideret. Tunc Octouianus scire uoluit quot prouintie et quot ciuitates, quot castra, quot ville et quot homines in orbe essent. Iussitque ut omnes homines ad urbem, unde trahebant originem, pergerent, et quilibet denarium argenteum, valentem decem nummos usuales, secum afferret. Ioseph autem, cum esset de genere Dauid, a Nazareth, in Bethleem, profectus est, et secum Mariam duxit. Cum igitur ambo Bethleem aduenissent, diuerterunt se, communi transitu, in duas domos et inibi presepe erat. Et ipsa igitur nocte diei dominice, beata Maria uirgo filium peperit incorrupta et eum, in presepe, pannis inuolutum, posuit. Et licet sciret Joseph Deum de Maria uirgine nasciturum, tamen morem gerens patrie, obstretrices uocauerat Zebel videlicet et Salome. Zebel uero, Mariam uirginem, matrem incorruptam aspitiendo, considerando et inquirendo inueniens, exclamauit uirginem peperisse. Salome uero

pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech, » Hérode, apprenant des Mages la naissance du Christ, fit massacrer tous les petits enfants de Bethléem. L'année suivante, le même Hérode mourut misérablement.

Octavien et Tibère.

L'an 15 de l'Incarnation du Seigneur, Octavien Auguste César, empereur des Romains, mourut dans la 76e année de son âge. Tibère lui succéda et gouverna 22 ans.

Ce qui arriva du temps d'Octavien.

Du temps de l'empereur Octavien, comme il a été dit, naquit le Seigneur Jésus-Christ; il s'était donc écoulé 5136 ans depuis Adam. Quand le fils de Dieu s'incarna, tout l'univers jouissait d'une si grande paix, qu'Octavien, unique empereur de Rome, commandait pacifiquement à l'univers entier. Alors Octavien voulut savoir combien de provinces, combien de cités, combien de places fortes, combien de maisons de campagne, combien d'hommes il y avait dans l'univers. Et il ordonna que tous les hommes se rendissent à la ville d'où ils tiraient leur origine, et que chacun apportât avec lui un denier d'argent, valant dix as usuels. Or comme Joseph était de la race de David, il partit de Nazareth pour Bethléem, et emmena Marie avec lui. Lors donc qu'ils furent arrivés tous deux à Bethléem, ils se séparèrent d'un commun accord, dans deux maisons, et là il y avait une crèche. Et dans cette nuit même du dimanche, la bienheureuse vierge Marie enfanta donc un fils, tout en restant sans tache; elle l'enveloppa de langes et le plaça dans la crèche. Et, bien que Joseph sût qu'un Dieu naîtrait de la vierge Marie, cependant, selon la coutume de son pays, il avait appelé des sages-femmes, sa-

non credidit. Non credidit, et statim aruit manus ejus; sed, iussu angeli, puerum tetigit et recepit continuo sanitatem.

Tempore Octouiani, pax fuit Rome, per duodecim annos, et ideo Romani templum Pacis construxerunt. Et responsum ab ydolis receperunt, quod pax duraret quoadusque uirgo filium pareret. Quod considerantes, dixerunt : Impossibile est uirginem parere ; ergo in eternum durabit. Sed in ipsa nocte, qua uirgo Maria Ihesum, filium Dei uiui, peperit, templum illud, qui Pacis dicebatur, corruit, et ecclesia beate uirginis matris, in eodem loco, construitur a Romanis, que, moderno tempore, Sancte-Marie-Noue ecclesia nominatur.

Ipsa et nocte, multe ydolorum statue in nichilum ceciderunt. Legitur enim quod Iheremias, propheta, in Egyptum descendens, post mortem Godolie regis, signum dedit Egyptiis quod eorum ydola corruerant quando uirgo filium parturiret. Quapropter sacerdotes ydolorum ymaginem uirginis, puerum baiulantis, fecerunt et secretissime adorabant. Postea uero a rege Tholomeo interrogati, qui hoc esset ? responderunt quod a sancto propheta, Iheremia, patres et majores ipsorum acceperunt.

Ipsa siquidem nocte, obscuritas aeris in claritatem uersa est ; et in ipsa nocte, stella Magis, super montem apparuit, que formam habebat pueri pulcherrimi, in cuius capite crux splendebat, demonstrabatque ut in Iudeam pergerent : quod sic fecerunt, et natum Dei fi-

voir Zebel et Salomé. Or Zebel, après avoir bien vu, considéré et tout examiné, trouvant que la vierge Marie était devenue mère sans tache, s'écria qu'une vierge venait d'enfanter; mais Salomé ne le crut point. Elle ne crut point et aussitôt sa main se dessécha; mais, par l'ordre d'un ange, elle toucha l'enfant et fut immédiatement guérie.

Du temps d'Octavien, Rome fut en paix pendant douze années, et pour cette raison, les Romains édifièrent le templede la Paix. Et ils reçurentdes idoles cette réponse, que la paix durerait jusqu'à ce qu'une vierge enfantât un fils. En entendant ces paroles, ils dirent : « Il est impossible qu'une vierge enfante un fils, donc la paix durera toujours. » Or, la nuit même où la vierge Marie enfanta Jésus, fils du Dieu vivant, ce temple, qu'on appelait de la Paix, s'écroula, et une église de la bienheureuse vierge et mère fut élevée dans ce même lieu, par les Romains. Les modernes appellent cette église : Sainte-Marie-Nouvelle.

Et cette même nuit, beaucoup de statues d'idoles tombèrent à néant. On lit en effet que le prophète Jérémie, descendant en Egypte, après la mort du roi Godolias, donna aux Egyptiens ce signe que leurs idoles s'écrouleraient quand une vierge enfanterait un fils. C'est pourquoi les prêtres des idoles firent l'image d'une vierge portant un enfant et l'adoraient dans le plus grand secret. Mais dans la suite, le roi Tholomée leur demandant ce que c'était, ils répondirent que leurs pères et leurs ancêtres l'avaient reçue du saint prophète Jérémie.

La même nuit encore, l'obscurité de l'air se changea en clarté; et cette même nuit, une étoile apparut aux Mages, sur une montagne; elle avait la forme d'un très-bel enfant, sur la tête duquel brillait une croix, et leur indiquait de se diriger vers la Judée. Ce qu'ils firent, et

lium inuenerunt, cognouerunt, et ei munera obtulerunt adorantes. Unde uersus :

Gaspar fert mirrham, thus Melchion, Balthasar aurum.

In ipsa uero die Natiuitatis dominice, tres soles apparuerunt, qui paulatim in unum corpus solare redacti sunt. Propter quod significatur quod terni et uni Dei notitia cunctis populis imminebat.

Hec omnia ad notitiam uel ad uisum Octouiani, imperatoris, peruenerunt; et, illo tempore, Romani, dictum Octouianum tanquam suum deum nominantes, ipsum deum pacis colere uoluerunt. Sed ipse prudens, signis, que sibi apparuerant, edoctus, se siquidem immortalem non esse intelligens, immortalitatis nomen sibi noluit usurpare.

Illa die Natiuitatis dominice, erat, cum Octouiano imperatore, quedam sibilla, nomine vates, et illi apparuit, illa die media, circulus aureus circa solem, et, in medio circuli, uirgo pulcherrima, puerum gestans in gremio. Tunc, cum plurimum admiraretur, Octouianus imperator et Romani audierunt uocem dicentem : Hec est ara celi.

Rome etiam erat fons aque, et nunc est, qui in liquorem olei uersus est, et profluxit, per urbem, usque ad Tyberiadim flumen, nocte et die Natiuitatis dominice.

In illa uero nocte uinee Engadi, que proferunt balsamum, floruerunt, et, die Natiuitatis, fructum protulerunt, et liquorem dederunt ; quod et Octouiano nuntiatur.

Nuntiatur post modum eidem de angelo, qui pasto-

ils trouvèrent que le fils de Dieu était né, et ils le reconnurent, lui offrirent des présents et l'adorèrent. D'où ce distique :

Et l'on vit Balhtazar, Gaspard et Melchior,
Lui présenter l'encens, la myrrhe et l'or.

Et, la nuit même de la Nativité du Seigneur, apparurent trois soleils, qui peu à peu se confondirent en un seul corps solaire ; par là il faut comprendre que la connaissance d'un seul Dieu en trois personnes était manifestée à tous les peuples.

Toutes ces merveilles parvinrent à la connaissance et même aux yeux de l'empereur Octavien qu'à cette époque les Romains appelaient leur dieu, et voulaient adorer comme le dieu de la paix. Mais rempli de prudence, instruit par les prodiges qui lui étaient apparus, et comprenant bien qu'il n'était pas immortel, il ne voulut point usurper le nom d'immortalité.

Le jour de la Nativité du Seigneur, il se trouvait auprès de l'empereur Octavien certaine sibylle qu'on appelle aussi prophétesse. Et il lui apparut, au milieu de ce même jour, un cercle d'or autour du soleil, et au milieu du cercle, une très-belle vierge portant un enfant sur son sein. Comme elle était au comble de l'admiration, l'empereur Octavien et les Romains entendirent une voix qui disait : « Voici l'autel du ciel. »

Il y avait aussi à Rome, et elle existe encore, une source qui, au lieu d'eau, laissa couler des flots d'huile à travers la ville jusqu'au fleuve du Tibre, la nuit et le jour de la Nativité du Seigneur.

Or, cette même nuit, les vignes d'Engaddi, qui produisent le baume, fleurirent, et, le jour de la Nativité, portèrent leurs fruits et donnèrent leur liqueur ; ce qui fut aussi annoncé à Octavien.

Peu après, on lui annonce qu'un ange avait apparu

ribus apparuerat, et de angelis, qui cum luce decantauerunt gloriam Domino. Et insuper nuntiatur ei quod, eadem nocte Natiuitatis Domini, ex Maria uirgine, in urbe, omnes sodomite extincti sunt.

Tunc Octouianus, imperator Romanorum, innumerabili thesauro gaudens, uisis signis Natiuitatis Domini, auditisque miraculis et sibilla audita, dixit : « Rege pacifico et universali nato, nolo deus nec dominus nominari. »

Parumpost obiit Octauianus, ut predixi. Successit Tyberius, anno Domini quinto decimo.

De Ihesu baptizato per Iohannem.

Anno ab Incarnatione Domini xxx, iam peracto anno Tyberii quinto decimo, factum est Verbum Domini super Iohannem Zacharie, in deserto, et Dominus ipse Ihesus, a Iohanne baptisatur in Iordane, sub altero Herode, Gayo Cesare consule, octavo idus Ianuarii, sexta feria, indictione tertia, luna quinta decima; et sanctus Iohannes, anno sequenti, in carcere decollatur.

De uocatione et electione Apostolorum.

Circa hec tempora, sancti Petrus et Andreas fratres, relictis retibus et naui, secuti sunt Dominum redemptorem. Beati Iacobus et Iohannes, filii Zebedei, Domino adheserunt. Sancti Thomas, Iacobus Alphei, Philippus, Bartholomeus Dominum sunt secuti. Et ipse Dominus Ihesus sanctum Matheum ex theloneo uocauit. Sancti Symon Chananeus et Iudas Thadeus, fratres Iacobi Alphei, filii Marie Cleophe, Apostoli sunt electi. Ac etiam Iudas qui cognominabatur Symonis Scariothes

aux bergers, et que des anges, environnés de lumière, avaient chanté gloire au Seigneur. Et il lui fut encore annoncé que, la nuit même où le Seigneur naquit de la vierge Marie, tous les sodomites de la-ville avaient été frappés de mort.

Alors Octavien, empereur des Romains, fier de ses innombrables trésors, voyant ces prodiges de la Nativité du Seigneur, et entendant le récit de ces miracles et les paroles de la Sibylle, s'écria : « Puisqu'un roi pacifique et universel est né, je ne veux point qu'on m'appelle Dieu et Seigneur. »

Peu après, mourut Octavien, comme je l'ai dit plus haut. Tibère lui succéda, l'an 15 du Seigneur.

Jésus est baptisé par Jean.

L'an 30 de l'Incarnation du Seigneur, vers la fin de la quinzième année du règne de Tibère, s'accomplit la parole du Seigneur sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert ; et le Seigneur Jésus lui-même fut baptisé par Jean dans le Jourdain, sous Hérode II, pendant le consulat de Caïus César, le vendredi 8 des ides de janvier, indiction III, quinzième jour de la lune. Et saint Jean, l'année suivante, fut décollé dans sa prison.

Vocation et élection des Apôtres.

Vers ce temps-là, saint Pierre et saint André, son frère, laissant leurs filets et leur barque, suivirent le Seigneur Rédempteur ; les bienheureux Jacques et Jean, fils de Zébédée, s'attachèrent au Seigneur ; saint Thomas, saint Jacques, fils d'Alphée, saint Philippe, saint Barthélemy suivirent le Seigneur, et le même Seigneur Jésus appela saint Matthieu de son bureau. Saint Simon le Chananéen et saint Jude Thadée, frères de Jacques, fils d'Alphée, fils de Marie Cléophas, furent

apostolus fuit, et postea tradidit Saluatorem. Istos siquidem duodecim, Petrum uidelicet, quem principem Apostolorum instituit, tradendo ei claues regni celorum, Saluator noster, certi causa misterii, ad numerum duodecim tribuum filiorum Israel perelegit, dicens eis : « Cum sederit Filius hominis in sede maiestatis sue, sedebitis et » uos super sedes, duodecim tribus Israel iudicantes. »

Sed quum Christi euuangelium, per mundum uniuersum, diuulgandum erat, et per paucos uiros, uniuersas mundi regiones doceri siue peragrari difficile uidebatur, ea propter designauit Dominus et alios septuaginta duos discipulos, in omnem ciuitatem et locum, quo erat ipse uenturus. Quibus, testante Luca, dedit potestatem infirmos curandi et calcandi super serpentes et scorpiones et supra omnem uirtutem inimici. De quorum numero sancti pontifices nostri Senonenses, Sauinianus et Potentianus, fuerunt.

De cena Domini

Anno ab Incarnatione Domini xxxiii, Dominus Ihesus, cum duodecim Apostolis et ceteris discipulis, feria quinta, luna quarta decima, cenauit, et sacratissimam missam constituit.

De reliquiis de pane cene Domini et de reliquiis de pannis.

De pane illius sacratissime cene Domini habetur in monasterio Sancti-Petri. Anno uero ab Incarnatione dominica millesimo nonagesimo quinto, in translatione capitis beati Gregorii, pape, a bone memorie, Richerio

choisis pour Apôtres, et même Judas qu'on appelait Iscarioth, fils de Simon, fut Apôtre, et ensuite trahit le Sauveur. Notre Sauveur choisit ces douze Apôtres et mit Pierre à leur tête, lui donnant les clefs du royaume des cieux. Et dans ce choix, il faut voir certainement un mystère en souvenir des douze tribus des fils d'Israël, puisqu'il leur dit : « Lorsque le fils de l'homme sera assis sur « le trône de sa majesté, vous aussi vous vous assiérez « sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. »

Mais comme il fallait répandre l'Evangile dans le monde entier, et qu'il paraissait difficile qu'une poignée d'hommes parcourût et enseignât toutes les nations de l'univers, le Seigneur désigna en outre soixante-douze autres disciples pour toutes les villes et les endroits qu'il devait lui-même visiter. Et il leur donna, au témoignage de Luc, le pouvoir de guérir les malades, de marcher sur les serpents, sur les scorpions et sur toutes les puissances de l'ennemi. De ce nombre étaient nos saints pontifes de Sens, Savinien et Potentien.

Cène du Seigneur.

L'an 33 de l'Incarnation du Seigneur, le Seigneur Jésus fit la cène avec ses douze Apôtres et les autres disciples, le jeudi, 14e jour de la lune, et il institua la très-sainte messe.

Reliques du pain de la Cène du Seigneur et reliques des langes.

Du pain de la très-sainte Cène du Seigneur est conservé dans le monastère de Saint-Pierre. Or l'an de l'Incarnation du Seigneur 1095, lors de la translation du chef du bienheureux Grégoire, pape, faite par Richer, de

Senonensi archiepiscopo, facta, predictus sanctus panis, in scrinio argenteo, cum aliis reliquiis, est inuentus cum superscriptionibus quibus fides erat plenius adhibenda. Similiter dicunt quidem, quod in maiori Senonensi ecclesia, sunt reliquie de pannis, cum quibus beata Maria, uirgo et mater, Dominum Ihesum inuoluit, et ibi honorifice conseruantur.

Reuertamur nunc ad presentem cronicam persequendam. De reliquiis que Senonis continentur subsequenter, loco et tempore, ueritatem plenariam declarando.

De passione et resurrectione Xpisti et de hiis qui tum surrexerunt.

Anno ab Incarnatione Domini xxxiii, feria sexta, sub Pontio Pilato, crucifixus est Ihesus Saluator mundi, filius Dei uiui, ex Maria uirgine, cooperante Spiritu sancto, natus, ut predixi, tempore Tyberii imperatoris. Et obscuratus est sol, illa die, et tenebre facte sunt, per uniuersum mundum; lapides scisse sunt, et uelum templi; et terre motus factus est magnus, non sine maxima admiratione omnium hominum. Et, qui presentes erant, dicebant: » Vere filius Dei erat iste. « In remotis uero constituti partibus, multi dicebant: « Aut creator « humane nature patitur, aut mundus totus cum natura « naturata nature, naturantis iuditio, finietur. »

Erat etiam Athenis tunc solempne studium, ubi sapientes, notitia scripturarum, aram nobilissimam constituerant in nomine Dei ignoti; sed feria prima post Passionem Xpisti, multis in signis pergaudentes, illam, in Dei noti nomine, uocauerunt. Erat etiam cum

[redacted]

bonne mémoire, archevêque de Sens, le saint pain, dont je viens de parler, fut trouvé dans un écrin d'argent avec d'autres reliques et des inscriptions auxquelles on devait ajouter foi pleine et entière. On dit aussi que la cathédrale de Sens possède des reliques des langes dont la bienheureuse Marie, vierge et mère, enveloppa le Seigneur Jésus. On les y conserve avec beaucoup de respect.

Revenons maintenant à la présente chronique et poursuivons. Quant aux reliques qui sont conservées à Sens, nous en parlerons plus tard, en temps et lieu, et en toute vérité.

Passion et Résurrection du Christ. — De ceux qui ressuscitèrent alors.

L'an 33 de l'Incarnation du Seigneur, un vendredi, fut crucifié sous Ponce-Pilate, Jésus, sauveur du monde, fils du Dieu vivant, né de la vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit, comme je l'ai dit précédemment, du temps de l'empereur Tibère. Et le soleil s'obscurcit ce jour-là, et les ténèbres se répandirent sur le monde entier; les pierres se fendirent, le voile du temple se déchira, et un grand tremblement de terre se fit sentir, au grand effroi de tous les hommes. Et ceux qui étaient présents disaient : « Véritablement, il était le fils de Dieu. » Mais dans les pays éloignés, beaucoup disaient : « Ou le créateur de la nature humaine souffre, ou le monde tout entier avec la nature créée va finir par la volonté de son créateur. »

Il y avait alors, à Athènes, une école célèbre, et les savants, par la connaissance qu'ils avaient des Écritures, y avaient élevé un fameux autel en l'honneur du Dieu inconnu. Et le dimanche qui suivit la Passion du Christ, étonnés et joyeux de nombreux pro-

eis, Athenis, tunc temporis, beatus Dyonisius, ut in libro, per ipsum edito, inuenitur, prout pleniter inferius declarabo.

Igitur feria prima, Dominus Ihesus Xpistus a mortuis resurrexit, et cum eo multi, qui dormierant, surrexerunt, et in ciuitate Iherusalem apparuerunt multis. In euuangelio Nichodemi legitur quod Carinus et Lentius, filii Symeonis iusti, cum eo resurrexerunt, et apparuerunt Anne, Cayphe, Nichodemo, Ioseph, Gamalieli et multis aliis, et dixerunt eis : « Cum essemus « cum patribus in caligine tenebrarum, subito factus « est color solis, lux aurea illustrans super nos. Statim « Adam, primus homo, exultauit dicens: « Lux ista « actoris luminis est, qui nobis promisit coeternum « mittere lumen suum. » Et Ysaias : « Hec lux Dei est, « ut predixi : Populus, qui ambulabat in tenebris, uidit « lucem magnam. » Et ceteri prophete exultabant, « Abraham, Dauid, Johannes-Baptista, Symeon et « fideles. »

Hiis dictis, Carinus et Lentius transfigurati sunt, et euanuerunt ab oculis eorum quibus hec et multa alia, que transeo, enarrabant.

Igitur Dominus Ihesus surrexit a mortuis et conuersatus est cum Apostolis et discipulis, Iuda Scariothe jam suspenso. Post hec videntibus undecim apostolis et discipulis, ad celos ascendit.

De sancto Stephano.

Eodem anno, prothomartyr, sanctus Stephanus pro ueritate lapidatus est. De sanguine ipsius protho-

[redacted]

diges, ils le dédièrent au Dieu connu. Or le bienheureux Denis, comme on le voit dans le livre qu'il a écrit lui-même, se trouvait aussi alors avec eux à Athènes, comme je le dirai avec détails un peu plus loin.

Donc, ce dimanche, le Seigneur Jésus-Christ ressuscita d'entre les morts, et avec lui beaucoup de ceux qui étaient endormis ressuscitèrent et apparurent à un grand nombre dans la ville de Jérusalem. Dans l'évangile de Nicodème, on lit que Carin et Léonce, fils de Siméon le Juste, ressuscitèrent avec lui et apparurent à Anne, Caïphe, Nicodème, Joseph, Gamaliel et à beaucoup d'autres, et leur dirent : « Lorsque nous étions avec nos « pères dans les ténèbres les plus épaisses, tout à coup « une lueur dorée, éclatante comme le soleil, nous illu- « mina. Aussitôt Adam, le premier homme, tressaillant « de joie s'écria : « Cette lumière est celle de l'auteur « de la lumière qui nous a promis de nous envoyer sa « lumière coéternelle. » Et Isaïe : « C'est la lumière « de Dieu, comme je l'ai prédit : « Le peuple qui mar- « che dans les ténèbres vit une grande lumière. » Et les « autres prophètes, Abraham, David, Jean-Baptiste, « Siméon et les fidèles étaient transportés de joie. »

A peine avaient-ils parlé, que Carin et Léonce furent transfigurés et disparurent aux yeux de ceux à qui ils faisaient ces récits et beaucoup d'autres que je passe.

Le Seigneur Jésus ressuscita donc d'entre les morts et conversa avec ses Apôtres et ses disciples ; Judas Ischarioth s'était déjà pendu. Puis, à la vue des onze Apôtres et de ses disciples, il monta au ciel.

Saint Étienne.

La même année, le premier martyr, saint Etienne, fut lapidé pour la vérité. Des reliques du sang de ce premier

martyris habentur reliquie in sua maiori ecclesia Senonensi. Et de lapidibus, cum quibus lapidatus fuit, unius lapidis pars in monasterio Sancti-Petri-Uiui conseruatur.

De sancto Paulo et de cathedra Petri.

Supradicto anno Ascensionis Domini, Paulus a Xpisto de celo uocatus fuit; Iacobusque, frater Iohannis, decollatus fuit; Petrus, Apostolorum princeps, in carcerem missus; Herodes ab angelo percussus; Paulus et Barnabas, in predicatione Euuangelii, a Spiritu sancto segregantur; et dispersa est Ecclesia fidelium, que erat Iherosolimis, et Apostoli cum discipulis gentibus predicauerunt.

Tunc beatissimus Petrus descendit Anthyochiam cum maxima parte discipulorum, inter quos beatus Sauinianus et Potentianus sanctus affuerunt. Beatissimus Petrus Antheothenis predicare non cessabat et multos ad Dominum conuertebat. Per septenos annos rexit Anthyochie Ecclesiam, et sic Anthyotheni primi xpistiani uocati sunt.

Dum uero Anthyochie predicaret, in contumeliam nominis xpistiani, summitatem eius capitis abraserunt, quod post modum omni clero traditur in honorem. Demum Theophilus, princeps ciuitatis, fecit illum cum multis discipulis uinculari. Et dum esset in carcere, Paulus, qui familiaris erat principi, de eiusdem sancti Petri sanctitate et honestate multa dixit, asserens quod, si eum uellet dimittere, suum posset filium suscitare. Erant autem tredecim anni, postquam filius Theophili defunctus fuerat. Sub hac igitur sponsione, Theophilus permisit Paulum ad Petrum ingredi. Dixitque Paulus Petro quomodo resuscitationem filii principis

[redacted]

martyr sont conservées dans sa cathédrale de Sens. Et un fragment d'une des pierres, avec lesquelles il fut lapidé, est gardé au monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Saint Paul et la chaire de Pierre.

L'année ci-dessus citée de l'Ascension du Seigneur, Paul fut appelé par le Christ du haut du ciel; Jacques, frère de Jean, fut décollé; Pierre, le prince des Apôtres, mis en prison; Hérode fut frappé par un ange; Paul et Barnabé, détachés par ordre de l'Esprit-Saint pour prêcher l'Evangile; l'Eglise des fidèles qui était à Jérusalem fut dispersée, et les Apôtres, avec les disciples, prêchèrent les Gentils.

Alors le bienheureux Pierre descendit à Antioche avec la plupart des disciples, parmi lesquels se trouvèrent le bienheureux Savinien et saint Potentien. Le bienheureux Pierre ne cessait de prêcher à Antioche, et il en convertissait beaucoup au Seigneur. Pendant sept ans, il gouverna l'Eglise d'Antioche, et, pour cette raison, les habitants de cette ville furent appelés les premiers chrétiens.

Dans le cours de ses prédications à Antioche, on lui rasa le sommet de la tête, par mépris pour le nom de chrétien. Depuis lors, la tonsure fut considérée comme marque d'honneur dans tout le clergé. Enfin Théophile, prince de la cité, le fit jeter dans les fers, avec un grand nombre de ses disciples. Et pendant qu'il était en prison, Paul, qui était familier du prince, lui fit un grand récit de la sainteté et de la vertu du même saint Pierre, affirmant que s'il voulait le relâcher, il pourrait ressusciter son fils. Or il y avait treize ans que le fils de Théophile était mort. Sur cette promesse, il permet donc à Paul d'aller trouver Pierre. Et

spopondisset. Cui Petrus : « Grandem rem promisisti. » Tamen cum Petrus, de carcere eductus, pro eo defuncto orasset, continuo resurrexit. Tunc princeps et multi alii Domino Ihesu crediderunt, et gloriosam ecclesiam Domino saluatori construxerunt, quam beatissimus Petrus consecrauit. In ecclesie uero medio, excelsam cathedram Anthiotheni collocantes, Petrum decenter, cum omni reuerentia et honore, exaltauerunt laudantes Dominum Ihesum Xpistum. Inibi beatissimus Petrus septem annis sedit.

De Tyberio imperatore.

Anno ab Incarnatione Dominica xxx, obiit Tyberius, Romanorum imperator : cui successit Gaius.

De morte Gaii.

Anno ab Incarnatione Dominica xxxv, obiit Gaius imperator ; cui successit Claudius.

De beato Petro ueniente Rome et de quibusdam aliis.

Anno Incarnationis Dominice xli, beatissimus Petrus, Anthyochie ordinatis ecclesiasticis ministris, catholicaque fide inibi confirmata, anno secundo Claudii imperatoris, uenit Romam , cum discipulis multis ; et Paulus in Gretiam , cum aliis ; et ceteri Apostoli, per diversas mundi nationes, nomen Domini predicabant.

Paul exposa à Pierre comment il avait promis qu'il ressusciterait le fils du prince : « Tu as fait là une bien « grande promesse, lui dit Pierre. » Cependant, lorsqu'il fut sorti de prison, il pria pour le défunt qui ressuscita aussitôt. Alors le prince et beaucoup d'autres crurent au Seigneur Jésus, et élevèrent au Seigneur Sauveur une magnifique église que consacra le bienheureux Pierre. Et les habitants d'Antioche, plaçant au milieu de l'Eglise une chaire élevée, y firent monter Pierre avec toute sorte de respect et d'honneur, en chantant les louanges du Seigneur Jésus-Christ. Et pendant sept années Pierre occupa ce siége.

De l'empereur Tibère.

L'an 30 de l'Incarnation du Seigneur, mourut Tibère empereur des Romains ; Caius lui succéda.

Mort de Caius.

L'an 35 de l'Incarnation du Seigneur, mourut l'empereur Caius ; Claude lui succéda.

Arrivée du bienheureux Pierre à Rome, etc.

L'an 41 de l'Incarnation du Seigneur, le bienheureux Pierre, après avoir ordonné à Antioche des ministres pour les églises et y avoir affermi la foi catholique, la deuxième année du règne de l'empereur Claude, vint à Rome accompagné de nombreux disciples ; Paul se rendit en Grèce avec d'autres, et le reste des Apôtres prêchait le nom du Seigneur aux diverses nations du monde.

De Assumptione beate Marie.

Anno ab Incarnatione Dominica xlii, Petro Rome in cathedra iam suscepto, illo tempore, beatissima uirgo Maria, mater Domini, in domo iuxta montem Syon cum multis bonis mulieribus et uirginibus tunc manebat. Et illam beatus Ihoannes Euangelista, quamuis in remotis partibus predicaret, sepius uisitabat. Illa uero Domina loca filii sui, uidelicet: Baptismi, Ieiunii, Passionis, Sepulture, Resurrectionis et Ascensionis deuotione sedula consueuerat uisitare, et ix annis post Ascensionem Domini superuixit.

Die igitur quadam, dum in desiderium filii cor suum uehementer accenderetur, angelus ad eam dixit: « Filius « tuus te matrem expectat. » Cui uirgo Maria: « Obsecro ut, antequam moriar, Apostolos insimul uideam, et ut anima mea, de corpore exiens, nullum uideat malignum « spiritum. » Cui angelus: « Ecce Apostoli ad te congre- « gabuntur et malignos spiritus cur metuis, cum caput « dyaboli omnino contriueris? » His dictis, angelus discessit et splendidissimam palmam reliquit. Et factum est, dum Ihoannes in Ephesum predicaret, subito a nube deportatus, domum uirginis introiuit. Petrus uero et ceteri Apostoli, a locis, ubi erant, in nubibus rapiuntur, et coram Maria et uirgine Iohanne collocantur. Qui uidentes se inuicem congregatos mirabantur dicentes: « Que est causa propter quam Dominus nos congre- « gauit? » Quibus Iohannes: « Domina nostra est de « corpore recessura. » Cum autem beata Maria, uirgo et mater, omnes Apostolos uidisset insimul congregatos, Dominum benedixit. Erat autem sanctus Iacobus,

[redacted]

Assomption de la bienheureuse Marie.

L'an 42 de l'Incarnation du Seigneur, Pierre siégeant déjà dans la chaire de Rome, la bienheureuse vierge Marie, mère du Seigneur, demeurait dans une maison située près de la montagne de Sion, avec un grand nombre de saintes femmes et de vierges; et le bienheureux Jean l'Évangéliste, bien qu'il prêchât dans des pays éloignés, la visitait souvent. Cette pieuse mère avait coutume de parcourir avec une religieuse dévotion les lieux témoins du Baptême, du Jeûne, de la Passion, de la Sépulture, de la Résurrection et de l'Ascension de son fils, et elle vécut encore neuf ans après l'Ascension du Seigneur.

Un jour que son cœur brûlait du désir de voir son fils, un ange lui dit : « Mère, votre fils vous attend. » Et la vierge Marie lui répondit : « Puissé-je avant de mourir voir ensemble tous les Apôtres réunis ! Puisse mon âme en quittant mon corps ne voir aucun esprit malin ! » « Voici, reprit l'ange, que tous les Apôtres seront réunis auprès de vous ; mais pourquoi craignez-vous les esprits malins, vous qui avez écrasé la tête du démon ? » Cela dit, l'ange s'éloigna, et lui laissa une palme resplendissante. Et il arriva que Jean, pendant qu'il prêchait à Ephèse, fut subitement emporté dans une nuée, et introduit dans la demeure de la vierge. D'un autre côté, Pierre et les autres Apôtres furent enlevés dans des nuées des lieux où ils se trouvaient et transportés auprès de la vierge Marie et de Jean. Et en se voyant réunis, ils étaient pleins d'admiration, disant : Pour quelle raison le Seigneur nous a-t-il réunis ? Et Jean leur dit : Notre-Dame va quitter son corps mortel. Et lorsque la bienheureuse Marie, vierge et mère, eut vu tous les Apôtres réunis, elle bénit le Seigneur.

frater Iohannis, iam martyrio coronatus. In medio siquidem ceterorum Apostolorum consedit uirgo Maria, ardentibus lampadibus. Circa uero tertiam noctis horam, uenit Ihesus cum angelis et celorum ordinibus. Apostoli autem uiderunt animam uirginis Marie tanti esse candoris, ut nulla mortalium lingua posset affari. Tres uirgines corpus eius lauauerunt; quod tanta claritate resplenduit, ut tangi posset, sed non uideri. Apostoli corpus sacrum super feretrum posuerunt. Iohannes palmam quam angelus reliquerat deportabat; Petrus et Paulus ferebant cum feretro sanctum corpus; ceteri apostoli referebant Domino dignas laudes. Veniente Domino Ihesu cum multitudine angelorum, assumpta est Maria, uirgo et mater, in celum, et exaltata est super choros angelorum.

Vestimenta uero ipsius dicuntur ad consolationem uirginum qui secum manebant et fidelium futurorum in tumulo remansisse absque sui corporis visione.

De uestimentis beate Marie uirginis.

De illis sacratissimis uestimentis conseruantur portiuncule in monasterio Sancti-Petri-Uiui. Virgines siquidem deuotissime, que cum ea, dum viuebat, manebant, de capillis ipsius Dei genitricis, uirginis, collegerunt et cum omni reuerentia conseruabant. Ad prosequendam cronicam reuertamur.

De beato Petro Rome reuerso.

Assumpta beata Maria in celum et super choros angelorum sollempniter exaltata, beatus Petrus Rome rediit, Paulus in Gretiam, et ceteri ad opus inceptum, videlicet

[redacted]

Saint Jacques, frère de Jean, avait déjà reçu la couronne du martyre. La vierge Marie s'assit donc au milieu des Apôtres à la clarté des lampes. Vers la troisième heure de la nuit, Jésus vint avec les anges et les ordres du ciel, et les Apôtres virent l'âme de la vierge Marie d'une blancheur si resplendissante qu'aucune langue mortelle ne pourrait l'exprimer. Trois vierges lavèrent son corps qui brillait d'un tel éclat qu'on pouvait le toucher mais non pas le voir, et les Apôtres placèrent le corps sacré sur un brancard. Jean portait la palme que l'ange avait laissée ; Pierre et Paul portaient le brancard et le saint corps ; les autres Apôtres rendaient au Seigneur de justes actions de grâce. Le Seigneur Jésus vint avec une légion d'anges, et Marie, vierge et mère, fut enlevée au ciel et élevée au-dessus des chœurs des anges.

On dit que ses vêtements, pour la consolation des vierges qui avaient demeuré avec elle et des fidèles à venir, restèrent dans son tombeau, malgré la disparition de son corps.

Des vêtements de la bienheureuse vierge Marie.

On conserve quelques parcelles de ces très-saints vêtements dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Et les très-pieuses vierges qui demeuraient avec elle, tandis qu'elle vivait, recueillirent des cheveux de la vierge mère de Dieu, et les conservaient avec grande vénération. Revenons à la suite de notre chronique.

Retour du bienheureux Pierre à Rome.

Après l'assomption de la bienheureuse Marie, qui fut enlevée solennellement au ciel, et élevée au-dessus des chœurs des anges, le bienheureux Pierre revint à Rome,

ad predicandum gentibus et uniuersas mundi natione in fide catholica confirmandas. Rome tunc Claudiu imperabat. Et Petrus, inibi sedens primus papa, euuan gelium predicando Romanis, fundauit Ecclesiam, predi cationem signis et uirtutibus confirmando.

De sancto Sauiniano et sancto Potentiano.

Verum cum beatus Petrus Rome fidei fundament collocasset, noluit alias nationes diutius expertes ess quum audierat a Domino: « Ite, predicate ewangeliur « omni creature. » Sed quia singula regioni loca pe se ipsum uisitare non poterat, et ad ea que Rome plan tauerat excolenda in longum necessarius erat, presertir cum malignus spiritus, per Symonem magum, assiduo contra fideles dolos et machinamenta pestifera commoue ret, decreuit ipse, Rome, contra hostem dimicando gregem Domini custodire et, ad externas et remota nationes edocendas, uiros sanctos et Spiritu sancto ple nos destinare.

Consilio igitur et decreto Spiritus sancti, conuocaui sanctos Sauinianum et Potentianum cum Altino, et eo leniter commonuit ut Galliarum gentem, fortem et fero cem, armis precincti diuinis, expeterent, et ad uian ueritatis ab errore conuerterent, templa subuerterent ecclesias construerent, ydola confrigerent et crucen Domini exaltarent.

Quibus auditis, sancti uiri retractantes secum ea qu

[redacted]

Paul en Grèce, et tous les autres à la poursuite de leur entreprise, savoir, la prédication des gentils et l'affermissement de toutes les nations du monde dans la foi catholique. Alors Claude empereur était à Rome, et Pierre, qui y siégeait comme premier pape, prêchait l'évangile aux Romains et fondait l'Eglise, confirmant sa prédication par des miracles et par ses vertus.

Saint Savinien et saint Potentien.

Or, quand le bienheureux Pierre eut jeté, à Rome, les fondements de la foi, il ne voulut point en priver plus longtemps les autres nations, parce qu'il avait entendu le Seigneur dire : « Allez, prêchez l'évangile à toute créa« ture. » Mais comme il ne pouvait, par lui même, visiter chaque province de l'Empire, et que sa présence à Rome était encore longtemps nécessaire, pour y cultiver l'arbre qu'il avait planté, surtout à un moment où le malin esprit, par l'intermédiaire de Simon le magicien, excitait contre les fidèles des ruses continuelles et des machinations pernicieuses, il résolut de rester à Rome, pour y combattre l'ennemi et garder le troupeau du Seigneur, et de faire instruire les nations étrangères et éloignées par des hommes saints et remplis du Saint-Esprit.

D'après l'avis et l'ordre du Saint-Esprit, il appelle donc saint Savinien, saint Potentien et saint Altin ; d'un ton plein de douceur, il enflamme leur zèle : « Allez « chez les Gaulois, nation courageuse et fière ; et revêtus « des armes divines, ramenez-les de l'erreur dans le « sentier de la vérité, renversez les temples, édifiez des « églises, brisez les idoles, exaltez la croix du Sei« gneur. »

En l'entendant, ces saints hommes repassent en eux-

prius a Domino audierant : « Euntes in mundum, predi« cate euuangelium omni creature, » recolentes etiam linguarum omniperitiam cum aliis discipulis visitatione Sancti-Spiritus attributam, non fecerunt animas suas pretiosiores seipsis ; sed ammonitis principis Apostolorum adquiescentes, susceperunt mandatum, rogantes sanctissimum Petrum humiliter ut pro eis attentius peroraret.

Beatissimus uero Petrus, post dultia colloquia, dans orationem, imposuit eis manus, et dato osculo pacis, sanctoque Sauiniano ad ordines sacros archipresulatus ordinato, eos a se dimisit, pecunia uacuos, sed benedictione locupletes et gratia salutari.

Qui dum pertransirent Ytaliam, quosdam in itinere baptizauerunt. Tandem ad Gallias peruenientes, audierunt Metropolim Senonum pre ceteris urbibus esse nobiliorem ; decreuerunt quod fatilius Domino membra subiugarent, si caput in primis subicere possent. Tunc Senonis accedentes, in uico, qui Viuus dicitur, permanserunt, et ibi multos baptizauerunt, inter quos fuerunt sancti Serotinus et Eodaldus quos postmodum beatus Sauinianus ad diaconatus ordinauit ordines. Hospitem uero suum cum familia sua et paruo filio baptizauit.

Erat siquidem in eodem uico ydolorum templum quod, proiectis ydolis, sanctus Sauinianus, in honore Saluatoris ecclesiam consecrauit. Deinde urbem ingrediens, Ihesum, ciuibus ante incognitum, nuntiauit et multos baptizauit. In murisque ciuitatis signacula sancte crucis propriis manibus impressit, que adhuc in magnis lapidibus apparent.

mêmes ce qu'ils avaient entendu dire autrefois au Seigneur: « Allez dans le monde et prêchez l'Evangile à « toute créature. » Se rappelant aussi qu'ils avaient reçu avec les autres disciples la connaissance de toutes les langues en recevant le Saint-Esprit, ils n'estiment point trop grand le sacrifice de leur vie; et se rendant aux avis du prince des Apôtres, ils acceptent sa mission, suppliant humblement le très-saint Pierre de prier pour eux avec plus de ferveur.

Or, après ce doux entretien, le bienheureux Pierre se met en prière, leur impose les mains,et leur donne le baiser de paix ; puis il confère à saint Savinien les ordres sacrés d archevèque, et les renvoie pauvres d'argent, mais riches de bénédiction et de grâce du salut.

Dans leur voyage à travers l'Italie, ils donnent à plusieurs le baptême. Enfin arrivés dans les Gaules, ils apprennent que la métropole de Sens l'emporte sur toutes les autres villes par son illustration ; et, comprenant qu'ils soumettraient plus facilement les membres au Seigneur, si d'abord ils pouvaient soumettre la tête, ils se rendent à Sens et s'établissent dans le bourg qu'on appelait le Vif. Là ils baptisent un grand nombre d'habitants , parmi lesquels se trouvent saint Sérotin et saint Eodald, à qui bientôt après le bienheureux Savinien conféra l'ordre du diaconat. Il baptise aussi son hôte, les gens de sa maison et son jeune fils.

Or il y avait, dans le même bourg, un temple de faux dieux ; saint Savinien en renverse les idoles et le transforme en une église qu'il consacre en l'honneur du Sauveur. Puis il entre dans la ville, annonce aux habitants Jésus qu'ils ne connaissaient pas auparavant, et en baptise un grand nombre. Sur les murs de la ville, il imprime de ses propres mains le signe de la croix, et encore aujourd'hui les grosses pierres en portent les traces.

Delegauit postmodum beatus Sauinianus Aurelianis sanctum Altinum cum Eodaldo. Ibi sanctus Altinus multos baptizauit et eis ecclesiam in honore sancti Stephani consecrauit et in ea ministros ecclesiasticos ordinauit.

Post hec Carnotum uenit; ibi similiter multos baptizauit et eis ecclesiam infra muros ciuitatis in honore Dei matris et uirginis dedicauit, ministrosque ecclesiasticos ordinauit. Quod audiens, Quirinus sanctos in carcerem misit, ubi multas consolationes fidelium habuerunt; mortuoque Quirino, sancti a carcere liberantur, et postmodum Parisius deuenerunt, ubi multos baptizantes ad Dominum conuerterent. Deinde ad uicum, qui Christiolus dicitur, peruenerunt, et multos ibi baptizauerunt et eis ecclesiam dedicauerunt. Hoc audiens, Agrippinus, preses, duos nobiles ad fidem conuersos, sanctos uidelicet Agoaldum et Glibertum cum multis aliis martyrio coronauit. Sancti uero Altinus et Eodaltus Senonis sunt reuersi.

At uero sancti Potentianus et Serotinus Trecis, illo tempore, fuerunt, ubi multos baptizauerunt, et eis ecclesiam, in honore Apostolorum Petri et Pauli, consecrauerunt, qui iam Rome passi fuerant sub Nerone, tertio kalendas iulii, quinta feria, uel secundum quosdam, sexta feria, qua sepulti fuerunt.

De passione Petri et Pauli et de sancta Petronilla, virgine.

Annis viginti quinque in cathedra papatus sedit beatissimus Petrus, et mense uno et diebus septem; cui iunctus fuerat beatus Paulus, doctor gentium, ad sola-

[redacted]

Peu de temps après, le bienheureux Savinien délègue à Orléans saint Altin avec Eodald ; là saint Altin baptise une foule d'habitants et consacre pour eux une église en l'honneur de saint Etienne, et y ordonne des ministres pour le culte.

Puis il se rend à Chartres, y baptise de même un grand nombre d'habitants, y dédie pour eux une église au pied des murs de la ville, en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, et y ordonne des ministres du culte. A cette nouvelle, Quirinus fait mettre les saints en prison : là les fidèles leur apportent toute espèce de consolations, et à la mort de Quirinus, les mettent en liberté. Bientôt ils arrivent à Paris, où ils convertissent au Seigneur une grande multitude qu'ils baptisent ; de là ils se rendent au bourg appelé Créteil, y baptisent un grand nombre d'habitants et consacrent pour eux une église. En apprenant toutes ces conversions, le gouverneur Agrippinus couronna du martyre deux nobles habitants convertis à la foi, saint Agoald et saint Glibert, et une foule d'autres. Quant à saint Altin et à saint Eodald, ils regagnèrent Sens.

Dans le même temps, saint Potentien et saint Sérotin se rendirent à Troyes, où ils baptisèrent beaucoup d'habitants et consacrèrent pour eux une église en l'honneur des Apôtres Pierre et Paul, qui déjà avaient souffert le martyre à Rome, sous Néron, le jeudi 3 des kalendes de juillet, ou, selon quelques uns, le vendredi, jour où ils furent ensevelis.

Martyre de Pierre et de Paul. — Sainte Pétronille, vierge.

Le bienheureux Pierre siégea, dans la chaire papale, vingt-cinq ans un mois et sept jours ; il s'était adjoint le bienheureux Paul, le docteur des nations ; c'était

tium et predicationi augmentum, anno dominice Incarnationis sexagesimo uno, et undecim annis cum ipso beato Petro Paulus Rome fuit, et decimo secundo anno, cum eo passus fuit. Beatissimus uero Petrus, ante uocationem suam, uxoratus fuit, et relictis omnibus, secutus est Saluatorem. Tamen legitur, in Itinerario sancti Clementis, quod quamuis uxor sua et filia ipsum, post Ascensionem, sequerentur, tamen castissime uixit, utpote quod ceteros caste uiuere edocebat.

Petrus, princeps Apostolorum, inter ceteros Apostolos maioris fervoris extitit. Scire proditorem Domini noluit. Sicut dicit Augustinus : « Si Petrus proditorem Ihesu « sciuisset, eum dentibus discerpisset. » Et Crisotomus : « Si Iohannes proditorem nominasset, protinus eum « protinus trucidasset Petrus. »

Super aquas ad Dominum iuit; a Domino uocatus fuit; claues celorum a Domino accepit; pascendas oues a Domino suscepit; claudum cum Iohanne sanauit; filium principis Anthyochie suscitauit; Anthyochiam Domino dedicauit; alibi quinque milia hominum predicatione uno die conuertit; Ananie et Saphyre mortem predixit; Eneam curauit; Cornelium baptizauit; Tabitam suscitauit; umbra sui corporis infirmos sanauit; ab Herode incarceratus, per angelum liberatur; in papatu castissime et sobrie uiuebat; panis sibi solius cum oliuis et raro cum oleribus in usu erat. Indumentum sola tunica cum pallio.

pour lui une consolation et un moyen d'étendre la prédication. L'an 61 de l'Incarnation du Seigneur, il y avait onze ans que Paul était à Rome avec le bienheureux Pierre ; et la douzième année, il souffrit avec lui encore le martyre. Or, avant sa vocation, le bienheureux Pierre avait été marié, et il avait tout laissé pour suivre le Sauveur. Toutefois on lit, dans l'Itinéraire de saint Clément, que sa femme et sa fille le suivirent après l'Ascension, et que, cependant, il vivait avec tant de chasteté, qu'il enseignait aux autres à vivre chastement.

Pierre, le prince des Apôtres, était au milieu des autres Apôtres de la plus grande ferveur ; il ne voulut point savoir qui trahirait le Seigneur. Comme dit saint Augustin : « Si Pierre eût connu celui qui devait trahir « Jésus, il l'eût déchiré avec ses dents ; » et Chrysostome : « Si Jean eût nommé le traitre, Pierre l'eût aussitôt massacré. »

Il alla près du Seigneur en marchant sur les eaux ; il fut appelé par le Seigneur ; il reçut du Seigneur les clefs du ciel ; il fut chargé par le Seigneur de paître ses brebis ; avec Jean, il guérit un boiteux ; il ressuscita le fils du prince d'Antioche ; il dédia Antioche au Seigneur ; ailleurs, en un seul jour, il convertit cinq mille hommes dans une prédication ; il prédit la mort d'Ananie et de Saphyre ; il guérit Enée ; il baptisa Corneille ; il ressuscita Tabite ; par l'ombre de son corps, il guérit des malades ; emprisonné par Hérode, il fut délivré par un ange ; pendant son pontificat, il vivait avec la plus grande chasteté et avec sobriété ; il ne mangeait habituellement que du pain et des olives, rarement des légumes. Pour habillement, il n'avait qu'une seule tunique et un manteau.

De sancta Petronilla, filia beati Petri.

Cum eodem sanctissimo Petro filia sua Rome uenit sancta uirgo Petronilla, et infirmata fuit paralitica iacens. Vna die, Nereus et Achilleus sancti, postea martyres, et Marcellus, cum apud Dominum papam Petrum cenarent, contigit ut Tytus, qui cum eis erat, diceret Petro : « Cum uniuersi sanentur a te infirmi, « quare Petronillam uirginem, filiam tuam, paraliticam « iacere permittitis ? » Apostolus ait : « Sic expedit ei. » Sed ne existimaretur impossibilitas incolumitatis eius, dixit ad eam : « Petronilla, filia mea, surge, ministra « nobis. » Et statim surrexit. Ministerioque expleto, iussit eam Apostolus redire ad grabbatum. Illa uero, in Dei timore perfecta, postea sanata est, et multis egrotantibus contulit sanitatem. Et quum nimis spetiosa erat, uenit ad eam Flactius, comes, ut eam sibi acciperet in uxorem. Cui Petronilla ait : « Ad puellam in hymen « cum militibus armatis uenisti ; si uxorem me habere « uis, fac matronas et uirgines ad me uenire et non homi« nes. » Factum est autem ut, trium dierum accepto spatio, sancta Petronilla ieiuniis et orationibus se posuit. Habebat autem secum sanctam Feliculam, uirginem, collactaneam suam, in Dei timore perfectam. Tertio itaque die uenit ad eam sanctus Nichomedes, presbyter, secum deferens sacramentum, uidelicet corpus Xpisti. Virgo uero Petronilla, mox ut Xpisti sacramentum accepit, reclinans se in lecto, emisit spiritum, quem angeli susceperunt. Factumque est ut matrone et uirgines, que fuerant a comite adducte, exequias sancte Petronille uirginis perfecerunt.

Sainte Pétronille, fille du bienheureux Pierre.

Avec ce même très-saint Pierre, sa fille, la sainte vierge Pétronille vint à Rome et tomba malade d'une paralysie. Un jour saint Nérée et saint Achille, qui depuis furent martyrs, dînaient avec Marcel chez le seigneur Pierre, le pape, et il arriva que Tytus, qui était avec eux, dit à Pierre : « Puisque tu guéris tous les mala- « des, pourquoi laisses-tu la vierge Pétronille, ta fille, « ainsi étendue sur son lit de paralytique ? » « C'est pour « son bien, » dit l'Apôtre ; mais afin de ne pas laisser croire cette guérison impossible : « Pétronille, lui dit-il, lève-toi, « ma fille, et sers-nous. » Et aussitôt elle se leva, et quand elle eut rempli son service, l'Apôtre lui ordonna de retourner à son lit. Et lorsqu'elle fut arrivée à la perfection dans la crainte du Seigneur, elle fut guérie et apporta la santé à beaucoup de malades. Et comme elle était d'une rare beauté, le comte Flactius se présenta à elle, et voulut l'obtenir comme épouse. Et Pétronille lui dit : « Tu viens auprès d'une jeune fille, pour l'épouser, « avec des soldats en armes ; si tu veux m'avoir pour « femme, envoie-moi des mâtrones et des vierges, et « non pas des hommes. » Et pendant l'espace de trois jours, sainte Pétronille se mit à jeûner et à prier. Elle avait avec elle sainte Félicule, sa sœur de lait, vierge qui était arrivée à la perfection dans la crainte de Dieu. Le troisième jour, le saint prêtre Nicodème vint donc à elle, apportant avec lui le sacrement, c'est-à-dire le corps du Christ. Or aussitôt que la vierge Pétronille eut reçu le sacrement du Christ, elle s'inclina sur son lit et exhala son âme que reçurent les anges. Et il arriva que les matrones et les vierges amenées par le comte célébrèrent les funérailles de sainte Pétronille.

De predicatoribus, quos misit sanctus Petrus per mundum, post sanctos Sauinianum et Potentianum.

Circa hec tempora beatissimus Petrus misit per quasdam mundi partes alios predicatores: Mettis, videlicet sanctum Clementem, Romane reipublice patricium; Tullensibus, sanctum Mansuetum; Remis, Spetium et Sisinium ; Chatalamis, Mesminum ; Treueris et Colonie, Eucharium, Valerium et Maternum, et alios multos qui, luce ueritatis, infidelitatis tenebras in diuersis mundi partibus depulerunt.

Inter quos affuit beatus Martialis quem beatus Petrus misit ad predicandum, tradens ei sotium, ut in libro uite auree continetur. Et dum iret sanctus Martialis cum sotio ad uigenti dietas, defunctus est socius beati Martialis. Quo sepulto, idem Martialis ad beatissimum Petrum rediit et mortem sui sotii nuntiauit. Tunc beatus Petrus, papa, eidem baculum tradidit precipiens ut ad socium iret, et baculum super corpus poneret. Quod et fecit Martialis, et tunc sotius, qui per quadraginta dies mortuus fuerat, resurrexit, et cum eodem Martiali predicationis offitium adimpleuit.

De sancto Paulo.

Anno ab Incarnatione dominica sexagesimo primo, beatus Paulus Rome uenit ad sanctissimi Petri solatium et augmentum ; pro ueritate multa passus est quas scripsit beatus Hylarius : in Philipis, uirgis ceditur, in carcere ponitur, ligno pedibus affligitur ; in Listris, lapidatur ; in Ychonio et Thesalonica, ab iniquis persequitur ;

Des prédicateurs qu'envoya saint Pierre par le monde après saint Savinien et saint Potentien.

Vers ce temps-là, le bienheureux Pierre envoya, dans certaines parties du monde, d'autres prédicateurs, savoir : à Metz, saint Clément, patricien de la république romaine ; à Tulle, saint Mansuy ; à Reims, Spetius et Sisinnius ; à Châlon, Mesmin ; à Cologne et à Trèves, Euchère, Valère et Materne et une foule d'autres qui, avec le flambeau de la vérité, chassèrent de diverses parties du monde les ténèbres de l'erreur.

Parmi eux se trouva le bienheureux Martial que le bienheureux Pierre envoya prêcher, lui donnant un compagnon, comme on le lit dans le livre de la légende dorée. Et comme saint Martial et son compagnon arrivaient à la vingtième journée de marche, le compagnon du bienheureux Martial mourut. Et après l'avoir enseveli, le même Martial revint auprès du bienheureux Pierre et lui apprit la mort de son compagnon. Alors le bienheureux Pierre, pape, lui donna son bâton, lui recommandant d'aller auprès de son compagnon, et de poser ce bâton sur son corps. Ce que fit Martial, et alors son compagnon, qui était mort depuis quarante jours, ressuscita et remplit avec le même Martial le ministère de la prédication.

Saint Paul.

L'an 61 de l'Incarnation du Seigneur, le bienheureux Paul vint à Rome apporter au très-saint Pierre aide et consolation. Il souffrit pour la vérité bien des maux, comme le bienheureux Hilaire l'a écrit : A Philippes, il est battu de verges, il est jeté en prison, il a les pieds liés dans des entraves ; à Lystre, il est lapidé ; à

in Epheso, feris datur ; in Damasco, per sportam a muro deponitur ; in Iherusalem, sistitur, ceditur, ligatur, insidiatur ; in Cesarea clauditur, criminatur, et nauigans in Ytaliam, periculo dirigitur. Quemdam contractum, in Listris, erexit ; Patroclum, qui de fenestra corruit et expirauerat, suscitauit, et multa alia miracula et bona fecit ; epistolas utiles scripsit ; doctor gentium extitit, in omnibus utilis et fidelis.

Passio sanctorum Petri et Pauli.

Post multos labores, Apostoli Petrus et Paulus Symonem magum orationibus coram Nerone destruxerunt. Quibus Nero dixit : « Suspecto animo me fecistis, « propterea malo exemplo vos perdam. » Deditque eos in manibus Paulini ; et Paulinus tradidit eos in custodia Mamertini ; sub cura militum Processi et Martiniani, quos Petrus ad fidem Xpisti conuertit. Vnde carcerem apperuerunt, et Apostolos liberatos dimiserunt. Rogabant ergo fratres Petrum ut inde recederet, et cum discedere nollet, tamen precibus deuictus abscessit. Et cum uenisset ad portam ubi dicitur Sancta-Maria-ad-passus, vidit sibi Xpistum occurrentem et ait : « Domine, « quo vadis ? » Cui Dominus : « Venio Romam iterum « crucifigi. » Quo audito, Petrus rediit ; cumque hec fratribus retulisset, a ministris Neronis capitur et prefecto Agrippe presentatur. Tunc Petrus, tanquam alienigena, iussus est crucifigi ; et Paulus, tanquam ciuis, decollari. Quis non fleret pro sententia in eos lata ? Columpnis celi et mundi ligatis ad supplitium, quis fidelium esset absque gemitu et ploratu ? Tunc ait Paulus

Icone et à Thessalonique, il est persécuté par les méchants ; à Ephèse, il est livré aux bêtes ; à Damas, il est descendu du haut des murs dans une corbeille ; à Jérusalem, il est arrêté, battu, chargé de fers et calomnié ; à Césarée, il est emprisonné et traduit devant les tribunaux ; et, s'embarquant pour l'Italie, il fait une traversée périlleuse. A Lystre, il redresse un homme contrefait ; il ressuscite Patrocle qui était tombé d'une fenêtre et en était mort ; il fit encore beaucoup de miracles et de bonnes œuvres : il écrivit des épîtres utiles ; il vécut en docteur des nations, utile et fidèle en tout.

Martyre de saint Pierre et de saint Paul.

Après de nombreux travaux, les Apôtres Pierre et Paul, par leurs prières, et en présence de Néron, causèrent la mort de Simon le magicien ; et Néron leur dit : « Vous m'êtes devenus suspects, aussi je veux que votre mort soit un terrible exemple. » Et il les remit entre les mains de Paulin, et Paulin les enferma dans la prison Mamertine, sous la garde des soldats Processus et Martinien, que Pierre convertit à la foi du Christ. Aussi ils ouvrirent la prison et renvoyèrent les Apôtres en liberté. Or les frères suppliaient Pierre de sortir de ce lieu, et il ne le voulait point ; mais enfin vaincu par leurs prières, il sortit. Et lorsqu'il arriva à la porte où se trouve Sainte-Marie-aux-Pas, il vit le Christ qui venait à sa rencontre et il lui dit : « Où allez-vous Seigneur ? » Et le Seigneur : « Je viens à Rome pour pour y être crucifié « une seconde fois. » A ces mots, Pierre s'en retourna; et comme il racontait cela aux frères, les envoyés de Néron s'emparèrent de lui et le menèrent en présence du préfet Agrippa. Pierre, comme étranger, fut condamné à être crucifié, et Paul, comme citoyen romain à être dé-

Petro : « Pax tecum, fundamentum ecclesiarum et pas- « tor ouium Xpisti ! » Petrus dicebat : « Vade in pace, « predicator ueritatis, et doctor gentium ! » Cum autem elongassent eos ab inuicem, Dyonisius preerat, episcopus Parisiensis, qui scripsit hoc ; secutus est Paulum cuius discipulus erat. Non enim eodem vico occiderunt eos.

Dum Paulus ad decollationem duceretur, dixerunt ei tres milites : « Dic nobis, Paule, quis est ille rex quem « tam diligis, quamuis nobis inuisibilis, et pro eo mori « uis ? » Tunc Paulus tantum eis eundo predicauit, quod ad fidem ipsos conuertit. Dixeruntque ei milites : « Liber recede, quia bonus es. » Dixit Paulus : « Non « fugiam ; non sum profugus, sed miles Xpisti. »

Illa hora, in porta Hostiensi, beato Paulo quedam matrona obuiauit, que dixit : « Sancte Paule, ora pro « me. » Cui Paulus : « Filia, commoda mihi velum tuum « et inde oculos meos ligabo, postea reddam tibi. » Quod sibi tradidit, et carnifices eam deridebant. Cum uero ad decollationem uenisset, flexis genibus, cum lacrimis orauit, et uelo oculos sibi ligauit. Tunc collum tetendit et decollatus est. Et uox de celo super ipsum, clara lingua hebraïca, insonuit. De eius uero uulnere lac exiuit habunde, et post hoc sanguis. In aere lux immensa emicuit, et de corpore odor suauissimus emanauit. Illa hora, sanguinis et lactis pars cum uelo colligitur, et matrone portatur et tradi-

capité. Qui pourrait retenir ses larmes devant une telle sentence portée contre eux ? En voyant les colonnes du ciel et du monde enchaînées, envoyées au supplice, quel fidèle retiendrait ses gémissements et ses pleurs ? Alors Paul dit à Pierre : « La paix soit avec toi, fondement de toutes les églises et pasteur des brebis du Christ. » Pierre répondait : « Va en paix, prédicateur de la vérité et docteur des nations. » Et lorsqu'on les eut éloignés l'un de l'autre, Denis, évêque de Paris, l'auteur de cet écrit, était présent ; et il suivit Paul dont il était le disciple, car on ne les fit pas mourir dans le même faubourg.

Pendant que l'on conduisait Paul au supplice, trois soldats lui dirent : « Dis-nous, Paul, quel est le roi que tu aimes tant, bien qu'il nous soit invisible, et pour lequel tu veux mourir ? » Alors dans le trajet, Paul leur fit une telle prédication qu'il les convertit à la foi. Et les soldats lui dirent : « Sois libre, et sauve-toi, car tu es bon. » Et Paul leur dit : « Je ne fuirai point ; je ne suis point un déserteur, mais un soldat du Christ. »

A cette heure même, à la porte d'Ostie, une matrone vint au-devant de Paul et lui dit : « Saint Paul, prie pour moi. » Et Paul : « Ma fille, prête-moi ton voile, je m'en banderai les yeux, puis je te le rendrai. Elle le lui donna, et les bourreaux se moquaient d'elle. Et lorsqu'il fut arrivé au lieu du supplice, il se mit à genoux, et pria en versant des larmes ; il se couvrit les yeux avec le voile, puis tendit la tête, et fut décapité. Et une voix du ciel se fit clairement entendre au-dessus de lui en langue hébraïque. De sa blessure s'échappa du lait en abondance puis du sang. Une vive lumière brilla dans l'air, et de son corps s'exhala l'odeur la plus suave. Sur l'heure même un peu de lait et de sang fut recueilli avec le voile, et

tur, quod ostendit populo a loco decollationis reuertanti.

Passio Petri.

Petrus autem, ut Leo scripsit, dum uenisset ad crucem ait : « Non sum dignus crucifigi ut Dominus meus, « ideo precor uos, crucem meam girate. » Tunc crucem uerterunt, et eum, uerso uestigio, crucifixerunt. Tunc populus uolebat Neronem et prefectum occidere et Apostolum liberare. Qui dixit eis : « Nolite passionem « meam impedire. » Tunc viderunt omnes, qui aderant, angelos Dei et gloriam eius. Tunc Petrus emisit spiritum. Tunc Marcellus et Apuleus, fratres, Petri discipuli, corpus eius aromatibus condientes sepelierunt.

In ipsa die, Petrus et Paulus sancto Dyonisio, sancte matrone qui uelum suum Paulo tradidit, omnibus fratribus Rome constitutis apparuerunt, scientibus et uidentibus multis Iudeis et Paganis. Ad cronicam nostrorum pontificum, sanctorum Sauiniani et Potentiani, reuertamur. Passi sunt uero Petrus et Paulus, ut predixi, anno Domini septuagesimo secundo.

Quo modo apparuerunt beato Sauiniano.

Eadem nocte sue passionis, sancti Petrus et Paulus sancto Sauiniano, Senonensi archiepiscopo, apparuerunt, suam passionem et consecutam gloriam intimantes. Mane facto, sanctus Sauinianus sanctos Potentianum et Altinum et ceteros discipulos aduocauit dicens : « Nouistis fratres karissimi, beatos Petrum et Paulum « passos fuisse, et sempiternam gloriam adeptos esse,

porté et remis à la matrone ; et elle le montra au peuple qui revenait du lieu du supplice.

Martyre de Pierre.

Or Pierre, comme l'a écrit Léon, arrivé près de la croix, dit : « Je ne suis point digne d'être crucifié comme mon Seigneur ; aussi, je vous en prie, placez ma croix le haut « en bas. » Ils renversèrent la croix, et ils le crucifièrent les pieds en haut. Et le peuple voulait tuer Néron et le préfet, et délivrer l'Apôtre. Et il leur dit : « Je vous « prie, ne vous opposez point à mon martyre. » Et tous ceux qui étaient présents virent les anges de Dieu et sa gloire. Et Pierre rendit l'esprit. Alors les deux frères, Marcellus et Apuleus, disciples de Pierre, embaumèrent son corps avec des aromates et l'ensevelirent.

Ce jour même, Pierre et Paul apparurent à saint Denis, à la sainte dame qui avait prêté son voile à Paul, et à tous les frères établis à Rome. Beaucoup de Juifs et de païens l'apprirent et en furent témoins. Revenons à la chronique de nos saints pontifes Savinien et Potentien. Pierre et Paul souffrirent, comme je l'ai dit, l'an 72 du Seigneur.

Comment saint Pierre et saint Paul apparurent au bienheureux Savinien.

La nuit même de leur martyre, saint Pierre et saint Paul apparurent à saint Savinien, archevêque de Sens, lui apprenant leur martyre et la gloire qui l'avait suivi. Le lendemain matin, saint Savinien appela saint Potentien, saint Altin et ses autres disciples, disant : « Apprenez, très-chers frères, que les bienheureux « Pierre et Paul ont souffert, et ont acquis la gloire

« et in certis inditiis intimasse; mihique preceperunt ut « in nomine Dei et ipsorum ecclesiam fatiamus. » Tunc, sicut predixi, misit Altinum et Eodaldum sanctos Aurelianis, Carnoto et Parisius, et sanctos Potentianum et Serotinum Trecis, ubi beatus Potentianus multos baptizauit, et ecclesiam in beatorum Apostolorum Petri et Pauli memoriam dedicauit, et in illa ministros ecclesiasticos ordinauit.

De sede romana, de sanctis Lino et Cleto.

Rome siquidem beatus Petrus dum sedebat, adiutores sibi adsciuit Linum et Cletum; non tamen potestatem ligandi atque soluendi eis tradidit, sed successori suo, Clementi, quem consecrauerat dum uiuebat. Linus et Cletus ministrabant exteriora; Petrus uero predicationi et orationi insistebat.

Linus igitur, natione Italus, sedit Rome, a beato Petro ordinatus, ipso Petro uiuente, annis undecim, mensibus tribus, diebus tredecim. Hic precepit iussu Petri ut mulier intret ecclesiam, velato capite; hic fuit, pro fide uera, martyrio coronatus.

Cletus, natione Romanus, sedit annis duodecim, mense uno, diebus decem, scripsit multos libros xpistiane fidei necessarios, martyr fuit. Hic primo posuit in litteris papalibus salutem et apostolicam benedictionem. Hic, suis scriptis, approbauit peregrinationes et maxime Rome, ubi peccata soluuntur et xpistiana fides docetur. Inter martyrium istius et beatum Clementem, in papatu exaltatum, computantur dies triginta.

« éternelle. Ils nous l'ont fait savoir par des signes « certains, et nous ont ordonné de bâtir une église « sous l'invocation de Dieu et la leur. » Alors, comme je l'ai dit, il envoya saint Altin et saint Eodald à Orléans, à Chartres et à Paris, et saint Potentien avec saint Sérotin à Troyes, où le bienheureux Potentien baptisa un grand nombre d'habitants, et dédia une église à la mémoire des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, dans laquelle il consacra des ministres du culte.

Du siége romain, de saint Lin et de saint Clet,

Pendant que le bienheureux Pierre siégeait à Rome, il se choisit pour aides Lin et Clet ; cependant il ne leur donna pas le pouvoir de lier et de délier ; mais il le transmit à son successeur Clément, qu'il consacra de son vivant. Lin et Clet administraient l'extérieur, Pierre s'attachait à la prédication et à la prière.

Lin, Italien de nation, siégea donc à Rome, ordonné par le bienheureux Pierre, et du vivant même de Pierre, onze ans trois mois treize jours. Par ordre de Pierre, il recommanda aux femmes de n'entrer à l'église que la tête voilée. Il fut couronné du martyre pour la vraie foi.

Clet, Romain de nation, siégea douze ans un mois dix jours ; il écrivit beaucoup de livres nécessaires à la foi chrétienne, et fut martyr. Le premier il plaça, dans les lettres papales, le salut et la bénédiction apostolique. Dans ses écrits, il approuva les pèlerinages, et surtout celui de Rome, où les péchés sont remis, et où la foi chrétienne est enseignée. Entre son martyre et l'exaltation du bienheureux Clément à la papauté, on compte trente jours.

De sancto Clemente.

Suscepit igitur sacerdotium Romane sedis Clemens, a beato Petro tertius, uel secundum quosdam, quartus. Hic quamuis esset electus a beato Petro, confirmatus et consecratus per hec uerba Petri dicentis : « Fratres karissimi, non ignorantes tempus passionis nostre, pugna contra magum Symonem adimpleta, loco nostri, auctoritate dominica, confirmamus, ordinamus et benedicimus Clementem, quem iustum nouimus et fidelem, » coegit Linum et Cletum ante se pontificari, de cruce beatissimo Petro deposito et sepulto. Et ita dicitur quartus post istos, et primus post Petrum.

Hic scripsit libros xpistiane fidei; hic constituit septem notarios per prouintias qui martyria et vitas sanctorum scribebant; hic constituit ut baptizati confirmentur. Uita ipsius per multas scribitur ecclesias, et ideo hic non appono. Sedit Rome annis novem, mensibus duobus, diebus decem.

De sepultura Apostolorum et de inventione capitis sancti Pauli.

Sepulto beatissimo Petro per fideles, et multis miraculis, uirtute diuina, ad sepulchrum uisis, corporeque sancti Pauli deprope cum honore debito apposito, pastor quidam, in valle, caput beati Pauli integrum, illesum et quasi ridentem inuenit, odoribusque nimiis circumdatum. Tunc pastor dixit : « Istud caput optimi militis est; « deferam illud et gregem meum custodiet. » Tunc pastor detulit caput, et per tres noctes et dies custodiuit. Et uiderunt, per illos dies tres et noctes, multi illic prop-

Saint Clément.

Clément reçut donc le sacerdoce du siége romain, le troisième après le bienheureux Pierre, ou, selon quelques-uns, le quatrième. Bien qu'il eût été élu, confirmé par le bienheureux Pierre, et consacré par ces paroles de Pierre : « Très-chers frères, n'ignorent pas le moment de notre martyre, ayant terminé la lutte contre le magicien Simon, à notre place et par l'autorité du Seigneur, nous confirmons, ordonnons et bénissons Clément, que nous savons juste et fidèle, » il voulut qu'avant lui, Lin et Clet fussent faits pontifes. Pierre était descendu de sa croix et enseveli. C'est pourquoi il est dit le quatrième après eux, et le premier après Pierre.

Il écrivit des livres sur la foi chrétienne ; il créa, par province, sept notaires pour inscrire les martyres et les vies des saints ; il arrêta que la confirmation serait donnée après le baptême. Sa vie se trouve écrite dans beaucoup d'églises, aussi je ne la rapporte point. Il siégea à Rome neuf ans deux mois dix jours.

Sépulture des Apôtres. Invention de la tête de saint Paul.

Le bienheureux Pierre avait été enseveli par les fidèles, et de nombreux miracles s'étaient manifestés par la puissance divine auprès de son sépulcre ; le corps de saint Paul avait été déposé près de là avec les honneurs qui lui étaient dus. Un berger trouva, dans un vallon, la tête du bienheureux Paul intacte, sans blessure et comme souriante et environnée de parfums délicieux. « Cette tête, se dit alors le berger, est celle d'un excellent soldat, je la prendrai, et elle sauvegardera mon troupeau. »

ter hoc uenientes, multam gloriam Dei cum maximo lumine. Quod audientes, episcopus et fideles uenerunt ad locum, et caput beati Pauli cognouerunt et secum attulerunt; leuantesque ostium sepulchri, circa pedes Pauli, caput posuerunt, et statim corpus se uertit et capiti se coniunctum est.

De Nerone imperatore.

Nero, audiens que contingerant, timuit, et super hiis, cum phillosophis et amicis, loqui cepit. Et dum loquerentur, ianuis clausis, intrauit Paulus candidus et refulgens, dixitque Neroni : « Ecce ego Paulus, regis eterni « miles ; male facis sanctos Dei crucifigi : » Et hiis dictis, disparuit sanctus Paulus. Tunc Nero, nimio timore percussus, liberauit omnes fideles, quos in carcere tenebat.

Nero, post hec, parum uiuens, quasi aliene mentis fatuus effectus est. Senecam, magistrum suum, interfecit in hoc modo : dixit magistro suo, Senece, Nero : « Ma« gister, uos timeo, et tanquam puer, uos timere con« sueui, et quia animo meo timorem infertis, eligite « uobis mortem, quia uos videre mihi displicet. » Tunc Seneca in balneo se minui fecit, et sic obiit.

Rursus Nero stultus effectus, matrem fecit occidi, et scindi, et aperiri, ut posset videre qualiter in eius utero fouebatur.

Die quadam, dum ad fenestras turris sederet, quam-

Alors le pasteur emporta la tête et la garda pendant trois jours et trois nuits. Et pendant ces trois jours et ces trois nuits, beaucoup de gens s'étant rendus là, à cet effet, virent une grande partie de la gloire de Dieu au milieu d'une immense clarté. A cette nouvelle, un évèque et des fidèles se transportèrent en cet endroit, reconnurent la tête du bienheureux Paul et l'emportèrent avec eux. Et levant la porte du sépulcre de Paul, du côté des pieds, ils y placèrent la tête et. aussitôt le corps se retourna et vint se réunir à sa tête.

De l'empereur Néron.

Le bruit de ces miracles parvint à Néron, qui, saisi de crainte, en causa avec les philosophes et ses amis. Et voici qu'au milieu de leur conversation, bien que les portes soient fermées, Paul entre tout resplendissant de lumière, et dit à Néron : « C'est moi qui suis Paul, l'un des soldats du roi éternel ; tu agis mal en crucifiant les saints de Dieu. » Il dit et disparaît. Et Néron, saisi d'une extrême terreur, délivra tous les fidèles qu'il retenait en prison.

Dans la suite, Néron, trainant un reste de vie, devint comme fou de méchanceté. Il fit mourir Sénèque, son maitre, et voici comment : « Maître, dit-il à Sénèque, je vous crains, je vous redoute même continuellement comme un enfant ; à cause de cette terreur que vous m'inspirez, choisissez vous-même votre genre de mort ; votre vue me déplait. » Sénèque se fit ouvrir les veines dans un bain, et c'est ainsi qu'il mourut.

Devenu fou une seconde fois, il fit tuer sa mère, lui fit fendre et ouvrir le corps, afin de voir comment il avait pu se développer dans son sein.

Un jour qu'il était assis à la fenètre d'une tour, il en-

dam mulierem parientem, clamantem et vociferantem audiuit. Affuit etiam cum eo quidam iuuenis phisicus, qui ipsum de suis stultitiis irridebat. Post partum uero, audierunt mulierem ridentem et maximum gaudium fatientem, quam prius audierant sic clamantem. Dixit Nero : « Quid est hoc? Istam audiuimus tam impetuose clamantem, et modo ridens pre ceteris exultat et gaudet. » Cui phisicus: « Hoc naturale est ut, cum dolore pariat mulier, et, uiso partu, mota inenarrabili amore inenarrabiliter gaudeat. » « Fac ergo me parturire, ut gaudeam, quum, destructis Petro et Paulo, amissoque Patroclo, omne gaudium amisi. » Tunc phisicus : « Merito gaudio cares, qui saluatores Romanorum et gaudium destruxisti. »

Tunc Nero, stultitior effectus, dixit : « Fac ut habeam partum, aut peribis. » Cui phisicus : « Ne peream, posse meum fatiam, quamuis sit contra nature gratiam naturantis. » Tunc phisicus impotionans eum, ranam sibi occulte dedit ad bibendum, et eam, artifitio suo, in eius ventre crescere fecit. Et tunc venter insensati intumuit, ita ut se puero gravidum estimaret. Tandem nimio dolore uexatus, ait phisico : « Accelera tempus partus, quia dolore pereo. » Tunc phisicus ipsum ad uomitum impocionauit. Et ranam uisu terribilem, sanguine et humoribus infectam edidit cruentatam. Tunc Nero, uidens ranam, abhorruit. Cui phisicus : « Quia partum nimis accelerasti, ideo ranam parturisti. » Et hec omnia phisicus ridendo dicebat Romanis, qui ridentes, nimiam stultitiam imperatoris mirabantur. Ex quibus quidam dicebant : « Qui ueritatis predicatores destruxit ueritatem perdidit, in qua sensus uiget ; nec amplius ueritatis auctorem poterit inuenire. » Dicebantque ceteri : Heu !

tend une femme en mal d'enfant gémir et pousser de grands cris. Il s'approche et se trouve là avec un jeune médecin qui se moquait de toutes les folies de l'empereur. L'accouchement terminé, ils entendirent les rires et les éclats de joie de cette même femme qu'ils venaient d'entendre crier si fort. « Qu'est-ce, dit Néron ? Cette femme, ne l'avons-nous pas entendue pousser les hauts cris ? et maintenant, la voilà qui rit plus fort que les autres et qui éclate de joie. — Il est naturel, répond le médecin, qu'une femme enfante dans la douleur, et qu'à la vue de son enfant elle soit saisie d'un amour indicible et d'une joie ineffable. — Fais-moi donc accoucher, afin que je me réjouisse, car, depuis la mort de Pierre et de Paul, et la perte de Patrocle, j'ai perdu toute joie. — Alors le médecin : Ta douleur n'est que justice, toi qui as enlevé aux Romains leurs sauveurs et leur joie. »

Devenant encore plus fou, Néron s'écrie : « Fais-moi accoucher, ou tu périras. — Je ne veux point mourir, répond le médecin, et je ferai mon possible, bien que cela soit contraire aux lois de la nature. » Alors il lui prépare une potion qu'il lui donne à boire et dans laquelle il glisse en cachette une grenouille; puis, par un artifice, il fait gonfler la grenouille dans l'estomac de l'empereur. Le ventre de l'insensé s'enfle au point qu'il se croit gros d'un enfant, et bientôt, vaincu par l'excès de la douleur, il dit au médecin : « Hâte le moment de ma délivrance, car je péris de douleur. » Le médecin lui fait prendre un vomitif, et il rejette la grenouille horrible à voir, tout infectée d'humeur et de sang. En voyant la grenouille, Néron fut saisi d'horreur. Alors le médecin lui dit : « C'est parce que tu as trop accéléré l'enfantement que tu es accouché d'une grenouille. » Et le médecin racontait tout cela en riant aux Romains qui riaient aussi et s'étonnaient de la folie de l'empereur.

« Roma ! Heu ! ut quid ueri Dei nuntios occidisti que « semper falsitatem et superbiam cum omnibus immun- « ditiis et falsorum deorum inquietatibus dilexisti ! Quo « regno de te non dicetur : et euenit sicut de Hierusalem « que prophetas Altissimi occidit, et in ea lapis super « lapidem non remansit ? O Roma, recipe ueritatem, aut « peribis sustinens falsitatem, que seipsam non sustinet, « ut in Nerone apparet. Expecta destructionem muro- « rum et omnimodam absentiam nobilium, procerum et « uirorum ! » Tunc dixerunt phisico : « Vade ad impe- « ratorem tuum, et fac ei sicut tibi placuerit, quum male- « dictionem dilexit magis quam benedictionem. » Imperator stultus ranam suam poni fecit inter lapides.

Deinde mirabatur Nero succensionem Troie et tunc quibusdam de suis dixit : « Vobis dabo marchas auri « quam plurimas et Romam succendite. » Quod et fecerunt. Tunc stultus, de turri, flammam prospitiens, gaudebat et cantabat. Romani uero eius insaniam ulterius non ferentes, in eum impetum fecerunt, et persecuti sunt eum fugientem usque extra ciuitatem, vbi seipsum per medium palo transfixit, et tali morte finiuit.

Tunc inuenta fuit, a pueris Romanorum, in lapidibus, rana quam combusserunt. Et locus ille, a latente rana, nomen accepit, ut a quibusdam dicitur Lateranis. Quibus omnibus uisis, multi Romanorum fidem catholicam receperunt per beatum Clementem pontificem baptizati. Ad Senonenses primos pontifices redeamus.

Et l'un d'eux disait : « Celui qui a fait mourir les prédi- « cateurs de la vérité a perdu la vérité ; sur laquelle re- « pose le bon sens, et jamais il ne pourra retrouver l'auteur « de la vérité. » — « Malheur à toi, Rome ! disaient les « autres, malheur ! tu fais mourir les envoyés du vrai Dieu, « et tu préfères l'erreur, l'orgueil, l'impureté et l'incer- « titude des fausses divinités ! Dans quel pays ne dira-t-on « pas de toi : Elle a le sort de Jérusalem qui a tué les pro- « phètes du Très-Haut et dont il n'est pas resté pierre sur « pierre ? O Rome, reçois la vérité, ou tu mourras en sou- « tenant l'erreur qui ne se soutient pas elle-même : Néron « en est la preuve. Voici que tes murs s'écroulent et que tes « nobles, tes grands, tes héros s'en vont de toutes parts. » Et ils dirent au médecin : « Va vers ton empereur, et « fais-lui ce qu'il te plaira, puisqu'il a mieux aimé la « malédiction que la bénédiction. » Et dans sa démence l'empereur fit déposer sa grenouille sous des pierres.

Plus tard Néron, admirant l'incendie de Troie, dit à quelques-uns de ses familiers : « Je vous donnerai au- « tant de marcs d'or que vous voudrez, si vous mettez « le feu à Rome. » Ce qu'ils firent, et l'insensé, contemplant les flammes du haut d'une tour, était saisi de joie et se mettait à chanter. Enfin les Romains ne pouvant supporter plus longtemps la folie de l'empereur, se jetèrent sur lui et le poursuivirent jusqu'au dehors de la ville où il se précipita sur un pieu qui lui transperça le corps et mit ainsi fin à sa vie.

Alors des enfants de Rome trouvèrent la grenouille dans des pierres et la jetèrent au feu. Et ce lieu, de *latente rana*, reçut le nom de *Lateran* que quelques-uns lui donnent. Témoins de tous ces faits, un grand nombre de Romains reçurent la foi catholique et furent baptisés par le souverain pontife Clément. Revenons aux premiers pontifes Sénonais.

De reversione sancti Potentiani à Trecis Senonis et de fundatione maioris ecclesie Senonensis.

Sedente Rome, post passionem beatissimi Petri, primi pape, sancto Clemente, circa annum primum papatus dicti sancti Clementis, Montanus, comes Trecensis, et seniores urbis sanctos Dei, Potentianum et Serotinum, constructa et dedicata ecclesia in eadem urbe in honore Apostolorum Petri et Pauli, et ministris eiusdem ecclesie ordinatis et suffitienter in fide Xpisti instructis, cesos dimiserunt, comminantes et interminantes ne ulterius Trecis in Xpisti nomine loquerentur; sed cum omni celeritate recederent. Et sic reversi sunt Senonis ad beatum Sauinianum. Sancti uero Altinus et Eodaldus de Aurelianis, Carnoto et Parisius redierunt eodem anno. Et beatus Sauinianus, uidens suos socios et discipulos insimul, gratias egit Domino.

De fundatione maioris ecclesie Senonensis et de martyrio sanctorum Sauiniani, Victorini et parvuli infantis.

Circa annum Incarnationis dominice septuagesimo tertio, incipiente, ut dicunt quidam, septuagesimo quarto, beatissimus Sauinianus, qui in suburbio Senonensi, in vico, qui Uiuus dicitur, Senonensem ecclesiam gubernabat, plenus uirtutibus, miraculis, bonis operibus et exemplis, Senonicam urbem intrauit, uolens eam Saluatori Domino adsignare. Erat autem in eadem urbe, quasi in medio, plus tamen a parte Parisiensi prope quam a parte Autissiodorensi, maximum templum ydolorum, in qua diversa symulachra colebantur, et specialiter,

Saint Potentien revient de Troyes à Sens. Fondation de la cathédrale.

Après le martyre du bienheureux Pierre, premier pape, saint Clément siégea à Rome. Vers la première année du pontificat dudit saint Clément, Montanus, comte de Troyes, et les anciens de la ville, ayant vu les saints de Dieu, Potentien et Sérotin, construire une église dans leur ville, la dédier aux Apôtres Pierre et Paul, et y ordonner des ministres du culte suffisamment instruits dans la foi de Jésus-Christ, les firent frapper de verges et les chassèrent, leur défendant avec menace de parler plus longtemps à Troyes au nom du Christ, et leur enjoignant de s'éloigner en toute hâte. C'est ainsi qu'ils revinrent à Sens, auprès du bienheureux Savinien. De leur côté, saint Altin et saint Eodald arrivèrent d'Orléans, de Chartres et de Paris, la même année; et le bienheureux Savinien, voyant ses compagnons et disciples réunis, rendit grâce au Seigneur.

Fondation de la cathédrale de Sens. — Martyres de saint Savinien, de saint Victorin et de son petit-enfant.

Vers l'an 73 de l'Incarnation du Seigneur, d'autres disent au commencement de l'an 74, le bienheureux Savinien, qui, d'un faubourg de la ville, du bourg appelé le Vif, gouvernait l'église de Sens, plein de vertus, de miracles, de bonnes œuvres et de bons exemples, entra dans la ville, voulant la marquer du sceau du Sauveur, notre Seigneur. Or il y avait dans la même ville, environ au milieu, plus cependant du côté de Paris que du côté d'Auxerre, un très-grand temple de faux dieux, dans lequel diverses idoles étaient adorées, et spéciale-

ut dicunt quidam, symulachrum Mercurio dedicatum. Ad quod templum, cum multis fidelibus, adiit, coram quibus et coram quibusdam Paganis orationem fudit ad Dominum, et completa oratione, corruit omne templum, et ydola euanuerunt cum omni materia atque muro.

Quibus factis, assensu fidelium quos ad Dominum conuerterat, tres in eodem loco construxit ecclesias; mediam, in honore prothomartyris Stephani; alteram, ad dextram partem, in honore beate Marie uirginis et matris, tertiam in honore sancti Iohannis Baptiste.

Quibus auditis, Seuerus, dux ciuitatis, fecit sibi presentari sanctum Sauinianum cum sancto Victorino, hospite sanctorum, quibus dixit : « Contra ritum Ro« mani imperii, quare audetis leges nouas imponere ? — « Adoramus Deum patrem, filiumque eius unicum, cum « eo ante secula regnantem, qui de Spiritu sancto con« ceptus, et in hoc seculo natus de uirgine Maria, pro « peccatoribus oblatus, et crucifixus, mortuus et sepul« tus ; post diem tertium, apparuit rediuiuus, non solus « resurgens, sed multos ab inferis detraxit. Hic, quadra« ginta dies iterum cum discipulis conversatus, quadra« gesimo die, ad patrem est regressus, a quo corpore, non « diuinitate, fuerat digressus. Nobisque cernentibus « nube candida sublatus, et ad dexteram Dei patris se« dens, venturus novissime uiuos et mortuos iudicare. « Post Ascensionem uero suam, nobis, quem promiserat, « misit Spiritum sanctum, qui nos inenarrabili lumine « illuminauit; nobisque omnium linguarum notitiam et « loquelam adtribuit; sed et ante hoc nobis iusserat: « Ite, per uniuersum mundum, predicantes et baptizantes « populos, in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. « De quibus, ego cum sociis meis missus ad uos, multos « catholice fidei adquisiui, demonstrans ydola nil esse,

ment, dit-on, une statue dédiée à Mercure. C'est vers ce temple qu'il se dirige, au milieu d'une foule de fidèles. En leur présence et devant plusieurs païens, il adresse une prière au Seigneur, et, à la fin de sa prière, tout le temple s'écroule, et les idoles disparaissent avec tous les matériaux et les murailles. Cela fait, d'après l'avis des fidèles qu'il avait convertis au Seigneur, il construit trois églises sur le même emplacement : celle du milieu en l'honneur du premier martyr Etienne, l'autre à droite en l'honneur de la bienheureuse Marie, vierge et mère, la troisième en l'honneur de saint Jean-Baptiste.

A cette nouvelle, Sévère, gouverneur de la ville, fait amener en sa présence saint Savinien et saint Victorin, l'hôte des saints, et leur dit : « Contrairement aux usages de l'Empire romain, pourquoi osez-vous imposer des lois nouvelles ? — Nous adorons Dieu le Père et son Fils unique, qui règne avec lui avant tous les siècles, qui a été conçu du Saint-Esprit, et, en ce siècle, est né de la vierge Marie. Pour le salut des pécheurs, il s'est offert, a été crucifié, est mort et a été enseveli. Après le troisième jour, il a apparu plein de vie. Il n'est point ressuscité seul ; mais il en a retiré beaucoup des enfers. Pendant quarante jours, il a conversé encore avec ses disciples, et, le quarantième jour, il est retourné à son père, dont il s'était séparé par son corps, mais non par sa divinité. Et nous l'avons vu s'élever sur une blanche nuée, et il est assis à la droite de Dieu, son père, d'où il doit venir, au dernier jour, pour juger les vivants et les morts. Or après son Ascension, il nous a envoyé, selon sa promesse, le Saint-Esprit, qui nous a illuminés d'une lumière indicible, qui nous a fait connaître et parler toutes les langues ; mais auparavant il nous avait déjà donné cet ordre : Allez par tout le monde, prêchez et

« que colitis uos, annuntians et affirmans Dominum Ihe-
« sum-Xpistum, natum ex Maria uirgine, esse filium
« Dei uiui, cooperante Spiritu sancto, cum eodem Patre
« et Spiritu sancto regnantem per secula seculorum. »

Quibus auditis, Severus dux iussit sanctum Sauinianum cum Victorino cedi, et cesos in carcerem cathenis ferreis religari. In quo carcere, apparuit eis Dominus Ihesus-Xpistus, dans eis viaticum salutis. Et tunc illa visitatione, ab omni dolore releuantur, gratias Domino referentes. Post hec a vinculis eitiuntur, et ad locum decollationis, iussu Seueri, ducuntur. Et dum per vicum, qui Viuus dicitur, irent, impetrauit beatus Sauinianus a carnificibus, magna cum prece, spatium orandi in ecclesia quam in honore Saluatoris consecrauerat. Quibus permittentibus, cepit missam celebrare. Et tunc coram fidelibus beatum Potentianum, loco sui, archiepiscopum instituit, et consecrauit, et eum infula pontificali induit benedicens. Videntes pagani quod diutius moraretur, cum grandi accedentes strepitu, beatum Sauinianum ense et securi in uerticem percusserunt. Sanctum uero Victorinum, hospitem sanctorum, cum quodam paruo filio, decollauerunt. Quorum relinquentes corpora abierunt. Beatus uero Potentianus, cum aliis fidelibus, in eadem ecclesia sancta corpora sepeliuit, pridie kalendarum ianuarii, vbi multa miracula ob merita sanctorum facta sunt, Domino concedente.

« baptisez les peuples au nom du Père, et du Fils et du « Saint-Esprit. C'est pourquoi j'ai été envoyé vers vous « avec mes compagnons, et je vous ai convertis en grand « nombre à la foi catholique, vous montrant que les idoles « que vous adorez ne sont rien, vous annonçant et vous « affirmant que le Seigneur Jésus-Christ, né de la vierge « Marie, est fils du Dieu vivant, par l'opération de l'Es- « prit-Saint, et qu'il règne avec son Père et l'Esprit- « Saint dans les siècles des siècles. »

En entendant ces choses, Sévère ordonne qu'on frappe de verges saint Savinien et Victorin, qu'après la flagellation, on les jette en prison, et qu'on les charge de chaînes de fer. Dans cette prison, ils virent apparaître le Seigneur Jésus-Christ, qui leur donna le viatique du salut. Et cette visite les guérit de toutes leurs souffrances, et il rendirent grâces au Seigneur. Ensuite on les délivra de leurs fers, et, par ordre de Sévère, on les conduisit au lieu du supplice. Et pendant qu'ils traversaient le bourg appelé le Vif, le bienheureux Savinien obtint des bourreaux, après de grandes supplications, un instant pour prier dans l'église qu'il avait consacrée en l'honneur du Sauveur. Ayant obtenu cette faveur, il commença à célébrer la messe; et, en présence des fidèles, il désigna et consacra le bienheureux Potentien pour lui succéder comme archevêque, le revêtit du bandeau pontifical et le bénit. Les païens, voyant qu'il tardait trop, arrivèrent avec grand fracas et frappèrent le bienheureux Savinien au sommet de la tête, à coups d'épée et de hache. Quant à saint Victorin, l'hôte des saints, ils lui tranchèrent la tête ainsi qu'à son jeune fils, et se retirèrent en abandonnant les corps des martyrs. Or le bienheureux Potentien avec les autres fidèles ensevelit ces saints corps dans la même église, la veille des calendes de janvier. Et le Seigneur a permis que ce lieu fût témoin de nombreux miracles, à cause des mérites des saints.

Hec omnia supra scripta, tempore sancti Sauiniani, Senonensis primi archipresulis, euenerunt.

Martyrium sancti Serotini, archidiaconi.

Sepulto sanctissimo Sauiniano, primo archipresule Senonense, et sancto Victorino, in eodem loco, et paruo filio ad pedes eorum, prothomartiribus Galliarum, Sanctus Serotinus, Senonensis archidiaconus, sanctorum sepulchra, ob ipsorum suffragia, frequentabat. A quibusdam uero paganis illic inuentus occulte, tanquam dubitabant magnam generositatem ipsius, fustibus diutius mactatus, martyrio coronatur. Beatus tunc Potentianus, secundus Senonensis archiepiscopus, hunc in eodem cimiterio sepeliuit, et parentes ipsius martyris turrim super sepulturam construxerunt, quam postmodum sanctus Potentianus ecclesiam consecrauit. Que postea a Wnandalis et Paganis destructa fuit. Et ideo corpus martyris, septimo kalendas aprilis, fuit translatum in monasterium Sancti-Petri-Uiui, et positum sub altari, in honore ipsius et sancti Vincentii dedicato, vbi multe diuine operationes, per sancti Serotini merita, fuisse facta multotiens dignoscuntur, prout inferius declarabo.

De translatione sanctorum Sauiniani, sociorumque eius.

Quamuis tempore istius prime tabule, corpora sanctorum martyrum, Sauiniani et Potentiani, sociorumque eorum, translata non fuerint, tamen in presenti loco, dictam translationem proposui declarare. Nam promisi, cuiuslibet archiepiscopi post actus, conscribere sepulturam, et declarare loca in quibus eorum corpora continentur.

Tout ce que je viens d'écrire arriva du temps de saint Savinien, premier archevêque de Sens.

Martyre de saint Sérotin, archidiacre.

Le très-saint Savinien, premier archevêque de Sens, et saint Victorin furent inhumés au même lieu, et le jeune enfant à leurs pieds ; et ils furent les premiers martyrs des Gaules. Saint Sérotin, archidiacre de Sens, venait souvent visiter les tombeaux des saints pour obtenir leurs suffrages. Or quelques païens l'y surprirent en secret ; comme s'ils doutaient de la générosité de sa foi, ils l'accablèrent de coups de bâton et le couronnèrent ainsi du martyre. Alors le bienheureux Potentien, deuxième archevêque de Sens, l'ensevelit dans le même cimetière ; et les parents du martyr élevèrent, sur sa sépulture, une tour que bientôt après saint Potentien consacra comme église, et que plus tard les Vandales et les païens détruisirent. C'est pourquoi le corps de ce martyr fut transféré, le 7 des calendes d'avril, dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, et placé sous l'autel dédié en son honneur et en l'honneur de saint Vincent. Là, on sait que souvent, par les mérites de saint Sérotin, Dieu opéra plusieurs miracles, comme je le rapporterai plus bas.

Translation de saint Savinien et de ses compagnons.

Bien que la translation des corps des saints martyrs Savinien, Potentien et de leurs compagnons n'ait pas été faite à l'époque que comprend cette table, cependant je me propose dès à présent de rapporter cette translation ; car j'ai promis d'enregistrer, pour chaque archevêque, après sa vie, le lieu de sa sépulture, et de désigner l'endroit où leurs corps sont conservés.

Translatio.

Sanctorum igitur Sauiniani, sociorumque eius, sacratissima corpora, per bone memorie dominum Wenilonem, episcopum Senonensem, translata fuerunt de primo loco, in quo iacuerant, in monasterium Sancti-Petri-Uiui, ubi, ob merita sanctorum, per Dei misericordiam infirmi recipiunt sanitates, iusti celerem effectum bonis suis desideriis adquirunt, peccatoresque se ibidem ueraciter humiliantes, ueniam consecuntur. Et hoc melius, loco suo et tempore, declarabo. Hec translatio facta fuit anno sexto regni Lotharii, Ludouici et Karoli, filiorum Ludouici, pie recordationis et auguste, anno Domini octingentesimo quadragesimo septimo.

SANCTUS POTENTIANUS, SECUNDUS SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Secunda tabula loquitur de sancto Clemente, papa; de sancto Dyonisio et sociis suis; de martyrio sanctorum Potentiani et Altini, sociorumque eorum, et de eorum prima translatione et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Beatus Clemens, tertius à Petro, uel secundum quosdem quartus, uel secundum alios secundus, natione Romanus, sedit Rome uel in exilio nouem annis, mensibus duobus, diebus decem, ut predixi in prima tabula.

De sancto Dyonisio.

Hic misit in Frantiam sanctum Dyonisium, Rusticum et Eleutherium ad predicandum et confirmandum quod ceteri missi a beato Petro predicauerant usque ad suum martyrium consummatum. Isti tres, Dyonisius uidelicet,

Translation.

Donc, les corps sacrés de saint Savinien et de ses compagnons furent transférés par le seigneur Wénilon, de bonne mémoire, évêque de Sens, du lieu où ils avaient primitivement reposé, dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Là, à cause des mérites des saints, et par la miséricorde de Dieu, les malades reçoivent la santé, les justes une prompte satisfaction de leurs bons désirs, et les pécheurs, qui s'y humilient véritablement, obtiennent leur pardon. Mais il sera mieux de le raconter en temps et lieu. Cette translation se fit l'an VI du règne de Lothaire, Louis et Charles, fils de Louis, de pieuse et auguste mémoire, l'an du Seigneur 847.

SAINT POTENTIEN, DEUXIÈME ARCHEVÊQUE DE SENS.

La seconde table parle de saint Clément, pape ; de saint Denis et de ses compagnons ; du martyre de saint Potentien, de saint Altin et de leurs compagnons ; de leur première translation et des événements de ce temps-là.

Le bienheureux Clément, troisième, ou selon quelques-uns quatrième, ou selon d'autres deuxième après Pierre, était Romain de nation ; il siégea à Rome ou en exil, neuf ans deux mois dix jours, comme je l'ai dit dans la première table.

De saint Denis.

Il envoya en France saint Denis, Rustique et Eleuthère pour prêcher et confirmer ce que les autres envoyés du bienheureux Pierre avaient prêché jusqu'à la consommation de leur martyre. Tous trois, savoir :

Rusticus et Eleutherius, Parisius predicauerunt, multos baptizantes et eis ecclesiam consecrantes, et populos in fide catholica edocentes, eisque ministros ecclesiasticos ordinatos et suffitienter instructos in commissis sibi ministeriis preferentes.

De passione sua loquar, tempore Domitiani imperatoris, et de sepultura, quia sub ipso passi fuerunt per prefectum Festanninum, qui contra xpistianos Parisius missus fuit per dictum imperatorem.

De sancto Clemente.

Beatus igitur Clemens filius fuit cuiusdem nobilis uiri Romani, Faustiniani nomine, ex Mathidiana. Duosque filios alios habebant, Faustinum videlicet et Faustum. Frater Faustiniani intemperanter et libidinose Mathidianam, sororiam suam, concupiscebat, et eam cotidie molestabat. Vnde Mathidiana, nolens odium ponere inter maritum et fratrem mariti, elegit magis exire quam tali periculo remanere. Dixitque Faustidiano, marito : « Numen mihi dixit : Exi urbem, et vade Athenis, uel cum filiis tuis peribis. » Stupefactus Faustidianus misit coniugem suam et duos filios, Faustinum et Faustum, cum magna familia, per mare Athenis, et Clementem quinque annorum retinuit. Dum uero mare pertransirent, nauis naufragium pertulit, et mater sine filiis in insulam deiecta est. Que, propter filios cotidie clamans, dentibus manus suas lacerabat. Tandem aliquantulum confortata, in illo loco manebat inter ceteras mulieres, et uictum suis manibus adquirebat. Postea uero quasi paralitica effecta est. Faustinianus siquidem hoc audiens, per uiginti annos uxorem querebat. Et sic Clemens Rome mansit. Ipse autem se studio litterarum contulit et phi-

Denis, Rustique et Eleuthère, prêchèrent à Paris, baptisèrent une multitude d'habitants, consacrèrent pour eux des églises, instruisirent les peuples dans la foi catholique, et leur donnèrent des ministres du culte régulièrement ordonnés et suffisamment instruits dans le ministère qui leur était confié.

Je parlerai de leur martyre et de leur sépulture en même temps que de l'empereur Domitien, car c'est sous lui qu'ils furent martyrisés par le préfet Festanninus, envoyé à Paris contre les chrétiens par ledit empereur.

De saint Clément.

Donc, le bienheureux Clément était fils d'un noble citoyen romain, nommé Faustinianus, et de Mathidiana. Et ils avaient encore deux autres fils, Faustinus et Faustus. Le frère de Faustinianus brûlait d'un amour effréné et criminel pour sa belle-sœur, Mathidiana, et la tourmentait journellement. Aussi Mathidiana, ne voulant pas être une cause de haine entre son mari et son beau-frère, aima mieux s'en aller que de rester exposée à un tel danger. Et elle dit à Faustidianus, son mari : « Une divinité m'a dit : Quitte Rome, et pars pour « Athènes, sinon tu mourras avec tes fils. » Tout stupéfait, Faustidianus envoya sa femme par mer à Athènes avec ses deux fils Faustinus et Faustus, et une suite nombreuse, et il garda avec lui Clément qui n'avait que cinq ans. Or, pendant la traversée, le navire fit naufrage, et la mère fut jetée dans une île sans ses fils, que chaque jour elle réclamait en se mordant les mains de désespoir. Enfin elle reprit un peu de courage, et elle demeura dans cette île parmi les autres femmes, et elle se nourrissait du travail de ses mains; mais bientôt elle devint comme paralytique. A cette nouvelle, Faustinia-

losophus effectus est. Denique cum Barnabas Romam uenisset, et fidem Xpisti predicasset, Clemens plus eum quod ceteri deridebat. Die quadem, deridens Barnabam, fecit questionem de quibusdam creaturis Naturantis. Respondit Barnabas : « Tu qui Creatorem ignoras « quo modo de creaturis interrogas ? » Tunc Clemens secutus est Barnabam, et fidem Xpisti ab eo didicit; et postea in Iudeam ad Petrum perrexit, et suus effectus est uerus discipulus. Narrauit et iam quicquid de matre et fratribus et patre contingerat. Quod audiens Petrus lacrimatus est. Illic uero ubi erant Petrus et Clemens, manebat mater Clementis, quam inuenit Petrus et sanauit eam a paralipsi. Et ipsa dixit Petro quid sibi acciderat de filiis. Tunc cognouit Petrus eam quod mater est Clementis. Tunc Petrus eam cepit per manum, et adduxit eam ad nauem per quam uolebant iter arripere. Videns Clemens Petrum, mulierem ducentem, ridebat. Tunc dixit Petrus : « Clemens, ecce mater tua, uxor Faustiniani, patris « tui. » Hoc audito, mater statim in amplexus eius ruit et crebro osculari cepit. Clemens uero, credens eam insaniantem, cum indignatione repellebat. Petrus tunc dixit ei : « Noli matrem repellere. » Quod cum audisset Clemens, cognouit matrem, et pre gaudio lacrimabatur, gratias agens Domino. Tunc erant absentes Niceta et Aquila, discipuli beati Petri. Qui cum uenissent, et vidissent mulierem iuxta Clementem dixerunt : « Que est ista ? » Clemens dixit : « Mater mea est. » Et narrauit eis omnia que sibi euenerant in Roma et in mari et in illo loco. Tunc Niceta et Aquila cognouerunt matrem suam et Clementem fratrem suum, et dixerunt : « Nos sumus Faustinus et Faustus. » Tunc insimul se cognoscentes gaudebant, et gratias egerunt Domino. Parum post inuenerunt patrem, qui matrem

nus partit, et pendant vingt ans, ne cessa de rechercher son épouse. C'est ainsi que Clément demeura à Rome, où il se livra à l'étude des lettres et devint philosophe. Enfin, lorsque Barnabé vint à Rome prêcher la foi du Christ, Clément s'en moquait plus que tous les autres. Un jour, pour se moquer de Barnabé, il lui fit une question touchant certaines créatures de l'auteur de la nature. « Toi qui ne connais point le Créateur, lui « répondit Barnabé, pourquoi m'interroger au sujet des « créatures? » Alors Clément suivit Barnabé et apprit de lui la foi du Christ, et ensuite il s'en alla en Judée, auprès de Pierre, et devint son véritable disciple. Alors il lui raconta ce qui était arrivé à sa mère, à ses frères et à son père. En écoutant ce récit, Pierre pleura. Or, là où se trouvaient Pierre et Clément, demeurait la mère de Clément, que Pierre rencontra et guérit de sa paralysie. Et elle dit à Pierre ce qui lui était arrivé touchant ses fils, et Pierre reconnut qu'elle était la mère de Clément. Alors Pierre la prit par la main et la conduisit vers un navire sur lequel ils voulaient s'embarquer. Et Clément riait en voyant Pierre conduire une femme. Alors Pierre lui dit : « Clément, « voici votre mère, la femme de votre père Faustinia- « nus. » A ces mots, sa mère se jette aussitôt à son cou et le couvre de mille baisers ; mais Clément, la croyant folle, la repoussait avec indignation. Pierre lui dit : « Ne la repoussez pas, c'est votre mère. » En l'entendant, Clément reconnut sa mère et versa des larmes de joie, rendant grâces au Seigneur. Niceta et Aquila, disciples de Pierre, ne se trouvaient point là ; et lorsqu'ils furent venus, et qu'ils virent une femme auprès de Clément, ils dirent : « Quelle est cette femme? — C'est « ma mère, leur répondit Clément, » et il leur raconta tout ce qui lui était arrivé à Rome, sur mer et en ce

puerorum et pueros querebat, et gauisi sunt insimul, gratias referentes, et beato Petro omnino adheserunt.

Beatus uero Clemens, ut predixi, sedit post Petrum Linum et Cletum, et, sub Traiano in mare precipitatus, martyrio coronatur. Dedit illi Dominus in mari habitaculum marmoreum, in modum templi factum per angelos, ad quod peregrini, semel in anno, mari diviso, pergunt, enarrantes Dei mirabilia. Et dicitur quod quidam peregrinus ibi obdormiuit sompno carnali; marique reuerso, dormiens remansit. Et anno reuoluto, uiuus inuentus fuit; similiter de infante quodam a matre incaupte derelicto.

De sancto Ignatio.

In illo tempore iste Traianus martyrio coronauit beatum Ignatium, sancti Iohannis euuangeliste discipulum, episcopumque post Petrum Anthiochenum. De isto sancto Ignatio, martyre, scribitur in historia ecclesiastica quod beate Marie uirgini, Dei matri, scripsit litteras in hunc modum : « Xpistifere Marie suus Igna- « tius. Me neophiletum, Iohannisque tui discipulum, « confortare et consolari debueras. De Ihesu enim « tuo precepi mira in dictu et stupefactus sum ex « auditu. A te autem, que superfuisti, ei familiarius « coniuncta et secretorum eius conscia, desidero ex « animo fieri certior ex auditis. Valeas; et neophiti,

lieu. Alors Niceta et Aquila reconnurent qu'elle était leur mère et Clément leur frère, et ils dirent : « Nous « sommes Faustinus et Faustus. » Et alors se reconnaissant mutuellement, ils se réjouirent et rendirent grâces au Seigneur. Peu après, ils retrouvèrent leur père qui cherchait ses enfants et la mère de ses enfants ; et ils se réjouirent tous ensemble, remercièrent Dieu et s'attachèrent pour toujours au bienheureux Pierre.

Or, le bienheureux Clément, comme je l'ai dit, siégea après Pierre, Lin et Clet ; et sous Trajan, il fut jeté à la mer et couronné du martyre. Dieu lui donna, dans la mer, un habitacle de marbre fait par les anges en forme de temple. Une fois par année, la mer s'ouvre, et les pèlerins peuvent y pénétrer et raconter ensuite les merveilles de Dieu. On dit qu'un pèlerin s'y endormit un jour d'un sommeil corporel, et que la mer, à son reflux, le surprit endormi. L'année suivante, on le retrouva vivant. Il en arriva autant à un enfant que sa mère y avait laissé par mégarde.

De saint Ignace.

En ce temps-là, le même Trajan couronna du martyre le bienheureux Ignace, disciple de saint Jean l'évangéliste et évêque d'Antioche après Pierre. Au sujet de saint Ignace, martyr, on lit, dans l'histoire ecclésiastique, qu'il écrivit à la bienheureuse vierge Marie, mère de Dieu, une lettre conçue en ces termes : « A Marie « mère du Christ, son serviteur Ignace. Je suis un nouvel « ami et un disciple de votre bien-aimé Jean ; daignez « me fortifier et me consoler. Car j'enseigne les mer« veilles de votre fils Jésus, et je suis ravi de les avoir « apprises. Mais vous qui lui avez survécu, vous liée « plus familièrement avec lui, et la confidente de ses

« qui mecum sunt, ex te et propter te et in te confitentur. »

Beata uirgo, post hec verba, respondit: « Ignatio, dilecto cum discipulo, humilis ancilla Ihesu. De Ihesu, que a Iohanne audisti et didicisti, uera sunt; illa credas, illis inhereas et xpistianitatis uotum firmiter teneas, et mores et uitam uoto conformes. Ueniam autem, una cum Iohanne, te et qui tecum sunt uisere. Sta et uiriliter age in fide, nec te commoueat persecutionis austeritas; sed ualeat et exultet spiritus tuus in Deo salutari. »

De isto sancto Ignatio, in libro beati Dyonisii et aliis libris, multa scripta sunt. Ad cronicam reuertamur, alibi loquar de Traiano imperatore, suo loco.

Clemens uero et Ignatius passi sunt sub ipso Traiano, non eodem loco, circa annum Incarnationis dominice octogesimum primum, uel secundum quosdam, octogesimum secundum.

Martyrium sancti Potentiani sociorumque eius.

Beati Clementis tempore, post martyrium sancti Sauiniani, beatus Potentianus cum sociis suis Altino et Eodaldo a predicatione diuina Senonis non cessabat. Tunc Seuerus dux eos sibi adduci precepit. Quos de multis conueniens, ut Ihesum abnegarent et ydolis offerrent libamina, ammonebat, eis multa donaria repromittens. Sed eos in fide Xpisti inuenit fortes, insuperabiles atque firmos. Vnde dux iratus fecit eos fustibus

« secrets, confirmez-moi tout ce que j'ai appris, je le désire de toute mon âme. Portez-vous bien; les néophytes qui sont avec moi confessent la vérité d'après vous, à cause de vous et en vous. »

Et la bienheureuse Vierge lui répondit : « A Ignace, l'humble servante de Jésus ainsi que le disciple bien-aimé. Tout ce que Jean t'a dit, et tout ce que tu as appris de Jésus est vrai ; crois-le, attache-toi à ta croyance ; persiste courageusement dans ton vœu de rester fidèle au Christ ; que tes mœurs, que ta vie soient conformes à ce vœu. J'irai vous voir en compagnie de Jean, toi et ceux qui sont avec toi. Tiens ferme, et agis en homme de foi, et que la rigueur de la persécution ne t'ébranle point ; mais que ton esprit se fortifie et soit ravi de joie dans le Dieu Sauveur. »

On trouvera beaucoup de détails concernant saint Ignace dans le livre du bienheureux Denis et dans d'autres livres. Revenons à notre chronique ; ailleurs, nous parlerons, en son lieu, de l'empereur Trajan.

Clément et Ignace souffrirent donc sous ce même Trajan, mais non dans le même lieu, environ l'an de l'Incarnation du Seigneur 81, ou, selon d'autres, 82.

Martyre de saint Potentien et de ses compagnons.

Au temps du bienheureux Clément, après le martyre de saint Savinien, le bienheureux Potentien et ses compagnons Altin et Eodald n'interrompirent point la prédication divine à Sens. Alors le gouverneur Sévère les fit amener devant lui ; au milieu de toutes ses accusations, il les engageait à renoncer à Jésus et à offrir des libations aux idoles, leur promettant en retour de riches présents ; mais il les trouva fermes, invincibles et iné-

cedi et detrahi, ita ut beatus Potentianus brachio dextro inter tormentorum genera priuaretur. Unguium etiam manuum et pedum euulsione, exemplo crudelissimo, laniantur; sed inter tormenta ymnos soluentes et gratias. Angelus eis astitit, et sancto Potentiano brachium restituit, et ipsum cum sociis reddidit sanitati. Qua de causa, carcere retruduntur, in quo diuinum solatium receperunt. Reclamantibus itaque urbis nobilibus, cum fere omni populo, iniuste sanctis hec fieri, Seuerus seditionem uerens populi, eos iussit per Urbanum, uicarium, urbe eductos decollari. Tunc ducti sunt ad sepulchrum predecessoris, sancti videlicet Sauiniani. Comitante vero multitudine uirorum ac mulierum, beatus Potentianus cepit piissimis persuasionibus ad fidem catholicam incitare.

Post hec, sancti, a carnificibus spatium orandi implorantes, orauerunt. Oratione perfecta, flectis poplitibus susceperunt capitalem sententiam patienter, eadem die, anno reuoluto, qua beatus Sauinianus fuerat martyrio coronatus. Quorum exanimes artus, ne fideles eos sepelirent, feris et auibus dimiserunt; sed prouidentia Dei, dentes ferarum nec aues sanctorum corpora leserunt. Tunc a fidelibus, iuxta sepulchrum sancti Sauiniani, summa cum reuerentia, sunt sepulta. Post, ut iam dictum est, cum sancto Sauiniano, in predictum Sancti-Petri-Uiui monasterium sunt translata.

branlables dans la foi du Christ. Irrité de cette résistance, le gouverneur les fit frapper de verges et torturer au point que le bienheureux Potentien, entre autres tourments, fut privé du bras droit ; et supplice horrible, on leur arracha les ongles des pieds et des mains ; mais au milieu de leurs tourments, ils chantaient des hymnes et remerciaient Dieu. Un ange les assista, rendit son bras à saint Potentien et le guérit ainsi que ses compagnons. Ce miracle les fit rejeter dans leur prison où ils reçurent des consolations divines. Aussi les nobles de la ville et presque tout le peuple réclamèrent-ils contre les traitements qu'on faisait endurer aux saints ; et Sévère, craignant une révolte du peuple, ordonna à son lieutenant Urbain de les conduire hors de la ville et de leur trancher la tête. Ils furent donc conduits au tombeau de son prédécesseur saint Savinien ; et le bienheureux Potentien, au milieu de la multitude d'hommes et de femmes qui l'accompagnaient, excitait par les plus pieuses exhortations leur zèle pour la foi catholique.

Puis les Saints implorèrent de leurs bourreaux un moment pour prier ; ils prièrent, et, leur prière faite, ils souffrirent patiemment à genoux la peine capitale, le jour même où, l'année précédente, le bienheureux Savinien avait reçu la couronne du martyre. Leurs membres inanimés furent, de crainte que les fidèles ne les ensevelissent, jetés aux bêtes et aux oiseaux de proie; mais Dieu veillait à ce que les corps des Saints fussent épargnés par les oiseaux et la dent des bêtes sauvages. Les fidèles les ensevelirent donc avec le plus grand respect auprès du tombeau de saint Savinien. Plus tard, comme je l'ai déjà dit, ils furent, avec saint Savinien, transférés dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

LENTIUS, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS TERTIUS. — SEUERINUS, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS QUARTUS. — AUDATUS, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS QUINTUS. — ERACLIUS I, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS SEXTUS. — LUNANUS, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS SEPTIMUS. — SIMPLITIUS, ARCHIEPISCOPUS SENONENSIS OCTAVUS

Tertia tabula loquitur de istis supradictis sex archipresulibus; de Romanis pontificibus et suis actibus et institutionibus; de imperatoribus, a tempore sancti Potentiani usque ad tempus sancti Ursicini, noni archiepiscopi Senonensis, et de quibusdem que illis temporibus euenerunt.

Isti sunt sex predicti Senonenses archiepiscopi, videlicet Leuntius, Seuerinus, Audatus, Eraclius primus, Lunanus et Simplitius ordinate et subsequenter; post predecessores suos, sanctos Sauinianium et Potentianum, rexerunt ecclesiam Senonensem. Vitas, nationes et merita ipsorum ignoramus; nam Pagani, Northmanni et Euuandali libros actuum ipsorum et sepulturas cum Senonensibus ecclesiis destruxerunt. Tamen sepulti fuerunt inter ecclesiam sancti Sauiniani et primam basilicam sancti Serotini, ut in priuilegio quodam, quod Clodoueus, rex Francorum, primus xpistianus e regibus dedit monasterio Sancti-Petri-Uiui. ob reuerentiam dictorum archiepiscoporum, quos sanctos nominat et beatos.

De Romanis pontificibus et institutionibus et actibus ipsorum.

Inter Leuntium tertium et sanctum Ursicinum, qui nonus fuit a dicto sancto Sauiniano, fuerunt Rome summi pontifices et imperatores, hii quos inferius annotabo.

Léonce, troisième archevêque de Sens. — Séverin, quatrième archevêque de Sens. — Audat, cinquième archevêque de Sens. — Eracle I, sixième archevêque de Sens. — Lunane, septième archevêque de Sens. — Simplice, huitième archevêque de Sens.

La troisième table parle des six évêques mentionnés ci-dessus; des pontifes romains, de leurs actes et de leurs institutions; des empereurs depuis l'époque de saint Potentien jusqu'à celle de saint Ursicin, neuvième archevêque de Sens, et de quelques événements contemporains.

Les six archevêques de Sens ci-dessus mentionnés, savoir : Léonce, Séverin, Audat, Eracle I, Lunane et Simplice furent dans cet ordre les successeurs immédiats de saint Savinien et de saint Potentien et gouvernèrent l'Eglise de Sens. Leur vie, leur pays et leurs mérites nous sont inconnus. Car les païens, les Normands et les Vandales ont détruit les livres de leurs actes et leurs sépultures en même temps que les églises du Sénonais. Cependant nous savons qu'ils furent ensevelis entre l'église de saint Savinien et la première basilique de saint Sérotin, comme on le voit dans certain privilége que Clovis, roi de France, le premier des rois chrétiens, donna au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, en l'honneur desdits archevêques qu'il appelle saints et bienheureux.

Des pontifes romains, de leurs institutions et de leurs actes.

Entre Léonce qui fut le troisième, et saint Ursicin, qui fut le neuvième depuis saint Savinien, furent souverains pontifes à Rome, et empereurs ceux que je nommerai ci-dessous :

Summi pontifices.

Anactetus primus, post beatum Clementem primum, Grecus natione, de Athenis, sanctus martyr. — Sedit annis nouem, mensibus duobus, diebus... et cessauit papatus diebus tredecim. Hic memoriam sancti Petri construxit; hic constituit ne clericus comam uel barbam nutriret; hic monuit fideles ut presbyteri honorentur; hic constituit ut presbyteri et maxime episcopi, quando sacrificant, testes secum habeant; instituit ut episcopus a tribus ordinetur; instituitque septem dyacones Rome cardinales; martyrio coronatur sub Traiano.

Euaristus, Hebreus Iudeus, primo pater suus fuit de Bethleem. — Sedit annis decem, mensibus septem, diebus duobus; cessauit sedes diebus octo et decem. Diuisit presbyteris titulos; septem dyacones instituit qui custodirent papam, ne falsa loqueretur et ne falsa sibi imponerentur; constituit matrimonium a sacerdote benedicendum. Sub Traiano martyrio coronatur.

Alexander I, natione Romanus. — Iste in canone addidit hec uerba: *Qui pridie;* constituit aquam spersionis cum sale benedici. Sedit annis undecim, mensibus septem, diebus duobus; cessauit diebus quinque et uigenti. Constituitque ut aqua uino misceretur in sacrifitio altaris; martyrio coronatur.

Sixtus I, Romanus. — Sedit annis decem, mensibus tribus, diebus uno et uiginti; cessauit diebus duobus. Constituit ut in missa diceretur : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, etc.*; constituit ne misteria sacra tangerentur nisi a ministris. Ad petitionem Gallicorum, misit in Gallias sanctum Peregrinum, martyrem. Hic Sixtus constituit

Souverains pontifes.

Anaclet I, Grec de nation, né à Athènes, saint martyr. — Après le bienheureux Clément I, il siégea neuf ans deux mois ... jours, et le siége resta vacant treize jours. Il fit construire le tombeau de saint Pierre; il défendit aux clercs de laisser croître leur chevelure ou leur barbe; il avertit les fidèles d'honorer les prêtres; il ordonna que les prêtres et surtout les évêques eussent avec eux des assistants quand ils officient; il régla qu'un évêque serait ordonné par trois évêques; il créa sept diacres cardinaux à Rome; il fut couronné du martyre sous Trajan.

Evariste, Hébreu de la tribu de Juda, son père était de Bethléem. — Il siégea dix ans sept mois deux jours; lé siége resta vacant dix-huit jours. Il distribua les titres aux prêtres; il institua sept diacres pour garder le pape, de peur qu'il ne laissât échapper ou qu'on ne leur imposât quelque erreur; il ordonna que le mariage fût bénit par un prêtre; il fut couronné du martyre sous Trajan.

Alexandre I, Romain de nation. — Il ajouta ces mots dans le canon: *Qui pridie;* il ordonna de bénir le sel et l'eau destinés aux aspersions; il siégea quatorze ans sept mois deux jours; le siége resta vacant vingt-cinq jours. Il ordonna que l'eau fût mêlée au vin dans le sacrifice de l'autel; il fut couronné du martyre.

Sixte I, Romain. — Il siégea dix ans trois mois vingt et un jours; le siége resta vacant deux jours. Il ordonna de dire à la messe : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, etc.;* il défendit de toucher aux mystères sacrés à moins d'être prêtre. A la demande des habitants de la Gaule, il envoya dans ce pays saint Pèlerin, martyr. Ce

ne corporale sit de serico, sed lino non tincto; ne mulier tangeret altare uel sacra uasa; constituit episcopum, uocatum a papa, non recepi in sedem nisi cum litteris papalibus; martyrio coronatur.

Chelesphorus, Grecus. — Sedit annis undecim, mensibus tribus, diebus duobus et uiginti. Constituit sollempne ieiunium ante Pascha; constituit ut missa de nocte cantetur in Natale Domini; constituit ut *Gloria in excelsis* cantaretur; martyrio coronatur.

Iginius, Grecus. — Sedit annis quatuor, mensibus tribus, diebus sex; cessauit diebus tribus. Hic clerum composuit et distribuit gradus ecclesiasticos; scripsit libros de summa Trinitate; noluit episcopum condempnari a solo metropolitano, nisi per alios episcopos; martyrio coronatur.

Pius, Ytalus. — Sedit annis undecim, mensibus quatuor, diebus uno et uiginti; cessauit diebus quatuordecim. Precepit, angelo nuntiante, die dominica celebrare; fecit quinque ordinationes; huius tempore, Policarpus, discipulus beati Iohannis Apostoli, episcopusque Ephezinus, veniens Romam, multos per predicationem ab heresi reuocauit; hoc tempore fuerunt Rome due sancte uirgines, Potentiana et Praxedis; hoc tempore sanctus Hermes, doctor et martyr, floruit; iste Pius papa martyrio coronatur.

Anichetus, Sirus. — Sedit annis nouem, mensibus tribus, diebus quatuor; cessauit diebus quindecim. Statuit ne archiepiscopi uocentur primates, nisi illi qui primas Ecclesias rexerunt, uel patriarche, uel illi quorum Ecclesias Apostoli rexerunt; voluit teneri ut episcopus a tribus consacretur. Illo tempore, sanctus Hireneus, na-

même Sixte voulut que le corporal fût non en soie, mais en lin sans teinture ; il défendit aux femmes de toucher l'autel ou les vases sacrés ; il ordonna que l'évêque, nommé par le pape, ne fût reçu dans son siége que muni des lettres papales; il fut couronné du martyre.

Télesphore, Grec. — Il siégea onze ans trois mois vingt-deux jours ; il ordonna un jeûne solennel avant Pâques ; il voulut que la messe fût chantée pendant la nuit de la Nativité de Notre-Seigneur et que l'on chantât le *Gloria in excelsis*; il fut couronné du martyre.

Hygin, Grec. — Il siégea quatre ans trois mois six jours; le siége resta vacant trois jours. Il organisa le clergé, et le distribua par degrés hiérarchiques; il écrivit des livres sur la sainte Trinité ; il voulut qu'un évêque ne pût être condamné par son métropolitain seul, mais avec le concours des autres évêques; il fut couronné du martyre.

Pie, Italien. — Il siégea onze ans quatre mois vingt et un jours ; le siége resta vacant quatorze jours. Sur l'avis d'un ange, il commanda de célébrer chaque dimanche ; il fit cinq ordinations. De son temps, Polycarpe, disciple du bienheureux Apôtre Jean et évêque d'Ephèse, vint à Rome, et, par ses prédications, il ramena beaucoup d'hérétiques de leurs erreurs. En ce temps-là, vivaient à Rome deux vierges saintes, Potentienne et Praxède; dans le même temps fleurit saint Hermès, docteur et martyr. Ce même Pie fut couronné du martyre.

Anicet, Syrien. — Il siégea neuf ans trois mois quatre jours; le siége resta vacant quinze jours. Il statua que les archevêques ne pourraient s'intituler primats, excepté ceux qui gouvernaient les premières Eglises, ni patriarches, excepté ceux dont les Eglises avaient été gouvernées par les Apôtres; il maintint l'usage qu'un

tione Grecus, fuit archiepiscopus Lugdunensis. Anicetus, papa, martyrio coronatur.

Sother, Campanus, — Sedit annis nouem, mensibus tribus, diebus uno et uiginti; cessauit diebus duobus et uiginti. Constituit ne monacha altare tangeret, ne incensum offerret, et ut uelum semper haberet; constituit ne pro legitima habeatur uxor, nisi per sacerdotem. Illo tempore, Cathafrige heretici sunt contra Spiritum-Sanctum. Anno Domini centesimo septuagesimo octauo, iste Sother martyrio coronatur.

Eleutherius, Grecus. — Sedit annis quindecim, mensibus quinque, diebus sex. Sub ipso, Lutius, rex Britannie, xpistianus fuit. Iste papa confirmauit ut esca usualis a xpistianis non repudiaretur. Hoc tempore, Apollinaris, ciuitate Iheropolis, et Dyonisius, Corinthi, clarissimi erant. Statuit ne aliquis a suo gradu eitiatur, nisi accusatus; martyrio coronatur.

Uictor, natione Affricus. — Sedit annis decem, mensibus duobus, diebus duodecim; cessauit diebus decem. Consilio generali, constituit Pascha ut est; nam multi cum Iudeis fatiebant. Determinauit, instituens potestate apostolica, ut xpistianus fiat, in necessitate, sola uoluntate. Anno Domini ducentesimo secundo, martyrio coronatur.

Zepherinus, Romanus. — Sedit annis decem, mensibus sex, diebus... ; cessauit diebus sex. Constituit ut omnes xpistiani, diebus Pasche, communicent, nisi excommunicati sint; constituit ne uasa altaris essent lignea. Constituit ut ordinationes presbyterorum, leuitarum et subdyaconorum, certis temporibus, fiant, et coram populo, et de bonis personis et legitimis. Martyr fuit.

évêque fût consacré par trois autres. En ce temps-là, saint Irénée, Grec de nation, fut archevêque de Lyon. Le pape Anicet fut couronné du martyre.

Soter, Campanien. — Il siégea neuf ans trois mois vingt et un jours; le siége resta vacant vingt-deux jours. Il défendit aux religieuses de toucher l'autel, d'offrir l'encens et de quitter jamais leur voile; il déclara illégitime toute épouse qu'un prêtre n'a pas bénite. En ce temps-là, s'éleva l'hérésie des Cataphrygiens touchant le Saint-Esprit. L'an du Seigneur 178, ce même Sother fut couronné du martyre.

Eleuthère, Grec. — Il siégea quinze ans cinq mois six jours. Sous lui, Lucius, roi de Bretagne, se fit chrétien. Ce pape affirma que les chrétiens ne devaient rejeter aucun des aliments en usage. En ce temps-là, Apollinaire, de la cité d'Hiérapolis, et Denis de Corinthe furent très-célèbres. Il statua que personne ne pourrait être dégradé avant d'être accusé. Il fut couronné du martyre.

Victor, Africain de nation. — Il siégea dix ans deux mois douze jours; le siége resta vacant dix jours. Dans un concile général, il établit la Pâque telle qu'elle est aujourd'hui, car beaucoup la célébraient le même jour que les Juifs. Usant de son pouvoir apostolique, il détermina qu'en cas de nécessité, on pouvait devenir chrétien par la volonté seule. L'an du Seigneur 202, il fut couronné du martyre.

Zéphirin, Romain. — Il siégea dix ans six mois ..... jours; le siége resta vacant six jours. Il ordonna à tous les chrétiens de communier au temps pascal, à moins qu'ils ne soient excommuniés; il défendit que les vases de l'autel fussent en bois; il decréta que les ordinations se fissent à des époques fixes et en présence du peuple, et qu'on n'y admit comme prêtres, lévites et sous-diacres que des personnes de bien et de naissance légitime.

Calixtus I, Romanus, — Sedit annis quinque, mensibus duobus, diebus decem; cessauit diebus sex. Hic basilicam beate Marie trans Tyberim construi fecit; constituit ieiunia quatuor temporum : benedixit cimiterium quod modo dicitur Calixti. Hoc tempore, pars Capitolii diuinitus cremata est, et manus Iouis, que aurea erat, fulmine liquefacta est ; anno Domini ducentesimo uigesimo quarto, martyr fuit.

Urbanus I, Romanus. — Sedit annis octo, mensibus sex, diebus duodecim ; cessauit diebus triginta. Hic, nobilissimus genere, xpistianus a cunabulis, multos ad fidem conuertit, inter quos Valerianus, sponsus sancte Cecilie. Omnia uasa ecclesiastica fecit aurea et argentea et stangnea. Uir mire nobilitatis, bonitatis, curialitatis et abstinentie erat ; martyr fuit. Multas possessiones hereditarias habebat, quas Ecclesie dedit. Suo tempore, incepit Ecclesia possidere predia et redditus ; antea, ut Apostoli, uiuebant. Habebat notarios qui uitas martyrium scribebant ; martyrio coronatur.

Pontianus, Romanus. — Sedit annis quinque, mensibus duobus, diebus duobus ; cessauit diebus decem. Tempore istius pape, Philippus, imperator, vitam xpistianorum duxit, quod non fecerant ceteri imperatores. Anno Domini ducentesimo tricesimo sexto, illo tempore, Pascha non bene celebrabatur communiter ; sed iste papa, ut modo est, instituit ; martyrio coronatur.

Ciriacus. — Sedit anno uno, mensibus tribus. Iste, quia contra uolontatem cessit cleri de papatu, sustituendo Antheros, et sequendo undecim milia uirgines quas baptizauerat, et quia male credebant Romani eum dimisisse papatum, propter obletamenta uirginum, ideo

Calixte I, Romain.— Il siégea cinq ans deux mois dix jours; le siége resta vacant six jours. Il fit élever la basilique de la bienheureuse Marie au delà du Tibre. Il établit les jeûnes des quatre-temps; il bénit le cimetière qui porte aujourd'hui son nom. En ce temps-là, une partie du Capitole fut brûlée par le feu du ciel, et la main de la statue de Jupiter, qui était d'or, fut fondue par la foudre. L'an du Seigneur 224, il fut martyr.

Urbain I, Romain. — Il siégea huit ans six mois douze jours; le siége resta vacant trente jours. Issu d'une très-noble famille, chrétien dès son berceau, il convertit beaucoup de païens à la foi, entre autres Valérien, époux de sainte Cécile. Il fit faire en or, en argent et en étain tous les vases de l'Eglise. C'était un homme admirable par sa noblesse, sa bonté, sa courtoisie, son désintéressement. Il fut martyr. Il possédait beaucoup de biens héréditaires, qu'il donna à l'Eglise. De son temps, l'Eglise commença à posséder des domaines et des revenus; auparavant, on vivait comme les Apôtres. Il avait des notaires pour écrire la vie des martyrs; il fut couronné du martyre.

Pontien, Romain. — Il siégea cinq ans deux mois deux jours; le siége resta vacant dix jours. Du temps de ce pape, l'empereur Philippe mena une vie chrétienne, ce que n'avaient point fait les autres empereurs. L'an du Seigneur 236, en ce temps-là, la fête de Pâques n'était généralement pas bien célébrée; ce pape l'institua telle qu'elle est aujourd'hui. Il fut couronné du martyre.

Cyriaque. — Il siégea un an trois mois. Malgré la volonté du clergé, il se retira de la papauté, mit Anthéros à sa place, et suivit onze mille vierges qu'il avait baptisées. Et comme les Romains croyaient à tort qu'il s'était demis de la papauté pour se livrer au plaisir avec elles,

in cathologo summorum pontificum non scrixerunt eum. Tamen, cum dictis virginibus, martyrio coronatus fuit, et dignus est inter martyres et pontifices numerari.

Ancheros, Grecus. — Sedit annis tribus, mensibus undecim, diebus quindecim. Cessauit diebus octo. Voluit ut episcopi de sede possent transferri, et ut gesta martyrum scriberentur. Ipse martyrio coronatur.

Fabianus, Romanus. — Sedit annis tredecim, mense uno, diebus undecim; cessauit diebus septem. Diuisit dyaconis regiones; fecit septem subdyaconos qui notariis prominerent, ut gesta martyrum certius scriberentur. Constituit Crisma consecrari in Cena Domini. Electus fuit per Spiritum-Sanctum, in columbe specie, super caput eius stantem. Illo tempore, Nouatianus, presbyter Rome, hereticus fuit; non ausus fuit petere ueniam, et ideo statutum fuit ab ipso papa, ut qui ueniam peteret penitens obtineret. Martyr fuit.

Cornelius, Romanus. — Sedit annis tribus, mensibus duobus, diebus decem; cessauit diebus quinque et uiginti. Voluit ut sacerdotes possent iurare pro certa causa. Hic, rogatus a fidelibus, corpora sanctorum Apostolorum Petri et Pauli leuauit. Et parum post, suo tempore, Greci fideles, corpora Apostolorum Petri et Pauli furati, asportabant. Tunc uox de celo facta est dicens : « Viri Romani, surgite quia dii uestri furtim « auferuntur. » Tunc surrexerunt Romani, querentes corpora sanctorum. Vnde Greci, timentes, reliquias Apostolorum in puteum proiecerunt; sed a fidelibus Romanis exinde extracta fuerunt. Et cum dubitaretur que essent beati Petri et que beati Pauli, responsum diui-

en conséquence ils ne l'inscrivirent point sur le catalogue des souverains pontifes ; cependant il fut couronné du martyre avec lesdites vierges, et il est digne d'être compté parmi les martyrs et les pontifes.

Anthéros, Grec. — Il siégea trois ans onze mois quinze jours ; le siége resta vacant huit jours. Il permit que les évêques pussent être transférés de leur siége et fit écrire les actes des martyrs. Lui-même fut couronné du martyre.

Fabien, Romain. — Il siégea treize ans un mois onze jours; le siége resta vacant sept jours. Il partagea les diverses régions du monde entre les diacres ; il mit sept sous-diacres à la tête des notaires pour enregistrer avec plus de certitude les actes des martyrs ; il ordonna de consacrer le saint Chrême le jeudi de la Cène de Notre-Seigneur. Il fut élu par le Saint-Esprit, qui s'arrêta au-dessus de sa tête sous la forme d'une colombe. En ce temps-là, Novatien, prêtre de Rome, fut hérétique et n'osa point demander son pardon. C'est pour cela que ce pape décréta que le pénitent qui demanderait son pardon l'obtiendrait. Il fut martyr.

Corneille, Romain. — Il siégea trois ans deux mois dix jours ; le siége resta vacant vingt-cinq jours. Il voulut que les prêtres pussent prêter serment dans les causes certaines ; à la demande des fidèles, il leva de terre les corps des saints Apôtres Pierre et Paul. Mais peu de temps après, encore de son temps, des fidèles Grecs volèrent les corps des Apôtres Pierre et Paul et les emportaient. Alors une voix du ciel se fit entendre disant : « Nobles Romains, levez-vous, on enlève furtivement vos dieux. » Et les Romains se levèrent cherchant les corps des saints. Alors les Grecs effrayés jetèrent les reliques des Apôtres dans un puits, mais elles en furent retirées par les fidèles Romains. Et comme ils se deman-

num habuerunt : « Minora piscatoris, maiora predicatoris. » Iste Cornelius martyrio coronatur.

Lutius, Romanus. — Sedit annis tribus, mensibus tribus, diebus tribus ; cessauit diebus quinque et triginta. Hic constituit ut duo presbyteri et tres dyaconi sint semper cum episcopo, propter stilum erroris. Hic primus exilio fuit; martyrio coronatur.

Stephanus I, Romanus. — Sedit annis quatuor, mensibus duobus, diebus quindecim ; cessauit diebus duodecim. Constituit ut sacerdotes et leuite sacras uestes in cotidiano usu non habeant; multos ad fidem conuertit, multos martyres sepeliuit; et ipse martyrio coronatur.

Sixtus II, Grecus. — Sedit annis duobus, mensibus undecim, diebus sex ; cessauit diebus duodecim. Constituit ut missa celebretur super altare lapideum. Iste martyrio coronatur,. et post ipsum beatus Laurentius cum multis.

Dyonisius, monachus. — Genus ipsius ignoratur ; sedit annis duobus, mensibus tribus; cessauit diebus septem. Hic parochias et cimiteria diuisit; presbyteris curas animarum dedit. Circa annos Domini ducentesimos et octogesimos et decimos, martyrio coronatur.

Felix I, Romanus — Sedit annis duobus, mensibus decem, diebus quatuor ; cessauit diebus quinque. Constituit missas celebrari super memorias martyrum ; fecit basilicam in uia Aurelia; martyrio coronatur.

Euthitianus, Thuschus. — Sedit annis octo, mensibus decem, diebus quatuor ; cessauit diebus octo. Constituit fruges benedici ; sepeliuit manu propria trecentos et

daient quels étaient les ossements du bienheureux Pierre et ceux du bienheureux Paul, il reçurent cette réponse divine : « Les plus petits sont ceux du pêcheur « les plus grands ceux du prêcheur. » Ce Corneille reçut la couronne du martyre.

Luce, Romain. — Il siégea trois ans trois mois trois jours; le siége resta vacant trente-cinq jours. Il ordonna que deux prêtres et trois diacres fussent toujours auprès de l'évêque pour signaler l'erreur ; il fut d'abord envoyé en exil, puis couronné du martyre.

Etienne I, Romain. — Il siégea quatre ans deux mois quinze jours; le siége resta vacant douze jours. Il défendit aux prêtres et aux lévites de faire de leurs vêtements consacrés un usage quotidien; il convertit beaucoup de pécheurs à la foi ; il ensevelit beaucoup de martyrs, et lui-même reçut la couronne du martyre.

Sixte II, Grec. — Il siégea deux ans onze mois six jours; le siége resta vacant douze jours. Il ordonna que la messe fût célébrée sur un autel de pierre ; il reçut la couronne du martyre, et après lui le bienheureux Laurent ainsi que beaucoup d'autres.

Denis, moine. — Son origine nous est inconnue. Il siégea deux ans trois mois ; le siége resta vacant sept jours. Il partagea les paroisses et les cimetières et donna aux prêtres la charge des âmes ; vers l'an du Seigneur 290, il reçut la couronne du martyre.

Félix I, Romain. — Il siégea deux ans dix mois quatre jours ; le siége resta vacant cinq jours. Il ordonna de célébrer la messe sur les tombeaux des martyrs ; il éleva une basilique sur la voie Aurélienne, et reçut la couronne du martyre.

Euthicien, Toscan. — Il siégea huit ans dix mois quatre jours ; le siége resta vacant huit jours. Il ordonna de bénir les biens de la terre ; de sa propre main, il en-

quadraginta duos martyres. Constituit ut martyres, cum dalmatica de sirico, uel collobio purpurato, sepelirentur, et ipse martyr fuit.

Gaius, Dalmaticus, — Nobilissimus genere, ex parentela Dyocletiani, sedit annis undecim, mensibus quatuor; cessauit diebus undecim. Instituit sacros ordines per gradus; constituit ne pagani uel heretici xpistianos accusarent; constituit ne ecclesiastici coram secularibus iudicibus accusarentur; diuisit dyaconis romanis regiones ut facta martyrum perquirerent; uoluit difficiles questiones ad sedem apostolicam deueniri; contra hereticos epistolam fidei catholice, scripxit. Illo tempore, florebat sanctus Sebastianus. Iste Gaius martyrio coronatur.

Marcellinus, Romanus. — Sedit annis septem, mensibus duobus, diebus quinque et uiginti; cessauit annis septem, mensibus septem, diebus quinque et uiginti. Hic, persecutione Dyocletiani, ductus est ut thurificaret diis, quod et fecit; sed postea penitens ualde, uoluit ab aliis episcopis iudicari; sed episcopi eum recipientes dicebant : « Nequaquam iudicetur summus Pontifex ab « alio, quum Petrus negauit Dominum, nec iudicatus « fuit; sed fleuit et sic absolutus fuit. » Tunc sanctus Marcellinus seipsum iudicauit, se deponendo de sede, iussitque ut sepultura careret, et reuersus ad Dyocletianum dixit : « Male feci, ydola adorando, quum xpis« tianus sum, et ueritatem cognosco. » Et tunc martyrio coronatur. Corpus ipsius per uiginti dies inhumatum remansit. Et tunc apparuit beatus Petrus beato Marcello, presbytero, dicens : « Quare corpus meum non « sepelis? » Cui Marcellus : « Qui es Domine? » Qui dixit : « Ego sum princeps Apostolorum, sepeli Marcel-

sevelit 342 martyrs ; il ordonna que les martyrs fussent ensevelis avec une dalmatique de soie ou avec une tunique de pourpre, et lui-même fut martyr.

Gaius, Dalmate. — Il appartenait à un très-noble famille alliée à celle Dioclétien ; il siégea onze ans quatre mois ; le siége resta vacant onze jours. Il établit les ordres sacrés par degrés ; il voulut qu'un païen ou un hérétique ne pût mettre en cause un chrétien, et qu'un ecclésiastique ne pût être traduit devant les juges séculiers ; il partagea les diverses régions du monde aux diacres romains, pour rechercher avec soin les actes des martyrs ; il ordonna que les questions difficiles fussent déférées au siége apostolique ; il écrivit une épitre touchant la foi catholique contre les hérétiques. En ce temps-là, florissait saint Sébastien. Ce même Gaius reçut la couronne du martyre.

Marcellin, Romain. — Il siégea sept ans deux mois vingt-cinq jours ; le siége resta vacant sept ans sept mois vingt-cinq jours. La persécution de Dioclétien le conduisit à offrir de l'encens aux dieux, ce qu'il fit ; mais peu après, plein de repentir, il voulut être jugé par les évêques. Mais les évêques le reçurent en lui disant : « Que le souverain pontife ne soit point jugé par un autre ; Pierre renonça le Seigneur et ne fut point jugé ; il pleura et fut ainsi absous. » Alors saint Marcellin, se jugeant lui-même, se déposa de son siége, et ordonna qu'on laissât son corps sans sépulture. Et retournant vers Dioclétien : « J'ai mal agi, lui dit-il, en adorant les idoles, car je suis chrétien et je connais la vérité. » Et alors il fut couronné du martyre. Son corps demeura vingt jours sans sépulture, et le bienheureux Pierre apparut alors au bienheureux prêtre Marcel, disant : « Pourquoi n'ensevelis-tu pas mon corps ? — Seigneur qui êtes-vous, répond Marcel ? — Je suis, lui dit-il, le prince des Apôtres,

« linum iuxta me, ut quos eadem gratia iustificauit « non diuidat sepultura. » Quod ita factum est, nam corpus Marcellini iuuentum fuit integrum.

Marcellus martyrio coronatur; sed uolunt quidam ipsum inter confessores nominare. Nam post multa tormentorum genera, amictus cilitio, in domo sancte Lucine, quam Deo consecrauerat, emisit spiritum. Sedit annis sex, mensibus septem, diebus uno et uiginti; cessauit diebus quinque et uiginti. Illo tempore, fuerunt martyrio coronati, infra mensem unum, numero septemdecim milia. Hic constituit cardinales quindecim ad baptizandum et sepeliendum martyres et ceteros xpistianos; noluit diis sacrificare, et ideo, iussu Maxentii, animalia custodiuit, circa annos Domini decimos et trecentesimos.

Eusebius, Grecus philosophus. — Sedit mensibus..... sedit mensibus sex; cessauit diebus..... Suo tempore, inuenta est sancta Crux, et ideo constituit Iuuentionem sancte Crucis a xpistianis omnibus celebrari.

Melchiades, natione Affricus. — Sedit annis duobus, mensibus duobus, diebus quinque et uiginti; cessauit diebus septem. Constituit ne die dominico ieiunarent xpistiani ob honorem Domini, et quia pagani illo die ieiunant; circa annos Domini trecentesimos et decimos quintos.

Siluester, confessor, primus, Romanus. — Sedit annis tribus et uiginti, mensibus.... diebus quindecim; cessauit diebus sexdecim. Hic fecit concilium Uicena Bythinie, ubi tractatum fuit de multis, et specialiter de fide catholica; hic baptizauit Constantinum imperatorem, qui leprosus erat, et statim in baptismo sanatus est. Eodem tempore, Constantinus fecit basilicam sancti Laurentii Rome et ecclesiam Lateranam, et construxit ecclesiam

« ensevelis Marcellin auprès de moi, afin que ceux que « la même grâce a justifiés ne soient point séparés dans « leurs sépultures. » Et il fut ainsi fait, car le corps de Marcellin fut trouvé intact.

Marcel. — Il fut couronné du martyre; mais quelques-uns veulent le placer parmi les confesseurs, car après toutes sortes de tourments, il se couvrit d'un cilice et rendit l'esprit dans la maison de sainte Lucine, qu'il avait consacrée à Dieu. Il siégea six ans sept mois vingt et un jours; le siége resta vacant vingt-cinq jours. En ce temps-là, la couronne du martyre fut donnée à dix-sept mille chrétiens, en moins d'un mois. Il nomma quinze cardinaux pour baptiser et ensevelir les martyrs et les autres chrétiens. Il ne voulut point sacrifier aux dieux; aussi, par ordre de Maxence, fut-il condamné à garder les animaux, environ vers l'an 310.

Eusèbe, Grec, philosophe. — Il siégea six mois; le siége resta vacant ... jours. De son temps, fut retrouvée la sainte Croix; aussi ordonna-t-il que l'Invention de la sainte Croix fût célébrée par tous les chrétiens.

Melchiade, Africain de nation. — Il siégea deux ans deux mois vingt-cinq jours; le siége resta vacant sept jours. Il défendit aux chrétiens de jeûner le dimanche, par honneur pour Notre-Seigneur, et parce que les païens jeûnent ce jour-là; vers l'an du Seigneur 315.

Silvestre I, Romain, confesseur. — Il siégea vingt-trois ans ... mois quinze jours; le siége demeura vacant seize jours. Il tint à Nicée, en Bithynie, un concile dans lequel on traita de plusieurs questions et spécialement de la foi catholique; il baptisa l'empereur Constantin, qui était lépreux, et qui fut guéri subitement pendant son baptême. Vers le même temps, Constantin bâtit, à Rome, la basilique de Saint-Laurent et l'église de La-

beatorum Apostolorum Petri et Pauli, ibi honorabiliter ponens corpora ipsorum. Multas iniurias passus est a Iudeis. Helena, mater Constantini, Iudeos fouebat; sed sermonibus et miraculis, beatus Syluester eam, cum multis Iudeis, ad fidem Xpisti conuertit; taurum occisum coram eis resuscitauit. Rome erat dracho, in cauerna, quem beatus Syluester inclusit, et seris obfirmauit usque ad diem iuditii. Dracho ille sex milia hominum flatu suo interfecit. Constituit ut dyaconi haberent dalmaticas; constituit ne laïcus clericum accusare audeat; constituit ne Sacramentum altaris in serico neque in panno tincto ponatur. Suo tempore, multi ex gentibus crediderunt in Xpistum. Gebal, Iudeorum magister, per mulierem xpistianam credidit; et fere omnes de India per duos pueros conuersi sunt. Tempore suo, Constantinus multa dona, libertates, honores et possessiones ecclesiis condonauit.

Marchus. — A quibusdam dicitur Martialis; confessor fuit sanctus romanus. Sedit annis duobus, mensibus octo, diebus uiginti; cessauit diebus quinque. Constituit ut episcopus Hostiensis, qui papam consecrat, pallio uteretur. Constituit ut simbolum, alta voce, caneretur in missa, anno Domini trecentesimo et tricesimo octauo.

Iulius. — A quibusdam uocatur Lutius; sanctus confessor fuit. Sedit annis undecim, mensibus duobus, diebus octo; cessauit diebus quindecim. Voluit ut clericus per ecclesiam iudicaretur. Illo tempore Nicena synodo dampnata est heresis Arriani. Huius tempore floruerunt: sanctus Athanasius, qui postea papa fuit, et quicumque uult composuit; sanctus Maximinus Treueris, sanctus Pannutius, sanctus Eusebius Cesariensis, sanctus Ni-

tran. Il construisit aussi l'église des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, où il déposa leurs corps avec honneur. Il souffrit beaucoup d'injustices de la part des juifs. Hélène, mère de Constantin, favorisait les juifs; mais par ses discours et ses miracles, le bienheureux Silvestre la convertit à la foi du Christ, avec un grand nombre de juifs ; il ressuscita devant eux un taureau qu'on venait de tuer. Il y avait à Rome, dans une caverne, un dragon que le bienheureux Silvestre enferma et mit sous les verroux jusqu'au jour du jugement. Ce dragon fit périr six mille hommes de son souffle empesté. Il ordonna que les diacres porteraient des dalmatiques ; il défendit aux laïques d'oser accuser un membre du clergé ; il défendit de déposer le Sacrement de l'autel sur un tissu de soie ni sur une étoffe teinte. De son temps, beaucoup de gentils crurent au Christ ; Gébal, un maître des Juifs, fut converti par une femme chrétienne et presque tous les peuples de l'Inde par deux enfants. De son temps, Constantin donna beaucoup de biens, de priviléges, d'honneurs et de propriétés aux Eglises.

Marc. — Il est nommé Martial par d'autres, et fut un saint confesseur romain. Il siégea deux ans huit mois vingt jours ; le siége resta vacant cinq jours. Il décida que l'évêque d'Ostie, qui consacre le pape, fît usage du pallium. Il ordonna de chanter le symbole à haute voix à la messe ; l'an du Seigneur 338.

Jules. — Il est appelé Luce par certains auteurs ; il fut un saint confesseur. Il siégea onze ans deux mois huit jours ; le siége resta vacant quinze jours. Il voulut qu'un clerc fût jugé par l'Eglise. En ce temps-là, l'hérésie d'Arius fut condamnée par le concile de Nicée. En ce temps-là florissaient : saint Athanase, qui plus tard fut pape et composait tout ce qu'il voulait ; saint Maximin de Trèves, saint Paphnuce, saint Eusèbe de Césarée,

cholaus, sanctus Hylarius Pitauensis, sanctus Vrsicinus Senonensis, sanctus Victorinus Rothomagensis, sanctus Epiphanius, sanctus Iohannes Crisothomus, sanctus Sibonius, sanctus Pastor, abbas, et multi alii sancti, qui Ecclesiam illuminabant. Iste Iulius fecit Rome basilicam in foro, et basilicam Sancti-Valentini.

Liberius, hereticus, Romanus.— Sedit annis sexdecim, mensibus septem, diebus tribus ; cessauit diebus duobus et uiginti. Primo noluit consentire heresi, et ideo in exilium missus fuit. Tunc Romani, de suo consilio, ordinauerunt sanctum Felicem. Qui Felix consilium uocauit et Arrianos condempnauit, principue Ursantium et Valentem. Heretici uero rogauerunt Constantinum ut Liberium reuocaret, quod et fecit ; et tunc Liberius, hereticus factus, heresi consensit. Tunc fuit persecutio magna, et multi sunt martyrio coronati, ex quibus Eusebius fuit. Huic Liberio sanctus Hylarius Pictauensis et Ursicinus Senonensis contradicebant, ostendentes rationibus et miraculis ueritatem ; sed Liberius noluit recipere, et sic male moritur.

De Imperatoribus et quibusdam suis actibus.

Hii fuerunt imperatores, a Nerone usque ad tempus sancti Ursicini, archiepiscopi Senonensis :

Nero. — Romanum imperium deformauit et minuit. Piscabat retibus aureis et sericeis ; infinitam senatus partem interfecit ; bonis hostis fuit ; cytharetico habitu uel tragico usus fuit ; matrem, fratrem, uxorem et magistrum interfecit ; primam persecutionem xpistianis fecit ; beatissimum Petrum, cum sanctissimo Paulo, interfecit ; Seneca per ipsum periit ; Iherusalem Uaspasianum misit. Nero nullam vestem bis induit ; mulis

saint Nicolas, saint Hilaire de Poitiers, saint Ursisin de Sens, saint Victorin de Rouen, saint Epiphane, saint Jean Chrysostome, saint Sisonius, saint Pasteur, abbé, et beaucoup d'autres saints, qui étaient la lumière de l'Église. Ce même Jules fit bâtir une basilique, à Rome, sur le forum et la basilique de Saint-Valentin.

Libère l'hérétique, Romain. — Il siégea seize ans sept mois trois jours ; le siége resta vacant vingt-deux jours. Il ne voulut point d'abord consentir à l'hérésie, et pour cette raison il fut envoyé en exil ; par son conseil, les Romains consacrèrent saint Félix. Ce Félix convoqua un concile, et condamna les Ariens et particulièrement Ursace et Valens. De leur côté les hérétiques prièrent Constantin de rappeler Libère, ce qu'il fit ; et alors Libère, devenu hérétique, approuva l'hérésie. Alors la persécution fut grande, et beaucoup furent couronnés du martyre, parmi lesquels Eusèbe. Saint Hilaire de Poitiers et Ursicin de Sens professaient des opinions contraires à celles de ce Libère, et manifestaient la vérité par des raisons et des miracles ; mais il ne voulut point la recevoir et fit ainsi une mauvaise mort.

Des empereurs et de quelques-uns de leurs actes.

Voici les empereurs depuis Néron jusqu'au temps de saint Ursicin archevêque de Sens :

Néron. — Il démembra et amoindrit l'empire romain ; il pêchait avec des filets d'or et de soie ; il mit à mort un nombre considérable de sénateurs ; il fut l'ennemi des gens de bien ; il avait coutume de porter un habillement de joueur de cithare ou de tragédien ; il fit mourir sa mère, son frère, sa femme et son maître ; il excita la première persécution contre les chrétiens ; il fit mettre à mort le bienheureux Pierre avec saint Paul ; Sénèque

soleas argenteas fecit; parietes palatii ex auro, argento, gemmis et ebore construxit ; tempore suo, Coliseus uel Colisus, Rome erigitur, habens altitudinis pedes centum. Nero, propter scelera sua, dum a Romanis quereretur ad penam, e palatio fugit, et seipsum interfecit; dicitur quod a lupis comestus est.

Octo. — Galba. — Vitellius. — Tullus. — Sese interfecerunt; per annum imperauerunt.

Vaspasianus. — Occulte natus, sed bonus, cum filio suo Tyto, destruxit Iudeos Iherusalem, et ab illo tempore regnum Iudeorum finitum est. Dum Vaspasianus ad imperium sublimatus fuit, Tytus, filius suus, uictoriosus, Iherosolimis habitabat. Qui, audiens honorem sui patris, tanto gaudio est repletus, quam amisit pre gaudio vim membrorum, nec per aliquam recuperare poterat sanitatem. Tunc Iosephus, Iudeus, captus erat. Dicunt quidam Tyto : Est hic Iudeus qui multa scit. » Tunc uocatur Iosephus. Iosephus uero, audita uoluntate Tyti, dans aliquam spem sanandi, recessit et subtiliter inquisiuit quomodo hec Tyto euenit. Inuenit siquidem pre gaudio patris Tytus infirmabatur. Tunc intrauit ad Tytum, et sciens contraria contrariis posse sanari, dixit Tyto : « Da mihi donum et ego te sanabo. — Do tibi « omnia que possideo ; tamen da mihi sanitatem, ut « possim dominum meum et patrem piissimum meum « uidere, honore imperii sublimatum. » Dixit Iosephus : « Non patrem uidere promitto, sed sanitatem. » Tytus promisit quicquid peteret et otagiis affirmauit. Tunc Iosephus : « Est hic quidam iuuenis Romanus, qui « denuo a Roma uenit, quem multum odio habes. » Tunc respondit : « Uerum dicis, Iosephus ? — Volo ut

périt par son ordre ; il envoya Vespasien à Jérusalem : jamais il ne porta deux fois le même vêtement ; il fit mettre à ses mules des fers d'argent ; il fit revêtir les murailles de son palais d'or, d'argent, de pierres précieuses et d'ivoire ; de son temps, on bâtit le Colisée ou Colise, qui a cent pieds de haut. Pendant que les Romains le cherchaient pour lui faire expier ses crimes, Néron se sauva de son palais et se tua lui-même ; on dit qu'il fut mangé par les loups.

Othon. — Galba. — Vitellius. — Tullus. — Ils se tuèrent l'un l'autre et gouvernèrent l'espace d'un an.

Vespasien. — D'une naissance obscure, mais homme de bien, avec l'aide de son fils Titus, il chassa les Juifs de Jérusalem, et mit fin, dès cette époque, au royaume des Juifs. Lorsque Vespasien fut élevé à l'empire, Titus, son fils, après ses victoires, habitait à Jérusalem. En apprenant l'avénement de son père, il fut saisi d'une telle joie, qu'il en perdit l'usage de ses membres, et rien ne pouvait lui faire recouvrer la santé. Alors le juif Josèphe était captif, et l'on vint dire à Titus : « Il y a ici un juif qui est bien savant. » Alors Josèphe est appelé, et ayant reçu les ordres de Titus, il se retira, donnant quelque espoir de guérison, et il s'enquit adroitement comment cela était arrivé à Titus. Il découvrit en effet que cette infirmité venait de la joie que lui avait causée son père. Alors il se rendit près de Titus, et sachant que les contraires peuvent se guérir par les contraires, il lui dit : « Donne-moi ta parole et je te guérirai. — Je te donne tout ce que je possède, mais rends-moi la santé afin que je puisse voir mon seigneur et bien-aimé père, qui vient d'être élevé aux honneurs de l'empire. » Josèphe lui dit : « Je ne te promets pas que tu verras ton père, mais je te promets la santé. » Titus lui promit tout ce qu'il de-

« hic coram te in prandio adstet per quindecim dies. » Dicit Tytus : « Concedo, quamuis durum. » Iosephus : « Durius audies. » Ad prandium Tyti astitit iuuenis. Tunc Iosephus : « Tyte, hic patrem tuum decollauit. » Dixit Tytus : « Opportet ergo eum cesum decollari. » Dixit Iosephus : « Non decollabitur, quia mihi donum « donasti. » Et sic per quindecim dies, iuuenis Tyto astitit per Iosephum. Tytus uero semper sperabat sanitatem, ut super Romanos posset patrem uindicare, et ideo uolebat iuuenem interficere. Post hec, uenit Iosephus dicens : « Quomodo tibi, Tyte ? » Cui Tytus : « Tantam fidutiam habeo uindicandi pa- « trem apud Romam quam sanus sum. » — Tunc « Iosephus : « Video neruos tuos sanari et uenis con- « solidari ; ideo dicam ueritatem. Pater tuus uicto- « riosus uiuit bonus, et imperat laudabilis ; tem- « peranter gaude. Misit ad te nuntios, quos tibi « celaui, donec integre reciperes sanitatem. » Cui Tytus : « Sapiens es, et bene tibi erit. » Tunc Tytus Romam uenit uictoriosus, plenus maximis uictoriis atque predis, et patrem sapienter imperantem inuenit.

Circa annos Domini duos et septuaginta, triginta et duas uictorias fecit pro communi vtilitate antequam imperaret. Uaspasianus per fluxum uentris obiit. Tunc curialissimus destructor Iudeorum, amator xpistianorum, post patrem tribus annis imperauit. Amabilis, laudabilis, victoriosus, curialissimus, largus, iustus,

mandait et garantit sa parole par des otages. Alors Josèphe : « Il y a ici un jeune Romain qui arrive de « Rome et que tu hais beaucoup. — Dis-tu vrai, « Josèphe, reprend Titus ? » Alors Josèphe : « Je veux « qu'il assiste devant toi à ton souper pendant quinze « jours. — C'est dur, mais j'y consens, répond « Titus. — Tu en entendras de plus dures, re- « prend Josèphe. » Le jeune homme assista au dîner de Titus. Alors Josèphe : « Titus, cet homme a décapité « ton père. — Qu'on le batte de verges, et qu'on « lui tranche la tête. » Et Josèphe lui dit : « Il n'aura « point la tête tranchée, car tu m'as donné ta parole. » Et ainsi pendant quinze jours, le jeune homme, sur l'ordre de Josèphe, assista au repas de Titus. Or Titus espérait toujours la santé, afin de venger sur les Romains la mort de son père ; c'est pourquoi il voulait mettre à mort le jeune homme. Alors Josèphe vint lui dire : « Titus, comment vas-tu ? » Et Titus lui dit : « J'ai un tel désir d'aller à Rome venger la mort de « mon père, que je suis guéri. » Alors Josèphe : « Je « vois que tes nerfs sont guéris et tes veines affermies ; « aussi te dirai-je la vérité. Ton victorieux père vit en « bonne santé, et commande avec gloire ; modère ta « joie, il t'a envoyé des messagers que je t'ai cachés « jusqu'à ce que tu eusses recouvré la santé. » Et Titus lui dit : « Tu es sage et bien t'en arrivera. » Alors Titus victorieux se rendit à Rome, couvert de gloire et de butin, et il trouva son père régnant avec sagesse.

Vers l'an du Seigneur 72, il remporta trente-deux victoires au profit de l'empire avant de monter sur le trône. Vespasien mourut d'un cours de ventre. Alors Titus, prince très-courtois, qui avait détruit les Juifs et favorisait les chrétiens, gouverna après son père, pendant trois ans. Digne d'amour et de louanges, couvert de gloire,

humilis, amator omnium, amatus ab omnibus, defensor ciuitatis austerus, miles fortis, virtuosus et pulcherrimus, vxorem diligebat et honorabat, matrimonia Romanorum seruabat firmiter, et uolebat ab omnibus conseruari. Dicebat se illum diem perdidisse quo nichil dederat. Semper dabat, et semper omnia possidebat. Etiam suos contradictores faciebat familiares. Libertatis tante fuit, ut nulli quicquam negaret; dicebat enim ab imperatore tristem aliquem discedere non debere. Erat quasi nil habens et omnia possidens; regnatum et Romanum imperium uiriliter, fortiter et sine diminutione aliqua gubernabat; circa annos Domini octogesimos et quartos obiit; et mortuo tantus luctus fuit, ut xpistiani, iudei, pagani quasi suam mortem deflerent. Et quamuis pater victoriosissimus fuerit, tamen iste plus laudabatur. Sepultus fuit iuxta patrem in ecclesia Sancte-Salbe.

Domitianus. — Filius Uaspasiani, frater Tyti. In primis moderatus fuit; sed demum multa uitia exercitauit. Interfecit nobilissimos de senatu; consobrinos interfecit; deum se appellari uoluit; statuas aureas et argenteas in Capitolio posuit. Illo tempore, Iohannes, euuangelista, in Pathmos exilio fuit. Iste Domitianus secundam post Neronem persecutionem xpistianis intulit. Vniuersis exosus fuit, et ideo a suis in palatio interfectus est, et cum dedecore sepultus. Illo tempore, passus est Dyonisius, ariopagita, et Lutianus, sancti Petri discipulus. Illo tempore, edificatum fuit templum Pentheon in honore omnium deorum.

Nerua. — Quodcumque Domitianus male fecerat

plein de courtoisie, libéral, juste, humble, ami et aimé de tous, il se montra le ferme défenseur de la cité ; c'était un soldat brave, courageux, et d'une grande beauté. Il chérissait et honorait son épouse. Plein de respect pour les mariages des Romains, il voulait qu'ils fussent respectés de tous. Il disait avoir perdu sa journée quand il n'avait rien donné ; il donnait toujours et toujours il avait à donner ; il se faisait des amis même de ses adversaires ; sa libéralité était telle qu'il ne refusa jamais rien à personne ; car il disait que personne ne devait sortir triste de chez l'empereur. On eût dit qu'il n'avait rien et qu'il possédait tout ; il dirigea le gouvernement de l'empire romain avec courage et fermeté sans avoir subi aucune diminution de territoire. Il mourut vers l'an 84, et à sa mort, le deuil fut si grand que tous, chrétiens, juifs et païens le pleuraient comme un des leurs. Et bien que son père eût toujours été victorieux, on le louait encore plus que lui. Il fut enterré, à côté de son père, dans l'église de Sainte-Sàlbe.

Domitien. — Il était fils de Vespasien et frère de Titus. D'abord il fut plein de modération ; mais dans la suite il se livra à tous les vices ; il fit mettre à mort les plus nobles du sénat ; il assassina ses cousins ; il voulut qu'on l'appelât dieu et se fit ériger dans le Capitole des statues d'or et d'argent. En ce temps-là, Jean l'Evangéliste fut envoyé en exil à Pathmos. Ce Domitien fit subir aux chrétiens la seconde persécution depuis Néron ; il fut odieux à tous, et, pour cette raison, fut mis à mort par les siens, dans son palais, et enterré sans honneur. Dans le même temps furent martyrisés Denis l'Areopagite et Lucien, disciple de saint Pierre. A cette même époque fut élevé le temple du Panthéon en l'honneur de tous les Dieux.

Nerva. — Il révoqua tout ce que Domitien avait fait

reuocauit; sanctum Iohannem, euuangelistam, ab exilio reuocauit in Ephesum; amauit Ecclesiam; per annum et quatuor menses imperauit.

Traianus. — Per multas prouintias extraneas imperium dilatauit; tertiam persecutionem, suorum concilio, xpistianis intulit. Hyspanus fuit; curialis fuit, omnes indifferenter salutando; egrotantes pro indifferenti uisitabat; per fluxum uentris obiit. Inter diuos sepelitur in columpna alta centum et quadraginta pedibus. Dicebant omnes: Nullus melior Traiano. Sub eo, passus est sanctus Ignatius, in cuius corde inuentum fuit scriptum aureis litteris nomen Xpisti. Sanctus Eustachius eo tempore passus fuit. Illo tempore, Pentheon crematur, et denuo reparatur. Illo tempore, Plinius, orator et hystoricus, floruit, qui Traianum a persecutione xpistianorum reuocauit. Et hiis temporibus, Symon Cleophas, consobrinus Iacobi, Apostoli, qui successit ei in episcopatu Iherosolimis, martyrio coronatur, circa annos centêsimos et uicesimos.

Adrianus, nepos Traiani. — Iudeos Iherusalem subiugauit, et ibi alias gentes imposuit. Gloriosus fuit; Rome, columpnam nomine sui fecit; Syriam, Mesopothamiam et Armeniam [quas] Traianus acquisierat, reliquit; pacem suo tempore habuit; sermone latino et greco facundissimus fuit; noluit ut Iudei Iherusalem intrarent, sed xpistiani, quos primo persecutus est; sed demum eos amauit. Illo tempore, locus passionis Domini ponitur infra muros. Iste Adrianus uocabatur Helius, voluit Iherusalem uocari Helyam. Sub Adriano, passa est uirgo Seraphia, de domo sancte Sabine, et post eam, sancta Sabina martyrizatur. Hiis temporibus, fuit Secundus, philosophus, qui omni tempore silentium tenuit, et causam subter libro suo demonstrauit;

de mal; il rappela à Ephèse saint Jean l'Evangéliste, qui était en exil ; il aima l'Eglise; il régna un an et quatre mois.

Trajan. — Il augmenta l'étendue de l'empire de plusieurs provinces extérieures; il porta contre les chrétiens la troisième persécution. Il était originaire d'Espagne ; plein de courtoisie, il saluait indistinctement tout le monde, il visitait indistinctement tous les malades. Il mourut d'un cours de ventre. Mis au rang des dieux, il fut enseveli sous une colonne haute de cent quarante pieds. Tous disaient : Nul ne fut meilleur que Trajan. Sous lui fut martyrisé saint Ignace ; on trouva sur son cœur le nom du Christ tracé en lettres d'or. Dans le même temps, saint Eustache fut martyrisé. A la même époque le Panthéon fut brûlé, puis restauré. En ce temps-là aussi, florissait Pline, orateur et historien, qui amena Trajan à suspendre la persécution des chrétiens. Enfin Simon Cléophas, cousin de l'Apôtre Jacques et son successeur comme évêque de Jérusalem, fut aussi couronné du martyre vers l'an 120.

Adrien était neveu de Trajan. — Il subjugua les Juifs de Jérusalem et y transporta d'autres habitants. Il se couvrit de gloire et fit élever à Rome une colonne qui porte son nom. Il abandonna la Syrie, la Mésopotamie et l'Arménie que Trajan avait conquises; il eut la paix pendant tout son règne ; il parlait avec la plus grande facilité le latin et le grec; il défendit aux juifs l'entrée de Jérusalem et la permit aux chrétiens qu'il persécuta d'abord, mais qu'ensuite il aima. En ce temps-là le lieu de la passion du Seigneur fut protégé par des murs. Cet Adrien s'appelait Hélius ; il voulut que Jérusalem s'appelât Hélia. Sous Adrien fut martyrisée la vierge Séraphie de la maison de sainte Sabine, et après elle, sainte Sabine fut elle-même martyre. En ce temps,

floruitque Aquila, interpres. Demum Adrianus precepit ne aliquis xpistianos condempnaret. Hic construxit nobilissimam bibliothecam ; rempublicam iustissimis legibus ordinauit ; hic potius uoluit diuina misteria greco sermone celebrari quam hebraico. Obiit in Campania.

Detius. — Iste Decius primus a quibusdam scribitur, a quibusdam non. Parum fuit.

Anthonius Pius. — Pius uocatus fuit qui mala debita relaxari iubebat. Gener fuit Adriani. Mitis erga xpistianos pacifice regnauit ; rem publicam ampliauit ; post mortem, tanquam Romulus, colebatur, et inter diuos sepelitur. Hoc tempore, Galienus medicus floruit, et Pompeius, Hispanus hystoriographus, et Iustinus, philosophus, qui Anthonio Pio tradidit librum de religione xpistiana, et eum xpistianis benignum fecit. Huius Anthonii filia, Faustina, maritata fuit Marcho. Hec quemdam adamauit alium, ita ut infirmaretur. Cognita a medicis causa, amatus occiditur et sanguine ipsius peruncta, a languore et amore curatur. Illo tempore, Tholomeus floruit, magister in astronomia.

Marchus Anthonius, cum fratre Lutio. — Roma tunc cepit duos habere imperatores. Bonus fuit ; tamen suo tempore, quartam persecutionem xpistianis intulerunt. Mortuo fratre, solus imperauit. Suo tempore, per uniuersum mundum, multi martyrio coronati sunt. Suo tempore, floruit Egisilpus, historiographus, et sancta Praxedis. Malluit ornamenta sua et sue sponse expandere quam subditos grauare ;

ivait Secundus, philosophe qui garda le silence tout le ›mps de sa vie et qui en a donné le motif dans son li-re. Alors florissait aussi le commentateur Aquila. En-n Adrien défendit de condamner les chrétiens ; il fit ›nstruire une magnifique bibliothèque et gouverna la ›publique avec les lois les plus équitables ; il voulut que ›s mystères sacrés fussent célébrés en grec plutôt qu'en ébreu. Il mourut dans la Campanie.

Dèce. — Les uns l'inscrivent sous le nom de Dèce remier, les autres non. Il régna peu de temps.

Antonin le Pieux. — Il fut surnommé le Pieux parce u'il fit mettre en liberté les prisonniers retenus injus-›ment. Il était gendre d'Adrien. Doux envers les chré-ens il régna en paix ; il augmenta la fortune publique; près sa mort, il fut honoré comme Romulus, enseveli, t mis au rang des dieux. En ce temps-là florissaient le iédecin Galien, l'historien espagnol Pompée et le phi-›sophe Julien, qui donna à Antonin le Pieux son livre ur la religion chrétienne, et le rendit favorable aux hrétiens. La fille de cet Antonin, Faustine, fut mariée Marc ; elle devint amoureuse d'un autre homme au oint d'en être malade. Quand les médecins en connu-ent la cause, l'amant fut mis à mort et l'amante ar-osée de son sang fut guérie de sa langueur et de son mour. En ce temps-là florissait Ptolémée, maître en stronomie.

Marc Antonin avec son frère Lucius. — Ce fut alors ue Rome commença à avoir deux empereurs. Il fut bon, t pourtant les chrétiens furent persécutés pour la qua-rième fois. A la mort de son frère, il régna seul. De on temps beaucoup furent couronnés du martyre dans out l'univers. De son temps florissaient Egisilpe, histo-ien, et sainte Praxède. Il préféra perdre ses parures et elles de son épouse plutôt que d'aggraver les charges

multa tributa relaxauit, multa dedit, multa ei data fuerunt.

Commodus, filius Anthonii Pii. — Hoc tempore fulget Theodosius, interpres, et Hermes, Lugdunensis episcopus, doctor. Hoc tempore, omnes fere nationes contra Romanos surrexerunt; sed nomine Xpisti a Romanis inuocato, quia siti peribant, tanta pluuia inundauit, quam Romanos refecit et inimicos destruxit, et sic Romani, in Dei nomine, uictoriam habuerunt. Hoc tempore, fuit illustris Philippus, pater Eugenie uirginis, Prothique et Iacinthi.

Helius Pertinax. — Hoc tempore floruit Narcisus, Iherusalem episcopus, Emilianus et Origenes. Hic Helius multa conquerebat, multaque dabat; erat uictoriosus, litteris grecis et latinis doctus; quintus persecutor fuit Ecclesie. Hoc tempore Leuntius, pater Origenis, martyrio coronatur, et Hyreneus cum multis. Ex Affrica fuit; antea Affer non imperauit, bellicus et victoriosus fuit; primo fuit in diuersis causis aduocatus. Obiit in Anglia.

Iulius et Seuerus. — Parum imperauerunt; tamen Seuerus superuixit.

Anthonius Catharalla. — Hic fuit asperior et libidini deditus.

Macrinus. — Per annum imperauit, demum in India detruncatur.

Anthonius per annum; Marchus Aurelius per tres. Anthonius luxuriosus fuit, tertio anno a tumultu militari interfectus est.

Alexander. — Augustus dictus est quia uictoriosus

de ses sujets. Il remit beaucoup de tributs, il fit beaucoup de présents et en reçut beaucoup.

Commode, fils d'Antonin le Pieux. — A cette époque brillait Théodose, commentateur, et Irénée, évêque de Lyon et docteur. De son temps, presque toutes les nations se soulevèrent contre Rome; mais au nom du Christ invoqué par les Romains qui mouraient de soif, il tomba une si grande pluie, qu'elle désaltéra les Romains et détruisit leurs ennemis ; et ainsi les Romains, grâce au nom de Dieu, obtinrent la victoire. En ce temps-là aussi vécut l'illustre Philippe, père de la vierge Eugénie, de Prothe et d'Hyacinthe.

Hélius Pertinax. — En ce temps-là florissait Narcisse, évêque de Jérusalem, Emilien et Origène. Cet Hélius acquit de grandes richesses et donna beaucoup; il remporta des victoires ; il fut savant dans les lettres grecques et latines ; il fut le cinquième persécuteur de l'Eglise. De son temps Léonce, père d'Origène, fut couronné du martyre ainsi qu'Irénée et beaucoup d'autres. Pertinax était d'Afrique ; avant lui, aucun Africain n'avait régné ; il fut belliqueux et victorieux ; il avait été d'abord avocat dans diverses causes ; il mourut en Angleterre.

Julien et Sévère. — Ils régnèrent peu, cependant Sévère survécut.

Antonin Caracalla. — Il se montra plein de cruauté et se livra à la débauche.

Macrin. — Après un règne d'un an, il fut décapité dans l'Inde.

Antonin régna pendant un an ; Marc Aurèle pendant trois. Cet Antonin fut un débauché. La troisième année de son règne il fut massacré dans un tumulte militaire.

Alexandre. — Il fut appelé Auguste parce qu'il fut

et serenus. Eo tempore, Origenes et Ypolitus, Portuensis episcopus, floruerunt.

Maximinus. Sextus persecutor Ecclesie.

Gordianus. — Illo tempore, sanctus Fabianus, a Spiritu-Sancto in columbe spetie super caput suum uocatus, papa factus est. Floruit illo tempore Affricanus, scriptor.

Philippus cum filio suo Philippo. — Hic a beato Pontio baptizatur, et primus imperator uixit secundum religionem xpistianorum. Primus annus sui imperii fuit annus ab Urbe condita millesimus ; vnde Romani maximam sollempnitatem per tres dies et noctes fecerunt. Iste Philippus et filius suus thesauros beato Sixto et Ecclesie reliquerunt. Iste Philippus coram omnibus communicabat.

Decius. — Pessimus fuit, prudens in armis. Odio habuit pauperes ; septimam persecutionem dedit xpistianis ; multos fecit martyres, beatos Sixtum, Laurentium, Ypolitum cum multis aliis.

Gallus cum Uelusano, filio. — Cyprianus floruit.

Valerianus cum suo filio Galieno. — Persecutor Ecclesie. Cyprianus, Martius et Lutius martyrio coronantur.

Claudius. — Anno vno.

Aurelianus. — Persecutor ecclesie, multos fecit martyres Senonis : sanctam Columbam, sanctum Sanctianum, sanctam Beatam et multos alios.

Tacitus. — Prudens et largus.

Florianus. —

Probus. — A militibus interfectus.

Carus cum filiis suis, Carino et Numeriano. — In omnibus malis, fulmine periit, et duo filii sui perempti sunt.

Dyocletianus et Maximianus. — Dyocletianus ueneno

victorieux et pacifique. En ce temps-là fleurirent Origène et Hippolyte, évêque du Port du Tibre.

Maximin. — Il fut le sixième persécuteur de l'Eglise.

Gordien. — En ce temps-là, saint Fabien, désigné par le Saint-Esprit qui s'arrêta au-dessus de sa tête sous la forme d'une colombe, fut choisi comme pape. En ce même temps, florissait l'historien Africanus.

Philippe avec son fils Philippe. — Il fut baptisé par le bienheureux Ponce; il fut le premier empereur qui vécut selon la religion des chrétiens. La première année de son règne fut la millième depuis la fondation de Rome; aussi les Romains firent-ils une grande solennité qui dura trois jours et trois nuits. Ce Philippe et son fils laissèrent des trésors au bienheureux Sixte et à l'Eglise. Ce Philippe communiait en présence de tous.

Dèce. — Ce fut un détestable empereur, habile pourtant dans les armes; il haït les pauvres; il dirigea une septième persécution contre les chrétiens; il fit beaucoup de martyrs : les bienheureux Sixte, Laurent, Hippolyte et beaucoup d'autres.

Gallus avec Volusien, son fils. — Cyprien florissait.

Valérien avec son fils Gallien. — Il persécuta l'Eglise; Cyprien, Martius et Luce furent couronnés du martyre.

Claude. — Il régna un an.

Aurélien. — Persécuteur de l'Eglise, il fit beaucoup de martyrs à Sens : sainte Colombe, saint Sanctien, sainte Béate et beaucoup d'autres.

Tacite. — Il fut habile et libéral.

Florien. —

Probus. — Il fut massacré par les soldats.

Carus avec ses fils, Carien et Numérien. — Malheureux en tout, il fut frappé de la foudre, et ses fils furent mis à mort.

Dioclétien et Maximien. — Dioclétien périt par le

periit. Sub Maximiano, sanctus Mauritius cum sociis martyrio coronatur. Pessima tunc fuit xpistianis persecutio per decem annos. Infra triginta dies, duo et vigenti milia martirio coronantur, inter quos Marcellinus, papa. Eádem persecutione, passi sunt sancti et sancte Sebastianus, Geruasius, Prothasius, Gorgonius, Quintinus, Crisogonus, Anastasia, Agnes, Lutia, Agatha, et multi alii vtriusque sexus; apud Egeam, Cosmas et Damianus; apud Frigiam, quedam ciuitas cum xpistianis concrematur; in Brithania et Anglia, omnes xpistiani sunt extincti. Tunc passus est sanctus Georgius; tunc sub Maxentio, beata uirgo Katherina passa fuit.

Maxentius. — Ita pessimus quod apud Romanos caret honore nominis adscripti cum aliis imperatoribus.

Constantius. —

Valerius. — Sub isto, sanctus Vincentius coronatur, et multi alii.

Licinius. — Seuerus. — Et quia isti male ordinate imperauerunt, Constantius, qui supervixit, adhuc ponitur hic in scriptis. Iste Constantius uictoriosus fuit; multos apud Lingonas sexaginta milia Alemannorum interfecit. Illis temporibus, septemdecim milia martyrum fuerunt. Iste Constantius regem Hispanie deuicit, et filiam suam, nomine Helenam, in concubinam accepit, que post facta est imperatrix. Ex ea genuit Constantius Constantinum.

Constantinus, Helene filius ex Constantio. — Xpistianus fuit. Licentiam xpistianis ecclesias fatiendi. Heresis arriana oritur. Concilium multorum episcoporum Nicetis congregatur, inter quos sanctus Nicholaus

poison. Sous Maximien, saint Maurice et ses compagnons furent couronnés du martyre. Alors s'éleva contre les chrétiens une terrible persécution qui dura dix ans. En moins de trente jours vingt-deux mille furent couronnés du martyre, parmi eux le pape Marcellin. Dans la même persécution, furent martyrisés saint Sébastien, saint Gervais, saint Prothais, saint Gorgon, saint Quintin, saint Chrysogone, sainte Anastasie, sainte Agnès, sainte Luce, sainte Agathe et beaucoup d'autres des deux sexes ; à Egée, Cosme et Damien ; en Phrygie, certaine ville fut brûlée avec les chrétiens ; en Bretagne et en Angleterre tous les chrétiens furent mis à mort ; c'est alors que fut martyrisé saint Georges, et c'est sous Maxence que fut martyrisée la bienheureuse vierge Catherine.

Maxence. — Il fut si méchant que les Romains ne lui firent point l'honneur d'inscrire son nom avec celui des autres empereurs.

Constance. —

Valère. — Sous lui, saint Vincent fut couronné du martyre avec beaucoup d'autres.

Licinius. — Sévère. — Et comme il y a confusion dans l'ordre de leur règne, Constance, qui survécut, figure encore ici dans les écrits. Ce Constance fut victorieux ; il tua plus de 60,000 Allemands chez les Lingons. En ces temps-là, il y eut dix-sept mille martyrs. Ce Constance vainquit le roi d'Espagne et prit sa fille nommée Hélène pour concubine ; elle devint plus tard impératrice. Constance eut d'elle Constantin.

Constantin, fils d'Hélène et de Constance. — Il fut chrétien. Il permit aux chrétiens de bâtir des églises. L'hérésie d'Arius s'élève. Un concile de nombreux évêques est assemblé à Nicée, où assiste saint Nicolas, évê-

fuit, episcopus Mirreorum. Donatistarum scima oritur per Donatum, qui dicebat gradus esse minoritatis in personis Trinitatis. Baptizatus Constantinus a beato Siluestro a lepra mundatur. Imperiales dignitates pape contulit. Constantinopolim fundauit et huc transiit, honores Romanos Ecclesie deferendo. Tempore suo, crux Domini inuenitur. Dicunt quidam Constantinum rebaptizatum et Arriane heresi conuersum; quod falsum est, secundum Gregorium, in cuius registro misso Mauritio, scribitur: Constantinus bone memorie. Et beatus Ambrosius, in historia tripartita, eum appellat magni meriti apud Deum, quia uiam fidei principibus dereliquit. Ysidorus, in cronicis suis, dicit eum feliciter terminasse. Greci uero eum pro sancto habent, et sollempnitatem ipsius fatiunt uigesima prima die maii. Dicitur etiam de ipso quod Ihesum-Christum uidit, in suscipiendo baptismum a beato Siluestro. Inimici fidei de ipso mala dixerunt ad suam falsitatem crescendam, sed mendaces reperiuntur. In palatio Lateranensi, ecclesiam in honore Saluatoris construxit, quam sanctus Siluester dedicauit nona die nouembris. Que dedicatio Romanis solempniter celebratur. Ipsa die dedicationis, ymago Saluatoris, diuino opere picta, ostenditur à Romanis. Sanctus Siluester instituit altaria lapidaria, excepto altari ligneo in illa ecclesia posito, super quod beatus princeps Apostolorum et successores sui usque ad Siluestrum celebrabant. Instituit beatus Siluester ne aliquis celebret super illud nisi summus pontifex. Iste Constantinus ecclesiis multas possessiones et priuilegia condonauit.

que de Myrrhe. Alors aussi s'élève le schisme des Donatistes causé par Donatus qui prétendait qu'entre les personnes de la Trinité il existe des degrés d'infériorité. Constantin fut baptisé par le bienheureux Sylvestre et guéri de la lèpre. Il confèra au pape les dignités impériales; il fonda Constantinople, où il alla se fixer, laissant à l'Eglise les h onneurs de Rome De son temps fut retrouvée la croix du Seigneur. Quelques-uns prétendent que Constantin fut rebaptisé et qu'il embrassa l'hérésie d'Arius, ce qui est faux selon Grégoire, puisqu'on trouve écrit dans le livre qu'il envoya à Maurice: Constantin de bonne mémoire. Et le bienheureux Ambroise, dans son histoire en trois livres, l'appelle un homme de grand mérite devant Dieu, parce qu'il laissa ouvert aux princes le chemin de la foi. Isidore, dans ses chroniques, dit qu'il eut une heureuse fin. Quant aux Grecs, ils le regardent comme saint et fêtent sa solennité le 21 mai. On dit même qu'il vit Jésus-Christ quand il fut baptisé par le bienheureux Sylvestre. Les ennemis de la foi, mettant le comble à leur imposture, ont dit du mal de lui, mais ils sont convaincus de mensonge. Dans le palais de Latran, il construisit en l'honneur du Sauveur une église dont saint Sylvestre fit la dédicace. Cette dédicace est solennellement célébrée par les Romains le 9 novembre. Le jour même de cette dédicace, les Romains exposent une image du Sauveur peinte par une main divine. Saint Sylvestre ne fit placer dans cette église que des autels de pierre excepté l'autel de bois sur lequel célébraient le bienheureux prince des Apôtres et ses successeurs jusqu'à Sylvestre. Le bienheureux Sylvestre réserva au souverain Pontife seul le droit de célébrer sur cet autel. Ce Constantin donna beaucoup de biens et de privilèges aux églises.

Constantinus, Constantini filius, cum Constante et Constantio, suis fratribus, imperauit. — Constantinus peremptus fuit a ducibus fratris sui Constantii. Tunc Constantius solus imperauit.

Constantius. — Arrianus fuit persecutor Ecclesie. Donatus, gramaticus, florebat, et Anthonius, monachus. Ossa beati Andree et beati Luce translata sunt. Anasthasius Alexandrie, Eusebius Vercelensis, Ylarius Pictauensis, et Ursicinus Senonensis exilio mittuntur. Dyonisius Mediolanensis et Paulinus Treuerensis in exilio moriuntur. Iulianus, nepos Constantini, monachus factus est, et postea apostata, et demum imperator.

Hiis temporibus, sanctus Ursicinus Senonensem Ecclesiam gubernabat. Hic non facit mentionem de Francis, quia inordinate regnabant.

SANCTUS URSICINUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS NONUS A BEATO SAUINIANO.

Quarta tabula loquitur de beato Ursicino ; de fundatione monasterii sanctorum Geruasii et Prothasii, quod tunc sancti Leonis dicitur ; de exilio sanctorum Ursicini et Hilarii et de reuocatione ipsorum, et receptione Senonis ; de reliquiis, quas secum apportauit beatus Ursicinus ab Iherosolima ; de sepultura ipsius sancti Ursicini, et de translatione sui corporis ; de translationibus sanctorum Leonis, Ambrosii, Agritii et sanctorum Innocentium ; de romanis pontificibus et imperatoribus sui temporis, et de quibusdam que suo tempore euenerunt.

Anno ab creatione mundi quinquies millesimo quingentesimo decimo et nono, ab inundatione diluuii ter millesimo ducentesimo septuagesimo et septimo, a natiuitate Abrahe bis millesimo trecentesimo tricesimo sexto, ab exitu filiorum Israel de Egypto millesimo octingente-

Constantin, fils de Constantin, régna avec Constant et Constance, ses frères. — Constantin fut assassiné par les officiers de son frère Constance ; alors Constance demeura seul empereur.

Constance. — Il fut arien et persécuteur de l'Eglise. Le grammairien Donat florissait alors ainsi que le moine Antoine. On fit la translation des ossements du bienheureux André et du bienheureux Luc. Anastase d'Alexandrie, Eusèbe de Verceil, Hilaire de Poitiers et Ursicin de Sens furent envoyés en exil. Denis de Milan et Paulin de Trèves moururent en exil. Julien, neveu de Constantin, se fit moine, puis apostasia et devint empereur.

En ces temps-là, saint Ursicin gouvernait l'Eglise de Sens. Il n'est point ici fait mention des rois de France parce qu'ils régnaient sans aucun ordre.

SAINT URSICIN, ARCHEVÊQUE DE SENS, LE NEUVIÈME DEPUIS SAINT SAVINIEN.

La quatrième table parle du bienheureux Ursicin ; de la fondation du monastère de Saint-Gervais et Saint-Prothais, qu'on appelle maintenant de Saint-Léon ; de l'exil de saint Ursicin et de saint Hilaire, de leur rappel et de leur réception à Sens ; des reliques que le bienheureux Ursicin apporta avec lui de Jérusalem ; de la sépulture du même saint Ursicin et de la translation de son corps ; de la translation de saint Léon, de saint Ambroise, de saint Agrice et des saints Innocents ; des pontifes et des empereurs romains de son temps et de quelques événements contemporains.

L'an de la création du monde 5519, de l'inondation du déluge 3277, de la naissance d'Abraham 2336, de la sortie des enfants d'Israël de l'Egypte 1828, de la construction du Temple par Salomon 1348, de la fondation de Rome 1070, de la captivité de Babylone 909 et de l'In-

simo uicesimo octauo, ab edificatione templi sub Salomone millesimo trecentesimo quadragesimo et octauo, ab Urbe Romana condita millesimo septuagesimo, ab captiuitate Babilonica noningentesimo et nono, et ab Incarnatione dominica trecentesimo et decimo, circa hec tempora, beatus Ursicinus, nonus a beato Sauiniano, suscepit archipresulatum ecclesie Senonensis. Tempore illo, dum per assensum orientalium episcoporum, Arriana heresis aduersus ecclesiasticam fidem, fauente Constantio imperatore, immineret, beatus Ursicinus regebat ecclesiam Senonensem, et reliquos xpistianos uicinos saluberrimis sermonibus et prodigiorum uirtutibus preeminebat. Paganorum, eodem tempore, quidam per hec loca exitiabilis grex, adhuc inuidens xpistianis, latitabat, et quos xpistianos in occulto inueniebat libentius trucidabat. Xpistianorum ergo salutaris congregatio iam per uniuersum mundum multipliciter martyrum meritis subcrescebat. Quorum paganorum ignauiam sanctus Ursicinus enituit, orando Dominum diurnis afflictionibus, et meritis, et quantum de eis inuenire potuit, baptizando suis sermonibus acquisiuit. Cum autem apposuisset pacem fines suos construxit monasterium ante portam ciuitatis in honore sanctorum martyrum Geruasii et Prothasii, ubi congregauit monachos quorum regulam ignoramus. Nam ante sancti Benedicti tempus hoc noscitur affuisse. Voluitque beatus Ursicinus inter ipsos, quasi unus ex ipsis, regulariter commanere. Floribus igitur uirtutum dum luceret idem sanctus, iuxit Constantius imperator episcopos occidentales ad sui presentiam conuenire, et de Arriana heresi contractare. Inter quos fuerunt beati Ursicinus et Hilarius. Qui audientes imperatorem cum arrianis hereticum esse, dixerunt numquam se fidem catholicam uiolare, immo semper heresi arriane contradicere. Tunc imperator, post multos ser-

carnation du Seigneur 310, vers ces temps-là, le bienheureux Ursicin, neuvième archevêque depuis le bienheureux Savinien, reçut le gouvernement de l'Église de Sens. Au temps où du consentement des évêques d'Orient l'hérésie d'Arius, favorisée par l'empereur Constance, menaçait la foi catholique, le bienheureux Ursicin dirigeait l'église de Sens. Il surpassait tous les chrétiens des pays voisins par l'éminente sainteté de ses discours et la vertu de ses miracles. A la même époque une exécrable troupe de païens, jaloux des chrétiens, se cachaient dans ces lieux, et égorgeaient à plaisir tout fidèle qu'ils pouvaient surprendre en secret, tandis que la société sainte des chrétiens croissait et se multipliait dans l'univers par les mérites des martyrs. Saint Ursicin triompha de ces lâches païens en priant le Seigneur, et lui offrant ses afflictions journalières et ses mérites. Tous ceux qu'il pouvait trouver, il les baptisait, les gagnant par ses discours. Lorsqu'il eut rétabli la paix dans sa province, il bâtit un monastère vis-à-vis de la porte de la ville, en l'honneur des saints martyrs Gervais et Prothais, où il rassembla des moines dont la règle nous est inconnue, car on sait que cela se passait avant le temps de saint Benoît. Et le bienheureux Ursicin voulut y demeurer et y suivre la règle comme l'un d'eux. Pendant que ce même saint brillait en faisant fleurir toutes les vertus, l'empereur Constance fit venir en sa présence les évêques d'Occident, et leur ordonna d'embrasser la doctrine d'Arius. De ce nombre se trouvaient les bienheureux Ursicin et Hilaire. Apprenant que l'empereur s'était rendu hérétique avec les disciples d'Arius, ils déclarèrent que loin de jamais violer la foi catholique, ils combattraient toujours l'hérésie d'Arius. Après bien des pourparlers, l'empereur transporté de colère les exila en Phrygie. Mais le bienheureux Ursi-

mones, ira promotus, iussit eos apud Frigiam exilio religari. Beatus uero Ursicinus, in Frigiam relinquens quosdem et quosdem secum ducens, Iherosolimam adiit, et apud Eraclium remansit episcopum, et obtinuit ab eodem sanctorum Innocentium reliquias cum aliis reliquiis pretiosis. Deinde ueniens Cesaream Capadoceam, a beato Basilio impetrauit reliquias sancti Mametis, martyris. Inde uenit Constantinopolim, ad beatum Paulum episcopum, deinde in Frigiam, ad beatum Hylarium, socium sanctum suum.

Mortuo siquidem Constantio, Iulianus, qui metu Constantii, ne occideretur, monacatum suscepit ac deinde exiens apostata fuit, et magos et ariolos, si imperator fieri posset, requirebat. Cui dictum est a quodam mago quod si fidem catholicam denegaret, imperator futurus erat. Demum imperium suscepit, Ecclesie persecutor. Hic fuit nepos Constantini, de secularibus et litteris eruditus. A Constantino secundo missus fuit contra Gallos et Alemannos, quos deuincit, et ideo ad Romanum imperium sublimatur post Constantium. Sub ipso passi sunt Paulus et Iohannes et Cirillus dyaconus, et multi alii. Ipse Iulianus Iudeis licentiam dedit Iherusalem templum reedificandi. Qui ex omnibus congregati sunt, et magno labore partem maximam templi construxerunt; et edificare uolentes omne quod fecerant per tres annos motus funditus est et destructum; et omnia que apposuerant euanuerunt, et multi perierunt, reliqui uero Iherusalem demiserunt.

Iulianus, in Cesaream Capadocie ueniens, beato Basilio episcopo et xpistianis multa mala fecit; sed demum oratione Basilii episcopi, beata Maria, uirgo et mater, precepit Mercurio militi, antea defuncto et in monaste-

cin, laissant les uns en Phrygie, emmenant les autres avec lui, se rendit à Jérusalem, demeura auprès de l'évêque Eraclius, et reçut de lui des reliques des saints Innocents et d'autres précieuses reliques. Puis venant à Césarée de Cappadoce, il obtint du bienheureux Basile des reliques de saint Mamès, martyr. De là il vint à Constantinople, auprès du bienheureux évêque Paul, et ensuite en Phrygie, auprès du bienheureux Hilaire, son saint compagnon.

A la mort de Constance, Julien qui, craignant que ce prince ne le fît mourir, s'était fait moine, puis était sorti de son couvent, et avait apostasié, demanda aux magiciens et aux devins s'il pouvait devenir empereur. Et il lui fut dit par un magicien que, s'il renonçait à la foi catholique, il deviendrait empereur. Enfin il obtint l'empire, et il persécuta l'Eglise. Il était neveu de Constantin et s'adonna aux lettres et aux études séculières. Envoyé par Constantin II contre les Gaulois et les Allemands, il les vainquit, et ces succès le firent élever à l'empire après Constance. Sous ce prince, Paul, Jean, le diacre Cyrille et beaucoup d'autres souffrirent le martyre. Ce même Julien permit aux Juifs de réédifier le temple de Jérusalem ; ils s'assemblèrent de toutes parts, et à force de travail, ils relevèrent la plus grande partie du temple. Et comme ils voulaient continuer leurs travaux, tout ce qu'ils avaient fait en trois ans fut détruit de fond en comble, et tous les matériaux qu'ils avaient entassés disparurent. Beaucoup y périrent et le reste abandonna Jérusalem.

Julien venant à Césarée de Cappadoce fit beaucoup de mal au bienheureux évêque Basile et aux chrétiens ; mais enfin à la prière de l'évêque Basile, la bienheureuse Marie, vierge et mère, ordonna au soldat Mercure, déjà

rio sepulto, ut se et filium suum Dominum Ihesum de Iuliano apostata uindicaret. Que uerba audita fuerunt ; tunc mortuus Mercurius superbum percussit. Qui percussus nomen Domini blasphemauit, et expirans clamabat dicens : « Vicisti, o Galilee, uicisti. »

Defuncto sic Iuliano, Iouinianus successit, xpistianissimus et honestus, qui sanctos pontifices ab exilio reuocauit. Veniens itaque beatus Vrsicinus cum sancto Hilario Senonis, cum exultatione receptus est, omnique gaudio est susceptus. Multos ibidem cum pace uiuens annos, partem de reliquiis, quas secum attulerat, posuit in maiori ecclesia, et partem in monasterio quod fundauerat. Post suum obitum, iussit ut sepeliretur in dicto monasterio cum corpusculis sanctorum Innocentium. Ad cuius sepulchrum multa miracula claruere. Multis uero postea temporibus iam transactis, venerabilis Ansegisus, Senonensis archiepiscopus, predictum Ursitium cum Innocentibus sanctosque Leonem, Ambrosium atque Agritium, cum multis aliis reliquiis, propter destructionem quam pagani dicto monasterio intulerant, transtulit in monasterium Sancti-Petri-Vini, quarto kalendas iulii.

De Romanis pontificibus.

Tempore istius Ursicini, sancti confessoris, fuerunt Rome summi pontifices : post Liberium hereticum, sanctus Felix.

Felix II, Romanus, martir. — Hic fuit catholicus ; sedit anno uno, mensibus tribus, diebus duobus ; cessat episcopatus diebus octo et triginta. Constituit ut episcopus uocatus ad concilium ueniat, uel causam excusationis legitime cum bonorum testimonio mittat.

mort et enseveli dans un monastère, de la venger ainsi que son fils, Notre-Seigneur Jésus, de l'apostat Julien. Ces paroles furent entendues, et Mercure, bien que mort, frappa le superbe. Frappé à mort, il blasphéma le nom du Seigneur, et s'écria en expirant : « Tu as vaincu, ô Galiléen. » Ainsi mourut Julien.

Jovinien lui succéda; il fut très-chrétien et homme de bien, il rappela les saints de l'exil. Aussi le bienheureux Ursicin revint à Sens, accompagné de saint Hilaire, et fut reçu et accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et de joie. Il y vécut de nombreuses années dans la paix, et partagea les reliques qu'il avait apportées entre la cathédrale et le monastère qu'il avait fondé. Il voulut qu'après sa mort on l'ensevelît avec les petits ossements des saints Innocents, et son sépulcre fut illustré par de nombreux miracles. Beaucoup de temps s'était donc écoulé, lorsque le vénérable Anségise, archevêque de Sens, transféra au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, le IV des calendes de juillet, ledit saint Ursicin avec les Innocents, saint Léon, saint Ambroise, saint Agrice et beaucoup d'autres reliques, à cause des dévastations que les païens avaient apportées dans ledit monastère.

Des Pontifes romains.

Du temps du saint confesseur Ursicin, voici quels furent les souverains pontifes à Rome : après l'hérétique Libère, saint Félix.

Félix II, Romain, martyr. — Celui-ci fut catholique. Il siégea un an trois mois deux jours ; le siége resta vacant trente-huit jours. Il voulut qu'un évêque, appelé au concile, s'y rendît, ou envoyât une excuse légitime attestée par des gens de bien.

Declarauit Constantinum, filium Constantii, hereticum esse.

Damasus. — Iste Damasus constituit ne in ultimo penitentibus sacerdotes uiaticum denegarent. Hispanus fuit sanctus confessor; sedit annis octo et decem, mensibus quatuor, die uno. Optimus uersificator, multa metro scripxit. Iheronimus multa scripta eidem misit. Instituit *Gloria patri* in fine psalmi cuiuslibet. Diuisit sanctus Damasus choros, ut psalmi alternatim canerentur. Multas sanctorum tumbas inquirens, uersibus decorauit. Iosaphat in India heremo erat; Balaam ipsum Iosaphat conuertit. Apollinaris Antyochenus, doctor sancti Iheronimi, florebat; beatus Ambrosius Mediolanus ordinatur. Basilius Cesariensis, Gregorius Nazarenus, Didimus Alexandrinus, Martinus Turonensis, Anthonius abbas, duo Macharii, Ysidorus, Moyses, Beniamin, Eraclides et Effrem sancti floruerunt illo tempore, et quidem obierunt.

Syritius, Romanus, sanctus confessor. — Quidem uocant istum Syxtum, quidem Syrium, sed nominatur apud Romanos Syritius, ut in Pentheon inuenitur. Sedit annis quindecim, mensibus undecim, diebus uno et uiginti; cessauit diebus uno et uiginti. Iste Manitheos inuenit hereticos, quos exilio condempnauit, prohibens ne communicarent, nisi in monasterio reclusi essent. Celebrauit concilium Constantinopolim. Tempore suo, Iheronimus, qui psalterium transtulerat, bibliam transtulit. Clarebat Ruffinus presbyter, Paula cum filia Eustochia. Ipsius sancte Paule corpus, in nostra maiori ecclesia Senonensi, in capsa aurea et argentea, continetur. Arsinus senator factus est heremita, et uirtutibus claruit. Eodem tempore, in Emaux castello, natus puer est

Il déclara hérétique Constantin, fils de Constance.

Damase. — Ce Damase prescrivit aux prêtres de ne pas refuser le viatique aux pénitents à la dernière extrémité. Il était Espagnol ; il fut un saint confesseur ; il siégea dix-huit ans quatre mois un jour. C'était un excellent versificateur, il écrivit beaucoup en vers. Jérôme lui adressa de nombreuses lettres. Il ajouta *Gloria Patri* à la fin de chaque psaume. Saint Damase partagea les chœurs afin que le chant des psaumes fût alterné. Il rechercha les tombeaux de beaucoup de saints et les orna d'inscriptions en vers. Josaphat était ermite dans l'Inde ; Barlaham le convertit. Apollinaire d'Antioche, maître de saint Jérôme, florissait alors. Le bienheureux Ambroise fut ordonné évêque de Milan ; saint Basile de Césarée, saint Grégoire de Naziance, saint Didyme d'Alexandrie, saint Martin de Tours, saint Antoine, abbé, les deux saints Macaire, saint Isidore, saint Moïse, saint Benjamin, saint Eraclide et saint Ephrem fleurirent et moururent en ce temps-là.

Syricius, Romain, saint confesseur. — Plusieurs l'appellent Sixte et d'autres Syrius ; mais il est appelé par les Romains Syricius, comme on le voit dans le Panthéon. Il siégea quinze ans onze mois vingt et un jours ; le siége resta vacant vingt et un jours. Il déclara les Manichéens hérétiques, et les condamna à l'exil, leur défendant de communier, à moins qu'ils ne fussent enfermés dans un monastère. Il convoqua un concile à Constantinople. De son temps, Jérôme, qui avait traduit les psaumes, traduisit la Bible. Alors brillaient Ruffin, prêtre, et Paule avec sa fille Eustochie. Le corps de cette sainte Paule est renfermé, dans une châsse d'or et d'argent, dans la cathédrale de Sens. Arsène, sénateur, se fit ermite, et brilla par ses

diuisus ab umbilico in sursum, duo pectora habens et duo capita. Post duos annos, mortuus est unus, superuixit alter per diem. Floruit Iohannes Chrisothomus, primo presbyter, post archiepiscopus Constantinopolitanus Rome floret. Paulus Orosius, beati Augustini discipulus; scripsit cronicam ab exordio mundi usque ad suum tempus.

Anastasius I, Abbanensis, sanctus confessor. — Sedit annis duobus, diebus quindecim; cęssauit diebus uno et uiginti. A quibusdam Athanasius uocatur. Contra arrianos fecit synodum Vicenum, et condempnatus est Arius, presente Constantino secundo. Tunc Athanasius exilio Treueris mittitur, vbi quecumque uult composuit. Tunc facta est reuelatio sancti prothomartyris Stephani. Hic constituit ut qui careret aliquo membro clericatus officium non haberet. Liber de illustribus uiris componitur a beato Iheronimo. Athanasius uel Anastasius constituit non sedere in lectione Euuangelii. Noluit transmarinos ordinari Rome, nisi haberent cyrographum quinque episcoporum, propter Manicheos hereticos.

Innocentius I, Abbanensis, sanctus confessor. — Sedit annis quindecim, mensibus duobus; cessauit diebus duobus et uiginti. Constituit sabbato abstinere, iudeos, paganos, cathagregas et scelestinos hereticos condempnauit, et exilio misit. Voluit ut puer natus tancito baptizaretur; voluit ad missam osculum pacis dari; constituit oleum benedici; dampnauit Pelagium, Celestinum et Iulianum hereticos; fecit ordinationes septembri; excommunicauit Archadium, imperatorem inobedientem. Floruit Rome sanctus Alexius, homo Dei.

vertus. En ce temps-là, naquit au château d'Emaüs un enfant, dont le buste était double jusqu'à la ceinture. Il avait deux poitrines et deux têtes. Au bout de deux ans l'un d'eux mourut, l'autre lui survécut d'un jour. Alors florissaient Jean Chrysostome, d'abord prêtre, puis archevêque de Constantinople, et à Rome, Paul Orose, disciple du bienheureux Augustin, qui écrivit une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à son temps.

Anastase I, d'Albe, saint confesseur. — Il siégea deux ans quinze jours; le siége resta vacant vingt et un jours. Plusieurs l'appellent Athanase. Il tint contre les Ariens un concile à Nicée, et Arius y fut condamné en présence de Constantin II. Alors Athanase fut envoyé en exil, à Trèves, où il composa avec grande facilité. Alors on fit la découverte du corps de saint Etienne, premier martyr. Anastase ordonna que le clerc, à qui il manquerait quelque membre, ne pourrait remplir aucune charge. Alors le bienheureux Jérôme composa son livre des hommes illustres. Athanase ou Anastase voulut qu'on se tint debout pendant la lecture de l'Evangile; il défendit de conférer les ordres aux étrangers d'outre-mer, à moins qu'ils n'eussent un écrit signé par cinq évêques, à cause de l'hérésie des Manichéens.

Innocent I, d'Albe, saint confesseur. — Il siégea quinze ans deux mois; le siége resta vacant vingt-deux jours. Il établit l'abstinence du samedi; il condamna les juifs, les païens, les cataphrygiens et les hérétiques célestins et les envoya en exil. Il voulut qu'un nouveau-né fût immédiatement baptisé; il ordonna que, à la messe, on se donnât le baiser de paix; il institua la bénédiction des saintes huiles; il condamna les hérétiques Pélage, Célestin et Julien; il fit plusieurs ordinations en septembre; il excommunia l'empereur rebelle Arcadius. Saint Alexis, homme de Dieu, florissait alors à Rome.

De imperatoribus.

Hii fuerunt imperatores romani, post Constantium suprascriptum : Iulianus supra nominatus, et post Iulianum :

Iouinianus. — Sanctos ab exilio reuocauit.

Focas I. — Non scribitur apud Romanos, quia parum aut nichil fecit; cito moritur. Non dedit Pentheon, sed secundus.

Valentinianus, cum fratre suo, Valente. — Hic sub Iuliano tribunus fuit; sed noluit diis sacrificare et ideo militiam admisit et sponte dimisit. Iuliano interfecto, Iouiniano et Foca I mortuis, qui tribunatum, amore Dei, dimiserat, a fidelibus fidelis imperator effectus est. Victoriosus fuit contra barbaras nationes; pulcher et egregius uultu; solers ingenio; sermo cultissimus, ad loquendum parcus ; nobilis, iustus, animosus, a Deo et hominibus amatus, xpistianus et xpistianos fouens.

THEODORUS SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quinta tabula loquitur de Theodoro, Senonensi archiepiscopo; de romanis pontificibus et imperatoribus; de sanctis Ambrosio Mediolanensi, Anthonio, heremita, et abbate Martino Turonensi; de Gothis, Euuandalis, Alanis, et de quibusdam aliis que illis temporibus euenerunt, a tempore predicti Theodori, Senonensis archiepiscopi, usque ad tempus sancti Eraclii, archiepiscopi eius urbis.

Anno ab Incarnatione dominica trecentesimo et quinquagesimo sexto, circa hec tempora, domnus Theodo-

Des empereurs.

Furent empereurs romains, après Constance ci-dessus nommé : Julien, dont il a été question; et après Julien :

Jovinien. — Il rappela les saints de l'exil.

Focas I. — Il n'est point inscrit chez les Romains, parce qu'il ne fit rien ou peu de chose. Il mourut immédiatement. Ce n'est pas lui, c'est Focas II qui donna le Panthéon à l'Eglise.

Valentinien, avec son frère Valens. — Il fut tribun sous Julien ; mais il ne voulut point sacrifier aux dieux, aussi renonça-t-il spontanément à la carrière des armes qu'il avait embrassée. Après le massacre de Julien, Jovinien et Focas I étant morts, le prince, qui par amour pour Dieu s'était démis du tribunat, fut élu empereur par les fidèles, parce qu'il avait la foi. Il fut vainqueur des nations barbares; il avait la figure belle et pleine de distinction, l'esprit vif, le langage très-cultivé, mais il parlait peu; il était noble, juste, plein de courage, aimé de Dieu et des hommes, chrétien et protecteur des chrétiens.

THÉODORE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La cinquième table parle de Théodore, archevêque de Sens ; des pontifes romains, et des empereurs ; de saint Ambroise de Milan, de saint Antoine, ermite, de saint Martin de Tours, abbé ; des Vandales, des Goths, des Alains et de certaines autres choses qui arrivèrent en ces temps-là depuis le temps dudit Théodore, archevêque de Sens, jusqu'au temps de saint Eracle, archevêque de cette ville.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 356, vers ces temps-là, le seigneur Théodore gouvernait l'Eglise de Sens.

rus regebat Ecclesiam Senonensem. Ipsius uitam ignoramus, propter destructiones ecclesiarum Senonensium; tamen sepultus fuit, ut presumendum est, in cimiterio sancti sui predecessoris, et prout scriptum inueni, tempore illo, vigebat Senonis religio xpistiana ita quod, per fidem quam habebant Senonenses, omnes illuminarentur per circuitum cetere ciuitates. Scribiturque in actibus senonensibus, quod sicut Senonum urbs inclita armis fuit in prisco tempore, prepotens et pregaudens, ita postea pre ceteris, fide catholica, bonorum operum honestate, exemplis precellentibus, legitimis institutionibus, diuinis sermonibus, correptionibus iustis atque mellifluis, et sanctorum, martyrum, confessorum atque uirginum prodigiis et meritis, pregaudebat.

De romanis pontificibus.

A tempore domni Theodori, archiepiscopi, usque ad tempus sancti Eraclii, archiepiscopi Senonensis, fuerunt romani pontifices hii quos inferius annotabo. Post Innocentium primum :

Zozimus, Grecus, sanctus confessor. — Sedit annis duobus, mensibus octo, diebus quinque et uigenti; cessauit diebus undecim. Constituit ne seruus, inuicto domino, clericus fieret, et ut cereus, sabbato sancto, benedicatur, et ne clericus publicus tabernarius esset.

Bonifatius, Romanus. — Filius Iocundi presbyteri ex legitima; sedit annis tribus, mensibus octo, cessauit diebus undecim. Decreuit ne mulier aut monacha pallam sacratam tangeret, nec lauaret, et ne seruus aut obnoxius curie clericus fieret.

Nous ne connaissons pas sa vie à cause de la destruction des églises de Sens ; cependant il est présumable qu'il fut enseveli dans le même cimetière que son saint prédécesseur. Et de son temps, comme je l'ai trouvé écrit, la religion chrétienne était si florissante à Sens, que la foi des Sénonais jetait une vive lumière sur toutes les cités d'alentour. Et il est écrit, dans les actes des Sénonais, que si la ville de Sens put être heureuse d'avoir brillé dès les premiers siècles par ses conquêtes et sa puissance, elle ne dut pas moins être heureuse de l'emporter plus tard sur les autres villes par sa foi catholique, la renommée de ses bonnes œuvres, l'excellence de ses exemples, la légitimité de ses institutions, la sainteté de ses discours, la justesse et la douceur de ses réprimandes, les miracles et les mérites de ses saints, de ses martyrs, de ses confesseurs et de ses vierges.

Des pontifes romains.

Depuis le temps du seigneur archevêque Théodore, jusqu'au temps de saint Eracle, archevêque de Sens, furent pontifes romains ceux que je vais noter plus bas. Après Innocent Ier :

Zozime, Grec, saint confesseur. — Il siégea deux ans huit mois vingt-cinq jours; le siége resta vacant onze jours. Il défendit qu'un esclave devînt clerc malgré son maître, il institua la bénédiction du cierge le samedi saint, et ne voulut point qu'un clerc fût tavernier public.

Boniface, Romain. — Il était fils légitime du prêtre Joconde ; il siégea trois ans huit mois ; le siége resta vacant onze jours. Il décida qu'une femme ou une religieuse ne toucherait ni ne laverait la palle consacrée, et qu'un serf ou un engagé par obnoxiation par-devant la cour ne pourrait devenir clerc.

Celestinus I, Romanus, sanctus confessor. — Sedit annis octo, diebus nouem ; cessauit diebus uno et uiginti. Constituit dicere psalmum Dauid : *Iudica me Deus* ante introitum misse, et psalmos dicere antiphonatim, quod antea non flebat. Hic misit sanctum Patricium, filium Chontes, sororis beati Martini Turonensis in Yberniam, qui terram illam ad fidem Xpisti conuertit. Synodus Ephesina celebratur. Nestorius hereticus condempnatur ; instituitur ut sancta Maria mater Domini appellaretur.

Sixtus III, Romanus. — Sedit annis octo, diebus nouem ; cessauit diebus duobus et viginti. Circa hec tempora, anno Domini trecentesimo nonagesimo nono, obiit sanctus Martinus Turonensis.

Anno Domini quadringentesimo, obiit sanctus Ambrosius Mediolanus. Anno Domini quadringentesimo, ordinatur sanctus Iohannes Crisothomus.

Anno Domini quadringentesimo et quarto, Gothi ingrediuntur Ytaliam.

Anno Domini quadringentesimo et nono, Wandali et Alani Gallias ingrediuntur.

Illud etiam non est mirum si, temporibus decem Senonensium archiepiscoporum, fuerunt Rome quadraginta quinque summi pontifices, nam maior pars Romanorum pontificum martirio coronatur, et post beatum Potentianum, in numero Senonensium archiepiscoporum non inuenitur martyr. Et etiam presumendum est quod maxime uacationes fuerunt inter defunctos et electos, quia propter turbationem paganorum non poterat Senonis diuina operatio cicius festinari.

Célestin Ier, Romain, saint confesseur. — Il siégea huit ans neuf jours; le siége resta vacant vingt et un jours. Il ordonna de réciter avant l'introït de la messe le psaume de David : ***Judica me Deus***, et de dire les psaumes à deux chœurs alternatifs, ce que l'on ne faisait pas auparavant. Il envoya saint Patrice, fils de Chonta, sœur du bienheureux Martin de Tours, en Irlande, pour convertir cette terre à la foi du Christ. Il convoqua un concile à Ephèse, condamna l'hérétique Nestorius et ordonna d'appeler sainte Marie mère du Seigneur.

Sixte III, Romain. — Il siégea huit ans neuf mois, le siége resta vacant vingt-deux jours. Vers ces temps-là, l'an du Seigneur 399, mourut saint Martin de Tours.

L'an du Seigneur 400, mourut saint Ambroise de Milan; l'an du Seigneur 400, fut ordonné saint Jean Chrysostome.

L'an du Seigneur 404, les Goths envahissent l'Italie.

L'an du Seigneur 409, les Vandales et les Alains envahissent les Gaules.

Il n'est point étonnant, si pendant le temps que dix archevêques occupèrent le siége de Sens, il y eut quarante-cinq souverains pontifes à Rome, où la plupart des pontifes romains reçurent la couronne du martyre, tandis que, après le bienheureux Potentien, on ne trouve aucun martyr au nombre des archevêques de Sens. Et même il est présumable qu'il y eut de grandes vacances du siége de Sens entre la mort des archevêques et l'élection de leurs successeurs, car les troubles apportés par les païens empêchaient l'œuvre divine de marcher plus rapidement à Sens.

De imperatoribus.

Hii fuerunt imperatores, a tempore domni Theodori, archiepiscopi, usque ad tempus sancti Eraclii, archiepiscopi Senonensis :

Post Valentinianum :

Valens cum Gratiano et Valentiniano. — Hic Ualens, arrianus hereticus, a Gothis interfectus est. Multos monachos fecit martyrio coronari, quia nolebant ad sua beneplacita militare.

Gratianus cum Valentiniano iuniore et cum Theodosio. — Ecclesie xpistianorum, destructe a Theodosio, per Gratianum refitiuntur. Hic Gratianus deuicit hostes in Galliis, inuocando Dominum ; fecit cessare arrianam heresim in Gallia, ubi milia Gallorum ad veram fidem conuertit, et in Ytalia, ubi ueritatem redire fecit. Gratianus litteris instructus erat, parcus sibi sompni ac libidinis uictor, cunctis bonis operibus obiit.

Theodosius I cum Valentiniano. — Theodosius xpistianissimus, non ferro sed oratione et deuotione inimicos superabat. Hic destruxit templa et ydola Romanorum. Tempore suo, Iheronimus scripxit ; Ambrosius, post Hylarium, hymnos composuit ; Arthemius ex senatore monachatur ; Augustinus baptizatur. Theodosius multos conuertit ad fidem. Pacifice regebat orientem et occidentem ; clemens, iustus et misericors obiit. Inter iudeos et paganos maximum scima fuit.

Archadius, filius Theodosii, cum Honorio. — Illo tempore, Donatus episcopus claruit ; Priscianus et Pelagius heretici fuerunt ; corpora Abacuc et Michee dicuntur inuenta ; Albericus, rex Gothorum, per Ytaliam uenit,

Des empereurs.

Voici les empereurs depuis le temps du seigneur archevêque Théodore jusqu'au temps de saint Eracle, archevêque de Sens :

Après Valentinien :

Valens avec Gratien et Valentinien. — Ce Valens fut hérétique arien. Il fut tué par les Goths, il couronna du martyre un grand nombre de moines qui refusaient de prendre les armes à son bon plaisir.

Gratien avec Valentinien le jeune et Théodose. — Les églises des chrétiens, détruites par Théodose, furent reconstruites par Gratien. Ce Gratien triompha de ses ennemis dans les Gaules en invoquant le Seigneur. Il fit cesser l'hérésie d'Arius dans la Gaule où des milliers d'habitants retournèrent à la vraie foi, et en Italie où il fit revenir la vérité. Gratien avait cultivé les lettres, il dormait peu, il savait triompher de ses passions ; il mourut plein de bonnes œuvres.

Théodose I avec Valentinien. — Théodose, prince très-chrétien, triompha de ses ennemis, non par le fer, mais par la prière et la piété. Il détruisit les temples et et les idoles des Romains. De son temps, Jérôme écrivit ses ouvrages et Ambroise, après Hilaire, composa ses hymnes ; Arthème, de sénateur qu'il était, se fit moine ; Augustin fut baptisé. Théodose convertit beaucoup d'hommes à la foi, il gouverna en paix l'Orient et l'Occident et mourut clément, juste et miséricordieux. Alors s'éleva un grand désaccord entre les juifs et les païens.

Arcadius, fils de Théodose, avec Honorius. — En ce temps-là, brilla l'évêque Donatus ; Priscien et Pélage furent hérétiques ; les corps d'Abacuc et de Michée furent, dit-on, retrouvés ; Alaric, roi des Goths, vient en

Romam uastauit, subito moritur. Gothi Astuphum regem constituunt, Romam redeunt et uastauerunt. Astuphus rex Gallam, sororem Archadii, duxit in uxorem, que post utilis Rome fuit. Tunc iudei et pagani blasphemauerunt Xpistum, dicentes hanc pestilentiam aduenisse propter destructionem deorum. Clarissima uero loca disrupta sunt a fulmine ; sed tunc xpistiani ecclesias refecerunt, et de cetero preualuerunt.

Honorius, frater Archadii cum Theodosio iuniore, filio Archadii, imperauit. — Gothi Romam ceperunt ; Wandali Hispanias et Gallias uastauerunt et Rodagius, eorum rex, a Romanis occisus est ; Pelagius papa concilium contra hereticos apud Carthagiam celebrauit. Cirinus, Alexandrie episcopus, clarebat. Herodianus occiditur qui contra Romanos venerat.

Illo tempore per Frigiam, precipiente Honorio imperatore, heretici destructi sunt et pax ecclesiis redditur. Dicebatur eidem imperatori : Quare non occiduntur inimici ? Dicebat : Utinam possibile mihi esset mortuos reuocare ; tamen hereticos mihi cura est in omni tempore iudicare.

Theodosius II cum Valentiniano. — Wandali Affricam uastauerunt et fidem delerunt. Nestorius, episcopus Constantinopolitanus, hereticus condempnatur.

Illo tempore, beatus Augustinus obiit. Illo tempore, bellum fuit inter Wandalorum regem, Attilam, et occidentales, et ex utraque parte octoginta milia hominum corruerunt.

Italie, dévaste Rome et meurt subitement; les Goths choisissent pour roi Astolphe, reviennent à Rome et la dévastent une seconde fois. Le roi Astolphe épousa la sœur d'Arcadius, Galla, qui plus tard rendit de grands services à Rome. Alors les juifs et les païens blasphémèrent le Christ, disant que ce fléau de l'invasion n'était venu qu'à cause de la destruction des dieux. Or les édifices les plus remarquables furent renversés par le tonnerre; mais alors les chrétiens relevèrent leurs églises et prévalurent dans la suite.

Honorius III, frère d'Arcadius, régna avec Théodose le jeune, fils d'Arcadius. — Les Goths prirent Rome; les Vandales dévastèrent l'Espagne et les Gaules, et Radagaise, leur roi, fut massacré par les Romains; le pape Pélage réunit un concile à Carthage contre les hérétiques. Cirinus, évêque d'Alexandrie, brillait alors. Hérodien, qui avait marché contre Rome, fut mis à mort.

En ce temps-là, par ordre d'Honorius, les hérétiques furent détruits en Phrygie et la paix fut rendue aux Eglises. On demandait à ce même empereur pourquoi il ne faisait point mourir ses ennemis. Plût à Dieu, répondait-il, qu'il me fût possible de ressusciter ceux qui sont morts! Cependant j'ai à cœur de poursuivre en tout temps les hérétiques.

Théodose II avec Valentinien. — Les Vandales dévastèrent l'Afrique et firent disparaître la foi. Nestorius, évêque de Constantinople, fut condamné comme hérétique.

En ce temps-là, mourut le bienheureux Augustin; en ce même temps, il y eut une guerre entre Attila, roi des Vandales, et les peuples de l'Occident; de part et d'autre, quatre-vingt mille hommes périrent.

Iterum de romanis pontificibus.

Tempore illius Theodosii secundi, post Celestinum primum, sanctum papam :

Sixtus III. — Post Sixtum III :

Leo primus, Thuscus, sanctus confessor. — Sedit annis uno et uiginti, mensibus tribus, diebus septem et decem ; cessauit diebus octo. Hic doctor fuit ; epistolas composuit imperatori et episcopo Constantinopolitano de fide catholica ; hereticos Euthicem, Nestorium et Dyochorum condempnauit ; post cladem fulminis Wandalorum, renouauit fere omnia, et uasa ministeriorum fecit argentea ; tertiam synodum celebrauit Calcedonie ; addidit canone misse : *sanctum sacrificium, immaculatam hostiam*. Dum in die pasche, quedam mulier ab ipso communicaretur, osculando manum pontificis, hec mulier carnem manus pontificis in tantum ad uescendum desiderauit, quod mori uidebatur. Quod dictum est pontifici. Hoc audiens, pontifex statim carnem manus amputauit, ne mulier moreretur. Populus uero murmurabat eo quod episcopus missam non celebrabat. Et orauit beatam Mariam virginem, et manus sua integraliter est sanata. Quartam synodum Calcedonie celebrauit. Impetrauit a Thocila, rege Wandalorum, pacem Romanis et Ytalie, eum uerbis salutaribus exortando. Et mirabantur barbari quomodo rex eum exaudisset. Et respondit rex : « Tantam uenerationem in fatie pontificis uidi, quod in « corde meo timorem inenarrabilem concepi, et ideo illi « omnia dimisi, timens solo suo uerbo mori. » Conscripxit epistolam de fide Xpisti super quam multi dubitabant. Tunc accipiens epistolam dimisit eam per quadraginta dies super altare beati Petri, rogans die ac nocte sanctum Petrum, ut in eadem epistola ueritatem appo-

Encore des souverains pontifes.

Du temps de ce Théodose II, après le saint pape Célestin I :

Sixte III. — Après Sixte III :

Léon I, de Toscane, saint confesseur. — Il siégea vingt et un ans trois mois dix-sept jours ; le siége resta vacant huit jours. Il fut docteur, écrivit des lettres à l'empereur et à l'évêque de Constantinople touchant la foi catholique, et condamna les hérétiques Eutychès, Nestorius et Dioscore. Après l'invasion des Vandales, qui passèrent comme la foudre, il renouvela presque tous les vases sacrés et les fit faire en argent ; il réunit le troisième synode de Chalcédoine ; il ajouta au canon de la messe : *ce saint sacrifice, cette victime sans tache*. Un jour de Pâques, ce pape donnait la communion à une femme ; en lui baisant la main, cette femme eut un tel désir de manger de la chair de la main du pontife, qu'elle paraissait en devoir mourir. On le dit au pape, et à peine l'eut-il entendu, qu'il coupa la chair de sa main pour empêcher cette femme de mourir. Cependant le peuple murmurait de ce que l'évêque ne célébrait point la messe, et il pria la bienheureuse vierge Marie et sa main fut entièrement guérie. Il tint le quatrième synode de Chalcédoine. Il obtint de Totila, roi des Vandales, la paix pour les Romains et pour l'Italie en lui adressant des paroles salutaires. Et les barbares s'étonnaient que le roi l'eût écouté favorablement. Et le roi leur dit : « J'ai trouvé sur la face de ce pontife une si grande « majesté que mon cœur en a ressenti une crainte indi- « cible ; aussi lui ai-je tout accordé, craignant qu'un « seul mot de lui ne me fît mourir. » Il écrivit sur la foi chrétienne une lettre que beaucoup n'acceptaient qu'avec

neret, ut dubitantes de cetero non dubitarent. Quod et factum est, nam, videntibus multis, in epistola per Apostolum Petrum ueritas adscripta est, et sic Romani in fide sine dubitatione aliqua permanserunt. Illo tempore, sanctus Paulinus pro filio uidue se tradidit, ut in *Dialogo* continetur.

Hylarius, sanctus confessor, Sardus.—Sedit annis sex, mensibus tribus, diebus decem; cessauit diebus decem. Hic constituit ne pontifex sibi successorem faceret; fecit ad Sanctum-Laurentium balneum et monasterium. Illo tempore, regnabat Arturus, nobilis rex Britonum.

Simplitius, sanctus confessor, Tyburtinus. — Sedit annis quindecim, diebus sex ; cessauit diebus sex. Dedicauit basilicam Sancti-Stephani Rome, et basilicam Sancte-Juliane. Hic constituit septem presbyteros manere per ebdomadas apud Sanctum-Petrum et Paulum propter penitentes et baptizandos ; instituit septem religiones presbyterorum Rome : apud Sanctum-Petrum primam, apud Sanctum-Paulum, apud Lateranum, apud Sanctum-Laurentium, apud Sanctam-Mariam-Maiorem, et duas alibi. Instituit ne clericus inuestituras a laico recipiat. Illo tempore, uiuebat Mellinus, in Britannia uates.

Felix III, Romanus, sanctus confessor. — Sedit annis octo, mensibus undecim, diebus septemdecim; cessauit diebus quinque. Fecit ecclesiam Sancti-Agapitis Rome ; constituit ecclesias ab episcopo consecrandas.

Suo tempore, Acharius, episcopus Constantinopolita-

hésitation. Alors il prit la lettre, la déposa pendant quarante jours sur l'autel du bienheureux Pierre, priant jour et nuit saint Pierre d'apporter la vérité dans cette lettre, afin de dissiper désormais les doutes de ceux qui hésitaient encore. Et il en fut ainsi, car un grand nombre de témoins virent l'Apôtre Pierre écrire la vérité dans cette lettre, et ainsi les Romains persévérèrent dans leur foi sans conserver aucun doute. En ce temps-là, saint Paulin vendit sa liberté pour racheter le fils d'une veuve, comme on le voit dans le *Dialogue*.

Hilaire, de Sardaigne, saint confesseur. — Il siégea six ans trois mois dix jours, le siége resta vacant dix jours. Il défendit que le pape se choisît un successeur ; il fit faire près de Saint-Laurent des bains et un monastère. En ce temps-là, régnait Arthur, noble roi des Bretons.

Simplice, de Tibur, saint confesseur. — Il siégea quinze ans six jours ; le siége resta vacant six jours. Il fit la dédicace de l'église Saint-Étienne de Rome et de la basilique de Sainte-Julienne. Il voulut que sept prêtres demeurassent chaque semaine à Saint-Pierre et Saint-Paul pour donner les sacrements de la Pénitence et du Baptême. Il partagea les prêtres de Rome en sept collèges : l'un à Saint-Pierre, d'autres à Saint-Paul, à Latran, à Saint-Laurent, à Sainte-Marie-Majeure, et deux autres ailleurs. Il défendit aux ecclésiastiques de recevoir l'investiture d'un laïque. En ce temps-là, vivait en Angleterre l'enchanteur Merlin.

Félix III, Romain, saint confesseur. — Il siégea huit ans onze mois dix-sept jours ; le siége resta vacant cinq jours. Il fit construire l'église de Saint-Agapit à Rome ; il prescrivit que les églises seraient consacrées par l'évêque.

De son temps, Eucher, évêque de Constantinople,

nus, dampnauit Petrum Alexandrie. Hoc grauiter gerens, papa mandauit concilium, in quo dictum Petrum propter heresim et episcopum propter audatiam quia ipsum Petrum reuocauerat propter condempnationem dictus episcopus, condempnauit. Etiam duos legatos presbyteros condempnauit, quia per imperatorem corrupti fuerant pecunia. Instituit ut accusatus haberet indutias respondendi.

Gelasius I, Affer, sanctus confessor. — Sedit annis quatuor, mensibus octo, diebus decem. Cessauit diebus... Hic fecit orationes, tractatus, hymnos sicut Ambrosius et prefationem misse : *Vere dignum et iustum est.* Illo tempore inuenitur cripta sancti Michaelis; inuenitur corpus sancti Barnabe et cum eo euuangelium sancti Mathei. Auitus, episcopus Viannensis, illo tempore defendit Galliam ab heresi arriana.

Anastasius II, Romanus. — Sedit annis duobus, mensibus duodecim, diebus octo et decem. Cessauit diebus nouem. Quidam dicunt istum hereticum quia hereticos condempnatos reuocare voluit; sed non potuit, contradicente Romana Ecclesia. Hic constituit ne clericus offitium pretermitteret. Anastasium imperatorem excommunicauit. Intestina emittendo per inferiora, obiit iste papa.

Symachus, Sardus, sanctus confessor. — Sedit annis quindecim, mensibus septem, diebus octo et decem; cessauit diebus septem. *Gloria in excelsis Deo* constituit canere. Sub contentione ordinatus est. Legitur in Dialogo quod Paschasius, Sedis Apostolice diaconus, pauperum amator, moribus plenus, obiit illo tempore, qui parti Laurentii consenserat amore. Tunc beatus Germanus Capuensis, causa medicinali, iuit ad balnea internis angulis. Et ibi Paschasium, in caloribus stantem, inue-

condamna Pierre d'Alexandrie ; ce que ne pouvant supporter, le pape réunit un concile où il condamna ledit Pierre à cause de son hérésie, et l'évêque à cause de son audace, parce que ledit évêque avait révoqué et condamné le même Pierre. Il condamna aussi deux prêtres légats qui s'étaient laissé corrompre par l'or de l'empereur. Il arrêta qu'un accusé aurait un délai pour répondre.

Gélase I, d'Afrique, saint confesseur. — Il siégea quatre ans huit mois dix jours. Le siége resta vacant... jours. Il composa des oraisons, des traits, des hymnes, comme Ambroise, et la préface de la messe : *Vere dignum et justum est*. En ce temps-là, on découvrit la caverne de saint Michel ; on découvrit aussi le corps de saint Barnabé et avec lui l'évangile de saint Matthieu. En ce temps-là, Avitus, évêque de Vienne, défendait la Gaule contre l'hérésie d'Arius.

Anastase II, Romain. — Il siégea deux ans douze mois dix-huit jours. Le siége resta vacant neuf jours. Quelques-uns l'accusent d'hérésie parce qu'il voulut rappeler les hérétiques condamnés ; mais il ne put le faire, l'Église romaine ayant contredit son ordonnance. Il défendit aux ecclésiastiques de jamais omettre l'office. Il excommunia l'empereur Anastase. Ce pape mourut d'une descente d'intestins.

Symmaque, de Sardaigne, saint confesseur. — Il siégea quinze ans sept mois et dix-huit jours. Le siége resta vacant sept jours. Il établit l'usage de chanter : *Gloria in excelsis Deo*. Il fut intronisé pendant un schisme. On lit dans le Dialogue que Paschasius, diacre du Siége apostolique, ami des pauvres, mourut, en ce temps-là, plein de mérites. Par amitié, il avait épousé le parti de Laurent. Alors le bienheureux Germain de Capoue, pour raisons de santé, alla au bain dans les sal-

nit. Quo uiso, ualde stupuit, nam pro sancto habebatur, et miracula multa ad suum fiebant sepulchrum, et dalmatica ipsius demoniacos sanabat. Tunc sanctus Germanus ait illi: « Quid huc facis ? » Cui Paschasius : « Quia solummodo amore Laurentii contra Symachum « fui, credens bene facere, ideo in hoc loco pene sum ; sed « queso, ora pro me, sciens te exauditum, si huc rediens, « me non inueniris. » Sanctus Germanus per paucos dies pro ipso obtulit, et rediens ad locum non inuenit eum. Theodoricus rex istum Symachum fecit confirmari Rome.

Illis temporibus, Clodoueus, rex Francorum, a sancto Remigio Remis baptizatur. Fecit Parisius ecclesiam in honore Apostolorum Petri et Pauli que Sancte-Genouefe dicitur.

Hoc tempore, Boetius philosophus, sanctus Maxentius abbas, sanctus Leodegarius, sanctus Arnulphus, sancta Genouefa, sanctus Remigius et sanctus Eraclius, Senonensis archiepiscopus, claruerunt.

Eodem tempore, Sigmundus, rex Burgundie, fundauit monasterium apud Agaunum, in honore sanctorum martyrum Mauritii sociorumque eius. Eodem tempore, constituit Laurentium episcopum Nucherinensem Simachus papa.

Hormisda, Campanus, sanctus confessor. — Sedit annis nouem, diebus septemdecim ; cessauit diebus septem. Clerum ordinauit, psalmos diuisit, Grecos reconciliauit ab heresi Petri Alexandrie, multa pauperibus erogauit, multa ornamenta ecclesiis contulit, apud Sanctum-Petrum trabam argenteam mille

les intérieures, et là il trouva Paschasius debout au milieu des flammes. A cette vue, il resta vivement stupéfait; car on le regardait comme saint, nombre de miracles s'opéraient à son tombeau, et sa dalmatique guérissait les possédés du démon. « Que faites-vous ici? lui » dit alors saint Germain. — Je n'ai été contre Sym» maque, lui répond Paschasius, que par amitié pour » Laurent, croyant bien faire; c'est pourquoi je suis » dans ce lieu de souffrance; mais priez pour moi, je » vous en supplie. Vous saurez que vous êtes exaucé, si, » en revenant ici, vous ne m'y trouvez plus. » Saint Germain, peu de jours après, offrit pour lui (le sacrifice de la messe), et, revenant en ce lieu, il ne l'y trouva pas. Le roi Théodoric fit confirmer à Rome l'élection de ce Symmaque.

En ces temps-là, Clovis, roi des Francs, fut baptisé à Reims par saint Remi. Il bâtit à Paris, en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, une église qu'on appelle Sainte-Geneviève.

En ce temps-là brillèrent le philosophe Boèce, saint Maxence, abbé, saint Léodégaire, saint Arnoulf, sainte Geneviève, saint Remi, et saint Eracle, archevêque de Sens.

Dans le même temps, Sigismond, roi de Bourgogne, fonda près d'Agaune un monastère en l'honneur des saints martyrs Maurice et ses compagnons. Dans le même temps encore, le pape Symmaque donna à Laurent l'évêché de Nucérie.

Hormisda, de Campanie, saint confesseur. — Il siégea neuf ans dix-sept jours. Le siége resta vacant sept jours. Il réglementa le clergé, partagea les psaumes, réconcilia les Grecs de l'hérésie de Pierre d'Alexandrie, donna beaucoup aux pauvres, distribua beaucoup d'ornements aux églises; il laissa à Saint-Pierre un lingot

quadraginta librarum ualentem relinquens, ibidem sepultus est.

Temporibus istius Hormisde, sanctus Eraclius II regebat ecclesiam Senonensem; sed nunc de predecessoribus loqui debeo, et de ipso loquar suo ordine subsequenter ; tamen numerum imperatorum uolo complere usque ad tempus Anastasii imperatoris.

Iterum de imperatoribus.

Post Theodosium secundum, qui ad instar Alexandri, noluit bibere aquam sibi presentatam in exercitu a quodam milite, temporeque cuius, sanctus Germanus Autissiodorensis, Iohannesque Cassianus, qui collationes primum composuit, floruerunt.

Illo tempore obiit sanctus Augustinus.

Illo tempore, terre motus factus est Constantinopolim ; episcopo vero et clericis clamantibus : *Agios*, etc., cessauit.

Hiis temporibus, demon sub specie Moysi decepit Iudeos; eos ducens ad mare, diuisit eis mare dicens : « Venite in terram promissionis. » Qui intrantes perierunt mari et qui remanserant baptizati sunt.

Illo tempore imperauit Theodosius.

De septem dormientibus.

Septem dormientes sub Detio intrauerunt speluncam volentes adhuc xpistiana religione proficere ; Decius speluncam obstruxit, et sic ibi obdormierunt. Tempore Theodosii, a sompno quo trecentis annis dormierant, corporaliter surrexerunt, et Theodosio imperatori et mul-

d'argent valant 1,040 livres, et c'est là qu'il fut enseveli.

Du temps de cet Hormisda, saint Éracle II gouvernait l'Église de Sens; mais je dois maintenant parler de ses prédécesseurs, et je parlerai de lui plus loin en son rang. Je veux cependant compléter la liste des empereurs jusqu'au temps de l'empereur Anastase.

Encore des empereurs.

Après Théodose II, qui ne voulut pas, à l'exemple d'Alexandre, boire l'eau qu'un soldat lui présentait dans un combat, de son temps fleurirent saint Germain d'Auxerre et Jean Cassien, qui le premier écrivit des conférences.

En ce temps-là mourut saint Augustin.

En ce temps-là, un tremblement de terre se fit ressentir à Constantinople; mais l'évêque et le clergé crièrent : *Agios*, etc., et tout mouvement cessa.

En ces temps-là encore, le démon, sous la figure de Moïse, trompa les Juifs; il les conduisit sur le bord de la mer, et, partageant les flots, leur dit : « Venez dans « la terre promise. » Ils y entrèrent et périrent dans les eaux. Ceux qui restèrent furent baptisés.

En ce temps-là, Théodose était empereur.

Des sept dormants.

Sous le règne de Dèce, les sept dormants entrèrent dans une caverne, voulant encore faire des progrès dans la religion chrétienne; Dèce fit murer la caverne et ils s'y endormirent. Du temps de Théodose, leurs corps se réveillèrent du sommeil dont ils avaient dormi pendant

tis aliis apparuerunt uiui. Iterum presente imperatore et multis, obdormierunt in Xpisto.

Martianus cum Valentino. — De istis nichil inuenio scriptum, tamen in cathologio ponuntur.

Maximus cum Eudosia. — Hec Eudosia relicta fuit Martiani, quam duxit Maximus, et per illam imperauit. Hec habuit a Iherosolimis cathenam sancti Petri.

Hiis temporibus, occiso Maximo, Athila et Theodoricus reges vi intrant Romam.

Illo tempore, sex milia virginum apud Coloniam martyrio coronantur ; sanctus martyr Nichasius, Remorum archiepiscopus, trucidatur. Tunc multe ciuitates in Galliis a Wandalis sunt destructe.

Leo I. — Illo tempore, fuit heresis Atephalorum in concilio Calcedoniensi condempnata. Iste Leo omnes ymagines Rome Constantinopolim portauit, et igne incendit. Helyseus transfertur Alexandriam et corpus sancti Marci Uenesias. Contra istum Augustulus et contra Augustulum Edonaser imperium inuaserunt.

Illo tempore, beatus Memmertus, Uiennensis episcopus, Rogationes ante Ascensionem Domini instituit ; Prosper, beati Leonis notarius, episcopus, claruit.

Hoc tempore, Agimondus, rex Longobardorum, inuenit in fonte septem pueros quos quedam meretrix proiecerat. Videns eos rex in fonte, lanceam quam gestabat posuit ad pueros, et quidam ex eis hastam manu tenuit et sic rex eum astraxit et nutriri fecit;

trois cents ans, et ils apparurent vivants à l'empereur Théodose et à beaucoup d'autres ; et en présence de l'empereur Théodose et d'un grand nombre d'assistants, ils se rendormirent dans le Christ.

Marcien et Valentinien. — Je ne trouve rien d'écrit touchant ces empereurs ; ils figurent cependant au catalogue.

Maxime et Eudoxie. — Cette Eudoxie était restée veuve de Marcien, Maxime l'épousa, et, par elle, il parvint à l'empire. Elle obtint de Jérusalem la chaîne de saint Pierre.

En ces temps-là, après avoir massacré Maxime, les rois Attila et Théodoric entrèrent de force à Rome.

En ce temps-là, six mille vierges furent couronnées du martyre à Cologne ; le saint martyr Nicaise, archevêque de Reims, fut massacré, et de nombreuses cités dans les Gaules furent alors détruites par les Vandales.

Léon I. — En ce temps-là s'éleva l'hérésie des Acéphales, condamnée par le concile de Chalcédoine. Ce Léon fit transporter à Constantinople toutes les images de Rome et les livra aux flammes. Elisée fut transféré à Alexandrie, et le corps de saint Marc à Venise. Augustule lui ravit l'empire, et Édonaser (Odoacre) le ravit à son tour à Augustule.

En ce temps-là, le bienheureux Mamert, évêque de Vienne, institua les Rogations avant l'Ascension du Seigneur, et l'évêque Prosper, notaire du bienheureux Léon, fut illustre.

En ce temps-là, Agimond, roi des Lombards, trouva dans une fontaine sept enfants qu'une courtisane y avait jetés. A cette vue, le roi tendit aux enfants, dans la fontaine, la lance qu'il portait, et l'un deux saisit l'arme dans ses mains, et ainsi le roi le retira et le fit élever,

et hic puer, post regem, Longobardos feliciter gubernauit.

Zenon. — Iste Zenon leges plurimas fecit; cum Gothis pacis fedus iniit. Theodoricus, rex Gothorum, filiam regis Francorum duxit in uxorem.

Illo tempore, hereticus rex Affrice, arriane heresis cultor, trecentos episcopos exilio misit ; sancti Germanus Autissiodorensis, et Lupus Trecensis mittuntur in Britanniam ad diluandam heresim. Eodem tempore, Fulgentius claruit.

Iste Zenon filium habuit nomine Leonem, militem fortissimum. De eo inuidi dixerunt patri : « Filius uester, o imperator, mortem uestram querit. » Tunc imperator iussit filium incarcerari, et eum morti tradere. Imperatrix alium, loco sui filii, posuit, qui necatus est ; et Leo, filius, liberatur, et inter monachos ponitur, ubi philosophus et sapiens efficitur. Imperatrix nutriebat anne, nomine Syrachum, quam didicit plangere Leonem, et sepius nominare Leonem. Quam cum audisset imperator, dixit : » Nate Leo, cur peristi ? » Cui mater : « Domine mi, uiuit filius tuus Leo ; si uis eum sanum seruare, uidebis. » Cui rex : « Securus ueniat. » Tunc Leo cum gaudio recipitur et, ut quidam dicunt, imperium militia et litterarum scientia gubernauit.

Anastasius. — Illo tempore, Transmundus, rex Wandalorum, misit multos bonos episcopos de Affrica exilium. Quidam Olimpus, episcopus, Trinitatem in balneo blasphemans, igneis iaculis tribus occiditur. Quidam episcopus ex heresi arriana, volens quemdam male baptizare, aqua non apparuit, immo perditur et tunc ille baptizandus secundum fidem Xpisti ab alio baptizatur. Istum Anastasium imperatorem legati Hormisde pape ab

et cet enfant, après la mort du roi, gouverna avec bonheur les Lombards.

Zénon. — Ce Zénon fit un très-grand nombre de lois; il signa un traité de paix avec les Goths. Théodoric, roi des Goths, épousa la fille du roi des Francs.

En ce temps-là, un roi d'Afrique, partisan de l'hérésie d'Arius, envoya trois cents évêques en exil. Saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes furent envoyés en Bretagne pour dissiper l'hérésie. Vers le même temps, brilla Fulgence.

Ce Zénon eut un fils du nom de Léon; c'était un soldat rempli de courage. Des envieux vinrent dire à son père : « Votre fils, ô empereur, cherche à vous faire mourir. » Alors l'empereur fit emprisonner son fils et le condamna à mort. L'impératrice substitua à son fils un autre homme qui fut mis à mort, et Léon, son fils, fut sauvé et caché dans un monastère où il devint philosophe et savant. L'impératrice élevait un oiseau (?) appelé Syraque: elle lui apprit à pleurer Léon et à répéter souvent le nom de Léon. A cette voix, l'empereur s'écria : « Léon, « mon fils, pourquoi es-tu mort? — Mon seigneur, dit « la mère, votre fils Léon est vivant; si vous voulez le « laisser vivre, vous le verrez. — Qu'il vienne sans « crainte, dit le roi. » Et Léon fut reçu avec joie. Et l'on dit que sous son règne l'empire brilla par les armes, les lettres et les sciences.

Anastase. — En ce temps-là, Transmond, roi des Vandales, envoya beaucoup de bons évêques d'Afrique en exil. Un certain Olympe, évêque, étant au bain et blasphémant la Trinité, fut frappé de trois traits de feu. Certain évêque de l'hérésie d'Arius, voulant baptiser quelqu'un irrégulièrement, l'eau disparut et même fut perdue; et la personne reçut le baptême d'un autre selon la foi du Christ. Cet empereur Anastase, rappelé

heresi reuocabant, quos nolens audire, subito diuino iuditio per ictum fulminis interiit.

Omnia ista supradicta prolixius in Pentheon, in cronica Martini et in actibus Romanorum continentur; sed quia gaudent breuitate moderni breuiter annotati. Tamen de cetero, de regibus nostris Francorum, quorum locus est in nona tabula, prolixius, Deo dante, conscribere dignum duxi.

SICLINUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Sexta tabula loquitur de domino Siclino, Senonensi archiepiscopo, et de Theodoro, predecessore suo, de suis sepulturis, et de presumenda eorum translatione.

Prout a quibusdam fide dignis nostre maioris ecclesie dicitur, in dicta nostra maiori ecclesia est capsa lignea, in qua fuit uisum et inuenta fuerunt in ea ossa cum cineribus fere duorum absque litteris, et si littere fuerint, propter uetustatem possunt minime recognosci. De quibus presumendum est, ut in quibusdam libris veteratis Sancti-Petri colligere possum, quod dicta ossa sunt domini Theodori et domini Siclini. Nam, post translationem sanctorum Ursicini, Agritii, Ambrosii et Leonis, factam per venerabilem Ansegisum, Senonensem archiepiscopum, de monasterio Sancti-Leonis in monasterium Sancti-Petri-Uiui, probi uiri pie congregationis sancti prothomartyris Stephani, in eodem cimiterio Sancti-Leonis dicuntur fodisse, et ex inde ossa et cineres predictorum Theodorii et Siclini subleuasse, et in maiorem nostram ecclesiam collocasse. Et ad hoc agendum digna de causa moti fuerunt, nam dicto monasterio Sancti-Leonis fere destructo, et reliquiis pre-

de l'hérésie par les légats du pape Hormisda, ne voulut point les écouter, et aussitôt la justice divine le frappa d'un coup de foudre.

Tout ce qui précède se trouve plus développé dans le Panthéon, dans la Chronique de Martin et dans les actes des Romains ; mais on aime la concision moderne et les courtes notes. Cependant, dans la suite, pour nos rois de France auxquels la neuvième table est réservée, j'ai jugé convenable, Dieu aidant, de m'étendre plus longuement.

SICLIN, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La sixième table parle du seigneur Siclin, archevêque de Sens, et de Théodore, son prédécesseur, de leur sépulture et de leur translation probable.

Selon quelques personnes de notre cathédrale qui sont dignes de foi, on dit qu'il y a dans la cathédrale une châsse de bois où arriva un miracle. On y trouva les ossements et les cendres de deux personnages sans aucun écrit, ou, s'il y en eut, son état de vétusté empêcha d'en reconnaitre la moindre trace. Il est à présumer, comme je puis le lire dans quelques vieux livres de Saint-Pierre, que cesdits ossements sont ceux du seigneur Théodore et du seigneur Siclin ; car, après la translation des saints Ursicin, Agrice, Ambroise et Léon, faite par le vénérable Anségise, archevêque de Sens, du monastère de Saint-Léon au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, des hommes de bien de la pieuse congrégation du saint protomartyr Étienne firent, dit-on, une fouille dans le cimetière de Saint-Léon, en retirèrent les ossements et les cendres desdits Théodore et Siclin, et les placèrent dans notre cathédrale. Et pour ce faire, ils avaient un motif respectable ; car le monas-

dictorum sanctorum confessorum euacuato, sepulture Theodori et Siclini predictorum erant honore congruo destitute ; qua ratione pium est credere huiusmodi istorum duorum translatio[nem] sic [fuisse.

SANCTUS AMBROSIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Septima tabula loquitur de sancto Ambrosio. Presens tabula et precedens et sequens non loquuntur de romanis pontificibus, neque de imperatoribus, neque etiam de annis Incarnationis dominice, nam cronice non bene concordant super hiis, et scripta non concordantia ignorantiam generant. Verum mihi uidetur sic transire melius quam mentiri.

Beatus Ambrosius contra arrianos fortiter predicans, et ueritatem firmiter asserens, populos edocebat. Ipsius uita uirtutibus effulgebat. In nonis septembris migrauit a seculo, uiuens in Xpisto; sepultus fuit in ecclesia beati Leonis, ubi per Dominum miraculis choruscauit, ac deinde per uenerabilem Ansegisum, Senonensem archiepiscopum, in monasterium Sancti-Petri-Uiui, cum aliis tribus corpus ipsius translatum fuit, et ibidem honorifice conseruatur.

SANCTUS AGRITIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Octaua tabula loquitur de sancto Agritio, Senonensi archiepiscopo.

Beatus Agritius, confessor Domini, gloriosus Senonensis fuit archiepiscopus. Vir preclarissime sanctitatis, multis uirtutibus prefulgebat. Idibus iunii, migrauit

tère de Saint-Léon étant presque détruit et dépouillé des reliques desdits saints confesseurs, les sépultures de Théodore et de Siclin étaient privées de l'honneur qui leur était dû. C'est pourquoi il est pieux de croire que la translation de ces deux évêques se fit de cette manière.

SAINT AMBROISE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La septième table parle de saint Ambroise. La présente table, la précédente et la suivante ne parlent pas des pontifes romains, ni des empereurs, ni même des années de l'Incarnation du Seigneur, car les chroniques ne concordent pas. Comme les écrits en désaccord engendrent l'ignorance, j'aime mieux passer outre que d'avancer des choses fausses.

Le bienheureux Ambroise, prêchant courageusement contre les ariens, et affirmant avec force la vérité, enseignait les peuples ; sa vie brillait de l'éclat de ses vertus. Aux nones de septembre, il sortit du siècle, vivant dans le Christ. Il fut enseveli dans l'église du bienheureux Léon, où, grâce au Seigneur, il opéra d'éclatants miracles. Plus tard, le vénérable Anségise, archevêque de Sens, fit la translation de son corps et de trois autres dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, où il est conservé avec honneur.

SAINT AGRICE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La huitième table parle de saint Agrice, archevêque de Sens.

Le bienheureux Agrice, glorieux confesseur du Seigneur, fut archevêque de Sens. C'était un homme d'une sainteté des plus remarquables, et qui répandait au

a seculo, et sepultus fuit in ecclesia sepe dicta Sancti-Leonis, et postea per venerabilem dictum domnum Ansegisum, Senonensem archiepiscopum, cum aliis in monasterium Sancti-Petri-Uiui corpus ipsius fuit delatum, et ibi honorifice conseruatur.

SANCTUS ERACLIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Nona tabula loquitur de sancto Eraclio, Senonensi archiepiscopo; de origine regum Francorum; de Clodoueo rege et filiis suis et de regina; de equo quem Clodoueus dedit ecclesie Sancti-Martini-Turonensis; de baptismo Clodouei et coronatione eiusdem; de sacra unctione per angelum asportata; de Theochilda, filia Clodouei, et de fundatione monasterii Sancti-Petri-Uiui, et primo abbate illius loci; de duce Basolo; de morte Clodouei et sepultura; de sancto Benedicto; de morte Egydii regis; de exterminatione Romanorum per Gallias; de fundatione monasterii Sancti-Iohanis prope metas Sancti-Petri; de translatione sancti Eraclii; de Romanis pontificibus et imperatoribus illius temporis, et de quibusdam que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica quadringentesimo octogesimo et octauo, circa hec tempora, sanctus Eraclius, confessor Domini, regebat Senonensem Ecclesiam, clarus uirtutibus et exemplis.

De origine mundi.

Tempore istius Eraclii fuit Clodoueus, rex Francorum, primus e regibus Francorum xpistianus; sed unde predecessores sui et parentela venerunt, presenti loco apponere dignum duxi.

Post destructionem Troiane ciuitatis, Priamus iunior, nepos magni Priami ex sorore, et Anthenor, Troianorum princeps, cum milibus armatorum, per mare in

loin l'éclat de ses nombreuses vertus. Aux ides de juin, il quitta le siècle et fut enseveli dans l'église souvent nommée de Saint-Léon. Plus tard, le vénérable seigneur Anségise, archevêque de Sens, transporta son corps avec d'autres au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, où il est conservé avec honneur.

SAINT ÉRACLE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La neuvième table parle de saint Éracle, archevêque de Sens; de l'origine des rois des Francs, du roi Clovis, de ses fils et de la reine ; du cheval que Clovis donna à l'église de Saint-Martin de Tours ; du baptême de Clovis et de son couronnement ; de l'onction apportée par un ange ; de Théochilde, fille de Clovis, et de la fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif et du premier abbé de ce lieu ; du duc Basolus, de la mort de Clovis et de sa sépulture ; de saint Benoît ; de la mort du roi Ægydius ; de l'expulsion des Romains hors des Gaules ; de la fondation du monastère de Saint-Jean, près des bornes de Saint-Pierre ; de la translation de saint Éracle ; des pontifes et des empereurs romains de ce temps-là et des événements contemporains.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 488, vers ce temps-là, saint Éracle, confesseur du Seigneur, administrait l'Église de Sens, et brillait par ses vertus et par ses exemples.

De l'origine du monde.

Du temps de cet Éracle, Clovis devint roi des Francs, et il fut leur premier roi chrétien. J'ai jugé convenable de rapporter à cet endroit l'origine de sa parenté et celle de ses prédécesseurs.

Après la destruction de la ville de Troie, Priam le jeune, neveu par sa mère de Priam le grand, et Anthénor, prince des Troyens, abordèrent en Vénétie avec une

Venicias venerunt, ibique Panduami ciuitatem edificauerunt, in qua Anthenor moritur et honorifice sepelitur. Post in Sythiam habitauerunt et fecerunt Sychambriam ciuitatem. Deinde in Germaniam venerunt. Illo tempore, Alani Meothidas paludes intrauerunt; tunc Valentinianus imperator, cupiens eos delere, protulit dicens vt gens quecumque Alanos uinceret, per decem annos ab omni tributo libera permaneret. Tunc Franci, esse liberi cupientes, quia ex liberis fuerant, Alanos omnino armis extrinxerunt. Tunc Feroces appellati sunt; sed ab inde ipsi se Francos appellabant, *que* postea tributum soluere noluerunt.

Primus rex ipsorum, in suo exitu, Priamus uocabatur, Frigus secundus, Frantio tertius, Torchot quartus; postea sub ducibus regnum ipsius fuit, usque ad Marchomirem regem, qui pater fuit Pharamundi, nobilissimi regis de styrpe Priami.

Postquam uero a Valentiniano imperatore de Sychabria Franci expulsi fuerunt, in Germania super Renum fluuium habitabant. Deinde illis crescentibus numero et potestate, Romani minui ceperunt, ut in *Pentheon* continetur, quia contra Romanos Franci patriam suam libere tenebant, et precipue inter Sequanem et Ligerim, ubi habitationem quam plurimum diligebant. Pars uero illa, in qua Parisiensem urbem fecerunt, que principaliter regis ipsorum domus erat, propter Francos Frantia uocabatur. Que antea Galliarum pars quedam erat in Europia, tertia parte mundi, fere pars minima, tamen terris, fluuiis, pratis, nemoribus, arboribus, vineis, domibus, annonis, piscibus, pecudibus, venationibus, fructibus, vinis et hominibus gratiosa.

flotte de plusieurs milliers d'hommes armés, et là ils bâtirent la ville de Padoue. Anthénor y mourut, et y fut enseveli avec honneur. Plus tard ils se fixèrent en Scythie, et y fondèrent le peuple des Sicambres ; ensuite ils vinrent en Germanie. A cette époque, les Alains envahirent les Palus-Méotides, et l'empereur Valentinien, désirant se défaire de ces peuples, s'avança et dit : « Quelle que soit la nation qui triomphe des Alains, elle « demeurera pendant dix ans libre de tout tribut. » Alors les Francs, qui désiraient recouvrer la liberté dont ils avaient joui autrefois, passèrent tous les Alains au fil de l'épée. On les surnomma les Terribles ; mais dès lors ils se firent appeler les Francs, parce que plus tard ils ne voulurent plus payer de tribut.

Leur premier roi, au moment où ils quittèrent leur patrie, s'appelait Priam, le second fut Frigus, le troisième Frantion, le quatrième Torchot. Puis l'autorité passa entre les mains de chefs jusqu'au roi Marcomir, qui fut le père du très-noble roi Pharamond, de la race de Priam.

Mais après que l'empereur Valentinien les eut chassés de la Sicambrie, les Francs vinrent se fixer en Germanie, sur les bords du Rhin. Dans la suite ils s'accrurent en nombre et en puissance, tandis que les Romains commencèrent à s'affaiblir, comme on le voit dans le *Panthéon ;* et cela parce qu'ils maintenaient leur pays libre de toute domination romaine, surtout entre la Seine et la Loire, séjour qui leur était le plus cher. Et de leur nom de Francs, on appela France cette région dans laquelle ils bâtirent la ville de Paris, principale résidence de leur roi. Auparavant, ce n'était qu'une partie des Gaules, en Europe, troisième partie du monde, et peut-être la plus petite, mais la plus favorisée en terres, fleuves, prés, bois, arbres, vignes, maisons, récoltes, poissons, troupeaux, gibier, fruits, vins et habitants.

Faramundus, annis duodecim, paribus Galliarum, quos armare et equitare ac etiam alterum contra alium cum lancea militare docuerat, rex Francorum communiter uocabatur. Franci vero, sub Faramundo, rege suo, per leges a semetipsis impositas curialiter uiuebant, et nulli innocenti nocebant. Possessiones, mobilia et immobilia, seruitiis, defansionibus, matrimoniis, sermonibus mellifluis absque fraude, sibi et suis heredibus acquirebant, sua viriliter defendendo. Dicit in *Pentheon* magister Gethefredus quod antea linguam troianam tenebant; sed postea, quia Gallias diligebant, loquelam que erat super Sequane fluuium tenuerunt; tamen loquelam fecerunt in aliquibus breuiatam. Curiales, mites, iusti, habitu mundi et nobiles, loco et tempore humiles et feroces, plus subtiles quam fortes, prouidi, sapientes, honesti, amabiles et laudabiles erga uicinos et subditos extiterunt. Regem suum et superiores timebant et honorabant, et amore diligebant nimio, obediendo, laudando, verbis humilibus colloquendo, totis viribus defendendo, et laudabiliter conseruando. Contra inimicos, rebelles, barbaros, contraditoresque pacis fortes erant. Ingenio callidi, concilio firmi et prudentes, seipsos ad inuicem diligentes, armis docti et inuictissimi, atque strenui bellatores, et sicut de eis scriptum est, plus armis quam diis falsis uocabant. Tamen Deum uerum minime cognoscebant; in actibus tamen ipsorum, non inuenitur rex uel princeps, qui unquam predicatorem ueritatis repulissent; nec xpistianus aliquis nunquam legitur per ipsos martyrio coronari. Tamen contra paganos, iudeos et xpistianos, ueritati non contradicendo, sed suas possessiones defendendo, modis omnibus uiriliter et laudabiliter se et sua propria conseruabant. Sponsas suas amabant, et honorabant patres et matres, et uenerabantur fratres, sorores, consangui-

Pendant douze ans, Pharamond fut généralement appelé roi des Francs par ses égaux des Gaules, auxquels il avait appris à guerroyer, à monter à cheval, à combattre à la lance les uns contre les autres. Les Francs vécurent donc courtoisement sous le roi Pharamond, soumis aux lois qu'ils s'étaient imposées à eux-mêmes, et ne faisant aucun dommage à ceux qui ne leur en faisaient point. Ils acquéraient pour eux et pour leurs héritiers des biens meubles et immeubles par des services civils ou militaires, par leurs mariages, par des paroles pleines de douceur et de loyauté, en défendant leurs intérêts avec un grand courage. Ils parlaient anciennement, dit maitre Godefroy, dans son *Panthéon*, la langue troyenne; mais plus tard, leur attachement pour les Gaules leur fit prendre l'idiome qu'on parlait sur les bords de la Seine, en lui donnant toutefois une tournure plus rapide. Ils étaient pleins de courtoisie, de douceur et de justice, d'une tenue élégante et noble, selon les circonstances humbles ou fiers, plus adroits que courageux, prudents, sages, honnêtes, aimables et estimés de leurs voisins et des peuples soumis par eux. Ils craignaient leur roi et leurs supérieurs, les honoraient, les aimaient d'un amour extrême, leur obéissaient, les environnaient de leurs louanges, n'en parlaient qu'en termes respectueux, les défendaient de toutes leurs forces et leur conservaient une noble fidélité. Contre leurs ennemis, les rebelles, les barbares et les perturbateurs de la paix, ils étaient pleins de courage. Leur esprit était fin, leurs décisions fermes et prudentes ; ils s'aimaient les uns les autres, étaient habiles dans les armes, guerriers infatigables et invincibles, et comme on l'a écrit d'eux, ils en appelaient plutôt à leurs armes qu'à leurs faux dieux. Bien qu'ils ne connussent aucunement le vrai Dieu, dans leurs actes, on ne trouve aucun roi, aucun prince qui ait

neos et consanguineas, propinquos, benefactores. Bonos vicinos et amicos pacis summa vigilentia studebant omni tempore custodire. Possessiones, predia, pecora, homines pretio uel seruitio acquirebant. Que promittebant, adimplebant, et sibi promissa cum instanti studio requirebant; a quibus amabantur fideliter et amabant. Erga suos indigentes opera misericordie adimplebant. A suis nutricibus mundissime et delicabiliter nutriebantur; a parentibus suis condigni castigationis castigabantur, et ideo mundi et delicabiles uiuebant, et disciplinarum scientia sapientes. Albi, blondi, pulcherrimi erant et pre ceteris nationibus spetiosi. Vnde multi simplices, in desertis Galliarum commorantes, dum uidebant eos transire, ipsos et eos angelos esse putabant.

Filii Francorum primogenitos honorabant, et dominos appellabant, et primogeniti in hereditatum portionibus prelabant. Franci, cupiditatis causa et desideratione possessionum, filios suos et filias Gallicanis et alienigenis non paribus matrimonialiter coniungebant, et alienas non sibi congruas, cupiditate mobilium et immobilium, capiebant. Lucra vsurarum non diligebant; Francorum parui iuuenes libentius expendebant,

jamais repoussé un prédicateur de la vérité, on ne lit le nom d'aucun chrétien couronné par eux du martyre. Lorsqu'ils ont été en lutte avec les païens, les juifs et les chrétiens, ce n'était pas pour repousser la vérité, mais pour protéger leurs possessions; car ils se défendaient, eux et leurs propriétés, par tous les moyens possibles avec un courage digne de louange. Ils aimaient leurs femmes, honoraient leurs pères et leurs mères, respectaient leurs frères, leurs sœurs, leurs cousins et leurs cousines, leurs parents et leurs bienfaiteurs. Ils s'appliquaient avec le plus grand soin à défendre en tout temps les peuples voisins et pacifiques, avec qui ils étaient bien. Ils acquéraient au prix de leurs services ou d'une somme d'argent des possessions, des domaines, des troupeaux, des hommes. Ils remplissaient leurs promesses; mais ils réclamaient instamment l'accomplissement de ce qui leur avait été promis. Ils aimaient et ils étaient aimés avec la même fidélité. Ils remplissaient envers leurs pauvres les œuvres de miséricorde. Leurs nourrices les élevaient avec une propreté et un soin délicats; leurs parents leur infligeaient de justes corrections, aussi étaient-ils propres, soignés et habiles en toutes sciences. Ils avaient le teint blanc, les cheveux blonds et une grande beauté. Aussi beaucoup de bonnes gens, qui demeuraient dans les endroits reculés des Gaules, en les voyant passer, les prenaient pour des anges.

Les Francs honoraient leurs fils premiers-nés, et les appelaient seigneurs; ils avantageaient l'aîné dans le partage de leurs patrimoines. La soif des richesses et le désir de posséder poussaient les Francs à ne marier leurs fils et leurs filles qu'à des Gaulois et à des étrangers, et jamais à ceux de leur race. Ils prenaient pour femmes des étrangères même qui ne leur plaisaient pas, dans le but de posséder leurs biens meubles et immeu-

sed iam, viri et seipsos regentes, thesauros adamantes, meliori modo quo possent, iocalia aurea et argentea cum optimis mobilibus et immobilibus congregabant, seruos suos diuitias congregantes diligebant et ipsos custodiebant. Subtiliter a barbaris aurum extorquebant, et consilia sua ab externeis modis omnibus incognita faciebant.

Ciuitates, castra, villas et oppida, exercendo iustitie complementum, leges institutionesque suas firmiter tenendo rectis iudiciis, uiriliter atque fideliter gubernabant. Principes, barones, comites, duces et pares Galliarum consiliis et exemplis Francorum in bellis et in iuditiis utebantur.

Franci, tempore pacis, insulas fluminibus iocundas pro auibus, nemora pro uenationibus, destruentes serpentes et colubres cum lupis et pessimis animalibus venenosisque vermibus, ludendi et spatiandi gratia, habitabant. Temporeque pacis, magnates Francorum et antiqui, nobiles, milites conuiuia sollempniter celebrabant, vestes et equos inferioribus tribuebant, plateas ad torneamenta assignabant, iuniores docebant se armis armare et firmiter equitare, ut labores exercitus possent et scirent in tribulationis tempore sustinere. Quid plura? Ex ipsa illustrissima nobilitate et imbuti principio continentie, processit in partibus Gallicanis ingenuitas nobilis et libertas.

[redacted]

bles. Ils n'aimaient pas les bénéfices acquis avec usure. Les jeunes Francs dépensaient sans compter ; mais devenus hommes et maîtres d'eux-mêmes, ils prenaient goût à la fortune, et du mieux qu'ils pouvaient, ils entassaient des joyaux d'or et d'argent avec des biens meubles et immeubles ; ils recherchaient les esclaves qui savaient amasser des richesses et les gardaient soigneusement. Ils employaient même toute leur finesse à extorquer de l'or aux barbares, et dans tout leur extérieur, ils essayaient de tenir leurs projets cachés pour tous.

Leurs cités et leurs camps, leurs campagnes et leurs places fortes, ils les administraient avec courage et fidélité en exerçant la justice et en maintenant par la droiture de leurs jugements leurs lois et leurs institutions. Princes, barons, comtes, ducs et pairs des Gaules usaient des conseils et des exemples des Francs dans leurs guerres et dans leurs jugements.

En temps de paix, les Francs habitaient, au milieu des fleuves, des îles peuplées d'oiseaux, des bois remplis de gibier; en manière de jeu et de passe-temps ils détruisaient les serpents, les couleuvres, les loups et toutes sortes d'animaux nuisibles, venimeux et rampants. En temps de paix, les grands, les anciens, les nobles et les guerriers célébraient des banquets solennels ; ils distribuaient à leurs inférieurs des vêtements et des chevaux, donnaient des tournois sur les places publiques, montraient aux jeunes gens à manier les armes, à se tenir solidement à cheval, afin qu'ils connussent les travaux militaires, et qu'en temps d'épreuves, ils pussent les supporter. Que dirai-je encore ? C'est de cette très-illustre noblesse et des principes de dévouement dont elle était imbue que se répandirent sur tous les points de la Gaule la franchise, la noblesse et la liberté.

Igitur Faramundus, filius Marchomiri regis de styrpe Priami Troiane magne urbis, Francos, post patrem, viriliter et fortiter iustitie complemento, curialitatis exemplo, defensionis auxilio, amoris, pietatis ac caritatis benefitio, gubernabat. Videntes principes et pares Galliarum sapientiam et fortitudinem Francorum, ipsos Francos absolutos et liberos a tributo, semetipsos sub Faramundo, suas possessiones ab ipso recapiendo, illique homagium tanquam regi et domino fatiendo, suo domino submiserunt, et ipsum, quia iam rex Francorum erat, regem suum concorditer elegerunt. Tamen parum post senex obiit qui laudabilis paganus fuerat et amatus.

Mortuo siquidem Faramundo, filius suus Clodio utrumque regnum Francorum videlicet et Gallorum suscepit secundum consuetudines gubernandum, mortuo tamen sine herede fratre suo maiore nomine Crinito. Iste Clodio in iuuentute amabilis fuit, in etate uirili laudabilis, et in sua commendabilis senectute. Barones uero, duces et pares Galliarum videntes fortitudinem et sapientiam Clodionis, qui iam eos a tributo Romanorum, viuente patre adhuc sene, liberauerat, et eos iam antea, quasi unus ex eis, in multos exercitus tam benigne conduxerat, meditantes se per ipsum regem Francorum Clodionem, quem in multis optimum cognouerant, a tributo esse liberos, et contra Romanos per Francorum fortitudinem sustineri, ipsum dictum Clodionem, regem Francorum, antea suum regem et tocius Gallie principem, iudicem, dominum et ducem communiter statuerunt. Et sic a quibusdam primus rex Frantie nominatur, quod male est; nam patrem suum senem predecessorem habuit in Galliis,

Donc après la mort de son père, Pharamond, fils de Marcomir, de la race de Priam de la grande ville de Troie, gouvernait les Francs avec force et courage, avec une parfaite justice et une courtoisie exemplaire, prêtant à tous l'appui de sa défense, grâce à sa piété, à son amour et à sa charité. Les princes et les pairs des Gaules, témoins de la sagesse et du courage des Francs, voyant qu'ils s'étaient rendus indépendants et libres de tout tribut, se soumirent à Pharamond, se considérant comme tenant de lui tout ce qu'ils possédaient, et lui rendant hommage comme à leur roi et seigneur. Et d'un commun accord ils le nommèrent leur roi, lui qui était déjà roi des Francs. Mais peu après, il mourut dans un âge avancé. Quoique païen, il était digne de louanges et aimé de ses sujets.

Après la mort de Pharamond, son fils Clodion réunit aussi les deux royaumes des Francs et des Gaulois pour les gouverner conformément aux usages, son frère aîné Crinitus étant mort sans laisser d'héritier. Ce Clodion fut aimable dans sa jeunesse, digne d'éloges dans son âge mûr, et vénérable dans sa vieillesse. Aussi les barons, les ducs et les pairs des Gaules voyant le courage et la sagesse de Clodion qui, du vivant de son vieux père, les avait affranchis du tribut des Romains et qui les avait si bien conduits sur tant de champs de bataille, comme s'il était l'un d'entre eux, réfléchissant que s'ils étaient libres de tout tribut, et protégés contre les Romains par la vaillance des Francs, ils le devaient à ce même Clodion, roi des Francs, qu'ils savaient exceller en beaucoup de choses, ils proclamèrent unanimement leur juge, chef et seigneur cedit Clodion, déjà roi des Francs et le leur, et prince de toute la Gaule. C'est pourquoi certains auteurs l'ont considéré comme le premier roi de France ; ce qui est faux, puisque dans

et in regno Francorum predecessores habuit supradictos.

Post Clodionem, filius suus in utroque regno, qui Meroueus uocabatur.

Post Meroueum Chilperitus filius suus in utroque regno.

Post Chilperitum Clodoueus, filius suus, in utroque regno. Hic fuit primus xpistianus e regibus Francorum; a beato Remigio, Remensi archiepiscopo, baptizatus, anno Incarnationis dominice quingentesimo et tertio.

De Clodoueo, vxore sua, et de filiis suis.

Clodoueus iste primus fuit rex uictoriosus. Adhuc paganus genuit ex concubina Theodoricum, filium suum primogenitum. Postmodo uero, consilio suorum, Crochildam xpistianam, filiam regis Burgondionum, habuit in vxorem, ex qua genuit tres filios, Clodomirem, Childebertum et Clotarium et quamdam filiam nomine Theodechildam. Hos pueros fecit mater, patre adhuc pagano, baptizari. Scribitur in *Pentheon* quod Crochilda regina, in prima nocte nuptiarum, impetrauit a rege ut tribus uicibus, genibus flexis, ante suum lectum oraret, ut per celestem gratiam suum posset agnoscere creatorem.

De equo quem Clodoueus dedit ecclesie beati Martini Turonensis.

Subiugatis Alemannis regno Francorum, Clodoueus Gothis et Aquitanis bellum indicit, et dum Turonis peruenisset, audiens loqui de beato Martino, qui iam centum et duodecim annos habebat post suum obitum, dedit ecclesie Sancti-Martini equum suum optimum. Et cum in Gothos triumphasset et regem eorum Alaricum occidisset, Turonis reuersus gratias egit; volensque

les Gaules il eut pour prédécesseur son vieux père, et dans le royaume des Francs les rois ci-dessus nommés.

A Clodion, succéda, dans les deux royaumes, son fils qu'on appelait Mérovée.

A Mérovée, Chilpéric, son fils, dans les deux royaumes.

A Chilpéric, Clovis, son fils, dans les deux royaumes. Il fut le premier chrétien parmi les rois de France, et ce fut le bienheureux Remi, archevêque de Reims, qui le baptisa, l'an de l'Incarnation du Seigneur 503.

Clovis, sa femme, ses enfants.

Ce Clovis Ier fut un roi victorieux ; encore païen, il eut d'une concubine un fils premier-né nommé Thierry ; mais ensuite, par le conseil des siens, il épousa la chrétienne Crochilde, fille du roi des Burgondes, dont il eut trois fils : Clodomir, Childebert et Clotaire, et une fille nommée Théodéchilde. La reine fit baptiser ses enfants, bien que leur père fût encore païen. On lit dans le *Panthéon* que la reine Crochilde, la première nuit de ses noces, obtint du roi de prier par trois fois à genoux au pied de son lit, afin que, par une faveur du ciel, il pût connaître son créateur.

Du cheval que Clovis donna à l'église du bienheureux Martin de Tours.

Après avoir soumis les Allemands au pouvoir des Francs, Clovis déclara la guerre aux Goths et aux Aquitains. En passant par Tours, il entendit parler du bienheureux Martin, mort déjà depuis cent douze ans, et il donna à l'église de Saint-Martin son meilleur cheval. Après avoir triomphé des Goths et tué leur roi Alaric, revenu à Tours, il rendit grâces; et voulant racheter

equum redimere, misit custodi ecclesie centum solidos; sed equus stetit immobilis. Quod audiens rex considerauit beatum Martinum parui pendisse centum solidos, et tunc alios centum solidos misit pro equi redemptione. Quibus pro centum solidis a custode receptis, equus eductus est et regi presentatus. Vnde rex fertur dixisse: « Sanctus Martinus bonus auxiliator est, sed carus negociator. »

De baptismo Clodouei et coronatione eiusdem et de sacra unctione per angelum asportata.

Quomodo uero idem rex baptizatus est Remis, multis in libris continetur. Et in *Pentheon* magistri Gothefredi sic scribitur : In quodam prelio, a Sueuis Clodoueus uictus fuit et fugatus. In ipsa fugatione, uouit Deo xpistianorum quod si inde sine confusione redire posset, ad uoluntatem regine reciperet ad xpistianitatem. Hoc dicto, inimici, quibus terga dederat, in fugam per diuinum miraculum se dederunt, et uictor efficitur rex Francorum.

Post istam victoriam uenit Remis et a beato Remigio baptizatur, communicatis episcopis, inter quos fuit beatus Eraclius, archiepiscopus Senonensis, qui iam ad baptizandum regem affuerat, ut in Remensibus historiis continetur. Predictus rex ab ecclesiarum prelatis petiit coronari. Quo facto, ipsum in regem unxerunt. Et in multis legendis continetur, quod pium est credere, quod angelus Domini unctionem attulit cum phiala quod adhuc Remis in monasterio Sancti-Remigii ad unctionem regum Francorum honorifice conseruatur. Crogilda uero regina fuit illo tempore coronata.

son cheval, il envoya cent sols au gardien de l'église. Mais le cheval demeura immobile. A cette nouvelle, le roi pensa que le bienheureux Martin trouvait la somme trop faible et envoya cent autres sols pour le rachat de son cheval. Ces cent sols versés entre les mains du gardien, le cheval fut emmené et présenté au roi. On rapporte que le roi dit alors : « Saint Martin est d'un bon « secours ; mais c'est un cher marchand. »

Baptême et couronnement de Clovis; la sainte onction apportée par un ange.

Les cérémonies du baptême du roi à Reims se trouvent dans un grand nombre de livres. Et voici ce qu'on lit dans le *Panthéon* de maître Godefroy : Dans certain combat contre les Suèves, Clovis fut vaincu et mis en fuite. Dans sa fuite, il promit au Dieu des chrétiens que, s'il pouvait sortir de là sans confusion, il céderait au désir de la reine et se ferait chrétien. A ces mots, les ennemis devant lesquels il fuyait sont mis en déroute par un miracle divin, et le roi des Francs devient victorieux. Après cette victoire, il se rendit à Reims où le bienheureux Remi le baptisa en présence des évêques assemblés. Parmi eux se trouvait le bienheureux Eracle, archevêque de Sens, qui s'était déjà rendu à Reims pour le baptême du roi, comme on peut le lire dans les chroniques de Reims. Ledit roi demanda aux prélats des églises de le couronner. Et après son couronnement, ils lui conférèrent l'onction royale. Et on lit, dans beaucoup de légendes, ce qu'il est pieux de croire, qu'un ange du Seigneur apporta l'onction dans une fiole que l'on conserve encore avec respect à Reims, dans le monastère de Saint-Remi, pour le sacre des rois de France. Or la reine Crogilde fut couronnée en même temps que le roi.

De Theotechilda, filia regis et regine, et de fundatione monasterii Sancti-Petri-Viui et primo abbate Sancti-Petri-Viui.

Post hec uero, Theotechilda, filia regis, Deo uouit uirginitatem quam tenuit septuaginta quinque annis, viuens religiose. Que, uiuente patre adiuuantibus matre et fratribus, cepit edificare in vico, qui Viuus dicitur, monasterium Sancti-Petri-Viui circa annos Domini quingentos et septem. Regebat tunc sedem Apostolicam Hormisda papa, sanctus confessor, et beatus Eraclius regebat ecclesiam Senonensem, qui tunc fide et meritis, ut in Remensibus historiis continetur, per Gallias pregaudebat. Perfecit nominata uirgo Theotechilda monasterium Sancti-Petri, primum abbatem, nomine Almabertum, virum Deo amabilem, sanctum ac religiosum et floribus sapientie et philosophie multum ditem volens, et instituens, ut sub ipso monachi Deo deseruirent secundum normam Leuxonensis monasterii regularem.

De duce Basolo.

Debellatis igitur Clodoueus rex principibus multis, Basolum, ducem Aquitanie, in carçerem Senonicam carcerauit; sed uirgo Theothechildá precibus a patre obtinuit ut eum in monasterio Sancti-Petri faceret monachum tunsoratum. Et ipse dux tunc monasterio Sancti-Petri-Uiui dedit Mauriacum, uicum in Auernia, sponte et propria uoluntate.

Théotéchilde, fille du roi et de la reine; fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif et premier abbé de Saint-Pierre-le-Vif.

Plus tard Théotéchilde, fille du roi, promit au Seigneur sa virginité qu'elle conserva pendant soixante-quinze ans, menant la vie religieuse. Du vivant de son père, aidée par sa mère et ses frères, elle entreprit de bâtir, dans le bourg appelé le Vif, ledit monastère de Saint-Pierre-le-Vif, vers l'an du Seigneur 507. Alors siégeait sur le trône apostolique le pape Hormisda, saint confesseur, et l'église de Sens était gouvernée par le bienheureux Eracle, dont la foi et les mérites, comme il est rapporté dans les chroniques de Reims, répandaient une grande joie dans les Gaules. Ladite vierge Théotéchilde couronna l'œuvre du monastère de Saint-Pierre-le-Vif en choisissant pour premier abbé Almabert, homme agréable à Dieu, saint, religieux, et riche de toutes les fleurs de la science et de la philosophie, et en ordonnant que, sous ce même abbé, les moines serviraient le Seigneur selon la règle du monastère de Luxeuil (?).

Du duc Basolus.

Donc après avoir défait un grand nombre de princes, le roi Clovis enferma Basolus, duc d'Aquitaine, dans la prison de Sens; mais la vierge Théotéchilde, par ses prières, obtint de son père de le faire moine tonsuré dans le monastère de Saint-Pierre. Et ce duc, spontanément et de sa propre volonté, donna au monastère de Saint-Pierre-le-Vif le bourg de Mauriac, en Auvergne.

De sancto Benedicto.

Circa hec tempora, anno Domini quingentesimo et nono, obiit sanctus Benedictus, in Monte-Cassino.

De romanis pontificibus.

Anno dominice Incarnationis quingentesimo et undecimo, obiit sanctus Hormisda papa ; post Hormisdam :

Iohannes primus, martyr, Tuschus. — Sedit annis duobus, mensibus octo, diebus quindecim; cessauit sedes diebus octo et quinquaginta. Istum Iohannem Theodoricus rex misit Constantinopolim ad Iustinum imperatorem ; sed reuersus, iussu illius Theodorici, in carcere moritur. Post paucos dies, rex ille crudeliter extinctus est, cuius animam quidam heremita vidit in ollam Vulcani proiici per dictum Iohannem papam.

Felix IV, sanctus confessor, Sabinus. — Attauus fuit beati Gregorii doctoris. Sedit annis quatuor, mensibus duobus, diebus tredecim; cessauit mense uno, diebus quinque et uigenti. Constituit infirmorum ultimam unctionem; patriarcham Constantinopolitanum excommunicauit.

Iterum de regibus Francorum.

Anno Domini quingentesimo decimo et octauo, obiit Clodoueus rex, et sepultus fuit in oratorio Sancte-Genouefe Parisius. Ante istum Clodoueum, regnauit in Frantia quidam Romanus Egydius nomine, quia pater Clodouei luxuriose uiuens eiectus ferat; sed post octo annos, per suos amicos reuocatus, partem tenuit Galliarum. Mortuo vero Egydio, filius suus, Siagrius, in Suessona regnauit. Mortuo Childerico circa annos Do-

De saint Benoît.

Vers ce temps-là, l'an du Seigneur 509, mourut saint Benoît au Mont-Cassin.

Des pontifes romains.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 511, mourut le saint pape Hormisda. Après Hormisda :

Jean I, martyr, Toscan. — Il siégea deux ans huit mois quinze jours ; le siége resta vacant cinquante-huit jours. — Ce Jean fut envoyé par le roi Théodoric à Constantinople près de l'empereur Justin ; à son retour, le même Théodoric le fit enfermer dans une prison où il mourut. Peu de jours après, ce roi eut une fin cruelle ; un ermite vit son âme précipitée dans la chaudière de Vulcain par ledit pape Jean.

Félix IV, saint confesseur, Sabin. — Il fut le bisaïeul du bienheureux Grégoire, docteur. Il siégea quatre ans deux mois treize jours ; le siége resta vacant un mois et vingt-cinq jours. Il institua l'extrême-onction des malades ; il excommunia le patriarche de Constantinople.

Encore des rois des Francs.

L'an du Seigneur 518, mourut le roi Clovis ; il fut enseveli dans l'oratoire de Sainte-Geneviève à Paris. Avant Clovis, la France était gouvernée par un Romain nommé Egydius, le père de Clovis ayant été exilé à cause de sa vie débauchée ; mais huit ans après, rappelé par ses amis, il reprit le gouvernement d'une partie des Gaules. A la mort d'Egydius, son fils Siagrius régna à Soissons, et, à la mort de Childéric, vers l'an du Seigneur 489,

mini quadringentos octoginta et nouem, Clodoueus, filius suus, regnum Francorum suscepit uiriliter gubernandum. Siagrius, filius Egidii, non potuit contra Clodoueum, et ideo secessit in Gascogniam ad Alaricum regem. Clodoueus petiit armis et minis sibi reddi Siagrium. Qui remensus negatus fuit, et tunc omnes Romani, qui in Galliis habitabant, per Clodoueum ita sunt exterminati, ut nec unus posset in Galliis reperiri; et sic Clodoueus solus regnauit liber a tributo et dominio Romanorum.

Mortuo Clodoueo, Theodoricus quem ex concubina genuerat regnauit Metis; Clodomirus regnauit Aurelianis, fuit filius regine et xpistianus. Pater sancti Clodoaldi, Childebertus, germanus predicti Clodomiri, regnauit Parisius. Iste attulit Parisius stolam et dalmaticam sancti Vincentii. Clotarius, eorum germanus iunior, regnauit Suessionis. Mortuis Theodorico, Clodomiro et Childeberto absque heredibus, Clotarius solus regnauit.

De sancto Eraclio.

Circa hec tempora, sanctus Eraclius fundauit monasterium, et quia uirginitatem diligebat, in honore beati apostoli et euuangeliste et uirginis Iohannis fundauit, ibidem sanctimoniales uirgines apponendo prope metas Sancti-Petri-Viui. Permanserunt uero ibi sanctimoniales usque ad tempus cuiusdem prepositi nostre maioris ecclesie, qui ibi imposuit canonicos regulares.

Sanctus Eraclius sobrius, castus et quietus, migrauit a seculo, uiuens in Xpisto. Sepultus fuit in suo monasterio, et ibi fuit per longum tempus. Postea per piam nostre maioris ecclesie congregationem translatus fuit ad maius altare Sancti-Stephani, et positus in capsa lignea et argentea una cum sancto Paulo, fratre suo et succes-

lovis, son fils, reçut le royaume des Francs et gouverna vec courage. Siagrius, fils d'Egydius, ne put se main- nir contre Clovis, et, pour cette raison, il se retira en ascogne, près du roi Alaric. Clovis demanda par ses rmes et ses menaces que Siagrius lui fût livré. Son ex- adition lui fut refusée, et alors tous les Romains qui abitaient dans les Gaules furent si bien expulsés par lovis, qu'il eût été impossible d'en trouver un dans les aules. Et ainsi Clovis régna seul, libre du tribut et de domination des Romains.

A la mort de Clovis, Thierry, qu'il avait eu d'une con- ubine, eut le royaume de Metz, et Clodomir, celui d'Or- ans; il était fils de la reine et chrétien. Le père de aint Clodoald, Childebert, frère dudit Clodomir, eut le yaume de Paris ; il apporta à Paris l'étole et la dalma- que de saint Vincent. Clotaire, leur frère le plus jeune, ut le royaume de Soissons. Thierry, Clodomir et Chil- ebert étant morts sans héritiers, Clovis régna seul.

De saint Eracle.

Vers ce temps-là, saint Eracle fonda un monastère ; t comme il faisait grand cas de la virginité, il le fonda n l'honneur du bienheureux Jean, apôtre, évangéliste vierge, et y établit des religieuses vierges, près des rnes de Saint-Pierre-le-Vif. Ces religieuses y demeu- rent jusqu'au temps d'un certain prévôt de notre ca- edrale, qui y établit des chanoines réguliers.

Plein d'amour pour la sobriété, la chasteté et la paix, int Eracle quitta ce monde, vivant dans le Christ. Son rps fut enseveli dans son monastère et y reposa long- mps. Plus tard la pieuse congrégation de notre cathé- rale le transféra sous le maître-autel de Saint-Étienne le déposa dans une châsse de bois et d'argent avec

sore, et reliquiis quorumdam martyrum. Series istius sancti Eraclii vite ignoratur, nam per diuersas tribulationes, monasterium Sancti-Iohannis cum libris destructum fuit. Tamen de ipso Remis legitur quod in presentia sua, angelus, pro Clodoueo rege, sacram attulit unctionem, et in quodam hymno de ipso facto, dicitur quod cecum a natiuitate illuminauit et quod serpentem uiperam sancte crucis signaculo interfecit.

Iterum de romanis pontificibus qui fuerunt tempore illo usque ad Siluerium.

Hii fuerunt summi pontifices tempore illo :

Hormisda, sanctus confessor. — Tempore istius Hormisde, Anastasius imperator contulit Clodoueo, regi Francorum, consulatus dignitatem. Post sanctum Hormisdam, sicut superius dixi :

S. Iohannes, martyr. — De isto Iohanne scribitur in *Dyalogo* quod, cum pergeret ad Iustinum imperatorem, Corinthim, quidem nobilis sancto pape equum mansuetum comodauit, quem coniux militis sedere consueuerat. Super quem sedit papa ; sed in itinere alium habuit equum et tunc equum mansuetum militi remisit. Quem cum domina uoluit equitare, equus noluit ; nam mulierem post sanctum virum recusabat. Et tunc nobilis sancto pape equum remisit, et equus nullum ascensorem permittebat nisi solum papam. Tunc Romani in consuetudinem ceperunt ab aliis equos summorum pontificum nunquam amplius equitare ; sed mundos uolunt eos seruare semper. Iste sanctus Iohannes, in itinere Corinthy, cecum illuminauit et mutum loqui fecit. Post Iohannem :

saint Paul, son frère et successeur, et avec les reliques de certains martyrs. La suite de la vie de saint Eracle nous est inconnue, car après diverses tribulations, le monastère de Saint-Jean fut détruit avec sa bibliothèque. Cependant on lit à Reims, qu'en sa présence, un ange apporta la sainte onction pour le sacre du roi Clovis ; et dans une hymne composée en son honneur, il est dit qu'il guérit un aveugle de naissance, et que par le signe de la croix il fit mourir une vipère.

Encore des pontifes romains qui vécurent en ce temps-là jusqu'à Silverius.

Voici les pontifes de ce temps-là :

Hormisda, saint confesseur. — Du temps de cet Hormisda, l'empereur Anastase conféra à Clovis, roi des Francs, la dignité de consul. Après saint Hormisda, comme je l'ai dit ci-dessus :

Saint Jean, martyr. — Il est écrit de ce Jean, dans un ***Dialogue***, que, dans un voyage qu'il fit à Corinthe, près de l'empereur Justin, un soldat noble prêta au saint pontife un cheval très-doux, monture habituelle de sa femme. Le pape le monta, mais en route il se procura un autre cheval, et renvoya la douce monture. Lorsque la dame voulut monter son cheval, l'animal s'y refusa ; car il ne voulait pas porter une femme après avoir porté ce saint personnage. Et le noble renvoya le cheval au saint pontife, et le cheval ne souffrait aucun cavalier si ce n'est le pape. C'est de là que vint la coutume à Rome de ne jamais laisser monter par qui que ce soit les chevaux des souverains pontifes, et de toujours les garder comme sacrés. Ce même Jean rendit la vue à un aveugle sur le chemin de Corinthe, et fit parler un muet. Après Jean :

Sanctus Felix. — Qui Mercurius uocabatur. Post Felicem : Bonefatius.

Bonefatius II, Romanus.—Sedit annis duobus, diebus septemdecim ; cessauit diebus sex. Constituit ut clerici sint ante laicos in celebratione misse.

Iohannes II, sanctus confessor, Romanus. — Sedit annis duobus, mensibus quatuor ; cessauit diebus septem. Hic dampnauit Arthemium, episcopum arrianum.

Illo tempore, sanctus Maurus, discipulus beati Benedicti, florebat in Galliis.

Agapitus I, Romanus, sanctus confessor. — Sedit annis undecim, diebus octo et decem ; cessauit diebus decem. Hic constituit processiones diei dominice fieri. Defunctus fuit in itinere Constantinopolim veniens ad Iustinianum imperatorem. Huic sanctus Gregorius adhuc iuuenis seruiebat. In *Dyalogo* legitur quod in itinere Constantinopolim mutum et claudum sanauit. Dum ad sepulchrum portaretur, cecus tacto feretro illuminatus fuit.

Siluerius, sanctus martir. — Filius fuit sancti Hormisde pape. Sedit annis tribus, mensibus quinque, diebus undecim ; cessauit.... Hic in exilio ab imperatore interfectus fuit. Adhuc uiuebat Priscianus.

De imperatoribus illius temporis.

Post Anastasium, Iustinus senior, xpistianus. — Hoc tempore, Antyochie fuit terre motus. Eodem tempore, sancta Brigida, uirgo, obiit in Scothia.

Iustinianus I, xpistianus. — Leges condidit. Vellisarius princeps uictoriosus fuit. Illo tempore, obsessa est Roma a Gothis, et liberata a Vellisario.

Saint Félix. — On l'appelait Mercure. Après Félix, Boniface.

Boniface II, Romain. — Il siégea deux ans dix-sept jours; le siége resta vacant six jours. Il ordonna que les clercs fussent devant les laïques pendant la célébration de la messe.

Jean II, saint confesseur, Romain. — Il siégea deux ans quatre mois, le siége resta vacant sept jours. Il condamna Arthême, évêque arien.

En ce temps-là, florissait dans les Gaules saint Maur, disciple du bienheureux Benoit.

Agapit I, Romain, saint confesseur. — Il siégea onze ans dix-huit jours ; le siége resta vacant dix jours. Il institua les processions du dimanche. Il mourut sur la route de Constantinople, en se rendant près de l'empereur Justinien. Saint Grégoire, encore jeune, le servait. On lit dans un *Dialogue* que, sur le chemin de Constantinople, il guérit un muet et un boiteux. Pendant qu'on le portait au tombeau, un aveugle toucha son cercueil et recouvra la lumière.

Silvère, saint martyr. — Il était fils du pape Hormisda. Il siégea trois ans cinq mois onze jours, le siége demeura vacant... Il fut envoyé en exil et mis à mort par ordre de l'empereur. Priscien vivait encore.

Des empereurs de ce temps-là.

Après Anastase, Justin l'ancien, chrétien. — En ce temps-là il y eut un tremblement de terre à Antioche. A la même époque, sainte Brigide, vierge, mourut en Écosse.

Justinien I, chrétien. — Il mit de l'ordre dans les lois. Le prince Bélisaire fut victorieux. En ce temps-là, Rome fut assiégée par les Goths et délivrée par Bélisaire.

Illo tempore Arator poeta mirabilis fuit, claruit. Mortalitas Constantinopolim fuit, et ideo Ypapanti, Purificatio beate uirginis Marie et matris, instituitur, et aliis rationibus que in *Expositionibus* inueniuntur.

Illo tempore, fames fuit in Ytalia ita ut matres comedebant carnes puerorum.

Eodem tempore, Cassiodorus, senator Rome, monachus effectus est; phylosophus Erculanus, Perrusinus episcopus, martyrio coronatur ; Iustinianus Constantinopolim templum Sancte-Sophie construxit ; Pagani et Iudei associati xpistianos occiderunt Palestine, sed imperator, crudeli ultione, illos destruxit.

Hoc tempore, uiuebat Parisius sancta Genouefa, uirgo. Per Iustinianum gentium centum milia et amplius baptizati sunt.

Iustinus II.—Illo tempore, regnum Ytalicum absolutum ab imperio Constantinopolitano. Hiis temporibus, Lumbardi quamuis baptizati arborem et symulachrum uipere aureum adorabant ; sed per Ulbaldum episcopum arbor succiditur, et simulachrum in calicem vertitur.

Illo tempore, corpus beati Bartholomei translatum de India.

Illo tempore, Armeni fidem catholicam susceperunt.

Hic Iustinus, nepos Iustiniani, ecclesias multa ditatione ditauit.

SANCTUS PAULUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS, FRATER SANCTI ERACLII, PREDECESSORIS SUI.

Decima tabula loquitur de sancto Paulo, confessore, Senonensi archiepiscopo ; de romanis pontificibus illius temporis ; de impe-

En ce temps-là, le poëte Arator brilla d'un éclat merveilleux. Il y eut une épidémie à Constantinople, et c'est pour cette cause que fut instituée l'Hypapanti, fête de la Purification de la bienheureuse Marie, vierge et mère, et pour d'autres raisons qui se trouvent dans *les Expositions*.

En ce temps-là, il y eut en Italie une telle famine que les mères mangeaient la chair de leurs enfants.

Dans le même temps, Cassiodore, sénateur romain, se fit moine ; le philosophe Erculanus, évêque de Pérouse, fut couronné du martyre ; Justinien construisit à Constantinople l'église de Sainte-Sophie ; les païens, d'accord avec les juifs, massacrèrent les chrétiens de Palestine ; mais l'empereur, par une cruelle vengeance, les fit mettre à mort.

En ce temps-là, vivait à Paris sainte Geneviève, vierge. Sous Justinien, cent mille gentils et plus reçurent le baptême.

Justin II. — En ce temps-là, le royaume d'Italie fut séparé de l'empire de Constantinople. En ce temps, les Lombards, bien que baptisés, adoraient un arbre et une idole d'or représentant un serpent; mais l'évêque Ulbaldus fit couper l'arbre, et convertit l'idole en un calice.

En ce temps-là, le corps du bienheureux Barthélemy fut rappelé de l'Inde.

En ce temps-là, les Arméniens embrassèrent la foi catholique.

Ce Justin, petit-fils de Justinien, combla les églises de grandes richesses.

SAINT PAUL, ARCHEVÊQUE DE SENS, FRÈRE DE SAINT ÉRACLE, SON PRÉDÉCESSEUR.

La dixième table parle de saint Paul, confesseur, archevêque de Sens ; des pontifes romains de ce temps-là ; des empereurs ;

ratoribus; de regibus Francorum; de morte et sepultura sancte Theotechilde, virginis, et de sancto Gregorio.

Beatus Paulus, Senonensis archiepiscopus, frater fuit predecessoris sui, sancti Eraclii; cum ipso in monasterio Sancti-Iohannis sepultus, et postea in maiorem ecclesiam translatus.

Tempore istius, fuerunt romani pontifices post Siluerium, martyrem sanctum :

Vigilius, martyr, Romanus. — Sedit annis quatuor, mensibus decem, diebus octo et uigenti; cessauit mensibus quatuor, diebus quinque et uigenti. Constituit ut heretici per singulares pugnirentur. Iste papa culpatus fuit de morte Virgilii ; sed coram cum populo tengendo crucem et euuangelium se purgauit.

Illo tempore, ossa beati prothomartyris Stephani Rome delata fuerunt et posita cum beato Laurentio.

Illo tempore, beatus Brandus in Scothia claruit.

Iohannes III, sanctus confessor, Romanus. — Sedit annis duodecim, mensibus undecim, diebus septem et uigenti; cessauit mensibus septem, diebus tribus. Reparauit cimiteria martyrum. Illo tempore, Fortunatus, Pictauensis episcopus, philosophus claruit.

Eodem tempore, beatus Maurus obiit; prope Parisius tumulatur ; acies ignee uise sunt per Ytaliam; Iohannes papa perfecit Rome ecclesiam sanctorum Philippi et Iacobi; sanctus Germanus Parisiensis obiit, in suo monasterio tumulatur.

Benedictus I, Romanus. — Sedit annis quatuor, mense uno, diebus octo et decem ; cessauit mensibus tribus, diebus decem.

Illo tempore, Lumbardi inuaserunt Ytaliam ; fames

des rois des Francs ; de la mort et de la sépulture de sainte Théotéchilde, vierge, et de saint Grégoire.

Le bienheureux Paul, archevêque de Sens, était frère de saint Éracle, son prédécesseur ; il fut enseveli avec lui dans le monastère de Saint-Jean, et ensuite transféré dans la cathédrale.

De son temps furent pontifes romains, après Silvère, saint martyr :

Vigile, martyr, Romain. — Il siégea quatre ans dix mois vingt-huit jours ; le siége resta vacant quatre mois vingt-cinq jours. Il ordonna que les hérétiques fussent punis par l'autorité séculière. Ce pape fut accusé de la mort de Virgile ; mais il se justifia en public, la main sur la croix et l'évangile.

En ce temps-là, les ossements du bienheureux protomartyr Étienne furent apportés à Rome, et placés avec ceux du bienheureux Laurent.

En ce temps-là, le bienheureux Brand brilla en Écosse.

Jean III, saint confesseur, Romain. — Il siégea douze ans onze mois vingt-sept jours ; le siége resta vacant sept mois et trois jours. Il restaura les cimetières des martyrs. En ce temps-là brilla Fortunat, évêque de Poitiers et philosophe.

A la même époque mourut le bienheureux Maur, il fut inhumé près de Paris ; des bataillons enflammés apparurent en Italie ; le pape Jean mit la dernière main à l'église des saints Philippe et Jacques de Rome ; saint Germain de Paris mourut et fut inhumé dans son monastère.

Benoît I, Romain. — Il siégea quatre ans un mois dix-huit jours ; le siége resta vacant trois mois dix jours.

En ce temps-là, les Lombards envahirent l'Italie ; il

maxima fuit per uniuersum mundum maxima pluuiarum copia ita ut crederetur aduenire diluuium. Tunc bella quam plurima et tribulationes multe. Adhuc imperabat Iustinus iunior. Post quem :

De imperatoribus.

Post Iustinum :

Tyberius. — Dum perambularet Tyberius per palatium, inuenit tabulam marmoream, in qua erat crux sculta. Cumque illam fecisset leuari, dicens indignum esse crucem conculcari pedibus, apparuit sub illa tabula et alia tabula in qua erat et similiter crux. Cumque et tertiam leuari fecisset, inuenit subter infinitum thesaurum, et largiter ecclesiis et pauperibus erogauit.

Hiis temporibus, beatus Gregorius in Sicilia sex struxit monasteria monachorum, et infra urbem septimum in quo se fecit monachum. Deinde in adiutorium Romane curie uocatus, illius urbis archidiaconus est effectus, et multos libros conscripsit.

Illis temporibus, Clotarius solus regnabat in Frantia, filius Clodouei primi, et illo tempore, soror sua germana, sancta Thechildis obiit; in monasterio suo Sancti-Petri-Viui sepelitur.

Item de regibus Francorum.

Post Clotarium Chilperitus, filius suus, regnauit. Illo tempore, Chilperito, regi Francorum nobilissimo, Tyberius imperator misit multa dona, suas amicitias acquirendo. Chilperitus genuit Clotarium secundum.

y eut dans le monde entier une très-grande famine causée par des pluies si considérables, qu'on croyait à la venue d'un nouveau déluge. Alors il y eut des guerres nombreuses et de grandes tribulations. Justin le jeune était encore empereur. Après lui :

Des empereurs.

Après Justin :

Tibère. — En parcourant son palais, Tibère trouva une dalle de marbre, sur laquelle était sculptée une croix. Et lorsqu'il l'eut fait lever, disant qu'il était inconvenant de fouler aux pieds la croix, on vit sous cette dalle une seconde dalle sur laquelle était aussi une croix. En ayant encore fait lever une troisième, il trouva un trésor immense qu'il distribua généreusement aux églises et aux pauvres.

En ces temps, le bienheureux Grégoire fonda en Sicile six monastères de moines, et en bas de la ville un septième dans lequel il se fit moine. Appelé ensuite comme prêtre auxiliaire à la cour de Rome, il fut fait archidiacre de cette ville, et composa une foule de livres.

En ce temps-là, Clotaire, fils de Clovis I, régnait seul en France, et en ce même temps, mourut sa sœur germaine, sainte Théchilde ; elle fut inhumée dans son monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Encore des rois des Francs.

Après Clotaire régna Chilpéric, son fils. En ce temps-là, Chilpéric, très-noble roi des Francs, reçut de l'empereur Tibère de nombreux présents en échange de son amitié. Chilpéric eut pour fils Clotaire II.

SANCTUS LEO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS, CONFESSOR.

Vndecima tabula loquitur de sancto Leone, de summis pontificibus, de imperatoribus, de Mahometo, de Eraclio imperatore et de Chosdroe et cruce Domini, de regibus Francorum usque ad Karolum magnum, et de quibusdam que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica quingentesimo et octogesimo circa hec tempora, sanctus Leo gubernabat ecclesiam Senonensem. Pelagio II uiuente pontifice Romanorum, pacem Ecclesie Gallicane. Castus, sobrius, iustus, pius, mansuetus, doctor clericorum, exemplar monachorum, amator pauperum, tutor pupillorum, defensor viduarum, amabilis, laudabilis, nobilis et clarus uirtutibus migrauit a seculo uiuens in Xpisto. Decimo idus maii sancto fine quieuit. Sepultus fuit in ecclesia sua, et postea in monasterium Sancti-Petri per dominum Ansegisum, Senonensem archiepiscopum, translatus fuit.

De romanis pontificibus a tempore sancti Leonis usque ad tempus mortis sancti Ebbonis, archiepiscopi Senonensis.

Tempore sancti Leonis et usque ad mortem sancti Ebbonis, fuerunt Rome summi pontifices post Benedictum primum :

Pelagius II, Romanus. — Sedit annis decem, mensibus duobus, diebus decem ; cessauit mensibus sex, diebus quinque et uigenti. Illo tempore, beatus Gregorius, Constantinopolitanus apocrisarius, scrixit libros *Moralium*.

Illo tempore, tanta pluuiarum copia super terram quod aque superfluentes adduxerunt Rome serpentes mortuos cum bestiis et cum vno ingenti drachone, ita ut

SAINT LÉON, ARCHEVÊQUE DE SENS, CONFESSEUR.

La onzième table parle de saint Léon, des souverains pontifes, des empereurs, de Mahomet, de l'empereur Eracle, de Chosroès, et de la croix du Seigneur, des rois des Francs jusqu'à Charlemagne, et de quelques événements contemporains.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 580, environ en ce temps-là, saint Léon gouvernait l'Église de Sens, Pélage II était alors pontife des Romains, la paix régnait dans l'Eglise des Gaules. Chaste, sobre, juste, pieux, plein de mansuétude, docteur des clercs, modèle des moines, ami des pauvres, tuteur des orphelins, défenseur des veuves, plein d'amabilité, de mérite et de noblesse, et brillant de vertus, il quitta le siècle, vivant dans le Christ ; et le 10 des ides de mai, il s'endormit dans une sainte mort. Il fut enseveli dans son église, et plus tard il fut transporté au monastère de Saint-Pierre par le seigneur Anségise, archevêque de Sens.

Des pontifes romains depuis le temps de saint Léon jusqu'à la mort de saint Ebbon, archevêque de Sens.

Depuis saint Léon jusqu'à la mort de saint Ebbon, furent souverains pontifes à Rome après Benoit I :

Pélage II, Romain. — Il siégea dix ans deux mois dix jours ; le siége resta vacant six mois vingt-cinq jours. En ce temps-là, le bienheureux Grégoire, apocrisiaire à Constantinople, écrivit les livres des *Morales*.

En ce temps-là, il tomba une si grande quantité de pluie sur la terre, que les eaux débordées apportèrent à Rome des serpents morts, d'autres animaux et un im-

ex aeris corruptione multi perierunt; et tunc obiit Pelagius papa.

Anno Domini quingentesimo octogesimo et decimo, inuenta fuit tunica Domini.

De sancto Gregorio.

Defuncto itaque papa Pelagio, beatum Gregorium monachum, totis uiribus renitentem, plebs romana cum Mauritio imperatore elegit.

Gregorius I, sanctus confessor, doctor. — Sedit annis tredecim, mensibus sex, diebus decem. Cepit sedere quarto idus martii; cessauit sedes post eum mensibus quinque, diebus sexdecim. Hic multa bona fecit: Anglicos ad fidem conuertit; multa uolumina ecclesiis necessaria scripxit; ordinauit seruitium ecclesiarum prout est moderno tempore; statuit Rome stationes in remissionem peccatorum; ymaginibus ydolorum capita et membra fecit communiter amputari; addidit in missa: *Diesque nostros in tua pace*; fecit missas celebrari super capita apostolorum Petri et Pauli; constituit letanias indicendas; primus in litteris uocauit se seruus seruorum Dei. Post mortem multos habuit detractores; tamen Petrus, eius dyaconus, affirmabat Spiritum-Sanctum sepius super caput ipsius, in columbe specie, consedisse; et demum sanctitas et bonitas ipsius per multorum miraculorum insignia comprobantur.

Sauinianus I, Thuschus. — Sedit anno uno, mensibus quinque, diebus nouem; cessauit mense uno, diebus sex et uigenti. Constituit ut hore diei per ecclesias pulsarentur. Hic beato Gregorio derogabat ut elemosinas beati Gregorii assuetas non fatiebat. Tertio monitus per

mense dragon, au point que la corruption se répandit dans l'air et fit beaucoup de victimes. C'est alors que mourut le pape Pélage.

L'an du Seigneur 590, fut trouvée la tunique du Seigneur.

De saint Grégoire.

Le pape Pélage étant mort, le peuple romain, d'accord avec l'empereur Maurice, élut le bienheureux Grégoire moine, malgré toute sa résistance.

Grégoire I, saint confesseur, docteur. — Il siégea treize ans six mois dix jours. Il fut installé le 4 des ides de mars, et le siége resta vacant, après lui, cinq mois seize jours. Il fit beaucoup de bien; il convertit les Anglais à la foi; il écrivit beaucoup de livres nécessaires aux églises; il régla le service des églises tel qu'il l'est encore de nos jours; il établit à Rome des stations pour la rémission des péchés; partout il fit couper les bras et les têtes des images des idoles; il ajouta à la messe: *Diesque nostros in tua pace;* il fit célébrer des messes sur les chefs des apôtres Pierre et Paul; il ordonna de réciter les litanies; le premier, dans ses lettres, il s'intitula serviteur des serviteurs de Dieu. Après sa mort, il eut de nombreux détracteurs; cependant Pierre, son diacre, affirmait que souvent le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, s'était reposé sur sa tête. A la fin sa sainteté et son mérite furent prouvés par un grand nombre de miracles insignes.

Savinien I, Toscan. — Il siégea un an cinq mois neuf jours; le siége resta vacant un mois vingt-six jours. Il ordonna que les heures du jour fussent sonnées dans les églises. Il dérogeait aux habitudes du bienheureux Grégoire, en ce qu'il ne faisait pas comme lui des au-

beatum Gregorium noluit emendare, et ideo subito percutitur, et obiit male uexatus in capite.

Bonefatius III, sanctus confessor, Romanus. — Sedit mensibus octo ; cessauit mensibus decem, diebus sex. Hic constituit ut nitidus pannus super altare poneretur.

Bonefatius IV, sanctus confessor, Marsus. — Sedit annis sex, mensibus sex, diebus duobus et uigenti ; cessauit mensibus septem, diebus quinque et uigenti. Optinuit ut ecclesia beati Petri caput esset ecclesiarum, nam patriarcha Constantinopolitanus se primum scribebat. Optinuitque ab imperatore Foca ut Pentheon templum dedicaretur in honore beate Marie et omnium sanctorum, et constituit celebrare in die kalendarum nouembris, et in crastino pro cunctis fidelibus defunctis.

Deus-dedit, sanctus confessor, Romanus. — Sedit annis tribus, diebus uigenti ; cessauit mense uno, diebus quinque et uigenti. Hic oscularetur leprosum, statim mundatus est a lepra.

Bonefatius V. — Sedit annis quinque diebus tredecim ; cessauit mensibus sex, diebus tredecim. Constituit ut fures ecclesiarum sint excommunicati, et ut testamentum in vltima voluntate valeret.

Honorius I, Campanus.— Sedit annis duodecim, mensibus undecim, diebus septemdecim ; cessauit mensibus septem, diebus octo et decem. Constituit ut sabbato ad Sanctum-Petrum procederent letanie. Clerum erudiuit, multas elemosinas fecit, ecclesias auro et argento decorauit.

Hoc tempore, Anastasius monachus, qui magus fuerat, martyrio coronatur. Corpus ipsius ab Eraclio imperatore a Persis partibus Rome translatum est ad

[redacted]

mônes. Averti pour la troisième fois par le bienheureux Grégoire, il ne voulut pas s'amender. Aussi fut-il subitement frappé à la tête, et il mourut des suites de son mal.

Boniface III, saint confesseur, Romain. — Il siégea huit mois ; le siége resta vacant dix mois six jours. Il ordonna de couvrir l'autel d'une riche étoffe.

Boniface IV, saint confesseur, Marse. — Il siégea six ans six mois vingt-deux jours ; le siége resta vacant sept mois vingt-cinq jours. Il obtint que l'Église de Saint-Pierre fût la tête des Églises, car le patriarche de Constantinople s'inscrivait le premier. Il obtint aussi de l'empereur Phocas que le temple du Panthéon fût dédié en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie et de tous les saints, et il ordonna de célébrer le jour des calendes de novembre et le lendemain pour tous les fidèles défunts.

Donna-Dieu, saint confesseur, Romain. — Il siégea trois ans vingt jours ; le siége resta vacant un mois et vingt-cinq jours. Lorsqu'il embrassait un lépreux, aussitôt le malade était guéri de sa lèpre.

Boniface V. — Il siégea cinq ans treize jours ; le siége resta vacant six mois treize jours. Il ordonna que les voleurs des églises fussent excommuniés, et qu'un testament fût regardé comme volonté dernière d'un mourant.

Honorius I, Campanien. — Il siégea douze ans onze mois dix-sept jours ; le siége resta vacant sept mois dix-huit jours. Il établit que le samedi, à Saint-Pierre, on chanterait les litanies en procession. Il instruisit le clergé, fit beaucoup d'aumônes, enrichit les églises d'or et d'argent.

En ce temps-là, le moine Anastase, qui avait été magicien, fut couronné du martyre. Son corps fut transféré des états de Perse dans l'église Saint-Paul, à Rome.

Sanctum-Paulum. Ecclesiam Sancti-Petri Honorius auro, argento et tabulis ereis decorauit. Sancte-Agnetis, Sancti-Pancratii, Sanctorum-Quatuor-Coronatorum Rome ecclesias fecit.

Seuerinus, Romanus. — Sedit anno uno; cessauit mensibus quatuor, diebus septem et uigenti. Hic sanctus et amator pauperum fuit, et cleri defensor; res ecclesiarum et possessiones ampliauit.

Johannes IV, Dalmaticus. —Sedit anno uno; mensibus nouem, diebus octo et decem; cessauit mense uno, diebus tredecim. Hic redemit seruos multos per thesauros Ecclesie. Hic transtulit corpora multorum martyrum iuxta fontem Lateranensem.

Theodorus I, Grecus. — Sedit annis sex, mensibus quinque, diebus octo; cessauit diebus tribus. Constituit benedictionem cerei in sabbato sancto. Hic librum *Penitentialem* composuit.

Illo tempore, quidam missi sunt a Sede apostolica ad Paulum, episcopum Constantinopolitanum, ut ipsum reuocarent ab heresi. Quos trucidauit; vnde per papam condempnatus fuit.

Martinus I, sanctus martyr, Tuburtinus. — Sedit annis sex, mensibus duobus, diebus sex et uigenti; cessauit diebus octo et uigenti. Quidam, dum celebraret missam idem papa, volens ipsum interficere, leuando gladium effectus est cecus. Celebrauit Rome concilium, ubi Paulum, Constantinopolitanum episcopum, condempnauit cum aliis hereticis. In Cessonam in exilium missus est, ubi feliciter migrauit a seculo.

Mahometus leges Sarracenorum instituit.

Anno Domini sexcentesimo tricesimo quarto, capta est Iherusalem ab Arabis.

Honorius enrichit l'église Saint-Pierre d'or, d'argent et de tables de bronze; il fit bâtir à Rome les églises de Sainte-Agnès, de Saint-Pancrace et des Quatre-Saints-Couronnés.

Séverin, Romain. — Il siégea un an; le siége resta vacant quatre mois vingt-sept jours. Il fut saint, ami des pauvres et défenseur du clergé. Il augmenta les richesses et les biens des églises.

Jean IV, Dalmate. — Il siégea un an neuf mois dix-huit jours; le siége resta vacant un mois treize jours. Il racheta beaucoup d'esclaves avec les trésors de l'Église. Il fit la translation des corps de beaucoup de martyrs près de la fontaine de Latran.

Théodore I, Grec. — Il siégea six ans cinq mois huit jours; le siége resta vacant trois jours. Il établit la bénédiction d'un cierge le samedi saint; il composa le livre appelé ***Pénitenciel.***

En ce temps-là, plusieurs furent envoyés par le Siége apostolique près de Paul, évêque de Constantinople, afin de le tirer de son hérésie. Il les fit massacrer; aussi fut-il condamné par le pape.

Martin I, saint martyr, de Todi. — Il siégea dix ans deux mois vingt-six jours; le siége resta vacant vingt-huit jours. Un jour que ce pape célébrait la messe, un assassin voulut le tuer et devint aveugle au moment où il levait son glaive. Il tint à Rome un concile où il condamna Paul, évêque de Constantinople, avec d'autres hérétiques. Il fut envoyé en exil dans la Chersonèse, où il eut le bonheur de quitter le siècle.

Mahomet donna des lois aux Sarrasins.

L'an du Seigneur 634, Jérusalem fut prise par les Arabes.

De Iherusalem.

Anno Domini sexcentesimo quadragesimo septimo, Sergius, Pirrus et Paulus, heretici, dampnati fuerunt.

Anno Domini sexcentesimo quadragesimo octauo, ventus uehemens fuit columpnas euertens et arbores.

Eugenius I, sanctus martyr, Romanus. — Sedit annis duobus, mensibus octo, diebus duobus et uigenti; cessauit mense uno, diebus octo et decem. Hic in omnibus benignus, laudabilis, amabilis et maxime sanctitatis fuit.

Vitalianus. — Hic Signensis cantum Romanorum organo concordauit; misit Constantinopolim ad imperatorem nuntios quos sollempniter recepit; et misit imperator Rome summo pontifici euuangelia auro et gemmis conscripta pro ecclesia Sancti-Petri, et renouauit imperator, illo tempore, priuilegia Ecclesie Romanorum. Iste papa misit in Angliam Canturianum archiepiscopum nomine Theodorum, monachum, magne litterature virum, qui librum *Penitentialem* composuit.

Deodatus, Romanus. — Sedit annis quatuor, mensibus duobus, diebus quinque; cessauit mensibus quatuor diebus quindecim. Hic tante benignitatis fuit, ut nullus nec diues nec pauper a se uacuus recederet.

Illo tempore, corpora sancti Benedicti et Scolastice translata fuerunt de Monte-Cassino in monasterium Floriaci in Galliis.

Dompnus I, Romanus.— Sedit annis tribus, mensibus quinque, diebus tribus; cessauit mensibus duobus, diebus quindecim. Iste construxit locum qui dicitur *Paradysus* ante ecclesiam Sancti-Petri Rome.

Agatho, Situlus, sanctus confessor. — Sedit annis

De Jérusalem.

L'an du Seigneur 647, les hérétiques Serge, Pyrrhus et Paul furent condamnés.

L'an du Seigneur 648, il s'éleva un vent violent qui renversa les colonnes et les arbres.

Eugène I, saint martyr, Romain. — Il siégea deux ans huit mois vingt-deux jours ; le siége resta vacant un mois vingt-huit jours. Il fut bienveillant et aimable pour tous, estimé de tous et d'une très-grande sainteté.

Vitalien. — Il était de Segni. Il accompagna le chant romain des accords de l'orgue. Il envoya à Constantinople, près de l'empereur, des députés qui furent solennellement reçus ; et l'empereur envoya à Rome, au souverain pontife, pour l'église de Saint-Pierre, un livre des évangiles enrichi d'or et de pierres précieuses, et dans ce même temps, l'empereur renouvela les priviléges de l'Eglise romaine. Ce pape envoya en Angleterre, comme archevêque de Cantorbéry, un moine nommé Théodore, littérateur distingué qui composa le livre appelé *Pénitenciel.*

Déodat, Romain. — Il siégea quatre ans deux mois cinq jours ; le siége resta vacant quatre mois quinze jours. Il était d'une si grande bienfaisance, que personne, riche ou pauvre, ne le quittait les mains vides.

En ce temps-là, les reliques de saint Benoît et de sainte Scolastique furent transférées du Mont-Cassin au monastère de Fleury dans les Gaules.

Dompnus I, Romain. — Il siégea trois ans cinq mois trois jours ; le siége resta vacant deux mois quinze jours : il construisit devant l'église de Saint-Pierre l'édifice qu'on appelle le *Paradis.*

Agathon, de Sicile, saint confesseur. — Il siégea

duobus, mensibus sex, diebus tribus; cessauit anno uno, mensibus septem, diebus quinque et uigenti. Hic, dum leprosum osculatus est, statim curauit.

Illo tempore, Ecclesia Rauenna, que rebellis Rome fuerat, ad obedientiam rediit. Tunc celebrata fuit sexta synodus Constantinopolitana.

Leo II, Situlus, sanctus confessor. — Sedit mensibus decem, diebus duobus et uigenti; cessauit diebus duobus et uigenti. Constituit pacem dari post *Agnus*. Eloquentissimus fuit in diuinis scripturis.

Benedictus II, Romanus. — Sedit mensibus decem, diebus duodecim; cessauit mensibus duobus, diebus decem. Multas in Urbe ecclesias restaurauit. Nomen suum sanctitati et moribus concordauit.

Johannes V, Syrus. — Sedit anno uno, diebus decem; cessauit diebus duobus. Ex ciuitate Antiochena.

Conon, vel alibi uocatur Zeno, Romanus. — Sedit mensibus undecim; cessauit mense uno et diebus nouem. Sanctus confessor fuit.

Sergius I, Sirus. — Sedit annis nouem, mensibus octo, diebus tribus et uigenti; cessauit mense uno, diebus uigenti. Constituit *Agnus Dei* ter dici. Deo sibi reuelante, inuenit in sacrario Sancti-Petri Rome capsam argenteam, in obscuro loco terre perditam, in qua erat signum sancte crucis lapidibus pretiosis, auro et argento contextum, et continebat maximam partem crucis Domini. Corpus sancti Leonis, pape, Deo reuelante, transtulit.

Illo tempore, sanctus Quilianus cum sociis suis martyrio coronatur.

Leo III, Romanus. — Sedit annis duobus, mensibus undecim. Illo tempore, sanctus Lambertus, Leodiensis episcopus, martyrio coronatur.

deux ans six mois trois jours ; le siége resta vacant un an sept mois vingt-cinq jours. Un jour, il embrassa un lépreux et le guérit aussitôt.

En ce temps-là, l'Église de Ravenne, qui s'était montrée rebelle à Rome, revint à l'obéissance. Alors fut convoqué le sixième concile de Constantinople.

Léon II, de Sicile, saint confesseur. — Il siégea dix mois vingt-deux jours ; le siége resta vacant vingt-deux jours. Il établit l'usage de donner la paix après l'*Agnus*. Il était plein d'éloquence sur les divines écritures.

Benoît II, Romain. — Il siégea dix mois douze jours ; le siége resta vacant deux mois dix jours. Il fit restaurer de nombreuses églises dans la Ville. Son nom fut en harmonie avec sa sainteté et ses mœurs.

Jean V, de Syrie. — Il siégea un an dix jours. Le siége resta vacant deux jours. Il était de la cité d'Antioche.

Conon, autrement dit Zénon, Romain. — Il siégea onze mois ; le siége resta vacant un mois neuf jours. Ce fut un saint confesseur.

Serge I, de Syrie. — Il siégea neuf ans huit mois vingt-trois jours ; le siége resta vacant un mois vingt jours. Il établit l'usage de dire trois fois l'*Agnus Dei*. Par une révélation de Dieu il trouva dans le trésor de Saint-Pierre de Rome une châsse d'argent perdue dans un lieu obscur du sol. Elle renfermait une image de la sainte croix faite d'argent, d'or et de pierres précieuses, et la majeure partie de la croix du Seigneur. Par une révélation divine, il fit la translation du corps de saint Léon, pape.

En ce temps-là, saint Kilian et ses compagnons furent couronnés du martyre.

Léon III, Romain. — Il siégea deux ans onze mois. En ce temps-là, saint Lambert, évêque de Liége, reçut la couronne du martyre.

Iohannes VI, Grecus. — Sedit annis tribus, mensibus duobus, diebus tribus et uigenti; cessauit mense uno diebus nouem et decem. Martyrio coronatur.

Iohannes VII, Romanus. — Sedit annis duobus, mensibus septem diebus septemdecim; cessauit mensibus nouem. Fuit scientia eruditus et eloquentia facundus. Fecit oratorium Beate-Marie in ecclesia Sancti-Petri Rome.

Sisinius, Romanus. — Sedit annis nouem; cessauit diebus sex. Illo tempore, maximum scısma fuit.

Constantinus I uel Sirus.—Sedit annis septem, diebus quindecim; cessauit diebus quadraginta. Iste fuit Constantinopolim ad Iustinianum imperatorem, quem fidelem imperatorem et catholicum inuenit, et priuilegia Ecclesie romane renouauit. Philippum imperatorem, hereticum denuntians, excommunicauit, et quod sanctorum ymagines deleuerat.

Sub isto pontifice, Coheres et Opha, reges Anglicorum, Romam venerunt, ibique militiam et regnum Deo seruientes monachi, uitam presentem feliciter finierunt.

Gregorius II, Syrus. — Sedit annis sexdecim, mensibus octo, diebus uigenti; cessauit diebus quinque et trigenta. Hic constituit quintam feriam ieiunare in quadragesima, que antea et dies dominica habebatur.

Illo tempore, Bonefatius episcopus Germaniam ad Xpistum conuertit.

Huius tempore, Patronax, ciuis nobilis Brisanus, diuino intuitu et exhortatione pape, monasterium Cassini-Montis reedificauit.

Hoc tempore, sanctus Egydius de Gretia uenit in Prouintiam.

Hoc tempore, Karolus-Martelli Alamanos, Suechios

Jean VI, Grec. — Il siégea trois ans deux mois vingt-trois jours; le siége resta vacant un mois dix-neuf jours. Il fut couronné du martyre.

Jean VII, Romain. — Il siégea deux ans sept mois dix-sept jours; le siége resta vacant neuf mois. Ce fut un savant érudit et un orateur éloquent. Il fonda la chapelle de la Bienheureuse-Marie dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Sisinius, Romain. — Il siégea neuf ans; le siége resta vacant six jours. En ce temps-là, il s'éleva un grand schisme.

Constantin I ou Sirus. — Il siégea sept ans quinze jours; le siége resta vacant quarante jours. Il alla à Constantinople près de l'empereur Justinien; il trouva en lui un empereur fidèle et catholique, et il renouvela les priviléges de l'Église romaine. Il dénonça l'empereur Philippe comme hérétique et l'excommunia pour cette raison et pour avoir détruit les images des saints.

Sous ce pontife, Coheres et Opha, rois d'Angleterre, vinrent à Rome; et là, s'offrant comme soldats et sujets du Seigneur, ils se firent moines et finirent heureusement la vie présente.

Grégoire II, de Syrie. — Il siégea seize ans huit mois vingt jours; le siége resta vacant trente-cinq jours. Il ordonna que pendant le carême on jeûnerait le jeudi qui jusque alors était regardé comme un dimanche.

En ce temps-là, Boniface, évêque, convertit la Germanie au Christ.

De son temps, Patronax, noble citoyen de Brescia, obéissant à l'inspiration divine et aux encouragements du pape, réédifia le monastère du Mont-Cassin.

En ce temps-là, saint Gilles vint de Grèce en Provence.

En ce temps-là, Charles-Martel combattit et soumit

barbaros usque ad Danubium, Frigiam, Burgundiam, Lothorigiam debellauit et subegit; Sarracenorum multitudinem in Prouintiam deleuit.

Gregorius papa, omnia distribuens monasteriis et clericis, obiit.

Gregorius III, Romanus. — Sedit annis decem, mensibus octo, diebus octo et uigenti; cessauit diebus nouem. Hic adiunxit in missa : *Quorum hodie solempnitas.* Reuocauit Ytaliam ab heresi.

Suo tempore, Karolus-Martelli liberauit Romam a Lumbardis uel Longobardis. Iste papa Uienne constituit archiepiscopum.

Zacharias, Grecus. — Sedit annis decem, mensibus duobus, diebus quindecim; cessauit diebus duodecim. Fecit pacem cum Longobardis. Transtulit *Dyalogorum* libros de greco in latinum. Hic Karolum magnum, fratrem Pipini, regis Francorum, fecit clericum et monachum Montis-Cassini, deditque Karolo et monachis litteras rehabendi corpus beati Benedicti, quod est in Galliis; sed miraculose percussi non optinuerunt. Huius pape admonitione, Eraclius, rex Longobardorum, cum vxore et filiis monasticum ordinem susceperunt. Huius tempore, corpus beate Marie-Magdalene a Girardo Burgundo apud Verzelense monasterium est translatum.

Stephanus II, Romanus. — Sedit annis quinque, mense uno, diebus octo et uigenti; cessauit mense uno, diebus quinque. Uenit in Frantiam. Pipinus romano pontifici occurrens, ei obuians, humiliter descendit et per frenum papam duxit a spatio leuce et dimie usque ad palatium. Iste Stephanus, vltimo anno pontificatus sui, transtulit de Grecis et Alemanis in Karolum-Magnum, regem Francorum.

les Alamans, les Suèves, les Barbares jusqu'au Danube, la Frise, la Bourgogne, la Lorraine, et massacra en Provence une multitude de Sarrasins.

Le pape Grégoire mourut après avoir distribué tous ses biens aux monastères et au clergé.

Grégoire III, Romain. — Il siégea dix ans huit mois vingt-huit jours; le siége resta vacant neuf jours. Il ajouta à la messe : *Quorum hodie solempnitas*. Il rappela l'Italie de l'hérésie.

De son temps Charles-Martel délivra Rome des Lombards ou Longobards. Ce pape établit un archevêque à Vienne.

Zacharie, Grec. — Il siégea dix ans deux mois quinze jours; le siége resta vacant douze jours. Il fit la paix avec les Lombards. Il traduisit les livres des *Dialogues* du grec en latin. Il fit clerc et moine du Mont-Cassin Carloman, frère de Pépin, roi des Francs, et il donna à ce prince et aux moines des lettres pour ravoir le corps de saint Benoît, qui est dans les Gaules; mais frappés miraculeusement ils ne purent l'obtenir. Sur les exhortations du pape, Eraclius, roi des Lombards, reçut les ordres monastiques en même temps que sa femme et ses fils. De son temps le corps de la bienheureuse Marie-Madeleine fut transporté par Gérard de Bourgogne au monastère de Vézelay.

Étienne II, Romain. — Il siégea cinq ans un mois vingt-huit jours; le siége resta vacant un mois cinq jours. Il vint en France. Pépin alla au-devant du pontife romain, et, à sa rencontre, mit humblement pied à terre, et conduisit le pape jusqu'au palais en tenant son cheval par la bride pendant l'espace d'une lieue et demie. La dernière année de son pontificat, ce même Etienne enleva (l'empire) aux Grecs et aux Alamans pour le donner à Charlemagne, roi de France.

De imperatoribus illius temporis.

Hii fuerunt imperatores post Tyberium secundum:

Mauritius. — Illo tempore, Clisades contra Romanos dimitantur; auro magis quam ferro pelluntur. Hic Mauritius Persas et Armeniam debellauit. ,

Huius tempore, beatus Gregorius, Rome archidiaconus, papa, ut predixi, efficitur.

Illo tempore, beatus Gregorius ad conuertandos Anglicos misit sanctum Augustinum in Angliam.

Postea Mauritius imperator, beato Gregorio multas iniurias fatiens, mortem sibi minatus est. Tunc apparuit quidam habitu monachali per Romam deferens gladium et clamans Mauritium perimendum. Quod audiens imperator, de malis suis penitens, meruit audire uocem diuinam sibi dicentem : « Vis hic puniri uel in futuro? » Respondit imperator: « Omnipotens Deus, redde mihi « malum meum hic, ut in futuro parcas. » Et sic factum est; nam pauper obiit, diues, ut creditur, in celestibus. Hic ex Grecorum gente primus Rome imperauit.

Illo tempore, quedam mulier habuit sine brachiis filium et sine oculis, et in cauda erat piscis. In Ylo etiam flumine, hoc tempore, serene primo uise fuerunt.

Hoc tempore, Iohannes, episcopus Alexandrinus, dictus Elemosinarius, quia elemosinas fatiebat, claruit.

Phocas. — Primo fuit seruiens; deinde ob mèrita sui seruitii miles factus est. Post ob largitatem et curiali—

Des empereurs de ce temps-là.

Voici les empereurs qui succédèrent à Tibère II :

Maurice. — En ce temps-là, les Clisades firent la guerre aux Romains ; mais ils furent repoussés par l'or plus que par le fer. Maurice soumit les Perses et les Arméniens.

De son temps le bienheureux Grégoire, archidiacre de Rome, devint pape, comme je l'ai dit plus haut.

En ce temps-là, le bienheureux Grégoire envoya saint Augustin en Angleterre pour convertir les Anglais.

Dans la suite, l'empereur Maurice, souvent injuste envers le bienheureux Grégoire, le menaça de mort. Alors il apparut un homme sous l'habit monastique, portant un glaive à travers les rues de Rome et criant qu'il fallait faire périr Maurice. A cette nouvelle, l'empereur se repentit de ses fautes et mérita d'entendre une voix divine qui lui disait : « Veux-tu être puni dans ce monde ou dans l'autre ? » L'empereur répondit : « Dieu tout-puissant, infligez-moi ma peine dans ce monde, afin que vous me pardonniez dans l'autre. » Et il en fut ainsi, car il mourut pauvre, mais, comme on le croit, riche des biens célestes. Il fut le premier empereur romain d'origine grecque.

En ce temps-là, une femme eut un fils sans bras et sans yeux et dont le corps finissait en queue de poisson. A cette même époque, on vit pour la première fois des sirènes dans le fleuve du Nil.

En ce temps-là, brilla Jean, évêque d'Alexandrie, appelé l'Aumônier, à cause des aumônes qu'il faisait.

Phocas. — Il fut d'abord esclave, puis ayant bien mérité par son service, il devint soldat. Plus tard, grâce

tatem, imperator fuit. Multos post hec trucidauit, et multos crudeliter debellauit.

Illo tempore, Romani multas prouintias et Iherusalem dimiserunt, ab extraneis fortiter debellati. Post hec, Phocas, penitentia ductus, donauit templum Pantheon Ecclesie.

Illo tempore, Eraclius deuicit Phocam. Hoc tempore, Chosdras regnabat in Persis.

Eraclius. — Debellauit ad pontem Danubii; uictoriosus, Chosdroe necauit, et filium eius baptizari fecit, et crucem Domini asportauit, quam Chosdroe seruabat, et se tanquam deum adorari uolebat.

Hoc tempore, Mahometus magnus erat.

Illo tempore, Sisebustus, princeps Gothorum, Romanorum ciuitates sibi rebelles suscepit, et Iudeos regni sui ad fidem Xpisti conuertit.

Hoc tempore, claruit Ysidorus Hispalensis episcopus; librum *Ethymologiarum* composuit, et cronicam a tempore Iheronimi. Floruit sanctus Gallus, abbas, in Alemania.

Eraclius, cum esset astronomus, uidit in astris regnum suum a circumcisis esse uastandum; vnde Iudeos uel conuerti fecit, uel occidi. Post hec, a Sarracenis bellum contra Eraclium oritur. Timens Eraclius, munera transtulit multa Constantinopolim, et crucem Domini, cuius magna pars postea, anno Domini septingentesimo quadragesimo octauo, ad instantiam xpistianissimi Ludouici regis Francorum, Parisius est translata.

Illo tempore, Sarraceni Iherusalem et Anthiochiam ceperunt. Inter quos dominium habentes quidam pagani

ırgesses et à sa courtoisie, il fut empereur. Dans ›, il commit un grand nombre de meurtres et fit rs guerres cruelles.

e temps-là, les Romains abandonnèrent beaucoup rinces et Jérusalem, ayant été vigoureusement ›és par les Barbares. Plus tard, Phocas, touché ntir, donna le temple du Panthéon à l'Église.

ɜ temps-là, Eraclius vainquit Phocas ; Chosroès alors en Perse.

lius. — Il porta ses armes vers le pont du Da- Vainqueur, il mit à mort Chosroès, fit bap- ›n fils, et rapporta la croix du Seigneur que con- Chosroès, qui voulait se faire adorer comme ı.

ɜ temps-là, Mahomet était puissant.

›e temps-là, Sisebut, prince des Goths, s'em- ›s cités romaines qui lui étaient rebelles, et con- ɜs Juifs de son royaume à la foi du Christ.

e temps-là, brilla Isidore, évêque de Séville, qui a le livre des *Étymologies* et une chronique de- temps de Jérôme. Saint Gal, abbé, fleurit aussi magne.

lius, par ses connaissances en astronomie, vit s astres que son royaume devait être dévasté par oncis ; aussi exigea-t-il la conversion ou la mort fs. Plus tard, les Sarrasins déclarent la guerre à s. Frappé d'épouvante, Eraclius transporte beau- › richesses à Constantinople ainsi que la croix du ır. Dans la suite, une grande partie de cette 'an du Seigneur 748, fut transportée à Paris sur tances de Louis, roi très-chrétien des Fran-

e temps-là, les Sarrasins prirent Jérusalem et ıe. Parmi eux, quelques païens circoncis, qui

circumcisi regnum sibi Eraclii diuiserunt. Eraclius condropicus moritur.

Sancta Aurea florebat in monasterio quod sanctus Eligius Parisius fundauerat. Iacobite, falsi xpistiani, surrexerunt.

Illo tempore, cepit minui dominium temporale Romanorum, et spirituale in omnibus mundi partibus concrescebat.

Constantinus III, Eraclii filius. — Multa mala fecit, multa mala recepit. In heresim corruit; Martinum sanctum papam martyrio coronauit et multos fideles trucidauit, et multos exilio religauit; multas romani imperii possessiones admisit cupiditate, optima ornamenta cum imaginibus et tabulis ereis a Roma transtulit; a suis in balneo occiditur. Tunc electus est in imperatorem Armerius Mauxentius; sed parum post Constantinus, filius Constantini, illic ueniens, Armerium cum interfectoribus patris morte turpissima condempnauit.

Illo tempore, Sarraceni fecerunt templum in loco ubi templum Salomonis fuerat.

Illo tempore, quidam principes Francorum, per Prouintiam, in Ytaliam intrauerunt. Grimoaldus uero cum Longobardis occurrit, et fugam simulans, tentoria uacua dimisit plena vino et cibariis quia Francos absque fraude non poterat uincere. Tunc Franci intrantes tentoria, comederunt et biberunt. Media uero nocte, Longobardi super Francos irruerunt, et multos occiderunt. Tamen bellum usque ad diem durauit, et tunc residuum Francorum nobiliter pugnando Longobardos uincerunt, et qui pauci erant, multos occiderunt, et ceteri fugerunt. Videntes Franci quod pauci essent, reuersi sunt cum uictoria in Frantiam suam, statuentes quod de cetero non

jouissaient du pouvoir, se partagèrent le royaume d'Eraclius. Eraclius mourut hydropique.

Sainte Aure florissait dans le monastère que saint Éloi avait fondé à Paris. Les Jacobites, faux chrétiens, surgirent.

En ce temps-là, le pouvoir temporel de Rome commença à diminuer; mais son pouvoir spirituel croissait dans toutes les parties du monde.

Constantin III, fils d'Eraclius. — Il fit beaucoup de mal et éprouva beaucoup de malheurs. Il tomba dans l'hérésie; il couronna du martyre le saint pape Martin; il fit massacrer beaucoup de fidèles, en envoya beaucoup en exil; il s'empara de la plupart des possessions de l'empire romain; la cupidité lui fit dépouiller Rome de ses plus beaux ornements, de ses statues et de ses tables de bronze; il fut assassiné par les siens dans un bain. Alors fut élu empereur Armerius Mauxentius; mais peu après, Constantin, fils de Constantin, accourut et condamna à la mort la plus honteuse Armerius et les meurtriers de son père.

En ce temps-là, les Sarrasins élevèrent un temple sur l'emplacement du temple de Salomon.

En ce temps-là, certains princes français entrèrent en Italie par la Provence. Mais Grimoald vint au-devant d'eux avec les Longobards, et simulant une fuite, il laissa ses tentes désertes mais remplies de vins et de vivres; car sans ruse il ne pouvait vaincre les Français. Alors les Français pénétrant dans les tentes, se mirent à manger et à boire. Or, au milieu de la nuit, les Longobards se ruèrent sur les Français et en massacrèrent un assez grand nombre. Cependant le combat dura jusqu'au jour, et alors le reste des Français combattit vaillamment, défit les Longobards, et, malgré leur petit nombre, ils les tuèrent en masse et mirent les autres en

intrabunt post uictoriam uel fugam tentoria absque iussu principis uel etiam senescalli.

Constantinus IV, filius Constantini. — Huius tempore, Sarraceni Siciliam uastauerunt. Sexta synodus Constantinopolim contra hereticos celebratur. Iste imperator catholicus, modestus et sapiens fuit. Cum Arabibus et Bulgaris pacem fecit, ecclesias per hereticos destructas restaurauit.

Illo tempore, Grimoardus, rex Longobardorum, post flembomiam, uno die, uolens arcu columbam occidere, vena brachii rupta est. Cupiens per medicos sanari, a medico ueneno defunctus est.

Illo tempore, coniunx regis Persarum clam Constantinopolim venit cum paucis fidelibus, et baptizata est, et noluit ad sponsum redire; sed rex hoc audiens, uenit ad coniugem et baptizatur cum quadraginta milibus hominum.

Illo tempore, ciuitas Tycina ita destructa fuit, ut hominibus per montes fugientes intra urbem herbe nascerentur.

Constantinus V. — Filius fuit predecessoris. In *Pentheon* scribitur, cronica magistri Gofridi, quod iste ueneno necatus fuit, et Eraclona, soror Constantini IV, imperium vsurpauit.

Constans, filius Eraclone. — Parum regnauit.

Iustinianus II, filius Constantini IV, frater Constantini V. — Contraxit pacem cum Sarrecenis. Prudens bonus, largus; auxit nimis imperium Romanorum; leges condidit; offitiales ecclesiasticos honorauit.

fuite. Se trouvant en trop petit nombre, les Français retournèrent victorieux dans leur patrie, se promettant bien que dans la suite, victorieux ou vaincus, ils n'entreraient plus dans les tentes sans l'ordre du prince ou même du sénéchal.

Constantin IV, fils de Constantin. — De son temps, les Sarrasins dévastèrent la Sicile ; un sixième concile fut convoqué à Constantinople contre les hérétiques. Ce fut un empereur catholique, modéré et sage. Il fit la paix avec les Arabes et les Bulgares ; il restaura les églises détruites par les hérétiques.

En ce temps-là, Grimoald, roi des Longobards, après une saignée, voulant un jour tuer une colombe avec son arc, se rompit une veine du bras, et désirant se faire guérir par des médecins, fut empoisonné par l'un d'entre eux.

En ce temps-là, la femme du roi de Perse vint en secret à Constantinople avec quelques fidèles, y reçut le baptême et ne voulut point retourner près de son époux. Mais à cette nouvelle, le roi vint trouver sa femme et se fit baptiser avec quarante mille hommes.

En ce temps-là, la ville de Pavie fut tellement dévastée, que les hommes s'enfuirent sur les montagnes, et que l'herbe poussa dans la ville.

Constantin V. — Il était fils de son prédécesseur. Il est écrit dans le *Panthéon*, chronique de maître Godefroy, qu'il mourut empoisonné, et que Eraclona, sœur de Constantin IV, usurpa l'empire.

Constant, fils d'Eraclona. — Il régna peu.

Justinien II, fils de Constantin IV, frère de Constantin V. — Il fit un traité de paix avec les Sarrasins. Il fut savant, bon et généreux ; il accrut considérablement l'empire romain ; il fit des lois ; il honora les officiers ecclésiastiques.

Leo. — Imperauit tribus annis; Tyberius illum ab imperio repulit.

Tyberius. — Iustinianus II a Leone et Tyberio deuictus fuerat, iussu domini pape Gregorii; nam quamuis bonus in principio dicatur, tamen postmodum Ecclesiam turbauit. Et ideo misit contra eum Gregorius II papa, qui fortis erat genere. Et illi [qui] missi fuerant crudelius fecerunt quam sibi iussum fuerat; nam naso et lingua ipsum priuauerunt. Tunc secessit ad principem Tartarorum, cuius duxerat sororem; eiusque fretus auxilio, imperium recuperauit, Leonem et Tyberium nasibus et linguis priuauit, ac demum iugulauit. Et tantam ultionem in aduersarios exercuit, ut quotiens a naso guttam detergebat, pene tociens aliquem de aduersariis occidebat, uel naso et lingua priuabat. Pacificauit se postea cum domino papa Constantino, et catholicus fuit. Demum quidam exul nomine Philippus, cum magno exercitu puerorum quorum patres Iustinianus occiderat, venit Constantinopolim, et Iustinianum cum suo filio, qui iam imperabat, interfecit.

Philippus. — Fugit in Siciliam propter Romanos. Hereticus erat; picturas ecclesiasticas deleri fecit.

Anastasius. — Philippum, predecessorem, cepit, et oculis priuauit. Malus imperator fuit. Tandem a Theodosio deuictus, presbyter efficitur.

Theodosius. — Benignus fuit et humilis. A Leone depositus, clericus factus est.

Leo III. — Huius tempore, Sarraceni Constantinopolim tribus annis obsederunt et multa exinde astulerunt.

Léon. — Il régna trois ans ; Tibère le renversa du trône.

Tibère. — Justinien II avait été combattu et détrôné par Léon et Tibère, sur l'ordre du seigneur pape Grégoire ; car s'il fut comme bon dès le commencement, peu après cependant il troubla l'Église. Et c'est pour cette raison que le pape Grégoire II, qui n'était pas moins courageux que ses ancètres, envoya contre lui des émissaires. Et ces envoyés agirent avec plus de cruauté qu'il ne l'avait ordonné, car ils lui coupèrent le nez et la langue. Alors il se retira près du prince des Tartares, dont il avait épousé la sœur ; et fort de son appui, il recouvra l'empire, fit couper la langue et le nez à Léon et à Tibère et enfin les fit égorger. Et il exerça contre ses adversaires une telle vengeance, que chaque fois qu'il essuyait une goutte de son nez, chaque fois, pour ainsi dire, il tuait l'un de ses adversaires ou lui coupait le nez et la langue. Il se réconcilia ensuite avec le seigneur pape Constantin, et fut catholique. Enfin certain exilé du nom de Philippe, à la tête d'une grande armée composée des enfants dont Justinien avait massacré les pères, vint à Constantinople, et mit à mort Justinien et son fils qui régnait déjà.

Philippe. — Il se réfugia en Sicile par crainte des Romains. C'était un hérétique ; il fit détruire les peintures religieuses.

Anastase. — Il s'empara de Philippe, son prédécesseur, et lui creva les yeux. Ce fut un mauvais empereur. Enfin, vaincu par Théodose, il se fit prêtre.

Théodose. — Il fut plein de douceur et d'humilité. Déposé par Léon, il se fit clerc.

Léon III. — De son temps, les Sarrasins assiégèrent trois ans Constantinople et en emportèrent beaucoup

Buprardus, rex Longobardorum, transtulit ossa beati Augustini de Sardinia in Papiliam.

Illo tempore, Vlfrannus, Senonensis archiepiscopus, Frigiam predicauit et Richodum ducem conuerterat; sed Richodus dyabolum ad se uenientem interrogauit : « Ubi est maior pars parentele mee ? In inferno uel in « paradiso ? » Cui dyabolus : « In inferno. » Tunc dixit dux : « Melius est sequi maiorem partem. » Et dyabolus dixit : « Multa tibi dabo. » Et sic dux ludificatus, tertia die subita morte extinctus est.

Leo imperator ymagines ecclesiasticas fecit incendi, et multos martyres martyrio coronari, et tempore trecenta milia hominum Constantinopolim pestilentia perierunt.

Illo tempore, quidam se dicens Xpistum multos Iudeos seduxit. Illoque tempore, Sarraceni Yspaniam uastauerunt. Quibus occurrens Karolus Martelli plusquam trecenta milia ex eis extinxit. Ceteri fugerunt multa Karolo deserentes. Karolus de suis Francis perdidit illic mille quingentos.

Constantinus V. — Pessimus fuit. Per ipsum multi laïci, clerici et monachi in fide periclitati sunt. Hereticus fuit, et Anastasius, Constantinopolitanus patriarcha, hereticus.

Illo tempore, Rachis, rex Longobardorum, qui contra Romanos uenerat, per papam Zachariam conuertitur, et monachus efficitur. Artulphus, frater suus, rexit post eum. A Romanis tributum exigit; sed demum Stephanus papa, auxilio Pipini et Francorum, illum deuicit.

Constantinus imperator ymagines ecclesiasticas destruxit, et artes magicas exaltauit.

de richesses. Buprard, roi des Longobards, transporta les ossements du bienheureux Augustin de Sardaigne à Pavie.

En ce temps-là, Vulfranne, archevêque de Sens, alla prêcher dans la Frise, et il avait converti le duc Richod; mais Richod demanda au diable qui se présenta à lui : « Où est le plus grand nombre de mes ancêtres ? Dans « l'enfer, ou dans le paradis ? » Et le diable : « Dans « l'enfer. » — « Il vaut mieux, dit alors le duc, suivre « le plus grand nombre. » Et le diable lui dit : « Je te « donnerai bien des choses. » Et le duc, ainsi joué, mourut subitement le troisième jour.

L'empereur Léon fit brûler les images religieuses, il donna à un grand nombre la couronne du martyre ; de son temps trois cent mille hommes périrent de la peste à Constantinople.

En ce temps-là, un homme se disant le Christ séduisit beaucoup de Juifs. Et en ce même temps, les Sarrasins dévastèrent l'Espagne. Charles-Martel courut à leur rencontre, et en tua plus de trois cent mille. Le reste s'enfuit abandonnant à Charles un riche butin. Dans cette affaire, Charles perdit quinze cents des siens.

Constantin V. — Il fut le pire de tous. Par lui beaucoup de laïques, de clercs et de moines périclitèrent dans leur foi. Il fut hérétique, et Anastase, patriarche de Constantinople, le fut aussi.

En ce temps-là, Rachis, roi des Longobards, qui avait marché contre les Romains, fut converti par le pape Zacharie et se fit moine. Astolphe, son frère, gouverna après lui. Il exigea un tribut des Romains, mais à la fin le pape Etienne le défit à l'aide de Pépin et des Francs.

L'empereur Constantin détruisit les images religieuses et favorisa l'art de la magie.

Illo tempore, claruit sanctus Bonefatius, archiepiscopus Maguntinus; fundauit Wldense monasterium, cuius abbas in pallatio imperatoris sedem habere solet.

Illo tempore, corpus sancti Uiti, martyris, in monasterium Sancti-Dyonisii translatum est a Roma.

Hoc tempore, Mahometus fidem blasphemauit, et Sarraceni partem imperii uastauerunt, et multos xpistianos interfecerunt pro defunctu nequissimi Constantini, imperatoris solo nomine.

De regibus Francorum.

Tempore istius Constantini, Pipinus, rex Francorum, factus est rex et patricius Romanorum.

Hic ponitur quomodo reges Francorum xpistiani subsequenter regnauerunt post Clodoueum, cuius uitam superius scripsi.

Clotarius, filius suus legitimus. — Qui multa bona fecit. Post Clotarium :

Chilperitus victoriosus. — Vir laudabilis et honestus. Post Chilperitum, Clotarii filium :

Clotarius, filius suus. — Miles nobilis et curialis fuit. Post Clotarium :

Dagobertus. — Largissimus, fortis et laudabilis, monasterium Sancti-Dyonisii multum ditauit possessionibus et thesauris. Post Dagobertum :

Clodoueus, filius suus. — Ecclesias et monasteria dilexit. Post Clodoueum :

Theodericus, filius suus. — Post Theodericum :

Clotarius, filius suus. —

Childebertus, filius suus. — Post Childebertum :

Dagobertus, filius suus. — Post Dagobertum :

Theodoricus, filius suus. — Post Theodoricum :

En ce temps-là, brilla saint Boniface, archevêque de Mayence ; il fonda le monastère de Fulde dont l'abbé a droit de siéger dans le palais impérial.

En ce temps-là, le corps de saint Vite, martyr, fut transféré de Rome dans le monastère de Saint-Denis.

En ce temps-là, Mahomet blasphéma contre la foi, et les Sarrasins dévastèrent une partie de l'empire et massacrèrent une foule de chrétiens, avant la mort de Constantin, ce monstre qui n'était empereur que de nom.

Des rois des Francs.

Du temps de ce Constantin, Pépin, roi des Francs, devint roi et patrice des Romains.

Ici se place l'ordre dans lequel les rois chrétiens des Francs régnèrent après Clovis, dont j'ai ci-dessus écrit la vie.

Clotaire, son fils légitime. — Il fit beaucoup de bien. Après Clotaire :

Chilpéric le Victorieux. — Ce prince fut entouré de gloire et d'honneurs. Après Chilpéric, fils de Clotaire :

Clotaire, son fils. — Ce fut un guerrier plein de noblesse et de courtoisie. Après Clotaire :

Dagobert. — Libéral, puissant et glorieux, il enrichit le monastère de Saint-Denis de beaucoup de propriétés et de trésors. Après Dagobert :

Clovis, son fils. — Il aima les églises et les monastères. Après Clovis :

Thierry, son fils. — Après Thierry :

Clotaire, son fils. —

Childebert, son fils. — Après Childebert :

Dagobert, son fils. — Après Dagobert :

Thierry, son fils. — Après Thierry :

Clotarius, filius suus. — Iste Clotarius habuit filiam et non filios, quam dedit Ansberto duci. Ansbertus genuit ex ea Alnoldum, qui regnauit post patrem. Post Alnoldum :

Arnulphus, filius suus. — Post Arnulphum :

Anchisus, filius suus. — Post Anchisum :

Pipinus. — Iste fuit princeps Romanorum. — Post Pipinum, principem Francorum :

Karolus Martelli, filius suus, ex concubina. — Iste Karolus Martelli bellicosus fuit. Sansones, Alamanos, Suetos, Banoros, Aquitanenses et Burgundiones sibi subiecit. Ecclesias decimis spoliauit, militibus contulit. Dicitur de ipso quod sanctus Eucherius Aurelianensis animam ipsius uidit in inferno.

Illo tempore, Childericus regnum Francorum, ut heres legitimus, solo nomine tenebat; sed per Karolum Martelli defendebatur, qui de genere erat, sed non de primogenitis.

Illo tempore, moritur Karolus Martelli; in monasterio Sancti-Dyonisii sepelitur. Postea in tumulo inuentum fuit nichil de corpore ipsius; sed serpens turpissimus inuenitur.

Huius principatus heredes facti sunt Karlomagnus et Pipinus. Karlomagno tanquam primogenito cessit Turingia et Austria, et Pipino, Burgundia et Prouintia.

Karlomagnus post hec sciens patrem suum perditum uoluit se lucrari. Et veniens Romam coram papa Zacharia, mundo renuntians, tonsus in clericum, factus est monachus. Et duo fecit monasteria: in monte Serapti unum in honore sancti Siluestri, secundum non longe ab eodem monte, in honore sancti Andree. Sed multitudo Francorum uenientium Romam illum perturbabant, et ideo uenit ad Montem-Cassinum. Ibi obiit. Pro sancto habetur.

Clotaire, son fils. — Ce Clotaire n'eut point de fils, mais une fille qu'il donna au duc Ansbert. Ansbert eut d'elle Alnold qui régna après son père. Après Alnold :

Arnoul, son fils. — Après Arnoul :

Anchise, son fils. — Après Anchise :

Pépin. — Il fut prince des Romains. Après Pépin, prince des Francs :

Charles-Martel, son fils naturel. — Ce Charles-Martel fut un vaillant guerrier. Il s'assujettit les Saxons, les Alamans, les Suèves, les Bavarois, les Aquitains et les Burgondes. Il dépouilla les églises de leurs dîmes pour les attribuer aux soldats. On dit de lui que saint Eucher d'Orléans vit son âme dans l'enfer.

En ce temps-là, Childéric régnait en France comme héritier légitime, mais de nom seulement. Il était protégé par Charles-Martel, qui était de la famille royale, mais non de la branche aînée.

En ce temps-là, mourut Charles-Martel. Il fut enseveli dans le monastère de Saint-Denis. On ne trouva plus tard dans son tombeau rien de son corps, mais un serpent hideux.

Son principat devint l'héritage de Carloman et de Pépin. A Carloman, comme aîné, échurent la Thuringe et l'Austrasie ; et à Pépin la Bourgogne et la Provence.

Carloman apprenant plus tard que son père était damné, résolut de profiter de la leçon. Il se rendit à Rome près du pape Zacharie, et renonçant au monde, il se fit tondre comme un clerc et devint moine. Il fonda deux monastères : l'un sur le mont Serapis en l'honneur de saint Silvestre, et l'autre non loin de la même colline en l'honneur de saint André. Mais l'affluence des Francs qui venaient à Rome le troublait ; aussi vint-il au mont Cassin, où il mourut. On le regarde comme saint.

Pipinus siquidem, Karlomagno monacho existente, solus Francos gubernabat, et maior-domus dicebatur. Et misit ad Zachariam papam dicens : « Quis pocius deberet esse rex, an ille qui, ocio deditus, solo nomine « regebat, vel ille qui omne pondus regni sustentabat? » Cumque papa respondisset : « Ille dignior est regno qui regni pondus sustinet, » Franci mox incluso rege Childerico et vxore sua in monasterio, Pipinum regem sibi constituunt, quem sanctus Bonefatius, Maguntini archiepiscopus, iussu pape unxit in regem. Post papa Zacharias moritur, et Stephanus consecratur.

Iste Stephanus papa uenit in Frantiam, et secum duxit Rome Pipinum, regem Francorum, ut Artulphum, regem Longobardorum, Ecclesie inimicum, reprimeret. Artulpho deuicto et uiribus sancti Petri domino pape redditis, Pipinus efficitur patricius Romanorum. Artulpho deuicto et mortuo, Desidesius sustituitur loco sui.

Superatis multis prouintiis, Pipinus moritur, et apud Sanctum-Dyonisium sepelitur. Et notandum est quod ex genere regum Francorum descendebat, sed non ex primogenitis. Post patrem, Karolus Magnus iuuenis regnum Francorum suscepit uiriliter gubernandum.

CONSTITUTUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
SANCTUS ARTEMIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
SANCTUS LUPUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Duodecimã tabula loquitur de istis tribus archiepresulibus.

Constitutus ordinate successit predecessori ; sed uitam et sepulturam ipsius ignoramus negligentia preteritorum.

Pépin gouvernait donc seul les Francs, puisque Carloman s'était fait moine, et on l'appelait maire du palais. Et il envoya dire au pape Zacharie : « Qui doit « plutôt être roi de celui qui se donne tout entier à l'oi- « siveté, et règne de nom seulement, ou de celui qui « supporte tout le poids du royaume ? » Et lorsque le pape eut répondu : « Celui-là est le plus digne de la « couronne, qui supporte tout le poids du royaume, » les Francs enfermèrent leur roi Childéric et sa femme dans un monastère, et proclamèrent roi Pépin, auquel saint Boniface, archevêque de Mayence, donna l'onction royale sur l'ordre du pape. Puis le pape Zacharie mourut et Etienne fut consacré.

Le pape Etienne vint en France, et emmena avec lui, à Rome, Pépin, roi des Francs, pour qu'il réprimât Astolphe, roi des Lombards, ennemi de l'Église. Astolphe vaincu, et les clefs de saint Pierre rendues au seigneur pape, Pépin fut fait patrice des Romains. Astolphe vaincu et mort, Didier fut mis à sa place.

Après avoir soumis de nombreuses provinces, Pépin mourut et fut enseveli à Saint-Denis. Et il est à noter qu'il descendait de la race royale des Francs, mais non de la branche aînée. Après son père, Carloman, jeune encore, se mit avec une énergie toute virile à gouverner le royaume des Francs.

CONSTITUTUS, ARCHEVÊQUE DE SENS ;
SAINT ARTÈME, ARCHEVÊQUE DE SENS ;
SAINT LOUP, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La douzième table parle de ces trois archevêques.

Constitutus succéda régulièrement à son prédécesseur ; mais nous ne savons rien de sa vie ni de sa sépulture par la négligence des temps passés.

Arthemius, sanctus confessor, post ipsum Senonensem Ecclesiam gubernauit. Sed ante ordines fuit legitime uxoratus; filiam habuit legitimam de qua scribitur in uita beatissimi Lupi, confessoris, successoris sui.

Sanctus igitur Lupus, Senonensis archiepiscopus, nobilis genere, nobilissimus mente, multisque clarus uirtutibus, apud Briononem migrauit a seculo, uiuens in Xpisto; et in monasterio Sancte-Columbe, uirginis et martyris, prope Senonis, ad pedes predicte sancte, corpus suum, ante suum obitum, iusserat sepeliri; quod diligenter est impletum. Postea uero corpus ipsius a loco, in quo iacuerat, releuatum fuit undecimo kalendas augusti, et in dicto monasterio honorifice conseruatum. Vitam ipsius et miracula fere per totam Senonensem dyocesim poteris.

SANCTUS AMATUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Sanctus Senetius, presumendus Senonensis archiepiscopus, non directe uel ordinate ponitur inter ceteros, nam locus inter quos Senonensem Ecclesiam rexerit ignoratur; tamen in sequenti tabula, de ipso parum aliquid annotatur.

Decima tertia tabula loquitur de sancto Amato, Senonensi archiepiscopo, et de sancto Senetio, qui inter ceteros non ordinate scribitur, quia quo tempore rexerit ignoratur.

Sanctus Amatus de Flandria fuit vita et moribus honestus, ut in libro, qui per Warnerium scolasticum ad dominum Gerbertum, abbatem Sancti-Petri-Uiui, missus fuit, scribitur. Ac etiam de quodam alio archiepiscopo nostro, nomine Senetio, in eodem libro scribitur sic: « De sancto Senetio ignoratur quo tempore et inter quos « duos Senonenses archiepiscopos archiepiscopatum

Arthème, saint confesseur, gouverna l'Église de Sens après lui ; mais avant d'entrer dans les ordres, il avait été marié légitimement. Il eut une fille légitime dont il est parlé dans la vie du bienheureux confesseur saint Loup, son successeur.

Donc saint Loup, archevêque de Sens, illustre par sa naissance, plus illustre encore par son caractère, célèbre par ses nombreuses vertus, quitta le siècle à Brienon; vivant dans le Christ. Et avant sa mort, il avait ordonné d'ensevelir son corps dans le monastère de Sainte-Colombe, vierge et martyre, près de Sens, aux pieds de ladite sainte. Et ses ordres furent scrupuleusement accomplis. Mais dans la suite, son corps fut exhumé du lieu où il reposait, le 11 des calendes d'août, et conservé avec honneur dans ledit monastère. On pourra trouver sa vie et ses miracles dans presque tout le diocèse de Sens.

SAINT AMÉ, ARCHEVÊQUE DE SENS.

Saint Sénèce, regardé comme archevêque de Sens, n'est pas placé régulièrement à son rang parmi les autres ; car on ne sait à quelle époque il dirigea l'Eglise de Sens. Cependant la table suivante contient une courte notice sur ce prélat.

La treizième table parle de saint Amé, archevêque de Sens, et de saint Sénèce qui n'est pas inscrit à sa place parce qu'on ignore l'époque de son pontificat.

Saint Amé de Flandre eut une vie et des mœurs honorables, comme il est écrit dans le livre que le savant Warnerius envoya au seigneur Gerbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Et dans ce même livre, il est encore parlé d'un autre de nos archevêques nommé Sénèce, dans les termes suivants : « Quant à saint Sénèce, on ne sait ni » l'époque, ni les noms des deux archevêques qui l'ont

« medius gubernauit. Quidam uero uolunt dicere quod « tempore exilii sancti Lupi, iste sanctus Senetius regebat Ecclesiam Senonensem; cuius rei non possumus « certitudinem inuenire, nam scripta super hoc non « concordant. » Tamen Walnerius, supradictus scolasticus, de isto sancto Senetio ita scripsit :

« Inter alios quondam archipresules Senonenses, Senetius quidam uirtute predicabilis fuit. Qui, quibus ortus sit, uel qualiter ad archipresulatum ascenderit, uel quo tempore, non inuenitur scriptum. Quo uero loco obierit, quaque reuelatione post longua tempora uel eius sanctitatis quibus miraculis meritum populis innotuit, secundum acceptam sententiam expedire honerosum non erit.

« Placuit siquidem eidem sancto Senetio Romam adire; et eundo Lugdunum, deuenit ubi a quodam corepiscopo uiro religioso susceptus fuit, in uilla que dicitur Tarinentum ab urbe Lugduno fere decem milibus. In qua uilla in infirmitate detentus migrauit a seculo. Corepiscopus uero illum pontificali more uestitum polluto sepulchro inclinauit. Post longua tempora, quum iam quis inibi iaceret ignorabatur, cuidam uidue sanctus Senetius per semetipsum apparuit, et quis esset, et à quo susceptus fuerat et sepultus, et quo loco requiescebat sigillatim exposuit.

« Bona mulier non incredula Patrem Durannum Sauigiensis cenobii, in quo cenobio erat sepultus, adiit, et eidem uisionem quam uiderat de sancto pontifice enarrauit. Tunc ibidem foderunt, et sanctum pontificem inuenerunt. Saxum, quod gloriosa uiri gleba posterioribus presserat, litteris sulcabatur, quibus omnis uite eius hystoria breuissime claudebatur. Odor etiam mire suauitatis circum circa spargitur, duo quoque ceci lumine

« précédé et suivi dans le gouvernement du diocèse. « Mais quelques-uns prétendent qu'au temps de l'exil « de saint Loup, saint Sénèce dirigeait l'Eglise de Sens; « nous ne pouvons trouver la certitude de ce fait, car « en cela les écrits ne concordent pas. » Néanmoins ledit savant Warnerius a écrit ce qui suit sur saint Sénèce :

« Entre les anciens prélats sénonais, Sénèce se fit remarquer par sa vertu ; mais quelle fut son origine? Comment s'éleva-t-il au siége archiépiscopal ? A quelle époque? Rien de tout cela ne se trouve écrit. Quant au lieu de sa mort, à la révélation de sa sainteté longtemps après sa mort, et aux miracles qui firent briller son mérite aux yeux des populations, il ne sera pas difficile de l'exposer selon la tradition reçue.

« En effet il plut au même saint Sénèce d'aller à Rome; et sur le chemin de Lyon, il arriva dans un endroit où un religieux, qui était chorévèque, le reçut dans un village appelé Tarinentum, situé à dix milles de la ville de Lyon. Retenu dans ce village par la maladie, il quitta le siècle. Or le chorévèque le revêtit des ornements pontificaux, et le coucha dans un riche sépulcre. Longtemps après, quand déjà l'on ne savait plus qui reposait en cet endroit, saint Sénèce en personne apparut à une veuve et lui exposa en détail qui il était, qui l'avait recueilli et enseveli, et en quel endroit il reposait.

« La pieuse femme le crut, et alla trouver le Père Duranne, au monastère de Savigny, où il avait été enseveli ; et lui raconta la vision qu'elle avait eue du saint pontife. Alors on creusa le sol au lieu indiqué, et l'on trouva le saint évêque. Le rocher, contre lequel était adossé le tertre glorieux du pontife, était sillonné de lettres qui retraçaient l'histoire abrégée de toute sa vie. De plus une odeur d'une suavité merveilleuse se répan-

restaurantur et claudus gressu reformatur. Fuit uero inibi sabbatis excubie; et populus multus adstans in Xpisti honore, luminibus corporis sancti Senetii, Senonensis archiepiscopi, famulatur. »

MEDERIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
HILDEGARIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
AURIPERTUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
ERMENTARIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
ARNULPHUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
LANDEBERTUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
SANCTUS EMMO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Decima quarta tabula loquitur de istis septem archiepiscopis Senonensibus ; de Alnalberto, primo abbate Sancti-Petri-Uivi et Aiginelo, secundo abbate illius loci ; de synodo sancti Emmonis et de illis qui adfuerunt, et de morte illius sancti Emmonis, et de sepultura.

Istorum septem archiepiscoporum uitas ignoramus propter destructionem Northmanorum, paganorum et Ewandalorum, qui ecclesias cum libris et scriptis actibus destruxerunt. Tamen sanctus Emmo sepultus fuit in monasterio Sancti-Petri, quod et de sex predecessoribus presumitur; sed tamen non certius inuenitur. Ad sepulchrum siquidem dicti sancti Emmonis multa miracula ob sancti pontificis sanctitatem patuerunt.

Circa annum Domini sexcentesimum et quinquagesimum, Aygilenus, uir plenus moribus, abbas erat dicti monasterii Sancti-Petri. Quod monasterium erat tunc singulare in hiis regionibus religionis auctoritate et bonorum operum sanctitate.

Sanctus Emmo priuilegia multa dedit Sancti-Petri

[redacted]

dit tout à l'entour ; deux aveugles recouvrèrent la vue, et un boiteux eut lesjambes redressées. Or c'étaient les vigiles du samedi, et le peuple qui se trouvait là en foule pour honorer le Christ, éclairé par la lumière du corps de saint Sénèce, archevêque de Sens, le prit pour patron. »

MÉDÈRE, ARCHEVÊQUE DE SENS.
HILDEGAIRE, ARCHEVÊQUE DE SENS.
AURIPERT, ARCHEVÊQUE DE SENS.
ERMENTAIRE, ARCHEVÊQUE DE SENS.
ARNOUL, ARCHEVÊQUE DE SENS.
LANDEBERT, ARCHEVÊQUE DE SENS.
SAINT EMMON, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quatorzième table parle de ces sept archevêques de Sens ; d'Alnalbert, premier abbé de Saint-Pierre-le-Vif, et d'Aiginel, deuxième abbé du même lieu ; du synode de saint Emmon, et de ceux qui y assistèrent ; de la mort de saint Emmon, et de sa sépulture.

Nous ne connaissons pas la vie de ces sept archevêques à cause des ravages des Normands, des païens et des Vandales, qui détruisaient les églises avec les actes écrits. Cependant saint Emmon fut enseveli dans le monastère de Saint-Pierre, et il est présumable qu'il en fut ainsi de ses six prédécesseurs ; mais pourtant on ne trouve rien de plus certain à cet égard. Au tombeau dudit saint Emmon, éclatèrent de nombreux miracles, à cause de la sainteté du saint pontife.

Vers l'an du Seigneur 650, Aygilène, personnage de mœurs exemplaires, était abbé dudit monastère de Saint-Pierre. Ce monastère se faisait alors singulièrement remarquer dans ces contrées par l'autorité de sa règle monastique et par la sainteté de ses bonnes œuvres.

Saint Emmon accorda de nombreux privilèges au mo-

monasterio, fecitque synodum tempore Clotarii regis, in ciuitate Senonica, in qua fuerunt sancti videlicet Audoenus Rothomagensis, Faro Meldensis, Eligius Nouiomensis et Amandus Tregetensis cum trigenta aliis episcopis.

Anno Domini sexcentesimo et septuagesimo quinto, obiit sanctus Emmo, et sepultus fuit, ut predictum est, in monasterio Sancti-Petri-Viui.

SANCTUS WLFRANNUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS

Decima quinta tabula loquitur de sancto Wlfranno; de Pipino, principe Francorum, et de Beda, presbytero.

Anno ab Incarnatione dominica septingentesimo et uicesimo primo, circa hec tempora, sanctus Wlfrannus, relicto episcopatu, Fontellanici monasterii monachus effectus est. Per eum Frigia ad Xpistum conuersa est. Obiit transiens ad Dominum, sepultus fuit in predicto monasterio Fontanellanico. Deinde a quibusdem, qui eum in Frigiam furtim deportare uolebant, deportatus fuit usque ad Abbatis-villam in Pontino. Ibique detentus, multis fulgens miraculis in ecclesia canonicorum, ipsius sancti Uulfranni nomine fabricata, summa cum reuerentia conseruatur.

Hiis temporibus Pipinus, filius Anchisi, maior-domus, factus est princeps Francorum et totum regnum cum rege uiriliter gubernabat. Istius Pipini et heredum suorum actus et nomina a modo ponuntur in cathologo, nam reges solo nomine regnabant et Pipinus cum heredibus suis, qui maiores-domus dicebantur, regnum cum regibus defendebant.

Circa hec tempora, obiit Beda, presbyter, hystoriographus Anglicorum.

nastère de Saint-Pierre ; et du temps du roi Clotaire, il tint dans la ville de Sens un synode, auquel assistèrent saint Ouen de Rouen, saint Fare de Meaux, saint Eloi de Noyon, et saint Amand de Maëstricht, avec trente autres évêques.

L'an du Seigneur 675, mourut saint Emmon : et il fut enseveli, comme il a été dit ci-dessus, dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

SAINT VULFRANNE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quinzième table parle de saint Vulfranne ; de Pépin, prince des Francs, et du piêtre Bède.

L'an de l'incarnation du Seigneur 721, vers ce temps-là, saint Vulfranne, quittant le siége archiépiscopal, se fit moine du monastère de Fontenelle. C'est par lui que la Frise fut convertie au Christ. Sa mort fut un passage vers le Seigneur ; il fut enseveli dans ledit monastère de Fontenelle. Plus tard on voulut transporter secrètement ses reliques en Frise ; mais elles ne furent emportées que jusqu'à Abbeville en Ponthieu. Et retenues là, elles sont conservées avec les plus grands honneurs dans l'église des chanoines, bâtie en l'honneur de ce même saint Vulfranne.

En ces temps-là, Pépin, fils d'Anchise, maire du palais, devint prince des Francs, et gouverna avec une énergie virile tout le royaume avec le roi. Les actes et les noms de ce Pépin et de ses héritiers sont avec raison placés dans le catalogue ; car les rois ne régnaient que de nom ; tandis que Pépin et ses héritiers, sous le nom de maires du palais, protégeaient le royaume et les rois.

Vers ce temps-là, mourut le prêtre Bède, historien d'Angleterre.

GERICUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Decima sexta tabula loquitur de domino Gerico, Senonense archiepiscopo ; de Aigileno, abbate Sancti-Petri-Uivi, et de sancto Ebbone.

Dominus Gericus nobilissimus uir fuit et laudabilis. In monasterio Sancti-Petri-Uiui, ut quidam scripserunt, sepultus fuit ; tamen sepultura moderno tempore ignoratur. Sanctus Ebbo, successor suus, fuit nepos suus.

Tempore domini Gerici, archiepiscopi, dominus Aygilenus, abbas Sancti-Petri-Uiui, illius loci monachos moribus plenus et diuinis sermonibus gubernabat. Tunc beatus Ebbo, effectus monachus, sub ipsius imperio militabat.

SANCTUS EBBO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Decima septima tabula loquitur de sancto Ebbone, Senonense archiepiscopo ; quomodo Wandalos miraculose repulit a Senonibus ; quomodo heremita fuit ; de morte et sepultura, de translatione sua, et infula pontificali in tumulo cum eo inuenta ; de Dagoberto iuniore ; de Karolo-Martelli ; de domino Crodolino, abbate Sancti-Petri-Uivi ; de decimis datis laicis per Karolum-Martelli ; de sancto Paterno, Sancti-Petri monacho ; de domino Viraibodo, abbate ; de translatione sancti Augustini ; de Sarracenis, qui Constantinopolim obsederunt ; de pestilentia romana ; de filiis tribus Karoli-Martelli ; de romanis pontificibus a Stephano II usque ad Stephanum III ; quomodo Romanorum imperium translatum fuit ad Francos, et depositione cæterorum.

Anno ab Incarnatione dominica septingentesimo et tricesimo tertio, circa hec tempora, obiit Childebertus,

GÉRIC, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La seizième table parle du seigneur Géric, archevêque de Sens ; d'Aigilène, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, et de saint Ebbon.

Le seigneur Géric fut un personnage d'une très-grande noblesse et d'une grande renommée. Le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, comme on l'a écrit, reçut sa sépulture ; mais aujourd'hui on n'en connaît plus l'emplacement. Saint Ebbon, son successeur, fut son neveu.

Du temps du seigneur archevêque Géric, le seigneur Aygilène, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, gouvernait les moines de ce lieu par ses mœurs exemplaires autant que par ses paroles toutes divines. Alors le bienheureux Ebbon se fit moine; et sous le commandement de cet abbé, il faisait ses premières armes.

SAINT EBBON, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La dix-septième table parle de saint Ebbon, archevêque de Sens ; de la manière miraculeuse dont il repoussa les Vandales loin de Sens ; de la manière dont il devint ermite ; de sa mort, de sa sépulture, de sa translation et de la chasuble pontificale trouvée avec son corps dans son tombeau ; de Dagobert le jeune ; de Charles-Martel ; du seigneur Crodolin, abbé de Saint-Pierre-le-Vif ; des dîmes données aux laïques par Charles Martel ; de saint Paterne, moine de Saint-Pierre ; du seigneur Viraibod, abbé ; de la translation de saint Augustin ; des Sarrasins, qui assiégèrent Constantinople ; de la peste de Rome ; des trois fils de Charles-Martel ; des pontifes romains depuis Etienne II jusqu'à Etienne III ; de la manière dont l'empire romain passa entre les mains des Francs, et de la déposition des autres.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 733, vers ce temps-là, mourut Childebert, roi des Francs ; Dagobert jeune,

rex Francorum ; cui successit Dagobertus iunior, filius suus. Pipinus senior, princeps Francorum, obiit, et Carolus Martelli factus est princeps.

Illo siquidem tempore, sanctus Ebbo, filius comitis Ternodorensis iure hereditario, et postea clericus, relinquens mundum, monachus factus est in monasterio Sancti-Petri-Uiui. Et defuncto Aygilone abbate, factus est abbas laudabilis et honestus.

Postea, obeunte domino Gerico, auunculo suo, Senonense archiepiscopo, idem sanctus Ebbo Senonensis Ecclesie archipresul est effectus. Precibus ipsius sancti Ebbonis, ciuitas Senonica ab Wandalis miraculose liberata fuit. Qui Wandali per Gallias monasteria, ecclesias, capellas, ciuitates, castra, uillas et multos homines cum sepulturis multorum fidelium destruxerunt.

Post, veri Dei sanctus, Ebbo predictus, soli Deo placere cupiens, heremiticam vitam duxit apud Arceyam, in nemore Octonis. Et sepe Senonis rediens, populum sibi commissum illuminabat uerbo, uirtutibus et exemplis. Sexto kalendas decembris, migrauit a seculo, uiuens in Xpisto; et in monasterio Sancti-Petri-Uiui, in oratorio beate Marie virginis, est sepultus.

Postea uero annorum multorum temporibus iam transactis, anno videlicet Domini millesimo tricesimo quarto, corpus ipsius leuatum fuit de loco, in quo iacuerat, tempore domini Seuini, Senonensis archiepiscopi, et domini Rainardi, abbatis Sancti-Petri-Uiui predicti.

Postea dominus Gaufridus, abbas, predictum sanctum corpus in capsam argenteam reposuit conseruandum. Infula sacerdotalis de serico, cum qua sepultus fuit, cum ipso in tumulo fere integra inuenta fuit, que adhuc in monasterio Sancti-Petri-Viui decenter serua-

son fils, lui succéda. Pépin le vieux, prince des Francs, mourut, et Charles-Martel devint prince à son tour.

Or en ce temps, saint Ebbon, fils du comte de Tonnerre par droit héréditaire, et clerc dans la suite, quitta le monde et se fit moine dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Et à la mort de l'abbé Aygilène, il devint abbé, entouré de respect et d'honneurs.

Dans la suite, à la mort du seigneur Géric, son oncle, archevêque de Sens, le même saint Ebbon devint archevêque de l'Eglise Sénonaise. Par les prières de saint Ebbon, la ville de Sens fut miraculeusement délivrée des Vandales. Ces Vandales détruisirent dans les Gaules les monastères, les églises, les chapelles, les cités, les châteaux, les villages, une multitude d'hommes avec les sépultures d'un grand nombre de fidèles.

Plus tard, ledit Ebbon, ce saint du vrai Dieu, désirant plaire à Dieu seul, vécut en ermite à Arces, dans la forêt d'Othe ; et revenant souvent à Sens, il répandait sur le peuple qui lui était confié les lumières de sa parole, de ses vertus et de ses exemples. Le six des calendes de décembre, il quitta le siècle, vivant dans le Christ ; et il fut enseveli au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, dans l'oratoire de la bienheureuse vierge Marie.

Mais, dans la suite, un grand nombre d'années s'étant déjà écoulées, c'est-à-dire l'an du Seigneur 1034, du temps du seigneur Sévin, archevêque de Sens, et du seigneur Rainard, abbé dudit Saint-Pierre-le-Vif, son corps fut levé du lieu où il reposait.

Plus tard, le seigneur abbé Geoffroy plaça ledit saint corps dans une châsse d'argent pour l'y conserver. La chasuble de soie, avec laquelle il avait été enseveli, fut trouvée presque intacte avec lui dans son tombeau. On la garde encore avec respect dans le monastère de

tur, et in festiuitatibus ipsius sancti, missa ad maius altare cum eadem infula celebratur.

Illo tempore, Dagobertus rex iunior, quem Karolus Martelli gubernabat, obiit. Secundo anno post mortem ipsius Dagoberti, regnante solo nomine Theoderico, filio Dagoberti predicti, dictus Karolus-Martelli pugnauit uiriliter apud Coloniam contra Rodulphum pro rege et regno.

Sancto Ebbone ad culmen archipresulatus uocato, Crodolinus, uir inclitus, simplex et religiosus, sanctitatis opinione famosus, abbas fuit Sancti-Petri-Viui. Sub ipso, sanctus Paternus, martyr Xpisti, in dicto monasterio monachus erat.

Defuncto Crodolino, dominus Viraibodus abbas fuit. Hiis temporibus, ecclesia Senonensis pace et bonitatis gaudio permanebat.

Anno Domini septingentesimo quadragesimo primo, Karolus Martelli obiit, et ut supra dictum est, apud Sanctum-Dyonisium sepelitur. Hic res et decimas ecclesiarum, propter assiduitatem bellorum, nobilibus laicis tradidit.

Ipso mortuo, Karolomagnus et Pipinus, sui filii, regnum tenuerunt.

Anno Domini septingentesimo et quinquagesimo, Pipinus nanus in regem electus est, Childerico, rege inutili, tonsorato et monacho.

Eodem anno, obiit beatus Ebbo.

Illo tempore, reliquie sancti Augustini de Sardinia in Papiam deportantur.

Hiis temporibus, Sarraceni Constantinopolim obsederunt, et sine victoria recesserunt.

Illo tempore, Rome per pestilentiam trecenta milia hominum perierunt.

Saint-Pierre-le-Vif ; et aux fêtes de ce même saint, on célèbre la messe au grand autel avec cette même chasuble.

En ce temps-là, le roi Dagobert jeune, que gouvernait Charles-Martel, mourut. Deux ans après la mort de Dagobert, Thierry, fils dudit Dagobert, régnant de nom seulement, Charles-Martel combattit courageusement à Cologne contre Rodolphe pour le roi et le royaume.

Saint Ebbon ayant été appelé à la haute dignité d'archevêque, Crodolin, personnage distingué par sa noblesse, sa simplicité, sa piété, et fameux par sa réputation de sainteté, fut abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Sous lui, saint Paterne, martyr du Christ, était moine dans ledit monastère.

A la mort de Crodolin, le seigneur Viraibod fut abbé. En ces temps-là, l'Eglise de Sens se maintenait dans la paix et la joie de sa sainteté.

L'an du Seigneur 741, Charles-Martel mourut ; et comme il a été dit plus haut, il fut enseveli à Saint-Denis. Il livra les biens et les dîmes des églises aux nobles laïques, à cause de la fréquence des guerres.

A sa mort, Carloman et Pépin, ses fils, gouvernèrent le royaume.

L'an du Seigneur 750, Pépin le Bref fut élu roi ; Childebert, roi inutile, ayant été tondu et fait moine.

La même année, mourut le bienheureux Ebbon.

En ce temps-là, les reliques de saint Augustin furent apportées de Sardaigne à Pavie.

En ces temps, les Sarrasins assiégèrent Constantinople, et se retirèrent sans succès.

En ce temps-là, Rome perdit trois cent mille hommes de la peste.

Illo tempore, Grifo, filius Karoli-Martelli, a duobus suis fratribus, Karlomagno uidelicet et Pipino, in carcerem truditur, quia pessimus et inquietus erat.

Illo tempore, Karlomagnus monachus factus est, ut supra scribitur, et Pipinus solus remansit.

De romanis pontificibus.

Hii sunt romani pontifices temporis illius, post Stephanum secundum :

Paulus I, Romanus. — Sedit annis decem, mense uno, et cessauit episcopatus anno uno, mense uno. Hic constituit in quadragesima, ante horam sextam, diuina offitia celebrari. Iste transtulit corpus sancte Petronille, dulcissime uirginis, filie beatissimi Petri, apostolorum principis, cum titulo quem beatus Petrus scripserat. Iste Paulus mitissimus fuit, nulli reddens malum pro malo. Hic cum paucis suis, silentio noctis, per cellas infirmorum et pauperum et incarceratorum circuibat, necessaria ministrando. Viduis, pupillis et egenis opem ferebat. Propter estiuum calorem moritur apud Sanctum-Paulum ; ibi sepelitur, sed postea transfertur a populo ad Sanctum-Petrum.

Hoc tempore, sanctus Gengulphus claruit. Hic in in Frantia fontem emit, et in Burgundiam exire impetrauit. Hic, cum propter adulterium, uxorem dimisisset, ab adultero clerico occiditur. Et ad suum sepulchrum multa miracula claruerunt. Quod non credens, uxor sua dixit : « Si Gengulphus facit miracula, anus meus cantet ! » Quod mox completur, quia semper cum ipsa loquebatur, anus suus turpe cantabat.

En ce temps-là, Griffon, fils de Charles-Martel, fut té en prison par ses deux frères, savoir Carloman et épin, à cause de son naturel pervers et turbulent.

En ce temps-là, Carloman se fit moine, comme il est rit plus haut ; et Pépin demeura seul.

Des pontifes romains.

Voici les pontifes romains de ce temps-là, après tienne II :

Paul I, Romain. — Il siégea dix ans un mois, et le iége resta vacant un an un mois. Il voulut qu'en caème les offices divins fussent célébrés avant la sixième eure. Il fit la translation du corps de sainte Pétronille, a très-douce vierge, fille du bienheureux Pierre, prince es apôtres, avec l'épitaphe que le bienheureux Pierre vait écrite. Ce Paul fut plein de douceur, ne rendant amais le mal pour le mal. Avec quelques-uns des siens, endant le silence de la nuit, il parcourait les demeures les infirmes, des pauvres et des prisonniers, leur disribuant le nécessaire. Il portait secours aux veuves, ux orphelins et aux indigents. Il mourut en été, de 'excès de la chaleur, à Saint-Paul, où il fut enseveli ; nais plus tard il fut transféré par le peuple à Saint-Pierre.

En ce temps-là brilla, saint Gengoulphe. Il acheta ne fontaine en France et obtint de passer en Bourgogne. Il renvoya sa femme coupable d'adultère, et fut ssassiné par le clerc adultère. Et à son tombeau éclaèrent de nouveaux miracles. Et sa femme ne le croyant as : « Si Gengoulphe, dit-elle, fait des miracles, que mon derrière chante ! » Ce qui fut accompli aussitôt ; ar chaque fois qu'elle parlait, son derrière chantait honteusement.

Constantinus II, Romanus. —Sedit anno uno, mense uno. Hic fuit laicus, et subito presbyter factus, papatus inuasor fuit; sed zelo fidelium, oculis orbatus, ab ecclesia eiicitur.

Stephanus III, Siculus. — Sedit annis tribus, mensibus quinque, diebus septem et uigenti; cessauit diebus nouem. Hic ex Gallia et Ytalia conuocauit synodum, et omnes a predecessore ordinatos deordinauit.

De imperatoribus.

Hic loquitur de imperatoribus post Constantinum pessimum, qui quintus scribitur.

Leo IV. — Concupiuit coronam cuidam ecclesie; quam quum poneret super caput, statim febre correptus, moritur.

Constantinus VI, filius Leonis. — Imperauit cum matre sua Yrenea; sed quia matrem priuabat imperio, ipso rancore stimulata femineo filium oculis priuauit et mortuus est, et sic sola imperauit.

Huius Constantini primo anno, littere auree inuente fuerunt in quodam sepulchro, cum quodam defuncto, qui defunctus fuerat, ut creditur, ante incarnationem Xpisti. Tales erant littere : « Xpistus ex Maria, uir« gine et matre, nascetur, et credo in eum. O sol! Tem« pore Constantini VI et Hyrenee, matris sue, iterum « me uidebis. »

Horum tempore, facta est synodus Nitheca.

Illo tempore, sol obscuratus est per dies octodecim et non apparebat.

Hyrenea, mortuo Constantino VI, et ut securius regnaret, filium Constantini, sui filii, oculis priuauit.

Constantin II, Romain. — Il siégea un an un mois. Il était laïque, et tout à coup devenu prêtre, il envahit le siége papal; mais dans leur zèle, les fidèles lui crevèrent les yeux et le jetèrent hors de l'église.

Etienne III, de Sicile. — Il siégea trois ans cinq mois vingt-sept jours. Le siége resta vacant neuf jours. Il convoqua les évêques de la Gaule et de l'Italie en synode, et déposa tous ceux que son prédécesseur avait ordonnés.

Des empereurs.

Ici je vais parler des empereurs qui succédèrent à Constantin, le pire de tous, qu'on appelle Constantin V.

Léon IV. — Il convoita la couronne de certaine église, et lorsqu'il la posa sur sa tête, il fut saisi de la fièvre et en mourut.

Constantin VI, fils de Léon. — Il régna avec sa mère Irène. Mais comme il ne laissait aucun pouvoir à sa mère, celle-ci, poussée par une rancune toute féminine, fit crever les yeux à son fils, et il en mourut. Et ainsi elle régna seule.

La première année du règne de ce Constantin, on trouva une inscription en lettres d'or dans un tombeau avec le défunt qui, à ce que l'on croit, était mort avant l'incarnation du Christ. Telle était cette inscription : « Le Christ naîtra de Marie, vierge et mère, et je crois « en lui. O soleil ! au temps de Constantin VI et de Irène, « sa mère, tu me verras une seconde fois. »

De leur temps, un synode fut tenu à Nicée.

En ce temps-là, le soleil s'obscurcit pendant dix-huit jours, et on ne le distinguait plus.

Après la mort de Constantin VI, Irène, pour régner avec plus de sécurité, fit crever les yeux à son fils, fils

Videntes Romani imperium Romanorum per feminam gubernari indignati sunt dicentes : « Dignum est ut « nobilior de mundo et fortior imperatorem eligatur, « ut genus pessimum deleatur. » Et sic multociens colloquentes insimul, et de communi utilitate premeditantes, finaliter concordauerunt ut ad Francos, uiros illustrissimos, nobilissimos, fideles, xpistianissimos, Ecclesie Romane semper cum humilitate obedientes, et defensores potentissimos, Romanorum imperium transferretur.

Tamen illo tempore, Nicephorus imperauit Constantinopolim, et non super Romanos, Hic multum auarus et cupidus fuit.

Post imperauit Constantinopolim Melchiades, et multi alii, qui super Romanos non regnabant. Iste Melchiades fidelis fuit et largus. De ipso et suis successoribus non est presens cronica ; sed de cetero de Karolomagno, imperatore Romanorum et rege Francorum, et suis successoribus in imperio et in regno, ueritatem plenariam enarrabis.

SANCTUS HONOBERTUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
SANCTUS HONULPHUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
MERULPHUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS, IN ALIAM ECCLESIAM TRANSLATUS, UT DICUNT QUIDAM.
OTHBERTUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
LUPUS II, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
VRRICARIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
GOTHESCALCUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Decima octaua tabula loquitur de suprascriptis septem archipresulibus Senonensis.

Sanctus Honobertus, confessor, filius sui successoris,

de Constantin. Les Romains, voyant leur empire gouverné par une femme, s'indignèrent, disant : « Il est « juste que le plus noble et le plus courageux du monde « soit élu empereur afin d'anéantir cette race per- « verse. » Et ainsi s'entretenant souvent ensemble et se concertant sur l'utilité commune, ils finirent par s'accorder pour transférer l'empire romain aux Francs, les plus illustres et les plus nobles des hommes, fidèles, très-chrétiens, toujours humblement soumis à l'Église romaine, et ses défenseurs les plus puissants.

Cependant en ce temps-là, Nicéphore fut empereur de Constantinople, mais non de Rome. Il poussa loin l'avarice et la cupidité.

Ensuite Constantinople eut pour empereur Melchiade, et beaucoup d'autres, qui ne régnèrent pas sur les Romains. Ce Melchiade se montra fidèle et généreux. La présente chronique ne s'occupe ni de lui ni de ses successeurs, mais du reste quant à ce qui concerne Charlemagne, empereur des Romains et roi des Francs, et ses successeurs, empereurs et rois, leur véritable histoire s'y trouvera tout entière.

SAINT HONOBERT, ARCHEVÊQUE DE SENS.
SAINT HONULPHE, ARCHEVÊQUE DE SENS.
MÉRULPHE, ARCHEVÊQUE DE SENS, TRANSFÉRÉ DANS UNE AUTRE ÉGLISE, COMME QUELQUES-UNS LE DISENT.
OTHBERT, ARCHEVÊQUE DE SENS
LOUP II, ARCHEVÊQUE DE SENS.
VRRICAIRE, ARCHEVÊQUE DE SENS.
GOTHESCALC, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La dix-huitième table parle des sept archevêques de Sens nommés ci-dessus.

Saint Honobert, confesseur, était fils de son succes-

sancti uidelicet Honulphi, confessoris, fuit. Adhuc uiuebat uxor sancti Honulphi, mater sancti Honoberti, dum idem Honobertus sumpsit sacerdotium et cathedram Senonensem. Qua defuncta, in sancta conuersatione Honulphus ad sacros ordines per filium promouetur. Defuncto siquidem sancto Honoberto, confessore, pater suus electione condigna electus fuit, et archipresulatum suscepit Ecclesie Senonensis.

Othberti, Lupi II, Viricarii et Constelcalci actus et sepulture ignorantur, nam Ecclesia Senonensis in temporalibus per prepositos gubernabatur, et ideo minima fiebat memorià de archiepiscopis, qui contemplatiue uiuebant.

SANCTUS GUMBERTUS, CONFESSOR, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Decima nona tabula loquitur de sancto Gumberto, Senonensi archiepiscopo ; de romanis pontificibus illius temporis, de Karolomagno, et de quibusdam que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica septingentesimo et sexagesimo octauo, Pipinus, rex Francorum, obiit ; cui successerunt in regno duo filii sui, Karolomagnus et Karlommanus.

Anno Domini septingentesimo et sexagesimo nono, obiit Karolommanus ; et sic Karolomagnus solus regnauit.

Sanctus Gumbertus, uir justus, laudabilis et honestus, illo tempore, uirtutibus resplendebat, fulgens miraculis et exemplis.

De romanis pontificibus.

Circa hec tempora, fuerunt Rome summi pontifices, post Stephanum III :

seur saint Honulphe, confesseur. La femme de saint Honulphe, mère de saint Honobert, vivait encore lorsque ledit Honobert reçut le sacerdoce et le siége de Sens. A sa mort, après une sainte conversation, Honulphe fut promu par son fils aux ordres sacrés. Et à la mort de saint Honobert, confesseur, son père fut élu par un choix très-digne, et il prit possession de l'archevêché de l'Église de Sens.

Quant à Othbert, Loup II, Viricaire et Constelcalc, nous ignorons leurs actes et le lieu de leur sépulture, car les affaires temporelles de l'Église de Sens étaient administrées par des prévôts, Aussi n'avait-on que très-peu gardé la mémoire des archevêques de Sens qui menaient une vie contemplative.

SAINT GOMBERT, CONFESSEUR, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La dix-neuvième table parle de saint Gombert, archevêque de Sens; des pontifes romains de ce temps là ; de Charlemagne et de ce qui arriva en ce temps là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 768, mourut Pépin, roi des Francs ; il eut pour successeurs sur le trône ses deux fils, Charlemagne et Carloman.

L'an du Seigneur 769, mourut Carloman ; et ainsi Charlemagne régna seul.

Saint Gombert, homme juste, honorable et vertueux, resplendissait en ce temps-là par l'éclat de ses vertus, de ses miracles et de ses exemples.

Des pontifes romains.

Vers ces temps-là furent souverains pontifes à Rome, après Etienne III :

Adrianus I, Romanus. — Sedit annis tribus et uigenti, mensibus decem, diebus octo et decem ; cessauit diebus tribus. Huius precibus, Karolus magnus, filius Pipini nani, obsedit Longobardos in Papia, ubi cepit Desiderium regem et eius uxorem, et captiuos adduxit in Franciam. Post ueniens Romam, reddit Ecclesie Romane omnia que pater suus dederat beato Petro. Deditque Ecclesie ducatum Spoletanum et Beneuentanum ; restau[rau]it Sanctum-Anastasium post incendium ; edificauit turres et muros urbis Rome ; dedit Sancto-Petro portas ereas maiores.

Illo tempore, celebrata fuit septima synodus Constantinopolitana. Post hec, Adrianus papa celebrauit synodum Rome, et dedit Karolomagno ius custodiendi Sedem apostolicam. Quicquid etiam Longobardi abstulerant a Romanis restituit Karolus magnus ; et cessauit hoc regnum Longobardorum.

Illo tempore, florebat Alcuinus, alomius et eruditor Karoli magni ; philosophus erat, anglicus genere. Ab ipso Karolus magnus omnes artes liberales didicit. Illo tempore, studium generale Parisius translatum fuit, quod translatum fuerat de Gretia ad Romanos. Huic Alcuino Karolus commisit monasterium Sancti-Martini-Turonensium regendum ; nam monachi illius loci male et superbe uiuebant, et ideo omnes moriuntur una nocte, excepto uno, qui angelos uiderat monachos ferientes.

Beatus Adrianus papa multas ecclesias restaurauit ; in monasterio Sancti-Stephani, circa ecclesiam Sancti-Petri sito, monachos posuit.

Tempore sancti Adriani, Karolus magnus factus est patricius Romanorum.

Leo IV, Romanus, uir sanctus. — Sedit annis uigenti, mensibus quinque, diebus sexdecim ; cessauit

Adrien I, Romain. — Il siégea vingt-trois ans dix mois dix-huit jours ; le siége resta vacant trois jours. A sa prière, Charlemagne, fils de Pépin-le-Bref, assiégea les Longobards dans Pavie, où il prit leur roi Didier et sa femme ; et il les amena captifs en France. Plus tard il vint à Rome, et rendit à l'Église romaine tout ce que son père avait donné au bienheureux Pierre. Il donna à l'Église le duché de Spolète et de Bénévent, il restaura Saint-Anastase qui avait été incendié ; il construisit les tours et les murs de la ville de Rome et donna à Saint-Pierre de grandes portes d'airain.

En ce temps-là fut réuni le septième synode de Constantinople. Plus tard, le pape Adrien réunit un synode à Rome et donna à Charlemagne le droit de garder le Siége apostolique. De plus, tout ce que les Longobards avaient enlevé aux Romains, Charlemagne le restitua, et mit fin à ce royame des Longobards.

En ce temps-là florissait Alcuin, précepteur et maître de Charlemagne. Il était philosophe, d'origine anglaise ; c'est lui qui enseigna à Charlemagne tous les arts libéraux. En ce temps-là, fut transférée à Paris l'école générale, qui de la Grèce était déjà passée aux Romains. Charlemagne confia à cet Alcuin la direction du monastère de Saint-Martin-de-Tours ; car les moines de cette abbaye vivaient dans le dérèglement et le luxe ; et pour cette raison tous périrent en une nuit, excepté un seul qui avait vu des anges frapper les moines.

Le bienheureux pape Adrien restaura beaucoup d'églises ; il établit des moines dans le monastère de Saint-Etienne, situé près de l'église de Saint-Pierre.

Du temps de saint Adrien, Charlemagne fut fait patrice des Romains.

Léon IV, Romain, saint personnage. — Il siégea vingt ans cinq mois seize jours ; le siége resta vacant

diebus tribus. Constituit letanias tribus diebus ante Ascensionem Domini. Et dum una die iret cum letaniis, captus est, et excecatus, et lingua priuatus ; sed per fideles quosdam ad Sanctum-Petrum ductus est. Et ibi omnipotens Deus ei reddidit uisum et loquelam. Postea uenit in Frantiam ad Karolum magnum, que[m] secum duxit Rome.

De Karolo magno et de coronatione sua in imperium Romanorum.

Igitur Karolus magnus, subiugatis iam sibi Baugandariis, Danis, Suessionibus, Aquitaneis, Nomthanis, Britannis, Pannoniis, Longobardis, Ytalicis, Burgundis, quibusdam partibus Hispanie, et multis aliis prouintiis, ad Romam, ulciturus Leonem papam, iter arripuit. Leo papa, per legatos iam receptus in cathedram, Karolo obuiam occurit, et eum honorifice suscepit. Tunc rex, post decem dies, causas sui aduentus populo protulit ; et martyrium pape ulciscendo, Capulum primicerium Romane Ecclesie, et Paschalem, sacristam, cum aliis clericis malefactoribus, quos capitali sententia condempnauerat, precibus pape, in exilium misit, ut ibi penitentiam agerent de commissis. Et tunc, ut quidam dicunt, numerus sacer cardinalium ordinatus fuit, ut papam de cetero eligerent et seruarent.

Anno Domini octingentesimo et secundo, Karolus I, anno regni sui tricesimo tertio, a Leone IV papa, omni populo uolente, et laudes imperiales canente cum benedictionibus, coronatur.

Debellatis igitur Orientalibus, Iherusalem peregre

trois jours. Il établit l'usage de chanter les litanies les trois jours qui précèdent l'Ascension du Seigneur. Un jour, pendant les litanies, on le prit, on lui creva les yeux, et on lui coupa la langue; mais il fut conduit à Saint-Pierre par quelques fidèles. Et là, par la toute-puissance de Dieu, il recouvra la vue et la parole. Dans la suite, il vint en France près de Charlemagne, qu'il emmena avec lui à Rome.

De Charlemagne et de son couronnement comme empereur des Romains.

Donc Charlemagne, aprés avoir subjugué les Baugandaires, les Danois, les Soissonnais, les Aquitains, les Normands, les Bretons, les Pannoniens, les Longobards, les Italiens, les Burgondes, certaines parties de l'Espagne et beaucoup d'autres provinces, prit le chemin de Rome pour venger le pape Léon. Déjà intronisé par procuration, le pape Léon vint au-devant de Charles, et le reçut avec honneur. Dix jours après, le roi fit connaître au peuple les motifs de son arrivée. Et pour venger le martyre du pape, il avait condamné à la peine capitale Capule, primicier de l'Église romaine, et le sacriste Pascal avec d'autres clercs, leurs complices; mais à la prière du pape, il les envoya en exil, afin qu'ils pussent y faire pénitence de leurs crimes. Et alors selon le dire de quelques écrivains, fut réglé le nombre sacré des cardinaux, qui dans la suite éliraient le pape et veilleraient sur sa personne.

L'an du Seigneur 802 et la trente-troisième année de son règne, Charles I fut couronné par le pape Léon IV, sur la demande de tout le peuple, au milieu d'un concert de louanges et de bénédictions pour l'empereur.

Donc après après avoir triomphé des Orientaux,

proficiscitur, pacemque composuit cum imperatore Constantinopolim et cum imperatore Grecorum, ita ut ipsi Orientales regerent. Et Karolus magnus Romam, Iherusalem cum Occidentalibus, Siciliam, Apulliam, Campaniam, Tusciam Lombardiam, Calabriam, Alemaniam, Theutoniam et Frantiam, retinuit gubernandas.

Karolus rediens a Iherusalem, Romam uenit; et ueniendo, de equo ad miliare descendit; et pedes eundo per urbem, omnes ecclesiarum postes deosculatus est, et ecclesiis multa munera donauit. Tunc potestate sua iustissima Romanorum scelera iudicauit.

Iterato Iherusalem, et terram sanctam, a Sarracenis occupatam, cum magno exercitu liberauit. Reueniens per Constantinopolim, ab imperatore honorifice recipitur. Aurum, argentum, gemmasque pretiosas, cum multis donis noluit recipere ab imperatore Constantinopolitano; sed sanctorum Xpisti reliquias humiliter postulauit. Premissoque ieiunio et orationibus, recepit portiunculam de corona Dominique, dum ipsam reciperet, floruit, in manu sua tenentibus multis prelatis et proceribus. Recepit clauem unum passionis Domini, recepit portiunculam crucis Domini, et sudarium Domini, et camisiam beate Marie, uirginis et matris Domini, et brachium sancti Symeonis. Que omnia, commitantibus multis miraculis, secum adtulit. Et Aquisgrani ecclesia Sante-Marie, quam construxerat, recundidit conseruari.

Postea admonitione angelica ad Hispanias parat exercitum, ubi multum laborauit. Plurimas gentes ad Xpistum conuertit; multas habuit uictorias per Rolandum et

Charlemagne se mit en route pour Jérusalem, et fit la paix avec l'empereur de Constantinople et avec l'empereur des Grecs, leur laissant l'Orient à gouverner, mais retenant sous son empire Rome, Jérusalem et l'Occident, la Sicile, l'Apulie, la Campanie, la Toscane, la Lombardie, la Calabre, l'Allemagne, la Theutonie et la France.

A son retour de Jérusalem, Charles vint à Rome, et dès son arrivée à la borne milliaire, il descendit de cheval, et marchant à pied à travers la ville, il baisa toutes les portes des églises, et combla les églises de riches présents. Alors usant de son pouvoir avec la plus grande justice, il jugea les crimes des Romains.

Dans un second voyage à Jérusalem, à la tête d'une grande armée, il délivra la terre sainte que les Sarrasins avaient encore envahie. Il revintpar Constantinople où l'empereur le reçut avec honneur. Il ne voulut accepter ni or, ni argent, ni pierres précieuses, ni beaucoup d'autres présents de l'empereur de Constantinople; mais il demanda humblement des reliques des saints du Christ. Et après avoir jeûné et prié, il reçut une parcelle de la couronne du Seigneur, qui fleurit au moment même. Et beaucoup de prélats et de nobles la touchèrent de leurs mains. Il reçut aussi un clou de la passion du Seigneur, une parcelle de la croix du Seigneur, et le suaire du Seigneur, et la tunique de la bienheureuse Marie, vierge et mère du Seigneur, et le bras de saint Siméon. Et toutes ces reliques, il les emporta accompagnées d'une foule de miracles et les déposa pour y être conservées dans l'église Sainte-Marie d'Aix-la-Chapelle qu'il avait construite.

Plus tard, sur l'ordre d'un ange, il conduisit une armée en Espagne, où il supporta beaucoup de fatigues. Il convertit une foule de nations au Christ; il remporta

per pares, per proceres et barones, per comites et duces, per populum Francorum et milites. Sed proditione Ganeleonis comitis mortui sunt pares.

Karolus Colonie duos pontes construxit.

Hic barbam prolixam habebat ad mensuram unius pedis ; cibo potuque temperantissimus fuit ; pauperes fouebat ; malos reprimebat ; bonos amabat ; viduas, orphanos et pupillos custodiebat ; multorum monasteriorum fundator fuit et ecclesiarum ; filios suos fatiebat equitare et armare, filias suas nolebat occiosas esse ; regnum Francorum quam plurimum ampliauit. Hic etiam quatuor archiepiscopatus uidelicet Treverensis Coloniensis Maguntiniensis et Salubergensis multis bonis et honoribus sublimauit.

Erat Karolus magnus corpore amplus et robustus, statura eminente, apice capitis rotundo ; oculos habebat grandes et vegetes, nasum paulum excedentem mediocritatem, canitiam pulchram, fatiem letam et hilarem ; eloquentia copiosus et exuberans, in iuditiis constans, et in omnibus mansuetus, Deum super omnia diligens atque timens.

Multum dilexit sacrosanctam Ecclesiam Senonensem ; multa dona eidem contulit et sepulchra martyrum in Senonica urbe et prope libentissime frequentabat. Antequam moreretur, aduocatis ecclesiarum prelatis, thesauros suos tradidit pauperibus et ecclesiis erogandos.

Igitur post multos labores, multas penitentias, multa miracula, et post multas uictorias, Ludouico, filio suo primogenito coronato, obiit in Galliis, plenus bonis operibus et exemplis, anno etatis sue septuagesimo sexto, anno Domini octingentesimo et decimo octauo et minus

de nombreuses victoires, aidé par Roland et les pairs, les grands et les barons, les comtes et les ducs, par le peuple des Francs et les soldats ; mais la trahison du comte Ganeléon causa la mort de ses pairs.

Charles fit construire deux ponts à Cologne.

Il avait la barbe longue d'un pied ; il était très-tempérant dans le boire et le manger ; il prenait soin des pauvres ; il réprimait les méchants ; il aimait les bons ; il veillait sur les veuves, les orphelins et les mineurs ; il fonda beaucoup de monastères et d'églises ; il faisait exercer ses fils à l'équitation et au maniement des armes, et ne souffrait point l'oisiveté chez ses filles ; il recula très-loin les bornes du royaume des Francs. De plus, quatre archevêchés, savoir : ceux de Trèves, de Cologne, de Mayence et de Salzbourg furent par lui comblés de biens et d'honneurs.

Charlemagne avait de l'embonpoint, les membres robustes, la taille élevée, le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu fort, une belle chevelure blanche, une figure agréable et riante, une éloquence abondante et inépuisable, de la fermeté dans les jugements, de la mansuétude pour tous. Il aimait et craignait Dieu par-dessus tout.

Il avait une grande prédilection pour la sainte Église de Sens et lui fit de nombreux présents. Il visitait fréquemment et avec joie les tombeaux de martyrs dans la ville de Sens et ses environs. Avant sa mort, il convoqua les prélats des églises, et leur remit ses trésors pour les partager entre les pauvres et les églises.

Donc, après un grand nombre de travaux, de pénitences, de miracles et de victoires, il fit couronner Louis, son fils premier né, et mourut dans les Gaules, plein de bonnes œuvres et de bons exemples, dans la soixante-seizième année de son âge, l'an du Seigneur

quatuor secundum quosdam ; sepultus fuit apud Aquisgraninum, in ecclesia Beate-Marie, virginis et matris Dei. Postea uero quidam imperator, Fredericus nomine, corpus ipsius reposuit in capsam auream, gemmis ornatam, et super altare Beate-Marie posuit honorandum.

Anno Domini octingentesimo et quarto, obiit Alcuinus, qui regem Karolum docuerat.

Illo tempore, erat abbas Sancti-Petri-Uiui dominus Berthemarus, laudabilis et honestus.

Tempore Karoli magni, Leo IV, fecit porticum Sancti-Petri, quod nunc ciuitas Leuntia nuncupatur.

PETRUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
VILDEBODUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
BERRARDUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
RAIMBERTUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
SANCTUS MAGNUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima tabula loquitur de istis suprascriptis archipresulibus, de fundatione ecclesie Sancti-Saluatoris, et de signis que sole et luna uisa fuerunt, et adhuc de Karolo magno, imperatore, quia isti sui contemporanei fuerunt.

Dominus Petrus primus, Wuillebodus, Berrardus, Raimbertus et sanctus Magnus, Senonenses archiepiscopi, tempore Karoli magni, Senonensem ecclesiam gubernabant. Tempore vero domini Raimberti, obiit Berthemarus, uir religiosus, abbas Sancti-Petri-Uiui. Et dominus Frodobertus, uir laudabilis, eligitur, et a domino Raimberto. Scribitur quod illic in tumulo tumulatur, anno Domini octingentesimo et quarto, iste Raimbertus.

Eodem anno, eligitur sanctus Magnus, et in archie-

818, 814 selon quelques autres. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle, dans l'église de la bienheureuse Marie, vierge et mère de Dieu. Mais dans la suite un empereur nommé Frédéric plaça son corps dans une châsse d'or ornée de pierres précieuses, et l'exposa à la vénération sur l'autel de la bienheureuse Marie.

L'an du Seigneur 804, mourut Alcuin, qui avait été précepteur du roi Charles.

En ce temps-là, était abbé de Saint-Pierre-le-Vif le seigneur Berthemare, personnage entouré de mérites et d'honneurs.

Du temps de Charlemagne, Léon IV fit construire le portique de Saint-Pierre, appelé aujourd'hui cité Léonine.

PIERRE, ARCHEVÊQUE DE SENS.
VILDEBOD, ARCHEVÊQUE DE SENS.
BERRARD, ARCHEVÊQUE DE SENS.
RAIMBERT, ARCHEVÊQUE DE SENS.
SAINT MAGNE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingtième table parle de ces archevêques susnommés, de la fondation de l'église Saint-Sauveur, et des signes qui apparurent dans le soleil et dans la lune, et encore de l'empereur Charlemagne, parce que ces prélats furent ses contemporains.

Le seigneur Pierre Ier, Wuillebod, Berrard, Raimbert et saint Magne, archevêques de Sens, gouvernaient l'Église de Sens du temps de Charlemagne. Or, du temps du seigneur Raimbert, mourut Berthemare, religieux personnage, abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Et le seigneur Frodobert, personnage recommandable, fut élu et [consacré] par le seigneur Raimbert. Il est écrit que là fut inhumé dans un tombeau le seigneur Raimbert, l'an du Seigneur 904.

La même année fut élu saint Magne, et il fut sacré

piscopum consecratur Rome per Leonem quartum. Iste Magnus edificauit ecclesiam Sancti-Saluatoris in vineis super terram Sancti-Petri-Uiui, voluntate Berthemari, abbatis dicti loci Sancti-Petri, et consensu fratrum. Et ibi sepulturam canonicorum pie congregationis maioris ecclesie constituit, et seipsum iussit eadem Sancti-Saluatoris ecclesia sepeliri.

Tempore illius sancti Magni, anno Domini octingentesimo et sexto, secundo nonas iunii, feria quinta, signum crucis apparuit in luna, ita quod tota crux erat nigra circumdata rubro quasi hoc modo ⊕ prima aurora incipiente.

Eodem anno, tertio kalendas septembris, luna duodecima, die dominica, hora quarta, corona mirabilis apparuit in circuitu solis.

Anno Domini octingentesimo et nono, septimo decimo kalendas augusti, feria secunda, incipiente hora diei quinta, eclipsis apparuit in sole, indictione secunda, luna uicesima nona.

Anno Domini octingentesimo decimo secundo, Karolus sex annis, uel secundum quosdam, quatuor antequam moreretur, tempore illius sancti Magni, Senonensis archiepiscopi, donauit sacrosancte matri Ecclesie Senonensi villas, predia, possessiones, ornamenta, uaria priuilegia, reliquias plurimorum sanctorum et sanctarum cum capsis aureis et argenteis, pretiosis lapidibus perornatis.

Iheremias, Senonensis archiepiscopus.

Vicesima prima tabula loquitur de Iheremia, Senonensi archiepiscopo; de reliquiis sanctorum et sanctarum quas asportauit Senonis; de Ludouico, rege Francorum et imperatore Ro-

archevêque à Rome par Léon IV. Magne construisit l'église Saint-Sauveur dans les vignes sur la terre de Saint-Pierre-le-Vif, avec l'autorisation de Berthemare, abbé dudit Saint-Pierre, et le consentement des frères. Et il en fit un lieu de sépulture pour les chanoines de la pieuse congrégation de la cathédrale, et il ordonna d'ensevelir son corps dans cette même église Saint-Sauveur.

Du temps de ce saint Magne, l'an du Seigneur 806, deux jours avant les nones de juin, un jeudi, une image de la croix apparut dans la lune, si bien que la croix tout entière était noire et entourée de rouge de cette manière ✠ au lever de l'aurore.

La même année, trois jours avant les calendes de septembre, un dimanche, douzième jour de la lune, à la quatrième heure, une couronne admirable apparut autour du soleil.

L'an du Seigneur 809, dix-sept jours avant les calendes d'août, un lundi, au commencement de la cinquième heure du jour, il y eut éclipse de soleil; l'indiction était 2, et le jour de la lune le vingt-neuvième.

L'an du Seigneur 812, Charles, six ans, d'autres disent quatre avant sa mort, du temps de saint Magne, archevêque de Sens, donna à notre très-sainte mère l'Église de Sens des maisons de campagne, des métairies, des propriétés, des ornements, divers priviléges, des reliques d'un grand nombre de saints et de saintes, avec des châsses d'or et d'argent, enrichies de pierres précieuses.

Jérémie, archevêque de Sens.

La vingt-et-unième table parle de Jérémie, archevêque de Sens; des reliques de saints et de saintes qu'il apporta à Sens; de Louis, roi des Francs et empereur des Romains; des pontifes

manorum ; de romanis pontificibus contemporaneis ; de morte et sepultura sancti Magni, Senonensis archiepiscopi ; de Frodoberto, abbate Sancti Petri ; de morte Iheremie, archiepiscopi ; de sancto Aldrico, Senonensi archiepiscopo ; item de romanis pontificibus et de illis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo et decimo quarto, vel secundum quosdam, decimo sexto, uel secundum *Pentheon*, decimo octauo, tamen numerus Romanorum, ut mihi uidetur, debet teneri, illo tempore uidelicet octingentesimo et decimo quarto.

De Ludouico.

Ludouicus I, filius Karoli magni, quem ipse Karolus adhuc uiuens imperatorem constituerat, audita morte patris, maximisque lamentationibus factis, ad palatium Aquisgraninum festinauit ab Aquitanea. Et ibi, consensu omnium procerum, ad Romanum imperium integraliter coronatur. Hic Ludouicus cognominatus fuit Pius.

Pauce post, Leo papa IV obiit. Cui successit :

Stephanus IV Romanus. — Qui sedit annis tribus, mensibus septem ; cessauit diebus octodecim. Qui statim ueniens in Gallias, multos captiuos prece et pretio redemit; Remisque ab imperatore Ludouico honorifice suscipitur. Et celebratis missarum solempniis, Ludouicum pium in regem Francorum et imperatorem Romanorum, consensu omnium, consecrauit. Iste Ludouicus duos fratres habuit; vnus habuit Theutoniam et alter Hispaniam. Ambos superauit, et ultimo malum finem habuerunt.

romains de ce temps là ; de la mort et de la sépulture de saint Magne, archevêque de Sens ; de Frodobert, abbé de Saint-Pierre ; de la mort de l'archevêque Jérémie ; de saint Aldric, archevêque de Sens ; encore des pontifes romains, et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 814, ou selon quelques uns 816, ou bien selon le *Panthéon* 818 ; cependant la date des Romains me semble devoir être conservée, en ce temps-là, savoir l'an 814.

De Louis.

Louis I, fils de Charlemagne, que Charles lui-même de son vivant avait fait empereur, apprenant la mort de son père, lui fit de magnifiques funérailles ; puis du fond de l'Aquitaine, il se rendit au palais d'Aix-la-Chapelle. Et là, du consentement de tous les grands, il reçut avec la couronne l'empire romain dans son intégrité. Ce Louis fut surnommé le Pieux.

Peu de temps après, le pape Léon IV mourut ; il eut pour successeur :

Etienne IV, Romain. — Il siégea trois ans sept mois ; le siége resta vacant dix-huit jours. Il se rendit aussitôt dans les Gaules, racheta nombre de prisonniers par ses prières et à prix d'argent ; et arrivé à Reims, il fut reçu avec honneurs par l'empereur Louis. Puis il célébra solennellement plusieurs messes, et du consentement de tous, sacra Louis-le-Pieux roi des Francs et empereur des Romains. Louis avait deux frères ; l'un eut l'Allemagne et l'autre l'Espagne. Il les vainquit tous les deux, et ils eurent une fin malheureuse.

De domino Iheremia et reliquiis quas asportauit.

Hiis temporibus, pagani diffusi sunt in pago qui Pontinus dicitur. Quod cernens Iheremias, monachus et procurator monasterii Sancti-Richerii, uidens multiplicatam malitiam, consilio fratrum, multas reliquias quas Karolus magnus dicto monasterio dederat ob amorem nepotis qui in illo abbas fuerat, Senonis detulit, et monasterio Sancte-Columbe prope Senonis demoratur. Mortuo uero sancto Magno, Senonense archiepiscopo, et in sua ecclesia Sancti-Saluatoris sepulto, dominus Iheremias archiepiscopus est effectus. Erat enim ualde eloquens et in omni philosophia studiosus. Transtulit vero secum in maiorem ecclesiam reliquias supradictas. Impetrauit a Ludouico imperatore pro maiori ecclesia multa priuilegia ; valde enim familiaris erat regi.

Illo tempore, uiuebat dominus Frodobertus, abbas Sancti-Petri-Uiui, ad cuius requisitionem dominus Iheremias, apud Mauriacum in Auernia, anno Domini octingentesimo et uicesimo quarto, monasterium in honore sancti Petri consecrauit, in territorio quod Sancto-Petro-Senonensi dederat dux Aquitanie Basolus, qui monachus factus fuit, ad petitionem sancte Theochilde, filie Clodouei, regis primi xpistiani e regibus. Et in illo nouo monasterio, conuentum monachorum imposuit sub abbatis imperio Sancti-Petri-Uiui-Senonensis cum tempore gubernandum. Ludouicus dedit priuilegia Sancto-Petro-Senonensi de dicta cella.

Post hec, defuncto Frodoberto, abbate Sancti-Petri, Albertus successit. Defuncto siquidem Iheremia archiepiscopo, anno Domini octingentesimo et uicesimo nono,

Du seigneur Jérémie et des reliques qu'il apporta.

En ces temps-là, les païens se répandirent dans le pays qu'on appelle le Ponthieu. Ce que voyant, Jérémie, moine et procureur du monastère de Saint-Riquier, comprit toute l'étendue du mal ; et du consentement de ses frères, il prit les nombreuses reliques que Charlemagne avait données audit monastère par amour pour son neveu qui en avait été abbé, et les porta à Sens dans le monastère de Sainte-Colombe-lès-Sens, où il demeura. Or saint Magne, archevêque de Sens, étant venu à mourir, et ayant été enseveli dans son église de Saint-Sauveur, le seigneur Jérémie devint archevêque. Il était en effet plein d'éloquence et versé dans l'étude de toutes les sciences. Or il emporta avec lui dans la cathédrale les reliques ci-dessus désignées. Il obtint de l'empereur Louis de nombreux privilèges pour la cathédrale car c'était un des plus intimes familiers du roi.

En ce temps là, vivait le seigneur Frodobert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Sur sa prière, le seigneur Jérémie se rendit à Mauriac en Auvergne, l'an du Seigneur 824, pour y consacrer en l'honneur de Saint-Pierre, un monastère bâti sur un territoire que Saint-Pierre-de-Sens avait reçu de Basolus, duc d'Aquitaine, qui fut fait moine sur la demande de Théodéchilde fille de Clovis, le premier des rois chrétiens. Et dans ce nouveau monastère, il établit un couvent de moines qui devait être gouverné temporairement par l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Louis accorda des privilèges à Saint-Pierre de Sens concernant cette maison.

Plus tard, après la mort de Frodobert, abbé de Saint-Pierre, Albert lui succéda. L'archevêque Jérémie étant mort aussi l'an du Seigneur 829, et enseveli dans le

et sepulto in monasterio Sancte-Columbe, septimo idus septembris, diuino nutu, sanctus Adriacus, abbas tunc Ferrariensis monasterii, archiepiscopus est effectus, adhuc uiuente Ludouico pio, rege Francorum et imperatore Romanorum.

SANCTUS ALDRICUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima secunda tabula loquitur de sancto Aldrico; de romanis pontificibus sui temporis, et consilio Aquisgraniniensi; de institutionibus pro canonicis et monachis gallicanis; de disensione inter Ludouicum et filios; de morte Ludouici; de bello filiorum suorum; de libris missis Ludouico a Michaele, imperatore Constantinopolitano; de Rabano, poeta; de Enoldo, rege; de quatordecim ducibus baptizatis; de translatione sancti Viti; de puella ieiunante; de grandine; de Strabo, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo quinquagesimo octauo, sanctus Aldricus regebat ecclesiam Senonensem et Ludouicus imperator uiuebat.

Illo tempore, uiuebat Albertus, abbas Sancti-Petri. Sequenti anno, obiit; et successit Anastasius, uir religiosus.

Illo tempore, sanctus Aldricus monasterium Sancti-Remigii, quod tunc erat ante portam Senonice ciuitatis, in uilla que Ualerilias uocatur, transmutauit.

Illo tempore, obiit sanctus Stephanus IV.

Paschalis, Romanus. — Sedit annis septem, diebus septemdecim; cessauit diebus octodecim. Corpora sancte Cecilie, sanctorumque Tyburtii, Valeriani et Urbani transtulit in Urbem; construxit altare ad corpus beati Petri, in quo posuit corpus sancti Sixti primi; posuit monachos in ecclesia Sancte-Praxedis, et ibi circa duo milia corporum sanctorum posuit honorifice conseruanda.

monastère de Sainte-Colombe, sept jours avant les ides de septembre, la volonté divine appela saint Aldric, alors abbé du monastère de Ferrières, au siége archiepiscopal, du vivant de Louis-le-Pieux, roi des Francs et empereur des Romains.

SAINT ALDRIC, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-deuxième table parle de saint Aldric, des pontifes romains de son temps et du concile d'Aix-la-Chapelle ; des institutions en faveur des chanoines et des moines des Gaules ; de la querelle survenue entre Louis et ses fils ; de la mort de Louis ; de la guerre de ses fils ; des livres envoyés à Louis par Michel, empereur de Constantinople ; du poëte Raban ; du roi Enold et du baptême des quatorze ducs ; de la translation de saint Vitus ; de la fille qui jeûne ; de la grêle ; de Strabon et de ce qui arriva en ces temps là.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 858, saint Aldric gouvernait l'église de Sens, du vivant de l'empereur Louis.

En ce temps là, vivait Albert, abbé de Saint-Pierre ; il mourut l'année suivante, et religieuse personne Anastase lui succéda.

En ce temps-là, saint Aldric transféra le monastère de Saint-Rémi, qui alors était à la porte de la ville, dans un village qu'on appelle Vareilles.

En ce temps là, mourut saint Etienne IV.

Pascal, Romain. — Il siégea sept ans, dix-sept jours ; le siége resta vacant dix-huit jours. Il transféra dans Rome les corps de sainte Cécile et des saints Tiburce, Valérien et Urbain ; il éleva un autel près du corps du bienheureux Pierre et y déposa le corps de saint Sixte I ; il établit des moines dans l'église de Sainte-Praxède et y déposa les corps d'environ deux mille saints pour y être conservés avec honneur.

Eugenius II. — Sedit annis tribus, mensibus duobus, sanctus martyr. Per laicos Romanos cecatus, et martyrio coronatus, hic fuit Sabine presbyter cardinalis.

Valentinus I. — Sedit diebus sexdecim; cessauit diebus quindecim.

Gregorius IV, Romanus. — Sedit annis sexdecim; cessauit diebus quindecim. Fundauit ecclesiam Sancti-Martini-in-Monte. Hic, in presentia Ludouici pii, constituit ut festum Omnium-Sanctorum celebraretur per Gallias ut Rome, et in crastino fidelium omnium offitium celebretur.

Illo tempore, quidam Romani miserunt ad Soldanum ut Romam ueniret et Ytaliam possideret. Qui cum multitudine maxima uenit. et intrauit Romam, et ecclesia Sancti-Petri factum est stabulum equorum, et omnis Tuscia destruitur. Tandem ad petitionem Gregorii IV, venerunt Ludouicus imperator cum Francis et Guido marchio cum Lumbardis et multis ex suis preditis; Sarracenos destruxerunt. Sarraceni Appuliam et Siciliam uastauerunt. Gregorius dictus papa corpora sanctorum Sebastiani, Gorgonii ac Tyburtii transtulit in ecclesiam Sancti-Petri, et corpus beati Gregorii doctoris posuit sub altari.

De institutionibus pro canonicis et monachis Gallicanis.

Circa hec tempora, tempore Ludouicii pii, de Roma ad palatium Aquisgraninense uenit Gregorius IV, demandans consilium de fere omnibus prelatis orientalibus et omnibus occidentalibus, ubi statuta quam plu-

Eugène II. — Ce saint martyr siégea trois ans deux mois. Des laïques romains lui crevèrent les yeux et le couronnèrent du martyre. Il avait été cardinal prêtre de Sainte-Sabine.

Valentin I. — Il siégea seize jours ; le siége resta vacant quinze jours.

Grégoire IV, Romain. — Il siégea seize ans ; le siége resta vacant quinze jours. Il fonda l'église de Saint-Martin sur la montagne. En présence de Louis-le-Pieux, il ordonna que la fête de tous les saints serait célébrée dans les Gaules comme à Rome, et que le lendemain on célébrerait l'office de tous les fidèles (trépassés).

En ce temps-là quelques Romains envoyèrent des députés au Soudan pour qu'il vint s'emparer de Rome et de l'Italie. Il accourut avec une multitude innombrable et entra dans Rome ; et l'église de Saint-Pierre devint l'étable des chevaux, et toute la Toscane fut saccagée. Enfin à la prière de Grégoire IV, l'empereur Louis, à la tête des Francs, et le marquis Guido, entouré des Lombards et d'une foule de ses hommes les plus dévoués, massacrèrent les Sarrasins. Ces Sarrasins avaient dévasté la Pouille et la Sicile. Ledit pape Grégoire fit la translation des corps des saints Sébastien, Gorgon et Tyburce dans l'église Saint-Pierre, et plaça sous l'autel le corps du bienheureux Grégoire, docteur.

Des institutions en faveur des chanoines et des moines de la Gaule.

Vers ces temps-là, du temps de Louis-le-Pieux, Grégoire IV vint de Rome au palais d'Aix-la-Chapelle, confiant à cette ville la garde d'un concile de presque tous les évêques d'Orient et de tous ceux d'Occident.

rima utilia Gallicanis ecclesiis statuerunt, confirmante pontifice Romanorum. Statuerunt pro canonicis, qui tunc sub prepositis uiuebant, quia prepositi temporalia male tractabant, et quia nobiliores fortioresque canoni possessiones usurpabant, ut quibus personis canonicus ad certum numerum redactis suum temporale proprium possideret, et ut de communi camera cuilibet distribueretur, prout in choro diuinis offitiis resideret. Insuper et monachis gallicanis est indultum ut femoraliis laneis, camisiis, pelliceis, botis, caperoniis, de bellis, almitiis, coopertoriis, auriolaribus, et pro infirmis culcitiis uti possent. Indultumque est illis ut magnis sollempnitatibus plurima habeant fercula cum panis ferinulis et fialis pigmenti propter honorem sollempnitatum et nobilitatem Francorum, non propter ingurgitationem uentris, sed ad reparationem uirtutis. Et quia oleum oliuarum non habent Franci, uoluerunt episcopi ut oleo lardino utantur. Voluerunt insuper, concordante illustrissimo Ludouico, ut monachi suis monasteriis, que villis, castris, burgis et ciuitatibus habent, absque conturbatione maneant laicorum. Statueruntque episcopi, concordante domino papa, ut monachi a graui opere et labore, propter honestatem sacerdotii, cessent, et loco laboris, ad horas, psalmos quosdam nominatos pro uiuis et fidelibus defunctis cantent cum orationibus ordinatis. Volueruntque ut monachi in Pascha et in Penthecoste consuetudinem in seruitio diuino teneant Romanorum.

Hiis temporibus, Ludouicus pius concessit canonicis,

Un grand nombre de statuts en faveur des églises des Gaules y furent arrêtés et confirmés par le pontife romain. Les chanoines vivaient alors sous l'autorité de prévôts; comme ces prévôts géraient mal le temporel, et que les plus nobles et les plus osés des chanoines usurpaient les biens, il fit décréter que les personnats seraient réduits à un certain nombre, que chaque chanoine jouirait de son propre temporel et participerait à la distribution de la chambre commune toutes les fois qu'il serait présent au chœur pendant les offices divins. On accorda en outre aux moines des Gaules l'usage de culottes de laine, de chemises, de pelisses, de bottes, de chaperons... d'aumusses, de couvertures, d'oreillers et de matelas pour les malades. On leur accorda encore pour les grandes solennités plusieurs plats avec du pain blanc et dés bouteilles de pigment en l'honneur des solennités et à cause de la noblesse des Francs, non pas pour se gorger l'estomac, mais pour réparer leurs forces. Et parce que l'huile d'olive manque en France, les évêques leur permirent l'usage du saindoux. Ils voulurent, en outre, avec approbation du très-illustre Louis, que les moines demeurassent dans les monastères qu'ils possèdent dans les villages, les châteaux les bourgs et les villes, sans y être troublés par les laïques. Les évêques décidèrent aussi, avec l'approbation du seigneur pape, que les moines s'abstiendraient d'œuvres et de travaux pénibles, par respect pour le sacerdoce; et qu'au lieu de travailler, ils chanteraient aux heures certains psaumes désignés pour les fidèles vivants et défunts, avec les oraisons prescrites. Ils ordonnèrent enfin que les moines, aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, suivraient l'usage de Rome dans le service divin.

En ces temps-là, Louis-le-Pieux accorda aux cha-

concordante domino papa, habere in domibus libertatem et iuditiariam potestatem. Et uoluit ipsos uestiri griseis et variis, quia adeo crescebat Ecclesia in Galliis, quod reges, duces et barones habebant filios et fratres et auunculos in ecclesiis canonicorum et monasteriis monachorum. Et se supponebant obedientes obedientie humilium fortiores.

De filiis Ludouici pii.

Ludouicus pius tres habuit filios : Lotharium, qui Lorintingiam tenuit, et post patrem imperauit ; Karolum caluum qui regnum Francorum tenuit, et post patrem et fratrem imperauit ; et Ludouicum qui sibi Burgundiam uendicauit. Dicunt quidam quod idem Ludouicus imperator pius quartum habuerit filium ex coniuge nomine Pipinum.

Anno Domini octingentesimo uicesimo tertio, Ludouicus pius regnum imperii admisit, proditus a suis, concordantibus domino papa et Romanis ; sed Deo disponente, eodem anno, papa super hec et Romanis qui imperium suo filio Lothario tradiderant penitentibus, Ludouicum pium pristino honori restituerunt. Lotharius ueniam postulat de commisso.

Illo tempore, Michael, imperator Constantinopolitanus, misit Ludouico pio multa munera et libros in Greco sancti Dyonisii. Floruit Rabanus, poeta, abbas.

Illo tempore, Enoldus, rex Gedanorum, cum uxore et filiis et multis dominis baptizatus est Maguntie.

Eodem tempore, Ludouicus, rex Germanorum, fecit

noines, avec la permission du seigneur pape, de jouir de la liberté dans leurs demeures et d'y exercer la justice, et il leur permit l'usage de vêtements gris et de couleurs variées, car l'Eglise prenait un tel accroissement dans les Gaules, que les rois, les ducs et les barons avaient des fils, des frères et des oncles dans les églises des chanoines et dans les couvents de moines. Et les plus fiers, devenus obéissants, se soumettaient à la volonté des plus humbles.

Des fils de Louis-le-Pieux.

Louis le-Pieux eut trois fils : Lothaire, qui gouverna la Lorraine et fut empereur après son père ; Charles-le-Chauve, qui gouverna le royaume des Francs et fut empereur après son père et son frère; et Louis, qui revendiqua pour lui la Bourgogne. Quelques-uns prétendent que ce même empereur Louis-le-Pieux eut de sa femme un quatrième fils nommé Pépin.

L'an du Seigneur 823, Louis-le-Pieux se vit enlever le gouvernement de l'empire par la trahison des siens, d'accord avec le seigneur pape et les Romains. Mais Dieu permit que la même année, le pape et les Romains, qui avaient donné l'empire à son fils Lothaire, s'en repentissent et rendissent à Louis-le-Pieux sa première dignité. Lothaire implora le pardon de sa faute.

En ce temps-là, Michel, empereur de Constantinople, envoya à Louis-le-Pieux de nombreux présents et les livres de saint Denis en grec. Alors fleurit Raban, poète et abbé.

En ce temps-là, Enold, roi des Danois, fut baptisé à Mayence avec sa femme, ses enfants et un grand nombre de seigneurs.

Dans le même temps, Louis, roi des Germains, fit

baptizari quatuordecim duces Boemorum cum suis, et in fide edoceri. Ludouicus imperator cum Pipino, rege Aquitanie, uastauit Britanniam.

Illo tempore, ossa beati Uiti translata sunt Parisius in Corbiacense monasterium.

Illo tempore, Normanni Gallias grauiter infestant.

Anno Domini octingentesimo quadragesimo primo, sepultus fuit Metthis in abbatia Sancti-Arnulphi per Droconem, fratrem suum, episcopum Metensem. Obiit Ludouicus pius.

Anno sequenti, actum bellum inter Lotharium ex una parte, et Karolum et Ludouicum ex altera apud Fontanetum.

Illo tempore, quedam mulier duodecim annorum, post communionem sacram a sacerdote in die Pasche susceptam, per sex menses ieiunauit in pane et aqua; deinde ab omni malo cibo et potu per triennium abstinuit.

Illo tempore, ante estiuale solstitium, fuit maxima tempestas cum grandine; et cecidit ingens fragmentum glatiei latitudine sex pedum, longitudine sexdecim, altitudine duorum.

Illo tempore, Strabus clarebat, Rabani discipulus, qui ad Ludouicum imperatorem scripserat librum de offitio Ecclesie.

Anno Domini octingentesimo quadragesimo primo, obiit sanctus Aldricus, sexto idus octobris. Apud Ferrerias in monasterio Sancti-Petri tumulatur multis clarus uirtutibus.

baptiser quatorze ducs de Bohême et ceux de leur maison, et les fit instruire dans la foi. L'empereur Louis, avec Pépin, roi d'Aquitaine, dévasta la Bretagne.

En ce temps-là, les os du bienheureux Vitus furent transférés de Paris au monastère de Corbie.

En ce temps-là, les Normans infestèrent cruellement les Gaules.

L'an du Seigneur 841, mourut Louis-le-Pieux ; il fut enseveli à Metz, dans l'abbaye de Saint-Arnoul, par Drogon, son frère, évêque de cette ville.

L'année suivante, un combat fut livré entre Lothaire, d'une part, et Charles et Louis, d'autre part, près de Fontenay.

En ce temps-là, une fille de douze ans, après avoir reçu la sainte communion d'un prêtre le jour de Pâques, jeûna six mois au pain et à l'eau ; puis sans éprouver aucun mal, elle s'abstint pendant trois ans de boire et de manger.

En ce temps-là, avant le solstice d'été, il y eut une violente tempête accompagnée de grêle, et il tomba un énorme glaçon large de six pieds, long de seize et haut de deux.

En ce temps-là, brilla Strabon, disciple Raban, qui avait écrit pour l'empereur Louis un livre touchant l'office de l'Eglise.

L'an du Seigneur 841, six jours avant les ides d'octobre, mourut saint Aldric. Il fut inhumé à Ferrieres, dans le monastère de Saint-Pierre. Il avait brillé par un grand nombre de vertus.

VENILO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima tertia tabula loquitur de Wenilone, Senonensi archiepiscopo; de translatione sanctorum Sauiniani, sociorumque eius; de uocibus angelicis auditis; de quibusdam miraculis illa translatione factis; de romanis pontificibus, de imperatoribus et regibus illius temporis, et de quibusdam que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo et quadragesimo secundo, dominus Genilo nobilissimus genere, litteratura clarus, moribus plenus, suscepit Senonensem ecclesiam gubernandam.

Anno Domini octingentesimo et quadragesimo secundo, Carolus caluus regnum Francorum suscepit, et imperator Romanorum factus est; sed parum tenuit imperium. Immo Lotharius, qui partem Frantie tenebat que nunc appellatur Lotharii regnum, a Romanis imperator susceptus est; et Ludouicus, frater iunior, regnum Burgundie suscepit.

Lotharius I. — Secundum historias Romanorum, annis decem solus imperauit. A Sergio II unctus fuit in imperatorem et coronatus. Karolus caluus a Remensi archiepiscopo unctus est in regem Francorum. Ludouicus iunior, unctus in regem Burgundie, et Genilone, Senonensi archiepiscopo, eodem anno. Et sic facta est pax inter tres fratres que antea non fuerat. Immo de Francis per ipsos tanta cedes facta est et effusio sanguinis, quod uires Francorum adeo attenuate fuerunt ut illo tempore fere per annos tres aduersariis resistere non possent.

Illo tempore, multe gentes extranei Romanorum imperium leserunt. Tamen Deo concedente, Franci, facta pace inter se ipsos, preualuerunt.

VÉNILON ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-troisième table parle de Wénilon, archevêque de Sens; de la translation de saint Savinien et de ses compagnons; des voix angéliques qui se firent entendre; de certains miracles arrivés lors de cette translation; des pontifes romains, des empereurs et des rois de ce temps-là et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 842, le seigneur Génilon, très-illustre par sa naissance, distingué par son savoir, d'une vie exemplaire, reçut le gouvernement de l'Eglise de Sens.

L'an du Seigneur 842, Charles-le-Chauve reçut le royaume des Francs et fut fait empereur des Romains; mais il garda peu de temps l'empire. En effet, Lothaire, qui gouvernait cette partie de la France qu'on appelle maintenant Lotharingie, fut élu empereur par les Romains; et Louis, son jeune frère, reçut le royaume de Bourgogne.

Lothaire I. — Suivant les histoires des Romains, il fut seul empereur pendant dix ans. Ce fut Serge II qui le sacra empereur et le couronna. Charles-le-chauve fut sacré roi des Francs par l'archevêque de Reims; Louis le jeune, sacré roi de Bourgogne, et Génilon, archevêque de Sens, la même année. Et ainsi fut faite la paix, qui auparavant n'existait pas entre les trois frères. En effet, leur rivalité coûta la vie à tant de Francs, fit répandre tant de sang, et affaiblit tellement les forces des Francs que, en ce temps-là, pendant près de trois ans, ils ne pouvaient résister à leurs adversaires.

En ce temps-là, beaucoup de nations étrangères attaquèrent l'empire romain; cependant Dieu permit que les Francs fissent la paix entre eux, et prissent le premier rang.

De translatione sancti Sauiniani sociorumque eius.

Annô Domini octingentesimo quadragesimo septimo, per dominum Genilonem, Senonensem archiepiscopum, tempore domini abbatis... octauo kalendas septembris, translata fuerunt corpora sanctorum martyrum Sauiniani, Potentiani, Altini, Eodaldi, Serotini, Victorini et parui filii, de loco in quo primo iacuerant in monasterium Sancti-Petri-Uiui Senonensis, in quo honorifice conseruabantur. In nocte illorum translationis, voces angelice super predictum monasterium Sancti-Petri et circa altare audite sunt a populo uniuerso. Dum beatus Sauinianus a sarcophago leuaretur, due percussure in ipsius capite adhuc sanguinee et quasi recentes apparuerunt, et a clero et populo uise sunt. Dumque corpora et reliquie dictorum sanctorum in monasterium predictum Sancti-Petri posita fuerunt, tunc omne monasterium odor suauissimus illa die receptionis et per quindecim dies sequentes ad plenum perfudit, ac si essent in eo aromata et balsama uniuersa. Illoque loco Sancti-Petri, per totam ebdomadam, ceci, debiles, infirmi, claudi et furiosi sanitatem Saluatoris clementia ob sanctorumque merita receperunt. Duorum siquidem monachorum sacerdotum corpora et vestes qui sacras reliquias leuare meruerunt de loco primo, plurimis diebus ita flagrabant, ut perfusi odore nectareo putarentur.

Ante uero sanctorum translationem, in tota prouintia defectus pluuie et siccitas magna erat; sed die translationis, descendit pluuiarum habundantia copiosa.

Sudarium uero sancti Sauiniani fere integrum inuenerunt, et adhuc honorifice seruent.

De la translation de saint Savinien et de ses compagnons,

L'an du Seigneur 847, du temps de l'abbé ...., huit jours avant les calendes de septembre, le seigneur Génilon, archevêque de Sens, transféra les corps des saints martyrs Savinien, Potentien, Altin, Eodald, Sérotin, Victorin et son jeune fils du lieu où ils reposaient au monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, qui les conservait avec honneur. La nuit de leur translation, des voix angéliques au-dessus dudit monastère de Saint-Pierre et autour de l'autel furent entendues du peuple tout entier. Lorsque le bienheureux Savinien fut levé de son sarcophage, on découvrit sur son chef deux blessures encore ensanglantées et comme récentes. Et le clergé et le peuple les virent. Et pendant que l'on déposait les corps et les reliques desdits saints au monastère de Saint-Pierre, alors tout le monastère fut rempli et parfumé de l'odeur la plus suave, le jour de la réception et les quinze jours suivants, comme s'il y eût là toute espèce d'aromates et de baumes. Et dans ce lieu de Saint-Pierre, pendant toute la semaine, les aveugles, les malades, les infirmes, les boiteux, les insensés reçurent leur guérison de la clémence du Sauveur, à cause des mérites des saints. Les vêtements et la personne de deux moines prêtres, qui avaient mérité de lever les saintes reliques de leur séjour primitif, exhalèrent pendant plusieurs jours une odeur si délicieuse, qu'on eut pu les croire parfumés de nectar.

Or, avant la translation des saints, toute la province manquait de pluie et la sécheresse était grande, mais le jour de la translatiou la pluie tomba en grande abondance.

Or, on trouva le suaire de saint Savinien presque intact, et on le conserve encore avec honneur.

Post Gregorium IV :

Sergius II, Romanus. — Sedit annis tribus, mensibus duobus, et cessauit diebus quindecim. Hic uocabatur Os porci. Unde ab isto in antea, omnes proprium nomen in papatu mutauerunt. Iste coronauit Lotharium in imperatorem.

Leo V, Romanus. — Sedit annis octo; mensibus tribus, diebus sex; cessauit diebus sex.

Illo tempore, Adulphus, rex Anglorum, causa deuotionis, uenit Romam, et coram Leone papa obtulit tributum sancto Petro : uidelicet de una quaque domo nummum argenteum in anno. Iste pontifex catholicus multe patientie, multeque humilitatis fuit, multum bene litteratus, vigiliis et orationibus semper intentus. Hic primo ob studia litterarum in monasterio Sancti-Martini confessoris iuxta ecclesiam Sancti-Petri positus fuit, in quo conuersatione et scientia est perfectus; et ibi fuit monachus et professus. Post monachatum, cardinalis presbyter factus est titulo Sanctorum-Coronatorum-Quatuor. Ecclesias Urbes quasquas Sarraceni destruxerant restaurauit. Hic fecit collectam istam : « Deus, cuius dextera, propter Sarracenos in mari contra Xpistianos pugnantes. » Defecit seras portarum ciuitatis Leuntie, et fecit collectam : « Deus, qui beato Petro collatis. » Et miratu prece sua Sarracenos in mari submersit. Sanctus confessor est. Celebratur Rome in ecclesia Sancti-Petri super tumulum memoria eius septimo decimo kalendas augusti.

Circa hec tempora, dominus Genilo, archiepiscopus Parum post obiit dominus Anastasius, abbas religiosissimus ; successit Dido. Defuncto Didone, magister Aquila, philosophus, fuit abbas.

Peu de temps après, mourut le seigneur Anastase, très-religieux abbé ; Didon lui succéda. Et à la mort de Didon, maître Aquila, le philosophe, devint abbé.

Après Grégoire IV :

Serge II, Romain. — Il siégea trois ans deux mois ; le siége resta vacant quinze jours. On l'appelait *Os porci*. C'est pour cette raison que, à partir de lui tous les papes changèrent leur nom à leur avénement. Il couronna Lothaire empereur.

Léon V, Romain. — Il siégea huit ans trois mois six jours ; le siége resta vacant six jours.

En ce temps-là, Adolphe, roi des Anglais, vint par dévotion à Rome, et en présence du pape Léon, il offrit à saint Pierre un tribut d'une pièce d'argent par an pour chacune de ses maisons. Ce pontife catholique unissait une grande patience et une grande humilité à un grand savoir, ne songeant qu'à veiller et à prier. Il fit ses premières études littéraires dans le monastère de Saint-Martin, confesseur, près de l'église Saint-Pierre ; et là il se perfectionna dans les sciences et l'art oratoire. Il y fut moine et profès ; plus tard il devint cardinal-prêtre du titre des Quatre-Saints-Couronnés. Il restaura les églises de la Ville que les Sarrasins avaient detruites. Il composa cette collecte : « O Dieu dont le bras, etc., » alors que les Sarrasins combattaient sur mer contre les chrétiens ; et en faisant poser les serrures des portes de la cité Léonine, cette autre collecte : « O Dieu qui avez confié au bienheureux Pierre. » Et chose admirable, à sa prière, les Sarrasins furent précipités dans la mer. Il fut un saint confesseur. A Rome, dans l'église de Saint-Pierre, on célèbre la messe sur son tombeau en son honneur, le dix-sept jours avant les calendes d'août.

Vers ces temps-là, le seigneur Génilon, archevêque

Senonensis, maiorem ecclesiam Sancti-Stephani renouauit, et quarto idus decembris dedicauit.

Illo tempore, obiit Raimlandus, abbas Sancti-Remigii.

Illo tempore, dominus Wenilo dedicauit ecclesiam Sancte-Columbe in honore sancte crucis undecimo kalendas augusti, et in crastino leuata sunt corpora sancti Lupi et sancte Columbe per eumdem archiepiscopum.

Eodem tempore, obiit Occradus, corepiscopus, uir laudabilis, et in basilica Sancti-Desiderii sepelitur.

Perfecit dominus Wenilo monasterium Sancti-Remigii apud Vallerias, et dedicauit kalendis nouembris, ponens ibi corpus sancti Valeriani, martyris.

Anno Domini octingentesimo sexagesimo primo, circa gallicinium, sexto idus martii, ignee acies apparuerunt in celo.

Anno Domini octingentesimo sexagesimo quinto, obiit dominus Genilo, quinto nonas maii; apud Uallerias sepelitur.

Deceptio Ecclesie Romane.

Anno Domini octingentesimo quinquagesimo quarto, quedam femina in etate puellari de Anglia a quodam clerico in habitu virili Attenis ad studium ducta fuit, et sic in diuersis scientiis profecit ut sibi par non inueniretur. Postea Rome cum suo amasio venit, et per tres annos, tanquam magister legens, magnos magistros, discipulos et auditores habuit. Et cum in Urbe famosus esset magister, defuncto sancto confessore Leone quinto, ecclesia decipitur; et concorditer in papam eligitur et ordinatur. Post per suum familiarem impregnatur. Verum tempus ignorans, cum de Sancto-Petro ad Sanctum-Iohannem tenderet angustia, inter

de Sens, reconstruisit la cathédrale de Saint-Etienne, et en fit la dédicace quatre jours avant les ides de décembre.

En ce temps-là, mourut Raimbaud, abbé de Saint-Rémi.

En ce temps-là, le seigneur Wénilon fit la consécration de l'église de Sainte-Colombe en l'honneur de la sainte Croix, onze jours avant les calendes d'août, et le lendemain, le même archevêque exhuma les corps de saint Loup et de sainte Colombe.

A la même époque mourut le chorévêque Occrade, personnage renommé; il fut enseveli dans la basilique de Saint-Didier.

Le seigneur Wenilon termina le monastère de Saint-Rémi à Vareilles, et le consacra le jour des calendes de novembre, y déposant le corps de saint Valérien, martyr.

L'an du Seigneur 861, au chant du coq, six jours avant les ides de mars, des bataillons enflammés apparurent dans le ciel.

L'an du Seigneur 865 mourut le seigneur Génilon, cinq jours avant les nones de mai ; il fut inhumé à Vareilles.

Déception de l'Eglise romaine.

L'an du Seigneur 854, une jeune femme vêtue d'habits d'homme vint d'Angleterre à Athènes sous la conduite d'un clerc pour se livrer à l'étude. Et elle fit de tels progrès dans les diverses sciences, qu'on ne pouvait trouver son égale. Elle vint ensuite à Rome avec son amant; et pendant trois ans, enseignant comme un maitre, elle eut les plus grands maîtres pour disciples et auditeurs. Et comme elle passait à Rome pour un maitre fameux, à la mort du saint confesseur Léon V, l'Eglise trompée l'élut à l'unanimité comme pape, et la consacra. Peu de temps après, enceinte de son amant, mais ignorant l'époque de ses couches, elle parcourait

Coliseum et ecclesiam Sancti-Clementis peperit, et male moritur illa hora, et ibi tumulatur. Et idcirco dominus papa semper ab illa uia declinat. Ista uocata fuit in papatu Iohannes. Sedit annis duobus, mensibus septem, diebus quatuor; cessauit papatus mense uno. Non scribitur inter ceteros propter deceptionem sexus. Unde dicitur quod Romani in consuetudinem traxerunt probare sexus electi per foramen cathedre lapidee.

Benedictus III, Romanus. — Sedit annis duobus, mensibus quinque; et cessauit diebus quadraginta. Constituit de honestate clericorum. Hic restaurauit porticus quosdam Urbis.

Nicholaus I, Romanus. — Sedit annis nouem, mensibus duobus, diebus uicenti ; cessauit annis octo, mensibus septem, diebus octodecim. Hic fuit sanctissimus.

Illo tempore, fuit magna tempestas Colonie ad instar ignei drachonis in basilica Sancti-Petri.

Corpus sancti Clementis, illo tempore, translatum fuit Rome de Cersona.

Illo tempore, sanctus Cirillus sepelitur prope sanctum Clementem, et miraculis choruscat.

Iterum de Lothario imperatore Romanorum.

Adrianus II Romanus. — Sedit annis quinque.

Lotharius I circa annos Domini octingentesimos et quadragesimos imperabat.

Illo tempore, Sarraceni Romam cum ecclesiis uastauerunt et redeuntes alta pelago prece sancti Leonis V perierunt.

Illo tempore, Normanni de mari per Ligerim Gallias

; rues étroites qui vont de Saint-Pierre à Saint-Jean, ·squ'elle accoucha entre le Colisée et l'église Saint-émeent, et mourut misérablement à l'heure même, et l'ensevelit là. Et voilà pourquoi le seigneur pape se tourne toujours de cette rue. Pendant son pontificat, l'appela Jean. Elle siégea deux ans sept mois quatre urs ; le siége resta vacant un mois. On ne l'inscrivit s au nombre des autres papes à cause de l'erreur de xe. C'est de là, dit-on, que vint la coutume chez les omains de s'assurer du sexe de l'élu à travers l'ouverre d'un siége de pierre.

Benoit III, Romain. — Il siégea deux ans cinq mois le siége resta vacant quarante jours. Il rendit un dé'et sur la bonne tenue des clercs. Il restaura certains ortiques de Rome.

Nicolas I, Romain. — Il siégea neuf ans deux mois ngt jours ; le siége resta vacant huit ans sept mois ix-huit jours. Il mena une très-sainte vie.

En ce temps-là, il y eut une violente tempête à ologne : la foudre tomba comme un dragon de feu sur ı basilique de Saint-Pierre.

Vers le même temps, le corps de saint Clément fut pporté de la Chersonèse à Rome.

En ce temps-là, saint Cirille fut enseveli près de aint Clément, et brilla par des miracles.

Encore de Lothaire empereur des Romains.

Adrien II, Romain. — Il siégea cinq ans.

Lothaire I, vers l'an du Seigneur 840, était empereur.

En ce temps-là, les Sarrasins dévastèrent Rome et es églises, et ils avaient déjà atteint la haute mer lorsque les prières de saint Léon V les firent périr.

En ce temps-là, les Normans arrivant, de la mer

deuastauerunt, et Saxones ex alia parte; sed Franci, Dei gratia, preualuerunt.

Item Lotharius cum filio suo Ludouico imperauit annis quinque. Lotharius vero, anno quinto decimo imperii sui, diuiso inter suos filios regno, renuntiauit seculo, et suscepto habitu monachali, non multo post obdormiuit in Domino. De cuius anima, ut historiis romanis legitur, magna fuit inter angelos et demones altercatio, ita quod multis assistentibus corpus detrahi uidebatur; sed demones demum fugati sunt monachis orantibus.

Anno Lotharii nono, sancta Helena, Constantini mater, a Roma transfertur in Frantiam, in Remensi dyocesi, in monasterio de Altovillari, in quo honorifice conseruatur.

EGIL, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima quarta tabula loquitur de domino Egyle, archiepiscopo Senonensi, et de hiis que suis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo et sexagesimo sexto, dominus Egil regendam suscepit ecclesiam Senonensem. Abbas fuit monasterii quod Prumia dicitur in dyocesi Remensi. Et dicitur quod nutritus fuit in monasterio Sancti-Petri-Viui, et primo ibi monachus; de monasterio, quod Prumia dicitur, vocatus fuit ad monasterium Flauigniacense. Post ob sua merita et maximam suam litteraturam ac etiam suam nobilitatem et bonam conuersationem, factus est archiepiscopus Senonensis.

Circa hec tempora, anno Domini octingentesimo et sexagesimo sexto, facta est maxima mortalitas per to-

par la Loire, dévastèrent les Gaules pendant que les Saxons les attaquaient d'un autre côté ; mais par la grâce de Dieu les Francs eurent le dessus.

Le même Lothaire, avec son fils Louis, fut empereur pendant cinq ans ; mais la cinquième année de son règne, Lothaire partagea son empire entre ses fils, renonça au siècle, prit l'habit monastique et peu après s'endormit dans le Seigneur. On lit dans les histoires romaines que son âme fut le sujet d'un grand débat entre les anges et les démons, à ce point que de nombreux témoins virent son corps tiraillé par eux ; mais les démons furent mis en déroute par les prières des moines.

La neuvième année de Lothaire, sainte Hélène, mère de Constantin, fut transférée en France, dans le diocèse de Reims, au monastère de Hautvillers, où elle est gardée avec honneur.

EGIL, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-quatrième table parle du seigneur Egil, archevêque de Sens, et de ce qui arriva de son temps.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 866, le seigneur Egil reçut le gouvernement de l'Eglise de Sens. Il avait été abbé d'un monastère appelé Pruym, dans le diocèse de Reims. Et l'on dit qu'il fut élevé dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif et qu'il y reçut l'habit monastique. Du monastère appelé Pruym, il fut appelé au monastère de Flavigny ; et ensuite à cause de ses mérites, de sa grande science et aussi de sa noblesse, il devint archevêque de Sens.

Vers ces temps-là, l'an du Seigneur 866, il y eut une si grande mortalité des Francs dans toute la Gaule, et

tam Galliam Francorum, ita ut pro multitudine mortuorum non erat qui sepeliret. Senonis inuenti sunt in uno die quinquagenta sex homines mortui; sed Dei gratia, illo anno cessauit precibus domini Egilis archiepiscopi et pie congregationis maioris ecclesie et Senonensium conuentuum monachorum, et precipue precibus sancti Sauiniani ad corpus cuius in monasterium Sancti-Petri-Viui dominus archiepiscopus cum conuentibus fidelium et processionibus humiliter letanias cantando procedebat, orationes deuotissimas fatiendo.

Anno Domini octingentesimo septuagesimo primo, obiit dominus Egil, et sepultus fuit in monasterio Sancti-Petri-Uiui, in oratorio Sancti-Stephani.

Eodem anno, obiit dominus Aquila, abbas Sancti-Petri, cui successit dominus Franco.

Eodem anno, obiit Adrianus II, cui successit Iohannes VIII, qui ter beatissimus dicitur.

ANSEGISUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima quinta tabula loquitur de domino Ansegiso, Senonensi archiepiscopo; de romanis imperatoribus, de regibus Francorum; de conuersione Normannorum; de Ungaris, et de domino Ansegiso, et de capite sancti Gregorii et de brachio sancti Leonis pape in Frantiam asportatis; de translatione sanctorum confessorum, Leonis, Vicini, Agritii et Ambrosii; de destructionibus ecclesiarum Senonensium; de canonicis regularibus Sancti-Iohannis; de translatione sancti Santiani sociorumque eius et miraculis; de Karolo Martello; item de Iohanne papa; de capite sancte Agnetis; item de imperatoribus et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo et septuagesimo secundo, dominus Ansegisus, primo sancte matris Ecclesie canonicus ac deinde Sancti-Pe-

le nombre des morts était si grand, qu'il ne se trouvait personne pour les ensevelir. A Sens, en un seul jour, il mourut cinquante-six hommes ; mais par la grâce de Dieu, le fléau cessa cette année même aux prières du seigneur Egil et de la pieuse congrégation de la cathédrale et des couvents de moines de Sens, et surtout aux prières de saint Savinien au tombeau duquel se rendait l'archevêque dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, avec un grand concours de fidèles chantant humblement les litanies en procession et récitant les prières les plus ferventes.

L'an du Seigneur 871, mourut le seigneur Egil, et il fut enseveli dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, dans la chapelle Saint-Etienne.

La même année, mourut le seigneur Aquila, abbé de Saint-Pierre, à qui succéda le seigneur Francon.

La même année, mourut Adrien II à qui succéda Jean VIII, surnommé trois fois bienheureux.

ANSEGISE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-cinquième table parle du seigneur Anségise, archevêque de Sens; des empereurs romains; des rois des Francs; de la conversion des Normans; des Hongrois; du seigneur Anségise qui apporta en France le chef de saint Grégoire et le bras de saint Léon pape ; de la translation des saints confesseurs Léon, Ursicin, Agrice et Ambroise; de la destruction des églises de Sens; des chanoines réguliers de Saint-Jean; de la translation de saint Sanctien et de ses compagnons, et de ses miracles; de Charles Martel ; encore du pape Jean ; du chef de sainte Agnès ; encore des empereurs et de ce qui arriva en ce temps là.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 872, le seigneur Anségise, d'abord chanoine de notre sainte mère l'Eglise, et ensuite moine du monastère de Saint-Pierre-

tri-Uiui monasterii monachus, vir laudabilis, nobilis genere, litteratura magnus, moribus honestus, electione omnium et postulatione suscepit Senonensem ecclesiam gubernandam.

Tempore istius, fuerunt imperatores Rome isti qui ibi ordinate scribuntur.

Ludouicus II, Lotharii primi filius. — Imperauit annis uicenti uno; habuit prelium cum Romanis, preualuit; a Sergio, papa, fuit in imperatorem coronatus.

Illo tempore, corpora sanctorum martyrum Urbani, pape, et Tyburtii, a Roma Autissiodoro, in monasterio Sancti-Germani, translata fuerunt.

Illo tempore, Normanni Turones, Andegaris, Pictauis vastauerunt, et Ranulphum, ducem Aquitanie, occiderunt.

Illo tempore, Dani Angliam uastauerunt et Aymondum, regem, occiderunt.

Illo tempore, in Brissia Ytalie, tribus diebus et noctibus, sanguis pluit.

Illo tempore, Karolus iunior, Ludouici filius, per tres dies uexatur a demone.

Illo tempore, Ludouicus imperator moritur; successit Karolus caluus, auunculus suus, frater patris sui.

Karolus caluus. — Imperator fuit; habuit filium nomine Karolum magnum, qui fuit clericus et dyaconus; sed postea apostata a patre capitur, quia peruerse agebat. Alterum uero habuit filium nomine Karolum, qui fortitudinem suam cum quodam alio uolens experiri, incaute uulneratur, et obiit. Alium quoque habuit filium Ludouicum nomine, qui post eum rex fuit Francorum.

Illo tempore, Sarraceni perdiderunt Siciliam.

Iste Karolus caluus plurima monasteria et eccle-

if, personnage recommandable par sa vertu, sa e origine, son grand savoir, ses mœurs exemplaires, ι l'unanimité élu et demandé pour gouverner l'E- ; de Sens.

e son temps, furent empereurs à Rome ceux qui ici inscrits par ordre :

ouis II, fils de Lothaire I. — Il gouverna vingt et ıns. Il eut la guerre avec les Romains ; et vainqueur t couronné empereur par le pape Serge.

n ce temps-là, les corps des saints martyrs, Urbain, e, et Tiburce, furent transférés de Rome à Auxerre s le monastère de Saint-Germain.

n ce temps-là, les Normands dévastèrent Tours, ers et Poitiers, et tuèrent Ranulphe, duc d'Aqui- e.

n ce temps-là, les Danois dévastèrent l'Angleterre uèrent le roi Aymond.

n ce temps-là, à Brescia en Italie, trois jours et s nuits, il plut du sang.

n ce temps-là, Charles-le-Jeune, fils de Louis, fut lant trois jours tourmenté du démon.

n ce temps-là, mourut l'empereur Louis, il eut pour :esseur Charles-le-Chauve, son oncle, frère de son ·.

harles-le-Chauve. — Il fut empereur. Il eut un fils ımé Carloman, qui fut clerc et diacre ; mais ensuite postasia, et son père le fit enfermer à cause de sa ersité. Mais il eut un autre fils nommé Charles, voulant essayer sa force avec un autre, fut rudemment blessé et en mourut. Il eut encore autre fils nommé Louis, qui fut après lui roi des ncs.

n ce temps-là, les Sarrasins ruinèrent la Sicile.

e même Charles-le-Chauve fit construire et restau-

sias in Frantia et Ytalia construxit, et restaurauit.

Tunc Flandria habuit primum comitem ; antea seruabatur per forestarios regum Francorum.

Iste Karolus caluus fundauit monasterium Sancti Cornelii in uilla que Compendium dicitur. Dum Karolus caluus a Galliis in Ytaliam pergeret, per quemdam Iudeum pocionatus, obiit. Successit Karlomannus, qui alibi Karolus grossus uel Karolus iunior dicitur.

Karolus III. — Imperauit annis duodecim. Iste fuit filius Ludouici II, qui imperauit ante Karolum caluum. A Iohanne VIII papa coronatur.

Illo tempore, fames fuit in Ytalia.

Illo tempore, plus quam quinque milia Romanorum a paucis Francis perimuntur.

Deinde Normanni cum Danis Coloniam et quam plurimas alias ciuitates destruxerunt. Karolus uero imperator ueniens super Normannos, rex eorum capitur, et baptizatur ; per imperatorem de sancto fonte leuatur. Habuit Gilam, neptam imperatoris ; Gotrifredus in baptismo nominatur ; causa pacis, uocatus fuit dux et non rex. Obtinuit ab imperatore et rege Francorum terram circa Sequanam et mare que hodie pro Normannis appelatur Normannia. Godefredus dux genuit e Gila Robertum ducem ; defecit regnum Normannorum. Robertus genuit Guillelmum ; Guillelmus Richardum, Richardus Richardum secundum, Richardus secundus Robertum cognomine Guichardi. Iste Robertus Apuliam, Calabriam, Siciliam deuicit. Beuetos quoque et Alexium, imperatorem Grecorum, superauit. Hic genuit Gilgelmum notum.

Karolus imperator audiens quod uxor sua esset familiaris episcopi Uertellensis, protestatur se nunquam

rer un grand nombre de monastères et d'églises en France et en Italie.

C'est alors que la Flandre eut son premier comte. Auparavant elle était sous la garde des forestiers des rois des Francs.

Ce même Charles-le-Chauve fonda le monastère de Saint-Corneille dans une ville appelée Compiègne. Il se rendait des Gaules en Italie, quand il fut empoisonné par un juif et mourut. Son successeur fut Carloman, appelé ailleurs Charles-le-Gros ou Charles-le-Jeune.

Charles III. — Il régna douze ans. Il était fils de Louis II, qui régna avant Charles-le-Chauve. Il fut couronné par le pape Jean VIII.

En ce temps-là, il y eut une famine en Italie.

En ce temps-là, plus de cinq mille Romains furent massacrés par une poignée de Français.

Plus tard, les Normands et les Danois détruisirent Cologne et un grand nombre d'autres cités ; mais l'empereur Charles marcha contre les Normands, prit leur roi et le fit baptiser. Il fut tenu par l'empereur sur les fonts sacrés. Il épousa Gisle, petite-fille de l'empereur, et reçut à son baptême le nom de Godefroid. Pour obtenir la paix, il prit le titre de duc et non de roi. Il reçut de l'empereur et roi des Francs une terre située entre la Seine et la mer, appelée aujourd'hui Normandie du nom des Normands. Le duc Godefroid eut de Gisle le duc Robert. Il fonda le duché de Normandie. Robert engendra Guillaume ; Guillaume, Richard ; Richard, Richard II ; Richard II, Robert, surnommé Guichard. Ce Robert s'empara de l'Apulie, de la Calabre, et de la Sicile. Il battit encore les Vénitiens et Alexis, empereur des Grecs. Il eut pour fils Guillaume-le-Bâtard.

L'empereur Charles apprenant que sa femme avait des relations familières avec l'évêque de Verceil, af-

eam cognouisse. Illa uero uirginem se esse gloriatur. Accepto repudio, monasterium intrauit.

Hiis diebus, Vingari a Cuscia venerunt in Pannoniam, et ibi remanserunt, carnibus crudis ad cibum et humano sanguine ad potum utebantur, sicut fatiunt phalangi qui ultra Ruthenos morantur.

Defuncto Karolo III, Arnulphus, filius suus ex nobili sed non ex legitima, parum imperauit. Postea uiuente Arnulpho,

Ludouicus, rex Francorum, imperauit. — Post Ludouicum, cuius uitam in *Gestis Francorum* inuenies, imperauit Karolus, consanguineus suus.

Karolus IV, rex Alemannie. — Laudabilis et uictoriosus. Post multas Victorias, Karolus, ab apro in uenatione percussus, obiit. Post Karolum, alius Karolus ex genere regum Francorum et Alemannie.

Karolus V. — Parum imperauit, quia propter infirmitatem continuam inutilis erat.

Arnulphus. — Iste Arnulphus non ex legitima iterum imperauit; anno Domini octingentesimo nonagesimo nono obiit. Iste Normannorum residuum destruxit. Postea infirmatur, nulla arte medicinali adiutus, quum a pediculis consumeretur. Successit filius suus Ludouicus; sed ad coronam non peruenit, nec heredes sui filii, qui male uiuebant, ecclesias quas patres construxerant destruendo.

Ludouicus III. — Imperium diuiditur: regnauerunt quidam in Ytaliam, et quidam in Alemaniam. Tamen fugauit Ludouicus Berengerium. Demum Ludouicus excecatur, et Berengerius restituitur.

firma qu'il ne l'avait jamais connue. De son côté, elle se glorifia d'être vierge; elle accepta le divorce et entra dans un monastère.

En ces jours-là, les Hongrois vinrent de la Dacie dans la Pannonie, et y demeurèrent, faisant leur nourriture de chair crue et leur breuvage de sang humain, selon l'usage des phalanges qui habitent au delà des Ruthènes.

Charles III étant mort, Arnoul, son fils, qu'il avait eu d'une femme noble, mais non légitime, gouverna quelque temps. Plus tard, du vivant d'Arnoul,

Louis, roi de France, eut l'empire. — Après Louis, dont vous trouverez la vie dans *Gesta Francorum*, l'empire échut à Charles, son cousin.

Charles IV, roi d'Allemagne. — Sa renommée égala ses victoires. Après de nombreuses victoires, Charles étant à la chasse fut blessé par un sanglier, et il en mourut. Après Charles, un autre Charles de la race des rois de France et d'Allemagne.

Charles V. — Il gouverna peu; une maladie continuelle le condamnait à l'inactivité.

Arnoul. — Cet Arnoul, fils d'une femme non légitime, eut de nouveau l'empire; il mourut l'an du Seigneur 899. Il anéantit les derniers Normands. Plus tard il fut atteint d'une maladie dont aucune ressource de la médecine ne put le soulager; il était dévoré par les poux. Son fils Louis lui succéda; mais il ne fut pas couronné non plus que les héritiers de son fils, qui menaient une vie coupable en détruisant les églises construites par leurs pères.

Louis III. — L'empire fut partagé : les uns régnèrent en Italie, les autres en Allemagne. Cependant Louis battit Bérenger; mais à la fin Louis eut les yeux crevés, et Bérenger fut rétabli.

Berengerius I. — Prudens fuit in armis; imperauit annis quatuor.

Anno Domini noningentesimo et octauo, monasterium Clugniacense fundatum fuit a Guillelmo I, principe Burgundie.

Tempore Ludouici, regis Francorum et imperatoris Romanorum, obiit Franco, abbas Sancti-Petri-Uiui; successit eidem Ayglo. Defuncto Ayglone, successit Sanson; defuncto Sansone, successit sanctus Odo. Anno Domini noningentesimo et nono, a quibusdam probis uiris requisitus et postulatus, primus abbas Clugniacensis effectus est. Et de consensu conuentus Sancti-Petri ad petitionem suam, dominus Wauterius, archiepiscopus, in dicto monasterio Sancti-Petri-Uiui abbatem instituit nomine Arigandum.

De domino Ansegiso et de translatione reliquiarum et corporum sanctorum in monasterium Sancti-Petri-Uiui.

Obtinuit dominus Ansegisus archiepiscopus primatum tocius Gallie a Iohanne papa et Germanie. Suo tempore, Ecclesia Senonensis pace gaudebat similiter et honore. Multociens dominus Ansegisus apud Romam missarum sollempnia celebrauit, et diuinos sermones clero et populo predicauit. Impetrauit a domino papa Iohanne caput beati Gregorii, pape et doctoris, et brachium sancti Leonis, pape; et Senonis in monasterio Sancti-Petri-Viui Senonensis posuit. Transtulit idem corpora sanctorum confessorum Senonensium archiepiscoporum Leonis, Vrsicini, Agricii et Ambrosii de basilica Sanctorum-Geruasii-et-Prothasii, que nunc Sancti-Leonis dicitur. Antea destructa fuerat a paganis dicta ecclesia, et ecclesia Beate-Marie-de-porta et ec-

Bérenger I. — Il fut habile dans les combats ; son règne dura quatre ans.

L'an du Seigneur 908, le monastère de Cluny fut fondé par Guillaume I, prince de Bourgogne.

Du temps de Louis, roi des Francs et empereur des Romains, mourut Francon, abbé de Saint-Pierre-le-Vif ; Aiglon lui succéda. Aiglon étant mort, Sanson lui succéda. Sanson étant mort, saint Eudes lui succéda. L'an du Seigneur 909, sur la prière et les instances de certains hommes de bien, il devint premier abbé de Cluny; et du consentement du couvent de Saint-Pierre, sur sa demande, le seigneur archevêque Wautier institua dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif un abbé nommé Arigaud.

Du seigneur Anségise et de la translation des reliques et des corps des saints dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Le seigneur archevèque Anségise obtint du pape Jean la primatie de toute la Gaule et de la Germanie. De son temps, l'Église de Sens jouissait de la paix et de la considération. Plus d'une fois le seigneur Anségise célébra les solennités de la messe à Rome, et répandit la parole divine devant le clergé et le peuple. Il obtint du seigneur pape Jean le chef du bienheureux Grégoire, pape et docteur, et le bras de saint Léon, pape ; et il les déposa à Sens, dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Il transféra aussi les corps des saints confesseurs archevèques de Sens, Léon, Ursicin, Agrice et Ambroise de la basilique des Saints-Gervais-et-Prothais, appelée maintenant Saint-Léon. Précédemment cette église avait été détruite par les païens en même temps

clesia Sancti-Iohannis-euuangeliste. In hiis duabus ecclesiis morabantur sanctimoniales; sed prepositus sancte matris Ecclesie, qui tunc temporalia regebat, imposuit canonicos regulares in ecclesia Sancti-Iohannis, et eis de consensu pie congregationis Sancti-Stephani contulit prebendas defunctorum vno anno, et dedit prioratum Sancti-Saluatoris eisdem pro missa cotidiana pro canonicis defunctis. Videns siquidem Ansegisus ecclesias prope Senonis fere destructas, transtulit corpora sanctorum martyrum Sanctiani et Beate, uirginis, sororis sancti Santiani, et corpus Augustini in monasterium Sancti-Petri-Uiui de loco qui Santerre dicitur.

Hiis temporibus, quidam miles nomine Warinus uolebat afferre Petro beato quamdam possessionem, sed monachi portauerunt contra eum sanctum Sanctianum. Qui paruipendens sanctum, voluit feretrum percutire; sed continuo cecidit contractus corpore et membris, et frater suus, areptus a demone, ibidem expirauit. Post hec nullus illorum ex genere ausus fuit possessiones dicti monasterii uiolare.

Illo tempore, Karoli Martelli corpus, quod Uercellis iacebat, asportatum fuit Parisius, et in monasterio Sancti-Dyonisii ponitur.

Formosus, qui cum papa Iohanne VIII in Gallias venerat, voluntate pape, per aliquid tempus in Galliis remansit. Posuit caput beate Agnetis in monasterio Sancte-Fare in Bria. Et in monasterio Sancte-Columbe prope Senonis posuit multas reliquias.

Illo tempore, obiit Ludouicus, filius calui, relinquens paruulum filium nomine Karolum simplicem in custodia Odonis principis.

que l'église de la Bienheureuse-Marie-de-la-Porte et l'église de Saint-Jean-Évangéliste. Dans ces deux églises il y avait des religieuses ; mais le prévôt de notre sainte mère l'Eglise, qui gouvernait alors le temporel, plaça des chanoines réguliers dans l'église de Saint-Jean, et du consentement de la pieuse congrégation de Saint-Etienne, il leur accorda les prébendes des défunts pour un an, et leur donna le prieuré de Saint-Sauveur, à la charge d'une messe quotidienne pour les chanoines défunts. Anségise, voyant ainsi les églises des alentours de Sens presque détruites, transféra les corps des saints martyrs Sanctien et Béate, vierge, sœur de saint Sanctien, et le corps d'Augustin du lieu appelé Santerre dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

En ces temps-là, certain chevalier du nom de Warin voulait enlever au bienheureux Pierre certaine propriété ; mais les moines portèrent contre lui saint Sanctien. Plein de mépris pour le saint, il voulut frapper le brancard ; mais aussitôt il tomba paralysé du corps et des membres, et son frère, saisi par le démon, expira sur la place. Dans la suite, nul de leur race n'osa violer les propriétés dudit monastère.

En ce temps-là, le corps de Charles-Martel, qui reposait à Verceil, fut apporté à Paris, et déposé dans le monastère de Saint-Denis.

Formose, qui était venu dans les Gaules avec le pape Jean VIII, sur l'ordre du pape, resta pendant quelque temps dans les Gaules ; il confia le chef de la bienheureuse Agnès au monastère de Sainte-Fare en Brie, et donna de nombreuses reliques au monastère de Sainte-Colombe-lez-Sens.

En ce temps-là, mourut Louis, fils de Charles-le-Chauve, laissant un tout jeune fils du nom de Charles-le-Simple, à la garde du prince Eudes.

Eodem anno, obiit dominus Ansegisus; sepelitur in monasterio Sancti-Petri-Uiui in oratorio Sancti-Bartholomei septimo kalendas septembris. Huic successit nutu diuino dominus Eurardus, Sancte-Columbe monachus et prepositus.

EVRARDUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima sexta tabula loquitur de domino Eurardo, archiepiscopo; de romanis pontificibus; de imperatoribus usque ad Octonem; de Odone et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo septuagesimo septimo, defuncto Ansegiso, Senonensi archiepiscopo, successit dominus Eurardus, monachus Sancte-Columbe et prepositus.

Illo tempore, monachi Sancti-Remigii uenerunt de Valleriis, quia destructum fuerat a Normannis monasterium suum; et remanserunt prope portam ciuitatis.

Obiit Iohannes VIII, papa, qui sedit Rome annis decem, diebus duobus. Hic unxit Karolum, caluum in imperatorem. Illo tempore, Sarraceni destruxerunt monasterium Sancti-Benedicti in monte Cassino. Huic pape Iohannes, dyaconus suus, scripsit uitam beati Gregorii, doctoris. Sub isto celebrata fuit quinta synodus Constantinopolitana.

De romanis Pontificibus usque ad Octonem I, romanorum imperatorem, et usque ad Iohannem XII, papam, qui tempore Octonis fuit.

Martinus II, Romanus. — Sedit ann... et mensibus quinque; cessauit diebus duobus.

La même année, mourut le seigneur Anségise ; il fut enseveli au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, dans l'oratoire de Saint-Barthélemi, sept jours avant les calendes de septembre. Son successeur, divinement désigné, fut le seigneur Evrard, moine et prévôt de Sainte-Colombe.

EVRARD, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-sixième table parle du seigneur Evrard, archevêque ; des pontifes romains, des empereurs jusqu'à Othon ; de Eudes, et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 877, mourut Anségise, archevêque de Sens ; il eut pour successeur Evrard, moine et prévôt de Sainte-Colombe.

En ce temps-là, les moines de Saint-Rémi abandonnèrent Vareilles parce que leur monastère avait été détruit par les Normands, et ils se fixèrent près d'une porte de la ville.

Alors mourut le pape Jean VIII, qui siégea dix ans deux jours à Rome. Il sacra Charles-le-Chauve empereur. En ce temps-là, les Sarrasins détruisirent le monastère de Saint-Benoit sur le mont Cassin. C'est pour ce pape que Jean, son diacre, écrivit la vie du bienheureux Grégoire, docteur. Sous lui fut célébré le cinquième synode de Constantinople.

Des Pontifes romains jusqu'à Othon I, empereur des Romains, et jusqu'à Jean XII, pape, qui vivait du temps d'Othon.

Martin II, Romain. — Il siéga ... ans et cinq mois ; le siége resta vacant deux jours.

Adrianus III, Romanus. — Sedit anno uno, mensibus quinque. Anno Domini octingentesimo septuagesimo octauo, constituit ne imperator intromitteret se de electione summi pontificis.

Stephanus V, Romanus. — Sedit annis sex, mensibus nouem ; cessauit diebus sex. Istius tempore, Turonici, propter timorem Northmannorum asportauerunt corpus beati Martini Autissiodoro in monasterium Sancti-Germani. Monachis tunc propter miracula que fiebant litigantibus, leprosus inter sanctos Martinum et Germanum positus est ; et a parte Martini sanatur, et non a parte sancti Germani. Tunc reuersus a parte sancti Martini omnino sanatur non propter impotentiam sancti Germani, sed quia sanctum Martinum honorabat.

Formosus, episcopus Portuensis. — Sedit annis quinque, mensibus sex, et cessauit mensibus duobus. Renouauit per picturam ecclesiam Sancti-Petri Rome. Hic aliquando ob timorem Iohannis pape episcopatum relinquens fugiit, et [quum] per illum reuocatus fuisset, noluit redire. Post modo uenit in Gallias ad papam, et quia sustinuerat excommunicationem, degradatur. Postea Martino, successore Iohannis, restituitur. Deinde post Adrianum et Stephanum V, papa efficitur anno Domini octingentesimo octogesimo octauo.

Bonefatius V, Tuscus. — Sedit diebus quindecim.

Stephanus VI. — Romanus fuit. Sedit anno uno, mensibus tribus, diebus tribus ; cessauit diebus quinque et uicenti. Hic per Formosum episcopus fuit Anagure ; sed papa factus, omnes ordinationes Formosi irritas esse decreuit. Fecitque eum per concilium congregatum de terra trahi, et duobus digitis dextre manus excisis in Tiberim iactari fecit, et eum papali veste exutum, tam-

Adrien III, Romain. — Il siégea un an cinq mois. L'an du Seigneur 878, il défendit que l'empereur s'entremît dans l'élection du souverain pontife.

Etienne V, Romain. — Il siégea six ans neuf mois ; le siége resta vacant six jours. De son temps, les habitants de Tours, par crainte des Normands, apportèrent le corps du bienheureux Martin à Auxerre, au monastère de Saint-Germain. Alors une querelle s'éleva entre les moines au sujet des miracles qui arrivaient. Un lépreux fut placé entre les saints Martin et Germain ; il fut guéri du côté de saint Martin, et non du côté de saint Germain. Alors il se tourna du côté de saint Martin et fut entièrement guéri. Ce n'est pas que saint Germain fut impuissant, mais c'est parce que le malade honorait saint Martin.

Formose, évêque de Porto. — Il siégea cinq ans six mois, et le siége resta vacant deux mois. Il fit refaire les peintures de l'église de Saint-Pierre de Rome. Un jour, par crainte du pape Jean, il abandonna son évêché, et prit la fuite, et bien qu'il eût été rappelé par le pape, il ne voulut point revenir. Peu après il alla dans les Gaules trouver le pape ; et comme il avait été excommunié, il fut dégradé. Dans la suite, il fut rétabli par Martin, sucesseur de Jean, et enfin après Adrien et Etienne V, il devint pape, l'an du Seigneur 888.

Boniface V, Toscan. — Il siégea quinze jours.

Etienne VI. — Il était de Rome ; il siégea un an trois mois trois jours ; le siége resta vacant vingt-cinq jours. Formose l'avait fait évêque d'Anagni ; mais devenu pape, il déclara nulles toutes les ordinations de Formose, et obtint du concile assemblé que son corps fût exhumé, qu'on lui coupât deux doigts de la main droite, qu'on le précipitât dans le Tibre, et qu'après l'avoir

quam laicum sepeliri iussit, anno Domini octingentesimo nonagesimo et septimo.

Romanus nomine et natione. — Sedit mensibus tribus, diebus duobus et uicenti; cessauit diebus uicenti. Hic, contra Stephanum papam sententias, reconcialiuit omnes ordinatos a Formoso papa, anno Domini octingentesimo nonagesimo et octauo.

Theodorus II, Romanus. — Sedit diebus uicenti. Fecit contra Stephanum papam pro Formoso sicut Romanus, anno Domini octingentesimo nonagesimo et nono.

Iohannes IX. — Sedit annis duobus. Hic Romanus pugnauit cum Romanis; fecit synodum Rauenne, in qua confirmauit facta Formosi pape, anno Domini noningentesimo.

Benedictus IV, Romanus. — Sedit annis tribus, mensibus duobus; cessauit diebus sex.

Leo VI. — Sedit diebus quadraginta, anno Domini noningentesimo et quarto. Xpistoforus, presbyter suus, capiens Leonem VI, in carcerem posuit; et rapuit presulatum, et per septem menses papa fuit.

Xpistoforus. — Sedit mens... diebus septem. De papatu eiectus, factus est monachus.

Sergius IV, Romanus. — Sedit annis septem, mensibus tribus, diebus sexdecim; cessauit diebus sex. Ecclesiá Lateranensis tempore suo corruit, quam restaurauit. Hic Sergius dyaconus Rome fuit, et per papam Formosum a papatu reprobatus. Tandem papa post Formosum factus, ad Francos se transtulit; quorum auxilio Romam veniens, Xpistoforum papam incarcerauit, et papatum obtinuit. Ipse uero Formosum papam de sepulchro extrahi fecit, et eum, in cathedram positum, decollari fecit, et in Tiberim iactari precepit. Demum a piscatoribus inuentus est et cognitus. Et cum

dépouillé de ses vêtements pontificaux, on l'ensevelit comme un simple laïque, l'an du Seigneur 897.

Romain, de nom et de nation. — Il siégea trois mois vingt-deux jours ; le siége resta vacant vingt jours. Malgré les sentences du pape Etienne, il rétablit tous ceux qui avaient été ordonnés par le pape Formose, l'an du Seigneur 898.

Théodore II, Romain. — Il siégea vingt jours. De même que Romain, il agit contrairement au pape Etienne en faveur de Formose, l'an du Seigneur 899.

Jean IX. — Il siégea deux ans. Tout Romain qu'il était, il combattit contre les Romains; il assembla dans Ravenne un synode dans lequel il confirma les actes du pape Formose, l'an du Seigneur 900.

Benoit IV, Romain. — Il siégea trois ans deux mois; le siége resta vacant six jours.

Léon VI. — Il siégea quarante jours l'an du Seigneur 904. Christophe, un de ses prêtres, s'empara de sa personne, le jeta en prison et s'arrogea la papauté qu'il garda sept mois.

Christophe. — Il siégea ... mois sept jours. Renversé du siége papal, il fut enfermé dans un monastère.

Serge IV, Romain. — Il siégea sept ans trois mois seize jours; le siége resta vacant six jours. L'église de Latran s'écroula de son temps, il la fit restaurer. Ce même Serge avait été diacre de Rome, et le pape Formose l'avait repoussé du siége pontifical. A la fin, devenu pape après Formose, il se rendit chez les Francs ; et avec leur aide, il vint à Rome, emprisonna le pape Christophe et se rendit maître de la papauté. Lui aussi fit tirer de son sépulcre le pape Formose, et après l'avoir placé dans sa chaire, il ordonna de lui trancher la tête, et de le précipiter dans le Tibre. Finalement, des

deuotione eum in ecclesiam Sancti-Petri asportauerunt. Et cum intrassent cum corpore, imagines ecclesie sanctorum et sanctarum sanctum Formosum adorasse et uenerabiliter salutasse coram clero et populo uise sunt et audite, anno Domini noningentesimo et septimo.

Anastasius III, Romanus. — Sedit annis duobus mensibus duobus ; cessauit diebus duobus, anno Domini noningentesimo et decimo quarto.

Lando, Romanus. — Sedit mensibus sex, et cessauit diebus trigenta uno, anno Domini noningentesimo et decimo quinto.

Iohannes X, Romanus. — Sedit annis tredecim, mensibus duobus, diebus tribus, anno Domini noningentesimo decimo septimo. Fuit filius Sergii pape, inuasor episcopatus Rauenne et demum a populo et clero depositus. Papa factus est. Huius consilio et auxilio, Sarraceni, qui in Ytaliam dominabantur, prope urbem deuicti sunt. Postea iste papa in Apulia contra Sarracenos uictoriosus fuit ; et in reditu, a Romanis cum honore receptus est.

Illo tempore, Guido marchio, pro discordia a Roma expulsus, mandauit Ungaros, qui uenientes dextruxerunt Tusciam, terram Romanorum ; et ex illo tempore, assueti sunt Ungari Romanis nocere. Demum idem Iohannes papa, Guidone a Romanis occiso, a militibus Guidonis incarceratur, et demum strangulatur. Quo defuncto, alter Iohannes malefacta efficitur, et ideo inter ceteros minime numeratur.

Leo VII, Romanus. — Sedit mensibus sex, diebus quindecim ; cessauit diebus decem, anno Domini noningentesimo et tricesimo secundo.

Stephanus VIII, Romanus. — Sedit annis duobus,

ècheurs, qui le trouvèrent, le reconnurent et l'appor-èrent avec dévotion dans l'église de Saint-Pierre. Et ›rsqu'ils entrèrent avec le corps, les images des saints t des saintes de l'église adorèrent saint Formose, et le aluèrent avec vénération en présence du clergé et du euple, qui les virent et les entendirent, l'an du ›eigneur 907.

Anastase III, Romain. — Il siégea deux ans deux ıois; le siége resta vacant deux jours, l'an du Sei-;neur 914.

Landon, Romain. — Il siégea six mois, et le siége esta vacant trente-et-un jours, l'an du Seigneur 915.

Jean X, Romain. — Il siégea treize ans deux mois rois jours, l'an du Seigneur 917. Fils du pape Serge, il 'empara de l'évêché de Ravenne, et fut à la fin déposé ›ar le peuple et le clergé. Il devint pape. Par ses con-eils et son aide, les Sarrasins, qui étaient maîtres en talie, furent mis en déroute près de la ville. Dans la uite, ce pape triompha encore des Sarrasins en Apulie; ›t à son retour, les Romains le reçurent avec honneur.

En ce temps-là, le marquis Gui s'étant révolté fut :hassé de Rome; il appela les Hongrois, qui vinrent ra-;ager la Toscane, terre des Romains. Et depuis cette ›poque, les Hongrois harcelèrent continuellement les Romains. A la fin, Gui ayant été mis à mort par es Romains, le même pape Jean fut emprisonné par .es soldats de Gui et enfin étranglé. Après sa mort, un autre Jean devint pape irrégulièrement, c'est pour-quoi on ne le compte pas au nombre des autres.

Léon VII, Romain. — Il siégea six mois quinze jours; le siége resta vacant dix jours, l'an du Seigneur 932.

Etienne VIII, Romain. — Il siégea deux ans un

mense uno, diebus duodecim ; cessauit die uno, anno Domini noningentesimo et tricesimo secundo.

Iohannes XI, Romanus. — Sedit annis quatuor, mensibus decem, diebus quindecim ; cessauit die uno, anno Domini noningentesimo et tricesimo quarto.

Illo tempore, in Ianuacensi urbe, fons sanguinis largissime effluxit. Eodem anno, ciuitas illa capta est a Sarracenis ; hominibus et thesauris vacuatur.

Leo VIII, Romanus. — Sedit annis tribus, mensibus quinque, diebus quindecim ; cessauit mense uno, anno Domini noningentesimo et tricesimo octauo.

Stephanus IX. — Sedit annis tribus, mensibus sex, diebus quindecim ; cessauit diebus decem. Natione Germanus a quibusdam Romanis mutilatus fuit, anno Domini noningentesimo et quadragesimo primo.

Martinus III, Romanus. — Sedit annis tribus, mensibus sex, diebus quindecim ; cessauit diebus duobus, anno Domini noningentesimo et quadragesimo quarto.

Agapitus II. — Sedit annis octo, mensibus sex, diebus decem ; cessauit diebus duodecim. Illo tempore, dominus Odo, abbas monasterii Sancti-Petri-Uiui, primus fuit abbas monasterii Clugniacensis. Anno Domini noningentesimo et quadragesimo septimo, obiit Odo, abbas Clugniacensis. Quo defuncto. successit Ademarius ; et Ademario successit sanctus Maiolus, uir mire uirtutis, reparator monastice disipline.

Corrardus. — Imperium Romanorum male inuasum fuit a tempore Arnulphi usque ad Octonem I. Iste Corrardus inter ceteros [non] numeratur quia caruit benedictione imperiali.

Illo tempore, Sarraceni uastauerunt Apuliam, Calabriam et partem Ytalie, anno Domini noningentesimo et duodecimo.

mois douze jours ; le siége resta vacant un jour, l'an du Seigneur 932.

Jean XI, Romain. — Il siégea quatre ans dix mois quinze jours ; le siége resta vacant un jour, l'an du Seigneur 934.

En ce temps-là, dans la ville de Gênes, une fontaine de sang coula très-abondamment. La même année, cette cité fut prise par les Sarrasins et dépouillée de ses habitants et de ses trésors.

Léon VIII, Romain. — Il siégea trois ans cinq mois quinze jours ; le siége resta vacant un mois, l'an du Seigneur 938.

Etienne IX. — Il siégea trois ans six mois quinze jours ; le siége resta vacant dix jours. Il était Allemand de nation ; aussi certains Romains lui mutilèrent [le visage], l'an du Seigneur 941.

Martin III, Romain. — Il siégea trois ans six mois quinze jours ; le siége resta vacant deux jours, l'an du Seigneur 944.

Agapit II. — Il siégea huit ans six mois dix jours ; le siége resta vacant douze jours. En ce temps-là, le seigneur Eudes, abbé du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, devint le premier abbé de Cluny. L'an du Seigneur 947, mourut Eudes, abbé du monastère de Cluny. Après sa mort, Adémare lui succéda, et eut lui-même pour successeur saint Maieul, personnage d'une admirable vertu, réformateur de la discipline monastique.

Corrard. — L'empire des Romains fut la proie d'usurpateurs depuis Arnoul jusqu'à Othon I. Ce Corrard n'est pas mis au nombre des autres, parce qu'il ne reçut point la bénédiction impériale.

En ce temps-là, les Sarrasins dévastèrent l'Apulie, la Calabre et une partie de l'Italie, l'an du Seigneur 912.

Berangerius II. — Imperauit annis tribus, sine benedictione papali ; [anno] noningentesimo et decimo nono obiit.

Henricus, rex Alemannie. — Non fuit per papam coronatus.

Illo tempore, anno Domini noningentesimo et uicesimo septimo, Spireneus, dux Bohemorum, ad fidem conuertitur.

Berengerius III. — Imperauit annis octo. Tunc magnum scima fuit in Ytalia, anno Domini noningentesimo et tricesimo primo.

Henricus, rex Alemannie. — Imperauit ; cito moritur.

Octo I, filius eius. — In regem coronatur anno Domini noningentesimo et tricesimo secundo.

Lotharius II. — Imperauit annis duobus. Illo tempore, anno Domini noningentesimo et tricesimo tertio, sol sicut sanguis factus est ; secuta est parum post magna cedes hominum.

Berangerius IV, cum Alberto filio suo. — Imperauit annis decem. Nimis premebat Italiam ; Daluidam, reginam relictam Lotharii, in carcere tenebat. Tunc Octo, rex Alemannie, ductus pietate, uenit contra Berangerium ut reginam liberet. Deuicit Berangerium, et reginam duxit in vxorem. Tunc in imperatorem eligitur. Octo Rome ducitur, et per papam Iohannem XII consecratur, anno Domini noningentesimo quinquagesimo primo.

Illo tempore, fuit in Uasconia mulier ab umbilico sursum diuisa, duo pectora et duo capita habens ; vna parte comedente uel dormiente, altera neutrum fatiebat. Vixerunt multo tempore, nec uno tempore ambe mortue sunt.

Anno Domini octingentesimo octogesimo et septimo,

Béranger II. — Il fut empereur pendant trois ans, sans avoir reçu la bénédiction du pape ; il mourut en 919.

Henri, roi d'Allemagne. — Il ne fut pas couronné par le pape.

En ce temps-là, l'an du Seigneur 927, Spirenée, duc de Bohême, se convertit à la foi.

Béranger III. — Il fut empereur pendant huit ans. Alors il y eut un grand schisme en Italie, l'an du Seigneur 931.

Henri, roi d'Allemagne. — A peine fut-il empereur qu'il mourut.

Othon I, son fils. — Il fut couronné roi l'an du Seigneur 932.

Lothaire II. — Il fut empereur pendant deux ans. En ce temps-là, l'an du Seigneur 933, le soleil devint comme du sang, et peu de temps après, ce phénomène fut suivi d'un grand massacre d'hommes.

Béranger IV, avec Albert, son fils. — Il régna dix ans. Il opprimait à l'excès l'Italie et retenait en prison la reine Dalvida, veuve de Lothaire ; alors Othon, roi d'Allemagne, touché de compassion, marcha contre Béranger pour délivrer la reine. Il défit Béranger, épousa la reine, et fut alors élu empereur. Othon se rendit à Rome, où le pape Jean XII le consacra, l'an du Seigneur 951.

En ce temps-là, il y eut en Gascogne une femme dont le buste, à partir de la ceinture, se partageait en deux ; elle avait deux poitrines et deux têtes. Lorsqu'un côté mangeait ou dormait, l'autre se tenait en repos. Elle vécut ainsi longtemps, et les deux moitiés ne moururent point ensemble.

L'an du Seigneur 887, le seigneur Evrard, arche-

defuncto domino Eurardo, Senonensi archiepiscopo, et in monasterio Sancte-Columbe in oratorio Sancti-Martini sepulto, kalendis februarii, ubi fluxit miraculis, Wauterius primus successit.

GAUTERIUS I, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Precedens tabula de domino Eurardo loquitur de propinquiore tempore quam sequens; nam ita oportuit scribere romanos pontifices usque ad Iohannem XII et imperatores usque ad Octonem I et ea que suis temporibus euenerunt usque ad annos Domini octingentesimos quinquagesimos primos.

Vicesima septima tabula ista loquitur de Wauterio, Senonensi archiepiscopo ; de morte Odonis regis ; de Nortmannis ; de paganis ; de stella emittente radium ; de fame sequenti ; de edificatione murorum Sancte-Columbe ; de bello inter Robertum et Karolum simplicem ; de traditione facta contra Karolum ; de Radulpho rege ; de quibusdam abbatibus, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica octingentesimo et octogesimo et septimo, illo tempore, dominus Wauterius I suscepit Senonensem ecclesiam gubernandam. Iste fuit uir nobilis genere, canonicus maioris ecclesie. Dedit monachis Sancti-Petri-Uiui priuilegium de abbatis electione. Anno ordinationis sue nono, idus sexto iunii, captus est a Richardo, duce Burgundie ; et in custodiam missus et detentus per nouem menses.

Quo liberato, obiit Odo rex, anno Domini octingentesimo et nonagesimo octauo ; et Karolus simplex, filius Ludouici II, regnum Francorum suscepit, multis gaudentibus, gubernandum.

Sub ipso tempore, uenerunt Nortmanni usque ad Sanctum-Florentinum ; sed Richardus dux multos occidit, et ceteri fugierunt.

vêque de Sens étant mort et inhumé au monastère de Sainte-Colombe, dans la chapelle saint Martin, le jour des calendes de février, où il brilla par des miracles, Wautier I lui succéda.

WAUTHIER I, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La précédente table touchant le seigneur Evrard parle d'une époque plus rapprochée de nous que la suivante ; car il a ainsi fallu inscrire les pontifes romains jusqu'à Jean XII, et les empereurs jusqu'à Othon I, et ce qui arriva en ce temps-là jusqu'en 951.

La vingt-septième table que voici parle de Wautier, archevêque de Sens ; de la mort du roi Eudes ; des Normands ; des païens ; de l'étoile qui émet un rayon et de la famine qui suivit ; de la construction des murs de Sainte-Colombe ; de la guerre entre Robert et Charles-le-Simple ; de la trahison éprouvée par Charles ; du roi Raoul ; de plusieurs abbés et des choses qui arrivèrent en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 887, en ce temps-là, le seigneur Wautier I reçut la direction de l'Eglise de Sens. C'était un homme de noble origine ; il était chanoine de la cathédrale. Il donna aux moines de Saint-Pierre-le-Vif un privilége touchant l'élection de l'abbé. La neuvième année de son sacre, six jours avant les ides de juin, il fut fait prisonnier par Richard, duc de Bourgogne, et emmené et retenu en captivité pendant neuf mois.

Il venait d'être rendu à la liberté, quand mourut le roi Eudes, l'an du Seigneur 898, et Charles-le-Simple, fils de Louis II, reçut, aux applaudissements d'un grand nombre, le royaume des Francs à gouverner.

En ce temps-là, les Normands vinrent jusqu'à Saint-Florentin ; mais le duc Richard en tua un grand nombre, et le reste s'enfuit.

Illis diebus, Betho, prepositus Sancte-Columbe, cepit edificare muros abbatie.

Eodem tempore, pagani uenerunt usque Carnotum; sed Richardus dux et Robertus, princeps Francorum, irruerunt in eos, et peremptis ex eis sex milibus et octingentis captis, reliqui abierunt. Tunc receperunt Normanni, qui euaserunt, Neustriam, que Normania uocatur.

Post hec medio martio, stella comata apparuit diebus fere quatuordecim ; sequenti anno, fuit fames per Gallias.

Illo tempore, Betho, prepositus Sancte-Columbe, effectus est episcopus Autissiodorensis quarto idus martii. Peractis in episcopatu quatuor annis, obiit sexto kalendas martii.

Subsequenti anno, kalendis februarii, ignee acies vise sunt in celo. Ipso fuit anno dissentio inter Karolum simplicem et barones, vnde multus sanguis effusus est; sed illo cessauit.

Illo tempore, obiit Richardus, dux Burgundie. Sepultus in ecclesia Sancte-Columbe, in oratorio Sancti-Simphoriani, kalendis septembris.

Secundo anno post, Robertus princeps, rebellans contra Karolum simplicem, unctus est in regem per Walterium, archiepiscopum, tertio kalendas iulii. Nundum anno complecto factum est bellum inter ipsos apud Suessionum, et interfectus est Robertus. Reuertenteque uictore Karolo, occurrit ei Herbertus infidelissimus, et sub ficte pacis simulatione, in castrum, quod Perrona dicitur, hospitandi gratia, regem compulit; et sic eum dolo captum retinuit. Habebat enim, dum uiuebat, Robertus sororem Herberti, de qua natus est Hugo magnus.

En ces jours-là, Béthon, prévôt de Sainte-Colombe, entreprit la construction des murs de l'abbaye.

A la même époque, les païens vinrent jusqu'à Chartres ; mais le duc Richard et Robert, prince des Francs, se précipitèrent sur eux. Six mille furent tués, huit cents furent faits prisonniers, et le reste s'enfuit. Ceux qui échappèrent reçurent alors la Neustrie, qui prit le nom de Normandie.

Plus tard, vers le milieu de mars, apparut une comète, qui brilla près de quatorze jours ; l'année suivante, il y eut une famine dans les Gaules.

En ce temps-là, Béthon, prévôt de Sainte-Colombe, devint évêque d'Auxerre quatre jours avant les ides de mars ; il resta quatre ans dans son évêché, et mourut six jours avant les calendes de mars.

L'année suivante, aux calendes de février, des bataillons enflammés apparurent dans le ciel. Cette même année, il y eut une guerre entre Charles-le-Simple et les barons ; aussi beaucoup de sang fut-il répandu, mais tout finit avec l'année.

En ce temps-là, mourut Richard, duc de Bourgogne ; il fut enseveli dans l'église de Sainte-Colombe, dans la chapelle de Saint-Symphorien, le jour des calendes de septembre.

Deux ans après, le prince Robert se révoltant contre Charles-le-Simple, fut sacré roi par l'archevêque Wautier, trois jours avant les calendes de juillet. Une année ne s'était pas encore écoulée qu'ils se livrèrent à Soissons une bataille où Robert fut tué. Charles revenait vainqueur, quand il rencontra Herbert, le plus grand des traitres, qui sous la couleur d'une paix feinte, emmena le roi dans un château appelé Péronne, comme pour lui offrir l'hospitalité, et par cette ruse le retint prisonnier. De son vivant Robert avait épousé la sœur

Karolus simplex, in carcere positus, nobilem Rodulphum, filium ducis Burgundie defuncti Richardi, quem de sacro fonte leuauerat, in regnum sublimauit, consilio procerum.

Mortuoque Karolo simplice in custodia, Rodulphus unctus est in regem apud Suessionum a Wauterio, archiepiscopo Senonensi.

Illo anno, obiit Wauterius, archiepiscopus, duodecimo kalendas decembris, et sepelitur in monasterio Sancti-Petri-Viui. Cui successit nepos suus, Wauterius, canonicus maioris ecclesie, vir nobilis genere, homo uersutus moribus et ingenio callidus, honestus, ualde, et ab omnibus honorandus.

WAUTERIUS II, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima octaua tabula loquitur de domino Wauterio, Senonensi archiepiscopo, et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo et uicesimo tertio, Wauterius II, nepos predecessoris sui, effectus [est] concorditer archiepiscopus Senonensis.

Illo tempore, pagani Burgundiam uastauerunt; sed a Francis occiduntur multi, et reliqui fugerunt. Ibi interfectus Wauterius, Senonensis nobilis vicecomes. Iste Wauterius, Senonensis archiepiscopus, laudabilis et honestus, pacifice rexit ecclesiam. Plenus pace et bonis operibus obiit; in Sancti-Petri monasterio, iuxta suum auunculum sepelitur.

Anno Domini noningentesimo uicesimo septimo, se-

d'Herbert, qui donna naissance à Hugues-le-Grand. Du fond de sa prison et sur l'avis des grands, Charles-le-Simple éleva au trône le noble Raoul, fils du feu duc de Bourgogne Richard, qu'il avait tenu sur les fonts sacrés.

Charles-le-Simple étant mort en captivité, Raoul fut sacré roi à Soissons par Wautier, archevêque de Sens.

La même année mourut l'archevêque Wautier, douze jours avant les calendes de décembre ; il fut enseveli dans le monastère de Saint Pierre-le-Vif, et eut pour successeur son neveu Wautier, chanoine de la cathédrale, personnage d'une noble origine, d'une habileté parfaite, d'un esprit fin, d'une probité à tout épreuve et jouissant d'une considération universelle.

WAUTIER II, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-huitième table parle du seigneur Wautier, archevêque de Sens, et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 923, Wautier II, neveu de son prédécesseur, fut d'un commun accord fait archevêque de Sens.

En ce temps-là, les païens ravagèrent la Bourgogne ; mais la plupart d'entre eux furent massacrés par les Francs, et le reste prit la fuite. C'est dans cette affaire que fut tué Wautier, noble vicomte de Sens. Ce même Wautier archevèque de Sens, environné d'honneurs bien mérités, gouverna pacifiquement son église. Il mourut en paix les mains remplies de bonnes œuvres; il fut enseveli au monastère de Saint-Pierre, près de son oncle.

L'an du Seigneur 927, deux jours avant les nones de

cundo nonas iulii, sole in cancro primos estus ueniente, subito ingens choruscatio cum inaudito tonitruo est exorta, et uentus nimius subruens domos et arbores.

Anno Domini noningentesimo tricesimo sexto, Ludouicus, Karoli simplicis filius ex Origina regina natus, que Origina ex genere Anglorum fuit, per Hugonem magnum in regnum sublimatur, et unctus fuit apud Laudinium, anno Domini noningentesimo tricesimo sexto.

Precedenti anno, obiit Rodulphus rex, qui ditauerat multum monasterium Sancte-Columbe Senonensis. Sepultus fuit in dicto monasterio.

AUDALDUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Vicesima nona tabula loquitur de Audaldo non per annos Incarnationis, quia ignoratur per quantos annos Wauterius II, rexerit ecclesiam.

Decidente Wauterio II, Senonensi archiepiscopo, successit ei dominus Audaldus memorande memorie. Ipse renouauit ecclesiam Beate-Marie in maiori ecclesia Sancti-Stephani. Erat enim vetustissima a tempore sancti Sauiniani, qui eam fundauerat. Dicunt quidam quod inimici fidei dictam basilicam Sancte-Marie nunquam potuerunt uiolare, nec ymaginem beate Marie, virginis et matris Domini nostri Ihesu-Xpisti, in illa basilica a prisco tempore positam, nunquam remouere nec destruere potuerunt.

Dedit autem idem dominus Audaldus archiepiscopus ad stipendia canonicorum villam que dicitur Ebbrola. Complectis igitur in archiepiscopatu quinque annis, dominus Audaldus migrauit ad Dominum septimo

juillet, le soleil dans le signe de l'écrevisse envoyait ses premiers feux; tout à coup resplendit un éclair immense suivi d'un coup de tonnerre comme on n'en avait jamais entendu, et il s'éleva un vent violent qui renversait les maisons et les arbres.

L'an du Seigneur 936, Louis, fils de Charles-le-Simple et de la reine Origine qui était de race anglaise, fut par Hugues-le-Grand élevé à la royauté, et il fut sacré à Laon, l'an du Seigneur 936.

L'année précédente, était mort le roi Raoul qui avait beaucoup enrichi le monastère de Sainte-Colombe de Sens; il fut enseveli dans ledit monastère.

AUDAUD, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La vingt-neuvième table parle do Audaud sans les années de l'incarnation; car on ne sait pas combien d'années Wautier II gouverna son église.

Wautier II, archevêque de Sens, étant mort, eut pour successeur le seigneur Audaud, de glorieuse mémoire. Il fit reconstruire l'église de la Bienheureuse-Marie dans la cathédrale de Saint-Etienne. Elle était en effet bien vieille depuis le temps de saint Savinien qui l'avait fondée. On dit que les ennemis de la foi ne purent jamais violer ladite basilique de Sainte-Marie, ni enlever, ni détruire l'image de la bienheureuse Marie, vierge et mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, placée depuis les temps primitifs dans cette basilique.

Or, le même seigneur Audaud, archevêque, donna pour les prébendes des chanoines la terre appelée Avrolles. Après avoir passé cinq ans sur le siége archiépiscopal, le seigneur Audaud s'en alla vers le Seigneur,

kalendas octobris ; [cui succesit] dominus Guillelmus I, monachus Sancti-Petri-Uiui.

GUILLELMUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Tricesima tabula loquitur de domino Guillelmo, Senonensi archiepiscopo, et de multis que suo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo et tricesimo tertio, dominus Guillelmus regendam suscepit ecclesiam Senonensem. Quarto ordinationis sue anno, sexto idus ianuarii, primo gallorum cantu monasterium Sancte-Columbe totum incensum fuit. Et octodecimo kalendas februarii, eodem mense, obiit Rodulphus rex ; et ut predixi, sepultus fuit in dicto monasterio Sancte-Columbe sepelitur. Multas possessiones cum sacris reliquiis, ornamentis, gemmis et thesauris reliquit dicto monasterio possidendas.

Post mortem uero eius, Hugo magnus, dux, cum baronibus Francorum, assertiens dominum Guillelmum, archiepiscopum Senonensem, misit illum ad Oginam, uxorem defuncti Karoli simplicis, que filia erat regis Anglorum, et fugerat illuc ob timorem Herberti et Hugonis, ut inde reduceret Ludouicum nomine quem habebat filium ex Karolo simplice. Veniens illuc dominus Guillelmus, datis obsidibus Ogine, regine Francorum, Ludouicum filium reduxit in Frantiam. Et tertio decimo kalendas iulii, unctus est in regem apud Laudunum.

Secundo anno post, sexto decimo kalendas martii, a gallorum cantu usque ad lucem diei, sanguinee acies per totam celi fatiem apparuerunt ; sequenti mense Hungri uenerunt uastantes patriam usque Senonis. Tunc abbas et monachi Sancti-Petri-Uiui fugerunt in

huit jours avant les calendes d'octobre. Le seigneur Guillaume I, moine de Saint-Pierre-le-Vif, [lui succéda.]

GUILLAUME, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trentième table parle du seigneur Guillaume, archevêque de Sens, et de beaucoup d'événements contemporains.

L'an de l'incarnation du Seigneur 933, le seigneur Guillaume fut chargé de gouverner l'église de Sens. Quatre ans après son sacre, six jours avant les ides de janvier, au premier chant des coqs, le monastère de Sainte-Colombe tout entier devint la proie des flammes ; dix-huit jours avant les calendes de février, le même mois, mourut le roi Raoul; et comme je l'ai dit plus haut, il fut enseveli dans ledit monastère de Sainte-Colombe. Il laissa audit monastère en toute propriété de nombreux domaines, avec de saintes reliques, des ornements, des pierres précieuses et des trésors.

Or, après sa mort, le duc Hugues-le-Grand et les barons de France appelèrent le seigneur Guillaume, archevêque de Sens, et l'envoyèrent près d'Ogine, femme de feu Charles-le-Simple, qui était fille du roi d'Angleterre, et s'était réfugiée dans ce pays, par crainte d'Herbert et de Hugues. Ils le chargèrent de ramener Louis, le fils que cette princesse avait eu de Charles-le-Simple. Arrivé près d'elle, le seigneur Guillaume donna des otages à Ogine, reine de France, et ramena son fils Louis en France. Et treize jours avant les calendes de juillet, il lui donna l'onction royale à Laon.

Deux ans après, seize jours avant les calendes de mars, depuis le chant des coqs jusqu'à l'aube du jour, des armées sanglantes apparurent sur toute la face du ciel; et le mois suivant, les Hongrois apportèrent leurs dévastations dans notre patrie jusqu'à Sens. Alors l'abbé et les

ciuitatem, suas portantes reliquias sacras omnes excepto corpore sancti Serotini, martyris Xpisti, primi Senonensis archidiaconi quod sub altare in tumulo seruabatur. Quas reliquias sacras posuerunt in sua ecclesia Sancti-Petri-de-Diuione. Vastantes igitur Ungri totam patriam incenderunt cenobium Sancti-Petri et monasterium reliquiis sanctorum defensorum uacuatum. Oratorium Sancti-Serotini nec per ignem nec per aliam destructionem destruere potuerunt, quia sanctus, qui remanserat, suum loculum defendebat.

Pace Senonis reddita, monachi cum reliquiis ad suum cenobium reuerti uoluerunt ; sed dominus Guillelmus archiepiscopus, qui eorum monachus fuerat, eosdem monachos uerbis mellifluis deceperat dicens : « Melius est ut sanctorum martyrum Sauiniani et Potentiani reliquie in maiori ecclesia remaneant usque ad tempus securitatis et pacis. Dum vero pax reddita fuerit, vosmetipsi sanctorum pignora reportate. » Quod concedentibus monachis, archiepiscopus sanctorum retinere reliquias cogitabat. Quomodo vero retinere non potuit, sed monachis reddidit, in *Libro miraculorum sancti Sauiniani*, in predicto monasterio Sancti-Petri seruato poteritis inuenire.

Erat eodem tempore Bernardus, uir nobilis, archiclauis Beate-Marie-de-Porta ; quidem monasterium multum agrauauit ; et carte amisse fuerunt, receptis sanctorum martyrum reliquiis in monasterium suum Sancti-Petri-Uiui.

Dominus Guillelmus archiepiscopus obiit nono decimo

moines de Saint-Pierre-le-Vif se réfugièrent dans la ville, emportant avec eux toutes leurs saintes reliques, excepté le corps de saint Sérotin, martyr du Christ, premier archidiacre de Sens, qui était conservé dans son tombeau sous l'autel. Ils déposèrent ces saintes reliques dans leur église de Saint-Pierre-le-Donjon. Les Hongrois, ravageant toute la patrie, incendièrent le couvent de Saint-Pierre et le monastère privé des reliques des saints, ses défenseurs. Mais ils ne parvinrent ni par le feu, ni par aucun autre moyen de destruction à détruire l'oratoire de Saint-Sérotin, parce que le saint, qui y était resté, protégeait sa demeure.

Quand la paix fut rendue à Sens, les moines voulurent retourner à leur couvent avec leurs reliques; mais le seigneur archevêque Guillaume, qui avait été moine avec eux, avait trompé ces mêmes moines par des paroles mielleuses, disant : « Il est préférable que les reliques des saints martyrs Savinien et Potentien demeurent dans la cathédrale jusqu'au retour de la sécurité et de la paix ; mais quand la paix nous sera rendue, vous remporterez chez vous ces gages sacrés. » Les moines y consentirent ; mais l'archevêque songeait à retenir les reliques. Or, comment ne put-il pas les retenir et comment les rendit-il aux moines ? Vous pourrez le lire dans le *Livre des miracles de saint Savinien*, conservé dans ledit monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Il y avait en ce même temps comme trésorier de Bienheureuse-Marie-de-la-Porte, noble homme Bernard, qui fit bien du tort au monastère ; et les chartes se trouvèrent perdues quand les reliques des saints martyrs furent réintégrées dans leur monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Le seigneur archevêque Guillaume mourut dix-neuf

kalendas septembris, et dicto monasterio sepelitur. Huic successit Gerlannus.

Illo tempore, Arigaudus erat abbas Sancti-Petri.

GERLANNUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS

Tricesima prima tabula loquitur de domino Gerlanno, Senonensi archiepiscopo; de rebellione Hugonis et procerum contra Ludouicum regem; quomodo urbs Senonum capta fuit; de destructione murorum Sancte-Columbe; quomodo Ludouicus captus fuit; de abbatibus Sancti-Petri illius temporis; de uicecomite; de Rainardo uetulo, et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo et quadragesimo sexto, dominus Gerlannus, monachus Sancti-Germani-Autissiodorensis, uir laudabilis, parentum prosapia mediocris, sed philosophia et moribus maximus, regendam postulatione canonicorum Senonensium suscepit ecclesiam Senonensem. Romanorum sedem regebat Agapitus II, et Romanorum imperator absque benedictione erat Berengerius III, et rex Francorum Ludouicus, filius Karoli simplicis, regnum Francorum gubernabat.

Tempore illo, rebellauerunt Francorum proceres contra Ludouicum regem; super omnes autem Hugo magnus. Ipso anno, facta est fames magna per Frantiam.

Tercio anno post, tradita est ciuitas Senonica Rainnardo, comiti Remorum. Superueniens autem Frotmundus vicecomes cum exercitu, ingressus castrum Sancte-Columbe, ingrediensque ciuitatem furtim, multos iugulauit, et reliqui fugerunt. Post hec, Frotmundus destruxit muros Sancte-Columbe, ne alter

jours avant les calendes de septembre ; et il fut enseveli dans ledit monastère. Gerlanne lui succéda.

En ce temps-là, Arigaud était abbé de Saint-Pierre.

GERLANNE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente et unième table parle du seigneur Gerlanne, archevêque de Sens ; de la rébellion de Hugues et des grands contre le roi Louis ; de la manière dont la ville de Sens fut prise ; de la destruction des murs de Sainte-Colombe ; de la manière dont Louis fut fait prisonnier ; des abbés de Saint-Pierre de ce temps-là ; du vicomte ; de Rainard-le-Petit-vieux et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 946, le seigneur Gerlanne, moine de Saint-Germain d'Auxerre, personnage considérable, issu d'une famille de la classe moyenne, mais au premier rang par la science et la vertu, se chargea de gouverner l'Eglise de Sens sur la demande des chanoines. Le siége de Rome était occupé par Agapit II, et l'empire des Romains par Bérenger II, qui n'avait point reçu la bénédiction, et le royaume de France était gouverné par le roi Louis, fils de Charles-le-Simple.

En ce temps-là, les grands de la France se révoltèrent contre le roi Louis, ayant à leur tête Hugues-le-Grand. Cette même année, il y eut une grande famine en France.

Trois ans après, la cité Sénonaise fut livrée à Rainard, comte de Reims ; mais le vicomte Frotmond survint avec une armée, entra dans le château de Sainte-Colombe, et de là pénétra en cachette dans la cité. Et il en égorgea un grand nombre et le reste prit la fuite. Dans la suite, Frotmond renversa les murs de Sainte-

ita faceret. Post hec, captus est Ludouicus rex apud Baigas, consentiente Hugone magno,

Illo tempore, obiit Arigaudus, abbas Sancti-Petri-Uiui, cui successit Dachilenus ; parum post obiit dominus Dachilenus, et successit Archangarius.

Illo tempore, obiit Frotmundus uicecomes, et Rainnaldus, eius filius qui uetulus cognominabatur, comes Senonum factus est.

Obiit illo tempore nonas augusti dominus Gerlannus, archiepiscopus ; in monasterio Sancti-Germani-Autissiodorensis sepelitur. Iste edificauit in monasterio Sancti-Petri-Uiui turrim opere pollito.

HILDEMANNUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Tricesima secunda tabula loquitur de domino Hildemanno, Senonensi archiepiscopo ; de abbatibus Sancti-Petri ; de sanguinea pluuia ; de morte Ludouici, de filio suo Lothario et Hugone magno ; de miraculo sancti Hilarii contra Hugonem ; de Gileberto, duce Burgundie ; de Octone filio suo ; de morte Hugonis magni, de filiis suis ; de Notranno, abbate Sancti-Petri-Uiui facto episcopo Niuernensi ; de Bochardo et fundatione Sancti-Saluatoris prope Braium, et de hiis que tempore illo euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo quinquagesimo quarto, suscepit Hildemannus, monachus Sancti-Dyonisii, postulatione canonicorum ad petitionem Ludouici, regis Francorum, tempore Agapiti II, pape, regendam ecclesiam Senonensem.

Illo anno, obiit Archengerius, abbas Sancti-Petri, cui successit dominus Otbertus.

Colombe, de peur qu'un autre n'en fit autant. Plus tard, le roi Louis fut fait prisonnier à Bayeux par ordre de Hugues-le-Grand.

En ce temps-là, mourut Arigaud, abbé de Saint-Pierre-le-Vif ; il eut pour successeur Dachilène. Peu après mourut le seigneur Dachilène, et Archengère lui succéda.

En ce temps-là, mourut le vicomte Frotmond ; et Rainard, son fils, surnommé le Petit-vieux, devint comte de Sens.

En ce temps-là, le jour des nones d'août, mourut le seigneur Gerlanne, archevêque ; il fut enseveli au monastère de Saint-Germain d'Auxerre. Il avait fait élever dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif une tour d'un travail parfait.

HILDEMANNE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente-deuxième table parle du seigneur Hildemanne, archevêque de Sens; des abbés de Saint-Pierre; d'une pluie de sang; de la mort de Louis, de son fils Lothaire et de Hugues-le-Grand ; du miracle de saint Hilaire contre Hugues; de Gilebert, duc de Bourgogne; de Othon son fils ; de la mort de Hugues-le-Grand, de ses fils; de Notranne, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, devenu évêque de Nevers; de Bouchard, et de la fondation de Saint-Sauveur-lez-Bray et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 954, Hildemanne, moine de Saint-Denis, sur les sollicitations des chanoines et la demande de Louis, roi des Francs, au temps de Agapit II, pape, se chargea de gouverner l'église de Sens.

Cette année-là, mourut Archengère, abbé de Saint-Pierre ; le seigneur Otbert lui succéda.

Illoque anno, mense maio, feria sexta, pluit sanguis per Gallias super operarios.

In eodem anno, obiit Ludouicus, filius Karoli simplicis, rex Francorum, cuius tempus plenum fuit angustiis. Sepultus fuit Remis in monasterio Sancti-Remigii.

Sequenti mense, secundo idus nouembris, Lotharius, filius eius, unctus est in regem ; et Hugo magnus factus est dux Francorum.

Secundo anno post, obsedit Hugo dux Pictauis ; sed nimio terrore perterritus, meritis sancti Hylarii, qui semper defensor est illius ciuitatis, ab inde fugiens recessit.

Ipso anno, obiit Gilebertus, dux Burgundie, relinquens ducatum Octoni, filio Hugonis ducis, qui filiam suam habebat.

Sequenti anno, obiit Hugo dux ; sepultus fuit apud Sanctum-Dyonisium. Tres habebat filios ex filia Odonis regis : Hugonem, Octonem et Henricum.

Illo tempore, obiit Otbertus, abbas Sancti-Petri-Uiui ; et successit Notrannus, destructor ipsius cenobii. Nam possessiones, ornamenta, ecclesias et uillas vendidit, et cartas dissipauit. Ferreriensis monasterii abbas primo fuit ; Sancti-Remigii, Sancti-Iohannis monasteria tenuit, et fere destruxit. Postea factus est episcopus Niuernensis vi et non merito.

Illo tempore, Bouchardus, miles fundauit monasterium Sancti-Saluatoris prope Brayum, ponens ibi corpora sanctorum Paterni martyris, qui fuit monachus Sancti-Petri-Uiui, et sancti Panatii, confessoris.

Illo tempore, obiit dominus Hildemannus, complectis in archiepiscopatu annis quatuor, mensibus decem, die-

La même année, au mois de mai, un vendredi, une pluie de sang tomba dans les Gaules sur les ouvriers.

Et dans la même année encore, mourut Louis, fils de Charles-le-Simple, roi des Francs, dont le règne fut rempli de calamités. Il fut enseveli à Reims, dans le monastère de Saint-Rémi.

Le mois suivant, deux jours avant les ides de novembre, Lothaire, son fils, fut sacré roi, et Hugues-le-Grand devint duc de France.

Deux ans après, le duc Hugues assiégea Poitiers; mais frappé d'une terreur extrême, grâce aux mérites de saint Hilaire, qui est toujours le défenseur de cette cité, il leva le siége et s'enfuit.

La même année, mourut Gilebert, duc de Bourgogne, laissant son duché à Othon, fils du duc Hugues, qui avait épousé sa fille.

L'année suivante, mourut le duc Hugues; il fut enseveli à Saint-Denis. Il avait eu trois fils de la fille du roi Eudes : Hugues, Othon et Henri.

En ce temps-là, mourut Otbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif; il eut pour successeur Notranne, le destructeur de ce même couvent. Il vendit en effet les biens, les ornements, les églises et les fermes, et il détruisit les chartes. Il fut d'abord abbé du monastère de Ferrières; il eut entre les mains les monastères de Saint-Rémi et de Saint-Jean, et il les détruisit presque entièrement. Après cela il devint évêque de Nevers par violence et non par son mérite.

En ce temps-là, Bouchard, chevalier, fonda le monastère de Saint-Sauveur-lez-Bray, y déposant les corps de saint Paterne, martyr, qui fut moine de Saint-Pierre-le-Vif, et de saint Panace, confesseur.

En ce temps-là, mourut le seigneur Hildemanne, qui resta sur le siége archiépiscopal quatre ans dix

bus nouem et decem; sepelitur in monasterium Sancti-Petri-Viui.

ARCHAMBAUDUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Tricesima tertia tabula loquitur de Archambaudo, Senonensi archiepiscopo; de Iohanne papa XII; de Ansegiso, Trecensi episcopo et de exercitu per ipsum ab Octone imperatore prope Senonis adducto et deuicto; de translatione sancte Columbe, uirginis et martyris, et sancti Lupi, piissimi Senonensis archiepiscopi; quomodo Frodo, miles, seruauit a destructione Archambaudi cartas aliquas et aliquos thesauros Sancti-Petri-Uiui; de morte Archambaudi, et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo et quinquagesimo nono, illo tempore, Iohannes papa XII sedebat Rome. Qui sedit annis septem, mensibus decem, diebus quindecim; cessauit diebus duodecim. Scriptum est: « Cui caput infirmum cetera membra dolent. » Iste Iohannes XII uocabatur Octouianus ante papatum, filius cuiusdam principis, qui uenator erat, et uocabatur Albericus Romanus. Iste Albericus principis potens, in Urbe uocatis nobilibus, rogauit eos et astringit iuramento ut, mortuo Agappito papa, Octouianus, filius suus, in papam promoueretur. Quod et factum est, et Iohannes XII in papatu nominatur. Hic fuit uenator et lubricus multum, adeo quod publice etiam feminas tenebat. Propter quod quidem cardinalium scripserunt occulte Octouiano, principi Saxonum, ut scandalo Ecclesie compatiens, Romam ueniret. Quod percipiens papa, Iohanni dyacono cardinali, huius mandati consiliario, nasum amputari fecit, et Iohanni subdiacono, qui litteras scripsit, manum. Hic, quum frequenter ab imperatore Octone monitus fuisset, non

mois dix-neuf jours. Il fut enseveli dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

ARCHAMBAUD, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente-troisième table parle d'Archambaud, archevêque de Sens ; de Jean XII, pape ; de Anségise, évêque de Troyes et de l'armée qu'il conduisit avec l'empereur Othon sous les murs de Sens, et de sa déroute ; de la translation de sainte Colombe, vierge et martyre, et de saint Loup, très-pieux archevêque de Sens ; de la manière dont Frodon, chevalier, sauva de la destruction d'Archambaud certaines chartes et certains trésors de Saint-Pierre-le-Vif; de la mort d'Archambaud et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 959. En ce temps-là, Jean XII, pape, siégeait à Rome. Il siégea sept ans dix mois quinze jours; le siége resta vacant douze jours. Il est écrit : « Lorsque la tête est malade, le reste du corps est en souffrance. » Ce Jean XII s'appelait Octavien avant son pontificat ; il était fils de certain prince qui était chasseur et qu'on nommait Albéric-le-Romain. Cet Albéric, prince puissant, réunit les nobles dans la Ville, et leur demande de s'engager par serment à élever, à la mort du pape Agapit, son fils Octavien sur le trône papal. Ce qui fut fait; et on lui donna le nom de Jean XII à son avénement. Il fut grand chasseur et grand débauché, à ce point qu'il entretenait publiquement des femmes. Aussi certains cardinaux écrivirent-ils en secret à Othon, prince des Saxons, de compatir au scandale de l'Église, et de venir à Rome. A cette nouvelle, le pape fit couper le nez à Jean, cardinal diacre, qui avait conseillé cette mesure, et la main à Jean, sous-diacre, qui avait écrit la lettre. Comme malgré les fréquents avertissements de l'empe-

cessans a malis, depositus est. Cuius loco papa Leo IX communiter eligitur ; sed eodem anno, Romani Benedictum V elegerunt, Leone non mortuo, eo quod imperator eum imposuisset. Tunc Octo imperator Romam obsedit et Benedictum deposuit, Leonemque restituit.

Benedictus V. — Tamen sedit mensibus duobus, diebus quinque ; tandem traditus fuit Octoni imperatori et et depositus.

Leo IX. — Restituitur ; sedit anno uno, mense quarto ; cessauit diebus septem. Hic, propter malitiam Romanorum, qui seipsos intrudebant, constituit fieri papam de consensu imperatoris.

Tempore illius Iohannis pape XII, qui tam lubricus fuit, et istius pessime tribulationis in Ecclesia per falsos prelatos apposite, iste lubricus fornicarius sedem indigne tenebat ecclesie Senonensis. Eratque tempore illo tempus pessimum in ecclesiis per prelatos ; sed Deo concedente, parum post hec cessauit tribulatio, quia, malis de medio sublatis, successerunt catholici et fideles qui prodesse uoluerunt subditis, non preesse.

Ad Archembaudum lubricum reuertamur, qui parentum et pecuniarum pocius quam Dei examine ad dignitatem Senonensis ecclesie eligitur, et per papam Iohannem lubricum, sui similem, confirmatur.

Anno Domini noningentesimo quinquagesimo nono, tempore Octonis imperatoris et Lotharii regis Francorum, filii Ludouici III, quinto kalendas iulii, sub ipso tempore, oritur contentio inter Ansegisum, Trecarum episcopum, et Robertum comitem. Tunc eiectus Anse-

[redacted]

reur Othon, il ne s'amendait point, il fut déposé. A sa place, Léon IX fut élu pape à l'unanimité; mais la même année, les Romains élurent Benoit V. Léon n'était pas mort, et même l'empereur le soutenait. Aussi l'empereur Othon assiégea Rome, déposa Benoit, et rétablit Léon.

Benoit V.—Il siégea pourtant deux mois six jours; à la fin, livré à l'empereur Othon, il fut déposé.

Léon IX. — Après son rétablissement, il siégea un an quatre mois; le siége resta vacant sept jours. A cause du mauvais esprit des Romains qui s'excitaient mutuellement, il décida que le pape serait nommé avec le consentement de l'empereur.

Du temps de ce pape Jean XII qui fut si débauché, et de cette affreuse tribulation apportée dans l'Église par d'indignes prélats, un débauché, un fornicateur occupait indignement le siége de l'église de Sens. Et ce temps-là était le pire de tous les temps pour les églises par la faute des prélats; mais Dieu permit que cette tribulation durât peu. Car les méchants, enlevés du milieu des autres, furent remplacés par des catholiques et des fidèles qui cherchèrent à obtenir la reconnaissance et non l'obéissance de ceux qui leur étaient soumis.

Revenons à Archambaud le débauché. Sa noblesse et son argent plutôt que le choix de Dieu le firent mettre à la tête de l'église de Sens et confirmer par le pape Jean le débauché, son pareil.

L'an du seigneur 959, du temps de l'empereur Othon et de Lothaire, roi des Francs, fils de Louis III, cinq jours avant les calendes de juillet, en ce temps-là s'éleva une querelle entre Anségise, évêque de Troyes, et le comte Robert. Alors Anségise chassé se rendit près

cessans a malis, depositus est. Cuius loco papa Leo IX communiter eligitur ; sed eodem anno, Romani Benedictum V elegerunt, Leone non mortuo, eo quod imperator eum imposuisset. Tunc Octo imperator Romam obsedit et Benedictum deposuit, Leonemque restituit.

Benedictus V. — Tamen sedit mensibus duobus, diebus quinque; tandem traditus fuit Octoni imperatori et et depositus.

Leo IX. — Restituitur; sedit anno uno, mense quarto ; cessauit diebus septem. Hic, propter malitiam Romanorum, qui seipsos intrudebant, constituit fieri papam de consensu imperatoris.

Tempore illius Iohannis pape XII, qui tam lubricus fuit, et istius pessime tribulationis in Ecclesia per falsos prelatos apposite, iste lubricus fornicarius sedem indigne tenebat ecclesie Senonensis. Eratque tempore illo tempus pessimum in ecclesiis per prelatos ; sed Deo concedente, parum post hec cessauit tribulatio, quia, malis de medio sublatis, successerunt catholici et fideles qui prodesse uoluerunt subditis, non preesse.

Ad Archembaudum lubricum reuertamur, qui parentum et pecuniarum pocius quam Dei examine ad dignitatem Senonensis ecclesie eligitur, et per papam Iohannem lubricum, sui similem, confirmatur.

Anno Domini noningentesimo quinquagesimo nono, tempore Octonis imperatoris et Lotharii regis Francorum, filii Ludouici III, quinto kalendas iulii, sub ipso tempore, oritur contentio inter Ansegisum, Trecarum episcopum, et Robertum comitem. Tunc eiectus Ense-

de l'empereur Othon, et emmenant avec lui les Saxons, il mit le siége devant Troyes. S'avançant pour piller jusque sous les murs de Sens, ils voulurent dévaster le pays. Le prélat Archambaud et le comte Rainard-le-Petit-vieux, son parent, marchèrent à leur rencontre jusqu'à un endroit appelé Villiers, où ils massacrèrent les Saxons avec leur duc Elpon, et ils rentrèrent victorieux à Sens. Mais Archambaud et Rainard pleurèrent le duc Elpon, car il était leur parent.

En ce temps-là, les tombeaux de sainte Colombe et de saint Loup furent ouverts en présence d'Archambaud et de beaucoup d'autres, onze jours avant les calendes d'août.

Or le peu que Notranne, abbé, plus tard évêque de Nevers, avait laissé au monastère de Saint-Pierre, Archambaud le réduisit à rien. Vendant les fermes et les ornements, il faisait un mauvais emploi de l'argent et gardait le reste pour ses besoins particuliers. Il abandonna sa demeure épiscopale pour venir habiter avec des femmes le réfectoire des moines. Or quinze moines demeuraient encore là; douze d'entre eux moururent en une nuit, et les trois qui restèrent moururent dans la même année. Quelques-uns disent que cela arriva parce que le jour précédent, nul ne dit la messe au grand autel qui avait été consacré par des anges. Or certain chevalier nommé Frodon, voyant avec douleur la ruine dudit monastère, demanda et obtint d'Archambaud que le trésor fût donné à son fils Frodon, parce qu'il voulait sauver le trésor de Saint-Pierre avec les chartes. Ce qu'il accomplit fidèlement. Or le fils de Frodon, devenu archidiacre de Sens, donna aux moines de Saint-Pierre sa terre de Arces. Après sa mort, il fut inhumé dans le chapitre des moines, aux pieds de Sévin, qui avait été en son temps

manere in claustro monachorum, in quo multorum fidelium corpora requiescunt. Et illi qui illic mittebantur sero, mane inueniebantur mortui. Quod miraculum sui uidebant, et Deum laudantes, ei dicebant quod male fatiebant, locum monachorum retinendo, et loco sancto male uiuendo ; sed hoc pro nichilo reputans, uacabat curis seculi. Quadam die, duxit illum quidam canonicus, Cadacher nomine, studiosus in philosophia, ad sepulchrum sancte Thechildis, que cenobium fundauerat, dicens illi : « Lege epitahium hoc, quod edidit sanctus Fortunatus. » Cepit autem Archambaudus legere sic :

HUNC REGINA LOCUM MONACHIS CONSTRUXIT AB IMO THECHILDIS
REBUS NOBILITANDO SUIS.

Cum perlegisset, dixit illi Cadacher ; « Perspice et iutellige quam non ad usus canum, sed seruorum Dei, hoc cenobium constructum est. »

Illo tempore, obiit Rainnardus, consiliarius regis Lotharii, cuius auxilio et actu dictus Archambaudus fuerat promotus.

Eodem tempore, mense iulio, incense sunt basilice Sancti-Stephani, Sancti-Iohannis et Sancte-Marie in maiori ecclesia ; quo igne periit claustrum religiosum cum capitulo et pulcherrimo librario et cum quamplurimis reliquiis et thesauris. Archambaudus cepit restaurare pro uiribus ecclesiam, perfitiens sacerdotale presbiterium cum criptis retro.

archevêque de Sens. Or le chevalier Frodon, père de de Frodon, fut inhumé sous le portique dudit monastère. Archambaud logeait ses chiens et ses faucons dans le cloître des moines où reposaient les restes de nombreux fidèles. Et ceux qu'il envoyait là le soir, étaient trouvés morts le lendemain. Et les siens, témoins de ce miracle, louaient Dieu et lui déclaraient que c'était mal agir que de détenir cette maison des moines et de mener une mauvaise vie dans un saint lieu. Mais sans en tenir compte, il se livrait à ses occupations mondaines. Un jour, certain chanoine nommé Cadacher, qui s'était livré à l'étude de la philosohie, le conduisit au sépulcre de sainte Théchilde, fondatrice du monastère, et lui dit : « Lis cette épitaphe, œuvre de saint Fortunat. »

Or Archambaud se mit à lire :

C'EST POUR DES MOINES QUE LA REINE THÉCHILDE A JETÉ LES FONDEMENTS DE CETTE MAISON, ET L'A ENRICHIE DE SES BIENS.

Quand il eut fini sa lecture : « Regarde, lui dit Cadacher, et comprends que ce n'est pas pour des chiens, mais pour des serviteurs de Dieu que ce monastère a été construit. »

En ce temps-là, mourut Rainard, conseiller du roi Lothaire, dont l'appui et les démarches avaient fait arriver Archambaud.

Dans le même temps, au mois de juillet, furent incendiées les basiliques de Saint-Etienne, de Saint-Jean et de Sainte-Marie dans la cathédrale. En même temps furent brûlés le cloître religieux, ainsi que le chapitre, la magnifique bibliothèque et une foule de reliques et de trésors. Archambaud entreprit selon ses ressources de reconstruire l'église et mena à bonne fin le *presbyterium* et les cryptes qui sont par derrière.

In ipso anno, mense augusto, obiit Robertus, pater suus, potens et diues ualde. Ipse uero Archambaudus, eodem mense, obiit adhuc iuuenis, quarto kalendas septembris, expletis in archiepiscopatu annis nouem, mensibus duobus et die uno, uel secundum quosdam et hanc teneo sententiam, perfecit tam sede quam inter se et Austasium uacatione octo annos, menses duos et diem unum. Nam maior ecclesia destructa fuit igne, tempore Archambaudi, anno uidelicet Domini noningentesimo sexagesimo secundo, quam cepit restaurare Archambaudus.

Mortuus est Archambaudus hoc modo : Apparuit ei sanctus Sauinianus post tertiam uel quartam ammonitionem prout suis recognouerat dictus Archambaudus. Et quadam nocte, dum iacebat in refectorio monachorum, dixit ei : « Non amplius paciemur desolari locum nostrum nostro martyrio dedicatum. » Audientes uero cubicularii hanc uocem cum maximo tonitruo, et intelligentes, surrexerunt, et illum inuenerunt nudum, mortuum et iacentem in terra ; et quia territi fuerunt, altis uocibus clamauerunt multum, ita ut omnes fere uicini ad clamores ipsorum uenerunt. Nec potuit hoc celari. Sepultus est in illo monasterio Sancti-Petri-Uiui.

AUSTASIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Tricesima quarta tabula loquitur de domino Austasio, Senonensi archiepiscopo ; de reliquiis sancti Victoris ; de turbatione Romane Ecclesie ; de Lothario rege ; de angelo qui annuntiauit mortem Austasii, et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo

La même année, au mois d'août, mourut Robert, son père, dont la puissance égalait les richesses. Quant à Archambaud, il mourut jeune encore, le même mois, quatre jours avant les calendes de septembre, après avoir siégé neuf ans deux mois un jour sur son trône archiépiscopal. Selon quelques-uns, et je partage cette opinion, son pontificat et la vacance du siége jusqu'à l'élection d'Anstase forment une durée de huit ans deux mois et un jour, car la cathédrale fut détruite par un incendie du temps d'Archambaud, savoir l'an 962, et Archambaud commença à la reconstruire.

Voici dans quelles circonstances mourut Archambaud : Saint Savinien lui apparut après l'avoir averti par trois ou quatre fois de reconnaître ses fautes. Et une nuit que ledit Archambaud était couché dans le réfectoire des moines : « Nous ne souffrirons pas davantage, lui dit-il, la désolation de ce lieu que nous avons consacré par notre martyre. » Or les valets de chambre entendirent ces paroles qui furent suivies d'un grand coup de tonnerre. Et en comprenant le sens, ils se lèvent en sursaut, et le trouvent frappé de mort, dépouillé de ses vêtements et gisant à terre. Et dans leur terreur, ils poussèrent des clameurs si fortes que presque tous les voisins accoururent à leurs cris. Et l'on ne put rien cacher. Il fut enseveli dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

ANSTASE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente-quatrième table parle du seigneur Anstase, archevêque de Sens ; des reliques de saint Victor ; des troubles de l'Église Romaine ; du roi Lothaire ; de l'ange qui annonça la mort d'Anstase, et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 966, le seigneur

sexagesimo sexto, iste dominus Anstasius laudabilis, sanctus et innocens, prece Lotharii regis, consecratus apud Apugniacum, decimo octauo kalendas ianuarii, anno Incarnationis dominice supradicto. Et quia Rome adhuc durabat turbatio, ideo a suffraganeis consecratur.

Anno Domini noningentesimo sexagesimo quarto, post Leonem IX :

Iohannes XIII, Narniensis. — Tempore Octonis imperatoris, sedit annis septem, mensibus undecim, diebus quindecim ; cessauit diebus tredecim. Hic a Petro, prefecto urbis Rome comprehensus, est in castello Sancti-Angeli detrusus ; deinde in exilium missus in Campaniam, ibi mansit per decem menses et dies octodecim. Postea reuersus est Romam, et de persequutoribus eius quidam per Octonem imperatorem suspenduntur, quidam trucidentur, quidam exilio dantur.

Illo tempore tribulationis, iste Anstasius consecratus fuit ; et secunda dominica de Aduentu Domini susceptus, cepit agere que Dei sunt. Erat enim mire sanctitatis et abstinentie, uigiliarum amator continuus, elemosinarum distributor largissimus, nutritor et doctor clericorum, honorator et defensor canonicorum, amator monachorum et precipue Sancti-Petri-Uiui quos reuocabat a dispersione Archembaudi et a destructione Notranni, episcopi Niuernensis, qui abbas fuerat. Erat Anstasius merentium consolator piissimus, pauperum, orphanorum et viduarum pater humilis ; et utilis procurator pro omnibus de grege suo et omnibus ad se pro necessitate superuenientibus, coram rege et principibus se ponebat, non timens hominum potestatem, cupiens quod sui intererat adimplere.

ıstase, entouré de respect, de sainteté et d'innonce, fut, à la prière du roi Lothaire, consacré à ›poigny, dix-huit jours avant les calendes de janvier, n de l'incarnation du Seigneur ci-dessus indiqué. Et mme la tranquillité n'était pas encore rétablie à ›me, il fut consacré par ses suffragants.

L'an du Seigneur 964, après Léon IX :

Jean XIII, de Narnie. — Du temps de l'empereur hon, il siégea sept ans, onze mois, quinze jours ; le ège resta vacant treize jours. Pierre, préfet de la lle de Rome, le fit prisonnier, l'enferma dans le châau de Saint-Ange, et ensuite l'envoya en exil dans la ımpanie, où il demeura dix mois dix-huit jours. Plus rd il revint à Rome, et ses persécuteurs furent, par ·dre de l'empereur Othon, les uns pendus, les autres is à mort, d'autres envoyés en exil.

C'est pendant ce moment de tribulation que Anstase t consacré. Et intronisé le deuxième dimanche de Avent du Seigneur, il se mit à faire les œuvres de ieu. Il était en effet d'une sainteté et d'un désintéressement admirables, il se condamnait avec amour à des illes continuelles, il distribuait de larges aumônes, donnait aux clercs la nourriture du corps et de l'esprit, entourait les chanoines de son respect et de sa proction, il aimait les moines et surtout ceux de Saint-erre-le-Vif qu'il rassembla après la dispersion qu'en ait faite Archambaud, et la ruine que leur avait fait rouver Notranne, évêque de Nevers, qui avait été ır abbé. Anstase se montrait le consolateur le plus ndre des affligés, l'humble père des pauvres, des or-elins et des veuves ; en face du roi et des princes, il se sait comme l'utile soutien non-seulement de tous ceux ı composaient son troupeau, mais encore de tous

Ab illo die quo sacerdotium sumpsit usque ad finem uite presentis, carnes non comedit, nec inductus est lino, sed cilitio. Multam etenim persequutionem sustinuit patienter a Rainnardo comite uetulo, et ab aliis non Deum timentibus. Nocte quadam, apparuit ei sanctus Sauinianus, ut reedificaret ecclesiam Sancti-Petri-Uiui. Quod incepit, et perfecisset, nisi tam cito de hoc seculo migrasset. Edificauit ecclesiam Beate-Marie, hereditate sua, in uilla que Auguriacum dicitur, et mansit ibi, in domo sua uacans orationibus die ac nocte. Quam ecclesiam cum hereditate dedit maiori ecclesie Senonensi. Asportauit ibi corpus beati Uictoris, martyris, socii sancti Mauritii, de Bruorea, villa Sancti-Stephani Senonensis. Corpus illius sancti attulerat Senonis Wricarius, archiepiscopus, et illuc impetrauerat magnis precibus ab abbate et fratribus cenobii Agaunensis, et in maiorem ecclesiam collocauerat conseruandum. Sed postea canonici detulerunt in dictam uillam de Bruoria eo quod homines illius pagi hereditates illius Sancti-Stephani detinebant. Quo sancto in uilla recepto, timore et uirtute sancti uel restituerunt, uel eodem anno male finierunt. Mansit illa uilla corpus dicti sancti usque ad sancti Anstasii [tempus] qui illud posuit in uilla de Auguriaco, ubi mansit usque ad tempus domini Seuini archiepiscopi, qui transtulit illud Senonis, in maiorem ecclesiam, in qua nunc Dei gratia conseruatur.

Dominus Anstasius restaurauit ecclesiam perfitiens

ıi venaient lui exposer leurs besoins, ne redouɪint la puissance humaine et désireux de s'ac- de son ministère.

is ce jour où il fut revêtu du sacerdoce, jusqu'à e sa vie présente, il ne mangea point de viande, et ıuvrit d'aucun vêtement de lin, mais d'un cilice. En endura avec patience une longue persécution de du comte Rainard le Petit-vieux et d'autres craignaient point Dieu. Une nuit, saint Savi- apparut pour qu'il réédifiât l'église de Saint- le-Vif. Il se mit à l'œuvre et l'eût terminée, s'il uitté si rapidement le siècle. De ses propres il bâtit une église à la bienheureuse Marie ı pays appelé Augery, où il demeura, passant maison le jour et la nuit en prières. Il donna ;lise et son patrimoine à la cathédrale de Sens. Il féra de la Bruyère, terre de Saint-Etienne de Sens, du bienheureux Victor, martyr, compagnon de Iaurice. Le corps de ce saint avait été apporté à ar Wricaire, archevêque, qui l'avait obtenu à e prières de l'abbé et des frères du monastère ne, et qui en avait confié la garde à la cathé- Iais dans la suite, les chanoines le transportèns ladite terre de la Bruyère parce que les habie ce pays détenaient les héritages de Saint- . Dès que le saint y fut arrivé, la crainte et le qu'il inspira amenèrent des restitutions ou des ɪrts dans l'année même. Le corps dudit saint a à la Bruyère jusqu'au temps de saint Anstase orta dans la terre d'Augery, où il resta jusqu'au lu seigneur Sévin, archevêque, qui le transféra à ıns la cathédrale, où maintenant grâce à Dieu il servé.

ɜigneur Anstase poursuivant la reconstruction de

cancellos et medietatem ecclesie; dedit canonicis uillas et ecclesias quas iure hereditario possidebit. Multis siquidem ornatus uirtutibus migrauit a seculo media nocte dominica septimo idus ianuarii, anno Domini noningentesimo septuagesimo sexto, regnante Lothario, rege Francorum, imperante Rome Octone II, anno primo summo pontifice sedente Bonefatio VII.

Inter istum Bonefatium VII et predecessorem suum Iohannem XIII, de quo scripsi in principio presentis tabule, fuerunt duo pape videlicet :

Benedictus VI. — Qui sedit anno uno, mensibus sex, diebus... ; cessauit diebus decem. Romanus fuit. In castello Sancti-Angeli, missus, transgulatus est a Sinthio. Post ipsum sedit denique in *Pentheon* :

Dompnus II. — Uocatur. Sedit anno uno, mensibus sex; cessauit diebus duobus. Romanus fuit. Post hunc:

Bonefatius VII, Romanus. — Sedit annis tribus, mense uno, diebus duodecim; cessauit diebus viginti. Hunc Romani, suffocato Benedicto VI, papam fecerunt. Qui post non ualens Rome subsistere, depredata ecclesia Sancti-Petri multis bonis, fugit in Constantinopolim. Tandem Romam cum magna pecunia ueniens, cum proficere non posset, Iohanni dyacono cardinali oculos eruit. Deinde papa Bonefatius subito extintus fuit.

Illis temporibus, imperabat

Octo I. — Quem predixi iam, papa Iohanne XII coronato. Imperauit annis duodecim. Hic fuit imperator ex Theuconicis. Super Romam, Italiam, Theuchoniam et multas alias prouintias imperauit. Rex fuit Alemannie, dux Saxonie ; superauit Lumbardos et Thuscos ; deposuit Iohannem propter malam uitam pape

l'église, termina les cancels et la moitié de l'église. Il donna aux chanoines les terres et les églises qu'il possédait par droit héréditaire. Enfin orné de mille vertus, il quitta le siècle au milieu de la nuit un dimanche, sept jours avant les ides de janvier, l'an du Seigneur 976, sous les règnes de Lothaire, roi des Francs et de Othon II, empereur des Romains, la première année du souverain pontificat de Boniface VII.

Entre Boniface VII et son prédécesseur Jean XIII, dont il a été question au commencement de la présente table, il y eut deux papes, savoir :

Benoit VI. — Il siégea un an six mois.... jours ; le siège resta vacant dix jours. Il était de Rome. Envoyé dans le château de Saint-Ange, il fut étranglé par Sinthius. Après lui, siège enfin, selon le *Panthéon :*

Domnus II. — C'est ainsi qu'on le nomma. Il siégea un an six mois ; le siége resta vacant deux jours. Il était de Rome. Après lui :

Boniface VII, Romain. — Il siégea trois ans un mois douze jours ; le siége resta vacant vingt jours. Les Romains le firent pape, après la mort de Benoit VI. Plus tard, ne pouvant vivre à Rome, il dépouilla l'église de Saint-Pierre de ses nombreuses richesses, et s'enfuit à Constantinople. Enfin il revint à Rome avec de grandes sommes d'argent ; mais comme il ne pouvait réussir, il fit crever les yeux du cardinal diacre Jean. Dans la suite, le pape Boniface mourut subitement.

En ce temps-là, l'empire était gouverné par

Othon I. — J'en ai déjà parlé après le couronnement du pape Jean XII. Il régna douze ans. Cet empereur était d'origine teutonique. Il régna sur Rome, l'Italie, la Teutonie et beaucoup d'autres provinces. Il fut roi d'Allemagne et duc de Saxe ; il triompha des Lombards et des Toscans. Il déposa Jean à cause de sa conduite

Iste Octo I, pacata Italia, duxit uxorem Longobardam, ex qua genuit filium nomine Octonem, cui dedit in vxorem filiam imperatoris Constantinopolitani. Deinde propter emendationem Romanorum, sepe Romam veniens, multa dona ecclesiis distribuit, et multa pauperibus erogauit, multumque pro pace Ecclesie laborauit. Ad partes suas demum rediens, in alodio suo Maydebut, ecclesiam pulcherrimam in honore sancti Mauritii fabricauit, et multis possessionibus et diuitiis ampliauit. Ibi sepeliuit Benedictum papam VII. Conuertit ad Xpistum multitudinem paganorum qui tunc erant in Saxonia. Post hec, imperator plenus bonis operibus defunctus est, et in ecclesia sua Sancti-Mauritii est sepultus. Cui successit :

Octo II, filius suus.

Anno Domini noningentesimo sexagesimo octauo, sicut supradixi, obiit dominus Anstasius, Senonensis archiepiscopus, et sepelitur in monasterio Sancti-Petri-Uiui, in quo nunc temporis mos erat archiepiscopos et suos famulos sepeliri. Vixit idem in archiepiscopatu annis undecim, mense uno, diebus tredecim. Habebat idem venerabilis pater sororem in monasterio Sancte-Fare. Cui apparuit angelus Dei, in nocte obitus illius patris dicens : « Cur tardatis et non surgitis laudare Xpistum ? Sciatis quia hac nocte Anstasius, Xpisti confessor, transsiit ex hoc mundo, et semper gaudebit in Domino Saluatore. » Tunc surrexerunt Deo sacrate, et sicuti de uno confessore offitium compleuerunt. Notataque hora, miserunt Senonis huius rei inquirere ueritatem, et obitum inuenerunt, sicut Dei ancilla uiderat uisionem. Post transitum uero istius, ecclesia Senonensis fuit absque benedictione pontificis usque terti

indigne d'un pape. Ce même Othon I, après avoir pacifié l'Italie, épousa une femme Longobarde dont il eut un fils nommé Othon. Il lui donna pour femme la fille de l'empereur de Constantinople. Ensuite faisant de fréquents voyages à Rome pour y châtier les Romains, il distribua beaucoup de présents aux églises et de nombreuses aumônes aux pauvres ; il travailla beaucoup pour la tranquillité de l'Église. Revenu enfin dans ses États, il éleva dans son alleu de Magdebourg une magnifique église en l'honneur de saint Maurice, la combla de biens et de richesses, et y ensevelit le pape Benoit VII. Il convertit au Christ une multitude de païens, qui étaient alors en Saxe. Après cela, l'empereur mourut plein de bonnes œuvres, et fut enseveli dans son église de Saint-Maurice. Il eut pour successeur :

Othon II, son fils.

L'an du Seigneur 968, comme je l'ai dit ci-dessus, mourut le seigneur Anstase, archevêque de Sens, et il fut enseveli dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, dans lequel, à cette époque, c'était l'usage d'ensevelir les archevêques et leurs serviteurs. Il fut archevêque onze ans un mois treize jours. Ce vénérable père avait dans le monastère de Sainte-Fare une sœur à laquelle apparut un ange de Dieu la nuit de la mort de ce père, lui disant : « Pourquoi tardez-vous et ne vous levez-vous vous pas pour louer le Christ ? Sachez que cette nuit Anstase, confesseur du Christ, est parti de ce monde, et il sera toujours dans la joie du Seigneur le Sauveur. » Alors les religieuses se levèrent et célébrèrent l'office comme pour un confesseur. Et notant l'heure, elles envoyèrent à Sens s'informer de la réalité du fait. Et il fut trouvé mort, comme la servante de Dieu en avait eu la vision. Or après sa mort, l'église de Sens fut privée

idus iunii, resistente Reinardo, comite Senonensi.

SEUINUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Tricesima quinta tabula loquitur de Domino Seuino, Senonensi archiepiscopo; de mortalitate istius temporis; de restauratione cenobii Sancti-Petri-Uiui; de dedicatione maioris ecclesie; de datis dicte ecclesie per Seuinum; de uisione Seuini; de morte illorum qui tenebant possessiones maioris ecclesie; quo modo Lotharius rex uenit Aquisgranum; de morte illorum qui uenerunt contra Francos; de morte Lotharii; de Ludouico; de Rainardo abbate; de sancto Ebbone; de morte Ludouici; de de Hugone; de Roberto rege; de Karolo, fratre Ludouici; de depositione Arnulphi, archiepiscopi Remensis; de restitutione Arnulphi et de Goberto; de morte domini Seuini; de morte Wauterii, qui Meledunum tradidit; de factis Rainardi uetuli.

Anno ab Incarnatione dominica noningentesimo septuagesimo et octauo, tertio idus iunii, consecratus est dominus Seuinus, nobilis uir genere, et moribus honestus, in ecclesia Sancti-Stephani Autissiodorensis, quia illo tempore erat turbatio Rome inter papam Bonefatium VII, qui fugerat a Roma in Constantinopolim ciuitatem, et imperatorem et quosdam Romanos. Tamen eodem anno quo dominus Seuinus consecratus fuit,

Benedictus VII, Romanus, — factus est papa, et sedit annis octo, mensibus sex; cessauit diebus quinque. Hic fauore imperatoris multos ex Romanis capi fecit.

Illo tempore, erat Remis Arnulphus archiepiscopus, uir honorabilis, bonus, laudabilis et modestus, frater Lotharii regis ex concubina. Hugo autem rex inuide-

des bénédictions d'un évêque jusqu'au troisième jour avant les ides de juin par l'opposition de Rainard, comte de Sens.

SEVIN, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente-cinquième table parle du seigneur Sévin, archevêque de Sens ; de la mortalité de ce temps-là ; de la reconstruction du monastère de Saint-Pierre-le-Vif ; de la dédicace de la cathédrale ; des présents faits par Sévin à ladite église ; de la vision de Sévin ; de la mort de ceux qui retenaient les biens de la cathédrale ; comment Lothaire, roi, se rendit à Aix-la-Chapelle ; de la mort de ceux qui marchèrent contre les Francs ; de la mort de Lothaire ; de Louis ; de Rainard abbé ; de saint Ebbon ; de la mort de Louis ; de Hugues ; du roi Robert ; de Charles, frère de Louis ; de la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims ; du rétablissement d'Arnoul et de Gerbert ; de la mort du seigneur Sévin ; de la mort de Wautier, qui livra Melun ; des actes de Rainard le Petit-vieux.

L'an de l'incarnation du Seigneur 978, trois jours avant les ides de juin, le seigneur Sévin personnage de noble origine et de conduite irréprochable fut consacré dans l'église de Saint-Etienne d'Auxerre, parce qu'en ce temps-là, Rome était agitée par des troubles survenus entre le pape Boniface VII qui s'était enfui dans la ville de Constantinople, l'empereur et certains Romains. Cependant la même année que le seigneur Sévin fut consacré,

Benoit VII, Romain, — devint pape, et il siégea huit ans six mois ; le siége resta vacant cinq jours. Soutenu par l'empereur, il fit emprisonner un grand nombre de Romains.

En ce temps-là, Reims avait pour archevêque Arnoul, personnage aussi honorable que vertueux, aussi recommandable que modeste. Il était frère naturel du roi

bat ei, uolens eum exterminare cum progenie Lotharii. Congregauit tunc dictus Hugo episcopos in urbe Remensi, inter quos fuit dominus Seuinus Senonensis cum suffraganeis, et ibi fecit deponere dictum Arnulphum, non consentiente domino Seuino. In loco autem sui, fecit rex consecrare magistrum Gerbertum, monachum, philosophum et nigromaticum, qui pedagogus fuerat Roberti regis, filii Hugonis, et Leotherici, post dictum Seuinum, archiepiscopum Senonensem. Rex Hugo fecit Aurelianum incarcerari Arnulphum, Remensem archiepiscopum, cum nepote Karolo, legitimo herede regni.

Nuntiantur hec Benedicto VII, pape, qui interdixit episcopos, qui Arnulphum deiecerant et ordinauerant Gerbertum. Misit quoque dominus papa Leonem abbatem ad dominum Seuinum archiepiscopum ut uice sua Remis synodum congregaret mandans illi ut Arnulphum Remis restitueret et Gerbertum deponeret; quod factum est. Post hec Gerbertus factus est pontifex Rauenne per Octonem II, imperatorem, quem scientia erudierat. Defunctoque Benedicto successit Iohannes XIII.

Ad dominum Seuinum reuertamur. Cui resistebat, Rainnardus comes, timens perdere ciuitatem, negans eidem introitum ciuitatis. Erat siquidem archiepiscopus nobilissimus genere et fortior, tamen non armis uti voluit; sed comitem excommunicauit et prouintiam interdixit a kalendis octobris usque ad caput ieiunii. Ipsa denique die receptus fuit in Senonicam maiorem ecclesiam cum maximo gaudio et honore. Idem archiepiscopus erat filius sororis predicti comitis Rainnardi, per quem multa passus est patienter quamuis ex paterna parentela fortior esset.

Lothaire. Or le roi Hugues en était jaloux, et voulait le perdre avec la race de Lothaire. Alors ledit Hugues assembla dans la ville de Reims des évêques au nombre desquels se trouva le seigneur Sévin de Sens avec ses suffragans. Et là, il fit déposer le dit Arnoul malgré l'opposition du seigneur Sévin. Or à sa place, le roi fit consacrer maitre Gerbert, moine, philosophe et nécromancien, qui avait été précepteur du roi Robert, fils de Hugues, et de Léothéric, successeur dudit Sévin comme archevêque de Sens. Le roi Hugues fit incarcérer à Orléans, Arnoul, archevêque de Reims, avec son neveu Charles, légitime héritier du royaume.

Cette nouvelle parvient au pape Benoit VII qui lance l'interdit sur les évêques qui avaient déposé Arnoul et avaient ordonné Gerbert. Le Seigneur pape envoie aussi Léon, abbé, près du seigneur Sévin, archevêque, avec des pouvoirs pour convoquer en son nom un synode à Reims, lui ordonnant de rétablir Arnoul à Reims et de déposer Gerbert. Ce qui fut fait. Plus tard Gerbert devint pontife de Ravenne, par la faveur de l'empereur Othon II, dont il avait été le précepteur. Benoit étant mort, son successeur fut Jean XIII.

Revenons au seigneur Sévin. Le comte Rainard lui résistait craignant de perdre la ville et lui en refusant l'entrée. Bien qu'il fut de très-noble race et d'une bravoure éprouvée, pourtant l'archevêque ne voulait point en venir aux armes ; mais il excommunia le comte et interdit la province depuis les calendes d'octobre jusqu'au commencement du jeûne, jour où il fut enfin reçu dans la cathédrale de Sens avec les plus grands témoignages de joie et de respect. Ce même archevêque était fils de la sœur dudit comte Rainard dont il endura avec patience tant de vexations, bien qu'il fut plus noble que lui par sa descendance paternelle.

Eodem anno, facta magna mortalitas hominum ; defunctus est Ysambardus, nobilissimus frater archiepiscopi idus aprilis.

Dominus Seuinus restaurauit cenobium Sancti-Petri-Uiui ponens in illo abbatem nepotem suum nomine Rainnardum, monachum Sancte-Columbe, uirum religiosum. Retinuit dictus archiepiscopus quasdam possessiones Sancti-Petri non cupiditate sed necessitate, quia Archambaudus obligauerat laicis possessiones Sancti-Stephani. Propter quod fecit etiam idem Seuinus maiorem ecclesiam et dedicauit sexto anno ordinationis sue, tertio nonas octobris. Ipsa die, dedit quasdem uillas et ecclesias ad stipendia canonicorum quas iure hereditario possidebat. Ab illo die quo sacerdotium sumpsit usque ad transitum, carnes non comedit, nec lino usus fuit desubter. Istam vero dedicationem maioris ecclesie celebrauit dominus Seuinus, presentibus Emberto Autissiodorensi, et Rocleno Niuernensi episcopis cum honore maximo. Signis et ornamentis ecclesiasticis ipsam maiorem ecclesiam decorauit; brachiumque sancti Leonis, pape doctoris, cum reliquiis de digitis sancti Ebbonis ab abbate Rainnardo Sancti-Petri obtinuit, et maiori ecclesie condonauit; priuilegiaque fecit monasterio Sancti-Petri de altaris Sancti-Sauiniani-in-burgo, Sancti-Sanctiani-in-uineis, Sancti-Petri-de-Alxonno et Sancti-Petri-de-Naudo de consilio coepiscoporum et consentiente domino papa Iohanne XVI. Decreuitque dominus Seuinus ut abbas Sancti-Petri post episcopos primus sedeat. Tabulam argenteam et auream ante altare Sancti-Sephani construxit, de qua postea ante maiorem ecclesiam facta est turris mire et famose altitudinis.

La même année, il y eut grande mortalité. Isambard, très noble frère de l'archevêque, mourut aux ides d'avril.

Le seigneur Sévin restaura le monastère de Saint-Pierre-le-Vif et lui donna pour abbé son neveu nommé Rainard, moine de Sainte-Colombe, d'une grande piété. Ledit archevêque retint quelques biens de Saint-Pierre, non par cupidité mais par nécessité, car Archambaud avait engagé à des laics les biens de Saint-Etienne. C'est par ce moyen que le même Sévin acheva la cathédrale, et en fit la dédicace la sixième année de son ordination, trois jours avant les nones d'octobre. Le même jour, il donna pour les prébendes des chanoines, certaines terres et certaines églises qu'il avait reçues en patrimoine. Depuis le jour qu'il reçut le sacerdoce jusqu'à sa mort, il ne mangea point de viande, et ne se servit point de vêtements intimes en lin. Or il célébra cette dédicace de la cathédrale en présence de Embert, évêque d'Auxerre, et de Roclenus, évêque de Nevers, avec la plus grande pompe, et il enrichit cette même église de cloches et d'ornements ecclésiastiques. Il obtint de Rainard, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, le bras de saint Léon, pape et docteur, avec des reliques des doigts de saint Ebbon, et en fit présent à la cathédrale. Il donna au monastère de Saint-Pierre des privilèges touchant l'autel de Saint-Savinien-du-Bourg, de Saint-Sanctien-des-Vignes, de Saint-Pierre d'Aulxon et de Saint-Pierre-de-Naud d'après l'avis des évêques et du consentement du seigneur pape Jean XVI. Le seigneur Sévin décréta aussi que l'abbé de Saint-Pierre siégerait le premier après les évêques. Il fit placer devant l'autel de Saint-Etienne un rétable d'argent et d'or, qui plus tard fut vendu pour élever devant la grande église une tour d'une hauteur étonnante et devenue fameuse.

Iste dominus Seuinus apud Romam per manum Iohannis pape XVI, archiepiscopale pallium et primatum tocius Gallie suscepit.

Inter istum Iohannem XVI et predecessorem Benedictum VI, deleatur VII, fuerunt duo Iohannes, videlicet :

Iohannes XIV, Romanus, — Qui sedit mensibus octo ; et cessauit sedes diebus decem. Hic in castello Sancti-Angeli per quatuor menses fame afflictus obiit. Successit ei :

Iohannes XV, Romanus. — Qui sedit mense uno; cessauit die uno.

Iohannes XVI successit. — Qui sedit annis decem, mensibus septem, diebus quatuor ; cessauit diebus sex. Romanus fuit. Hic fuit in armis eruditissimus et multos libros composuit. Hunc Crescentius, patritius initium persequitur. Qui Urbem exiit et intrauit Tusciam. Post modum, facta pace, Rome recipitur et ibi defunctus est. Successit :

Gregorius V, Saxo. — Sedit annis duobus, mensibus sex ; cessauit diebus quindecim. Bruno uocabatur, consanguineus Octonis II, imperatoris.

Iohannes XVII, Grecus. — Nichil fecit in papatu. Qui male intrauit per Crescentium, Urbis consulem, uiuente Gregorio V. Parum post imperatorem excecatus est. Defuncto itaque Gregorio V,

Silvester II successit. — Quem predixi monachum, archiepiscopum depositum Remis, episcopum Rauenne, pedagogum Octonis imperatoris, Roberti regis Francorum et Leotherici canonici Senonensis, post archiepiscopi.

Ad dominum Seuinum, et ad ea que in Frantia, suo

Le même seigneur Sévin reçut de la main du pape ›n XIV le pallium archiépiscopal et la primatie de Gaule tout entière.

Entre Jean XVI et son prédécesseur Benoit VI et n pas VII, il y eut deux Jean, savoir :

Jean XIV, Romain. — Il siégea huit mois, et le siége sta vacant dix jours. Il mourut au château de Saint-ıge, après avoir été quatre mois torturé par la faim.

Jean XV, Romain. — Il siégea un mois ; le siége sta vacant un jour. Ils eurent pour successeur :

Jean XVI. — Il siégea dix ans sept mois quatre urs ; le siége resta vacant six jours. Il était de Rome. fut des plus habiles dans le métier des armes, et mposa un grand nombre d'ouvrages. Persécuté dans › premiers temps par le patrice Crescentius, il aban-›nna la ville et se réfugia en Toscane. Plus tard il fit paix, rentra dans Rome et y mourut. Il eut pour ccesseur :

Grégoire V. Saxon. — Il siégea deux ans six mois ; siége resta vacant quinze jours. Bruno était son nom, était cousin de l'empereur Othon II.

Jean XVII, Grec. — Il ne fit rien pendant son pon-ficat. Injustement intronisé par Crescentius, consul › la ville, du vivant de Grégoire V, il eut peu de mps après les yeux crevés par ordre de l'empereur. lors Grégoire V étant mort,

Silvestre II lui succéda. — J'ai dit plus haut qu'il fut ›ine, archevêque déposé de Reims, évêque de Ravenne, écepteur d'Othon empereur, de Robert roi des 'ancs, et de Léothéric, qui fut chanoine de Sens et ıs tard archevêque.

Revenons au seigneur Sévin et à ce qui arriva de son

tempore euenerunt, reuertamur. Antequam dominus Seuinus pallium archiepiscopale recepisset, iacebat in refectorio monachorum Sancti-Petri die sanctorum Iohannis et Pauli. Dum se sopori dedisset, apparuit ei sanctus Sauinianus dicens : « Quare locum nostrum non restauras ? Quare possessiones nostri cenobii retines ? » Ad hec expergefactus, surrexit et ad monachos adiit, et prostratus coram eis, ueniam precabatur. Reddensque eis possessiones, rediit in ciuitatem. Dixerunt sui : « Vnde viuere possimus ? » Respondit : « Deus pascet pauperes suos ; sustentabor patrimonio meo usquequo Deus restituat Sancto-Stephano possessiones suas vere. » Et factum est ut infra domum omnes possessores moneantur. Tunc archiepiscopus in domo iuxta ecclesiam Sancti-Stephani, quam tunc temporis edificauit, habitauit ut filii Ecclesie uenientes archiepiscopum inuenirent.

Sub ipso tempore, Lotharius rex cum exercitu reuocauit sub se Lorinthingiam. Franci fuerunt usque ad palatium Aquisgraninense. Octo II, imperator, fugerat pre eis exinde; et Franci in palatio neminem inuenerunt. Parata pro aliis comederunt et patriam deuastauerunt.

Post hec Octo imperator cum exercitu uenit Parisius, ubi interfectus nepos suus cum aliis pluribus. Lotharius rex et Hugo dux tunc irruerunt in eos, et ipsi a fatie Francorum fugerunt; et Franci eos tribus noctibus et diebus persecuti sunt eos usque ad Suessiones. Tunc fugientes intrauerunt alueum fluminis, et nescientes uadum perierunt plurimi, et multi ex eis Francorum gladiis sunt occisi ; tamen imperator fere uenit solus ad partes suas. Et Franci cum uictoria sunt reuersi secundum suam consuetudinem, Deum deuotissime collaudentes

temps en France. Avant d'avoir reçu le pallium archiépiscopal, le seigneur Sévin reposait dans le réfectoire des moines de Saint-Pierre le jour des saints Jean et Paul. Pendant son sommeil, saint Savinien lui apparut : « Pourquoi, lui dit-il, ne restaures-tu pas notre maison ? Pourquoi retiens-tu les biens de notre monastère ? » A ces mots, il s'éveille, se lève, va trouver les moines, se jette à leurs pieds et leur demande pardon. Il leur rend leurs biens et retourne dans la ville. « Comment pourrons-nous vivre ? » lui dirent les siens. — « Dieu nourrira ses pauvres, répondit-il, je vivrai de mon patrimoine jusqu'à ce que Dieu rende à Saint-Etienne ce qui lui appartient réellement. » Et il arriva que dans l'année, tous les détenteurs moururent. Alors l'archevêque résida près de l'église Saint-Etienne dans le palais qu'il fit construire à cette époque, afin que les fils de l'Eglise, qui se rendaient près de leur archevêque, pussent le trouver.

En ce même temps, le roi Lothaire, à la tête d'une armée, rappela la Lotharingie à son obéissance. Les Francs s'avancèrent jusqu'au palais d'Aix-la-Chapelle. L'empereur Othon II s'était enfui devant eux ; aussi ne trouvèrent-ils personne dans le palais. Ils mangèrent les provisions rassemblées pour d'autres, et dévastèrent le pays.

Plus tard l'empereur Othon, à la tête d'une armée, vint à Paris, où il mit à mort son neveu et plusieurs autres. Le roi Lothaire et le duc Hugues se jetèrent alors sur eux; et la vue des Francs les mit en déroute. Et les Francs les poursuivirent pendant trois jours et trois nuits jusqu'à Soissons. Alors les fuyards se précipitèrent dans le lit de la rivière, mais ne connaissant pas le gué la plupart furent noyés et beaucoup d'entre eux tombèrent sous le glaive des Francs ; cependant l'empereur presque seul rentra dans ses états. Et les

In ipso anno, pacificatus est rex cum Octone; deditque ei, contra uoluntatem Hugonis ducis, Lorinthingiam, que adhuc imperio coniacet Romanorum. Parumpost obiit Lotharius iam senex, et filius suus, Ludouicus, iuuenis, successit.

Ludouicus IV. — Unctus est in regem Francorum.

Illo tempore, Rainnardus Sancti-Petri restaurauit claustrum cum domibus et muris et monasterium a destructione Archambaudi; redemitque possessiones cenobii dissipatas. Tunc apposuit ibi multos monachos, e quibus multi erant litterati et philosophi. Per quos in illo monasterio secundum regulam beati Benedicti fuit religio reformata. Fuitque illud monasterium famosum illorum bonis operibus et sequentium, meritisque sanctorum martyrum Sauiniani, Potentiani, Altini Serotini, Eodaldi, Victorini, Felicis et Auberti et santorum confessorum Ebbonis, Ursicini, Agricii, Ambrosii, Emmonis et Anstasii, Senonensium archiepiscoporum, sanctarumque uirginum, Beate martyris, Theochildis quorum corpora in dicto monasterio conseruantur.

In diebus illis, quiescebat sanctus Ebbo adhuc in priori tumulo, fulgens miraculis. Dominus Seuinus et Rainnardus abbas leuauerunt corpus ipsius de terra in qua iacuerat per ducentos annos et vigenti sex. Inueneruntque infulam cum qua sepultus fuerat integram.

Anno Domini noningentesimo octogesimo secundo, obiit Ludouicus rex iuuenis, qui nihil fecit. Donauit regnum Hugoni duci.

rancs s'en retournèrent victorieux rendant à Dieu, ılon leur coutume, de pieuses actions de grâce.

La même année, le roi fit la paix avec Othon, et il ıi donna, contre la volonté du duc Hugues, la Lothaıngie qui dépend encore de l'empire des Romains. Peu près mourut Lothaire dans un âge assez avancé, et on fils Louis, jeune encore, lui succéda.

Louis IV. — Il fut sacré roi des Francs.

En ce temps-là, Rainard fit reconstruire le cloître de aint-Pierre ainsi que les bâtiments d'habitation, les ıurs et le monastère qui avaient été détruits par ırchambaud; et il racheta les biens du couvent qui vaient été dissipés. Alors il y rassembla un grand nomre de moines, parmi lesquels beaucoup avaient des conaissances en littérature et en philosophie. Par eux, la ègle de ce monastère fut réformée suivant celle de aint Benoit. Et sa réputation s'étendit au loin par eurs bonnes œuvres et celles de leurs successeurs, et ar les mérites des saints martyrs Savinien, Potentien, ıltin, Sérotin, Eodald, Victorin, Félix et Aubert et des aints confesseurs Ebbon, Ursicin, Agrice, Ambroise, ımmon et Anstase, archevêques de Sens, et des saintes ierges Béate, martyre, et Théochilde dont les corps ont conservés dans ledit monastère.

En ces jours-là, saint Ebbon reposait encore dans son ombeau primitif, brillant par ses miracles. Le seineur Sévin et Rainard abbé levèrent son corps de la rre, où il avait reposé deux cent vingt-six ans; et ouvèrent intacte la chasuble avec laquelle il avait été seveli.

L'an du Seigneur 982, mourut le roi Louis, jeune core et n'ayant rien fait. Il donna son royaume au c Hugues.

Hugo. — Eodem anno, factus est rex Francorum; et eodem anno, Robertus, filius suus, factus est rex et unctus in regem. Successerat autem predicto Ludouico

Karolus, frater suus. — Contra quem Hugo rebellauit, eo quod acceperat filiam comitis Trecarum. Collecto igitur exercitu, Hugo obsedit Landunum, ubi manebat dictus Karolus cum uxore sua. Exiens autem Karolus de ciuitate, fugauit exinde Hugonem. Cernens uero Hugo quod eum non posset deuincere, consilium habuit cum Ascelino, episcopo Laudunensi, ipsius Karoli consiliario. De nocte uero, cunctis quiescentibus in ciuitate, Ascelinus episcopus Hugoni duci Laudunum tradidit, et deuinctus est Karolus cum uxore, et ductus Aurelianis in custodia. Tamen non erat unctus in regem, contradicente Hugone.

In ipso anno, Hugo dux unctus in regem Francorum apud Remis. Hic deficit regnare progenies Karoli Magni Tamen dicitur quod iste Hugo ex progenie descenderat non ex primogenito, et habuit uxorem ex progenie sua, non in gradu prohibito que descenderat et progenie magni imperatoris Karoli, ex qua genuit filium nomine Robertum, consanguineum dictorum Ludouici IV et Karoli, Aurelianis detenti. Et quia eorum consanguineus erat, rex Hugo filium suum Robertumn in regem ungi fecit anno Domini noningentesimo octogesimo secundo,

Robertus. — Pius rex fuit.

Anno Domini noningentesimo octauo decimo, sexto decimo kalendas nouembris, obiit dominus Seuinus, Senonensis archiepiscopus, completis in sede duodecim annis. Sepultus fuit in capitulo Sancti-Petri-Uiui.

In ipso anno, tradidit Wauterius miles et uxor eius castrum Meledunense Odoni comiti; sed postea ipso capto Roberto, rege Francorum, Wauterius suspensus

Hugues. — Cette année là, il devint roi des Francs ; et la même année, Robert, son fils, fut fait roi et reçut l'onction royale. Or audit Louis avait succédé

Charles, son frère. — Hugues se révolta contre lui parce qu'il avait épousé la fille du comte de Troyes. Ayant donc rassemblé une armée, Hugues assiégea Laon, séjour dudit Charles et de sa femme. Or Charles sortit de la cité, et mit Hugues en fuite. Mais Hugues, voyant qu'il ne pouvait triompher, tint conseil avec Ascelin, évêque de Laon, conseiller de ce même Charles. Or, au milieu de la nuit, pendant que tous dormaient dans la cité, l'évêque Ascelin livra Laon au duc Hugues ; et Charles fut pris avec sa femme et conduit en captivité à Orléans. Il n'avait cependant pas été sacré roi à cause de l'opposition de Hugues.

Cette même année, le duc Hugues fut sacré roi des Francs à Reims. Alors cessa de régner la race de Charlemagne. Cependant on dit que Hugues descendait de cette race, mais non de la branche aînée. Il épousa une femme de sa race à un degré qui n'est pas interdit. Elle descendait aussi de la race du grand empereur Charles, et elle lui donna un fils nommé Robert, cousin desdits Louis IV et Charles, prisonnier à Orléans. Et comme il était leur cousin, le roi Hugues fit sacrer roi son fils Robert l'an du Seigneur 982.

Robert. Ce fut un pieux roi.

L'an du Seigneur 918, seize jours avant les calendes de novembre, mourut le seigneur Sévin, archevêque de Sens, après avoir siégé douze ans ; il fut inhumé dans le chapitre de Saint-Pierre-le-Vif.

La même année Wautier, chevalier, et sa femme livrèrent le château de Melun au comte Eudes ; mais plus tard Robert, roi des Francs, s'en empara, fit

est, et uxor sua destructa; Burchardus uero dictum castrum suscepit a rege.

Illo tempore, Rainnardus comes uetulus abbatiam Sancte-Columbe peiorauit et cenobium Sancte-Fare, et abbatiam Sancte-Marie-de-Porta. In possessione dicte abbatie Sancte-Marie firmauit castrum Ioingnaci, aliudque castrum firmauit in terra monasterii Ferrariensis, quod dicitur. Castrum-Rainnardi; et turrim uero maximam Senonis fecit. Anno Domini millesimo minus uno, obiit, et sepultus fuit in monasterio Sancte-Columbe. Successit ei suus Frotmundus.

LEOTHERICUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Tricesima sexta tabula loquitur de domino Leotherico, de sua prima receptione et secunda, de Henrico duce, de Ungaris, de drachone uiso in celo, de aciebus visis in celo, de luna mutata, de sole diuiso, de rege Roberto, de amore quem habuit erga sanctum Sauinianum, de reliquiis maioris ecclesie, de dono Leotherici facto Sancto-Petro, de uiro Dei Araldo, de Sancto Gileberto Meldensi, de sepulchro Domini destructo, de morte Gerberti pape qui Siluester II dicebatur, de Romanis pontificibus, de traditione Senonice urbis, de morte Frotmundi, de morte Rainnardi, abbatis Sancti-Petri-Uiui, de Ingone abbate, de constructione castri Monsterioli, de persecutione, fame et mortalitate Senonica, de pace inter regem et archiepicospum et comitem, de persecutione archiepiscopi, de Rotgerio Nortmanno, de Rodulpho, de heresi Aurelianensi, de Theoderico episcopo, de Ludouico comite, de conuentu facto in episcopatu Autissiodorensi et de miraculis sancti Sanctiani, de uocibus mortuorum auditis, de sancto Erueo, de Cosrardo et predecessoribus suis et de heretice succesore suo, de morte Ingonis abbatis, de capsa fabricata beato Sauinianc per Robertum regem et de miraculis, de Fulberto episcopo Captorensis, de morte domini Leotherici.

pendre Wautier et mettre sa femme à mort. Et Burchard reçut du roi ce même château.

En ce temps-là, le comte Rainard le Petit-vieux augmenta la ruine de l'abbaye de Sainte-Colombe, du monastère de Sainte-Fare et de l'abbaye de Sainte-Marie-de-la-Porte. Il fortifia le château de Joigny dependant de ladite abbaye de Sainte-Marie. Il fortifia encore sur la terre du monastère de Ferrières un autre château appelé Château-Renard, et il fit élever à Sens une énorme tour. L'an du Seigneur 999, il mourut et fut enseveli dans le monastère de Sainte-Colombe. Il eut pour successeur Frotmond, son [fils.]

LÉOTHÉRIC, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente-sixième table parle du seigneur Léothéric ; de sa première et de sa seconde réception ; du duc Henri ; des Hongrois ; du dragon que l'on vit dans le ciel ; des bataillons que l'on vit dans le ciel ; du changement [de couleur] de la lune ; du dédoublement du soleil ; du roi Robert ; de l'amour qu'il eut pour saint Savinien ; des reliques de la cathédrale ; du présent fait à Saint-Pierre par Léothéric ; de l'homme de Dieu Araldus ; de saint Gilbert de Meaux, de la destruction du sépulcre du Seigneur ; de la mort de Gerbert, pape, qu'on appelait Silvestre II ; des pontifes romains ; de la ville de Sens qui fut livrée ; de la mort de Frotmond ; de la mort de Rainard, abbé de Saint-Pierre-le-Vif ; de Ingon, abbé ; de la construction du château de Montereau ; de la persécution, de la famine et de la mortalité à Sens ; de la paix entre le roi, l'archevêque et le comte ; de la persécution de l'archevêque ; de Rotger le Normand ; de Raoul ; de l'hérésie Orléanaise ; de Théodéric, évêque ; de Louis, comte ; de l'assemblée tenue dans le diocèse d'Auxerre, et des miracles de saint Sanctien ; des voix des morts qui se firent entendre ; de saint Ervée ; de Cosrard et de ses prédécesseurs et de Henri son successeur, de la mort de Ingon, abbé ; de la châsse faite pour saint Savinien par ordre du roi Robert et des miracles ; de Fulbert, évêque de Chartres ; de la mort du seigneur Léothéric.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo, donnus Leothericus, nobilis genere sed nobilior mente, Senonensis archidiaconus, in archiepiscopum acclamante, clero et populo electus est, contradicentibus quibusdam canonicis, qui archiepiscopatum cupiebant. Qua de re Romam adiit, et receptus est honorifice a Goberto, qui in papatu Siluester II uocabatur. Cuius discipulus Leothericus fuerat, et ab ipso benedictionem et pallium obtinuit et primatum. Rediens uero Senonis, receptus est cum gaudio et honore, contradicente tamen Fromundo comite, qui Brunonem, filium suum, archiepiscopari uolebat. Qua de re Leothericus iterum papam addiit. Qui papa mittens litteras suas ad coepiscopos, precepit ut Leothericum archiepiscopum reciperent, quod et fecerunt anno millesimo primo.

De morte Henrici ducis, de dracone, de igneis aciebus, de sole diuiso.

Eodem anno obiit Henricus, dux Burgundie, sine filiis.

Eodem anno, Vngari fidem catholicam receperunt.

Anno Domini millesimo secundo, circa solis occubitum, draco ferri in celo uisus est. Et igneeacies post hunc uise sunt in celo, et luna in sanguinem uersa est. Et sol circa merediem in duas partes uisus est.

De morte Gilberti, qui Siluester dictus fuit; in papatu fuit per diabolum.

Anno Domini millesimo tertio, Siluester II Galicus,

L'an 1000 de l'incarnation du Seigneur, le seigneur Léothéric noble par sa naissance, plus noble encore par son caractère, archidiacre de Sens, fut élu archevêque aux acclamations du clergé et du peuple, malgré l'opposition de certains chanoines qui convoitaient le siége archiépiscopal. Aussi alla-t-il à Rome, où il fut reçu avec honneur par Gerbert, appelé comme pape du nom de Silvestre II. Léothéric avait été son élève, et il reçut de lui la bénédiction et le pallium, et le titre de primat. Et à son retour à Sens, il fut reçu avec joie et honneur. Cependant il rencontra de l'opposition dans le comte Fromond, qui voulait placer son fils Brunon sur le siége archiépiscopal. Dans ces circonstances, Léothéric retourna près du pape; et le pape écrivit à ses suffragants, leur ordonnant de recevoir Léothéric comme archevêque. Et c'est ce qu'ils firent l'an 1001.

De la mort du duc Henri; du dragon; des bataillons enflammés; du dédoublement du soleil.

La même année, mourut Henri, duc de Bourgogne, sans enfants.

La même année, les Hongrois reçurent la foi catholique.

L'an du Seigneur 1002, vers le coucher du soleil, un dragon de fer apparut dans le ciel. Et des bataillons enflammés apparurent ensuite dans le ciel, et la lune parut ensanglantée, et vers midi le soleil parut se partager en deux.

De la mort de Gerbert, qui fut appelé Silvestre; c'est le diable qui le fit pape.

L'an du Seigneur 1003, Silvestre II, français,

sicut predixi. — Gobertus dicebatur ante papatum. Monachus fuit Sancti-Benedicti Floriacensis-super-Ligerim, Aurelianensis dyocesis; postea, magister, philosophus et nigromaticus fuit, pedagogus regis Roberti, Octonis imperatoris, et Leotherici archiepiscopi. Fecit homagium diabolo, et sibi omnia ad nuptum succederunt, quod sibi dyabolus promisit adimplere. Fuit in primo archiepiscopus Remensis, deinde Rauenne episcopus, tandem papa. Et tunc quesiuit a dyabolo quam diu uiueret, et habuit responsum quoadusque in Iherusalem celebraret. Multa bona sciebat. Fecit sequentiam hanc: « Sancti Spiritus assit nobis gratia. » Demum in quadragesima processit ad celebrandum ad ecclesiam que Rome est Iherusalem nominata. Et dum staret in ecclesia, et trepitum demonum sensisset sibi mortem adesse, suspirans ingemuit; et quamuis celeratissimus esset, tamen de misericordia Dei non desperauit, sed ueniam postulans coram omni populo, confessus est. Recognoscens reatum semet ipsum sic commandauit dicens: « Scindite omnia membra mea, dum uiuo, quibus obsequium feci dyabolo; et ea illi proiicite. Et tunc truncum corporis mei mortuum animalibus ad trahendum imponite. Et ubicumque animalia cum trunco steterint, illic tumulate. Quod et ita factum est. Animalia uero truncum absque conductu in ecclesiam Sancti-Iohannis-Lateranensis duxerunt, et illic miraculose steterunt. Ibi sepelitur, et in sepulcro ipsius scripta misericordia consecuta. Sedit annis quatuor, mense uno, diebus octo; cessauit diebus tribus et uicenti.

comme je l'ai déjà dit. — Avant d'être pape, il s'appelait Gerbert. Il fut moine à Saint-Benoit de Fleury-sur-Loire, diocèse d'Orléans, puis professeur, philosophe et nécromancien ; il fut précepteur du roi Robert, de l'empereur Othon et de l'archevêque Léothéric. Il fit hommage au diable et tout lui réussit à souhait, parce que le diable lui promit de le satisfaire. Il fut d'abord archevêque de Reims, puis évêque de Ravenne, enfin pape. Et alors il demanda au diable combien de temps il vivrait, et il eut pour réponse, jusqu'à ce qu'il célébrât dans Jérusalem. Il savait beaucoup de bonnes choses. Il composa cette séquence : « Que la grâce du Saint-Esprit nous assiste. » Enfin pendant le carême, il alla célébrer à l'église, qu'à Rome on appelle Jérusalem. Et lorsqu'il fut dans cette église, ressentant par le frémissement des démons que la mort approchait, il poussa des soupirs et des gémissements. Et bien qu'il fut un grand criminel, il ne désespéra cependant pas de la miséricorde de Dieu ; mais demandant son pardon, il fit une confession publique. Se reconnaissant coupable, il fit à son propre sujet les recommandations suivantes : « Coupez, pendant que je vis encore, tous mes membres qui ont avec complaisance obéi au diable, et jetez-les lui. Puis lorsque je serai mort, placez le tronc de mon corps sur des animaux qui l'emporteront. Et quel que soit l'endroit où ces animaux s'arrêteront avec mon corps, faites-y ma sépulture. » Ce qui fut fait. Or les animaux, sans aucun guide, conduisirent son corps dans l'église Saint-Jean-de-Latran, et s'y arrêtèrent miraculeusement. On l'y ensevelit, et sur son sépulcre on grava la miséricorde qui lui avait été faite. Il siégea quatre ans un mois huit jours ; le siège resta vacant vingt-trois jours.

De Roberto rege Autissiodoro.

Anno Domini millesimo tertio, Robertus, rex, obsedit Autissiodorum contra comitem Landricum, uastauit Burgundiam, et preualens reuersus est.

De reliquiis sanctorum Sauiniani et Potentiani.

Anno Domini millesimo sexto, reliquie sanctorum Sauiniani sociorumque eius, que propter paganos, a tempore Wuillermi archiepiscopi I, in terra posite fuerant, in monasterio Sancti-Petri, per donnum Leothericum leuate fuerunt. Et illa die, multis fulxere miraculis.

Eodem anno, reliquie, quas donnus Iheremias asportauerat Senonis, per reuelationem angelicam inuente fuerunt retro altare Sancti-Stephani per donnum Leothericum et leuate. Quo loco ipsa die multe curationes fuerunt.

De Octone, et de ossibus beati Bartholomei.

Octo II, cum Octone, filio suo. — Imperauit annis uicenti. Hic amisit exercitum in Calabria ; solus, fugiens Rome, asportauit ossa beati Bartholomei, apostoli. Octone, filio suo, in Saxona relicto, uenit Romam ; ibi coronatur a Benedicto VII cum uxore.

De Agareis per Calabriam, de morte imperatoris.

Illo tempore, Agareni uastauerunt Calabriam. Imperator ad mare solus peruenit, Romanis et Boneuentanis

Du roi Robert à Auxerre.

L'an du Seigneur 1003, le roi Robert assiégea dans Auxerre le comte Landry, ravagea la Bourgogne et s'en retourna vainqueur.

Des reliques des saints Savinien et Potentien.

L'an du Seigneur 1006, les reliques des saints Savinien et ses compagnons qui, à cause des payens et du temps de l'archevêque Guillaume I, avaient été déposées dans la terre dans le monastère de Saint-Pierre, furent exhumées par le seigneur Léothéric ; et ce jour-là elles brillèrent par de nombreux miracles.

La même année, les reliques que le seigneur Jérémie avait apportées à Sens, furent trouvées, par une révélation des anges, derrière l'autel de Saint-Etienne par le seigneur Léothéric, et exhumées. En ce lieu, ce jour-là, s'opérèrent de nombreuses guérisons.

De Othon et des ossements du bienheureux Barthélemi.

Othon II avec Othon, son fils. — Il garda vingt ans l'empire. Il perdit son armée en Calabre et s'enfuit seul à Rome. Il y apporta les ossements du bienheureux Barthélemi, apôtre. Laissant son fils Othon en Saxe, il vint à Rome, où il fut couronné avec son épouse par Benoit VII.

Des Agarins dans la Calabre. De la mort de l'empereur.

En ce temps-là, les Agarins dévastèrent la Calabre. L'empereur arriva seul au bord de la mer, les Ro-

fugientibus; et nauim intrauit, mercatoribus fingens se esse militem. Tamen mercatores, decorem ipsius cernentes, imperatorem cognouerunt, et eum in Greciam perdendum stransportare uoluerunt; sed non potuerunt. Immo in Siciliam uenerunt. Inuenit ibi imperator episcopum illius patrie, Cesium nomine, armis probum, qui imperatorem liberauit, et nautas trucidauit. Imperator postea, Rome rediens, obiit; apud Sanctum-Petrum sepelitur.

De rege Ungariorum baptizato.

Illo tempore, Albertus, Tragensis episcopus, regem Ungariorum cum multis baptizauit; postea Poloniam predicauit, et ibi martyrio coronatur.

De sancto Edouardo.

Illo tempore, Sanctus Edouardus, rex Anglorum, martir, miraculis choruscauit.

De Octone III, de corpore sancti Paulini, de electione imperatoris.

Octo III. —Imperauit annis trigenta. A papa Gregoria V coronatur, anno Domini octingentesimo nonagesimo nono. Transtulit Rome corpus sancti Paulini. De functo Octone, septem nominati fuerunt qui de cetero eligere debent imperatorem.

De Fulberto Carnotensi.

Illo tempore, floruit Fulbertus, Carnotensis episcopus.

mains et les Bénéventains ayant pris la fuite ; et il monta sur un navire de marchands se faisant passer pour un soldat. Cependant à son costume les marchands reconnurent l'empereur, et voulurent le transporter en Grèce pour le faire mourir ; mais ils ne le purent pas. En effet ils allèrent en Sicile ; là l'empereu trouva un évêque de ce pays nommé Césius puissant par ses armes, qui délivra l'empereur et mit à mort les marins. Ensuite l'empereur revint à Rome, où il mourut ; il fut enseveli à Saint-Pierre.

Du baptême du roi des Hongrois.

En ce temps-là, Albert, évêque de Prague, baptisa le roi des Hongrois avec une multitude. Plus tard il évangélisa la Pologne, et y fut couronné du martyre.

De saint Edouard.

En ce temps-là, saint Edouard, roi des Anglais, martyr, brilla de l'éclat de ses miracles.

De Othon III ; du corps de saint Paulin ; de l'élection de l'empereur.

Othon III. — Son règne dura trente ans. Il fut couronné par le pape Grégoire V l'an du Seigneur 899. Il fit à Rome la translation du corps de saint Paulin. A la mort de Othon, sept délégués furent nommés pour élire désormais l'empereur.

De Fulbert de Chartres.

En ce temps-là florissait Fulbert, évêque de Chartres.

Composuit : « Chorus noue Iherusalem, Stirps Iesse, et Solem iusticie. »

De sancto Henrico, imperatore, et uxore sua ; de luna.

Henricus I, anno Domini millesimo tertio. — Imperauit annis duodecim. Illo tempore, luna uersa est in sanguinem. Habuit uxorem ; sed ambo uirgines permanserunt. Regi Ungariorum, Stephano, sororem suam dedit ; et ipsum Stephanum ad fidem conuertit, ut predixi. Xpistianissimus fuit et uictoriosus. Episcopatum Barbergensem fundauit, ubi requiescit cum uxore, miraculis choruscando.

De morte et sepultura Arrardi Trecensis.

Anno Domini millesimo quarto, obiit Adraldus, Trecensis archidiaconus ; in cenobio Sancti-Sepulcri, quod construxit, sepelitur.

De Sancto Gilberto Meldensi.

Illo tempore, migrauit ad Xpistum sanctus Gillebertus, Meldensis episcopus.

De Iohanne papa XVIII.

Eodem tempore, Iohannes XVIII, Romanus. — Sedit mensibus quinque, diebus quinque et uicenti ; cessauit diebus nouem et decem.

De Iohanne XIX.

Iohannes XIX, Romanus. — Sedit annis quinque,

posa : « Le chœur de la nouvelle Jérusalem, Race ıé, et Soleil de justice. »

nt Henri, empereur, et de sa femme ; de la lune.

ri I, l'an du Seigneur 1003. — Son règne dura ans. En ce temps-là, la lune devint couleur g. Il se maria, mais lui et sa femme conservè- eur virginité. Il donna sa sœur au roi des ɔis, Etienne ; il convertit ce même Etienne, je l'ai dit plus haut ; il fut très-chrétien et eux. Il fonda un évêché à Bamberg, où il repose ı femme, tout resplendissant de miracles.

mort et de la sépulture de Arrard de Troyes.

du Seigneur 1004, mourut Arrard, archidiacre yes ; il fut enseveli dans le monastère du Saint- re qu'il avait fait construire.

De saint Gilbert de Meaux.

e temps là, saint Gilbert, évêque de Meaux, oindre le Christ.

Du pape Jean XVIII.

le même temps, Jean XVIII, Romain. — Il cinq mois vingt-cinq jours ; le siége resta vacant ıf jours.

De Jean XIX.

XIX, Romain — Il siégea cinq ans vingt-

diebus quatuor et uicenti; cessauit diebus nouem et uicenti.

De deuotione Roberti regis, et de castro destructo.

Illo tempore, rex Robertus Francorum tante deuotionis erat quod, in sollemnitatibus, cum monachis et canonicis chorum, indutus capa de serico, regebat, scientia clarus. Accidit quod castrum obsedit; sed aueniente festo sancti Aniani Aurelianis, dumque chorum regeret dicendo genu flexo ter: « Annus dei, » muri castri funditus corruerunt. Statuit cantare in die Pentecostes per Franciam: *Sancti Spiritus assit nobis gratia,* quam suus magister fecerat.

De sancto Sergio, et sepulcro Domini.

Sergius IV, anno Domini millesimo septimo. — Sedit annis duobus, mensibus septem; cessauit diebus octo. Sanctus et castus fuit.

Anno Domini millesimo octauo, sepulchrum Domini destruitur.

De Benedicto papa eiecto, et uisione.

Anno Domini millesimo decimo, Benedictus VIII, Tusculanus. — Sedit annis undecim, diebus uicenti et uno; cessauit anno vno. Eiectus fuit de papatu et alius ordinatus; vnde scisma fuit. Dicit Petrus Damianus quod quidam episcopus vidit ipsum Benedictum post mortem super equum nigrum. Cui dixit episcopus: « Quomodo tibi pater? » Cui Benedictus: « Torqueor, sed mise-

uatre jours; le siége resta vacant vingt-neuf jours.

De la dévotion du roi Robert, et de la destruction d'un château.

En ce temps-là, Robert, roi des Francs, était d'une elle dévotion que les jours de fêtes, au milieu des noines et des chanoines, il dirigeait le chœur, revêtu l'une chappe de soie, et se faisait remarquer par son savoir. Il arriva que pendant le siége d'une place orte, survint la fête de saint Agnan d'Orléans. Et pendant qu'il dirigeait le chœur, chantant à genoux par trois fois : *Agnus Dei*, les murs de la place s'écroulèrent jusqu'à leur base. Il ordonna de chanter le jour de a Pentecôte dans toute la France : *Sancti Spiritus assit nobis gratia*, [séquence] composée par son maître.

De saint Serge et du sépulcre du Seigneur.

Serge IV, l'an du Seigneur 1007. — Il siégea deux ans sept mois ; le siége resta vacant huit jours. Il fut saint et chaste.

L'an du Seigneur 1008 le sépulcre du Seigneur fut détruit.

De Benoit pape, qui fut détrôné, et d'une vision.

L'an du Seigneur 1010, Benoit VIII de Tusculum. — Il siégea onze ans vingt et un jours ; le siége resta vacant un an. Il fut renversé de son siége, et un autre fut ordonné à sa place ; ce qui donna lieu à un schisme. Pierre Damien dit qu'un évêque vit ce même Benoit ; après sa mort, monté sur un cheval noir. Et l'évêque

ricordiam expecto. Dic successori meo Iohanni, ut tali techa pecuniam accipiat, et pauperibus distribuet pro me, quod illam ibi oblitus fueram. » Quod adimpleuit episcopus, et papa Iohannes fideliter distribuit, et cedens, monasterium intrauit.

De Leotherico archiepiscopo et Raynnardo comite.

Anno millesimo et quindecimo, Leothericus archiepiscopus tradidit Senonensem urbem Roberto regi, concilio domini pape Benedicti VIII qui adhuc uiuebat, et consilio suffragonorum et procerum Nam Raynnardus cotidie ledebat archiepiscopum, et in faciem conspuebat, et in posterioribus pacem pontifici, dum celebrabat, offerebat. Quamuis pontifex nobilior genere et forcior esset, tamen effundi nolebat sanguinem subditorum ; sed ad regem adiit, et sibi temporale suum supposuit ut, ipso rege, pace gauderet ecclesia Senonensis. Veniente uero rege cum exercitu, comes nudus fugiit, et frater suus Fromundus et quidam alii turrim Senonensem intrauerunt deffendentes se multis diebus. Demum cepit eos rex, et Aurelianis in carcerem misit, et ibi obiit Fromundus.

De Rainaldo abbate.

Eodem anno, obiit Raynaldus, abbas Sancti-Petri-Uiui, suo monasterio relinquens conuentum laudabilem et famosum. Successit uir nobilis, religiosus et litte-

lui dit : « Comment allez-vous, mon père ? » Et Benoit. « Je suis dans les tourments ; mais j'attends miséricorde ; dis à mon succeseur Jean de prendre de l'argent dans telle cassette, et de le distribuer pour moi aux pauvres, parce que je l'y ai oublié. » L'évèque s'acquitta de la commission ; et le pape Jean, après avoir fidèlement fait la distribution, se retira et entra dans un monastère.

De l'archevêque Léothéric et du comte Rainard.

L'an 1015, l'archevêque Léothéric, livra la ville de Sens au roi Robert, après avoir consulté le seigneur pape Benoit VIII, qui vivait encore, ainsi que ses suffragants et les grands. En effet Rainard offensait journellement l'archevêque, lui crachant au visage, et lorsque le pontife célébrait, lui présentant son derrière pour recevoir la paix. Bien que le pontife fût d'une noble origine et d'un courage éprouvé, il ne voulait pas répandre le sang de ceux qui lui étaient soumis ; mais il alla trouver le roi et lui offrit son temporel afin que, usant de son pouvoir royal, il fit jouir de la paix l'église de Sens. Or à l'approche du roi et de son armée, le comte s'enfuit tout nu ; son frère Fromond et quelques autres se précipitèrent dans la tour de Sens et s'y défendirent pendant plusieurs jours. A la fin, le roi les fit prisonniers, et les envoya à Orléans, dans un cachot où mourut Fromond.

De Rainard, abbé.

La même année, mourut Rainard, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, laissant dans son monastère une communauté dont le mérite était connu au loin. Il eut pour

ratus. Consanguineus regis Roberti fuerat secundi, abbas Sancti-Martini-Mathiensis et Sancti-Germani-Parisiensis; sed causa deuotionis, Senonis uenerat ad monasterium Sancti [Petri] in quo uigebat religionis disciplina cum sanctarum scripturarum studio et omni moribus honestatis.

De Rainardo comite.

Illo tempore, Rainardus comes, qui ad Odonem comitem fugerat, contruxit castrum Monstorolum super Secanam et Yonem, et dedit illud Odoni comiti contra volontatem regis et in scandalum archiepiscopi. Erat autem terra, in qua fundatum fuit castrum, de possessionibus Sancti-Stephani-Senonensis.

Idem de Rainnardo et pace.

Sumptis igitur uiribus, idem Rainardus obsedit Senones, uastans omnia per circuitum tribus diebus et noctibus. Illo tempore, fuit fames valida et mortalitas magna. Postea pacificate sunt rex et archiepiscopus cum Rainaldo; reddiderunt ei ciuitatem ita tamen quod post mortem Raynaldi, medietas ciuitatis cum comitatu ad dominium Sancti-Stephani deueniret et alia in dominium regis. Sed postquam receptus fuit ad pacem, dictus Raynardus omnibus modis archiepiscopum iniurauit.

De Rogerio, filio Rodulphi comitis.

Illis diebus, Rogerius, filius Rodulphi comitis Nor-

successeur un personnage noble, religieux et lettré, cousin du roi Robert II et abbé de Saint-Martin-de-Massai et de Saint-Germain de Paris. Mais par dévotion, il était venu à Sens dans le monastère de Saint-Pierre où florissait la discipline religieuse ainsi que le goût des saintes écritures et la plus grande honnêteté de mœurs.

Du comte Rainard.

En ce temps-là, le comte Rainard, qui s'était réfugié près du comte Eudes, construisit le château de Montereau sur la Seine et l'Yonne et le donna au comte Eudes contrairement à la volonté du roi et au grand scandale de l'archevêque. Car la terre sur laquelle avait été élevé ce château faisait partie des possessions de Saint-Etienne de Sens.

Encore de Rainard et de la paix.

Ayant donc rassemblé des forces, ce même Rainard mit le siége devant Sens, dévastant tout à l'entour pendant trois jours et trois nuits. En ce temps-là, il y eut une horrible famine et une grande mortalité. Dans la suite, le roi et l'archevêque firent la paix avec Rainard et lui rendirent la ville à cette condition cependant qu'après la mort de Rainard, la moitié de la ville avec le comté retournerait au domaine de Saint-Etienne et l'autre moitié au domaine du roi. Mais après avoir accepté cette paix, ledit Rainard persécuta l'archevêque de toutes manières.

De Roger, fils du comte Raoul.

En ces jour-là, Roger, fils de Raoul comte de Nor-

mannie, Yspaniam cum exercitu uastauit magnam partem ciuitatum, et ibi habitauit per quindecim annos cum Stephania uxore sua. Uidens insidias contra ipsum, fugit sine uxore quam duxit in uxorem rex Hyspanie nomine Garcius. Post hec autem iste Radulphus interficitur a quodam uicino milite quem male per per iniuriam pertractabat. Rodulphus uero pater Rogerii ad Iherusalem iter arripuit, petens Romam. Rome inuenit quemdam principem Apulie, quem Greci grauabant. Qui princeps secum retinuit Rodulphum, et contra Grecos obtinuerunt.

De heresi Aurelianensi.

Illo tempore, heresis exorta fuit Aurelianis ex maioribus ciuitatis. Leothericus uero archiepiscopus, congregans ibi synodum, illos condampnauit et igne concremari fecit.

De sancto Theodorico.

Post hec sanctus Theodoricus, Aurelianensis episcopus, relinquens episcopatum, uenit ad monasterium Sancti-Petri-Uiui, renuntians seculo; fuerat uero in illo nutritus et litteris imbutus, tempore Rainardi abbatis, auunculi sui. Per multos dies mansit uiuens religiose cum monachis et honeste. Post multos dies, licentia, iter arripuit ad Romam; et dum iret, uenit ad castrum Tornodorense, et ibi plenus uirtutibus beato fine quieuit sexto kalendas Februarii. Comes illius castri consanguineus eiusdem sancti erat; ipsum fecit sepeliri in monasterio Sancti-Michaelis. Iusserat idem sanctus corpus suum ad monasterium Sancti-Petri-Uiui deferri; sed illud retinuit idem comes. Ad sepulcrum eius egri sanantur.

mandie, ravagea l'Espagne avec son armée, prit une grande partie des villes, et y habita pendant quinze ans avec son épouse Stéphanie. S'apercevant qu'on lui dressait des embuches, il s'enfuit, abandonnant sa femme, qu'épousa le roi d'Espagne nommé Garcie. Or plus tard ce Raoul fut tué par un chevalier son voisin qu'il maltraitait injustement. Or Raoul, père de Roger, prenant le chemin de Jérusalem se rendit à Rome, et y rencontra certain prince d'Apulie qu'opprimaient les Grecs. Ce prince retint Raoul près de lui, et ils triomphèrent des Grecs.

De l'hérésie orléanaise.

En ce temp-là, une hérésie surgit à Orléans parmi les grands de la ville ; mais l'archevêque Léothéric, y réunissant un synode, les condamna et les fit périr dans les flammes.

De saint Théodoric.

Plus tard saint Théodoric, évêque d'Orléans, laissant son évêché, et renonçant au siècle, vint au monastère de Saint-Pierre-le-Vif dans lequel il avait été élevé et avait fait ses études, du temps de l'abbé Rainard son oncle. Il y resta de longs jours vivant au milieu des moines, de leur vie religieuse et pure. Après ce long séjour il obtint l'autorisation d'aller à Rome ; et dans le chemin, il s'arrêta dans la ville de Tonnerre. Et là plein de vertus il se reposa dans une heureuse fin, six jours avant les calendes de février. Le comte de cette ville était parent de ce saint ; il le fit ensevelir dans le monastère de Saint-Michel. Ce même saint avait ordonné de porter son corps au monastère de Saint-Pierre-le-Vif ; mais le comte le retint près de lui. A son sépulcre les malades trouvent leur guérison.

De Ludouico comite; de prioratu dicto Hericurt.

Eodem tempore, Ludouicus, comes Alemanorum, orationis causa profectus est ad Sanctum-Michaelem-de-Periculo. Rediens peruenit Senonis, ibique infirmatus ad succurrendum factus est monachus Sancti-Petri et obiit. Dedit monachis uillam que dicitur Hericurt.

De quodam miraculo sancti Sanctiani.

Illo tempore, factus est magnus conuentus in dyocesi Autissiodorensi in uilla, que Ariaca uocatur, a Leotherico archiepiscopo, iussu regis Roberti; ibique delate sunt multorum sanctorum et sanctarum reliquie inter quas de monasterio Sancti-Petri-Uiui delatum fuit corpus sancti Sanctiani. Et quod mirabile est, dum ferreretur per uiam, imminentibus noctium tenebris, super duo capita scrinii, in quo erat sacrum corpus, duo preclarissima sydera omnes tocius noctis tenebras suo splendore superantia emicuerunt. Erant siquidem occulis hominum visibilia, sed tactu inpalmabilia. Ibi fuit rex Robertus, Leothericus archiepiscopus et multi alii archiepiscopi et abbates. Et tunc disposita fuerunt multa ad utilitatem Ecclesie gallicane.

De uocibus mortuorum auditis.

His temporibus, quam plurime uoces defunctorum audite fuerunt circa monasterium Sancti-Petri-Viui, non solum a monachis, sed a multo populo, et intellecte

Du comte Louis; du prieuré appelé Héricourt.

En ce même temps, Louis, comte des Allemands, s'en alla prier à Saint-Michel-du-Péril. En revenant il passa par Sens, et y tomba malade ; pour obtenir des soins, il se fit moine de Saint-Pierre et il mourut. Il donna aux moines la terre qu'on appelle Héricourt.

De certain miracle de saint Sanctien.

En ce temps-là, une grande assemblée fut convoquée au diocèse d'Auxerre, dans un village appelé Héry, par l'archevêque Léothéric, sur l'ordre du roi Robert. Et là on apporta les reliques de beaucoup de saints et de saintes, au nombre desquelles le monastère de Saint-Pierre-le-Vif avait envoyé le corps de saint Sanctien. Et ce qui est miraculeux, pendant qu'on le portait sur la route au milieu des ténèbres les plus épaisses de la nuit, des deux pinacles de la châsse qui renfermait le saint corps jaillirent deux étoiles resplendissantes dont l'éclat dissipa toute l'obscurité de la nuit. Or les yeux des hommes pouvait les apercevoir ; mais leurs mains ne pouvaient les saisir. Là se trouvèrent le Roi Robert, l'archevêque Léothéric, et beaucoup d'autres archevêques et abbés. Et alors furent prises de nombreuses dispositions pour l'utilité de l'Église des Gaules.

Des voix des morts qui se firent entendre.

En ces temps-là, les voix d'un très-grand nombre de défunts furent entendues autour du monastère de Saint-Pierre-le-Vif non seulement par les moines,

fuerunt uoces utriusque sexus et etatis circa mediam noctem. Monachi uero uolentes scire quid hoc esset, a quodem seniore reprehensi sunt, et sic usque mane dimiserunt. Mane facto, in unum conueniunt et senior frater, qui alios reprehenderat, officio lingue pedisque et manus priuatur ; sed postea a beato Sauiniano, dum per regem Robertum in capsam ponitur, idem monachus miraculose sanatur.

De Benedicto papa et guerra, de sancto Hanmerico.

Post Benedictum VIII, qui sedit anno Domini millesimo decimo,

Iohannes XX, Romanus. — Sedit annis uicenti et cessauit diebus duobus. Guerram habuit cum Romanis.

Illo tempore, sanctus Henmericus, filius sancti Stephani primi xpistiani e regibus Ungariorum uirgo cum sua sponsa obiit miraculis choruscando.

Anno Domini millesimo quindecimo, obiit papa Iohannes XX.

De conteptione summorum pontificum.

Anno Domini millesimo uicesimo sexto, Benedictus IX Tusculanus, nepos Benedicti VIII pape. — Sedit annis tribus et decem. Iste receptus fuit de papatu, et Sabiniensis episcopus, qui Siluester III in papatu uocatus fuit, ad sedem intrauit; et iste similiter deiectus est, et Benedictus recuperauit papatum. Sed iterum deiectus est, et papatus datur Iohanni, archipresbitero Sancti-Iohannis-Lateranensis. Gregorius VI, Romanus in

mais encore par un peuple nombreux, et l'on distinguait des voix de tout sexe et de tout âge, vers le milieu de la nuit. Or les moines, voulant savoir ce que c'était, en furent empêchés par un vieillard, et se retirèrent jusqu'au matin. Le matin venu, ils se réunirent ensemble ; et le vieux frère, qui avait retenu les autres, se trouva privé de l'usage de la langue, d'un pied et d'une main. Plus tard quand le roi Robert plaça le bienheureux Savinien dans sa châsse, le même moine fut guéri miraculeusement.

Du pape Benoit et de la guerre ; de saint Henmeric.

Après Benoit VIII, qui siégea l'an du Seigneur 1010.

Jean XX, Romain. — Il siégea vingt ans, et le siége resta vacant deux jours. Il eut la guerre avec les Romains.

En ce temps-là, saint Henmeric, fils de saint Etienne, premier chrétien des rois de Hongrie, mourut encore vierge, avec sa fiancée, tout resplendissant de miracles.

L'an du Seigneur 1015, mourut le pape Jean XX.

De la rivalité des souverains pontifes

L'an du Seigneur 1026, Benoit IX de Tusculum, neveu du pape Benoit VIII. — Il siégea treize ans. Il fut renversé du trône papal, et l'évêque de Sabine, qui prit à son avènement le nom de Sylvestre III, fut élevé sur le siége. Et celui-ci fut à son tour renversé, et Benoit recouvra la papauté. Mais il fut détrôné de nouveau, et le siége fut donné à Jean, archiprêtre de St-Jean de Latran, originaire de Rome, qui prit comme

papatu uocatur. Hic habito papatu cum esset rudis litterarum, alterum secum consecrari fecit ad officium celebrandum. Quod cum multis non placeret, tercius super inducitur qui solus sedit. Hiis tribus altercantibus, Gregorius obiit, et Henricus imperator duos deposuit, et Sindigerum Barbergensem episcopum in papatum sustinuit, qui Clemens dictus est.

De quodam inuento post mortem in bestia.

Iterum de Benedicto IX, qui nepos fuit Benedicti VII. Iste nepos post mortem apparuit cuidam in specie monstruosi animalis habentis caput et caudam asini et reliquum ursi. Dicit conspectori : « Papa fuit Benedictus maledictus. Sicut bestialiter uixi, ita bestialiter torqueor. »

Illo tempore, sanctus Gerardus in Ungaria coronatur.

De Gregorio VI et miraculosa sepultura sua.

Iterum de Gregorio VI. Iste Gregorius VI, Romanus, sedit annis duobus, mensibus septem. Hic cum rege Henrico habuit bellum. Gilhemus sanctus, in suis cronicis, dicit istum sanctum esse. Tunc temporis, perigrini Romam venientes a latronibus spoliabantur; erantque multi raptores et uiolatores pacis et latrones quos idem sanctus papa ammonuit primo, secundo et tertio. Quos non emendatos suis monitionibus cum exercitu occidit et penitus extinxit. Et sic possessiones Sancti-Petri quas tenebant recuperauit. Et sic ueniens Rome, sedit, fecit que, ut predixi, alium secum consecrari, qui

pe le nom de Grégoire VI. Arrivé au souverain ponti-at sans aucune instruction, ce dernier fit consacrer ec lui quelqu'un pour célébrer l'office. Par là, il déplut ın grand nombre ; et pour la troisième fois, Benoit vint prendre la place et siéger seul. Au milieu de leur triple ;ercation, Grégoire mourut, et l'empereur Henri dé-sa les deux autres, et éleva à la papauté Sindiger, êque de Bamberg, qui fut appelé Clément.

De celui qu'on trouva changé en bête après sa mort.

Encore de Benoit IX, qui fut neveu de Benoit VIII. près sa mort, ce neveu apparut à quelqu'un sous la rme d'un animal monstrueux ayant la tête et la ıeue d'un âne et le reste d'un ours, et s'adressant à lui qui le regardait: « J'ai été pape sous le nom de ənoit, je suis maudit ; j'ai mené une vie bestiale, e əst sous cette forme bestiale que je suis tourmenté. En ce temps là, saint Gérard reçut la couronne [du artyre] en Hongrie.

De Grégoire VI et de sa sépulture miraculeuse.

Encore de Grégoire VI. — Ce Grégoire VI, Romain, égea deux ans sept mois. Il eut la guerre avec le roi enri. Saint Guillaume, dans ses chroniques, dit qu'il ıt un saint. A cette époque, les pélerins, qui se ren-aient à Rome, étaient dévalisés par des brigands. Et s étaient nombreux, les voleurs, les violateurs de la aix et les brigands. Ce même saint pontife les avertit ne, deux et trois fois ; et n'ayant pu les amender par es avertissements, il marcha contre eux à la tête d'une rmée, et les fit disparaître jusqu'au dernier. Et c'est insi qu'il recouvra les biens de Saint-Pierre, dont ils

vices suas in ecclesiastico officio adimpleret. Cardinales uero, dum infirmitate iacebat, dixerunt eum non esse dignum sepultura papali quia, ut dicebant, homicida erat. Quibus auditis, papa indicens illud quod Eszechiel imperauit sacerdotibus qui se non opponebant pro domo Israel, dicit : « Cum mortuus ero, corpus meum ante fores ecclesie Sancti-Petri sistite, et iannas seris et vectibus obfirmate. Si aperte diuina uoluntate fuerint, ibi me tumulo imponite. Alioquin quid de me uolueritis faciatis. » Quod et sic factum est. Nam porte clause et firmate diuina uoluntate apertæ sunt, et corpus sanctum diuinitus ad parietem in ecclesia deportatur, et ibi ut sanctus tumulatur. Obiit anno Domini millesimo vigesimo octauo.

Iterum de contemptione.

Iterum de Clemente II. — Theutonicus fuit. Anno Domini millesimo vicesimo octauo. Sedit Rome mensibus nouem et decem. Hic fuit inuasor Ecclesie. Cessauit sedes diebus vigenti.

De Corardo et Gila et Henrico II.

Defuncto sancto Henrico I, Corardus I imperauit uicenti annis ; et uacauit regnum tribus annis. Iste multas leges condidit.

Anno Domini millesimo vicesimo, dominus Corrardus, rex xpianissimus de illustrissimo genere Francorum, imperator fuit, defuncto sancto Henrico I sine

s'étaient emparés, et qu'il vint à Rome occuper le siége. Et il fit, comme je l'ai dit plus haut, consacrer avec lui un autre pontife, pour le remplacer dans les fonctions ecclésiastiques. Or, lorsqu'il tomba malade, les cardinaux déclarèrent qu'il n'était pas digne de la sépulture papale, car selon eux, il était homicide. Le pape, informé de ces propos, fit publier les paroles d'Ezéchiel contre les prêtres qui ne se dévouaient pas pour la maison d'Israël. « Lorsque je serai mort, ajouta-t-il, placez mon corps devant le portail de l'église Saint-Pierre, fermez les portes avec des serrures, attachez-les avec des chaînes ; si par la volonté de Dieu, elles viennent à s'ouvrir, placez y mon tombeau ; si non, faites de moi ce qu'il vous plaira. » Et il fut ainsi fait. Or les portes fermées et attachées s'ouvrirent par la volonté de Dieu, et le saint corps fut transporté par une force divine dans l'église près de la muraille. Et c'est là que le saint fut enseveli. Il mourut l'an du Seigneur 1028.

Encore de la rivalité.

Encore de Clément II. — Il était de race Teutone. L'an du Seigneur 1028. Il siégea à Rome trente mois. Il fut un usurpateur de l'Eglise. Le siége resta vacant vingt jours.

De Corrard et de Gile et de Henri II.

Après la mort de Saint Henri I, Corrard I fut empereur pendant vingt ans ; et il y eut un interrègne de trois ans. Il fit de nombreuses lois.

L'an du Seigneur 1020, le seigneur Corrard, roi très chrétien de la très illustre race des Francs, devint empereur, saint Henri I étant mort sans postérité. Tant

liberis. Dictus Corrardus, dum uiueret sanctus Henricus, gratiam ipsius Henrici non habebat, quamuis de genere suo esset. Nam Corrardus, contra uoluntatem Henrici, quamdam Gilam nobilissimam duxerat in uxorem, que de genere Karoli magni descenderat, et erat de genere Corardi, non in gradu prohibito. Nam super hoc Corrardus dominum papam consulerat antequam ipsam accepisset. Ista Gila pulcherrima et prudentissima relicta erat defuncti Arnulphi, ducis Sueriorum, et ex ipso habebat duos filios Honestum et Hermannum. Ipsam Corrardus quam plurimam diligebat : nec miri, nam a Deo et hominibus amabatur. Erat, ut *Penthcon* testatur, speciosissima, laudabilis et formosa, erga omnes amabilis, specialiter erga pauperes qui de nobilibus descenderant, bonis moribus operibusque famosa. Corardus uero erat armis strenuissimus, valde bene litteratus, consilio laudabilis et prudens, sapientia florens, peritus in iure ciuili et canonico, iuuenis, speciosus et pulcherrimus, et in religione xpistiana fidelissimus et deuotus consilio Henrici claudi, predecessoris sui, quamuis gratiam suam non haberet. Tamen Henricus, sciens ipsum optimum et utilem, fuit electus ab omnibus adhuc Henrico uiuente.

Iste Corrardus nulli uiolatori pacis, nullique latroni parcebat. Vnde multi scientes premotosum ? suam fugerunt. Fugit etiam comes Inpodus, uiolator pacis, in siluam cum uxore sua ; et ibi fecit habitaculum. Contingit autem imperatorem Corrardum causa uenationis illic diuertisse et suos omnes perdidisse, et necessitate noctis ipsum solum ex sua familia ibi pernoctasse. Eademque nocte, vxor comitis qui a facie imperatoris fugerat peperit filium. Quo filio uagiente, imperator

que vécut saint Henri, ledit Corrard ne jouit point de la faveur de ce même Henri, bien qu'il fût de sa race. En effet Corrard, malgré la volonté de Henri, avait épousé certaine dame très noble, nommée Gile, qui descendait de la race de Charlemagne, et était parente de Corrard mais à un degré non défendu. Car sur ce point Corrard avait consulté le seigneur pape, avant de l'épouser. Cette Gile, d'une beauté et d'une sagesse extrêmes, était veuve de défunt Arnoul, duc de Souabe; et de lui elle avait eu deux fils : Honestus et Hermann. Corrard la chérissait plus que tout au monde. Et ne vous en étonnez pas, elle était aimée de Dieu et des hommes. Elle était, comme l'atteste le *Penthéon*, on ne peut plus gracieuse, estimable et belle. Sa charité pour tous et spécialement pour les pauvres de noble origine, ses bonnes mœurs et ses bonnes œuvres avaient porté au loin sa réputation. De son côté, Corrard était intrépide soldat, savant distingué, conseiller estimable et prudent, brillant par son savoir, habile dans les droits civil et canon. Il était jeune, gracieux, extrêmement beau, fermement attaché à la religion chrétienne et tout dévoué à l'autorité de Henri-le-Boiteux, son prédécesseur, bien qu'il ne jouît point de sa faveur. Cependant sa valeur et sa capacité étaient connues de Henri, et il fut élu par tous, du vivant même de Henri.

Devant ce même Corrard nul violateur de la paix, nul voleur ne trouvait grâce. Aussi beaucoup connaissant sa résolution prirent la fuite. Le comte Impodus, qui avait violé la paix, s'enfuit aussi dans une forêt avec sa femme, et s'y construisit une habitation. Or il arriva que l'empereur Corrard, dans une chasse, s'égara de ce côté, après avoir perdu tous les siens. Et la nuit qui survint le força à coucher seul, loin de son entourage. Cette même nuit, la femme du comte, qui s'était enfui

sompnum interrupit; semique uigilans audiuit uocem sibi dicentem : « Iste natus, quem audis, gener tuus et heres erit. » Surgens tunc imperator, timens ne mala progenies sue misceretur, elegit innoscentem occidere.

Mane facto aduenientibus suis dicit duobus : « Ite, et puerum baptizatum occidite, et cor eius asportate; nam carius mihi est istum innoscentem ad astra mittere, quam per ipsum, qui ex pessima progenie est, illi qui nascendi sunt de genere fideli nostro ad infernalia condescendant. » Tunc ipsi abeuntes, volentesque puerum baptizatum et Henricum nominatum perdere, videntes ipsum nitentem ut angelum et ridentem, non ausi sunt ipsum occidere sed ipsum sepius Henricum, Henriculum nominabant. Dux uero Alemanie de Octerigia, qui in nemore ad latrones destruendos latitabat, ipsos ascultabat, et sepius puerum nominare Henricum audiebat. Et sic ipsemet dux vocabatur, audiuitque ab eis quomodo imperator male faciebat puerum perdendo. Omnibus auditis cum tumultu superuenit, et duo fugerunt, Henricum puerum relinquentes. Dux cupiens puerum videre, non fugientes persequitur; sed puerum ut angelum nitentem et ridentem sepiissime osculatur. Fugientes inter se concilium adhibentes que imperatori dixerent, canes eorum leporem capiunt, cuius cor accipiunt, et imperatori pro corde pueri representant. Dux uero Henricum puerum per quindecim annos seruauit, nutriuit, et sanauit; et quia uxor sua sterilis erat, ipsum in filium adoptauit. Puer vero a Deo et hominibus amabatur. Post hec, puero intrante in quintum decimum annum, Corrardus imperator in domo ducis pernoctauit. Puerque coram imperatore assistebat. Quem

devant la face de l'empereur, mit au monde un fils. Et les vagissements de cet enfant interrompirent le sommeil de l'empereur. Et dans un demi-sommeil il entendit une voix qui lui disait : « Cet enfant, que tu entends crier, sera ton gendre et ton héritier. » Alors l'empepereur se lève, et craignant pour sa race une alliance déshonorante, il résolut de faire tuer l'innocent.

Le matin venu : « Allez, dit-il, à deux de ses serviteurs qui arrivaient, baptisez cet enfant, égorgez-le, et apportez-moi son cœur; car j'aime mieux envoyer cet innocent au ciel, que de précipiter aux enfers ceux qui doivent naître de notre noble race par lui, dont la famille est des plus méprisables. » Ils s'éloignèrent alors avec l'intention de baptiser l'enfant, de le nommer Henri et de le faire périr. Mais le voyant beau comme un ange et tout souriant, ils n'eurent pas le courage de le tuer, et ils l'appelaient Henri, mon petit Henri. Or le duc d'Allemagne, d'Autriche, qui se cachait dans la forêt pour la débarrasser des brigands, les aperçut et les entendit répéter à plusieurs reprises, le nom de Henri. Et ainsi attiré, le duc apprit le crime de l'empereur, qui voulait faire périr un enfant. Mis au courant de tout, il se précipite sur eux avec fracas. Et tous deux s'enfuient en abandonnant le jeune Henri. Le duc curieux de voir l'enfant, ne poursuivit point les fuyards; mais il couvrit de baisers l'enfant beau comme un ange et tout souriant. Les fuyards tenaient conseil entre eux sur ce qu'ils diraient à l'empereur, lorsque leurs chiens prirent un lièvre. Ils lui arrachèrent le cœur, et le présentèrent à l'empereur pour celui de l'enfant. Or le duc fit élever le jeune Henri, et pendant quinze ans, il l'entoura de ses soins vigilants. Et comme sa femme était stérile il l'adopta pour son fils. Or l'enfant était aimé de Dieu et des hommes. Plus tard, l'enfant entrait dans

pulcherrimum videns, imperator uoluit scire quis esset. Cui dux veritatem dicit. Tunc imperator agnito quomodo inuentus fuerat infans, dixit : « Ex progenie pessima est, sed pulcher et bene seruiens, ipsum meum constituo seruientem. » Cogitabat enim ipsum perdere. Tunc precepit imperator ut puer ad imperatricem litteras portet et tradidit ei conductum. In litteris continebatur ut uisis litteris occideretur. Tunc puer iter arripuit cum conductu ; amissisque sociis Dei uoluntate, in domo cuiusdam presbyteri pernoctauit. Laboreque pregrauatus, super scamnum dormiebat. Tunc presbyter, uidens marsubium in quo littere continebantur, litteras cepit et legit. Videns uero mortem pueri, cogitauit esse illum puerum de quo imperator coram se confessus fuerat. Illi siquidem, qui occidisse puerum debuerant, eidem presbytero confessi fuerant. Intelligens bonus presbyter ipsum puerum esse pium, et imperatoris in litteris apposuit loco mortis : » Visis litteris eidem filiam nostram date, et festinanter nuptias facite. » Presbyter in marsubio pueri litteras melioratas posuit, et mane facto, ipsum in uiam posuit dicens ei : « Tu rex eris, esto fidelis. « Cui puer : « Non sum dignus regem nominare, quomodo dicis me regem futurum. Tamen puer uerba conferebat in corde suo. Tunc puer a presbytero recessit. Dum uero peruenit ad reginam, regina uisis litteris puero filiam tradidit, et matrimonialiter coniunxit. Quo audito, imperator obstupuit, et ad reginam iter arripuit ; cumque peruenisset ad reginam, et ipsa coram ipso et filia et gener stetissent, uidensque imperator iuuenem ut angelum, dicit : « Nullus potens nisi Deus. Perdere te uolui ; sed non potui. » Cui iuuenis : « O bone imperator, si vobis displiceo, paratus « sum quidquam uobis placuerit pacienter sustinere. » Ad quem rex : « Deo places et mihi placebis. Gener

sa quinzième année, quand l'empereur Corrard vint coucher au château du duc; et l'enfant parut devant l'empereur. En le voyant si beau, l'empereur voulut savoir qui il était, et le duc lui dit la vérité. Alors l'empereur, apprenant de quelle manière l'enfant avait été trouvé: « Il est d'une race détestable, mais il est beau et d'un bon service, j'en fais mon serviteur. » Or son intention était de le faire périr. Alors l'empereur ordonna à l'enfant de porter des lettres à l'impératrice, et lui donna une escorte. Ces lettres contenaient qu'après avoir lu ces lettres, on le mit à mort. Alors l'enfant se mit en route avec son escorte, et ayant par la volonté de Dieu, perdu ses compagnons, il passa la nuit chez un prêtre. Epuisé de fatigue, il s'endormit sur son escabeau. Alors le prêtre aperçut la bourse qui contenait les lettres, les prit et les lut. Or en voyant cet enfant condamné à mort, il pensa que c'était l'enfant dont l'empereur lui avait parlé dans une confession. Or ceux qui avaient dû mettre l'enfant à mort s'étaient confessés au même prêtre. Ce bon prêtre, voyant que cet enfant était pieux, remplaça dans les lettres de l'empereur, la condamnation à mort, par ces mots: « Après la lecture de ces lettres, donnez-lui notre fille, et hâtez vous de célébrer le mariage. » Le prêtre remit dans la bourse de l'enfant, les lettres ainsi améliorées ; et le matin venu, il le mit sur sa route, lui disant: « Tu deviendras roi, sois fidèle. » — Et l'enfant: « Je ne suis pas digne de nommer le roi, comment pouvez-vous dire que je serai roi ? Cependant l'enfant conserva ces paroles dans son cœur. Alors l'enfant quitta le prêtre. Or lorsqu'il arriva près de la reine, la reine lut les lettres, donna sa fille au jeune homme et les unit par les liens du mariage. A cette nouvelle, l'empereur fut stupéfait, et se mit en route pour aller trouver la reine. Et lors-

meus es.— De cetero sum filius et heres. « Tunc puer osculatus est pedes regis. Ad quem rex : « Dimitte mihi quod tibi malum uolui. » Cui puer : « Domine, non sum dignus uidere uos, quod uobis placuerit faciatis. » Tunc misit rex pro duce qui eum nutrierat, et uxore, pro patre et matre pueri. Quibus presentibus et presbytero et duobus, qui ipsum puerum in nemore dimiserant, omnibus indultis, recognitaque omni ueritate, imperator gaudens solempnes nuptias celebrauit. Puer creuit et miles fuit optimus, imperiique deffensor. In loco natiuitatis Henrici, monasterium fundatur quod Ursana siluatica nominatur.

De quibusdam abbatibus Sancti-Petri-Uiui.

Anno Domini millesimo vicesimo quinto, obiit donnus Iugo, abbas Sancti-Petri, quarto kalendas februarii, cui successit donnus Ermenardus, uir religiosissimus.

De Roberto rege, de capsa sancti Sauiniani et odore.

Illo tempore, Robertus, rex Francorum, et Constantia regina construxerunt capsam argenteam et auream,

qu'il fut introduit près de la reine, elle se leva à son approche ainsi que sa fille et son gendre. Et voyant que ce jeune homme ressemblait à un ange : « Nul n'est puissant que Dieu, dit-il, j'ai voulu te perdre et je ne l'ai pu. » Et le jeune homme : « O bon empereur, si je vous déplais, je suis prêt à souffrir avec patience tout ce qu'il vous plaira » Et l'empereur : « Tu plais à Dieu, tu me plairas. Tu es mon gendre. — Désormais je serai votre fils et votre héritier. » Alors le jeune homme embrassa les pieds du roi. Et le roi : « Pardonne-moi le mal que je t'ai voulu faire. » Et le jeune homme : « Seigneur, je ne suis pas digne de lever les yeux sur vous, faites ce qu'il vous plaira. » Alors le roi envoya quérir le duc, qui avait élevé l'enfant, sa femme, et le père et la mère de l'enfant. Tous étant réunis ainsi que le prêtre et les deux serviteurs qui avaient emmené l'enfant dans la forêt, tout fut pardonné, et la vérité reconnue. Et l'empereur au milieu de la joie, célébra des noces solennelles. L'enfant grandit, et devint un excellent chevalier et le défenseur de l'empire. Au lieu de naissance de Henri, un monastère fut fondé, on l'appelle Ursana de la forêt [Irsingen ?]

De quelques abbés de Saint-Pierre-le-Vif.

L'an du Seigneur 1025, mourut le seigneur Iugon, abbé de Saint-Pierre, quatre jours avant les calendes de février. Il eut pour successeur le seigneur Ermenard, personnage très religieux.

Du roi Robert, de la châsse de saint Savinien et du parfum qui s'en exhala.

En ce temps-là, Robert, roi de France, et la reine Constance firent faire une châsse d'argent et d'or, enri-

gemmis ornatam, sancto Sauiniano, in qua posite fuerunt relique, octauo kalendas septembris. Et illa die, multe curationes euenerunt, nam ossa sancti lauata fuerunt in vino, et infirmis pocio dabatur, et curabantur. Quidam cecus ibi recepit lumen occulorum. Et pluuia, ipsa die, habundanter descendit, cuius defectus erat, quia non pluerat a Pascha usque ad diem translationis. Monasterium Sancti-Petri repletum est per quindecim dies odore suauissimo, qui infirmis ibi uenientibus tribuebat, per dies illos quindecim, sanitatem.

De morte Fulberti, episcopi et cetera.

Anno Domini millesimo decimo septimo, obiit Fulbertus sanctus, sapientissimus episcopus Carnotensis.

De morte Roberti, regis.

Anno Domini millesimo tricesimo primo, obiit Robertus rex, iam regnante Henrico, filio suo.

De morte Leotherici, archiepiscopi.

Anno Domini millesimo tricesimo secundo, obiit Leothericus, Senonensis archiepiscopus, plenus bonis operibus; cui successit Gelduinus non electione digna, sed muneribus et nobilitatis sui generis molestia.

De subitanea morte pape.

Damasius II Alemannus. — Anno Domino millesimo

chie de pierres précieuses, dans laquelle furent déposées les reliques de saint Savinien, huit jours avant les calendes de septembre. Et ce jour-là, beaucoup de guérisons s'opérèrent. Car le vin, dans lequel furent lavés les ossements du saint, fut donné, comme breuvage aux malades, et ils furent guéris. Un aveugle y recouvra la lumière. Et ce jour-là, il tomba une pluie abondante; or, on en avait grand besoin, car il n'avait pas plu depuis Pâques, jusqu'au jour de la translation. Le monastère de Saint-Pierre fut rempli pendant quinze jours du parfum le plus suave, et pendant ces quinze jours, ce parfum donna la santé aux malades qui vinrent le respirer.

De la mort de Fulbert, évêque, etc.

L'an du Seigneur 1017, mourut saint Fulbert, très savant évêque de Chartres.

De la mort du roi Robert.

L'an du Seigneur 1031, mourut le roi Robert; Henri, son fils, régnait déjà.

De la mort de Léotheric, archevêque.

L'an du Seigneur 1032, mourut Léothéric, archevêque de Sens, les mains pleines de bonnes œuvres. Gelduin, lui succéda, non pas par une élection légitime, mais grâce à ses présents et à l'influence importune de sa noble famille.

De la mort soudaine du Pape.

Damase II, allemand. — L'an du Seigneur 1029, il

uicesimo nono, sedit diebus tribus et trigenta; cessauit diebus undecim. Hic fuit sedis inuasor; subito defunctus est.

De sancto Leone decimo.

Leo X. — Fuit de Lothoringia, sanctus confessor, episcopus Tullensis; sedit annis quinque, mensibus duobus, diebus sex. Imperator Corrardus ipsum fecit papam, inuictis Romanis. Vnde Romam veniens, sciens se male ad papatum intrasse, renuntiauit, et iterum vnanimiter factus est papa. Sanctissimam uitam ducens, obiit; in ecclesia Sancti-Petri tumulatur, et illic miraculis choruscauit.

Tricesima septima tabula intitulatur per nomen romani pontificis Leonis X, per nomen Henrici II, romani imperatoris, et per nomen Gelduini, Senonensis archiepiscopi. Regnabat super Francos Henricus rex. Monasterio Sancti-Petri-Uiui presidebat Ermenaldus abbas.

LEO X, ROMANUS PONTIFEX.
HENRICUS II, ROMANORUM IMPERATOR
FORTUNATUS ET FAMOSUS.
GELDUINUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS,
HENRICUS, REX FRANCORUM,
ERMENALDUS, ABBAS SANCTI-PETRI.

Ista tabula loquitur de Gelduino archiepiscopo vi electo, de miraculo reliquiarum Sancto-Petri-Viui, de traditione urbis Senonice, de Henrico secundo, de mirabili tumulo gigantis, [de] archiepiscopo vi electo, de statua in Apulia, de Leone decimo papa et episcopis condampnatis, de Benedicto decimo, de Nicholao secundo et turbatione Ecclesie gallicane. Iterum de Leone decimo; de abbatibus; de depositione et sepultura Gelduini, archiepiscopi; de Mainardo, Trecensi episcopo, qui archiepiscopus efficitur Senonensis; de precentore Senonensi, qui factus fuit

siégea trente-trois jours; le siége resta vacant onze jours. Il usurpa le siége; il mourut subitement.

De saint Léon X.

Léon X. — Ce saint confesseur, évêque de Toul, était de Lorraine. Il siégea cinq ans deux mois six jours. L'empereur Corrard le fit pape malgré les Romains. Aussi à son arrivée à Rome, comprenant les vices de son élection à la papauté, il y renonça; et à l'unanimité il fut réélu. Après une très-sainte vie, il mourut et fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre, où il brilla par des miracles.

La trente-septième table a pour titre le nom du pontife romain Léon X, et celui de Henri II, empereur romain, et celui de Gelduin, archevêque de Sens. Le roi Henri régnait sur les Francs, et le monastère de Saint-Pierre-le-Vif obéissait à l'abbé Ermenald.

LÉON X, PONTIFE ROMAIN.
HENRI II, EMPEREUR DES ROMAINS, DONT LE BONHEUR ÉGALA LA RENOMMÉE.
GELDUIN, ARCHEVÊQUE DE SENS.
HENRI, ROI DES FRANCS.
ERMENALD, ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

Cette table parle de Gelduin, élu archevêque par la violence; du miracle opéré par les reliques de Saint-Pierre-le-Vif; de la reddition de la ville de Sens; de Henri II, du tombeau merveilleux d'un géant; de l'archevêque élu par la violence; d'une statue en Apulie; de Léon X, pape, et des évêques condamnés; de Benoit X, de Nicolas II et du trouble de l'Église des Gaules; encore de Léon X; des abbés; de la déposition et de la sépulture de Gelduin, archevêque; de Mainard, évêque de Troyes, qui devint archevêque de Sens; du préchantre de Sens qui devint

episcopus Laudunensis; de Alexandro secundo et contemptione Caduli; de Normannis in Appulia et Campania; de Godefrido et Maltidi comitissa, que voluit uocari filia sancti Petri; de terra quam dedit ipsa Maltidis Sancto-Petro ad usus pape, que terra usque nunc Sancti-Petri de Roma patrimonium denominatur.

De mala promotione Gelduini.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo tricesimo tertio, Gelduinus apud Parisius quinto decimo kalendas nouembris plus muneribus quam gratia consecratur, inuictis clericis, monachis et populo qui dominum Mainardum, thesaurarium, postulant, uirum nobilissimum et honestum; sed vicit potentia regis. Postea idem Mainardus episcopus Trecensis effectus est. Volens intrare Senonis, Gelduinus non potuit, contradicentibus ciuibus et proceribus quibusdam. Qua de causa rex Henricus cum exercitu uenit Senonis eodem anno, et castra posuit in uilla Malliaci maioris. Comes uero Andegauensis abbatiam Sancti-Petri-Uiui fregit et claustrum monachorum. Tunc monachi sanctas reliquias contra eos detulerunt, et tunc hostes furentes se inuicem interfecerunt, et alii audientes miracula fugierunt. Rex siquidem tremens, tactusque amore sui patris quem erga dictum monasterium habuit, post tres dies fuit Parisius. Sequenti anno iterum uenit Senonis cum tribus milibus virorum et castra posuit in loco qui Caliciatus dicitur. Monasteria Sancti-Remigii, Sancti-Iohannis, Sancti-Leonis et Sancte-Marie fregerunt, et suburbia incenderunt, et multos interfecerunt: tamen ciuitatem non intrauerunt, sed recesserunt.

évêque de Laon ; de Alexandre II et de la guerre de Cadulus, des Normands en Apulie et en Campanie ; de Godefroi et de la comtesse Maltide qui voulut être appelée fille de saint Pierre, de la terre que donna cette même Maltide à Saint-Pierre pour les besoins du pape. Cette terre s'appelle le patrimoine de Saint-Pierre de Rome.

De la promotion irrégulière de Gelduin.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1033, Gelduin fut consacré à Paris, quinze jours avant les calendes de novembre. Et ce fut plutôt par ses présents que par son mérite, et contrairement à la volonté des clercs, des moines et du peuple qui réclamaient le Seigneur Mainard, trésorier, personnage dont la noblesse égalait les vertus. Mais la puissance royale l'emporta. Plus tard, ce même Mainard devint évêque de Troyes. Gelduin voulut faire son entrée à Sens, mais il ne le put, à cause de l'opposition des habitants et de plusieurs grands seigneurs. Aussi le roi Henri vint-il avec une armée à Sens dans l'année même, et il campa dans le village de Màlay-le-Grand. Or le comte d'Anjou ruina le monastère de Saint-Pierre-le-Vif et le cloître des moines. Alors les moines portèrent contre eux les saintes reliques. Et alors les ennemis, dans leur fureur, s'entretuèrent mutuellement ; et d'autres, à la nouvelle de ces miracles, prirent la fuite. De son côté, le roi plein de terreur et touché de l'amour que portait son père audit monastère, fut à Paris trois jours après. L'année suivante, il vint encore à Sens avec trois mille hommes, et campa dans un endroit appelé Salcy ? Ils dévastèrent les monastères de Saint-Remi, Saint-Jean, Saint-Léon et Sainte-Marie, et brulèrent les faubourgs, et firent de nombreux massacres ; mais ils se retirèrent sans entrer dans la ville.

De traditione urbis Senonice et de Gelduino.

Anno Domini millesimo tricesimo quarto, Odo comes tradidit ciuitatem Senonensem Henrico regi.

Gelduinus, eodem anno, in sede recipitur.

Eodem anno, Gelbertus abbas fuit Beate-Marie-de-Porta.

De Henrico secundo, de Normannis Rome, de Cadulo contra Romanos, de Godefrido.

Henricus secundus anno Domini millesimo tricesimo septimo imperauit. Iste in Italia Campaniam principem cepit. Normanni intrauerunt Romam; Candulus bellauit in pratis Sancti-Petri contra Romanos; Normanni persecuti sunt ducem Godfridum a Roma usque ad Aquiniam.

De gigantis sepultura, de thesauro inuento.

Illo tempore, inuentum fuit corpus gigantis mire magnitudinis, et incredibili tumulo in quo erat lampas indeficienter ardens; in lampade tale erat ypataphium : « Filius Eurardi, Pallas, quem lancea Turni militis occidit, more suo iacet hic. »

Hoc tempore, in Appulia inuenta est statua marmorea habens circulum ereum in quo erat scriptum : « Habebo caput aureum. » Et ibi foderunt et inuenerunt infinitum thesaurum.

De renuntiatione pape.

Leo X, ut predictum est, renuntiauit; et tunc Victor Theutonicus sedit.

De la reddition de la ville de Sens et de Gelduin.

L'an du Seigneur 1034, le comte Eudes livra la cité de Sens, au roi Henri.

La même année, Gelduin fut reçu sur son siége.

La même année, Gerbert fut abbé de Bienheureuse-Marie-de-la-Porte.

De Henri II, des Normands à Rome, de Cadulus contre les Romains, de Godefroid.

Henri II, devint empereur l'an du Seigneur 1037. En Italie, il fit prisonnier un prince de la Campanie. Les Normands entrèrent dans Rome. Candulus combattit dans les prés de Saint-Pierre contre les Romains. Les Normands poursuivirent le duc Godefroid depuis Rome jusqu'à Aquinia.

De la sépulture d'un géant, de la découverte d'un trésor.

En ce temps-là, on découvrit le corps d'un géant, d'une taille merveilleuse; et dans ce tombeau qui passe toute croyance, brûlait une lampe qui ne s'éteignait jamais. Et sur cette lampe, on lisait l'inscription que voici : « Le fils d'Evandre, Pallas, que tua la lance du guerrier Turnus repose ici selon son désir. »

En ce temps-là, on découvrit en Apulie, une statue de marbre couronnée d'un cercle d'airain sur lequel on lut : « J'aurai une tête d'or. » On fit des fouilles en cet endroit, et l'on trouva des trésors incalculables.

De la retraite du Pape.

Léon X, comme on l'a dit précédemment, se retira; et alors Victor, Theuton, monta sur le siége.

Victor II. — Anno Domini millesimo tricesimo quinto. Sedit annis duobus, mensibus tribus; cessauit diebus tribus. Multos episcopos, propter symoniam et fornicationem, apud Florentiam deposuit. Obiit in Galliis sepelitur.

De Stephano papa X.

Stephanus X. — Sedit mensibus nouem, anno Domini millesimo tricesimo septimo. Lothoringensis fuit. Obiit Florentie sepelitur.

De Benedicto X.

Benedictus X. — Sedit mensibus decem. Per uiolentiam factus est papa, postea cessit papatu.

De Nicholao II, de Berangario.

Nicholaus II, Burgundus. — Florentinus episcopus fuit; sedit annis duobus, mensibus sex, diebus quinque et vigenti. Legitime electus fuit Rome; celebrato concilio, obiit; in ecclesia Sancti-Petri sepelitur.

Illo tempore, Ecclesia Gallicana turbata fuit per Berangarium, Turonensem archiepiscopum, hereticum tunc. Postea iste Berangarius per Nicholaum papam in consilio redarguitur; emendauit se, et predicator ueritatis efficitur sanctus. Hec postea, ut dicitur, ipsius erroris retractatio ponitur in decreto: « De consecratione, distinctione secunda, ego Berengarius. »

Victor II. — L'an du Seigneur 1035. — il siégea deux ans trois mois; le siége resta vacant trois jours. A Florence, il déposa beaucoup d'évêques simoniaques et fornicateurs. Il mourut dans les Gaules, où il fut enseveli.

Du pape Etienne X.

Etienne X. — Il siégea neuf mois, l'an du Seigneur 1037. Il était de la Lorraine. Il mourut à Florence, où il fut enseveli.

De Benoit X.

Benoit X. — Il siégea dix mois. Il devint pape par la violence ; plus tard il abandonna la papauté.

De Nicolas II, de Béranger.

Nicolas II, Bourguignon. — Il fut évêque de Florence. Il siégea deux ans, six mois, vingt-cinq jours. Il fut légitimement élu à Rome. Il venait de présider un concile, quand il mourut ; il fut enseveli dans l'église de Saint-Pierre.

En ce temps-là, l'Église des Gaules fut troublée par Béranger, archevêque de Tours, alors hérétique. Plus tard, ce même Béranger, convaincu d'erreur par le pape Nicolas dans un concile, se corrigea, et devint un saint prédicateur de la vérité. Plus tard, dit-on, cette rétractation de son erreur fut posée en décret : « Touchant la consécration, par une seconde distinction, moi, Béranger. »

De romanis pontificibus, de eclipsi solis, de stella, de morte Ermenaldi abbatis, de depositione Gelduini.

Post Nicholaum, Leo X, qui renuntiauerat, legitime iterum eligitur. Iste Leo X fuit ex genere regum Francorum. Venit ad Cluniacum; prior Aldibrandus, quia non legitime electus fuerat, ipsum redarguit. Qua redargutione ipse papatu se deposuit, renuntians oneri, et honori. Sanctus est.

Anno Domini millesimo tricesimo octauo, facta est eclipsis solis; et stella, que Lucifer dicitur, uisa est per aera agitari.

Anno Domini millesimo quadragesimo sexto, obiit Ermalnaldus, abbas Sancti-Petri-Uiui, cui successit Gelbertus abbas Sancte-Marie de porta Sancti-Leonis.

Eodem anno, obiit sanctus Odilo, abbas Cluniacensis, virgo, centenarius; cui successit Hugo, uir religiosus.

Anno Domini millesimo quinquagesimo, Gelduinus, peractis in archiepiscopatu annis octo et decem, a Leone decimo papa deponitur; postea obiit, in capitulo Sancti-Petri-Viui sepelitur, et loco sui ponitur Mainnardus, Trecensis episcopus.

Eodem anno, Leothericus, precentor Senonensis ecclesie, factus est episcopus Laudunensis.

De controversia Romane curie, de Normannis, de hereditate Sancti-Petri et comitissa.

Anno Domini millesimo quinquagesimo primo uel, ut dicunt quidam, quinquagesimo, Alexander papa fuit secundus. Lucanus episcopus, factus est papa contra-

Des pontifes romains, d'une éclipse de soleil, d'une étoile, de la mort d'Ermenald abbé, de la déposition de Gelduin.

Après Nicolas, Léon X, qui s'était retiré, fut de nouveau légitimement élu. Ce Léon X était de la race royale de France. Il vint au monastère de Cluny. Le prieur Aldibrand, lui remontra l'illégitimité de son élection ; et sur cette remontrance, le pape se déposa lui-même, renonçant à l'honneur et à la charge. C'est un saint.

L'an du Seigneur 1038, il y eut une éclipse de soleil; et l'étoile, qu'on appelle Lucifer, parut s'agiter dans le ciel.

L'an du Seigneur 1046, mourut Ermenaldus, abbé de Saint-Pierre-le-Vif. Il eut pour successeur Gerbert, abbé de Sainte-Marie, de la porte Saint-Léon.

La même année, mourut saint Odilon, abbé de Cluny, vierge et centenaire. Il eut pour successeur Hugues, religieuse personne.

L'an du Seigneur 1050, Gelduin, après un pontificat de dix-huit ans, fut déposé par le pape Léon X. Il mourut plus tard, et fut enseveli dans le chapitre de Saint-Pierre-le-Vif; et à sa place, on mit Mainnard, évêque de Troyes.

La même année, Léothéric, préchantre de l'église de Sens, fut fait évêque de Laon.

Des luttes de la cour de Rome, des Normands, de l'héritage de Saint-Pierre, et de la comtesse.

L'an du Seigneur 1051 ou selon d'autres 1050, Alexandre II fut pape. D'évêque de Lucques il devint pape, malgré l'opposition de Cadulus, évêque de Parmes.

dicente Cadulo, Parmensi episcopo. Et tamen Alexander papa fuit, et concilium celebrauit in Mantua.

Illo tempore, Normanni, qui Appuliam in preiudicium Sedis Apostolice tenebant, fines Campanie deuastabant. Quo Spoletanus Godefredus expleuit adiutorio Maltidis comitisse. Ista Maltidis fortissima fuit; contra imperatorem bellum durissimum habuit, et preualuit. Voluit uocari Filia sancti Petri, prohibens ne aliter uocaretur. Dedit vniuersas suas possessiones Sancto-Petro ad vsus pape. Que possessiones amplissime vocantur hodie Patrimonium sancti Petri. Filia patrem fecit heredem.

Tricesima octaua tabula intitulatur per nomen Alexandri II, romani pontificis; per nomen Henrici II, Romanorum imperatoris; et per nomen Mainnardi, Senonensis archiepiscopi. Regnabat super Francos Henricus, rex, et post ipsum, Philippus, filius suus. Monasterio Sancti-Petri-Viui presidebat Gillebertus, abbas.

ALEXANDER II, ROMANUS PONTIFEX.

HENRICUS III, ROMANORUM IMPERATOR,

MAINNARDUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

HENRICUS, REX FRANCORUM, ET POST IPSUM FILIUS SUUS PHILIPPUS.

GELBERTUS, ABBAS SANCTI-PETRI.

Ista tabula loquitur de litte inter Gelduinum et Mainnardum; de receptione Mainnardi: de nunciis Henrici regis missis in Greciam, de Godefrido de Builon et terra Iherusalem; de romanis pontificibus; de Guibelinis; de controuersia romanorum pontificum; de Philippo rege; de pluuia sanguinis; de fame et mortalitate; de stella; de episcopo per legatum miraculose condempnato; de comesto a muribus; de morte Henrici; de Rodulpho comite; de morte Mainnardi, archiepiscopi.

De controversia Gelduini et Mainnardi, archiepiscopi.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo quinquage-

Et cependant Alexandre devint pape, et il présida un concile à Mantoue.

En ce temps-là, les Normands qui occupaient l'Apulie au préjudice du Siége Apostolique, dévastaient les frontières de la Campanie. Godefroid de Spolète les en expulsa avec l'aide de la comtesse Maltide. Cette Maltide était remplie de courage; elle soutint une guerre très-rude contre l'empereur, et elle finit par l'emporter. Elle voulut qu'on l'appelât Fille de saint Pierre, défendant qu'on l'appelât autrement. Elle donna tous ses biens à Saint-Pierre pour les besoins du pape. Ces biens très-considérables s'appellent aujourd'hui le Patrimoine de saint Pierre. La fille fit son père son hértier.

La trente-huitième table à pour titre le nom de Alexandre II, pontife romain, celui de Henri III, empereur des Romains, et celui de Mainnard, archevêque de Sens. Le roi Henri régnait en France, et après lui Philippe, son fils. Le monastère de Saint-Pierre-le-Vif obéissait à Gillebert, abbé.

ALEXANDRE II, PONTIFE ROMAIN.
HENRI III, EMPEREUR DES ROMAINS.
MAINNARD, ARCHEVÊQUE DE SENS.
HENRI, ROI DES FRANCS, ET APRÈS LUI SON FILS, PHILIPPE.
GELBERT. ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

Cette table parle de la lutte de Gelduin et de Mainnard ; des députés du roi Henri, envoyés en Grèce ; de Godefroid de Bouillon et de la terre de Jérusalem ; des pontifes romains ; des Guibelins ; de la lutte des pontifes romains ; du roi Philippe ; d'une pluie de sang ; de la famine et de la mortalité ; d'une étoile ; d'un évêque miraculeusement condamné par le légat ; de celui qui fut mangé par les rats ; de la mort de Henri ; du comte Raoul, de la mort de Mainnard, archevêque.

De la rivalité de Gelduin et de Mainnard. archevêque.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1050, Gelduin pré-

simo, reclamante Gelduino se iniuste de sede Senonica depositum auctoritate Leonis, per Alexandrum II vocati sunt ipse et donnus Mainnardus, et diiudicati. Amisit uterque curam pastoralem. Postea uero propter utilitatem et Ecclesie Senonensis et tocius patrie, donnus Mainnardus, consilio prudentium, per papam Alexandrum restitutus est, uniuersis gaudentibus. Gelduinus vero, pro sua miserabili uita, cura priuatur insimul et honore. Reuersus namque a curia, Rodulphum comitem adiit, et castella que sibi iure hereditario pertinebant, pro sua adiutorio dedit; et sic se ab omni possesione expulit et honore.

De receptione Mainnardi, archiepiscopi; de Henrici nunciis.

Donnus uero Mainnardus rediens a papa clerum et populum letum propter se inuenit, et in pace rexit. Ipse oblationes ecclesiarum Capituli, quas prepositi abstulerant, restituit; monasterium Sancti-Petri-Viui multum dilexit, quia in eo nutritus et litteris instructus fuerat. Consuetudines malas ad nichilum redegit.

Tempore illo, misit rex Henricus Walterum, episcopum Meldensem, et quosdam alios ad regem Ruscie, in Greciam, ut sibi daret filiam suam in uxorem; quod libenter cum multis muneribus ei dedit, et in Franciam misit.

De ciuitate Iherusalem capta; de Balduino.

Anno Domini millesimo quadragesimo septimo, ciui-

tendait avoir été injustement déposé du siége de Sens par l'autorité de Léon. Alexandre II l'appela ainsi que Mainnard ; et par son jugement leur enleva à tous deux leur charge pastorale. Mais plus tard, tant pour l'utilité de l'Eglise de Sens que pour celle du pays tout entier, et d'après l'avis des gens éclairés, le seigneur Mainnard fut rétabli par le pape Alexandre, à la grande joie de tous. Quant à Gelduin, à cause de sa vie misérable, il fut privé de la charge en même temps que des honneurs. Aussi à son retour de Rome, il alla trouver le comte Rodolphe, lui donna, en échange de sa protection, les châteaux qui lui appartenaient par droit héréditaire, et se dépouilla ainsi de tout bien et de tout honneur.

De la réception de Mainnard, archevêque ; des ambassadeurs de Henri.

Donc le seigneur Mainnard, à son retour de Rome, trouva le peuple dans l'allégresse à son sujet ; et il gouverna en paix. Il restitua au Chapitre les oblations des églises que les prévôts lui avaient enlevées. Il entoura de son affection le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, parce qu'il y avait été élevé et instruit. Il abolit des coutumes mauvaises.

En ce temps-là, le roi Henri envoya Wautier, évêque de Meaux, et quelques autres près du roi de Russie en Grèce, pour lui demander sa fille en mariage. Il la lui accorda volontiers, et il l'envoya en France avec de riches présents.

De la prise de la cité de Jérusalem ; de Baudoin.

L'an du Seigneur 1047, la cité de Jérusalem fut prise

tas Iherusalem capta est a paganis; tamen cum reuerentia Sepulcrum seruabant.

Eodem anno, Godefridus, dux Buillon, Iherusalem adiit cum multis baronibus et militibus uictoriosus et laudabilis.

Eodem tempore, Balduinus factus est rex Iherusalem.

Illo tempore, rex Francorum Henricus deuicit Normannos, et suppeditauit.

Anno Domini millesimo quinquagesimo tertio, Gregorius VII, Tuschus. — Sedit annis duodecim, mense uno, diebus quatuor. Hunc Censius, Rome prefectus, cepit et in turri sua posuit, dum primam missam, in nocte natalis Domini, ad presepe, in ecclesia Beate-Marie-Maioris celebraret; sed populus, eadem nocte, turrim destruxerunt, et papam liberauerunt, et Tenscium extra ciuitatem eiecerunt. Hic pontifex excommunicauit Henricum imperatorem. Erat enim idem imperator contra unitatem Ecclesie ; sed postea, nudis pedibus, per glaties et niues, ad papam ueniens, ueniam postulauit, et obtinuit. Iterum excommunicatus fuit imperator, quia consensit ut Guibelertus, unde dicuntur Guibelini, in papam eligeretur, non mortuo Gregorio VII. Qui Guilebertus, in papatu male assumpto, uocatus fuit Clemens III. Et imperator Gregorium papam in castro Angeli cum cardinalibus obsedit; sed audito quod Guichardus de Appulia in adiutorium pape Gregorii ueniebat, imperator cum suo papa, destructo Capitolio, fugit Senas. Destruxitque ciuitatem Leoninam, que domini pape est. Eadem die, Guichardus papam Gregorium liberauit, qui post Salermi mortuus est, et sepultus. Idem sanctus papa magnis miraculis choruscauit; sed ante obitum sedit Laterano, bonis plenus operibus.

par les payens; mais ils conservèrent avec respect le Sépulcre.

La même année, Godefroid, duc de Bouillon, partit pour Jérusalem avec une foule de barons et de chevaliers, et ses victoires retentirent au loin.

Vers le même temps, Baudoin fut fait roi de Jérusalem.

En ce temps-là, le roi de France Henri défit les Normands et les soumit.

L'an du Seigneur 1053, Grégoire VII, Toscan. — Il siégea douze ans un mois quatre jours. Censius, préfet de Rome, le fit emprisonner dans sa tour. Il le fit arrêter au moment où il célébrait sa première messe dans la nuit de la naissance du Seigneur à la crèche dans l'église de la Bienheureuse-Marie-Majeure; mais dans la même nuit, le peuple détruisit la tour, mit le pape en liberté, et chassa Tenscius hors de la cité. Ce pontife excommunia l'empereur Henri. Cet empereur s'était en effet montré contraire à l'unité de l'Eglise; mais dans la suite il vint pieds nus sur la glace et la neige, demander son pardon au pape, et il l'obtint. L'empereur fut excommunié de nouveau parce qu'il consentit à ce que Guibelert, d'où le nom des Guibelins, fût élu pape du vivant de Grégoire VII. Ce Guilebert, dans son pontificat usurpé, reçut le nom de Clément III; et l'empereur tint le pape Grégoire et les cardinaux assiégés dans le château de l'Ange. Mais apprenant que Guichard venait de l'Apulie au secours du pape Grégoire, l'empereur s'enfuit à Sienne avec son pape, après avoir détruit le Capitole. Il détruisit aussi la cité Léonine, qui appartient au seigneur pape. Le même jour, Guichard délivra le pape Grégoire, qui mourut plus tard à Salerne, et y fut enseveli. Ce même saint pape brilla par de grands miracles; mais avant sa mort, il siégea à Latran, et fit beaucoup de bonnes œuvres.

Defuncto Gregorio VII, imperator Guibelertum restituit, quem Clementem III nominauerunt. Pauci uero Romani Desiderium, abbatem Montis-Cassini, papam fecerunt apud Sanctum-Petrum, et eum Uictorem nominauerunt, qui post, ut uobis dicam, ueneno per fluxum uentris obiit.

De rege Francorum.

Anno Domini millesimo quinquagesimo secundo, Henricus, rex Francorum, conuocatis proceribus, Philippum, filium suum, per Geruasium, Remensem archiepiscopum, ungi fecit in regem.

Anno Domini millesimo quinquagesimo octauo, pluit sanguis in quadam ecclesia dyocesis Pariensis super populum audientem missam in die Omnium-Sanctorum.

De imperatore Henrico III.

Henricus III. — Anno Domini millesimo quinquagesimo nono imperabat. Tunc fuit fames et mortalitas per totum. Obsedit Tyburtinam ciuitatem.

Illo tempore, clara stella in circuitu prime lune ingressa est, et a multis uisa.

Illo tempore, Hildebrandus, cardinalis legatus, in Galliis celebrauit concilium contra Symoniacos. Accusatus fuit quidam episcopus, et testes, contra ipsum adductos, pecunia corrumpit. Quod cum intellexisset legatus, dixit : « Cesset terrenum, aducatur diuinum. Si tu contra Spiritum non fecisti, dicas nunc : Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto. Si perfeceris, saluus sis. » Ille

A la mort de Grégoire VII, l'empereur rétablit Guibelert, qu'on appela Clément III. Quelques romains de leur côté élurent pape, dans Saint-Pierre, Didier, abbé du Mont-Cassin, et le nommèrent Victor. Plus tard, comme je vous le dirai, il fut empoisonné et mourut d'un cours de ventre.

Du roi de France.

L'an du Seigneur 1052, Henri, roi de France, convoqua les grands, et fit sacrer roi son fils Philippe par Gervais, archevêque de Reims.

L'an du Seigneur 1058, il plut du sang, dans certaine église du diocèse de Paris, sur le peuple qui entendait la messe le jour de la Toussaint.

De l'empereur Henri III

Henri III. — L'an du Seigneur 1059, il était empereur. Alors il y eut partout famine et mortalité. Il assiégea la cité de Tibur.

En ce temps-là, une brillante étoile entra dans le cercle de la lune à son croissant, et fut vue par une foule de témoins.

En ce temps-là, Hildebrand, cardinal légat dans les Gaules, présida un concile contre les Simoniaques. Certain évêque y fut accusé, et il corrompit à prix d'argent les témoins amenés contre lui. A cette nouvelle : « Que la terre suspende ses jugements, s'écria le légat, et que Dieu prononce lui-même. Si tu n'a pas agi contre l'Esprit-Saint, dis à l'instant : Gloire au père au fils et au

tunc episcopus multociens incepit dicere Gloria; sed perficere non potuit, et sic condemnatur.

Illo tempore, accidit, dum quidam potens sederet ad mensam imperatoris, a muribus circumuallatus nec potuit euadere nec per mare nec per terram, immo a muribus comestus fuit.

Ille Henricus imperator ultra mare adiit in subsidium Terre Sancte, et Franci multi.

Anno Domini millesimo sexagesimo, obiit rex Henricus Francorum. Priuilegia fecit monasterio Sancti-Petri-Uiui. Sepultus fuit apud Sanctum-Dyonisium. Rodulphus comes, consanguineus regis defuncti, accepit reginam in uxorem; quapropter excommunicatus fuit per Gregorium VII. Balduinus, comes Frendensis, Philippum, regem paruulum, custodiebat, et Frantiam gubernabat.

Anno Domini millesimo sexagesimo secundo, obiit donnus Mainnardus, uir laudabilis et honeste memorie, Senonensis archiepiscopus, peractis in archiepiscopatu annis duodecim, mensibus tribus et diebus octo. Sepultus fuit in capitulo Sancti-Petri-Uiui, iuxta patrem Mainardum et fratrem suum Daimbertum, vice comites Senonenses. Epitaphium tale est :

Carus amor regum, patrie decus, arma parentum,
Presul Mainardus hic jacet egregius ;
Effecit celebrem Trecis, se presule, sedem ;
Post Senonis sancte prefuit Ecclesie.
Martius hoc sydus quarto subtraxit in idus.
Ora qui superes, sit Deus huic requies.

RICHERIUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS

Tricesima tabula nona loquitur de Richerio, Senonensi archie-

Saint-Esprit. Si tu y parviens, tu es sauvé. » Alors l'évêque commença nombre de fois à dire : Gloire ; mais il ne put achever, et fut ainsi condamné.

En ce temps-là, il arriva qu'un puissant seigneur, qui dinait à la table de l'empereur, fut assiégé par des rats. Il ne put s'échapper ni par mer ni par terre, et même il fut dévoré par ces envahisseurs.

Ce même empereur Henri s'en alla outre-mer au secours de la Terre-Sainte avec de nombreux Français.

L'an du Seigneur 1060, mourut Henri, roi de France. Il accorda des priviléges au monastère de Saint-Pierre-le-Vif ; il fut enseveli à Saint-Denis. Le comte Raoul, cousin du roi défunt, prit la reine pour épouse. C'est pourquoi il fut excommunié par Grégoire VII. Baudoin, comte de Flandre, prit sous sa garde le jeune roi Philippe, et gouverna la France.

L'an du Seigneur 1062 mourut le seigneur Mainnard, personnage de recommandable et honorable mémoire, archevêque de Sens. Il avait siégé dans son archevêché douze ans trois mois huit jours. Il fut enseveli dans le chapître de Saint-Pierre-le-Vif, près de son père Mainnard et de son frère Daimbert, vicomtes de Sens. Telle est son épitaphe :

Objet chéri de l'amour des rois, orgueil de sa patrie, gloire de sa famille, le bon archevêque Mainnard repose ici. Il illustra par son pontificat le siége de Troyes, puis il gouverna la sainte Église de Sens. L'astre de Mars nous l'enleva le quatre de ses ides. Priez, vous qui lui survivez, afin qu'il trouve en Dieu son repos.

RICHER, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La trente-neuvième table parle de Richer, archevêque de Sens ;

piscopo; de circulo magni anni; de rege Philippo; de Uictore III, papa; de Urbano II, papa; de stella cometa; de quibusdam regibus Anglorum; de Rodulphi, comitis, morte; Balduini de Flandrie morte; de renouatione ecclesie Sancti-Sauniani; de morte Goberti, abbatis; de papa Urbano; item de exercitu Francorum cont racenos; de duce Godofredo et proceribus Francorum; de m eriis et gaudiis et victoriis ipsorum; de fundatione Molime monasterii; de fundatione Cartuciensis ordinis; de fundatione Grandismontis; de fundatione monasterii Premonstrensis ordinis; de reliquiis sancti Theobaldi in monasterio Sancte-Columbe; de monachis de Kantate positis in monasterio ncte-Marie-de-Porta; quomodo Richerius reuocavit factum l gati contra episcopum Meldensem; de Berangerio; de quib dam abbatibus Sancti-Petri; de pluuia descendente ob merita beati Lupi; de translatione sancti Nicholai; de paganis fugientibus ante Francos; de Philippo, rege, qui dimisit uxorem; item de Henrico III, imperatore; de Paschali II, papa; de Gelasio papa; de morte Berte, regine; de cenobio Sancti-Petri-Uiui et ecclesia Sauniani crematis; de translatione capitis sancti Gregorii in monasterio Sancti-Petri; de abbate Arnaldo Sancti-Petri; de sepultura Richerii, et de hiis que illo tempore euenerunt; de Calixto II, papa.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo sexagesimo secundo, domnus Richerius, maioris ecclesie archidiaconus, uir nobilis genere et moribus honestissimus, Dei miseratione et gratia communiter est electus.

Anno Domini millesimo sexagesimo secundo, apud Parisius, a Gaufrido episcopo et aliis suffraganeis, presente Philippo, rege Francorum, presentibus que Balduino, comite Flandrie, et Francorum proceribus.

Illo tempore, erat Rome turbatio, quia Cadulus papam Alexandrum II turbabat; et ideo pauci ad curiam accedebant. Hacde causa, Richerius archiepiscopus Parisius ordinatur. Erantque tunc temporis Normanni Sicilie per Ytaliam, peregrinos et patriam destruentes.

du cercle de la grande année ; du roi Philippe ; de Victor III, pape ; de Urbain II, pape ; d'une comète ; de certains rois d'Angleterre ; de la mort du comte Raoul ; de la mort de Baudoin de Flandre ; de la reconstruction de l'église de Saint-Savinien ; de la mort de Gobert, abbé ; du pape Urbain ; de la guerre des Français contre les Sarrasins ; du duc Godefroid et des grands de France ; de leurs misères, de leurs joies et de leurs victoires ; de la fondation du monastère de Molesmes ; de la fondation de l'ordre des Chartreux ; de la fondation de Grammont ; de la fondation d'un monastère de l'ordre de Prémontré ; des reliques de saint Thibault dans le monastère de sainte Colombe ; des moines de la Charité placés dans le monastère de Sainte-Marie-de-la-Porte ; comment Richer annula un acte du légat aux dépens de l'évêque de Meaux ; de Béranger ; de certains abbés de Saint-Pierre ; de la pluie obtenue par les mérites du bienheureux Loup ; de la translation de saint Nicolas ; de la fuite des payens devant les Français ; du roi Philippe, qui répudia sa femme ; encore de Henri III, empereur ; de Pascal II, pape ; de Gélase, pape ; de la mort de la reine Berthe ; de l'incendie du monastère Saint-Pierre-le-Vif et de l'église Saint-Savinien ; de la translation du chef de saint Grégoire dans le monastère de Saint-Pierre ; de Arnault, abbé de Saint-Pierre ; de la sépulture de Richer, et de ce qui arriva en ce temps-là ; de Calixte II, pape.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1062, le seigneur Richer, archidiacre de la cathédrale, personnage de noble origine et de mœurs exemplaires, fut unanimement élu par la miséricorde et la grâce de Dieu.

L'an du Seigneur 1062, [il fut consacré] à Paris par Geoffroy, évêque, et les autres suffragants, en présence de Philippe, roi de France, de Baudoin, comte de Flandre, et des grands de la France.

En ce temps-là, il y avait de l'agitation à Rome, parce que Cadulus inquiétait le pape Alexandre II ; aussi peu de personnes se rendaient-elles à la cour. C'est pour cette raison que Richer fut ordonné archevêque à Paris. A cette époque, les Normands de Sicile, parcou-

Richerius ideo Parisius ordinatus, in octabis Pasche, Senonis, gaudentibus populis, clericis et monachis, solempniter est receptus.

Hoc inueni scriptum in cronicis uariis, quod sequitur; legat qui legere uoluerit.

Anno Domini millesimo sexagesimo tertio, finis fuit anni magni, qui constat quingentis trigenta duobus annis; et sequenti anno, eiusdem magni anni circulus incepit, in cuius fine erit labor et dolor. Deus seruet et protegat Ecclesiam fidelium! amen!

Anno Domini millesimo sexagesimo quarto, Philippus, rex, priuilegia canonicis Sancti-Stephani et monachis Sancti-Petri.

Anno Domini millesimo sexagesimo sexto, apparuit stella cometa per duodecim dies. Ipso anno, obiit Aimirardus, rex Anglorum, et Guillelmus, dux Normannie, iuit cum exercitu super Anglos. Angli fecerunt sibi regem Airaudum; sed occisus est cum multis, et Guillelmus, dux Normannie supradictus, factus est rex; Subiecit sibi regem Scottie.

Illo tempore, defunctus est Balduinus, comes Flandrie.

Illo tempore, obiit Rodulphus, excommunicatus, tenens matrem regis.

Anno Domini millesimo sexagesimo tertio, sedit Rome Victor III anno uno, mensibus quatuor, diebus septem; cessauit diebus nouem. Abbas fuit Cassini-Montis, sicut predixi; Desiderius uocabatur. Ueneno per fluxum uentris moritur.

De Ordine Cartuciensi.

Anno Domini millesimo sexagesimo tertio, incepit

rant l'Italie pillaient les étrangers et le pays. Richer, consacré à Paris pour ce motif, fut dans l'octave de Pâques solennellement reçu à Sens, à la grande joie du peuple, du clergé et des moines.

J'ai trouvé ce qui suit dans diverses chroniques ; le lise qui voudra le lire.

L'an du Seigneur 1063, finit la grande année qui se compose de 532 ans ; et l'année suivante, commença le cercle de cette grande année, à la fin de laquelle il y aura peine et douleur. Que Dieu sauve et protége l'Église des fidèles ! Ainsi-soit-il !

L'an du Seigneur 1064, Philippe roi [concéda] des priviléges aux chanoines de Saint-Etienne et aux moines de Saint-Pierre.

L'an du Seigneur 1066, on vit briller une comète pendant douze jours ; la même année, mourut Aimirard, roi d'Angleterre ; et Guillaume, duc de Normandie, conduisit son armée contre les Anglais. Les Anglais choisirent pour roi Airaud ; mais il fut tué avec beaucoup d'autres, et Guillaume, duc de Normandie, déjà nommé, devint roi. Il soumit à ses lois le royaume d'Ecosse.

En ce temps-là, mourut Baudoin, comte de Flandre.

En ce temps-là, mourut Raoul excommunié pour avoir épousé la mère du roi.

L'an du Seigneur 1063, siégeait à Rome Victor III. Il fut pape un an quatre mois sept jours ; le siége resta vacant 9 jours. Il avait été abbé du Mont-Cassin, comme je l'ai dit plus haut, et s'appelait Didier. Il fut empoisonné, et mourut d'un cours de ventre.

De l'ordre des Chartreux.

L'an du Seigneur 1063, l'ordre des Chartreux fut

ordo Cartuciensis sub isto Victore, et ab Urbano II confirmatur.

Anno Domini millesimo sexagesimo octauo, incepta est renouari ecclesia Sancti-Sauiniani prope monasterium Sancti-Petri-Uiui. Quod dum fieret, inuenta sunt multa sepulchra plena sarchophagis plenis corporibus honestissime palliatis et aromatizatis. Et quod mirum est, quibusdem deerant capita; quidem etiam in pedibus habebant sandalia. Ante altare, sub lapide, repertus est tumulus laterculario cementarioque opere compositus, in quo inuentus est huius modi titulus :

Calcator mundi iacet hic Titulfus ; harena
Corpore contectus, sydera mente tenet.

Preerat huic operi Odo sacerdos, qui numeriose fatiebat; sed tertio monitus a beato Sauiniano noluit emendare, ut in morte recognouit, et ideo miserabiliter obiit.

Anno Domini millesimo septuagesimo octauo, obiit Gerbertus, abbas, qui monasterium Sancti-Petri-Uiui multis possessionibus et ornamentis ampliauit. Sepultus fuit in ecclesia Sancti-Sauiniani.

Tempore illo, anno Domini millesimo septuagesimo nono, kalendis augusti, fuit terre motus magnus sine uento et pluuia.

Eodem anno, cenobium Sancti-Petri-Uiui miserabiliter concrematum est.

Eodem anno, domnus Aimo, religiosus et litteratus multum, nepos Ermenaldi, predecessoris Gelberti, factus est abbas Sancti-Petri, et a domino Richerio, in maiori ecclesia benedictus, defuncto Victore III.

fondé sous le pontificat de ce même Victor, et confirmé par Urbain II.

L'an du Seigneur 1086, on commença à reconstruire l'église de Saint-Savinien près du monastère de Saint-Pierre-le-Vif. Pendant les travaux, on mit à découvert de nombreuses sépultures avec des cercueils qui contenaient des corps enveloppés de riches suaires et embaumés. Et chose remarquable, plusieurs n'avaient pas de tête, et d'autres avaient les pieds chaussés de sandales, Sous une dalle en avant de l'autel on trouva un tombeau fait de briques et de ciment, sur lequel on lut cette épitaphe :

Titulfus, qui méprisa le monde, repose ici. Son corps est dans la poussière ; mais son âme est dans les cieux.

A la tête de cette œuvre, se trouvait le prêtre Eudes, qui regardait trop à la dépense. Après trois avertissements de saint Savinien, il refusa de se corriger, comme il le reconnut à sa mort; aussi mourut-il misérablement.

L'an du Seigneur 1078, mourut l'abbé Gerbert, qui enrichit le monastère de Saint-Pierre-le-Vif de beaucoup de propriétés et d'ornements. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Savinien.

En ce temps-là, l'an du Seigneur 1079 aux calendes d'août, il y eut un grand tremblement de terre sans vent ni pluie.

La même année, le couvent de Saint-Pierre-le-Vif fut malheureusement brulé.

La même année, le seigneur Aimon, religieux et grand savant, neveu de Ermenald, prédécesseur de Gerbert, devint abbé de Saint-Pierre. Et il fut consacré par le seigneur Richer dans la cathédrale, Victor III étant déjà mort.

De Iherusalem, de Godefrido.

Anno Domini millesimo octogesimo octauo, Vrbanus II factus est pontifex Romanorum; sedit annis undecim, mensibus quatuor; cessauit diebus sex et decem. Circa hec tempora, Vrbanus papa, considerans miserias Terre Sancte, uenit in Gallias. Ad defensionem Sancti Sepulchri xpianos commonet uniuersos, centum milia uirorum ad arma collegit, eisque ducem prefecit Godefridum de Buillon, ducem Lorinthingie, ex genere Karoli magni. Cum ipso erant comites Sancti-Egii Remundus et Flandrie Robertus et prenominandus illustris Hugo, frater Philippi regis Francorum. Curam omnium ipsorum in Xpisto commisit episcopo Podiensi. Rumores istos audientes, alii xpistiani ex multis partibus affluxerunt. Igitur per Constantinopolim uenientes, multa mala per regem Alexium sunt perplexi, et cum Grecis uictoriose pugnauerunt, et turrim Niiicenam ceperunt, et Henrico imperatori dederunt. Deinde per maritimam progressi sunt et habundatiam omnium bonorum inuenerunt. Elatique successibus, Antyochiam cingunt, ubi per nouem menses morantes, bonis deffitientibus, humiliati sunt. Deus misertus tradidit eis ciuitatem cum copia bonorum.

Cum igitur totam orientalem plagam rumor Xpianorum terreret, rex Babylonie eorum confederationem dolo periit. Tunc legati Francorum Babyloniam pergunt, quos uidentes Turci pro pulcritudine eorum ipsos deos esse putabant. Postea rex Babylonie pravo consilio Iherusalem obsedit, et intrauit; et sic propositum Xpianorum impeditum est. Et hoc factum est, ut creditur, a Deo, quia non digne nec suffitienter lauda-

De Jérusalem; de Godefroy.

L'an du Seigneur 1088, Urbain II devint pontife des Romains. Il siégea onze ans quatre mois ; le siége resta vacant seize jours. Vers ces temps-là, Urbain pape, prenant en considération les malheurs de la Terre-Sainte, vint dans les Gaules exciter tous les chrétiens à prendre la défense du Saint-Sépulcre. Il rassembla cent mille hommes sous les armes, et leur donna pour chef Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, de la race de Charlemagne. Avec lui se trouvaient Raimond, comte de Saint-Giles, et Robert, comte de Flandre. Et il faut avant tout nommer l'illustre Hugues, frère de Philippe, roi de France. Il confia le soin de toutes ces âmes devant le Christ à l'évêque du Puy. Dès que le bruit s'en répandit, d'autres chrétiens affluèrent de toutes parts. Ils passèrent donc par Constantinople, où le roi Alexis leur fit endurer bien des maux. Ils combattirent contre les Grecs, et furent victorieux; ils s'emparèrent de la tour de Nicée, et la donnèrent à l'empereur Henri. Ensuite ils s'avancèrent par mer, et trouvèrent toute espèce de biens en abondance. Enorgueillis par leurs succès, ils assiégèrent Antioche, devant laquelle un séjour de neuf mois et le manque du nécessaire les rappellèrent à l'humilité. Dieu les prenant en pitié leur livra la cité avec sa provision de vivres.

Lors donc que la renommée des chrétiens frappait de terreur tous les pays de l'Orient, le roi de Babylone par sa ruse mit à néant leur alliance. Alors des députés des Français se rendent à Babylone. En les voyant si beaux, les Turcs les prenaient pour des dieux. Plus tard le roi de Babylone, poussé par un mauvais dessein, mit le siége devant Jérusalem, et s'en empara. Et ainsi le but des chrétiens ne put être atteint. Et cela fut, à ce

uerant Deum Xpistiani pro lucro Anthyochie. Tunc multi Xpistiani fame perierunt, benedicentes Deum in aduersis, quod in uictoriis non bene fecerant.

Respitiens autem Dominus humilitatem suorum, eis per reuelationem angelicam sue Passionis lanceam inuenire dedit. Cuius uirtute Xpistiani confisi, Sarracenos uincerunt, et multas ciuitates ceperunt; deinde ad Iherusalem venerunt. Et quam ui capere non poterant, bonorum habito consilio, Xpistum, magistrum humilitatis, imitantes, nudis pedibus eam circuierunt, et die que dicitur Diuisio Apostolorum, Xpistiani ciuitatem Iherusalem miraculose ceperunt. Sanguis uero hostium inundabat usque ad genua equorum.

Post hec ammiraudus Babylonie bellum contra Xpistianos committit; sed Dei gratia deuictus est, et amisit e suis centum milia equitum et peditum. Ter centum milia fugerunt, e quibus pars maior periit.

Peracta igitur uictoria, proceres ad sua propria reuenerunt, et Godefridus Iherusalem rexit, et pacem posuit inter Alemanos et Romanos.

Anno Domini millesimo septuagesimo quinto, fundatum fuit Molimonense monasterium, in territorio Sancti-Petri-Uiui, prope uillam de Riciaco, per sanctum uirum Robertum monachum, qui postea album habitum accipiens, Cysterciensem ordinem instituit secundum regulam sancti Benedicti anno Domini millesimo octogesimo et tertio: Versus.

que l'on croit, l'œuvre de Dieu, parce que les chrétiens ne lui avaient pas rendu de dignes et suffisantes actions de grâces pour leur succès à Antioche. Alors beaucoup de chrétiens moururent de faim, bénissant Dieu dans leurs revers, ce qu'ils n'avaient pas convenablement fait dans leurs victoires.

Or le Seigneur touché de leur humilité leur indiqua, par une révélation des anges, le lieu où ils trouveraient la lance de sa Passion. Pleins de confiance dans sa vertu, les chrétiens mirent les Sarrasins en déroute, et s'emparèrent de nombreuses cités ; puis ils arrivèrent sous les murs de Jérusalem. Et cette ville qu'ils n'avaient pu prendre par la force, ils en firent le tour pieds nus, suivant le conseil des bons chrétiens, et pratiquant l'humilité enseignée par le Christ. Et le jour qu'on appelle la Séparation des Apôtres, les Chrétiens s'emparèrent miraculeusement de Jérusalem. Or le sang des ennemis s'élevaient jusqu'aux genoux des chevaux.

Plus tard l'émir de Babylone déclara la guerre aux chrétiens : mais par la grâce de Dieu, il fut mis en déroute, et il perdit des siens cent mille cavaliers et fantassins ; et de trois cent mille qui prirent la fuite, la majeure partie trouva la mort.

Après avoir ainsi remporté la victoire, les grands retournèrent dans leurs domaines, et Godefroy devint roi de Jérusalem, et rétablit la paix entre les Allemands et les Romains.

L'an du Seigneur 1075, fut fondé le monastère de Molesme sur le territoire de Saint-Pierre-le-Vif, près de la ville de Ricey, par un saint personnage, le moine Robert, qui plus tard prenant l'habit blanc fonda l'ordre des Cisterciens, selon la règle de saint Benoit, l'an du Seigneur 1083. D'où ces vers :

Anno milleno centeno bis minus uno,
Sub patre Roberto, cepit Cystercius ordo ;
Hunc uero Grandis precessit gloria Montis,
Septem premissis uel paulo pluribus annis.
Tunc Premonstrensem Robertus adauxit odorem;
Anthyochena polis capta est annoque sub ipso.

Illo tempore, Arnulphus, abbas Sancte-Columbe, attulit reliquias sancti Theobaldi, fratris sui.

Anno Domini millesimo octogesimo et octauo, Richerius archiepiscopus posuit monachos de Karitate in ecclesia Beate-Marie-de-Porta.

Anno Domini millesimo octogesimo primo, fuit concilium apud Exoldum castrum.

Anno Domini millesimo octogesimo et secundo, obiit Walterius, episcopus Meldensis, et Hugo, Dyensis episcopus, Apostolice Sedis legatus, congregauit concilium in dicta urbe Meldensi, et ordinauit episcopum Meldensem Robertum, uidelicet abbatem Resbacensem. Quod est absque consensu domini Richerii, archiepiscopi; et ideo excommunicauit predictum Robertum.

Anno Domini millesimo octogesimo et tertio, obiit magister Berangerius, de quo superius scripsi. Hic composuit orationem que sic incipit: Iuste iudex, Ihesu Xpiste. Suo tumulo est hoc epitagium :

Quem merito miratur, semper mirabitur orbis,
Ille Berangeriusnon obiturus obit.

Anno Domini millesimo octogesimo et quinto, obiit Haimo, abbas Sancti-Petri ; cui successit Hermuinus a domino Richerio confirmatus et benedictus.

Hoc anno, estas sine pluuia fuit; quare monachi Sancte-Columbe attulerunt corpus sancti Lupi in maiorem ecclesiam Senonensem; quo cum omni reuerentia recepto a canonicis, pluuiam habundantissime habuerunt.

L'an 1098, sous le père Robert, l'ordre de Citeaux prit naissance; mais la gloire de Grammont l'avait précédé de sept ans ou un peu plus. Alors Robert développa le parfum de Prémontré. La ville d'Antioche fut prise la même année.

En ce temps-là, Arnoul, abbé de Sainte Colombe, apporta des reliques de saint Thibault, son frère.

L'an du Seignenr 1088, Richer, archevêque, installa des moines de la Charité dans l'église de Bienheureuse-Marie-de-la-Porte.

L'an du Seigneur 1081, un concile se réunit dans la ville d'Issoudun.

L'an du Seigneur 1082, mourut Wauthier, évêque de Meaux. Et Hugues, évêque de Die, légat du Siége Apostolique, assembla un concile dans ladite ville de Meaux, et ordonna, comme évêque de Meaux, Robert, abbé de Rebaix, sans le consentement du seigneur archevêque Richer. Aussi ce dernier excommunia-t-il le dit Robert.

L'an du Seigneur 1083, mourut maître Béranger dont j'ai parlé plus haut. Il composa l'oraison qui commence ainsi : « Juste juge, Jésus-Christ. » On lit cette épitaphe sur son tombeau:

Juste orgueil de son temps et des temps à venir,
L'immortel Béranger a pourtant dû mourir.

L'an du Seigneur 1085, mourut Haimon, abbé de Saint-Pierre ; il eut pour successeur Hermuin, confirmé et béni par le seigneur Richer.

Cette année-là, l'été se passa sans pluie; aussi les moines de Sainte-Colombe apportèrent le corps de saint Loup dans la cathédrale de Sens. Dès que les chanoines l'eurent reçu avec les plus grandes marques de respect, on obtint une pluie des plus abondantes.

Anno Domini millesimo octogesimo et sexto, delatum est corpus sancti Nicholai apud Barrum.

Eodem anno, Philippus, rex Francorum, iussit multos Francos pergere in adiutorium Anfulde regis contra paganos. Quod audientes pagani fugerunt.

Ipso anno, obiit Guillelmus, rex Anglorum.

Tempore Urbani II pape, anno Domini millesimo nonagesimo et secundo, Philippus dimisit uxorem suam Bertam, de qua habuerat filium nomine Ludouicum. Accepit autem idem rex Bertrandam, que reliquerat Fulconem, comitem Andegauensium.

Anno Domini millesimo nonagesimo et tertio, iterum cenobuim Sancti-Petri-Uiui igne destruitur.

Anno Domini millesimo nonagesimo et quarto, obiit Berta regina, reclamans iustitiam de rege qui eam reliquerat.

Anno Domini millesimo nonagesimo et quinto, Urbanus II celebrauit concilium Claremontense, et eodem anno, aliud apud Turones.

Eodem anno, iubente domino Richerio, nostro archiepiscopo, in monasterium Sancti-Petri-Uiui translatum est caput sancti Gregorii, pape doctoris, de loco plombeo, in quo seruabatur ibidem, in capsam argenteam cum multis aliis reliquiis, sexto kalendas maii.

Anno Domini millesimo nonagesimo sexto, obiit Heruinus, abbas Sancti-Petri, apud Mauriacum.

Anno Domini millesimo nonagesimo septimo, obiit donnus Richerius archiepiscopus, uir bone uite et sancte memorie, sexto kalendas ianuarii. Qui antequam moreretur, presentibus personis maioris ecclesie, mandauit monachis Sancti-Petri ut eligerent abbatem; et

L'an du Seigneur 1086, à Bar, on fit la translation du corps de saint Nicolas.

La même année, Philippe, roi de France, donna l'ordre d'envoyer de nombreux Français au secours du roi de Anfulde(?) contre les payens. A cette nouvelle, les payens prirent la fuite.

Cette même année mourut Guillaume, roi d'Angleterre.

Du temps du pape Urbain II, l'an du Seigneur 1092, Philippe répudia sa femme Berte, dont il avait eu un fils nommé Louis. Or ce même roi épousa Bertrande, qui avait quitté Foulques comte d'Anjou.

L'an du Seigneur 1093, le monastère de Saint-Pierre-le-Vif fut de nouveau détruit par le feu.

L'an du Seigneur 1094, mourut la reine Berte réclamant justice du roi qui l'avait répudiée.

L'an du Seigneur 1095, Urbain II tint un concile à Clermont, et la même année, un autre à Tours.

La même année, par ordre du seigneur Richer, notre archevêque, au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, on transféra le chef de saint Grégoire, pape et docteur, de la boite de plomb où il était conservé, dans une chasse d'argent avec beaucoup d'autres reliques, six jours avant les calendes de mai.

L'an du Seigneur 1096, Hermuin, abbé de Saint-Pierre, mourut à Mauriac.

L'an du Seigneur 1097, mourut le seigneur Richer, archevêque, homme de bonne vie et de sainte mémoire, six jours avant les calendes de janvier. Avant de mourir et en présence des dignitaires de la cathédrale, il ordonna aux moines de Saint-Pierre d'élire un abbé, et

elegerunt tunc donnum Arnaldum, eiusdem loci monachum, quem confirmauit. Voluit autem scire quod esset, et datum est ei quod de humili plebe erat. Quod ualde placuit archiepiscopo quod humiliter sub ipso cum monachis, renuntiatione facta, uiuere proponebat, sicut iam dixerat Sancti-Stephani canonicis et personis. Iusseratque suum corpus sepeliri in capitulo monachorum. Tunc ipse dedit omnia bona sua canonicis, clericis, monachis et pauperibus, dum uiuebat; et sic pauper spiritu, migrauit a seculo, ut creditur uiuens in Xpisto, peractis in archiepiscopatu trigenta et quatuor annis, mensibus nouem, duobus diebus minus. Monachis de sua sepultura litigantibus, sepultus fuit in maiori ecclesia, in oratorio Sancti-Laurentii.

Iterum de imperatore Henrico tertio.

Henricus tertius imperauit quadraginta et novem annis. Suo tempore, ut supra dictum est, xpistiani, duce Godefrido, exercitum fecerunt contra paganos.

Illo tempore, sanctus Andreas apparuit cuidam rustico de Provintia dicens: « Veni tibi ostendam lanceam Domini. » Qui rusticus, capta Anthiochia, presente Roberto comite et capellano suo, in ecclesia Sancti-Petri fodere cepit, et lanceam Domini inuenit. Dubitantibus autem xpistianis de lancea, quidam Bartholomeus nomine, cui Xpistus lanceam indicauerat, accepit lanceam et cum ipsa lancea, ascenso igne de tredecim pedibus, sine lesione aliqua pertransiuit. Et sic xpistiani in Xpisto et lancea fiduciam habuerunt. Processerunt uero securi per Achon que tunc Plomada uocabatur, ueneruntque Cesaream, ubi tunc accipiter cepit columbam que scrip-

ils élurent alors le seigneur Arnaud, moine du même lieu. Et il confirma son élection. Ayant voulu savoir qui il était, on lui répondit qu'il sortait d'une famille obscure. Ce qui plut beaucoup à l'archevêque, parce que renonçant à tout, il se proposait de vivre humblement avec les moines sous son autorité, comme il l'avait déjà dit aux chanoines et aux dignitaires de Saint-Etienne. Il avait donné l'ordre d'inhumer son corps dans le chapitre des moines. Il donna de son vivant tous ses biens aux chanoines, aux clercs, aux moines et aux pauvres ; et dans cet esprit de pauvreté, il quitta le siècle, vivant, comme on le croit, dans le Christ, après avoir passé sur le siége archiépiscopal trente-quatre ans neuf mois moins deux jours. Comme les moines ne s'accordaient pas touchant sa sépulture, il fut inhumé dans la cathédrale, dans la chapelle de Saint-Laurent.

Encore de l'empereur Henri III.

Henri III régna quarante-neuf ans. De son temps, comme on l'a dit plus haut, les chrétiens, sous la conduite de Godefroy, envoyèrent une armée contre les payens.

En ce temps-là, saint André apparut à un paysan de la Provence lui disant : « Viens je te montrerai la lance du Seigneur. » Après la prise d'Antioche et en présence du comte Robert et de son chapelain, ce paysan se mit à creuser dans l'église de Saint-Pierre, et y trouva la lance du Seigneur. Or comme les chrétiens avaient des doutes au sujet de cette lance, un nommé Barthélemy à qui le Christ l'avait désignée, s'en saisit, et armé de cette lance, il monta sur un bûcher de treize pieds, et le traversa sans recevoir aucune atteinte. Et ainsi les chrétiens eurent confiance dans le

tum tale portabat: « Rex Acharon duci Cesarie salutem. Generatio canonica uenit, contra quos per te et per alios legem defendas, annuntiam aliis. Valeas. »

DAIMBERTUS SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima tabula loquitur de domino Daimberto, archiepiscopo; de papa Urbano; de papa Paschali; de signo lune; de morte Godefridi; de Balduino, fratre suo; de quibusdam conciliis; de ecclesia Raimpeillon, de morte Philippi regis et de aliis; de Amorreis destructis; de Ludouico rege; de translatione sancti Benedicti; de sancto peregrino; de tempore; de tempestatibus; de Richardo legato; item de Ludouico; de morte Paschali pape; de morte Gelagii; de Calixto papa; de Henrico quarto, imperatore; de filio suo; de ecclesia Saligniaci; de concilio Remensi; de Guillelmo, rege Anglorum; item de Henrico quarto, et de hiis que illis temporibus euenerunt; de morte domini Daimberti.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo nonagesimo sexto, dominus Daimbertus, vir nobilis genere, maioris ecclesie prepositus et archiclauis, nobilitate clarus et plenus moribus honestatis, ab omnibus canonicis, letantibus clero et populo et precipue Sancti-Petri monachis est electus. Pro consecratione a domino papa obtinenda et honore pallii possidendo, Romam adiit eodem anno. Tunc arripuit ad curiam romanam, ibi mansit per annum et duos menses. Nam Urbanus secundus papa, ad subsidium Terre-Sancte exercitum duxerat, et Rome iterum uenerat, et Gilebertum, quem imperator papam fecerat, repulerat. Deinde per Appulliam et Calabriam atque Siciliam multam congregauerat pecuniam pro subsidio Terre-Sancte. Post hec uenit Rome, anno Domini

Christ et dans la lance. Ils s'avancèrent donc sans crainte vers Achon, qui alors s'appelait Plomada ; et ils arrivèrent à Césarée, où un faucon prit une colombe portant cet écrit : « Le roi d'Achon au duc de Césarée salut. La race canonique nous arrive; emploie tes forces et celles des autres pour défendre la loi ; j'annonce son arrivée aux autres. Porte-toi bien. »

DAIMBERT, ARCHEVÊQUE DE SENS

La quarantième table parle du seigneur Daimbert, archevêque ; du pape Urbain ; du pape Paschal ; d'un signe de la lune ; de la mort de Godefroy ; de Baudoin, son frère ; de certains conciles ; de l'église de Rampillon ; de la mort du roi Philippe et d'autres événements ; de la destruction des Amorrhéens ; de Louis, roi ; de la translation de saint Benoit ; d'un saint étranger ; du temps ; des tempêtes ; de Richard, légat ; encore de Louis ; de la mort de Paschal, pape ; de la mort de Gélase ; de Calixte, pape ; de Henri IV, empereur ; de son fils ; de l'église de Saligny ; du concile de Reims ; de Guillaume, roi d'Angleterre ; encore de Henri IV ; de ce qui arriva en ce temps-là ; de la mort du seigneur Daimbert.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1096, le seigneur Daimbert, personnage de noble origine, prévôt et trésorier de la cathédrale, non moins illustre par sa noblesse que par la pureté de ses mœurs, fut élu à l'unanimité par les chanoines, à la grande joie du clergé, du peuple et surtout des moines de Saint-Pierre. La même année, il se rendit à Rome, pour se faire consacrer par le seigneur pape et recevoir de lui les honneurs du pallium. Alors il prit le chemin de la cour de Rome, où il demeura un an et deux mois. En effet, le pape Urbain II avait conduit une armée au secours de la Terre-Sainte, et il était revenu à Rome, et il avait chassé Gilbert que l'empereur avait fait pape ; puis il avait parcouru l'Apulie et la Calabre et la Sicile, recueillant beaucoup d'argent pour

millesimo nonagesimo octauo et multos electos, tunc in curia commorantes confirmauit, benedixit et consecrauit. Inter quos dominus Daimbertus, ab Episcopo confirmatus et consecratus, honestatem pallii obtinuit et honorem. Deinde parum post Urbanus II Paschali II cathedram dimisit, et obiit; et cum maxima reuerentia tumulatur utpote quia pro fide catholica laboriosus fuerat et victoriosus.

Eodem anno, dominus Daimbertus cum benedictione papali, honore pallii decoratus a Roma rediit, et Senonis, cum gaudio maximo, a monasterio Sancti-Petri-Viui delatus, decimo quarto kalendas maii anno supra dicto receptus a canonicis in maiori ecclesia, quam rexit, omni tempore uite sue pacifice et quiete.

Eodem anno, uisa est in celo per totam noctem zona ignea sanguinei coloris, longissima et lata, emittens terribiles radios versus meridiem.

Eodem anno, obiit Hugo, canonicus camerarius, omnium fere canonicorum eruditor strenuus, cui parcat misericors Deus !

Anno Domini millesimo centesimo, obiit Godefridus in Iherusalem ; et Balduinus, frater suus, successit, et auctoritate Paschalis II, rex Terre-Sancte appellatus est.

Eodem anno, fuit concilium Pictauis sub Paschali.

Anno Domini millesimo centesimo quinto, fuit concilium Trecis sub Richardo, Albanie episcopo.

Anno Domini millesimo centesimo sexto, dominus Daimbertus apud Rampeillon dedicauit ecclesiam Sancti-Sauiniani.

secourir la Terre-Sainte. Après cela il vint à Rome l'an du Seigneur 1098, et confirma, bénit et consacra beaucoup d'élus qui l'attendaient à la cour. Parmi ceux-ci, le seigneur Daimbert, confirmé et consacré par l'Évêque, reçut la décoration et les honneurs du pallium. Quelque temps après, Urbain II céda le siége à Paschal II et mourut. Il fut inhumé avec la plus grande pompe attendu qu'il avait consacré à la foi catholique ses travaux et ses victoires.

La même année, le seigneur Daimbert, honoré de la bénédiction papale et décoré du pallium, revint de Rome, et fut porté avec une joie extrême du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, quatorze jours avant les calendes de mai de l'année ci-dessus dite ; et il fut reçu par les chanoines dans la cathédrale qu'il gouverna tout le temps de sa vie au sein de la paix et de la tranquillité.

La même année, apparut dans le ciel pendant toute une nuit une zône de feu couleur de sang, très-longue et très-large qui lançait vers le midi des rayons effroyables.

La même année, mourut Hugues, chanoine du trésor, qui avait instruit avec le plus grand zèle presque tous les chanoines. Que le Dieu de miséricorde se montre bon pour lui !

L'an du Seigneur 1100, Godefroy mourut à Jérusalem ; et Baudoin, son frère, lui succéda. Et par l'autorité de Paschal II, il fut appelé roi de la Terre-Sainte.

La même année, un concile se tint à Poitiers, sous Paschal.

L'an du Seigneur 1105, un concile se tint à Troyes, sous la présidence de Richard, évêque d'Albano.

L'an du Seigneur 1106, le seigneur Daimbert consacra l'église de Saint-Savinien à Rampillon.

Illo tempore, ciuitas Siracusana magnum terre motum sustinuit, dum missa celebrabatur; sacerdos miraculose euasit.

Anno Domini millesimo centesimo septimo, Paschalis papa secundus tenuit concilium Trecis.

Anno Domini millesimo centesimo octauo, obiit primus, Philipus rex Francorum, qui multa bona fecit ecclesiis, et maxime maiori ecclesie Senonensi monachisque Sancti-Petri-Uiui et monachis Sancti-Benedicti-super-Ligerim, ubi sepelitur. Successit quintus Ludouicus Aurelianis a domino Daimberto, Senonense archiepiscopo, missus.

Eodem anno, obiit Guillelmus bone memorie, Sancti-Remigii Senonensis abbas; successit dominus Guillelmus, Sancti-Petri monachus.

Eodem anno, venerunt Amorrei et Tartarei qui de se tres fecere partes : unam super Sarracenos, aliam super Xpistianos.

Illo tempore, rex Ludouicus custodiebat se a rege Anglorum, duce Normannorum, presule Pictauorum, duce Burgundionum et a multis aliis baronibus; tamen Deus dedit uictoriam Francis fidelibus, et corone.

Eodem anno, in monasterio Floriacensi, fuit translatio corporis sancti Benedicti, presente Ludouico rege, duodecimo kalendas aprilis.

Eodem anno, venit quidam peregrinus apud Castrum Nantonis, et ibi obiit; sepultus fuit iuxta uiam publicam. Ad sepulchrum cuius multe curationes facte sunt et signa.

Hoc anno, Ludouicus rex fecit priuilegia maiori ecclesie Senonensi et monasterio Sancti-Petri-Uiui, sicut fecerant Henricus, auus suus, et Philippus, pater.

En ce temps-là, la ville de Syracuse éprouva un violent tremblement de terre ; un prêtre qui alors célébrait la messe fut sauvé par miracle.

L'an du Seigneur 1107, le pape Paschal II assembla un concile à Troyes.

L'an du Seigneur 1108, mourut Philippe I, roi de France. Il fit beaucoup de bien aux églises, et surtout à la cathédrale de Sens, et aux moines de Saint-Pierre-le-Vif, et aux moines de Saint-Benoit-sur-Loire, où il fut enseveli. Il eut pour successeur Louis V, sacré à Orléans par le seigneur Daimbert, archevêque de Sens.

La même année, mourut Guillaume de bonne mémoire, abbé de Saint-Rémi de Sens ; il eut pour successeur le seigneur Guillaume, moine de Saint-Pierre.

La même année vit arriver les Amorrhéens et les Tartares, qui se partagèrent en trois bandes. L'une marcha contre les Sarrasins et une autre contre les Chrétiens.

En ce temps-là, le roi Louis avait à se défendre contre le roi d'Angleterre, le duc de Normandie, l'évêque de Poitiers, le duc de Bourgogne et beaucoup d'autres barons; mais Dieu donna la victoire aux Français fidèles, et à la couronne.

La même année, on fit au monastère de Fleury la translation de saint Benoit, en présence du roi Louis, douze jours avant les calendes d'avril.

La même année certain pèlerin vint à Château-Landon, et il y mourut. Il fut enseveli près de la voie publique. A son tombeau eurent lieu de nombreuses guérisons et des miracles.

Cette année-là, le roi Louis accorda des priviléges à la cathédrale de Sens et au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, comme l'avaient fait Henri, son aïeul, et Philippe son père.

De Paschali papa.

Anno Domini millesimo centesimo nono, Paschalis papa recepit Henricum quartum ad oscula ; sed eadem die, pessimo consilio, papam cum tota curia captiuauit.

Illo tempore, Rome fecerunt duos papas qui male finierunt.

Illo tempore, rex Hungarie noluit facere prelatos in sua terra quod usque modo consueuit.

Eodem anno, sanctus Bernardus, habens duos et vigenti annos, sub abbate Stephano, Cysterciensem ordinem ingreditur ; eodem anno, abbas Clarevallis efficitur.

Illo tempore, papa Paschalis, pace facta cum imperatore, Rome recipitur cum honore antea inaudito.

Illo tempore, obiit Robertus, qui fuit Coloniensis, et instituit ordinem Premonstracensem ; et obiit Bruno, qui ordinem Cartusiensem incepit.

Illo tempore, per annum fuerat carum tempus.

Anno Domini millesimo centesimo nono, fuerunt tempestates, fulgura, grandines et venti et fragor nubium, unde multi perierunt, domus subuerse sunt, segetes, vinee, arbores et nemora.

Anno Domini millesimo centesimo decimo, celebrauit concilium Richardus, Sedis Apostolice legatus, apud Sanctum-Benedictum-super-Ligerim. Adfuerunt Daimbertus, archiepiscopus Senonensis, et Byturicencis et Remensis cum suis abbatibus et suffraganeis.

De Paschal, pape.

L'an du Seigneur 1109, Paschal pape, reçut Henri IV au baiser; mais le même jour par un perfide conseil, il fit le pape prisonnier avec toute la cour.

En ce temps-là, on fit à Rome deux papes qui eurent une mauvaise fin.

En ce temps-là, le roi de Hongrie renonça à nommer les prélats dans ses états, et encore aujourd'hui il a l'habitude de s'abstenir.

La même année, saint Bernard âgé de vingt-deux ans entra dans l'ordre de Citeaux sous l'abbé Etienne; la même année, il devint abbé de Clairvaux.

En ce temps-là, le pape Paschal ayant fait la paix avec l'empereur fut reçu à Rome avec des honneurs inconnus jusque là.

En ce temps-là, moururent Robert, originaire de Cologne, qui fonda l'ordre de Prémontré, et Bruno qui commença l'ordre des Chartreux.

En ce temps-là, il fit cher temps pendant une année.

L'an du Seigneur 1109, il y eut des tempêtes, des foudres, des grêles, des vents et des tonnerres dans les nues; aussi beaucoup de gens périrent, des habitations furent détruites ainsi que les moissons, les vignes, les arbres et les bois.

L'an du Seigneur 1110, Richard, légat du Siége Apostolique, présida un concile à Saint-Benoit-sur-Loire. Daimbert, archevêque de Sens, et les archevêques de Bourges et de Reims s'y trouvèrent avec leurs abbés et leurs suffragants.

De Henrico imperatore quarto.

Anno domini millesimo centesimo undecimo, Henricus quartus imperabat. Hic patrem suum, Henricum imperatorem, in uinculis tenuit, et mori fecit.

Illo tempore, quidam miles, nomine Robertus de Frantia, multum gratiosus et uictoriosus, ex magna parentela, quamuis pauper, habuit socios non bene hereditatos, quos secum duxit ad Romam. Videns ibi non suam utilitatem, intrauit Siciliam et Appulliam et cepit; suos socios multis possessionibus ditauit, deinde regem Alexium subpeditauit, Constantinopolitanos et Grecos deuicit, et omnia lucra suis sociis distribuit. Hic habuit filium et filiam ex domicella de Frantia. Filius, nomine Rogerius, fuit rex Siculorum, et filia fuit mater Frederici primi, imperatoris Romani. Iste Rogerius habuit nomine Gilbertum, regem uictoriosum et ualde ditem et in omnibus gloriosum.

Anno Domini millesimo centesimo duodecimo Gelasius II, Campanus. — Sedit anno uno, diebus quinque; cessauit diebus uigenti et quatuor. Iste papa Henricum imperatorem fugit cum cardinalibus, et defunctus est apud Clugniacum, et sepultus.

Anno Domini millesimo centesimo decimo quarto, Calixtus II. — Sedit annis quinque, mensibus decem, diebus tredecim ; cessauit diebus quinque. Filius fuit comitis Burgundie, archiepiscopus Uiennensis. Defuncto Gelasio apud Clugniacum, a cardinalibus est electus. Post hec, uenit Rome, ubi papam inuenit nomine Burdinum, per imperatorem male impositum. Quem extra ciuitatem deductum, camelum desuper sedere fecerunt, et in ciui-

De Henri IV, empereur.

L'an du Seigneur 1111, Henri IV était empereur. Il retint dans les fers son père, l'empereur Henri, et le fit mourir.

En ce temps-là, certain chevalier, nommé Robert de France, dont le crédit égalait les succès, d'une grande famille mais sans fortune, s'entoura de compagnons ayant un patrimoine aussi mince que le sien, et les conduisit à Rome. N'y trouvant point son profit, il passa dans la Sicile et dans l'Apulie et s'en empara. Il enrichit ses compagnons de biens nombreux, puis il défit le roi Alexis, battit les Constantinopolitains et les Grecs, et distribua tout le butin à ses compagnons. Il eut un fils et une fille d'une damoiselle de France. Son fils, nommé Roger, fut roi de Sicile, et sa fille fut mère de Frédéric I, empereur Romain. Ce Roger eut [pour fils] Gilbert, roi, que la victoire, la fortune et la gloire comblèrent en toutes circonstances.

L'an du Seigneur 1112, Gélase II de la Campanie. — Il siégea un an cinq jours; le siége resta vacant vingt-quatre jours. Ce pape s'enfuit avec les cardinaux devant l'empereur Henri; il mourut à Cluny où il fut enseveli.

L'an du Seigneur 1114, Calixte II. — Il siégea cinq ans dix mois treize jours; le siége resta vacant cinq jours. Il était fils du comte de Bourgogne et archevêque de Vienne. Lorsque Gélase mourut à Cluny, il fut élu par les cardinaux. Plus tard il se rendit à Rome, où il trouva un pape nommé Bourdin, illégitimement imposé par l'empereur. On le fit sortir de la ville, asseoir sur un chameau, et rentrer dans la ville la face tournée en ar-

tatem adduxerunt, retrouersa fatie cameli, caudam tenens, et tunc in carcerem ponitur. Et sic istud prouerbium, immo trufa, Rome deducitur: Asine Bordine, asino Burdino.

Sub isto Calixto II, ordo Templatorum ex militibus incepit. Illo tempore, qui Calixtus gratiosus et uictoriosus erat; et ex matre ex genere Francorum.

Henricus imperator ueniam petiit, pace reddita et omnibus ecclesiasticis redditis in uoluntate pape.

Illo tempore, Calixtus constituit Compostenanensem episcopum archiepiscopum esse, sibi subitiens totam prouintiam pro reuerantia corporis sancti Iacobi, apostoli, ibi quiescentis.

Illo tempore, Lucanum episcopum decore pallei decorauit.

Henricus, quia patrem leserat, cito obiit et sine heredibus. Lotharius successit dux Saxonie Alemannieque.

Illo tempore, Hugo de Sancto-Victore floruit in studio Parisiensi, et multa scripsit.

De rege Ludouico.

Anno Domini millesimo centesimo duodecimo, fuit magna persecutio inter regem Ludouicum ex una parte, et regem Anglorum et comitem Campanie, nepotem suum, ex altera. Vnde monasteria et ecclesias destruuntur. Tunc Arnaldus, abbas Sancti-Petri-Uiui, munimis burgium fossatis et multis defensionibus et monachi orationibus; et sic euaserunt pericula, auxiliante Deo et domino Daimberto.

rière, et tenant à la main la queue du chameau ; et alors on le mit en prison. Et ainsi ce jeu de mots, ou mieux cette bouffonnerie se répandit dans Rome : Ane Bourdin, à l'âne Bourdin.

Sous ce même Calixte II, commença l'ordre militaire des Templiers. En ce temps-là, ce Calixte était influent et victorieux ; par sa mère, il était d'origine française.

L'empereur Henri demanda pardon et obtint la paix après avoir abandonné à la volonté du pape toutes ses prétentions sur les églises.

En ce temps-là, Calixte érigea l'évêché de Compostelle en archevêché, lui soumettant toute la province par respect pour le corps de saint Jacques, apôtre, qui y repose.

En ce temps-là, l'évêque de Lucques fut décoré du pallium.

Henri, qui n'avait pas respecté son père, mourut jeune et sans héritier ; il eut pour successeur Lothaire, duc de Saxe et d'Allemagne.

En ce temps-là, florissait Hugues de Saint-Victor dans l'école de Paris ; il a beaucoup écrit.

Du roi Louis.

L'an du Seigneur 1112, il y eut une grande guerre entre le roi Louis d'une part, et le roi d'Angleterre et le comte de Champagne, son neveu, de l'autre. Aussi les églises et les monastères furent-ils ruinés. Alors Arnaud, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, fortifia le bourg par des fossés et beaucoup d'autres moyens de défense, et les moines par leurs prières ; et ainsi ils échappèrent au danger, grâce au secours de Dieu et du seigneur Daimbert.

Anno Domini millesimo centesimo et decimo nono, Cono Prenestinus, Romane Sedis legatus, uenit Senonis.

Eodem anno, Calixtus papa celebrauit concilium Remis ; fuit ibi dominus Daimbertus, senex, et secum adduxit dominum papam. Quo papa Rome reuerso, Conon tenuit concilium Beluaco, anno Domini millesimo centesimo uigesimo. Dominus Daimbertus excusabat se per Arnaldum, abbatem Sancti-Petri-Uiui, litteratoria. Abbas iter arripuit ; sed in itinere infirmatus remansit. Et sic pro domino Senonense et pro se misit monachum nomine Clarium ualde bene litteratum, qui monachos illos bene excusauit, excusatione condigna suscepto concilio aportata. Qui a concilio reueniens, abbatem apud Naudum-Sancti-Lupi inuenit, et reduxit Senonis, et domino Senonensi omne concilium enarrauit.

Eodem anno, Guillelmus, rex Anglorum, cum multis in mari periit.

De Honorio II.

Defuncto Calixto papa, Honorius II papa efficitur. Sedit annis quinque, mensibus duobus, diebus tribus, Bononiensis.

Anno Domini millesimo centesimo decimo sexto, barones uoluerunt esse infideles contra ipsum ; sed pacem habuit cum Rogerio Appullie et senatoribus, et sic obtinuit. Duas patriarchas inobedientes excommunicauit ; Rome obiit anno Domini millesimo centesimo uicesimo primo.

Innocentius II, Romanus. — Sedit contentiose cum Anatheço II male dicto, per quem Romana Ecclesia turbabatur.

L'an du Seigneur 1119, Conon de Preneste, légat du Siége Romain, vint à Sens.

La même année, le pape Calixte présida un concile à Reims. Le seigneur Daimbert déjà vieux y assista, et il amena avec lui le seigneur pape. Lorsque le pape fut de retour à Rome, Conon réunit un concile à Beauvais, l'an du Seigneur 1120. Le seigneur Daimbert se fit excuser par Arnaud, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, porteur de sa lettre. L'abbé se mit en route; mais il resta malade en chemin. Et alors il envoya, pour le seigneur de Sens et pour lui un moine d'un grand savoir nommé Clarius, qui présenta leur excuse en très-bons termes. A son retour du concile, il retrouva l'abbé à Saint-Loup-de-Naud, et le ramena à Sens, et il fit au seigneur de Sens un récit de tout le concile.

La même année, Guillaume, roi d'Angleterre, périt en mer avec beaucoup des siens.

De Honorius II.

A la mort du pape Calixte, Honorius II devint pape. Il siéga cinq ans deux mois trois jours. Il était de Bologne.

L'an du Seigneur 1116, les barons voulurent se révolter contre lui ; mais il fit la paix avec Roger d'Apulie et les sénateurs, et en obtint raison. Il excommunia deux patriarches tombés dans la désobéissance, et mourut à Rome l'an du Seigneur 1121.

Innocent II, de Rome. — Il siégea ayant à lutter contre Anathet II, illégalement nommé, ce qui mit le trouble dans l'Église Romaine.

Anno Domini millesimo centesimo uigesimo secundo, obiit domnus Daimbertus, archiepiscopus, uir laudabilis et bone memorie; et in capitulo Sancti-Petri-Uiui sepelitur. Rexit Ecclesiam Senonensem per vigenti sex annos.

HENRICUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima prima tabula loquitur de Henrico, archiepiscopo; de turbatione Ecclesie Romane, de abbatibus Arnaldo et Heriberto; de igne inuisibili; de morte comitis Flandrie; de Lothario, imperatore; de siccitate Frantie; de Ualle-Lucenti; de Balduino Sancte-Terre; de sole; de Cysterciensibus abbatibus; de rege Anglorum; de Cantuarensi Ecclesia; de Ludouico et filio· de Iohanne de Temporibus; de magistro Petro Abalart; de morte domini Henrici; de uocibus non humanis auditis; et que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo centesimo uigesimo secundo, iste Henricus dictus Sangliers, uir magne nobilitatis fuit et litteratus sufficienter, morumque honestate decorus, castus et prudens, largus et sua iura seruans. Et de eo scriptum est quod dubitabat neminem nisi solum Deum. Iste, maioris ecclesie canonicus, iuste uiuebat et suas possessiones hereditarias cum clericorum societate maxima et optima expendebat. Iste, suis meritis degentibus, in archiepiscopum communiter est electus.

Illo tempore, turbata erat curia Romanorum, nam duo erant pape : unus legitimus, alter inuasor ; et duo erant imperatores : Lotharius, et Corrardus qui, guerram maximam alter contra alterum fatientes, totam Ytaliam et omnes peregrinos curie Romane incursu exercituum perturbabant. Tamen Innocentius II, qui legitime electus fuerat, consecratur ; alius papa non legitimus fi-

L'an du Seigneur 1122, mourut le seigneur archevêque Daimbert, personnage de louable et bonne mémoire ; et il fut enseveli dans le chapitre de Saint-Pierre-le-Vif. Il gouverna l'Église de Sens pendant vingt-six ans.

HENRI, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante et unième table parle de l'archevêque Henri, des troubles de l'Église Romaine, des abbés Arnaud et Herbert, du feu invisible, de la mort du comte de Flandre, de l'empereur Lothaire, de la sécheresse en France, de Vauluisant, de Baudoin de Terre-Sainte, du soleil, des abbés Cisterciens, du roi d'Angleterre, de l'Église de Cantorbéry, de Louis et de son fils, de Jean des Temps, de maître Pierre Abalart, de la mort du seigneur Henri, des voix surnaturelles qui se firent entendre, et de ce qui arriva en ces temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1122, Henri dit Sanglier fut un personnage d'une grande noblesse, d'une instruction suffisante, d'une vie pure et honorable. Il était chaste, habile, généreux, jaloux de ses droits ; et l'on a écrit de lui qu'il ne craignait personne que Dieu seul. Chanoine de la cathédrale, il vivait selon la règle, dépensant ses biens héréditaires dans la très-nombreuse et excellente société des clercs. Et c'est par l'ascendant de ses mérites qu'il fut à l'unanimité élu archevêque.

En ce temps-là, des troubles agitaient la cour de Rome ; car il y avait deux papes, l'un légitime et l'autre envahisseur. Et il y avait deux empereurs, Lothaire et Corrard, qui, se faisant mutuellement une guerre acharnée, jetaient l'épouvante dans l'Italie entière et parmi tous les pèlerins de la cour de Rome par les incursions de leurs armées. Cependant Innocent II, qui avait été lé-

lius erat cuiusdam Petri Leonis, et cardinalis erat. Cum manu armata intrauit ecclesiam Sancti-Petri, et ui cepit aureum crucifixum cum thesauris et similiter alios thesauros aliarum ecclesiarum, et defensoribus suis male distribuit, et uocatus fuit in falso papatu suo Anathetus II. Tandem Innocentius II, adiutorio Dei et Francorum, preualuit Rome. Postea cum uictoria Innocentius rediens Lotharium xpistianissimum ex genere regum Francorum in imperatorem coronauit.

Durantibus igitur istis controuersiis, Henricus in archiepiscopum est electus, nec potuit adire curiam Romanam propter guerras, et ideo consilio suffraganeorum suorum in maiori ecclesia consecratur. Dicunt quidam quod arrogantia noluit ire Romam, quod falsum est; et dicunt quod caruit pallii honore, sed cum pallio sepelitur. Nam pace reddita Ecclesie Romane, Innocentius II, circa finem boni Henrici uenit in Gallias et a rege Francorum honorifice susceptus est; et celebrauit concilia in Claremotensem ciuitatem et Remensem. Et interfuit dominus Henricus archiepiscopus, et a domino papa, qui de eo multa bona audierat, gratanter recipitur, et ut creditur, honore pallii decoratur. Erat enim idem archiepiscopus fortis genere, nobilis mente, contra raptores et violatores pacis durus et obuiator strenuissimus, erga pauperes, uiduas, pupillos et orphanos simplex et humilis, malos reprimens, bonos fouens, pauperes sustinens, diuites cum reuerantia suscipiens. Ita pauperi sicuti et diuiti suam presentiam exhibebat, et omnibus Ecclesie filiis reddebat omni tempore se communem. Tamen dicitur de ipso quod delicabiliter et splendide uiuebat, tamen in uitiis defamatus, splentidissime namque natus fuerat et nutritus.

[redacted]

gitimement élu, fut consacré. L'autre pape non légitime, fils d'un certain Pierre Léon, était cardinal. Il entra à main armée dans l'église de Saint-Pierre, et prit de force le crucifix d'or et les trésors ainsi que les trésors des autres églises, et les distribua illégitimement à ses défenseurs; et il fut appelé comme antipape Anathet II. Innocent II, à l'aide de Dieu et de la France, prévalut enfin dans Rome. Plus tard, revenu vainqueur, Innocent couronna empereur le très-chrétien Lothaire de la race des rois de France.

C'est pendant ces controverses que Henri fut élu archevêque, et il ne put aller en cour de Rome à cause des guerres. Aussi fut-il consacré dans sa cathédrale par ses suffragants réunis. On dit que par fierté il ne voulut point aller à Rome; c'est faux. On dit aussi qu'il fut privé des honneurs du pallium; mais il est inhumé avec le pallium. En effet quand la paix fut rendue à l'Église Romaine, Innocent II, quelque temps avant la mort du bon Henri, vint dans les Gaules, et fut reçu avec honneur par le roi de France; et il présida des conciles dans les cités de Clermont et de Reims. Le seigneur Henri, archevêque, y assista, et il fut accueilli avec faveur par le seigneur pape qui avait entendu dire beaucoup de bien de lui, et comme on le croit, il fut décoré du pallium. En effet cet archevêque issu d'une famille puissante avait le plus noble caractère. Inflexible pour les voleurs et les perturbateurs de la paix, il les faisait rechercher avec activité; il se montrait simple et doux pour les pauvres, les veuves, les mineurs et les orphelins, réprimait les méchants, encourageait les bons, soulageait les pauvres, recevait les riches avec honneur, se montrait accessible au pauvre comme au riche, et se rendait affable en tout temps pour tous les fils de l'Église. Cependant on dit de lui

In die sui obitus, tota ciuitas et illi de prouintia qui aduenire potuerunt et qui transitum ipsius scierunt, ultra modum planxerunt, clerici et laici utriusque sexus et precipue monachi, quia eos precipue indigebat.

Sepulto Henrico, archiepiscopo sancte memorie, in capitulo Sancti-Petri-Uiui, circa mediam noctem illius diei sue sepulture, uoces non mortales quam plurime dulcissime audite sunt ab omni populo, primo circa monasterium Sancti-Petri-Uiui et in burgo, ac deinde circa maiorem ecclesiam ciuitatis. Et dixerunt quidam, quod pium est credere, quod de boni Henrici societate anime fidelium condebant.

Anno Domini millesimo centesimo uigesimo quarto, Arnaldus, abbas Sancti-Petri-Uiui, sponte dimisit. Et uir nobilis Herbertus coronatus loco sui sustituitur, et per dominum Henricum confirmatur et benedicitur.

Iste Henricus maiorem ecclesiam renouare cepit.

Anno Domini millesimo centesimo uigesimo octauo, ignis, qui inferni dicitur, multos depastus est in regno Francorum; sed Dei gratia, requientes Suessionis beatam Mariam, curabantur.

Illo anno, obiit Guillelmus longua sponta, comes Flandrie.

Anno Domini millesimo centesimo uigesimo nono, fundatum fuit cenobium Uallis-Lucentis.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo, Innocentius preualuit contra filium Petri Leonis.

qu'il vivait dans le luxe et la mollesse; mais il a été odieusement calomnié, car il était né et il avait été élevé dans les grandeurs.

Le jour de sa mort, la cité toute entière et ceux de la province, qui purent venir et qui apprirent son trépas, les clercs, les laïcs des deux sexes et surtout les moines qui avaient la première part dans son affection, furent extraordinairement affligés.

Henri, archevêque de sainte mémoire, ayant été enseveli dans le chapitre de Saint-Pierre-le-Vif, vers le milieu de la nuit qui suivit cette cérémonie, des voix qui n'étaient pas celles des mortels et avaient une douceur indicible furent entendues par tout le peuple, d'abord dans le voisinage du monastère de Saint-Pierre-le-Vif et dans le bourg, puis dans le voisinage de la grande église de la ville, et quelques-uns prétendirent, ce qu'il est pieux de croire, que les âmes des fidèles se réjouissaient de la société du bon Henri.

L'an du Seigneur 1124, Arnaud, abbé de Saint-Pierre-le-Vif se démit spontanément de sa dignité. Et noble homme Herbert fut couronné à sa place ; il fut confirmé et béni par le seigneur Henri.

Ce même Henri entreprit de reconstruire la cathédrale.

L'an du Seigneur 1128, une peste appelée le feu d'enfer fit de nombreuses victimes dans le royaume de France; mais par une faveur divine, ceux qui invoquaient la bienheureuse Marie à Soissons étaient guéris.

Cette année-là mourut Guillaume Longue-épée, comte de Flandre.

L'an du Seigneur 1129, fut fondé le monastère de Vauluisant.

L'an du Seigneur 1130, Innocent l'emporta sur le fils de Pierre de Léon.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo primo, uenit in Gallias idem Innocentius secundus.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo secundo, obiit Balduinus, rex Terre-Sancte; successit Gaufridus, comes Andegauensis.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo tertio, eclipsis solis fuit.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo quarto, obiit Henricus, rex Anglorum; successit nepos suus, Stephanus, filius comitis Carnotensis.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo quinto, in tota Frantia, tanta fuit siccitas, ut flumina et putei et fontes siccarentur; ignisque qui creuaturas terrarum subintrauerat, nec imbribus, nec frigore, nec alia arte extingui poterat.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo sexto, obiit Guillelmus, Cantuariensis archiepiscopus; uacat sedes annis duobus.

Eodem anno, obiit Ludouicus quintus, rex, super auaritia defamatus. Turrim Parisius fecit et thesauros congregauit. Successit ei Ludouicus, filius suus, mortuo Philippo primogenito absque herede. Qui Philippus, uiuente patre suo Ludouico et iubente, coronatus fuerat; sed quadam die, dum iret spatiatum cum pluribus, et uicos Parisiensis transiret, quodam porco cum impetu ueniente per pedes equi, et sic equo precipitante confractum collum Philippi, et obiit. Et Ludouicus, frater suus, factus est rex.

Iste Ludouicus VI duxit uxorem nomine Eleanoram, filiam comitis Pictauensis, cum maxima hereditate, comitatu uidelicet et ducatu Aquitanie.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo septimo,

L'an du Seigneur 1131, ce même Innocent II vint dans les Gaules.

L'an du Seigneur 1132, mourut Baudoin, roi de la Terre-Sainte; il eut pour successeur Geoffroy, comte d'Anjou.

L'an du Seigneur 1133, il y eut une éclipse de soleil.

L'an du Seigneur 1134, mourut Henri, roi d'Angleterre; il eut pour successeur son neveu, Etienne, fils du comte de Chartres.

L'an du Seigneur 1135, il y eut dans la France entière une telle sécheresse que les fleuves, les puits et les fontaines étaient à sec, et le feu qui s'était introduit par les crevasses de la terre ne pouvait être éteint ni par les pluies, ni par le froid, ni par d'autres moyens.

L'an du Seigneur 1136, mourut Guillaume, archevêque de Cantorbéry; son siége resta vacant deux années.

La même année, mourut le roi Louis V que son avarice a rendu méprisable. Il avait construit une tour à Paris pour y entasser ses trésors. Il eut pour successeur son fils Louis, Philippe son fils aîné étant mort sans enfant. Ce même Philippe avait été couronné du vivant de son père Louis et par son ordre; mais un jour qu'il allait à la promenade accompagné d'une suite nombreuse, et qu'il traversait les rues de Paris, un porc se précipita avec impétuosité dans les jambes de son cheval, et le renversa. Philippe eut la tête fracassée et mourut; et Louis, son frère, devint roi.

Louis VI prit pour femme Eléanore, fille du comte de Poitiers, qui lui apporta une très-grande dot savoir: le comté et le duché d'Aquitaine.

L'an du Seigneur 1137, mourut l'empereur Lothaire,

obiit Lotharius, imperator. Et Corrardus, consanguineus suus et inimicus, eligitur, sed non coronatur.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo octauo, Corrardus factus est imperator.

Illo tempore, quidam magister Alnaldus predicauit in urbe Rome, reprehendens diuitias et superfluitates. Per cuius dicta multi magnates diuitias contempserunt. Ipse postea, captus per odium clericorum, suspensus est.

Illo tempore, Ascaloni capta est a xpistianis.

Anno Domini millesimo centesimo tricesimo nono, Iohannes de Temporibus obiit, qui annis ccc et lxi vixerat, a tempore Karoli magni, cuius armiger fuerat.

Illo tempore, imperator Corrardus, predicatione sancti Bernardi, cruce signatus fuit, et Ludouicus rex, qui multos labores et insidias Grecorum passi sunt in itinere; sed tamen preualuerunt, et multas uictorias ultra mare, per Dei gratiam, habuerunt. Corrardus imperator, a peregrinatione ultramarina rediens, obiit absque coronatione.

Floruit hoc tempore Richardus de Sancto-Victore.

Hoc tempore, translatus fuit liber Iohannis Damaceni in latinum.

Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo, magister Petrus Abaulart, canonicus primo maioris ecclesie Senonensis, obiit. Qui monasteria sanctimonialium fundauit, spetialiter abbatiam de Paraclito, in quo sepelitur cum vxore. Suum epitaphium tale est.

Est satis in titulo : Petrus hic iacet Abaillardus, hic soli patuit scibile quicquid erat ; canonicus fuit et post uxoratus.

et Corrard, son parent et son ennemi, fut élu ; mais il ne fut pas couronné.

L'an du Seigneur 1138, Corrard devint empereur.

En ce temps-là, certain maître Arnaud prêcha dans la ville de Rome, s'élevant contre les richesses et les superfluités. Ses discours inspirèrent à beaucoup de grands personnages le mépris des richesses. Plus tard victime de la haine des clercs, il fut pris et pendu.

En ce temps-là, Ascalon fut pris par les chrétiens.

L'an du Seigneur 1139, mourut Jean des Temps ; il avait vécu 361 ans depuis le temps de Charlemagne dont il avait été soldat.

En ce temps-là, l'empereur Corrard, à la suite d'une prédication de saint Bernard, se signa de la croix ainsi que le roi Louis. Dans leur voyage, ils furent exposés à de rudes fatigues et à des embûches tendues par les Grecs ; cependant ils en triomphèrent, et par la grâce de Dieu, remportèrent de nombreuses victoires outre-mer. L'empereur Corrard, revenu de son pèlerinage au-delà des mers, mourut sans être couronné.

En ce temps-là, florissait Richard de Saint-Victor.

En ce temps-là, le livre de Jean Damascène fut traduit en latin.

L'an du Seigneur 1140, mourut maître Pierre Abaulart, d'abord chanoine de la cathédrale de Sens, qui fonda des monastères de religieuses et en particulier l'abbaye du Paraclet, où il fut enseveli avec son épouse. Voici son épitaphe :

Cette inscription en dit assez : Ci-gît Pierre Abaillart. A lui seul, il savait tout ce qu'on peut apprendre. Il fut chanoine, puis il se maria.

Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo secundo, papa Innocentius II moritur.

Celestinus II, Tuscus. — Sedit mensibus quinque diebus tredecim.

Lutius II. — Sedit mensibus undecim, diebus quatuor. Bononiensis, cardinalis tituli Sancte-Crucis; ecclesiam illam et claustrum renouauit.

Eugenius III. — Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo quarto. Sedit annis octo, mensibus quatuor, diebus uigenti; cessauit diebus duobus. Abbas fuit Sancti-Anastasii; in monasterio Frasensi, consecratus fuit.

Eodem anno, ecclesia Vallis-Lucentis dedicata fuit.

Eodem anno, sancte memorie dominus Henricus, archiepiscopus, migrauit, ut creditur, ad Xpistum.

HUGO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima secunda tabula loquitur de domino Hugone, archiepiscopo; de Communia Senonensi; item de Eugenio tertio; de Ludouico, rege Francorum; de sua uxore prima; de secunda uxore sua et Philippo, filio; de morte Herberti, abbatis Sancti-Petri; de stella comata; de sancto Melchiade; de Henrico, filio regis; de Hugone, episcopo Autissiodorensi; de famoso Theobardo, comite Campanie; de igne Senonensi; de Romanis pontificibus et imperatoribus; de translatione sanctorum martyrum Potentiani et Altini; de sancto Thoma Cantuariensi; de Alexandro papa, et quid Senonis fecit; de natiuitate boni Philippi regis; de exercitu imperatoris contra papam; de discordia regis Francorum et regis Anglorum; de morte domini Hugonis, archiepiscopi; de Gerardo abbate; item de summis pontificibus et imperatoribus, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

L'an du Seigneur 1142, mourut le pape Innocent II.

Célestin II, Toscan. — Il siégea cinq mois treize jours.

Luce II. — Il siégea onze mois quatre jours. Il était de Bologne, et cardinal du titre de Sainte-Croix. Il reconstruisit cette église et son cloître.

Eugène III. — L'an du Seigneur 1144. Il siégea huit ans quatre mois vingt jours ; le siége resta vacant deux jours. Il fut abbé de Saint-Anastase. Il fut consacré dans le monastère de Farse.

La même année, fut faite la dédicace de l'église de Vauluisant.

La même année, le seigneur archevêque Henri de sainte mémoire, s'en alla vers le Christ, comme on le croit.

HUGUES, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante-deuxième table parle du seigneur Hugues, archevêque ; de la Commune de Sens ; encore de Eugène III ; de Louis, roi de France ; de sa première femme ; de sa seconde femme, et de Philippe, son fils ; de la mort de Herbert, abbé de Saint-Pierre ; d'une comète ; de saint Melchiade ; de Henri, fils du roi ; de Hugues, évêque d'Auxerre ; du fameux Thibault, comte de Champagne, de l'incendie de Sens ; des pontifes romains et des empereurs ; de la translation des saints martyrs Potentien et Altin ; de saint Thomas de Cantorbéry ; du pape Alexandre et de ce qu'il fit à Sens ; de la naissance du bon roi Philippe ; de la guerre de l'empereur contre le pape ; de la querelle du roi de France et du roi d'Angleterre ; de la mort du seigneur Hugues, archevêque ; de Gérard abbé : encore des souverains pontifes et des empereurs, et de ce qui arriva en ces temps-là.

Anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo quadragesimo quarto, dominus Hugo archiepiscopus efficitur; uir nobilis, maioris ecclesie canonicus, laudabilis et honestus, sedente Rome papa Eugenio tertio papa, imperante Corrardo, regnante super Francos sexto Ludouico. Pro ecclesia maiori Sancti-Stephani, quam bonus Henricus inceperat, multum laborauit et fere perfecit. De quercu firmissimo stallos in choro fieri procurauit, et fere perfecit; ornamenta multa maiori ecclesie dedit, et reliquias coram canonicis uisitauit, et honestissime collocauit.

Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo quinto, fames maxima fuit.

Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo sexto, Ludouicus rex Communiam Senonensem fecit in dampnum ecclesiarum et baronum. Villas nouas fecit; cupiditate deceptus, Iudeis, contra honestatem fidei, quasdem libertates contulit, domos leprosorum, sinagogasque nouas et cimiteria, cimiterium uero Iudeorum de Braio in territorio Sancti-Stephani-Senonensis; et ideo Iudei tenere solent consualiter a congregatione maioris ecclesie Senonensis.

De rege Ludouico, et Eleanora, uxore sua.

Ludouicus uero rex ultra mare secum duxerat Eleanoram, uxorem suam. Iste rex et Henricus, filius Theobaldi, comitis Campanie, cum maxima superbia infinitum exercitum Iherusalem duxerunt; sed quia Deo displicuit fastus eorum militie suis fame perierunt. Regina uero regem in multis offendit, volens se cuidam Turco adherere. Rex uero uindictam expectabat usque in Frantiam.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1144, fut fait archevêque le seigneur Hugues, noble personne, chanoine de la cathédrale, dont la renommée égala le mérite. Alors siégeait à Rome le pape Eugène III, Corrard était empereur, et Louis VI régnait sur la France. Il fit faire de nombreux travaux à la cathédrale de Saint-Etienne, commencée par le bon Henri, et la termina pour ainsi dire. Du chêne le plus dur il fit faire à ses frais des stalles pour le chœur, et les vit presque achevées. Il donna beaucoup d'ornements à la cathédrale ; et en présence des chanoines, il fit la visite des reliques, et leur fit donner une place très-honorable.

L'an du Seigneur 1145, il y eut une très-grande famine.

L'an du Seigneur 1146, le roi Louis établit une Commune à Sens pour la ruine des églises et des barons. Il fit des villes neuves ; et poussé par la soif de l'or, malgré le respect qu'il devait à sa foi, il concéda aux juifs certaines libertés, des maisons de lépreux, des synagogues nouvelles, et des cimetières, entre autres le cimetière des juifs de Bray qui est sur le territoire de Saint-Etienne de Sens. Et c'est pour cette raison que ces juifs sont censiers de la congrégation de la cathédrale de Sens.

Du roi Louis et de sa femme Eléanore

Or le roi Louis avait emmené outre-mer avec lui sa femme Eléanore. Ce roi et Henri, fils de Thibault, comte de Champagne, enflés d'orgueil conduisirent à Jérusalem une innombrable armée. Mais parce que le faste de leur expédition déplut à Dieu, leurs troupes périrent par la famine. Or la reine offensa le roi en plusieurs circonstances ; elle voulait s'unir à un Turc. Mais le roi

Qui reuersus reginam, adhuc eum in multis offendentem, reliquit. Duas filias, quas ex ea habebat, duobus filiis Theobardi comitis maritauit. Predicta regina, ita relicta, nupsit Henrico, comiti Andegauensi, qui postea fuit rex Anglorum. Ludouicus rex duxit in uxorem Constantiam, filiam regis Hispanie, que partu mortua est. Tandem consilio procerum rex aliam duxit Adelam videlicet filiam Theobaldi, comitis Campanie, sororem Henrici, comitis Campanie, Theobaldi, comitis Blesensis, Stephani, comitis Sacricesaris et Guillelmi, clerici, qui post hec fuit archiepiscopus Senonensis et post Remensis. Ex Adela natus est regi filius nomine Philippus, qui post fuit rex uictoriosus, et filia, que post fuit coniunx imperatoris Constantinopolitani.

Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo septimo, destructa fuit Communia Senonensis a rege Ludouico, iubente Eugenio papa, a clamore procerum, procurante domino Herberto, abbate Sancti-Petri-Viui, qui hac de causa a rusticis infectus est, cum quodam nepote suo, milite, nomine Herberto, in claustro monachorum. Proposuerant dicti abbas et nepos ire ultra mare ad requisitionem regis.

Eodem anno apparuit stella cometa.

Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo octauo, sanctus Melchiades, Iherosolyme archiepiscopus, apud Claram-Vallem obiit quarto nonas nouembris. Hic multorum mortuorum suscitator et multorum miraculorum cooperator fuit, Domino concedente.

Anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo, Henricus, clericus, frater Ludouici regis, monachus factus est de Clara-Valle, post ea episcopus Beluacensis, ac deinde archiepiscopus Remensis.

Anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo

suspendit sa vengeance jusqu'à son retour en France. Et alors il répudia la reine, coupable de nouvelles offenses. Il maria les deux filles qu'il avait eues d'elle aux deux fils du comte Thibault. Ladite reine, ainsi répudiée, épousa Henri, comte d'Anjou, qui fut plus tard roi d'Angleterre. Le roi Louis épousa Constance, fille du roi d'Espagne, qui mourut en couches. Enfin de l'avis des grands, le roi épousa Adèle, fille de Thibault, comte de Champagne, et sœur de Henri, comte de Champagne, de Thibault, comte de Blois, de Etienne, comte de Sancerre, et de Guillaume, clerc, qui devint plus tard archevêque de Sens puis de Reims. Adèle donna au roi un fils nommé Philippe, qui fut plus tard un roi victorieux, et une fille, qui plus tard fut unie à l'empereur de Constantinople.

L'an du Seigneur 1147, la Commune de Sens fut anéantie par le roi Louis, sur l'ordre du pape Eugène, à la demande des grands et à l'instigation du seigneur Herbert, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, qui par cette raison fut massacré par des rustres, avec un chevalier, son neveu, nommé Herbert. Ledit abbé et son neveu se proposaient d'aller outre-mer à la demande du roi.

La même année, on vit briller une comète.

L'an du Seigneur 1148, saint Melchiade, archevêque de Jérusalem, mourut à Clairvaux, quatre jours avant les nones de novembre. Il ressuscita beaucoup de morts, et opéra de nombreux miracles par la permission du Seigneur.

L'an du Seigneur 1150, Henri, clerc, frère du roi Louis, se fit moine de Clairvaux; plus tard il devint évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims.

L'an du Seigneur 1151, mourut Hugues, évêque

primo, obiit Hugo, episcopus Autissiodorensis, qui fuit primus abbas Pontigniaci ; Pontigniaco sepelitur.

Eugenius III. — Mire fuit simplicitatis, sed factus papa, mire gratie et eloquentie fuit. Ad requisionem regis Ludouici, uenit in Frantiam; pro subsidio Terre-Sancte Remis concilium celebrauit, ac deinde Romam rediens, cum maxima letitia ab omnibus est receptus. Ac postea cum communi tristitia defunctus est, et in ecclesia Beati-Petri ante altare sepultus.

Illo tempore, fuit in Alemannia Hildegardis monialis pulchritudine famosissima in Pingria super Regnum requiescit.

Anastasius IV, Romanus. — Sedit anno uno, mensibus quatuor, diebus quatuor et uigenti. Hic fecit apud Sanctam-Mariam-Rotundam nouum palatium ; hic dedit ecclesie Litteranensi calicem pulchri operis pesantem vigenti marchas et plurima alia ; ibidem in tumba porphica tumulatur.

Anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo secundo, obiit Theobardus, famosus comes Campanie.

Eodem anno, ciuitas Senonica, incensa fuit enormiter.

Adrianus III, Anglicus. — Primo abbas Sancti-Rufi, ac deinde episcopus Abbanensis, gentem de Boematia ad Xpistum conuertit et fide instruxit. Ac deinde rediens, defuncto Anastasio, papa factus est. Hic propter uulnerationem unius cardinalis urbem totam interdixit usque ad satisfactionem condignam ; Guillelmum, regem Sicilie, excommunicauit, et post satisfactionem absoluit. Hic dicitur primam moram cum curia fecisse apud urbem ueterem. Hic fecit gironem..... tas possessiones et in Radico foro et turribus muniuit; hic castra pro Ecclesia a comitibus circa lacum Sancte-Cristine comparauit.

d'Auxerre, qui fut le premier abbé de Pontigny; il fut enseveli à Pontigny.

Eugène III. — Il était d'une simplicité étonnante; mais devenu pape, il étonna le monde par son autorité et son éloquence. Sur la demande du roi Louis, il vint en France présider un concile à Reims en faveur de la Terre-Sainte; puis il retourna à Rome, où il fut reçu au milieu de la joie universelle. Plus tard sa mort fut un deuil pour tous; il fut enseveli dans l'église du Bienheureux-Pierre en avant de l'autel.

En ce temps-là, vivait en Allemagne Hildegarde, religieuse très-célèbre par sa beauté; elle repose à Bingen sur le Rhin.

Anastase IV, Romain. — Il siégea un an quatre mois vingt-quatre jours. Il construisit à Sainte-Marie-la-Ronde un nouveau palais; il donna à l'église de Latran un calice d'un beau travail pesant vingt marcs et plusieurs autres choses; il fut inhumé sous une tombe de porphyre.

L'an du Seigneur 1152, mourut Thibault, célèbre comte de Champagne.

La même année, une grande partie de la ville de Sens fut incendiée.

Adrien III, anglais. — D'abord abbé de Saint-Ruf, puis évêque d'Albano, il convertit au Christ les habitants de la Bohême, et les instruisit selon la foi. Puis après son retour, il devint pape à la mort d'Anastase. A cause du meurtre d'un cardinal, il jeta l'interdit sur la ville toute entière jusqu'à satisfaction convenable. Il excommunia Guillaume, roi de Sicile; et ayant obtenu satisfaction, il lui donna l'absolution. Il fut le premier, dit-on, qui demeura avec la cour dans Orvieto. Il fit une enceinte de murs à Radicofani qu'il fortifia par des tours. Il acheta des comtes de nombreuses propriétés et

Apud Sanctum-Petrum sepelitur anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo tertio. Sedit annis quatuor; cessauit diebus uigenti.

Mortuo Corrardo imperatore, per istum papam, Fredericus imperator, nepos Corrardi predicti et ex genere Karoli Magni, coronatur.

Anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo septimo, factus est terre motus magnus.

Anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo octauo, obiit Adrianus papa; et tunc facta est turbatio magna Rome, nam cardinales ab inuicem sunt diuisi. Imperator cum quibusdem cardinalibus adhesit Uictori; rex Francorum et rex Anglorum Alexandro III cum maiori parte cardinalium et Romanorum.

Alexander III. — Anno Domini millesimo centesimo quinquagesimo nono; sedit annis uno et uigenti, mensibus undecim, diebus nouem et decem. Senensis fuit. Hic uicit quatuor scimaticos : Octouianum, Guidonem, Iohannem, et Landonem, qui Uictor fuit dictus pape.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo, inuenta sunt corpora sanctorum Potentiani et Altini sub maiori altari in monasterio Sancti-Petri-Viui, et exinde leuata a domino Hugone, archiepiscopo, presente Girardo, abbate, successore bone memorie domini Herberti.

Eodem anno, apparuit eclipsis lune,

Eodem anno, Hugo, Senonensis archiepiscopus, apud Parisius filiam Theobaldi, comitis Campanie, coronauit in reginam, quod ualde displicuit Remensi archiepiscopo.

Iterum eodem anno, facta eclipsis lune ualde mirabilis.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo secundo, sanctus Thomas, archiepiscopus Cantuarensis, ordinatur.

des châteaux pour l'Église près du lac de Sainte-Christine. Il fut inhumé à Saint-Pierre, l'an du Seigneur 1153. Il siégea quatre ans; le siége resta vacant vingt jours.

A la mort de l'empereur Corrard, ce même pape couronna empereur Frédéric, neveu de Corrard déjà nommé, et de la race de Charlemagne.

L'an du Seigneur 1157, il y eut un grand tremblement de terre.

L'an du Seigneur 1158, mourut Adrien, pape; et alors il y eut de grands troubles à Rome. En effet la division se glissa parmi les cardinaux. L'empereur avec certains cardinaux soutint Victor; le roi de France et le roi d'Angleterre, Alexandre III, avec la majorité des cardinaux et des Romains.

Alexandre III. — L'an du Seigneur 1159. Il siégea vingt et un ans onze mois dix-neuf jours. Il était de Sienne. Il triompha de quatre schismatiques : Octavien, Guy, Jean, et Landon qui porta comme pape le nom de Victor.

L'an du Seigneur 1160, furent découverts les corps des saints Potentien et Altin sous le maître autel dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif; et la levée en fut faite par le seigneur Hugues, archevêque, en présence de Girard, abbé, successeur du seigneur Herbert de bonne mémoire.

La même année, il y eut une éclipse de lune.

La même année, Hugues, archevêque de Sens, couronna à Paris comme reine la fille de Thibault, comte de Champagne, au grand mécontentement de l'archevêque de Reims.

Encore la même année, il y eut une seconde éclipse de lune fort extraordinaire.

L'an du Seigneur 1162, saint Thomas fut sacré archevêque de Cantorbéry.

Eodem anno, fames fuit uniuersalis.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo tertio, Alexander III uenit in Gallias ; Turonis concilium celebrauit ; deinde uenit Senonis, eodem anno, et receptus fuit cum omni reuerentia et honore processionaliter a domino Hugone et digna congregatione capituli Senonensis ; interfueruntque abbates et conuentus monasteriorum Sancti-Johannis videlicet, Sancti-Petri-Viui, Sancte-Virginis-et-Martyris-Columbe et Sancti-Remigii-iuxta-portam. Erantque cum eo fere omnes cardinales et multi archiepiscopi et episcopi abbates et decani, cum multis ecclesiarum personis. Erantque cum eo, rex Ludouicus, duces, comites et barones. Mansit Senonis idem papa per annum et dimidium in sede archiepiscopali. Consecrauit, in noua maiori ecclesia, altare Beatorum-Apostolorum Petri et Pauli tertio et decimo kalendas maii. Qua die, fuerunt octaue Resurrectionis dominice ; illa die, uisitauit idem papa reliquias sanctorum et sanctarum, que in maiori ecclesia continentur, et specialiter sanctum pannum, qui caliga Domini nominatur; et omni populo monstrauit, et indulgentias quam plurimas concessit pro maiori ecclesie illis qui illam eadem die octabarum Resurrectionis dominice uisitabunt.

Postea uero uisitauit ecclesiam Sancte-Columbe, et dedicauit, presente Odone, abbate, sexto kalendas maii. In ecclesia uero Sancti Petri-Uiui, quia locum diligebat, multociens visitabat, et missarum sollempnia in ea in sollempnitatibus celebrabat; et cum abbate Girardo et monachis multociens remanebat, et locum sepius suis benedictionibus muniebat.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo quarto, sanctus Thomas exulatur ab Anglia in Frantiam.

La même année, il y eut une famine dans le monde entier.

L'an du Seigneur 1163, Alexandre III vint dans les Gaules ; il tint un concile à Tours ; puis il vint à Sens, la même année, et fut reçu en procession avec les plus grands honneurs et le plus profond respect par le seigneur Hugues et la vénérable congrégation du Chapitre de Sens, assistés des abbés et couvents des monastères, savoir de Saint-Jean, de Saint-Pierre-le-Vif, de la sainte vierge et martyre Colombe, de Saint-Rémi près la porte. Il était accompagné de presque tous les cardinaux et de beaucoup d'archevêques et d'évêques, d'abbés, de doyens et de nombreux dignitaires des églises. Le roi Louis s'y trouvait aussi avec des ducs, des comtes, et des barons. Ce même pontife demeura à Sens un an et demi sur le siége archiépiscopal. Il consacra dans la nouvelle cathédrale l'autel des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul treize jours avant les calendes de mai. C'était le jour de l'octave de la Résurrection du Seigneur. Ce jour-là, le même pape visita les reliques des saints et des saintes que renferme la cathédrale, et en particulier la sainte étoffe appelée chaussure du Seigneur. Il les montra à tout le peuple et accorda d'abondantes indulgences à la cathédrale, pour ceux qui la visiteront au jour de l'octave de la Résurrection du Seigneur.

Plus tard il visita l'église de Sainte-Colombe, et en fit la dédicace en présence de l'abbé Eudes le six des calendes de mai. Quant à l'église de Saint-Pierre-le-Vif qu'il affectionnait, il y faisait de fréquentes visites, et y célébrait des messes solennelles aux solennités. Il restait souvent avec l'abbé Girard et les moines, et il comblait la maison de ses bénédictions.

L'an du Seigneur 1164, saint Thomas fut exilé d'Angleterre en France.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo quinto Alexander papa recessit a Senonis.

Eodem anno, Philippus rex, filius Ludouici ex filia Theobaldi, comitis Campanie, undecimo kalendas septembris natus est. Famosus, illustrissimus, xpistianissimus et fidelissimus fuit, Ecclesie Dei et pauperum amator, inimicorum fidei destructor, uitoriosus, et laudabilis acquisitor

Versus de sua natiuitate :

Anno millesimo centeno bisque triceno
Quinto, de nato fit Frantia leta Philippo.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo octauo, Fredericus imperator contra Alexandrum Romam obsedit; sed miraculose Dei gratia fere omnis exercitus maxima peste interit, et imperator cum confusione et tristitia ad sua est reuersus.

Eodem anno, discordia nata inter regem Ludouicum et regem Anglorum.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo octauo, obiit domnus Hugo, bone memorie archiepiscopus Senonensis. In monasterio Sancti-Petri-Uiui in choro monachorum sepelitur.

Eodem anno, donnus Girardus, abbas Sancti-Petri sponte dimisit; cui successit Odo.

Eodemque anno, obiit Waritius, vicecomes Senonensis ; iacet in capitulo Sancti-Petri.

GUILLELMUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.
GUIDO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima tertia tabula loquitur de Guillermo, Senonensi archiepiscopo, qui postea Remensis fuit archiepiscopus ; de Guidone, archiepiscopo Senonensi ; de Frederico, imperatore ; de ciuitate Edusa et captiuitate Francorum ; illic tunc muriuntur ; de

L'an du Seigneur 1165, le pape Alexandre quitta Sens.

La même année, naquit le roi Philippe, fils de Louis et de la fille de Thibault, comte de Champagne, le 11 des calendes de septembre. Il fut célèbre, très-illustre, très-chrétien, très-fidèle à l'Église de Dieu, ami des pauvres, destructeur des ennemis de la foi, victorieux et conquérant renommé.

Vers sur sa naissance :

L'an 1165, la France se réjouit de la naissance de Philippe.

L'an du Seigneur 1168, l'empereur Frédéric marcha contre Alexandre, et mit le siége devant Rome ; mais par une faveur miraculeuse de Dieu, presque toute l'armée périt d'une très-violente peste; et l'empereur s'en retourna accablé de confusion et de tristesse.

La même année, s'éleva un désaccord entre le roi Louis et le roi d'Angleterre.

L'an du Seigneur 1168, mourut le seigneur Hugues de bonne mémoire, archevêque de Sens ; il fut enseveli au monastère de Saint-Pierre-le-Vif dans le chœur des moines.

La même année, le seigneur Girard, abbé de Saint-Pierre, donna spontanément sa démission ; il eut pour successeur Eudes.

La même année aussi, mourut Waritius, vicomte de Sens. Il repose dans le chapitre de Saint-Pierre.

GUILLAUME, ARCHEVÊQUE DE SENS.
GUY, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante-troisième table parle de Guillaume, archevêque de Sens, qui plus tard fut archevêque de Reims ; de Guy, archevêque de Sens ; de Frédéric, empereur ; de la cité d'Edesse et de la captivité des Français ; ils y moururent alors ; d'un obscurcisse-

obscuritate solis ; de fame ; de sepulchro Domini capto; item de Frederico ; de Mediolana urbe destructa ; de papa Alexandro ; de Albano; de abbate Ioachim; de corporibus trium Magorum Colonie ; de Scrithonie morte ; de magistro Petro Comestore; de Henrico, rege Anglorum ; de terre motu terribili; de summis pontificibus illius temporis ; de Ludouico rege ; de Saladino ; de eclipsis solis ; de unctione Philippi regis ; de quibusdam abbatibus ; de desponsatione Philippi, et de hiis que illo tempore euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo centesimo sexagesimo octauo, dominus Guillelmus, filius Theobardi comitis Campanie, frater Henrici comitis Campanie, et Theobaldi Blesensis comitis, et Stephani Sacricesaris comitis, et frater Adelene regine Francie, matris illustrissimi Philippi, regis Francorum, suscepit electionem dignam, videlicet Senonensem ecclesiam gubernandam. Vocabatur Guillelmus *aux blanches mains ;* largus et prouidus fuit.

Anno Domini millesimo centesimo sexagesimo nono, Cathania, urbs in Sicilia, terre motu subuersa est, cum per centum annos inhabitata fuisset ; episcopus cum clero, abbas de Mileto cum quadraginta monachis et omni populo extincti sunt. Occulta sunt Dei iuditia.

Sequenti anno, ultra mare tantus terre motus factus est, ut extinctorum infinitus esset numerus.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo primo, sanctus Thomas Cantuarensis martirio coronatur.

De primo Frederico imperatore.

Fredericus II, coronatus in ecclesia Sancti-Petri,

ment du soleil; d'une famine: de la prise du Sépulcre du Seigneur; encore de Frédéric; de la destruction de la ville de Milan; du pape Alexandre; d'Albe; de l'abbé Joachim; des corps des trois Mages à Cologne; de la mort de Scrithonia; de la mort de maître Pierre Comestor; de Henri, roi d'Angleterre; d'un effroyable tremblement de terre; des souverains pontifes de temps là; du roi Louis; de Saladin; d'une éclipse de soleil; du sacre du roi Philippe; de certains abbés; du mariage de Philippe, et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1168, le seigneur Guillaume, fils de Thibault, comte de Champagne, frère de Henri, comte de Champagne, et de Thibault, comte de de Blois, et de Etienne, comte de Sancerre, et frère d'Adelène, reine de France, mère du très-illustre Philippe, roi de France, fut appelé par un noble choix à gouverner l'église de Sens. On l'appelait Guillaume aux blanches mains. Il brilla par ses largesses et sa prévoyance.

L'an du Seigneur 1169, Catane, ville de Sicile, fut renversée par un tremblement de terre, comme si elle eut été abandonnée pendant un siècle. L'évêque, le clergé, l'abbé de Milet avec quarante moines et tout le peuple y trouvèrent la mort. Les jugements de Dieu nous sont cachés.

L'année suivante, au-delà de la mer, il y eut un tel tremblement de terre que le nombre des morts en fut incalculable.

L'an du Seigneur 1171, saint Thomas de Cantorbéry fut couronné du martyre.

De Frédéric I, empereur.

Frédéric I, couronné empereur dans l'église de Saint-

reedificauit Tyburtinam ciuitatem; destruxit Spoletum.

Illo tempore, rex Alapie cepit Edissam ciuitatem, que in Genesi Arath dicitur. In ecclesiasticis historiis scribitur quod Dominus Ihesus uocauit eam ciuitatem, nouorum martyrum sanguine purpuratam. Illa ciuitas fuit per sanctum Thomam, apostolum, predicata.

Huius imperatori stempore, obscuratus est sol, et dicitur quod hoc fuit in die unctionis boni Philippi regis, in die festi Omnium Sanctorum, a tertia hora usque ad nonam. Unctionem istius Philippi fecit Guillelmus, archiepiscopus Remensis, auunculus suus, nescientibus patre et matre, anno domini millesimo centesimo septuagesimo octauo.

Hoc anno, fames fuit.

Eodem anno, sepulchrum Domini captum est, et fracta crux a Saladino.

Dicitur de isto Saladino quod multum xpistianos libentius uidebat, inter quos erant multi milites boni et armis strenuissimi, e quibus unum uocauit, et ab ipso conditionem suam querit. Qui dixit: Xpistianus sum et miles. Cui Saladinus: Scio, sed quero utrum nobilis uel innobilis. Cui miles: Nobilis sum et miles. Cui Saladinus: Quid est miles? Cui miles: Miles est qui pro communi utilitate militat. Cui Saladinus: E quibus efficitur miles? Cui ille: Ex nobilibus. Cui Saladinus: Et quo modo efficitur? Cui ille: nobilis militiam accepturus intrat balneum, et se lauat corpore, antea lauatus mente; intrat letum; surgens e leto, induit camisiam albam et nouam cum brachis, deinde tunicam rubeam et clamidem forratum, cinctus corrigia alba, caltiatus caligis nigris. Cui Saladinus: Quid significat balneum?—Balneum significat mundationem peccatorum. — Quid significat camisia alba cum brachis nouis? — Munditiam futuram

Pierre, rebâtit la ville de Tibur, et détruisit Spolète.

En ce temps-là, le roi d'Alapie s'empara de la ville d'Edesse, appelée Arath dans la Genèse. Dans les histoires de l'Église il est écrit que le Seigneur Jésus l'appela la ville empourprée du sang des nouveaux martyrs. Cette cité fut évangélisée par saint Thomas, apôtre.

Du temps de cet empereur, le soleil s'obscurcit, et l'on dit que ce fut le jour du sacre du bon roi Philippe, le jour de la fête de Tous les Saints, depuis la troisième heure jusqu'à la neuvième. Ce Philippe fut sacré par Guillaume, archevêque de Reims, son oncle, à l'insu de son père et de sa mère, l'an du Seigneur 1178.

Cette année-là, il y eut une famine.

La même année, le sépulcre du Seigneur fut pris, et la croix brisée par Saladin.

On dit de ce Saladin qu'il voyait avec grand plaisir les chrétiens parmi lesquels se trouvaient beaucoup de chevaliers braves et habiles à manier les armes. Il appela l'un d'eux et lui demanda quelle était sa condition. — Je suis chrétien et chevalier, dit celui-ci. Et Saladin: Je le sais, mais je te demande si tu es noble ou non. Et le chevalier: Je suis noble et chevalier. Et Saladin: Qu'est-ce qu'un chevalier? Et le chevalier: Un chevalier est celui qui combat pour l'utilité commune. Et Saladin: Où prend-on les chevaliers? Et celui-ci: Parmi les nobles. Et Saladin: Et comment le devient-on? Et celui-ci: Le noble, qui va recevoir les armes, entre au bain, et purifie son corps, après avoir purifié son âme, et se met au lit. Sortant du lit, il revêt une chemise blanche et neuve ainsi que des braies, puis une tunique rouge et une armure de fer; il se ceint d'une courroie blanche et chausse des brodequins noirs.

quam habere debet miles. — Quid significat tunica rubea? — Significat quod non debet timere effundere sanguinem suum pro Deo. — Quid significatur per clamidem? — Honestas. — Quid significat corrigia alba? — Castitatem: Non debet accedere ad sponsam alterius. — Quid significant calige nigre? Mortem quam premeditari debet, ut semper bene agat. Cui Saladinus: Quomodo adobatur? Cui miles: Vigilat per noctem in ecclesia, ut Deum roget ut ipsum talem fatiat qualis esse debet. Cui miles: Mane in collo percutitur a principe, et precingitur gladio ex utraque parte scindenti, ut semper rectum iuditium teneat et obseruet. Postea equum ascendit cum freno et calcaribus deauratis, quia alteri non conueniunt nisi legitimo militi. Tunc Saladinus: Volo esse miles. Cui ille: Non es fidelis, quomodo miles eris? Tamen miles, timore perterritus, ipsum tali modo adobat, et abeo liberatus cum multis donis recessit.

Aliud dicitur de ipso quod in carcere audiuit inter ceteros militem clamantem sic: Heu! patria mea dulcis! Heu! patria mea dulcis! Quem militem ad se uocauit Saladinus, petens ab ipso: Que est patria pro qua ita clamas? Cui ille: Pulcherrima est et uocatur Bassia. Cui Saladinus: Sunt ibi nemora? Cui miles: Non sunt ibi cibarie nec flumina, non sunt ibi fontes, non sunt ibi arbores fructuosi, non sunt ibi vinee, non.—Que est illa patria? — Sollicitudo heremi. — Est peior carcere; eas illuc, et per fidem tuam maneas ibi. Et sic liberatur miles.

Et Saladin : Que signifie le bain ? — Le bain signifie la purification des péchés. — Que signifient la chemise blanche et les braies neuves ? La pureté future que doit avoir le chevalier. — Que signifie la tunique rouge ? Elle indique qu'il ne doit pas craindre de répandre son sang pour Dieu. — Quel est le symbole de l'armure ? — L'honneur. — Que signifie la courroie blanche ? — La chasteté. Il ne doit point s'approcher de la femme d'autrui. — Que signifient les brodequins noirs ? La mort, sur laquelle il doit souvent méditer, pour toujours bien agir. Et Saladin : Comment l'adobe-t-on ? Et le chevalier : Il veille une nuit dans une église, pour demander à Dieu de le rendre tel qu'il doit être. Et le chevalier : Le matin il est frappé sur le cou par le prince et ceint d'une épée à deux tranchants, symbole de la droiture des jugements qu'il doit rendre et subir. Ensuite il monte un cheval qu'il dirige avec un frein et des éperons d'or, qui ne conviennent à aucun autre qu'à un vrai chevalier. Alors Saladin : Je veux être chevalier. Et celui ci : Tu n'es pas un fidèle, comment serais-tu chevalier ? Cependant le chevalier, troublé par la crainte, l'adobe de cette manière, et reçoit de lui la liberté. Il s'en alla comblé de présents.

On dit encore de lui que dans une prison il entendit entre autres un chevalier criant ainsi : Oh ! ma douce patrie ! Oh ! ma douce patrie ! Saladin appela près de lui ce chevalier, et lui demanda : Quelle est la patrie après laquelle tu soupires ainsi ? — Elle est très-belle, on l'appelle Bassia. Et Saladin : Y a-t-il des bois ? Et le chevalier : Il n'y a ni moissons ni fleuves ; il n'y a point de fontaines ; il n'y a point d'arbres à fruits ; il n'y a point de vignes. Non. — Quelle est cette patrie ? C'est la solitude du désert. Elle est pire que la prison ; va et restes y sur ta foi. Et le chevalier est ainsi mis en liberté.

Multa alia de ipso audiui, que scripta non inueni. Sepulchrum Domini uenerabatur propter caritatem quam probatam inuenit apud Hospitalarios ; dedit eis multas possessiones, ut dicunt ipsi.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo secundo, duo milites in albis armis apparentes in aere ad orientalem et duo ad occidentalem visi sunt in pago Byturico e quibus duo primi vicerunt.

Anno Domini millesimo septuagesimo tertio, ignee acies vise sunt in regno Anglorum. Tunc fuit discordia inter regem Anglorum et filium suum.

Eodem anno, sanctus Thomas canonizatus est per Alexandrum papam.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo quarto, rex Francorum promisit ire citra mare super Anglicum regem, propter necem sancti Thome. Quo audito, rex Henricus Anglorum misit sollempnes nuntios domino pape Alexandro excusari se de nece sancti Thome. Tunc papa misit duos cardinales ad recipiendam excusationem regis. Sed quia occasione sua occisus fuit, misit subsidio Terre-Sancte ducentos milites, cruce signans se, et iurans quod infra triennium transfretaret.

Primus Fredericus imperator imperauit septem et trigenta annis.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo sexto, Guillelmus, Senonensis archiepiscopus, translatus est Remis ; et Guido, uir nobilis, sustituitur loco sui.

Philippus III, illo tempore, duxit uxorem neptam comitis Flandrie, ignorantibus matre et auunculo suo Guillelmo, archiepiscopo Senonensi ; pro ipsa multas accepit possessiones ; Elisabel uocabatur. Guido, Senonensis archiepiscopus, contra uoluntatem Guillelmi

J'ai entendu dire de lui beaucoup d'autres choses que je n'ai point trouvées écrites. Il vénérait le sépulcre du Seigneur à cause de la charité éprouvée qu'il rencontra chez les Hospitaliers. Il les combla de richesses, comme ils le disent eux-mêmes.

L'an du Seigneur 1172, deux chevaliers revêtus d'armures blanches apparurent dans l'air vers l'Orient, et deux autres à l'Occident furent vus dans le pays de Bourges. Et les deux premiers furent vainqueurs.

L'an du Seigneur 1173, des bataillons enflammés apparurent dans le royaume d'Angleterre. Alors s'éleva un désaccord entre le roi d'Angleterre et son fils. La même année, saint Thomas fut canonisé par le pape Alexandre.

L'an du Seigneur 1174, le roi de France promit d'aller outre mer contre le roi d'Angleterre, venger le meurtre de saint Thomas. A cette nouvelle, Henri, roi d'Angleterre, envoya des ambassadeurs extraordinaires au seigneur pape Alexandre, pour s'excuser du meurtre de saint Thomas. Alors le pape envoya deux cardinaux pour recevoir l'excuse du roi. Mais comme le meurtre avait été commis à cause de lui, il envoya au secours de la Terre Sainte deux cents chevaliers, prit le signe de la croix et il jura qu'il s'embarquerait avant trois ans.

Frédéric Ier, empereur, régna 37 ans.

L'an du Seigneur 1176, Guillaume, archevêque de Sens, fut transféré à Reims, et Guy, noble personnage, fut mis à sa place.

Philippe III, en ce temps là, épousa la nièce du comte de Flandre, à l'insu de sa mère et de son oncle Guillaume, archevêque de Sens. Comme dot elle lui apporta de nombreuses richesses. Elle s'appelait Elisabel. Guy, archevêque de Sens, contrairement à la volonté de Guil-

Remensis, fecit sponsalia apud Siluacenses. Ludouicus, pater Philippi, paraliticus iacebat; amiserat enim loquelam.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo octauo fuit eclipsis solis.

Illo tempore, floruit magister Petrus dictus Comestor, doctor optimus. Tale est epitafium :

Petrus eram quem petra tegit, dictusque Comestor,
Nunc comedor; semper docui, nec cesso docere.
Ut dicant illi qui me cernunt tumulatum
Quod fuit iste sumus, erimus quisque quod hic est.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo octavo, Rome celebratur concilium ab Alexandro tertio.

Anno Domini millesimo centesimo septuagesimo nono, Henricus, comes Campanie, iuit in subsidium Terre-Sancte, cum multis baronibus.

Anno Domini millesimo centesimo octogesimo, obiit Alexander III papa, plenus bonis operibus; fere inter omnes xpistianos pacem reuocauit.

Eodem anno, obiit Ludouicus rex, pater Philippi.

Eodem anno, Lucius III, Tuscus. — Sedit annis quatuor, mensibus duobus, diebus octo et decem. Audiens malos rumores de Terra-Sancta, pre dolore et tristitia obiit.

Anno Domini millesimo centesimo octogesimo primo, obiit abbas Odo Sancti-Petri; successit Galtherius.

Illo tempore, crematum est cenobium Beate-Marie-de-Porta.

Eodem anno, obiit, Henricus comes Campanie.

Anno Domini millesimo centesimo octogesimo quarto, Senonis gravi incendio uastata fuit a porta Sancti-Remigii usque ad portam Sancti-Desiderii et circa muros usque ad portam Sancti-Leonis.

laume, archevêque de Reims, célébra le mariage à Senlis. Louis, père de Philippe, était paralysé ; il avait perdu l'usage de la parole.

L'an du Seigneur 1178, il y eut une éclipse de soleil.

En ce temps-là, fleurit maître Pierre dit Comestor, éminent docteur. Voici son épitaphe :

J'étais Pierre, une pierre me recouvre ; on m'appelait le Mangeur, maintenant je suis mangé ; j'ai toujours enseigné, je ne cesse point de le faire. Dites, vous, qui me voyez en ma tombe : Ce qu'il fut, nous le sommes ; ce qu'il est, nous le serons un jour.

L'an du Seigneur 1178, un concile fut réuni à Rome par Alexandre III.

L'an du Seigneur 1179, Henri, comte de Champagne, alla au secours de la Terre-Sainte avec de nombreux barons.

L'an du Seigneur 1180, le pape Alexandre III mourut les mains pleines de bonnes œuvres. Il rétablit la paix entre presque tous les chrétiens.

La même année, mourut le roi Louis, père de Philippe.

La même année, Luce III, Toscan.—Il siégea quatre ans deux mois, dix-huit jours ; le siége resta vacant treize jours. De mauvaises nouvelles, qu'il reçut de la Terre-Sainte, le firent mourir de douleur et de chagrin.

L'an du Seigneur 1181, mourut Eudes, abbé de Saint-Pierre ; Gauthier lui succéda.

En ce temps-là, le monastère de la Bienheureuse-Marie-de-la Porte, devient la proie des flammes.

La même année, mourut Henri, comte de Champagne.

L'an du Seigneur 1184, Sens fut dévasté par un immense incendie de la porte Saint-Remi à la porte Saint-Didier, et autour des murs jusqu'à la porte Saint-Léon.

Eodem anno combustum fuit Lagniacum cum tota abbatia Sancti-Petri.

Anno Domini millesimo centesimo octogesimo septimo, Saladinus cepit nostros xpistianos, vnde versus:

Verbi millenus centenus et octuogenus
Septimus annus erat, quo uincit nos Saladinus,
Tertia lux iuli, sed luna uicesima quarta·

Deinde xpistianis superuenientibus ex Frantia, deuictus est Acor. Vnde versus:

Verbi millenus centenus et octuogenus
Nonus erat, per Acor quoque uictor corruit ipse.

Vrbanus III, Lombardus, anno Domini millesimo centesimo octogesimo secundo. — Sedit anno uno, mensibus decem, diebus quinque et uigenti.

Gregorius VIII, anno Domini millesimo centesimo octogesimo tertio, Beneuentanus. — Sedit mense uno, diebus septem et uigenti. Piscis moritur.

Clemens III, Romanus, anno Domini millesimo centesimo octogesimo quarto. — Sedit annis tribus, diebus sex et decem. Fecit claustrum Sancti-Laurentii et palatium Lateranense altius, et puteum ante ereum equum.

Celestinus III, Romanus, anno Domini millesimo centesimo octogesimo septimo. — Sedit annis sex mensibus octo, diebus undecim. Fecit palatium ante Sanctum-Petrum; coronauit Henricum quintum in imperatorem.

Innocentius III, Campanus, anno Domini millesimo centesimo nonagesimo secundo. — Sedit annis octo et decem, mensibus quatuor, diebus tribus et uigenti. Hic quantum fuit gloriosus opera eius testimonium perhibent ueritati. Fecit hospitale Sancti-Spiritus; renouauit ecclesiam Sancti-Sixti; composuit decretales et librum de condictione humani generis, et multa alia gloriosa.

La même année, Lagny fut brûlé avec toute l'abbaye de Saint-Pierre.

L'an du Seigneur 1187, Saladin fit prisonnier un grand nombre de chrétiens. D'où ces vers:

C'est l'an du Verbe 1187, que Saladin fut notre vainqueur, le troisième jour de juillet, vingt-quatrième de la lune.

Plus tard les chrétiens arrivèrent de France, et Acor fut vaincu. D'où ces vers:

C'est l'an du Verbe 1189, qu'à son tour tomba le victorieux Acor.

Urbain III, Lombard. — L'an du Seigneur 1182. Il siégea un an dix mois vingt-cinq jours.

Grégoire VIII, Bénéventin. — L'an du Seigneur 1183. Il siégea un an vingt-sept jours. Il mourut à Pise.

Clément III, Romain. — L'an du Seigneur 1184. Il siégea trois ans seize jours. Il bâtit le cloître de Saint-Laurent, éleva d'un étage le palais de Latran, et plaça une fontaine devant le cheval de bronze.

Célestin III, Romain. — L'an du Seigneur 1187. Il siégea six ans huit mois onze jours. Il bâtit un palais devant Saint-Pierre. Il couronna Henri V, comme empereur.

Innocent III, Campanien. — L'an du Seigneur 1192. Il siégea dix huit ans quatre mois vingt trois jours. En montrant quelle fut sa gloire, ses œuvres ne font que rendre hommage à la vérité. Il fonda l'hôpital du Saint-Esprit ; il restaura l'église de Saint-Sixte; il composa des Décrétales et un livre sur la condition du genre humain et beaucoup d'autres non moins célèbres; il

Dedit uniuersis ecclesiis in Roma libram argenti pro calice.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et tertio, obiit Guido, Senonensis archiepiscopus. Dicunt quidam quod iacet in maiori ecclesia inter altare maius et altare Sancti Petri ; sed scriptum non inueni.

MICHAEL, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima quarta tabula loquitur de domino Michaele, Senonensi archiepiscopo ; de Innocentio tertio ; de Henrico et Octone imperatoribus ; de abbatibus Sancti-Petri, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo centesimo nonagesimo et tertio, Domnus Michael, sedente Innocentio III, imperante Henrico V, et regnante super Francos Philippo, victoriosissimo rege, suscepit sedem Senonensis ecclesie gubernandam.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et quarto, Henricus quintus obiit, relinquens filium suum paruulum nomine Fredericum, quem ex filia regis Sicilie genuerat. Qui Fredericus iure hereditario rex fuit Sicilie, princeps Appulie, proconsulque Calabrie, nutritus sub Innocentio III, per Ecclesiam, tanquam per matrem, educatus ab infantia, et litterarum suffitientia edoctus. Regnumque suum cum suis possessionibus Ecclesia sibi seruauit contra Octonem et alios ; ac demum Octone dampnato, ad Romanorum imperium sublimauit.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et quinto, Galtherius, cognominatus de Naudo, abbas monasterii Sancti-Petri-Viui, fuit ultra mare pro peregrinatione, et quasdam reliquias asportauit.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et sexto, Octo IV Saxonie ab Innocentio coronatur.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et

donna à toutes les églises de Rome une livre d'argent pour faire un calice.

L'an du Seigneur 1193, mourut Guy, archevêque de Sens. On dit qu'il repose dans la cathédrale entre le maitre-autel et l'autel de Saint-Pierre ; mais je ne l'ai pas trouvé par écrit.

MICHEL, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante-quatrième table parle du seigneur Michel, archevêque de Sens ; de Innocent III, de Henri et de Othon, empereurs ; des abbés de Saint-Pierre, et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1193, Innocent III étant pape, Henri V empereur, et Philippe roi, très-victorieux, régnant en France, le seigneur Michel siégea pour gouverner l'église de Sens.

L'an du Seigneur 1194, Henri V mourut, laissant un jeune fils nommé Frédéric, qu'il avait eu de la fille du roi de Sicile. Ce Frédéric, fut par droit héréditaire, roi de Sicile, prince d'Apulie et proconsul de Calabre. Né sous Innocent III, il fut élevé dès son enfance par l'Eglise comme par une mère, et reçut une instruction suffisante. L'Eglise lui conserva son royaume et tous ses biens malgré les prétentions d'Othon et des autres. Enfin après avoir condamné Othon, elle l'éleva à l'empire des Romains.

L'an du Seigneur 1195, Gauthier surnommé de Naud, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, alla outre-mer en pèlerinage, et rapporta certaines reliques.

L'an du Seigneur 1196, Othon IV de Saxe fut couronné par Innocent.

L'an du Seigneur 1197, Philippe fut élu par cer-

septimo, Philippus, pro pessimis factis Octonis, a quibusdam baronibus eligitur.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et octauo, Philippus, qui frater fuerat Henrici, ab Octone sub ficta pace interfectus est; et sic Octo solus imperauit pessime se habendo. Innocentius vero papa contra Philippum fuerat propter infidelitatem fratris sui Henrici, qui in Sicilia archiepiscopos et episcopos trucidauerat contra fidem catholicam, multas malitias exercendo.

Anno Domini millesimo centesimo nonagesimo et nono, obiit Michael, Senonensis archiepiscopus, qui in nostra maiori ecclesia sepelitur.

Illo tempore, incepit sanctus Dominicus ordinem Fratrum Predicatorum, anno precedenti, anno videlicet Domini millesimo centesimo nonagesimo et septimo.

PETRUS PRIMUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima quinta tabula loquitur de bono Petro archiepiscopo; de Constantinopoli capta a Francis; de abbatibus Sancti-Petri; de gente Tartarorum. de predicatoribus missis ad terram Abigentium; de ordine Fratrum Predicatorum; de ordine Fratrum Minorum; de Octone; de electione Frederici; de bello Philippi contra Ferrandum; de concilio Rome, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo, ab Innocentio III dominus Petrus de Corbolio, magister in theologia, episcopus Cameracensis, a uenerabili Senonensi capitulo postulatus, in Senonensem ecclesiam est translatus, et honore pallii decoratus. Multum fauorabilis fuit regi Francorum Philippo, nam ipsum archiepiscopus amabat, et ad curiam Romanam defendebat, et sine dubio a rege sustinebatur et amabatur. De humili fuit plebe; tamen dicitur de ipso quod

tains barons à cause des détestables actes de Othon.

L'an du Seigneur 1198, Philippe frère de Henri, fut assassiné à la faveur d'une paix simulée, et ainsi Othon resta seul empereur par ses manœuvres criminelles.

Or le pape Innocent s'était montré contraire à Philippe à cause de l'infidélité de son frère Henri, qui avait fait massacrer des archevêques et des évêques en Sicile, exerçant toute sa cruauté contre la foi catholique.

L'an du Seigneur 1199, mourut Michel, archevêque de Sens; il fut enseveli dans notre grande église.

En ce temps-là, saint Dominique fonda l'ordre des Frères-Prêcheurs, l'année précédente, c'est-à-dire l'an du Seigneur 1197.

PIERRE I, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante-cinquième table parle du bon archevêque Pierre; de Constantinople prise par les Français, des abbés de Saint-Pierre; de la race des Tartares; des prédicateurs envoyés dans la terre des Albigeois; de l'ordre des Frères-Prêcheurs; de l'ordre des Frères-Mineurs; de Othon et de l'élection de Frédéric; de la guerre de Philippe contre Ferrand; du concile de Rome et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1200, le seigneur Pierre de Corbeil, maître en théologie, évêque de Cambrai, fut, sur les instances du vénérable chapitre, transféré dans l'église de Sens par Innocent III, qui le décora du pallium. Il avait beaucoup de crédit près du roi de France Philippe, car cet archevêque l'aimait et prenait sa défense en cour de Rome; et l'on ne peut douter qu'il fut soutenu par le roi, et aimé de lui. Il était d'une très humble origine, et cependant on dit de lui qu'il fut

magister in scientiis fuit famosissimus et moribus clarissimus et honestus. Diciturque quod sepe curiam Romanam adiit pro rege et negotiis Gallicanis et quod ibi in curia Romana sermones fecit fecundissimos et in dyocesi Senonensi et per prouintiam, et quod libentius ab omnibus audiebatur, quia gratiose et iocabiliter notandis prouerbis loquebatur. Sepe cum rege in loquelis iocabilis erat, et tamen loquelis omni acceptione dignus. Et rex cum ipso frequenter spetialissime loquebatur, et de loquelis ipsorum iocabilibus et fructuosis multi multa dicunt, que presenti libello non propono.

Anno Domini millesimo ducentesimo primo, Lenonia predicatur, et ad fidem conuertitur.

Anno Domini millesimo ducentesimo secundo, obiit Galtherius, abbas Sancti-Petri; successit Helias, fratrum consolator et amator, nobilis et laudabilis.

Illo tempore uiuebat magister Petrus Lumbardus.

Innocentius III, libellum abbatis Ioachim dampnauit; et Almericum Carnotensem, sicut habetur in decretali, dampnamus, anno Domini millesimo ducentesimo sexto.

Anno Domini millesimo ducentesimo septimo, Innocentius misit legatum et duodecim abbates Cercienses et beatum Benedictum ad Abigensium terram, ad predicandum contra hereticos.

Illo tempore, regnum Tartarorum incepit sub rege Dauid, filio Iohannis, prebyteri, quem sibi elegerunt.

Incepit sanctus Franciscus ordinem Fratrum Minorum.

Anno Domini 'millesimo ducentesimo nono, obiit dominus Helias, abbas Sancti-Petri ; successit Hulderius.

un maitre très célèbre dans les sciences, et qu'il brilla par l'honnêteté de ses mœurs. On dit aussi qu'il se rendit souvent en cour de Rome pour le roi et pour les affaires Gallicanes, et que là, en cour de Rome, il prononça des discours suivis d'un plein succès ainsi que dans le diocèse de Sens et la province. Et qu'il était volontiers écouté par tous, par ce que son langage était agréable et enjoué et rempli de mots remarquables. Dans ses fréquents entretiens avec le roi, il savait plaisanter et conserver cependant une juste mesure. Et le roi conversait fréquemment avec lui en particulier ; et de leurs conversations agréables et utiles, on a dit bien des choses que je ne rapporte pas dans ce présent livre.

L'an du Seigneur 1201, la Livonie fut évangélisée, et convertie à la foi.

L'an du Seigneur 1202, mourut Gauthier, abbé de Saint-Pierre ; il eut pour successeur Hélie, le consolateur de ses frères et leur noble et estimable ami.

En ce temps là, vivait maitre Pierre Lombard.

Innocent III condamna le livre de l'abbé Joachim. Et nous condamnons Alméric de Chartres, comme il est condamné dans la décrétale, l'an du Seigneur 1206.

L'an du Seigneur 1207, Innocent envoya un légat et douze abbés Cisterciens et le bienheureux Dominique vers la terre des Albigeois, pour prêcher contre l'hérésie.

En ce temps-là, le royaume des Tartares fut fondé, par le roi David, fils de Jean, prêtre, qu'ils avaient élu.

Saint François fonda l'ordre des Frères-Mineurs.

L'an du Seigneur 1209, mourut le seigneur Hélie, abbé de Saint-Pierre ; il eut pour successeur Huldère.

Eodem anno, principes elegerunt Fredericum in imperatorem, qui ueniens nauigio usque Romam, honorifice susceptus est. Post in Alemaniam ueniens contra Octonem, mirifice triumphauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo et decimo, celebrauit Innocentius III consilium Lateranense pro subsidio Terre-Sancte, pro statu Ecclesie, summa prelatorum millesima ducentesima nonagesima. Tempore llius concilii, consecrauit Innocentius ecclesiam Beate-iMarie-trans-Tyberim.

Eodem anno, pace posita inter Pisanos, Januenses, et Lombardos apud Parisius, beato fine quieuit. Cessauit papatus per unum diem, anno Domini millesimo ducentesimo undecimo.

Honorius III, Romanus. — Sedit annis decem, mensibus septem et decem, diebus octo et decem. Hic constituit Petrum, Autissiodorensem comitem, imperatorem Constantinopolitanum et coronauit. Hic renouauit ecclesiam Sancti-Laurentii, et ecclesiam que dicitur Sancta-Sanctorum. Decretales compilauit. Fredericum, regem Sicilie, in imperatorem coronauit; postea sibi rebellem excommunicauit, et barones a sua fidelitate absoluit. Hic ordinem Predicatorum confirmauit, beato Dominico Hispano procurante. Nam Innocentius papa, qui durus sibi in hoc fuerat primo, postea uisione habita quomodo beatus Dominicus ecclesiam Lateranensem cadentem sustentasset, confirmare uoluit, sed morte preuentus non potuit.

Fredericus II, anno Domini millesimo ducentesimo duodecimo ab Honorio coronatur in imperatorem; et eodem anno, excommunicatur, quia Ecclesiam, que eum ab infantia tanquam mater educauerat, tanquam nouercam, in quantum potuit, laniauit.

La même année, les princes élurent Frédéric comme empereur. Celui-ci monté sur un navire vint jusqu'à Rome, où il fut reçu avec honneur. Ensuite il se rendit en Allemagne, où il remporta sur Othon un triomphe merveilleux.

L'an du Seigneur 1210, Innocent III réunit un concile à Latran, pour procurer des secours à la Terre-Sainte et la paix à l'Eglise. Le nombre des prélats réunis fut de douze cent quatre-vingt dix.

Pendant la durée de ce concile, Innocent consacra l'église de la Bienheureuse-Marie au delà du Tibre.

La même année, après la conclusion d'une paix entre les Pisans, les Génois et les Lombards, il s'endormit à Pérouse du sommeil des bienheureux. Le siége resta vacant un seul jour, l'an du Seigneur 1211.

Honorius III, Romain. — Il siégea dix ans dix-sept mois dix-huit jours. Il établit et couronna Pierre, comte d'Auxerre, comme empereur de Constantinople. Il renouvela l'église de Saint-Laurent et l'église qu'on appelle *Sancta Sanctorum*. Il fit un choix de décrétales. Il couronna empereur Frédéric, roi de Sicile, puis il l'excommunia comme rebelle, et délia les barons de leur serment de fidélité Il confirma l'ordre des Prêcheurs sous la direction du bienheureux Dominique d'Espagne. En effet le pape Innocent, qui d'abord s'était montré peu disposé en sa faveur, vit plus tard, dans une vision qui lui fut accordée, saint Dominique soutenir l'église de Latran qui croulait; il voulut confirmer son ordre, mais la mort le prévint, et lui en ôta le pouvoir.

Frédéric II, couronné empereur par Honorius l'an du Seigneur 1212, fut excommunié la même année, parceque il employait toute sa puissance à déchirer, comme si elle était une marâtre, l'Eglise qui, depuis son enfance, l'avait élevé comme une mère.

Anno Domini millesimo ducentesimo quarto et decimo, senua ferrens *au roi combatre*, isto anno, Ferrandus comes et comes Bononie adduxerunt exercitum ad pontem Bouinensem contra regem Philippum; et plus erant in quadruplo inimici quam Franci. Deprecatus est rex Philippus, ut bellum non facerent die dominica, sed inimici noluerunt audire. Immo cum impetu et superbia uenerunt, adducentes secum funes ad Francos alligandos; sed misericordia omnipotentis Dei superbiam inimicorum contriuit. Nam quidam interfecti sunt, quidam fugerunt, et reliqui suis funibus sunt ligati, et in Franciam adducti, inter quos erat comes Bolonie, et Ferrandus, qui Parisius miserabiliter obiit in turri de Lemurodio, sub capa plombea, ut dicitur.

Eadem die, Ludouicus, filius regis, habuit uictoriam, ut dicitur, in superioribus partibus regni contra inimicos regis. Et Gerardus quidam, miles regis, eodem die, Octonem, regem Alemanie, qui partem regni Francorum inuaserat, superauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo, obiit Hulderius abbas Sancti-Petri, cui successit Hugo dictus cuientez, nobilis de Pleisseto Euentatorum; multa adquisiuit monasterio.

Eodem anno, celebrauit Honorius III concilium Rome, anno Domini millesimo ducentesimo octauo et decimo.

Anno Domini millesimo ducentesimo octauo et decimo, in monasterio Sancti-Petri-Uiui reliquie fere tocius corporis sancti Potentiani ostense fuerunt coram reuerandis patribus Petro Senonensi et Herueo Trecensi. Dicebant moniales de Iotro corpus predictum habere; sed illa die, quinta decima kalendas maii, illi patres

L'an du Seigneur 1214, ... portant au roi combattre. Cette année là, le comte Ferrand et le comte de Boulogne, amenèrent une armée au pont de Bovines, contre le roi Philippe ; et le nombre des ennemis dépassait quatre fois celui des Français. Le roi Philippe les supplia de ne pas engager le combat le dimanche ; mais les ennemis refusèrent de l'entendre, et s'élancèrent avec impétuosité et orgueil, apportant avec eux des cordes pour attacher les Français. Mais la miséricorde du Dieu tout-puissant anéantit l'orgueil des ennemis; car les uns furent tués, d'autres s'enfuirent, et ceux qui restèrent, furent liés avec leurs propres cordes, et conduits en France. De ce nombre furent le comte de Boulogne et Ferrand, qui mourut misérablement à Paris, dans la tour du Louvre, sous une chape de plomb, à ce que l'on dit.

Le même jour, Louis, fils du roi, remporta, dit-on, une victoire dans les parties supérieures du royaume, sur les ennemis du roi. Et Gérard, un des soldats du roi, battit le même jour Othon, roi d'Allemagne, qui avait envahi une partie du royaume de France.

L'an du Seigneur 1200, mourut Huldère, abbé de Saint-Pierre ; il eut pour successeur Hugues dit l'Éventé, de la noble famille du Plessis-les-Éventés, qui fit de nombreuses acquisitions pour le monastère.

La même année, Honorius III convoqua un concile à Rome, l'an du Seigneur 1218.

L'an du Seigneur 1218, au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, les reliques de presque tout le corps de Potentien furent exposées en présence des révérends pères : Pierre de Sens et Hervée de Troyes. Les religieuses de Jouarre prétendaient avoir ledit corps ; mais ce jour là, quinzième avant les calendes de mai, lesdits pères

contrarium inuenerunt per testimonia litterarum. Ecclesia Sancti-Petri minabatur ruinam, et ideo dissipata fuit. Sequenti anno, Hugo abbas cepit eam reedificare.

Anno Domini millesimo ducentesimo uicesimo primo, obiit Honorius tertius ; successit Gregorius nonus.

Eodem anno, obiit dominus Petrus, Senonensis archiepiscopus, sancte memorie; successit Galtherius Cornuti.

Eodemque anno, obiit dominus Hugo, abbas Sancti-Petri; successit Robertus, a domino Petro ante mortem confirmatus, et benedictus. Dominus Petrus in choro maioris ecclesie sepelitur.

GALTHERIUS CORNUTI SENONENSIS, ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima sexta tabula loquitur de magistro Petro Cornuti, Senonensi archiepiscopo, de morte Philippi regis, de Ludouico rege, de Gregorio nono et de aliis summis pontificibus, de Frederico, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo et uicesimo primo. Eodem anno videlicet millesimo ducentesimo decimo octauo, Symon, comes Montisfortis, apud Tolosanos ab hereticis, emisso lapide de muris, martyrio coronatur.

Illo anno, domnus immo magister Galtherius Cornuti, legitime electus, Senonensem suscepit ecclesiam gubernandam.

Eodem anno, Gregorius nonus, Campanus. — Sedit annis quatuor et decem, apud Septisolium.

Eodem anno, confirmauit dominum Galtherium Cornuti, Senonensem archiepiscopum, et postea Rome illum consecrauit, et honore pallii decorauit. Iste Galtherius sedem Senonensem per annos uigenti laudabiliter gu-

trouvèrent le contraire d'après le témoignage des écritures. L'église de Saint-Pierre menaçait ruine, aussi fut-elle démolie. L'année suivante, l'abbé Hugues en commença la réédification.

L'an du Seigneur 1221, mourut Honorius III ; il eut pour successeur Grégoire IX.

La même année, mourut le seigneur Pierre de sainte mémoire, archevêque de Sens. Il eut pour successeur Gauthier Cornu.

La même année, mourut le seigneur Hugues, abbé de Saint-Pierre. Il eut pour successeur Robert, confirmé et béni par le seigneur Pierre, un peu avant sa mort. Le seigneur Pierre est inhumé dans le chœur de la cathédrale.

GAUTHIER CORNU, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante-sixième table parle de maître Pierre Cornu, archevêque de Sens ; de la mort du roi Philippe ; du roi Louis ; de Grégoire IX et des autres souverains pontifes ; de Frédéric, et de ce qui arriva en ces temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1221. La même année, savoir 1218, Symon, comte de Montfort, atteint par une pierre lancée du haut des murs de Toulouse par les hérétiques, fut couronné du martyre.

Cette même année, le seigneur ou plutôt maître Gauthier Cornu, légitimement élu, reçut le gouvernement de l'église de Sens.

La même année, Grégoire IX, Campanien. — Il siégea quatorze ans. Il fut élu à Septseuil.

La même année, il confirma le seigneur Gauthier Cornu, archevêque de Sens; plus tard il le consacra à Rome, et le décora du pallium. Ce Gauthier gouverna d'une manière digne d'éloges le siége de Sens pendant

bernauit. Fecit Senonis palatium nouum cum carceribus in curia archidiaconi. Anno Domini millesimo ducentesimo uicesimo secundo, receptus fuit Senonis.

Anno Domini millesimo ducentesimo uicesimo tertio, obiit Philippus, rex uictoriosus, qui superbos deprimens et conculcans, regni sui fines quam plurimum dilatauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo uicesimo quarto, moneta comitis prohibita fuit.

Ludouicus, filius Philippi, Remis coronatus, post patrem regnauit; habebat uxorem nomine Blancham, filiam regis Hispanie, ex qua genuit Ludouicum, Amphulsum, Karolum et Robertum.

Illo tempore, Gregorius nonus canonizauit sanctam Elysabeth, filiam regis Ungarie, relictam lanturgini Thuringie. Iste Gregorius sententiam contra Fredericum ab Honorio latam roborauit. Voluit Rome celebare concilium sed non potuit, turbatione Frederici qui prelatos in uiis detinebat et in mari. Iste Gregorius nonus per Raimundum, ordinis Predicatorum fratrem, ex pluribus uoluminibus in unum uolumen decretales compilauit. Iste Gregorius, cum ab Frederico Rome obsideretur, processionaliter deportans capita Apostolorum, omnes Romanos ad se contra imperatorem, qui patrimonium Ecclesie occupauerat, conuertit. Quod audiens, Fredericus recessit. Gregorius IX postea uenit Reate, et ibi canonizauit beatum Dominicum, ordinis Predicatorum institutorem.

Anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo sexto, obiit Ludouicus, filius Philippi; cui successit Ludouicus.

Anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo octauo, fuit magna concussio ventorum.

Anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quarto,

vingt ans. Il construisit à Sens un nouveau palais, avec des prisons dans la cour de l'archidiacre. L'an du Seigneur 1222, il fut reçu à Sens.

L'an du Seigneur 1223, mourut Philippe, roi victorieux, qui abaissant et foulant à ses pieds les orgueilleux, étendit aussi loin que possible les frontières de son royaume.

L'an du Seigneur 1224, la monnaie du comte cessa d'avoir cours.

Louis, fils de Philippe, couronné à Reims, régna après son père. Il avait épousé Blanche, qui lui donna pour fils : Louis, Alphonse, Charles et Robert.

En ce temps-là, Grégoire IX canonisa sainte Elisabeth, fille du roi de Hongrie, veuve du landgrave de Thuringe, Ce Grégoire confirma une sentence lancée contre Frédéric par Honorius. Il voulut assembler un concile à à Rome ; mais il ne le put à cause des manœuvres de Frédéric, qui arrêtait les prélats sur terre et sur mer. Ce même Grégoire IX chargea Raimond de l'ordre des Frères-Prêcheurs de réduire en un seul les nombreux volumes de décrétales. Pendant le siége de Rome par Frédéric, il fit porter processionnellement les chefs des Apôtres, ralliant tous les Romains à sa cause contre l'empereur qui avait envahi le patrimoine de Saint-Pierre. A cette nouvelle, Frédéric se retira. Plus tard Grégoire IX vint à Rieti, et là il canonisa le bienheureux Dominique, fondateur de l'ordre des Prêcheurs.

L'an du Seigneur 1226, mourut Louis, fils de Philippe ; son successeur fut Louis.

L'an du Seigneur 1228, il y eut une violente tempête.

L'an du Seigneur 1234, Frère Jordan, maître de

frater Iordanus, ordinis Predicatorum magister, missus ad predicandum Sarracenis, obiit in porticu maris.

Illo tempore, duo principes Grecorum Uastachius et Duxanus, pacem invicem facientes, contra imperium Constantinopolitanum bellauerunt. Videns Iohannes imperator quod sine Francis non resistere posset, misit Balduinum, imperii heredem, ad generositatem suam in Frantiam. Consanguineus erat idem Balduinus regis et regine et Blanche, et neptam habeat illius Blanche in vxorem. Dum peruenisset in Frantiam, obiit cuius filiam habebat. Balduinus et barones Constantinopolitani, necessitate urgente, posuerunt apud Uenetos pro pignore sanctam coronam Domini spineam. Quo agnito in Frantia, rex Ludouicus prece obtinuit a Balduino, ut coronam redimeret, et Parisius reconderet ; et sic factum est, ut dominus Galterus, archiepiscopus, in libro quem fecit, declarauit.

Illo tempore, proprium filium Henricum nomine, regem Alemanie, quia non malis patris consentiebat, cepit, et in Appuliam duxit, in carcereque illum subfocauit.

Illo tempore, Fredericus transiuit ultra mare, relinquens xpistianis Terre-Sancte maiorem desolationem quam consolationem.

Illo tempore, Fredericus domino pape per duos uersus huiusmodi mandatum :

> Roma diu titubans, longis erroribus acta,
> Corruet, et mundi desinet esse caput.

Illo tempore, inter Alemaniam et Lombardiam et Burgundiam, unus maximus mons, se diuidens ab aliis montibus, per multa miliaria cuiusdam uallis transiens ad alios montes, accessit, omnes in ualle terra et lapi-

l'ordre des Prêcheurs, envoyé pour évangéliser les Sarrasins, mourut dans un port de mer.

En ce temps là, deux princes grecs Vastachius et Duxanus, faisant un traité de paix, déclarèrent la guerre à l'empereur de Constantinople. L'empereur Jean voyant que sans les Français il ne pourrait résister, envoya près de sa noble famille, Baudoin, héritier de l'empire, en France. Ce Baudoin était parent du roi et de la reine et de Blanche, dont il avait épousé la petite-fille. A son arrivée en France il perdit la mère de sa femme. Baudoin et les barons de Constantinople poussés par la nécessité mirent en gage chez les Vénitiens la sainte couronne d'épines du Seigneur. Dès qu'on l'apprit en France, le roi Louis, par ses prières, obtint de Baudoin qu'il rachéterait la couronne et la déposerait à Paris ; et ce qui arriva comme le rapporte le seigneur Gauthier, archevêque, dans le livre qu'il a écrit.

En ce temps-là, Frédéric fit prisonnier son propre fils nommé Henri, roi d'Allemagne, qui n'approuvait pas les actes détestables de son père ; il le fit étouffer dans son cachot.

En ce temps-là, Frédéric traversa la mer et laissa aux chrétiens de la Terre-Sainte plus de sujet de désolation que de consolation.

En ce temps-là, Frédéric adressa au seigneur pape les deux vers suivants :

Rome longtemps chancelante, longtemps gouvernée par l'erreur, s'écroulera et cessera d'être la tête de l'univers.

En ce temps-là, entre l'Allemagne, la Lombardie et la Bourgogne, une énorme montagne, se séparant des montagnes voisines, glissa l'espace de plusieurs milles dans une vallée, et rejoignit d'autres montagnes, ense-

dibus operiendo. Et hoc mirum nuntiatum domino pape, qui dixit : « Omnia possibilia apud Deum. » Fredericus petiit a nigromaticis quid hoc esset ? Qui dixerunt : « Antiqua superbia confrangetur, et noue sublimitati pro tempore adiungetur. » Fredericus intellexit de ueteri superbia Romanorum et de suo nouo regno. Unde dicitur quod multociens dicebat, quum uidebat honorare Deum et Ecclesiam Romanam ; « Heu ! quantum durabit hoc ? »

Illoque tempore, aues cuiusdam ciuitatis antiquioris fugerunt, et nidos suos portauerunt in alias ciuitates ; et ideo male presumens de huiusmodi signis, predictos uersus mandauit domino pape ; et postea iterum mandauit duos sequentes tales :

Fata ferunt, dicunt homines auiumque uolatus.
Tocius in modico malleus orbis ero.

Dominus papa remandauit Frederico contra duos primos versus, istos duos :

Fata silent, nec uera docent, nec predicat ales.
Est quoque solius scire futura Dei,

Et tunc Fredericus remandauit supradictos duos uersus domino pape :

Fata ferunt etc.

Et dominus papa rescripsit sic :

Scripta notant, et iura docent, secreta loquuntur.
Quod tibi uita breuis, pena perhempnis erit.

In illo tempore, sequenti anno, in Tolleto Hispanie, quidam iudeus inuenit in rupe una, in medio lapidis, in concauitate in illam scissuram habente, librum unum quasi lignea folia habentem ; quilibetque psalterius scriptus erat hebraice, grece et latine ; et loquebatur de triplici mundo : ab Adam usque ad diluuium, a diluuio

velissant tous les habitants de la vallée sous la terre et les pierres. Et lorsqu'on apprit ce prodige au seigneur pape : « Tout, dit-il, est possible à Dieu. » Frédéric demanda à des nécromanciens ce que cela signifiait : « L'antique orgueil, répondirent-ils, sera brisé, et une nouvelle puissance s'accroitra pour un temps. » Frédéric entendit par là, le vieil orgueil des Romains et son nouvel empire. D'où l'on rapporte que souvent il disait, en voyant honorer Dieu et l'Eglise Romaine : « Hélas ! combien de temps cela durera-t-il ? »

En ce temps-là encore, les oiseaux d'une antique cité s'enfuirent, et portèrent leurs nids dans d'autres cités. C'est pourquoi tirant de mauvais présages des événements de cette nature, il envoya les vers qui précédent au seigneur pape, et plus tard il lui envoya encore les deux suivants: Le destin le veut, les hommes le disent ainsi que le vol des oiseaux ; dans peu je serai le marteau de tout l'univers.

Le seigneur pape renvoya à Frédéric, en échange de ses deux premiers vers, les deux que voici :

Le destin se tait, l'homme ment, l'oiseau ne prédit rien ; à Dieu seul appartient la connaissance de l'avenir.

Et alors Frédéric renvoya au seigneur pape les deux vers qui précèdent : Le destin le veut etc.

Et le seigneur pape lui répondit :

L'écriture marque, la vérité enseigne, les secrets révèlent que ta vie sera courte, et ton châtiment éternel.

En ce temps-là, l'année suivante, à Tolède en Espagne, un juif trouva dans un rocher, au milieu d'une pierre, dans une cavité, qui laissait voir une fissure, un livre ayant comme des feuillets de bois. Chaque chant y était écrit en hébreu, en grec et en latin, et parlait des trois âges du monde : d'Adam au déluge, du déluge au Christ,

usque ad Xpistum, a Xpisto usque ad antixpistum. Dicebat scriptum medium illius libri: « Filius Dei nascetur ex Maria uirgine, ad saluandas gentes. » Tunc iudeus baptizatus est cum multis aliis. Quod fuit domino pape significatum, qui dixit: « Spiritus-sanctus docebit omnem ueritatem. »

Anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo quinto, obiit Gregorius nonus Reate.

Celestinus III. — Supradicto anno, sedit diebus septemdecim, et cessauit mensibus duobus et uigenti; Sabinensis episcopus fuit, cito moritur. Qui senex, laudabilis fuit: successit Innocentius.

Innocentius IV, Ianuensis, filius comitis Lauanie. — Sedit annis undecim, mensibus sex. Anno Domini millesimo ducentesimo, tricesimo et septimo, hic de personis partium diversarum sedes cardinalium restaurauit. Hic multum monuit Fredericum de pace, sed noluit obedire; et ideo ipsum, per Honorium excommunicatum, per Gregorium nonum aggrauatum, condempnauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo tricesimo octauo, luna uisa est circa horam sextam; fuit apud Senonis maxima tempestas. Eodem anno, apparuit in celo quoddam uexillum purpureum.

Anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo nono, obiit Robertus, abbas monasterii Sancti Petri; successit Thomas: qui uixit per menses decem. Tempore istius Roberti, in Galliis, multi heretici igne cremati fuerunt per Robertum, fratrem predicatorem, apud Moimerillonem.

Illo tempore, fuit maxima congregatio canum de diuersis partibus Galliarum; et alibi fuit maxima congregatio auium, que se interfecerunt inuicem, sicut fecerunt canes.

du Christ à l'antechrist. On lisait au milieu de ce livre : « Le fils de Dieu naîtra de la vierge Marie pour sauver les nations. » Alors le juif fut baptisé avec beaucoup d'autres. Cet événement fut annoncé au seigneur pape : « Le Saint-Esprit, dit-il, enseignera toute vérité. »

L'an du Seigneur 1235, mourut Grégoire IX, à Rieti,

Celestin III. — L'année susdite, il siégea dix-sept jours, et le siége resta vacant vingt-deux mois. Il fut évêque de la Sabine, et mourut peu de temps après. C'était un estimable vieillard ; il eut pour successeur Innocent.

Innocent IV, Génois, fils du comte de Lavanie. — Il siégea onze ans six mois. L'an du Seigneur 1237, il appela aux siéges cardinalices vacants des personnages de diverses nations; il envoya de nombreux avertissements à Frédéric, touchant la paix ; mais il ne put se faire obéir. Aussi condamna-t-il ce prince qu'avait excommunié Honorius, et aggravé Grégoire IX.

L'an du Seigneur 1238, la lune se montra vers la sixième heure ; il y eut une effroyable tempête à Sens. La même année, apparut dans le ciel un étendard de couleur pourpre.

L'an du Seigneur 1239, mourut Robert, abbé du monastère de Saint-Pierre ; il eut pour successeur Thomas, qui vécut dix mois.

Du temps de ce Robert, beaucoup d'hérétiques furent brûlés en France, par Robert, frère prêcheur à Montmorillon ?

En ce temps-là, il y eut un grand rassemblement des chiens des divers parties des Gaules; et ailleurs il y eut un grand rassemblement des oiseaux, qui s'entretuèrent comme firent les chiens.

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo, obiit Thomas, abbas Sancti-Petri, cui successit dominus Gaufridus de Montigniaco.

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo primo, fuit eclipsis solis. Eodem anno, obiit Galterus, Senonensis archiepiscopus; in choro maioris ecclesie sepelitur. Cui successit Gilo Cornuti, frater suus, et dicunt quidam quod Senonensis sedes uacauit per duos annos et dimidium.

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo secundo, Fredericus condempnatur.

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo tertio, Innocentius quartus iter arripuit ad ueniendum Lugdunum cum omni curia Romanorum.

Post condempnationem et depositionem Frederici, principes elegerunt in imperatorem lanturgium Turingie, qui parum post obiit. Et post ipsum, Guillelmus, comes Hollandie, electus fuit. Eodem tempore a Frisonibus interficitur, et sic ambo coronatione caruerunt. Iste Fredericus, ab imperio depositus, in Lombardia apud Palmam deuictus fuit, et amissis suis thesauris, multum, quasi fugitiuus, uagauit. Ac deinde in Appuliam rediens, ibi graui infirmitate correptus et defunctus; Manfredus uero, filius suus ex concubina, ut dicunt quidam, post ipsum Appuliam, Calabriam, et multos thesauros cum regno Sicilie usurpauit.

Illo tempore, uenit Innocentius Lugdunum, et celebrauit concilium; et fecit constitutiones nouas que modo in scolis leguntur.

Parum antea Tartari destruxerunt Hungariam et Apoloniam.

Post mortem Frederici et post electiones lanturgii et Guillelmi, principes electores in duabus partibus se fecerunt. Quidam elegerunt regem Castelle, et quidam

L'an du Seigneur 1240, mourut Thomas, abbé de Saint-Pierre ; il eut pour successeur le seigneur Geoffroy de Montigny.

L'an du Seigneur 1241, il y eut une éclipse du soleil. La même année, mourut Gauthier, archevêque de Sens; il fut enseveli dans le chœur de la cathédrale. Il eut pour successeur Gilon Cornu, son frère, et selon quelques uns, le siége de Sens resta vacant deux ans et demi.

L'an du Seigneur 1242, Frédéric fut condamné.

L'an du Seigneur 1243, Innocent IV se mit en route, pour venir à Lyon, avec toute la cour de Rome.

Après la condamnation et la déposition de Frédéric, les princes élurent comme empereur le landgrave de Thuringe, qui mourut peu après. Et après lui, Guillaume comte de Hollande, fut élu ; et presqu'aussitôt il fut tué par les Frisons. Ils ne furent donc couronnés ni l'un ni l'autre. Ce Frédéric, déposé de l'empire, fut battu en Lombardie, à Parme ; il perdit tous ses trésors, et erra longtemps comme un fugitif. Ensuite il arriva dans l'Apulie, et là arrêté par une grave maladie, il mourut. Or Manfred, son fils naturel selon quelques uns, s'empara de l'Apulie, de la Calabre, et de nombreux trésors, ainsi que du royaume de Sicile.

En ce temps-là, Innocent vint à Lyon, et présida un concile ; et il fit de nouvelles constitutions, qui sont encore lues dans les écoles.

Peu auparavant les Tartares ravagèrent la Hongrie et la Pologne.

Après la mort de Frédéric et les élections du landgrave et de Guillaume, les princes électeurs se partagerent en deux camps : les uns élurent le roi de Castille,

comitem Cornubie, fratrem regis Anglie. Quod scima multis annis perseuerauit.

Illo tempore, venerunt Senonis fratres Predicatores, et obtinuerunt locum, concedente Galtherio archiepiscopo, in veteri foro, et Minores ad pontem Bruiant, et post in suburbio Senonensi.

GILO CORNUTI, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS, FRATER PREDECESSORIS.

Quadragesima septima tabula loquitur de Gilone, Senonensi archiepiscopo ; de summis pontificibus illius temporis ; de regibus ; et de hiisque illis temporibus euenerunt in Roma, in Galliis ultra mare et alibi.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo quadragesimo primo, obiit Galtherus Cornuti, qui multa bona fecit Ecclesie Senonensi ; in maiori ecclesia sepetitur.

Eodem anno, Gilo, frater suus, electus fuit a maiori et saniori parte capituli Senonensis, quibusdam tamen paucis contradicentibus. Demum apud Lugdunum per Innocentium papam consecratur et honore pallii decoratur, anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo quarto ; et eodem anno, a monasterio Sancti-Petri in maiorem ecclesiam receptus cum maxima reverentia et honore.

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo quinto, Innocentius apud Lugdunum sanctum Edmundum, archiepiscopum Cantuarensem, in Anglia, quiescentem et miraculis fulgentem in monasterio Pontigniaci, canonizauit.

Circa hec tempora, in reditu canonizauit apud Pertusium sanctum Petrum, martyrem, ordinis fratrum Predicatorum.

Post hec, Innocentius, mortuo Frederico, intrauit

et les autres, le comte de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre. Et cette division dura de longues années.

En ce temps-là, les frères Prêcheurs vinrent à Sens et ils obtinrent un emplacement que leur accorda l'archevêque Gauthier sur le vieux marché? Les frères Mineurs se fixèrent près du pont Bruant, et plus tard dans un faubourg de Sens.

GILON CORNU, ARCHEVÊQUE DE SENS, FRÈRE DE SON PRÉDÉCESSEUR.

La quarante septième table parle de Gilon Cornu, archevêque de Sens; des souverains pontifes de ce temps là; des rois; et de ce qui arriva en ces temps là à Rome, dans les Gaules, outremer, et ailleurs.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1241, mourut Gautier Cornu, qui fit beaucoup de bien à l'Église de Sens; il fut enseveli dans la cathédrale.

La même année, Gilon, son frère, fut élu par la majeure et saine partie du Chapitre de Sens, malgré l'opposition du petit nombre. Enfin il fut consacré à Lyon par le pape Innocent, et décoré du pallium, l'an du Seigneur 1244. Et la même année, il fut porté du monastère de Saint-Pierre dans la cathédrale, et reçu avec les plus grandes marques de respect et d'honneur.

L'an du Seigneur 1245, Innocent canonisa à Lyon saint Edme, archevêque de Cantorbéry en Angleterre, reposant et brillant par ses miracles dans le monastère de Pontigny.

Vers ce temps-là, il canonisa, à Pérouse, saint Pierre, martyr de l'ordre des frères Prêcheurs.

Ensuite Frédéric étant mort, Innocent entra en Apu-

Apulliam cum magno exercitu, et post Nepolini moritur et sepelitur, anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo octavo.

Eodem anno, Ludouicus, rex Frantie, transfretauit ultra mare. Habuit letum principium, sed tristem medium. Habebat idem rex tres fratres, illustrissimos et milites strenuos e quibus unus, qui uocabatur Karolus, fuit secum ; et reliqui duo, Amphulsus videlicet et Robertus, cum matre sua Blancha, regnum et duos filios regis ex filia comitis Prouintie, Ludouicum uidelicet et Philippum, custodiebant. Et rex secum duxit uxorem dictam, filiam comitis Prouintie, Margaretam nomine, quam multum diligebat. Que Margareta regina duas germanas habebat, e quibus unam habebat rex Anglie, et alteram Karolus, frater regis Frantie, comes Andegauensis. Et habuit ista Karoli uxor hereditatem, comitatum videlicet Prouintie.

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo nono, Ludouicus, rex Francorum, et Franci ad ad portum Damiete nauigauerunt, die iouis post Penthecostem. Die vero veneris, cum Turcis preliauerunt ; die sabbati sequenti terram tantoriis preoccupauerunt ; die dominica ciuitatem Damiete intrauerunt fugientibus incredulis. Post paululum Ludouicus rex, amissa magna parte de suis et ciuitate, captus fuit ; sed postea redemptione composita per Dei gratiam restitutus.

Illo tempore, natus est regi ex uxore sua, Margareta. filius nomine Iohannes, cognominatus Tristanus, quia in tristitia natus.

Anno Domini quinquagesimo primo, quidam nigromaticus surgens per Gallias, circuiens multum populum secum ducebat, dicens se esse ex parte Dei ; sed turpissimam uitam ducens, a sapientibus blasphemabatur, et ab

lie à la tête d'une grande armée ; il mourut à Naples, et y fut enseveli, l'an du Seigneur 1248.

La même année, Louis, roi de France, passa outremer. Commencée dans la joie, cette expédition se continua dans la tristesse. Ce même roi avait trois frères très illustres, qui furent de braves chevaliers. L'un d'eux, nommé Charles, partit avec lui ; les deux autres, savoir : Alphonse et Robert, restèrent avec leur mère Blanche, pour garder le royaume, et les deux fils qu'avait donnés au roi la fille du comte de Provence, savoir : Louis et Philippe. Et le roi emmena avec lui sa femme, ladite fille du comte de Provence, nommée Marguerite, qu'il aimait beaucoup. Cette reine Marguerite, avait deux sœurs mariées ; l'une au roi d'Angleterre, et l'autre à Charles, frère du roi de France, comte d'Anjou. Cette dernière, épouse de Charles, obtint comme héritage le comté de Provence.

L'an du Seigneur 1249, Louis, roi de France, et les Français, abordèrent au port de Damiette, le jeudi après la Pentecôte ; le vendredi, ils combattirent contre les Turcs ; le samedi suivant, ils couvrirent la terre de leurs tentes ; le dimanche ils entrèrent dans la cité de Damiette, les mécréants prenant la fuite. Peu de temps après, le roi perdit le plus grand nombre des siens et cette cité, et fut fait prisonnier ; mais ensuite on traita de sa rançon, et par la grâce de Dieu, il nous fut rendu.

En ce temps-là, naquit au roi, de sa femme Marguerite, un fils nommé Jean et surnommé Tristan, parce qu'il était né dans la tristesse.

L'an du Seigneur 1251, surgit certain nécromancien, qui parcourant les Gaules, entrainait une foule nombreuse à sa suite, se disant envoyé par Dieu ; mais la vie honteuse qu'il menait le fit maudire des

insipientibus honorabatur. Illi quoque eum sequebantur, Pastores uocabantur. Unde versus:

M. semel et bis C simul L. I. iungere disce,
Duxit Pastorum seua medela chorum.

Dicebat quod ipsos uolebat ducere in subsidium Terre-Sancte, sed percepta et cognita malitia ipsius, in prouintia Byturica occiditur ; et sic secaces sui reiitiuntur stupefacti, dedecoreque confusi.

Illo tempore, dominus Gilo dedicauit ecclesias Fratrum-Predicatorum et Fratrum-Minorum.

Illo tempore, Ludouicus rex in Frantiam reuersus est.

Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo, Henricus, rex Datorum, per Abel, fratrem suum, in mari suffocatur, ut solus regnaret. Quod sibi parum valuit; nam sequenti anno, a Frisonibus occiditur, anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo primo.

Alexander IV, Campanus. — Sedit annis septem; cessauit mensibus tribus, diebus quatuor.

Illo tempore, Corrardus rex, filius Frederici, mortuo patre, ut regnum Sicilie susciperet, per mare in Appuliam deuenit, et capta Neopolim, muros destruxit. Uxorem habebat in Alemania et filium nomine Corrardinum, quibus in multa tristitia relictis in Appulia, primo anno sui introitus, ueneno obiit.

Illo tempore, Manfredus, gerens pro pedagogo Corrardini, filii Corrardi regis, finxit mandaciter ipsum Corrardinum mortuum, et sibi coronam accepit, et patrimonium sancti Petri, in preiuditium Romani pontificis, usurpauit. Et ideo a domino papa excommunicatur,

sages, tandis que les insensés l'entouraient de respect. Et ceux qui le suivaient étaient appelés Pastoureaux. D'où ces vers :

Apprends à joindre une fois mille avec deux fois cent et cinquante et un. Une fièvre cruelle entraîna le chœur des Pastoureaux.

Il disait qu'il voulait les conduire au secours de la Terre-Sainte ; mais lorsqu'on découvrit et que l'on connut sa perversité, il fut massacré dans la province de Bourges ; et ses sectateurs, furent dispersés, épouvantés et couverts de honte.

En ce temps-là, le seigneur Gilon consacra les églises des Frères-Prêcheurs et des Frères-Mineurs.

En ce temps-là, le roi Louis revint en France.

L'an du Seigneur 1250, Abel, roi des Danois, noya dans la mer son frère Henri, afin d'avoir le royaume à lui seul ; ce qui lui servit peu, car l'année suivante, il fut mis à mort par les Frisons, l'an du Seigneur 1251.

Alexandre IV, de Campanie. — Il siégea sept ans ; le siége resta vacant trois mois quatre jours.

En ce temps-là, après la mort de Frédéric, son père, le roi Corrard vint par mer en Apulie pour s'emparer du royaume de Sicile ; il prit Naples, et en détruisit les murs. Il avait laissé en Allemagne, dans la plus profonde tristesse, sa femme et un fils nommé Corrardin ; il mourut empoisonné, la première année de son entrée en Apulie.

En ce temps-là, Manfred se faisant passer comme précepteur de Corrardin, fils du roi Corrard, fit par un audacieux mensonge courir le bruit de la mort de Corrardin. Et il s'empara de la couronne, et il usurpa le patrimoine de Saint-Pierre, au préjudice du pontife

et contra ipsum magnus exercitus mittitur; sed preualuit Manfredus.

Iste Alexander canonizauit sanctam Claram, que fuit ordinis sancti Damiani. Iste condempnauit duos falsos hereticorum libros. Viterbii moritur et sepelitur.

Anno Domini millesimo ducentesimo quarto, obiit dominus [Gilo] Cornuti, Senonensis archiepiscopus; successit dominus Henricus, nepos suus. Sancte memorie Gilo maiori ecclesie in choro tumulatur.

HENRICUS CORNUTI, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quadragesima octaua tabula loquitur de domino Henrico Cornuti, Senonensi archiepiscopo; de summis pontificibus; de rege Ludouico et fratribus suis et filiis; et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo quinquagesimo quarto, dominus Henricus Cornuti, legitime electus, per Alexandrum papam quartum, Uiterbii confirmatur, et consecratur, et honore pallii decoratur. Eodem anno, a monasterio Sancti-Petri-Uiui per barones ad maiorem ecclesiam defertur, et recipitur cum magna reuerentia et honore. Iste Henricus acquisiuit sedi Senonensi domos Nolonis.

Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo sexto, fuit fames et carum tempus.

Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octauo, obiit Henricus Cornuti, archiepiscopus, qui contra uxurarios sententias excommunicationum ostiatim uiriliter per dyocesim et per ciuitatem prouulgabat. Et ut dicunt quidam, ueneno extinguitur. Iste, qui lucerna erat Ecclesie Gallicane, ante altare maioris ecclesie sepelitur, sustentator pauperum et amator.

romain. C'est pourquoi le seigneur pape l'excommunia, et envoya contre lui une grande armée ; mais Manfred l'emporta.

Cet Alexandre canonisa sainte Claire, qui appartenait à l'ordre de saint Damien ; il condamna deux livres hérétiques remplis d'erreurs ; il mourut à Viterbe, et y fut enseveli.

L'an du Seigneur 1254, mourut le seigneur [Gilon] Cornu, archevêque de Sens ; il eut pour successeur le seigneur Henri, son neveu. Gilon de sainte mémoire fut inhumé dans le chœur de la cathédrale.

HENRI CORNU, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La quarante-huitième table parle du seigneur Henri Cornu, archevêque de Sens ; des souverains pontifes ; du roi Louis, de ses frères et de ses fils ; et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1254, le seigneur Henri Cornu, légitimement élu, fut confirmé et consacré à Viterbe par le pape Alexandre IV, et décoré du pallium. La même année, il fut porté par les barons du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à la cathédrale, et reçu avec les plus grandes marques de respect et d'honneur. Cet Henri acheta pour le siége de Sens les maisons de Nolon.

L'an du Seigneur 1256, il y eut famine et grande cherté.

L'an du Seigneur 1258, mourut l'archevêque Henri Cornu qui, avec le plus grand zèle, promulgua à toutes les portes dans le diocèse et dans la ville, des sentences d'excommunication contre les usuriers. Il mourut empoisonné, dit-on. Celui qui était le flambeau de l'église de France, le soutien et l'ami des pauvres, est inhumé devant l'autel de la cathédrale.

Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo nono, obiit Viterbii Alexander IV, uir sanctissimus et honestus.

Eodem anno, Constantinopolis capta fuit per Paleologum.

GUILLELMUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS, DE BROCIA PROPE HENRICUM.

Quadragesima nona tabula loquitur de domino Guillelmo de Brocia, Senonensi archiepiscopo ; de summis pontificibus, suis temporibus ; de rege Francorum ; de rege Sicilie, fratre suo ; de Corrardo ; et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo quinquagesimo octauo, donnus Guillelmus, de Brocia prope Henricum, de mediocri genere, sed nobilis mente, eligitur legitime ; in curia Romana confirmatur, consecratur, et honore pallii decoratur.

Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo nono, Senonis a monasterio Sancti-Petri-Uiui per milites ad maiorem ecclesiam deportatur, et ibi recipitur cum reverantia et honore.

Eodem anno, Vrbanus IV, Gallicus ex ciuitate Trecensi papa Romanus efficitur, uir simplex, amabilis, laudabilis et honestus. Sedit annis tribus, mense uno ; cessauit mensibus quinque. Hic fecit construi Trecis, in loco natiuitatis sue, ecclesiam canonicorum sub decano, in honore sancti Urbani, pape et martyris. Iste exercituum Sarracenorum, quem Manfredus in patrimonium Ecclesie Romane miserat, per crucesignatos fugauit. Iste dedit domino Karolo, comiti Andegauensi et Prouintie, fratri regis Frantie, regnum Sicilie quod Manfredus iniuste occupauerat. Iste multos uocauit ex Gallicanis ecclesiis, de quibus quosdam cardinales fecit, alios notarios. Inter quos missus fuit a Senonis Magister Petrus de Charniaco, qui magister fuerat quo-

L'an du Seigneur 1259, mourut à Viterbe, Alexandre IV, personnage remarquable par sa sainteté et sa distinction.

La même année, Constantinople fut prise par Paléologue.

GUILLAUME DE BROSSE, ARCHEVÊQUE DE SENS, APRÈS HENRI.

La quarante neuvième table parle du seigneur Guillaume de Brosse, archevêque de Sens ; des souverains pontifes et de leur temps ; du roi de France; du roi de Sicile, son frère ; de Corrard ; et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1258, le seigneur Guillaume de Brosse d'une modeste origine, mais d'un esprit supérieur, fut légitimement élu après Henri, puis confirmé en cour de Rome, consacré, et décoré du pallium.

L'an du Seigneur 1259, il fut porté à Sens par des chevaliers du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à la cathédrale, et y fut reçu avec des marques de respect et d'honneur.

La même année, Urbain IV, Français, originaire de la ville de Troyes, devint pape Romain. C'était un homme simple, aimable, estimable, et considéré. Il siégea trois ans un mois ; le siége resta vacant cinq mois. Il fit construire à Troyes, au lieu de sa naissance, une église en l'honneur de saint Urbain, pape et martyr, et y plaça des chanoines sous l'autorité d'un doyen. Aidé par les croisés, il dispersa les armées Sarrasines que Manfred avait envoyées dans le patrimoine de l'Eglise Romaine. Il donna au seigneur Charles, comte d'Anjou et de Provence, frère du roi de France, le royaume de Sicile, qu'avait injustement usurpé Manfred. Il appela beaucoup de prêtres des églises de France, et fit les uns cardinaux, les autres notaires. De ce nombre fut maître

rumdam Cornutorum, fuitque offitialis Senonensis, ac deinde canonicus et decanus. Et dominus papa fecit ipsum cambellarium curie Romane, et postea archiepiscopus fuit, prout inferius declarabo.

Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo nono, Florentini et Lucani deuicti fuerunt per sex menses, a quibusdam e suis proditi, et corruerunt plus quam sex milia hominum.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo, Ungari deuicti fuerunt a rege Bohemie; ac deinde post mortem plus quam quatuordecim milia hominum, pacificati sunt per matrimonium.

De domino Karolo Frantie, regis Sicilie.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo primo, Urbanus papa quartus regnum Sicilie, quod Manfredus uiolenter detinebat, domino Karolo, regi Frantie, comiti Andegauensi et Prouintie, ut illud ab eo eriperet, contulit, et concilio cardinalium, ipsum in regem Sicilie coronauit. Et litteris confirmauit, donans indulgentias quamplurimas crucesignatis, qui cum Karolo deuenirent. Erant enim crucesignati de cruce alba et rubea, et illi pro subsidio Terre-Sancte ex rubea tamen.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo secundo, cometes nobilior uisu apparuit in celo ; et licet in diuersis mundi partibus significaret quedam alia forte, tamen dicitur quod cum per tres menses perdurasset, ipso primo apparente, quartus Urbanus papa cepit infirmari, et eadem nocte qua papa expirauit, eadem nocte, cometes disparuit. Obiit uero Urbanus

Pierre de Charny, envoyé de Sens. Il avait été précepteur de divers membres de la famille Cornu; il fut official de Sens, puis chanoine et doyen ; et le seigneur pape le fit camérier de la cour de Rome, et ensuite archevêque, comme je le dirai plus bas.

L'an du Seigneur 1258, les Florentins et les Lucains furent battus pendant six mois, trahis par quelques uns d'entre eux ; il périt alors plus de six mille hommes.

L'an du Seigneur 1260, les Hongrois furent vaincus par le roi de Bohême ; et après un carnage de plus de quatorze mille hommes, ils cimentèrent la paix par un mariage.

Du seigneur Charles de France, roi de Sicile.

L'an du Seigneur 1261, le pape Urbain IV, donna au seigneur Charles, [frère du] roi de France, comte d'Anjou et de Provence, le royaume de Sicile, que Manfred occupait par la violence, avec mission de le lui enlever; et par le conseil des cardinaux, il le couronna roi de Sicile. Il lui donna des lettres de confirmation, et accorda les indulgences les plus abondantes aux croisés, qui marcheraient avec Charles. Il y avait alors des croisés portant une croix blanche, et d'autres une rouge ; et ceux qui marchaient au secours de la Terre-Sainte portaient la rouge.

L'an du Seigneur 1262, une comète admirable à voir apparut dans le ciel ; et bien que dans les diverses parties du monde elle annonçât autre chose peut-être, voici ce que l'on dit, lorsqu'elle eut duré trois mois : A sa première apparition, le pape Urbain IV tomba malade, et la nuit même que le pape expira, cette nuit-là même, la comète disparut. Or le pape Urbain mou-

papa anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo secundo ; Perrusii sepelitur.

Clemens IV, Prouintialis de uilla Sancti-Egidii. — Sedit annis tribus, mensibus nouem, diebus uigenti et uno ; cessauit annis tribus, mensibus duobus, diebus decem. Aduocatus fuit famosus. Primo habuit uxorem et filios ; de familia regis Francorum fuit. Post hec mortua uxore, propter scientiam et uitam laudabilem Podiensis episcopus efficitur, deinde Nerbonensis archiepiscopus, tandem Sabinensis episcopus et cardinalis fuit. Legatus in Anglia ab Urbano papa, absens a cardinalibus eligitur Perrusii. Et suis bonis operibus et orationibus, multas tribulationes quas patiebatur Ecclesia suo tempore Deusque suis meritis creditur extinxisse. Hic prophetauit de Corrardino sibi dicentibus quod Corrardinus fortior erat Karolo, dicens : « Factum Corrardini tam quam fumum transiturum, et ipsum tam quam ad uictimam Appuliam intraturum. » Quod sic fuit, ut alibi declarabo. Hic canonazuit Uiterbii sanctam Edemigam dutissam Apolonie.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo tertio, dominus Karolus, qui pro recuperatione regni Sicilie per Urbanum uocatus fuerat, nauigio uenit in Apuliam cum baronibus quibusdam, et per bellum dici Manfredum, Deo auxiliante, et regno et uita priuauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quarto, Sarraceni uenerunt Hispaniam ; sed multo sanguine xpistianorum crucesignatorum effuso deuicti sunt.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo quinto, obiit Clemens IV Uiterbii ; in ecclesia Fratrum Predicatorum sepelitur.

Anno Domini millesimo duoentesimo sexagesimo

rut l'an du Seigneur 1262 ; il fut enseveli à Pérouse.

Clément IV, Provençal de la ville de Saint-Gilles, — Il siégea trois ans neuf mois vingt et un jours ; le siége resta vacant trois ans deux mois dix jours. Il fut d'abord célèbre comme avocat ; il eut une femme et des enfants ; il appartenait à la maison du roi de France. Plus tard, après la mort de sa femme, son savoir et sa vie exemplaire le firent nommer évêque du Puy, ensuite archevêque de Narbonne, enfin cardinal-évêque de la Sabine. Envoyé comme légat en Angleterre par le pape Urbain, il fut, pendant son absence, élu à Pérouse par les cardinaux. On croit que c'est à cause de ses bonnes œuvres, de ses prières et de ses mérites, que Dieu mit un terme aux tribulations que l'Église éprouvait de son temps. Il prophétisa touchant Corrardin. A ceux qui lui disaient que Corrardin l'emportait sur Charles, il répondit : « Les succès de Corrardin passeront comme de la fumée, et c'est en victime qu'il entrera en Apulie. » C'est ce qui arriva, comme je le dirai ailleurs. Il canonisa à Viterbe sainte Edémige, duchesse de Pologne.

L'an du Seigneur 1263, le seigneur Charles, qui avait été appelé par Urbain pour recouvrer le royaume de Sicile, aborda en Apulie avec certains barons : et après une guerre d'un jour, aidé de Dieu, il enleva à Manfred la couronne et la vie.

L'an du Seigneur 1264, les Sarrasins vinrent en Espagne ; et leur défaite couta des flots de sang aux chrétiens qui s'étaient croisés.

L'an du Seigneur 1265, Clément IV mourut à Viterbe; Il fut inhumé dans l'église des Frères-Prêcheurs.

L'an du Seigneur 1266, le Soudan de Babylone prit

sexto, Soldanus Babilonie Anthiochiam cepit, et in solitudine redegit, et Armeniam.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo septimo, dominus Guillelmus de Brocia, Senonensis archiepiscopus, spontanea uoluntate resignauit oneri archiepiscopatus et non honori, et magister Petrus de Charniaco, cambellarius curie Romane eligitur.

Eodem anno, tribus annis complectis a morte Clementis, Gregorius X, Lumbardus, de Placentia in papam eligitur et consecratur.

Eodem anno, magister Petrus de Charniaco, commorans ad curiam, cambellarius sedis, decanus Senonensis, electus communiter, ad supplicationem et petitionem capituli Senonensis per procuratores suos videlicet magistrum Gilonem Cornuti et quosdam alios, libello electionis domino pape Gregorio tradito, presentationeque per magistrum predictum Gilonem Cornuti facta, confirmatur, et consecratur, et honore pallii decoratur. Quo in uia redeundi Senonis existente, eodem anno supradicto, turris ecclesie Senonensis cecidit. Vnde versus:

> Anno millesimo C bis LV cum duodeno,
> In Domini cena, Senonum tam turris amena
> Incepit cadere, per quam plures periere;
> Inde die trina fuit huius tota ruina.

PETRUS DE CHARNIACO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quinquagesima tabula loquitur de domno Petro de Charniaco, Senonensi archiepiscopo; et de Gregorio papa; et concilio Lugdunensi; do domino Karolo, rege Sicilie; de Corradino; de Tunis, et de Ludouico, rege Francorum; de summis pontificibus, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo sexagesimo octauo, magister Petrus de Charniaco, precedenti anno per [Gregorium X] confirmatus, conse-

Antioche, et en fit un désert ainsi que de l'Arménie.

L'an du Seigneur 1267, le seigneur Guillaume de Brosse, archevèque de Sens, renonça de sa propre volonté à la charge, mais non à la dignité d'archevêque; et maître Pierre Charny, camérier de la cour de Rome, fut élu.

La même année, trois ans révolus après la mort de Clément, Grégoire X, Lombard, de Plaisance, fut élu à l'unanimité. Sur la prière et la demande du Chapitre de Sens, envoyées par ses procureurs maître Gilon Cornu et certains autres qui remirent au seigneur pape Grégoire les lettres d'élection, et sur la présentation qu'en fit ledit maître Gilon Cornu, il fut confirmé, consacré, et décoré du pallium. Pendant qu'il était en route pour revenir à Sens, la même année, une tour de l'église de Sens s'écroula. D'où ces vers :

L'an douze cent cinquante cinq et douze, la tour qu'aimaient tant les Sénonais commença à tomber; plusieurs personnes périrent; et le troisième jour, la ruine en fut complète.

PIERRE DE CHARNY, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La cinquantième table parle du seigneur Pierre de Charny, archevêque de Sens, et de Grégoire pape, et du concile de Lyon; du seigneur Charles, roi de Sicile ; de Corrardin ; de Tunis, et de Louis, roi de France ; des souverains pontifes ; et de ce qui arriva en ce temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1238, maître Pierre de Charny, confirmé, consacré, et décoré du pallium par Grégoire X, vint à Sens à la grande joie du clergé

cratus, et honore pallii decoratus, venit Senonis, gaudentibus clero et populo; et die Sancti-Penthecostes, a monasterio Sancti-Petri-Uiui per milites ad maiorem ecclesiam deportatur, et recipitur cum maximo gaudio et cum reuerentia et honore. Iste Petrus de humili fuit, sed famosus scientia, iustitia et moribus sanctitatis, aspectu amabilis, et factis omnibus gratiosus; pedagogus fuit quorumdam Cornutorum, Senonensium canonicorum, per quos post Deum, ad gradus ecclesiasticos est promotus.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo octauo, Corrardinus, olim nepos Frederici, paruipendens domini pape excommunicationem, contra dominum regem Karolum venit cum Theutonicis quibusdam, Lombardis, Thuscis et Henrico, fratre regis Castelle, Romanorum tunc senatore, et Rome sollempniter recipitur. Post hec anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo nono, Apuliam intrauit, contra Karolum et Francos debellando; demum suis fugientibus, capitur cum multis. Et dicitur quod rex Karolus petiit ab ipso dicens: « O Corrardine, quid de me faceres, si me captum teneres sicuti te teneo? » Cui sine consilio respondit Corrardinus: « Capite te troncarem. » Ad quem rex: « Sine prudentia es, et absque consilio tu iudicasti temetipsum ». Tunc cum multis nobilibus iussu Karoli, Neapoli in sabulo decapitatur, et postea, iussu Karoli regis, secundum consuetudinem regialem tumulatur.

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo nono, obiit dominus Guillelmus de Brotia apud Brinonem, et in die festi Sancte Agathes, in maiori ecclesia prope maius altare a sinistris tumulatur.

Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo,

et du peuple ; et le saint jour de la Pentecôte, il fut porté par des chevaliers du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à la cathédrale, et reçu avec les plus grands témoignages de joie, de respect et d'honneur. Ce Pierre, d'une origine obscure, mais célèbre par son savoir, sa justice, et la sainteté de sa vie, rempli d'amabilité, et toujours heureux dans ses entreprises, fut précepteur de plusieurs membres de la famille Cornu, chanoines de Sens, qui après Dieu, l'élevèrent aux divers degrés ecclesiastiques.

L'an du Seigneur 1268, Corrardin, petit-fils de Frédéric, bravant l'excommunication du seigneur pape, marcha contre le seigneur roi Charles, avec une poignée d'Allemands, de Lombards et de Toscans, aidé par Henri, frère du roi de Castille, alors sénateur des Romains ; il fut solennellement reçu à Rome. Plus tard, l'an du Seigneur 1269, il entra en Apulie, pour combattre Charles et les Français ; à la fin les siens prirent la fuite, et il fut fait prisonnier avec beaucoup d'autres. Et le roi Charles, dit-on, lui fit cette question : « O Corrardin, que ferais-tu de moi, si tu me tenais prisonnier, comme je te tiens ? » Sans demander aucun avis, Corrardin lui répondit : « Je te couperais la tête. » Et le roi : « Tu manques d'expérience, et faute d'un conseil, tu te condamnes toi même. Alors il fut par ordre de Charles décapité à Naples sur la plage avec beaucoup d'autres nobles personnages. Et ensuite par ordre du roi Charles, il fut inhumé avec la pompe usitée pour les rois.

L'an du Seigneur 1269, mourut à Brienon le seigneur Guillaume de Brosse ; et le jour de Sainte Agathe, il fut inhumé dans la cathédrale près du maître autel à gauche.

L'an du Seigneur 1270, Grégoire X, pape, vint à Lyon,

Gregorius papa decimus venit Lugdunum, et consilium celebrauit sollempne pro subsidio Terre-Sancte, quam uisitare personaliter intendebat. In quo concilio, Grecorum et Tartarorum sollempnes nuntii interfuerunt. Greci ad unitatem Ecclesie redire promittentes Spiritum-Sanctum confessi sunt a Patre et Filio procedere, simbolum in consilio decantando. Nuntii uero Tartarorum infra concilium baptizantur, et ut dicebant, boni xpistiani ad propria redierunt. Numerus prelatorum concilii fuit quingenti episcopi, et ceteri prelati mille et amplius. Hic in concilio multa bona constituit pro Terra-Sancta et pro tota Ecclesia. Voluit etiam et decreuit ut bigami, qui ad sacros ordines redire non possunt, priuilegio non gaudeant clericali. Iste papa non intendebat pecuniarum lucris, sed elemosinis et bonis operibus intendebat.

Illo tempore, Ludouicus rex cum multis baronibus crucesignatus est pro subsidio Terre-Sancte, et anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo primo, cum duobus filiis et rege Nauarrie, qui filiam regis habebat, et cum multis aliis principibus, ducibus, comitibus, baronibus, castellanis, militibus et prelatis, ad subsidium dicte Terre-Sancte iter assumpsit.

Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo primo, Gregorius, rediens a Lugduno, obiit Arethii, et ibidem spelitur et miraculis claruit, ut dicitur.

Innocentius V, Burgundus de Tharantasia, de ordine Predicatorum, magister in theologia primo archiepiscopus Lugdunensis et post episcopus Hostiensis cardinalis, deinde papa efficitur, anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo tertio. Sedit mensibus quinque, diebus duobus ; cessauit diebus octo et decem.

et présida un concile solennel, pour demander du secours pour la Terre-Sainte qu'il avait l'intention de visiter en personne. A ce concile assistèrent des ambassadeurs extraordinaires des Grecs et des Tartares. Les Grecs, promettant de revenir à l'unité de l'Église, confessèrent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, en chantant le symbole au sein de l'assemblée. De leur côté, les Tartares furent baptisés en dehors de l'assemblée, et comme l'on disait, s'en retournèrent bons chrétiens dans leur pays. Le nombre des prélats du concile fut de cinq cents évêques, et celui des autres prélats fut de mille et plus. Dans ce concile, Grégoire fit d'excellentes constitutions pour la Terre-Sainte et pour l'Eglise entière. Il voulut aussi, et décréta que les bigames, qui ne peuvent revenir aux ordres sacrés, ne jouiraient d'aucun privilége ecclésiastique. Ce pape ne recherchait point à accroitre ses richesses, mais ses aumônes et ses bonnes œuvres.

En ce temps-là, le roi Louis et une multitude de barons se croisèrent pour secourir la Terre-Sainte; et l'an du Seigneur 1271, accompagné de ses fils, du roi de Navarre son gendre, et d'une foule d'autres princes, ducs, comtes, barons, châtelains, chevaliers, et prélats, il se mit en route, pour porter secours à la Terre-Sainte.

L'an du Seigneur 1271, Grégoire revenant de Lyon mourut à Arezzo; il y fut enseveli, et y brilla, dit-on par des miracles.

Innocent V, Bourguignon, de la Tarantaise, de l'ordre des Prêcheurs, maître en théologie, d'abord archevêque de Lyon, puis cardinal-évêque d'Ostie, devint enfin pape l'an du Seigneur 1273. Il siégea cinq mois deux jours; le siége resta vacant dix huit jours.

Illo tempore, Ludouicus rex, dum peregrinationis uia esset, consilio suorum, Thunitii transfretauerunt, Carthaginem cum portu prope Thunitium ceperunt. Illo anno, infirmitas communis primo Abbanensem episcopum cardinalem, unum de filiis regis, et regem Ludouicum cum multis de medio sustulit. Quam feliciter rex Ludouicus obierit, rex Nauarrie domino Thusculano per litteras intimauit. In infirmitate sua Deum non cessabat laudare, quandoque dicens hanc orationem : « Fac nos, quesumus, Domine, prospera huius mundi despicere et nulla eius aduersa formidare. » Orabatque quandoque pro suis dicens: « Esto, Domine, plebi tue sanctificator, et custos. » Et cum appropinquaret ad finem, suspexit ad celum dicens : « Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo, Domine. » Et hoc dicendo, obdormiuit in Domino.

Illo tempore, dominus Karolus, rex Sicilie, nauigio uenit ad exercitum Francorum, gaudentibus Francis et principe suo Philippo. Sarraceni non erant ausi exire, sed quia terra sabulosa est, ascendebant ad montes desuper exercitum Francorum, et mouebant sabulum, et per uentum Francis multum nocebat. Tamen Deus misit eis pluuiam desideratam, et sic sabulum non nocebat.

Tunc xpistiani, paratis machinis, nauibus, et uariis instrumentis, per terram et aquam Thunitium oppugnare, intendebant. Quod uidentes, Sarraceni timore compulsi, pacta cum xpistianis inierunt. Inter hec que dicuntur fuisse principua : ut omnes xpistiani, captiui regni Thunitii, liberarentur, et quod monasteria ad honorem xpisti in omnibus ciuitatibus Thunitiorum regni

En ce temps-là, le roi Louis était en route pour la croisade ; d'après l'avis des siens, on aborda dans le royaume de Tunis. Cette année là, une maladie contagieuse enleva du milieu [des vivants] d'abord l'évêque-cardinal d'Albano, un des fils du roi, et le roi Louis avec une foule d'autres. Le roi de Navarre apprit par lettres au seigneur de Tusculum combien fut belle la mort du roi Louis. Dans sa maladie, il ne cessait de louer Dieu, répétant souvent cette oraison : « Accordez nous, Seigneur, nous vous en supplions, de mépriser les prospérités de ce monde, et de ne redouter en rien ses adversités » Il priait souvent pour les siens, disant : « Seigneur, sanctifiez votre peuple, et montrez vous son protecteur. » Et comme il approchait de sa fin, il leva les yeux vers le ciel en disant : « J'entrerai dans votre demeure, je vous adorerai dans votre saint temple, et je confesserai votre nom, Seigneur ». Et en prononçant ces paroles, il s'endormit dans le Seigneur,

En ce temps-là, le seigneur Charles, roi de Sicile, s'embarqua pour rejoindre l'armée française à la grande joie des Français et de leur prince Philippe. Les Sarrasins n'osaient pas sortir ; mais comme le terrain était sablonneux, ils montaient sur les hauteurs dominant l'armée, et agitaient le sable qui, entrainé par le vent, incommodait les Francais. Cependant Dieu leur envoya la pluie qu'ils demandaient, et ainsi le sable ne les incommoda plus.

Alors les chrétiens ayant disposé leurs machines, leurs navires, et divers appareils sur terre et sur mer, employèrent toutes leurs forces à assiéger Tunis. Ce que voyant, les Sarrasins épouvantés signèrent un traité avec les chrétiens. En voici, dit-on, les principaux articles : Tous les chrétiens captifs dans le royaume de Tunis seront mis en liberté. Des monastères en l'hon-

construerentur, et fides predicaretur, et omnes baptizari volentes libere baptizarentur, et quod rex Thunitii solueret expensas factas, et ut tributarius esset regi Sicilie.

Tunc aduenit Odoardus, rex Anglie, cum multis, iam pace reddita.

Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo tertio, Innocentius V Laterano sepelitur.

Adrianus V. — Ante papatum, Octobonus, natione Ianuensis, nepos Innocentii quarti, tituli Sancti-Adriani cardinalis, legatus a domino papa Clemente IV in Anglia pro reformatione pacis regis Anglorum et baronum Anglie. Iste sedit mense uno, diebus nouem. Hic constitutionem Gregorii X, de restitutione cardinalium et de electione summi pontificis editam, suspensam reliquit.

Illo tempore, Terra-Sancta sine gubernatoribus erat; nam mortui erant, et patriarcha. Rex etiam Nauarrie obiit, et uxor sua, filia regis Ludouici defuncti; obiitque filia regis Arragonum, uxor illustrissimi Philippi, filii defuncti Ludouici, ex qua habebat dictus Philippus duos filios, Philippum uidelicet et Karolum.

Illo tempore, Philippus et Franci in Frantiam redierunt; Philippus Remis coronatur. Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo secundo, Parisius honorabiliter recipitur die dominica in uigilia Sancti-Michaelis; Festum receptionis sue per tres dies et noctes continuatur. Et Senonis postea honorabiliter recipitur, et in multis suis ciuitatibus.

Illo tempore, fecit fieri palatium ad Montem-Argi, quia libenter ad uenationem ibat, precipue ad lupos.

neur du Christ seront élevés dans toutes les cités du royaume des Tunisiens. La foi sera prêchée; et tous ceux qui voudront le baptême, pourront le recevoir librement. Et le roi de Tunis paiera les dépenses déjà faites, et sera tributaire du roi de Sicile.

Alors Edouard, roi d'Angleterre, arriva avec une nombreuse armée, lorsque la paix était déjà signée.

L'an du Seigneur 1273, Innocent V fut enseveli à Latran.

Adrien V. — Avant son élévation au pontificat, on l'appelait Octobonus; il était d'origine Génoise, neveu d'Innocent IV, cardinal du titre de Saint-Adrien, légat du seigneur pape Clément IV en Angleterre pour rétablir la paix entre le roi et les barons Anglais. Il siégea un mois neuf jours; il laissa en suspens la constitution publiée par Grégoire X touchant le conclave des cardinaux et l'élection du souverain pontife.

En ce temps-là, la Terre-Sainte se trouva sans gouverneurs, car ils étaient morts, ainsi que le patriarche. Le roi de Navarre était mort, ainsi que sa femme, la fille du feu roi Louis. La fille du roi d'Aragon, femme du très illustre Philippe, fils de feu Louis, était morte aussi. Ledit Philippe en avait eu deux fils, savoir Philippe et Charles.

En ce temps-là, Philippe et les Français revinrent en France; Philippe fut couronné à Reims. L'an du Seigneur 1272, il fut reçu avec pompe à Paris, le dimanche veille de Saint-Michel; et les fêtes de la réception durèrent trois jours et trois nuits. Il fut ensuite solennellement reçu à Sens et dans beaucoup de ses villes.

En ce temps-là, il fit construire un palais à Montargis, parce qu'il y allait volontiers à la chasse, et surtout à la chasse aux loups.

Illo tempore, contra comitem de Fois exercitum duxit; qui comes sibi adductus fuit. Postea aliam duxit uxorem quam fecit reginam Mariam nomine, nobilissimam, pulcherrimam et amabilem, sororem ducis Brebantie. Ex ea habuit filios pulcherrimos et nobilissimos.

Iohannes XXI, Hispanus. — Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo tertio. Sedit mensibus octo, die uno ; cessauit mensibus sex, diebus septem. His Iohannes in diuersis scientiis famosus fuit, primo episcopus Tusculanensis. Hic scientia scientiarum florem et pontificalem dignitatem morum quadam soliditate deformabat; nam industria naturali aliquando carere uidebatur. Tamen communis erat pauperibus et diuitibus, et libenter pauperibus scolaribus benefitia conferebat. Viterbii circa palatium fecit fieri cameram nouam que, dum solus in ea esset, corruit, et inter ligna et lapides collisus sexto die perceptis sacramentis ecclesiasticis expirauit, et in ecclesia Sancti-Laurentii sepelitur.

Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo quarto, domnus Petrus de Charniaco, uir sancte memorie, obiit; in choro maioris ecclesie sepelitur. Gratiosissimus fuit; multa bona fecit. Palatium quod contruxerat bone memorie domnus Galtherus Cornuti, per turrim cadentem destructum, renouari fecit.

Illo tempore, Petrus de Arragonia parabat nauigium contra Karolum illustrissimum, regem Sicilie.

En ce temps-là, il conduisit une armée contre le comte de Foix, qui lui fut amené [prisonnier]. Plus tard il prit une autre femme, qu'il fit reine ; on l'appelait Marie. Elle était aussi noble que belle et aimable, c'était la sœur du duc de Brabant ; il en eut deux fils dont la beauté égalait la noblesse.

Jean XXI, Espagnol. — L'an du Seigneur 1273, il siégea huit mois un jour ; le siége resta vacant six mois sept jours. Ce Jean, devenu célèbre par ses nombreuses connaissances, fut d'abord évêque de Tusculum. L'éclat de son savoir et sa dignité pontificale étaient amoindris par certaine absence de raison dans sa conduite. Car dans certaines circonstances, il paraissait manquer de sens commun. Cependant il se montrait affable pour les pauvres comme pour les riches, et il accordait volontiers des bénéfices aux écoliers pauvres. Il fit construire à côté du palais de Viterbe une chambre nouvelle, qui s'écroula pendant qu'il y était seul. On le trouva broyé sous les poutres et les pierres ; et six jours après, il expira muni des sacrements de l'Eglise. Il fut inhumé dans l'église Saint-Laurent.

L'an du Seigneur 1274, le seigneur Pierre de Charny, personnage de sainte mémoire, mourut ; il fut enseveli dans le chœur de la cathédrale. Il avait un immense crédit, il fit beaucoup de bien. Il fit reconstruire le palais qu'avait élevé le seigneur Gauthier Cornu de bonne mémoire, et que la chute de la tour avait détruit.

En ce temps-là, Pierre d'Aragon équipait une flotte contre le très illustre Charles, roi de Sicile.

PETRUS DE ANISIACO, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS, NON RECEPTUS QUIA IN UIA MORITUR.

GILO CORNUTI, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quinquagesima prima tabula loquitur de istis duobus archipresulibus; de summis pontificibus illius temporis; de rege Karolo; de Petro Arragonie; de quibusdam factis Rome Nicholai III; de Romaniola; de Guidone de Monteforti; de dissentione que fuit Urbe ueteri per quemdam de familia regis Sicilie; de leone marino; de Sicilia rebellante; de dissensione inter Romanos; de conflictu militum Ecclesie; de Anglicis et Galensibus; de Thunitio et Petro Arragonie; de Soldano et Tartaris; iterum de papa et Romanis; de Perrusinis; de principe Salermitano; de comite Bolonie; de Petro Arragonie et de Karolo Sicilie; de Guidone de Monteforti et Guidone de Montefeltri; de exercitu super Arragones; item de Romanis; item de rege Sicilie; item de principe Salernensi; de comite Attrabacensi, de comite Rubeo; de comite Anguillarie: item de papa Martino; de comite Ioingniacensi; de Renero Guibelino; de morte Karoli, regis Sicilie; item de summo pontifice et comite Attrabacensi; de morte optimi pape Martini IV; de Honorio IV; de Nicholao IV; de rege Francorum, Philippo; de rege Sicilie Karolo, filio Karoli, et de hiis que illis temporibus euenerunt.

Anno ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo septuagesimo quarto, domnus Petrus de Anisiaco, iam senex et debilis corpore, thesaurarius maioris ecclesie, unanimiter eligitur, ex genere mediocri, sed scientia famosus, et moribus plenus, regnante super Francos Philippo III, Rome nullo imperante, uiuente summo pontifice Iohanne XXI, a quo predictus domnus Petrus de Anisiaco confirmatur, consecratur, ac honore pallii decoratur. Eodem anno, idem Petrus, in regressu curie, moritur. Nec Senonis receptus est, immo in maiori ecclesia Autissidiorensi, in qua canonicus fuerat, sepelitur.

PIERRE D'ANISY, ARCHEVÊQUE DE SENS. IL NE FUT PAS INTRONISÉ, CAR IL MOURUT EN ROUTE.
GILON CORNU, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La cinquante et unième table parle de ces deux archevêques; des souverains pontifes de ce temps-là; du roi Charles; de Pierre d'Aragon ; de certains actes de Nicolas III à Rome; de la Romaniole ; de Guy de Montfort; des troubles apportés dans Orvieto par quelqu'un de la maison du roi de Sicile; d'un lion marin ; d'une révolte de la Sicile : des dissensions entre les Romains; du conflit des soldats de l'Église ; des Anglais et des Gallois; de Tunis et de Pierre d'Aragon ; du Soudan et des Tartares ; encore du pape et des Romains ; des habitants de Pérouse ; du prince de Salerne ; du comte de Bologne; de Pierre d'Aragon et de Charles de Sicile ; de Guy de Montfort et de Guy de Montefeltro de la guerre contre l'Aragon ; encore des Romains ; encore du roi de Sicile ; encore du prince de Salerne ; du comte d'Artois; du comte Roux; du comte d'Anguillaria; encore du pape Martin; du comte de Joigny ; de Rainier Gibelin ; de la mort de Charles, roi de Sicile; encore du souverain pontife et du comte d'Artois ; de la mort de l'excellent pape Martin IV; de Honorius IV ; de Nicolas IV; du roi de France Philippe; du roi de Sicile, Charles, fils de Charles ; et de ce qui arriva en ces temps-là.

L'an de l'incarnation du Seigneur 1274, le seigneur Pierre d'Anisy, déjà vieux et infirme, trésorier de la cathédrale, fut élu à l'unanimité. Sa famille était obscure, mais il était connu par son savoir et la sainteté de ses mœurs. Alors Philippe III régnait en France, Rome n'avait pas d'empereur, le souverain pontife était Jean XXI. C'est par lui que le dit seigneur Pierre d'Anisy fut confirmé, consacré, et décoré du pallium. La même année, ce même Pierre mourut en revenant de la cour de Rome. Il ne fut donc pas reçu à Sens, et même il fut enseveli dans la cathédrale d'Auxerre, dont il avait été chanoine.

Anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo quinto, defuncto papa Iohanne XXI, Nicholaus III eligitur.

Eodem anno, magister Gilo Cornuti per uiam compromissi eligitur in archiepiscopum Senonensem, precentor maioris ecclesie, uir nobilis genere, sed nobilior mente, magister in decretis, ualde eloquens, laudabilis predicator, pius, humilis et modestus et honestus. Eodem anno, Senonis, multis gaudentibus, recepitur, et a monasterio Sancti-Petri-Uiui in maiorem ecclesiam per milites sollempniter deportatur in maiori ecclesia. Tempore suo quinque habuit fratres canonicos suffitienter litteratos, optime cantantes, gratioseque legentes. Ex ipsis tres fuerunt archidiaconi, quartus precentor, et quintus cicius moritur.

Illo tempore, Nicholaus III, Romanus, de domo Ursinorum, Rome sedit; parum ante sui promotionem, per aliquos dies Tyber flumen ultra modum creuit, supra altare Sancte-Marie-Rotunde per quatuor pedes et amplius. Iste Nicholaus fecit quinque episcopos: Palestrinum et Tusculanum seculares, Hostiensem et Portuensem de fratribus Predicatoribus et Abbanensem de ordine Minorum; duos prebyteros fecit cardinales, dominum Girardum tituli Sanctorum-duodecim-Apostolorum et dominum Hieronimum tituli Sancte-Pudentie de ordine Predicatorum. Item duos magistros, Iordanum, fratrem suum, Sancti-Eustachii, et Iacobum de Columpna Sancte-Marie-in-uia-lata dyaconos cardinales. Iste palatium Sancti-Petri multum augmentauit et multa edifitia fecit, et fontem pulcherrimum ibi fluere fecit, clausuras murorum fecit, et iardinum meniis et turribus clausum et diuersis arboribus deco-

L'an du Seigneur 1275, mourut le pape Jean XXI, et Nicolas III fut élu.

La même année, maître Gilon Cornu fut élu archevêque de Sens par voie de compromis. Il était préchantre de la cathédrale ; c'était un personnage d'une noble origine, mais d'un esprit plus noble encore. Il était maître en décrets, et connu au loin par son éloquence, sa sagesse, sa piété, son humilité, sa modestie et sa vertu.

La même année, il fut reçu à Sens à la joie de tous, et solennellement porté par des chevaliers du monastère de Saint-Pierre-le-Vif à la cathédrale. De son vivant il eut dans la cathédrale cinq frères chanoines, suffisamment instruits, chantant admirablement, et lisant d'une manière très agréable. Trois d'entre eux furent archidiacres, le quatrième fut préchantre, et le cinquième mourut jeune.

En ce temps-là, Nicolas III, Romain, de la maison des Ursins, siégeait à Rome. Peu de temps avant sa promotion, le fleuve du Tibre crut extraordinairement pendant quelques jours ; les eaux s'élevaient de quatre pieds et plus au dessus de l'autel de Sainte-Marie-la-Ronde. Ce Nicolas fit cinq évêques : pour Palestrino et Tusculum des séculiers, pour Ostie et Porto des Frères-Prêcheurs, pour Albano de l'ordre des Mineurs. Il fit deux cardinaux prêtres : le seigneur Girard du titre des Douze-Saints-Apôtres, et le seigneur Jérôme du titre de Sainte-Prudence, de l'ordre des Prêcheurs ; deux cardinaux diacres: maître Jordan, son frère, [du titre] de Saint-Eustache, et Jacques de Colonne [du titre] de Sainte-Marie-*in-via-lata*. Il agrandit beaucoup le palais de Saint-Pierre ; il y ajouta de nombreuses constructions, et y fit couler une magnifique fontaine. Il ferma le tout de murs, enveloppant d'une enceinte de murailles et de

ratum. Hic etiam regem Sicilie a uicaria Tuscie amouit, et semet ipsum eligi in senatorem procurauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo obiit in Suriano castro Kal. septembris. Cessauit espiscopatus quinque mensibus, diebus vigenti duobus. Post mortem istius, Hambaldenses diuiserunt Ursinos et habuerunt diuisum dominium regimine, multa homicidia multaque mala facta sunt, et multe dissensiones. Uiterbiensesque remouerunt dominum Ursum a sua potestaria. Deinde parum post a Bertoldo, fratre dicti Ursi, turpiter deuicti sunt ipsi Viterbienses, multis ex ipsis fugientibus, multi gladiis perierunt.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo primo, in die Cathedre beati Petri, Martinus IV.

Martinus IV, natione Gallicus, de Monte-Pigoci in Bria, eligitur Uiterbii in papam. Iste ante papatum uocabatur Symon, tituli Sancte-Cecilie presbyter cardinalis. Ante fuerat thesaurarius Sancti-Martini Turonensis; erat uero de consilio regis Francorum; et quidam frater suus, miles, qui dominus Guillermus de Brione uocabatur. Defuncto Guillermo, alter frater suus Gilo nomine de Brione miles fuit de consilio regis predicti. Iste Martinus, qui Symon uocabatur ante papatum, legatus fuit in Frantia et duo concilia celebrauit; per dominum Urbanum IV cardinalis efficitur, et per eumdem in Frantiam mittitur primo, et secundo per Gregorium X. Hic parum post suam promotionem, a Uiterbio discedens, ad Urbem ueterem uenit, et ibi coronatur, et consecratur, decimo kalendas aprilis.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo primo, obiit abbas Gaufridus Sancti-Petri-Uiui, qui monasterium suum renouauit, et fere omnes domos sui

tours un jardin orné d'arbres de diverses espèces. Il détacha le royaume de Sicile du vicariat de Toscane, et se fit élire lui même sénateur.

L'an du Seigneur 1280, il mourut au château de Suria aux calendes de septembre. Le siége resta vacant cinq mois vingt-deux jours. Après sa mort, les deux factions des Annibaldi et des Ursins se disputèrent la direction des affaires, et furent cause de beaucoup de meurtres, de malheurs et de dissensions. Les habitants de Viterbe retirèrent au seigneur Urso son autorité. Peu de temps après, Berthold, frère dudit Urso, infligea une honteuse défaite aux habitants de Viterbe ; beaucoup prirent la fuite, et beaucoup d'autres périrent par l'épée.

L'an du Seigneur 1281, le jour de la Chaire de saint Pierre, Martin IV, français par naissance, de Monpichet en Brie est élu pape à Viterbe. Avant sa promotion, on l'appelait Simon, il était prêtre cardinal du titre de Sainte-Cécile. Il avait été précédemment trésorier de Saint-Martin de Tours ; il était conseiller du roi de France, ainsi que certain chevalier, son frère, qui se nommait le seigneur Guillaume de Brion : et après la mort de ce Guillaume, un autre de ses frères, appelé Gilon de Brion, chevalier, fut aussi conseiller du roi.

Ce Martin, qui s'appelait Simon avant son élection au pontificat, fut légat en France, et présida deux conciles ; il fut fait cardinal par le pape Urbain IV, et envoyé pour la première fois par lui en France, et pour la seconde par Grégoire X. Peu de temps après sa promotion, quittant Viterbe, il vint à Orviéto et y fut couronné et consacré le 10 des calendes d'avril.

L'an du Seigneur 1281, mourut Geoffroy, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, qui renouvela son monastère, et en fit réparer ou refaire à neuf presque toutes les construc-

cenobii uel nouas fecit uel renouauit. In choro Sancti-Petri sepelitur, ad pedes domini Hugonis, Senonensis boni archiepiscopi.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo secundo, in monasterio Sancti-Petri-Uiui, in die Ascensionis dominice, processione facta, capsa sancti Sauiniani, que delata fuerat ad processionem, super altare matutinale posita, de ea liquor suauis decurrit uidentibus multis habundanter usque ad pauimentum, quasi fugor foraminibus uel poris non apparentibus.

Defuncto Gaufrido abbate, monachi duos in discordia elegerunt, suisque appellationibus factis in curia Romana, permanentes litigabant. Vnus vero ex hiis duobus electis iuri suo renuntiauit, petens ut alter examinationi litterature legitime subiaceret. Quo facto, summus pontifex de donno Symone, tunc priore de Ioigniaco, per consilium fratris sui, domini Gilonis de Brione, prouidit dicto cenobio Sancti-Petri. Iste Symon per mandatum apostolicum fuit a domno Gilone II, Senonensi archiepiscopo, benedictus, et circa annum Domini millesimum ducentesimum octogesimum tertium in dicto monasterio receptus cum magna reuerentia et honore.

Iste papa Martinus fecit cardinales videlicet : dominum Girardum tituli Sanctorum-Apostolorum in Sabina, dominum Iheronimum tituli Sancte-Prudentie presbyteros cardinales in episcopos ; dominum Hugonem Anglicum tituli Santi-Laurentii in Lucina, dominum Geruasium tituli Sancti-Martini, dominum Gaufridum, decanum Parisiensem, tituli Sancte-Susanne, dominum Iohannem Cholot tituli Sancte-Cecilie, ac dominum comitem Mediolanensem tituli Sanctorum-Martyrum Marcellini et Petri in presbyteros ; dominum vero Benedictum tituli Sancti-Nicholai promouit dyaconem cardinalem.

tions. Il fut enseveli dans le chœur de Saint-Pierre, aux pieds du seigneur Hugues, le bon archevêque de Sens.

L'an du Seigneur 1282, au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, le jour de l'ascension du Seigneur, après la procession, la châsse de saint Savinien fut placée sur l'autel matutinal. Il en découla, à la vue d'un grand nombre de témoins, une liqueur embaumée qui se répandit en abondance, jusque sur le dallage, comme une rosée sortant par des canaux ou des pores invisibles.

L'abbé Geoffroy étant mort, les moines en désaccord lui élurent deux successeurs; ils allèrent en appel, et leur procès pendait encore en cour de Rome, lorsque l'un des deux élus, renonçant à son droit, demanda que l'autre fût soumis à un examen de ses connaissances. Cela fait, le souverain pontife, par le conseil du seigneur Gilon de Brion, son frère, donna l'abbaye de Saint-Pierre à Simon, alors prieur de Joigny. Sur l'ordre du souverain pontife, Gilon II, archevêque de Sens, bénit ce Simon; et vers l'an 1283, il fut reçu au monastère avec de grandes marques de vénération et d'honneur.

Ce pape Martin fit des cardinaux savoir : le seigneur Girard du titre des Saints-Apôtres dans la Sabine, le seigneur Jérôme du titre de Sainte-Prudence; des cardinaux prêtres devinrent évêques : le seigneur Hugues d'Angleterre du titre de Saint-Laurent-*in-Lucina*, le seigneur Gervais du titre de Saint-Martin, le seigneur Geoffroy, doyen de Paris, du titre de Sainte-Suzane ; le seigneur Jean Cholot du titre de Sainte-Cécile et le seigneur comte de Milan du titre des Saints-Martyrs Marcellin et Pierre cardinaux prêtres. Quant au seigneur Benoît du titre de Saint-Nicolas, il le fit cardinal-diacre.

Iste Martinus electus in senatorem fuit; sed loco sui instituit Karolum, regem Sicilie. In Romaniola misit Iohannem, comitem de Apia cum soltanariis francigenis fere octingentis contra Guidonem de Montefeltri qui terram Ecclesie detinebat.

Eo tempore, exorta est dissensio inter familiam regis Karoli et Urbeueteranos; et multi Urbeueterani occiduntur, de Francis non occiditur solus.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo secundo, piscis marinus Urbeueteri uisus est, leo-maris uocatus; in captione planctus horribiles emisit. Tunc illi de Sicilia Francos cum suis pueris et vxoribus pregnentibus occiderunt in contemptum Karoli regis, et Petrum de Arragonia in suum defensorem et dominum uocauerunt.

Eo tempore, inter Romanos nobiles fuit dissensio: Ursini transtulerunt se Penestrum, Hambardi tenebant se contra illos, uastantes omnia usque ad muros Penestre cum multa sanguinis effusione.

Illo tempore iouis II kal. maii, Iohannes de Apia contra Guidonem de Montefeltri cepit burgum ciuitatis Florilimi, sed amisit nobilem comitem Thadeum cum fere quingentis Gallicis.

Eo tempore inter Anglicos et Galenses durissimum bellum fuit.

Illo tempore, in Thunitio magna paganorum multitudo inter montes fuit depressa astutia Petri de Arragonia, et ibi pagani occiderunt de gentibus Petri forte tria milia.

Illo tempore, Tartari deuicerunt Soldanum Babilonie, et occisi sunt paganorum ultra quinginta milia; sed postea uiribus resumptis, Tartari amiserunt de suis

Ce même Martin fut élu sénateur ; mais à sa place, il mit Charles, roi de Sicile. Il envoya en Romaniole, Jean, comte d'Apia, à la tête de près de huit cents mercenaires Français contre Guy de Montefeltro qui retenait une terre de l'Eglise.

En ce même temps, s'éleva un désaccord entre la maison du roi Charles et les Orviétans. Beaucoup d'Orviétans furent massacrés, pas un seul Français ne périt.

L'an du Seigneur 1282, on vit à Orviéto un poisson de mer appelé lion marin ; lorsqu'on le prit il poussa d'horribles gémissements. Alors ceux de Sicile massacrèrent les Français avec leurs enfants et leurs femmes enceintes, au mépris du roi Charles; et appelèrent Pierre d'Aragon à titre de défenseur et de seigneur.

En ce temps-là, la dissension se glissa parmi les nobles Romains. Les Ursins se transportèrent à Preneste les Annibaldi marchèrent contre eux, dévastant tout jusque sous les murs de Preneste, et versant des flots de sang.

En ce temps-là, le jeudi 2 des calendes de mai, Jean d'Apia enleva à Gui de Montefeltro le château de la cité de Forli ; mais il perdit le comte Thadée et près de cinq cents Français.

En ce temps-là, les Anglais et les Gallois se firent une guerre acharnée.

En ce temps là, dans la Tunisie, une grande multitude de payens fut repoussée dans les montagnes par les artifices de Pierre d'Aragon, et là les payens tuèrent près de trois mille des gens de Pierre.

En ce temps-là, les Tartares défirent le Soudan de Babylone, et il y eut plus de cinq cent mille payens de tués ; mais ensuite après avoir réuni de nouvelles forces,

circa trigenta milia per paganos.

Illo tempore, dominus papa Martinus se transtulit apud Montem-Flaconem ; sed Romani, parui pendentes dominum papam, uastauerunt circa Cornetum, eo uidente, uineas, ortos et blada. Tunc Perrusini, contra sententiam excommunicationis domini pape, uastauerunt Fulginatum, destruentes quicquid extra ciuitatem inuenerunt.

Hiis temporibus, dominus papa Martinus coronauit ad regnum Iherusalem Karolum, regem Sicilie. Paruo post Karolus, filius Karoli regis, rediens de Frantia in Appuliam, secum adduxit comitem Alensonum, fratrem regis Francorum, comitem Attrabacensem, comitem Burgundie, comitem Bolonie, comitem Domni-Martini, et multos alios nobiles ; et inuenerunt regem Karolum in Kalabria in plano Sancti-Martini. Post hec Petrus de Arragonia, a domino papa excommunicatus eo quod regnum Sicilie occupauerat, priuatus est per dominum papam regno Arragonie et omnibus possessionibus, quas ab ecclesia Romana tenebat. Tunc ipse Petrus et Karolus rex pactum insimul inierunt ita quod eorum quolibet haberet centum milites, quoscumque uellet, et posset, in plano Burdegalensi, paratos ad preliandum et pugnandum ad inuicem centum contra centum. Inter quos debebant computari ipsi Karolus et Petrus. Et erat dies assignata prima die iunii anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo tertio. Et qui uictus esset honore et regno priuaretur, et quod de cetero contentus esset uno seruiente. Et si quis eorum ad dictam diem sic paratus non ueniret, penam dictam et periurium incurreret. Ad quem diem dominus Karolus paratus fuit, ut promiserat ; sed Petrus non uenit. Qua ratione, penam et periurium inuenit.

les payens firent perdre aux Tartares environ trente mille des leurs.

En ce temps-là, le seigneur pape Martin se transporta à Monte-Fiascone ; mais les Romains méprisant le seigneur pape, dévastèrent sous ses yeux, les vignes, les jardins et les blés autour de Corneto. Alors ceux de Pérouse, malgré la sentence d'excommunication du seigneur pape, dévastèrent Foligno, et détruisirent tout ce qu'ils rencontrèrent au dehors de la ville.

En ces temps-là, le seigneur pape Martin couronna comme roi de Jérusalem, Charles, roi de Sicile. Peu après, Charles, fils du roi Charles, revenant de France en Apulie, amena avec lui le comte d'Alençon, frère du roi de France, le comte d'Artois, le comte de Bourgogne, le comte de Boulogne, le comte de Dammartin et beaucoup d'autres nobles. Et ils rencontrèrent le roi Charles, dans la Calabre, dans la plaine de Saint-Martin. Ensuite Pierre d'Aragon, excommunié par le seigneur pape parce qu'il s'était emparé de la couronne de Sicile, fut déchu par le seigneur pape du royaume d'Aragon et de tous les biens qu'il tenait de l'Eglise Romaine. Alors ce même Pierre et le roi Charles conclurent ensemble un traité par lequel chacun d'eux enverrait dans la plaine de Bordeaux cent chevaliers de son choix prêts à combattre, s'il pouvait les trouver, et qu'ils combattraient cent contre cent. Charles et Pierre devaient en personne faire partie du nombre, et le jour assigné était le premier juin de l'an 1283. Et le vaincu devait perdre et l'honneur et son royaume, et se contenter désormais d'un seul serviteur ; et si au jour fixé, l'un d'eux ne se présentait pas ainsi armé, il encourrait la peine indiquée et celle du parjure. Le jour venu le seigneur Charles se trouva prêt ; mais Pierre ne se présenta pas ; c'est pourquoi

Illo tempore, dominus papa destinauit dominum Guidonem de Monteforti in Romaniolam. Quo ueniente alter Guido de Montefeltri omnes possessiones Ecclesie occupatas restituit, iurans se mandatis Ecclesie pariturum. Et sic terra Romale rediit eius Ecclesie Romane.

Illo tempore, quidem Romani confederationem inierunt cum Petro Arragonie. Et illo tempore, rex Frantie misit milites in Arragonia contra Petrum, qui auxilio cuiusdem nobilis de Arragonia, qui uocabatur Iohannes Longo, multa castra ceperunt.

Post hec princeps Salermitatis, patre suo a Frantia in Appuliam reuerso, Roberto comite Attrabacensi in Kalabria dimisso, inconsulto patre, sumens mirabilem audatiam, cum paucis bellatoribus intrauit gallias, et inimicos uiriliter aggrediens, motus et iratus quibusdem blasphemiis quas audierat, pugnauit, et per fraudem nautarum captus est cum quibusdem e suis, innumerabilibus inimicis interfectis; sed quum uiles erant et nullius nominis, nichil fuit comparatione dampni Francorum. Sic princeps captus Messanum ductus est, et carcere mancipatus. Et quarta die post, patre suo ueniente Neapolim, Neapolitanos iam rebelles castigauit, et oculis priuari permisit.

Eo tempore, comes, pater uxoris Guidonis de Monteforti, obiit. Tunc Guido de licentia domini pape contra comitem Sancte-Flore, qui hereditates defuncti Rubei occupauerat, exercitum duxit, et multa suorum sanguinis effusione, seipsoque aliquantulum uulnerato, triumphauit.

Illo tempore, dominus papa Martinus, propter nequi-

il mérita le châtiment et la flétrissure du parjure.

En ce temps-là, le seigneur pape envoya le seigneur Guy de Montfort en Romaniole ; à son approche, l'autre Guy de Montefeltro restitua tous les biens de l'Église dont il s'était emparé, jurant obéissance aux commandements de l'Église. Et ainsi la terre de Romaniole revint à l'Église Romaine.

En ce temps-là, quelques Romains firent alliance avec Pierre d'Aragon, et en même temps le roi de France envoya en Aragon contre Pierre ses troupes qui, favorisées par un noble d'Aragon appelé Jean Longo, s'emparèrent de nombreuses places fortes.

Plus tard le prince de Salerne, après le retour de son père de France en Apulie, laissant Robert, comte d'Artois en Calabre, poussé par une audace prodigieuse, et sans avertir son père, monte avec une poignée de combattants sur les galères, attaquant l'ennemi avec impétuosité. Indigné et irrité par certains blasphèmes qui frappèrent ses oreilles, il se jette dans la mêlée; mais trahi par les marins, il est fait prisonnier avec quelques-uns des siens, après avoir tué une foule innombrables de ses ennemis. Mais comme ils étaient obscurs et peu connus, cette perte n'est rien en comparaison de celle des Français. Le prince ainsi fait prisonnier fut conduit à Messine, et jeté dans un cachot. Quatre jours après, son père vint à Naples, et chatia les Napolitains déjà révoltés, et leur fit crever les yeux.

En ce temps-là, mourut le comte Roux, père de la femme de Guy de Montfort. Alors Guy, autorisé par le seigneur pape, marcha contre le comte de Sainte-Flore, qui avait mis la main sur l'héritage du défunt comte; et son triomphe coûta aux siens des flots de sang et à lui-même une légère blessure.

En ce temps-là, le seigneur pape Martin, à cause de

tiam Reneri, capitanei Urbis ueteris, se transtulit ad castrum plebis, et ibi mansit usque ad festum beati Michaelis a festo beati Iohannis-Baptiste. Dehinc ad Perrusium se transtulit, ubi cum omni reuerentia et honore a Perrusinis receptus fuit, gaudentibus omnibus Perrusinis.

Illo tempore, nobilissimus uir, comes de Ioingniaco, bellator strenuus suus, amator Ecclesie, quibusdam de suis malefatientibus, per Urbinates fraudulenter interfectus est. Nam Urbinates foueas fecerant; in quibus foueis coopertis terra et sabulo, multi Franci nobiles ceciderunt, quos absque fraude deuinci non poterant.

Illo tempore, Renerus de Urbe ueteri, Gibelinus cum suis Gibelinis, et suis filiis, per Vuelphos et adiutorio domini Guidonis de Monteforti, deuictus est, et deiectus.

Illo tempore, rex Sicilie Karolus, omnibus bene ordinatis, sacramentis ecclesiasticis susceptis, die septima mensis ianuarii, die uidelicet dominica, in Domino requieuit. Iste rex habebat in uxorem nobilissimam comitissam Ternodorensis castri, quam acceperat post mortem comitisse Prouintie matris [Karoli] secundi. Post hec dominus papa Martinus lugens uehementissime prefati regis mortem, celebratisque pro ipso missis, de succursu sui filii Karoli secundi, regis Sicilie, cum cardinalibus ordinauit, et Attrabacensi Roberto comiti, strenuissimo militi, pro rege Sicilie laborenti, multum obsequium impendendo, ut dicunt quidam, summam pecunie uidelicet centum milia librarum turonensium destinauit, intendens in proximo pro uiribus Karolum secundum, regem Sicilie, liberare. Sed parumpost, uidelicet in die Pasche, que tunc fuit die Annuntiationis dominice, postquam celebrauit solitam celebrationem, uel refectionem cum suis capellanis sumpsit, morbo a

la perversité de Rainier, capitaine d'Orviéto se transporta au château du peuple et y demeura depuis la fête du bienheureux Jean-Baptiste jusqu'à la fête du bienheureux Michel. De là il se transporta à Pérouse, où il fut reçu avec toutes sortes de témoignages de vénération et d'honneur, au milieu de la joie des habitants.

En ce temps-là, très noble personne, le comte de Joigny, soldat intrépide, ami de l'Église, fut traîtreusement assassiné par les habitants d'Urbin par l'imprudence de quelques-uns des siens. En effet les habitants d'Urbin avaient creusé des fosses qu'ils recouvraient de terre et de sable, et il y tomba beaucoup de nobles Français qu'ils ne pouvaient vaincre que par la ruse.

En ce temps-là, Rainier d'Orviéto et ses fils, Gibelin avec ses Gibelins, fut battu et chassé par les Guelphes aidés du seigneur Guy de Montfort.

En ce temps-là, le roi de Sicile, Charles, après avoir réglé toutes ses affaires et reçu les sacrements de l'Eglise, le sept du mois de janvier savoir un dimanche, se reposa dans le Seigneur. Ce prince avait pour femme la très noble comtesse du château de Tonnerre, qu'il avait épousée après la mort de la comtesse de Provence, mère de Charles II. Alors le seigneur pape Martin, après avoir amèrement pleuré la mort dudit roi, et célébré des messes pour son repos, s'occupa avec les cardinaux des secours à porter à Charles II, roi de Sicile, et donna au comte d'Artois Robert, vaillant soldat qui consacrait, dit-on, toutes ses fatigues au service du roi de Sicile, une somme d'argent savoir 100,000 livres tournois. Il voulait concourir selon ses forces à la prochaine délivrance de Charles II, roi de Sicile. Mais peu après, savoir le jour de Pâques, qui tomba le jour de l'annonciation du Seigneur, lorsqu'il eut célébré la fête selon l'usage et pris son repas avec ses chapelains, il ressentit un mal in-

fisicis incognito, die mercurii sequenti, ad Dominum, ut certis opinatur inditiis, transmigrauit, anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo quarto ; et uacauit sedes quatuor diebus. Perrusii in ecclesia Sancti-Laurentii tumulatur. Ad cuius tumulum, ut dicunt qui uiderunt, multa miracula et curationes languentium affuere.

Honorius IV Romanus, de domo Sabellorum. — Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo quarto eligitur Perrusii, quamuis impotens ad id crederetur; per Hostiensem episcopum cardinalem consecratur, et coronatur. Hic, in omnibus facta predecessoris sui sequens, Attrabacensi comiti, pro rege Sicilie debellandi, necessaria tribuit. Et regnum Arragonie, quod bone memorie papa Martinus in dispositione regis Francorum posuerat, idem Honorius confirmauit, donans indulgentias his qui cum rege Philippo contra Petrum Arragonie adirent; et uoluit ut Karolus iunior, regis filius, si posset regnum de manibus Petri eripi, esset rex Arragonie coronatus. Et sententias contra dictum Petrum per sancte memorie papam Martinum latas et suos successores, de consensu omnium cardinalium, confirmauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo quarto, illustrissimus Philippus, rex Francorum, qui in Arragoniam magnum exercitum duxerat, capta magna parte regni, naturali infirmitate obiit. Cuius mors multis displicuit, nam multi, quia multa, quamuis iuuenis esset, uiderant de sua prudentia, confidebant.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo quinto, Philippus V, filius Philippi quarti, de Arragonia rediens, corpus patris sui Parisius asportauit; ac

connu des médecins ; et le mercredi suivant, comme on le pense d'après des indices certains, il s'en alla vers le Seigneur, l'an du Seigneur 1284, et le siége resta vacant quatre jours. Il fut inhumé à Pérouse dans l'Église de Saint-Laurent. A son tombeau, suivant le rapport de témoins oculaires, il y eut beaucoup de miracles et de guérisons de malades.

Honorius IV, Romain, de la maison des Sabelli. — L'an du Seigneur 1284, il fut élu à Pérouse, bien qu'on le crut incapable ; il fut consacré et couronné par le cardinal évêque d'Ostie. Suivant en tous points les traces de son prédécesseur, il fournit au comte d'Artois, qui guerroyait pour le roi de Sicile, tout ce qui lui était nécessaire. Le royaume d'Aragon avait été mis par le pape Martin de bonne mémoire à la disposition du roi de France ; ce même Honorius confirma cette décision, accordant des indulgences à ceux qui marcheraient avec le roi Philippe contre Pierre d'Aragon, afin que Charles, jeune fils du roi, reçût la couronne d'Aragon, si elle pouvait être arrachée des mains de Pierre. Et du consentement unanime des cardinaux, il confirma les sentences portées contre ledit Pierre par le pape Martin de sainte mémoire et ses successeurs.

L'an du Seigneur 1284, le très illustre Philippe, roi de France, qui avait conduit une grande armée en Aragon, et s'était emparé d'une grande partie du royaume, mourut d'une infirmité naturelle. Sa mort inspira beaucoup de regrets, car bien que jeune il avait donné tant de preuves de son habileté, qu'il s'était attiré la confiance générale.

L'an du Seigneur 1285, Philippe V, fils de Philippe IV, revint d'Aragon, apportant le corps de son père à Paris ; et ensuite il le fit inhumer avec les

deinde illud corpus cum maximo honore in Sancti-Dyonisii monasterio tumulatur.

Eodem anno, dictus Philippus V Remis inungitur per donnum Petrum *de Barbet*, Remensium archiepiscopum, et cum honore maximo coronatur. De receptione sua per ciuitates noluit fieri sollempnitatem, quia ipse et multi adhuc de morte sui patris maximis planctibus condolebant.

Illo tempore, anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo sexto, Soldanus Babilonie Turcos et maximum exercitum congregabat, et contra xpistianos Terre-Sancte debellaret.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo septimo, Soldanus intrauit Suriam, et quedam castra Hospitaliorum et Templariorum cepit, persequens xpistianos usque ad ciuitatem Acconensem.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo octauo, obiit Honorius IV papa.

Nicholaus IV, Lombardus, ordinis fratrum Minorum sedit Rome ; cardinalis episcopus Prenestinus fuit.

Eodem anno, quinto decimo kalendas aprilis, obiit donnus Symon de Karoloco, abbas Sancti-Petri-Uiui.

Anno Domini millesimo ducentesimo octogesimo nono, domnus Iacobus de Chapigniaco in Bria eligitur per uiam scrutinii post Pascha ; per domnum Gilonem Carnuti confirmatur et benedicitur. Et in die Ascensionis Domini, in suum monasterium recipitur. Iste acquisiuit monasterio suo molendinos de Malleio regis cum riparia et redditibus quos dictum monasterium possidet in dicta villa.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo natus est regi Francorum, Philippo V, filius ex vxore sua, que filia fuit Henrici, regis Nauarrie, comitis Campanie, palatinique Brie. Quas omnes possessiones dicta

plus grands honneurs dans le monastère de Saint-Denis.

La même année, ledit Philippe V fut sacré à Reims par le seigneur Pierre de Barbet, archevêque de Reims, et couronné avec la plus grande pompe. Il ne voulut point que l'on fêtât son avénement dans les villes, parce que lui-même et beaucoup d'autres étaient encore dans la plus grande affliction touchant la mort de son père.

En ce temps-là, l'an du Seigneur 1286, le soudan de Babylone rassembla des Turcs et une grande armée pour faire la guerre aux chrétiens de la Terre-Sainte.

L'an du Seigneur 1287, le soudan entra en Syrie, et prit quelques places aux Hospitaliers et aux Templiers, poursuivant les chrétiens jusque dans la cité d'Accon.

L'an du Seigneur 1288, mourut le pape Honorius IV.

Nicolas IV, Lombard, de l'ordre des frères Mineurs, siégea à Rome. Il avait été cardinal évêque de Préneste.

La même année, le 15 des calendes d'avril, mourut Simon de Cherlieu, abbé de Saint-Pierre-le-Vif.

L'an du Seigneur 1289, le seigneur Jacques de Champigny en Brie fut élu par voie de scrutin, après Pâques. Il fut confirmé et béni par le seigneur Gilon Cornu, et le jour de l'ascension du Seigneur, il fut reçu dans son monastère. Il acquit pour son monastère les moulins de Malay-le-Roi avec la rivière et les revenus que ledit monastère possède dans ledit village.

L'an du Seigneur 1290, naquit au roi de France, Philippe V, un fils que lui donna sa femme, fille d'Henri roi de Navarre, comte de Champagne et palatin de Brie. Tous ces domaines échurent à la reine par droit héré-

regina obtinuit iure hereditario, quia pater suus ipsam solam genuit ex sorore Roberti, strenuissimi comitis Attrabacensis. Que mater regine, post mortem Henrici regis, Hennonii, fratri Eduardi, Anglorum regis, fuit per matrimonium copulata.

Illo tempore, Soldanus et innumerabiles Sarraceni ciuitatem Acconensem ultra mare destruxerunt, muros, menia et turres funditus subuertentes. Multos Francos milites et fere omnes illius partis Hospitalarios et Templarios occiderunt, et fere omnem populum cum mulieribus uel in seruitutem duxerunt et occiderunt. Pauci uero xpistiani, cum paucis militibus Hospitalariis Templariis per mare fugientes, in regnum Chipri deuenerunt; Sarraceni siquidem portum mari destruxerunt maximos lapides edifitiorum ad destrutionem nauium in littus iactantes. Quibus Rome cognitis, papa Nicholaus IV tristis efficitur, curans quamplurimum concilium adhibere.

Illo tempore, dominus papa in Fraciam misit duos cardinales, dominum uidelicet Girardum, et dominum Benedictum, pro quibusdam ecclesiasticis negociis cum domino rege Francorum, Philippo V illustrissimo, pertractendos.

Illo tempore, ut communiter dicebatur, dominus papa proponebat Templarios cum Hospitalariis adunare; sed hoc non perfecto abiit.

Illo tempore, dominus Girardus de Palma et dominus Benedictus, cardinalis, ad Romanam curiam sunt reuersi.

Illo tempore, dominus papa Nicholaus, pontificatus sui anno quarto, nonis septembris, apud Urbem ueterem dedit omnibus uere penitentibus et confessis, qui ecclesiam Sancti-Petri-Uiui Senonensis ordinis Sancti-Bene-

ditaire, parce que son père n'eut qu'elle de la sœur de Robert, le très vaillant comte d'Artois. Cette princesse, mère de la reine, après la mort du roi Henri, fut unie à Edmond, frère d'Edouard, roi d'Angleterre par les liens du mariage.

En ce temps-là, le soudan avec une armée innombrable de Sarrasins détruisit la cité d'Accon outre mer, renversant de fond en comble murailles, courtines et tours, massacrant une foule de guerriers français et presque tous les Hospitaliers et les Templiers de ce pays. Et ils égorgèrent ou emmenèrent en esclavage presque tout le peuple avec les femmes. Une poignée de chrétiens et de chevaliers Hospitaliers ou Templiers s'échappa par mer et aborda dans le royaume de Chypre. De plus les Sarrasins ruinèrent le port de mer lançant sur le rivage, les grosses pierres des édifices pour détruire les vaisseaux. Quand cette nouvelle parvint à Rome, le pape Nicolas III fut accablé de tristesse, et employa tous ses soins à réunir un concile.

En ce temps-là, le seigneur pape envoya en France deux cardinaux, savoir le seigneur Girard et le seigneur Benoit pour traiter certaines affaires ecclésiastiques avec le seigneur roi de France, le très-illustre Philippe V.

En ce temps-là, le bruit se répandit que le pape avait intention de réunir les Templiers et les Hospitaliers; mais il mourut avant de le faire.

En ce temps-là, le seigneur Girard de Palma et le seigneur Benoit, cardinal, revinrent à la cour Romaine.

En ce temps-là, le seigneur pape Nicolas, la quatrième année de son pontificat, aux nones de septembre, étant dans Orviéto, s'appuyant sur l'autorité de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et

dicti, in singulis beati Petri apostoli, beatorum martirum Sauiniani et Potenciani in quorum honore eadem ecclesia dicitur esse constructa, et per octo dies festiuitates ipsas in medietate sequentes, necnon et in aniuersario die dedicationis ipsius ecclesie, deuote uisitauerunt annuatim, de omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum eius auctoritate confisus, unum annum et quadraginta dies de iniunctis sibi penitenciis misericorditer relaxauit.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo primo, in cena Domini, obiit sancte memorie tumulatur Nicholaus IV.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo secundo, obiit magister Theobardus de Senonis, dictus *Beloce*, archidiaconus Stempensis, qui fecit primam capellam in introitu maioris ecclesie a sinistris, in honore sancti Firmini et sancti Supplicii; monasterio Sancti-Petri-Uiui tumulatur.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo secundo, obiit bone memorie dominus et magister Gilo Cornuti, Senonensis archiepiscopus, qui Ecclesiam Senonensem laudabilitur absque superbia mitissime gubernauit. Per ipsum maior ecclesia multas possessiones adquisiuit apud Uillam-nouam-Archiepiscopi et aliis locis. In choro maioris ecclesie iuxta dominum Galterum, auunculum suum, Senonensem archiepiscopum, sepelitur.

Paul, remit dans sa bonté un an et quarante jours des peines, qui leur pourraient être infligées, à tous ceux qui, vraiment pénitents et s'étant confessés, visiteraient dévotement chaque année l'église de Saint-Pierre-le-Vif de l'ordre de saint Benoit, à chacune des fêtes du bienheureux Pierre apôtre et des bienheureux martyrs Savinien et Potentien, en l'honneur desquels cette même église est réputée avoir été construite, et pendant leurs octaves immédiats, ainsi que au jour anniversaire de la dédicace de cette même église.

L'an du Seigneur 1291, le jeudi saint, mourut Nicolas IV de sainte mémoire, il fut inhumé [à Sainte-Marie-Majeure].

L'an du Seigneur 1292, mourut maître Thibault de Sens, dit Beloce, archidiacre d'Etampes, qui fit faire la première chapelle à gauche en entrant dans la cathédrale, en l'honneur de saint Firmin et de saint Sulpice; il fut inhumé au monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

L'an du Seigneur 1292, mourut le seigneur et maître Gilon Cornu de bonne mémoire, archevêque de Sens, qui gouverna l'Église de Sens d'une manière remarquable avec la plus grande humilité et la plus grande douceur. Il acquit pour la cathédrale de nombreuses propriétés à Villeneuve-l'Archevêque et ailleurs. Il fut enseveli dans le chœur de la cathédrale, près du seigneur Gauthier, son oncle, archevêque de Sens.

STEPHANUS, SENONENSIS ARCHIEPISCOPUS.

Quinquagesima secunda tabula loquitur de magistro Stephano dicto *Bequart*, Senonensi archiepiscopo, et de hiis que illis temporibus euenerunt, et papa Celestino V; de Karolo II, rege Sicilie; de Eduardo, rege Anglorum, et de dissensione quam mouit contra regem Francorum.

Anno ab institutione mundi sexties millesimo quadragentesino octogesimo et undecimo, ab inundatione diluuii quater millesimo ducentesimo quadragesimo nono, a natiuitate Habrahe ter millesimo tricentesimo octauo, ab exitu filiorum Israel de Egypto bis millesimo octingentesimo, ab edificatione templi sub Salomone bis millesimo tricentesimo et uicesimo, ab Urbe condita bis millesimo ducentesimo quadragesimo quarto, a captiuitate Babilonica millesimo noningentesimo et octogesimo primo, et ab Incarnatione dominica millesimo ducentesimo nonagesimo secundo, dominus Stephanus dictus *Becart*, magister in decretis, nobilis genere. sed nobilior moribus, tunc decanus maioris ecclesie Senonensis, per uiam scrutinii communiter eligitur, et eodem anno iter arripuit ad curiam Romam confirmationem, consecrationem et honorem pallii recepturus. Tunc uacabat Sedes Apostolica per mortem sancte memorie Nicholai quarti, regnabatque super Francos Philippus V, filius Philippi quarti, filii Ludouici.

Illo tempore, frater Iohannes *de Vois*, prepositus Sancte-Columbe, qui fuerat electus communiter et concorditer per uiam compromissi in albatem monasterii dicte Sancte-Columbe prope Senones, et iter arripuerat ad Romam curiam, sub cuius iure et dominio dictum monasterium pertinet, et subiacet, inuenit Sedem Apostolicam uacantem ; et ideo reuersus a curia Romana Senonis, intendens redire ad curiam audita promotione

ÉTIENNE, ARCHEVÊQUE DE SENS.

La cinquante-deuxième table parle de maître Étienne dit Béquart, archevêque de Sens, et de ce qui arriva en ces temps-là, et du pape Célestin V; de Charles II, roi de Sicile; de Édouard, roi d'Angleterre, et de la révolte qu'il souleva contre le roi de France.

L'an de la création du monde 6491, de l'inondation du déluge 4249, de la naissance d'Abraham 3308, de la sortie des enfants d'Israël de l'Egypte 2800, de la construction du temple par Salomon 2320, de la fondation de Rome 2244, de la captivité à Babylone 1981 et de l'incarnation du Seigneur 1292, le seigneur Étienne dit Bécart, maître en décrets, noble par sa naissance, plus noble encore par ses mœurs, alors doyen de la cathédrale de Sens, fut élu à l'unanimité par voie de scrutin; et la même année, il se mit en route pour la cour de Rome, afin d'y recevoir sa confirmation, sa consécration, et la décoration du pallium. Alors le Siége Apostolique était vacant par la mort de Nicolas IV de sainte mémoire, et Philippe V, fils de Philippe IV, fils de Louis, régnait en France.

En ce temps-là, frère Jean de Vois, prévot de Sainte-Colombe, qui d'un commun accord avait été élu par voie de compromis comme abbé dudit monastère de Sainte-Colombe près Sens, s'était rendu à la cour de Rome, à l'autorité et au domaine de laquelle appartient et demeure ledit monastère. Il trouva le Siége Apostolique vacant, et pour cette raison il revint de la cour de Rome à Sens ayant l'intention de retourner à la cour

futuri summi pontificis. Sed frater Gaufridus, camarius dicti monasterii, qui antea pro sua confirmatione et benedictione procurator a conuentu constitutus fuerat, videns forte in ipso quod displicebat antea sibi incognitum, uel forte quia electus se nimis crudeliter ingerebat, ut dicebat dictus camerarius, publicum instrumentum contra ipsum electum per tabellionem curie, Romane signatum fecit, proponens se opponere contra sui firmationem et benedictionem, aliquos habens sequaces ex monachis monasterii supradicti.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo tertio, Eduardus rex Anglorum, contra regem Francorum, illustrissimum Philippum, proponens rebellare, nauigia multa in mari parauit, multa dampna mercatoribus de Francia faciendo. Tunc rex Francorum, quia de regibus Francorum tenebat Gaschoniam et terram de Pontino, citari fecit ipsum per nuncios sollempnes primo, secundo, et tertio. Qui noluit uenire, et ideo rex Francorum hereditates, quas de regno Francorum tenebat Eduardus, accepit tanquam suas, regnum suum quamplurimum augmentando.

Eodem tempore, dominus Karolus II, rex Sicilie, qui de carcere exierat, promissa multa pecunie summa, suisque filiis pro octagiis positis, uenit in Franciam regi Philippo illustrissimo locuturus. Rediens ad Appuliam Senonis in monasterio Sancti-Petri-Uiui pernoctauit, in quo fuit sollempniter receptus. Deinde per dominam reginam, relictam patris sui Karoli regis, apud castrum Ternodorense iuit a bona domina receptus benignissime cum omni reuerentia et honore. Deinde Italiam transiens aliquantulum Rome fratres cardinales uisitauit, et prope Campaniam moram fecit.

dès qu'il apprendrait la promotion du futur souverain pontife. Mais frère Geoffroy, camérier dudit monastère, qui avait été auparavant constitué procureur par le couvent pour sa confirmation et sa bénédiction, ayant peut-être découvert en lui quelque chose qui lui déplaisait et qu'il ignorait auparavant, ou peut-être parce que l'élu se montrait trop sévère, au dire dudit camérier, fit signer par un tabellion de la cour de Rome un acte public contre ce même élu, dans le but de s'opposer à sa confirmation et à sa bénédiction. Il avait pour soutenir sa cause quelques moines du monastère déjà nommé.

L'an du Seigneur 1293, Édouard, roi d'Angleterre, se préparant à déclarer la guerre au roi de France le très illustre Philippe, mit en mer de nombreux vaisseaux, et causa de grandes pertes aux marchands Français. Comme il tenait des rois de France la Gascogne et la terre du Ponthieu, le roi de France lui fit faire des citations par des ambassadeurs extraordinaires, une première, une seconde, et une troisième fois. Et comme il refusa de répondre, le roi de France considéra comme siennes les provinces qu'Édouard tenait du royaume de France, et augmenta ainsi considérablement son domaine.

En ce même temps, le seigneur Charles II, roi de Sicile, qui avait recouvré sa liberté en promettant une grosse somme d'argent, et en laissant ses fils comme otages, vint en France pour s'entretenir avec le très-illustre roi Philippe. Quand il retourna en Apulie, il passa une nuit à Sens, au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, où on lui fit une réception solennelle. Il se rendit ensuite au château de Tonnerre près de madame la reine, veuve de son père le roi Charles. La bonne dame l'accueillit avec les plus grands témoignages de bonté, de respect et d'honneur. Enfin il passa en Italie, fit une courte

Illo tempore, Eduardus rex filiam suam comiti de Baro dedit in uxorem.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo quarto, Eduardus, rex Anglorum, per barones Francorum iudicatur terram suam quam de regno Francie tenebat ammittere, et tam quam proditor regis Francorum, sui domini, in fuga esse.

Illo tempore, uenerunt domino regi Francorum soldarii, Uenetici, et Genetici, scientes debellare et defendere se in mari, qui multas naues Anglorum destruxerunt.

Illo tempore, Emmo, frater Eduardi, licenciatus a Francia, transiuit in Angliam. Habebat in uxorem matrem domine regine Francie, que mater in Campania Gallicana dotem tenebat; et tunc deuenit in dominium regis Francorum.

Illo tempore, comes Flandrie cupiebat filiam suam filio Eduardi dare, et de ipsa cum rege Anglorum conuentiones fecit. Quod regi Francorum displicuit, et ideo comitem in prisione detinuit. Qui postea liberatus est cum maxima emenda, primo filiam in dominio regis Francorum tradita.

Illo tempore, comes de Barro, habens filiam Eduardi, contra regem Francorum debellauit.

Illo tempore, dominus de Castilione, qui Decrecio nominatur, duxit exercitum pro rege Francorum ad custodiendos terminos regni inter Campaniam et Lemaniam.

Illo tempore, filia Philippi imperatoris Constantinopolis ex filia regis Sicilie Karoli primi, uenit in Gallias ad regem Francorum, sperans per ipsum regem sponsum

visite aux frères cardinaux, et s'arrêta près de la Campanie.

En ce temps-là, le roi Édouard donna sa fille en mariage au comte de Bar.

L'an du Seigneur 1294, les barons de France déclarèrent qu'Édouard, roi d'Angleterre, avait perdu la terre qu'il tenait du royaume de France; qu'il avait trahi le roi de France, son seigneur, et qu'il était en fuite.

En ce temps-là, le roi de France fit venir des alliés Vénitiens et Génois, habiles à combattre et à se défendre sur mer, qui coulèrent à fond de nombreux vaisseaux Anglais.

En ce temps-là, Edmond, frère d'Édouard, banni de France, passa en Angleterre. Il avait épousé la mère de madame la reine de France. Et sa femme avait, dans la Champagne française, son douaire qui passa dans le domaine du roi de France.

En ce temps-là, le comte de Flandre désirait marier sa fille au fils d'Édouard, et avait arrêté avec le roi d'Angleterre diverses conventions qui déplurent au roi de France. C'est pourquoi ce comte fut détenu en prison; il n'obtint plus tard sa liberté que moyennant une forte rançon, et en abandonnant sa fille au pouvoir du roi de France.

En ce temps-là, le comte de Bar, gendre d'Édouard, se révolta contre le roi de France.

En ce temps-là, le seigneur de Chastillon, appelé de Crécy, commandait une armée pour le roi de France, afin de garder les frontières entre la Champagne et l'Allemagne.

En ce temps-là, la fille que Philippe, empereur de Constantinople, avait eue de la fille du roi de Sicile, Charles I, vint dans les Gaules près du roi de France,

accipere, qui imperium suum amissum posset recuperare. Et uiso rege Francorum, consanguineo suo, negotioque suo enarrato, in hereditate sua proposuit moram facere in Francia uidelicet in castellaria Cortineti, in uilla que Gallicantus nominatur.

Illo tempore, Stephanus de Torigniaco, ciuis Senonensis, fecit fieri secundam nouam capellam in honore beati Iacobi, apostoli de Hispania, in medietate post primam, quam dominus Theobaldus de Senonis, dictus *Beloce*, archidiaconus Stempensis, fecit fieri in honore sancti Firmini et sancti Suplicii, a dextris in introitum maioris ecclesie aperte altaris Sancti-Iohannis-Baptiste.

Illo tempore, Theobaldus dictus *Escuiers*, ciuis Senonensis, fecit fieri terciam in honore sanctorum confessorum Lupi Senonensis et Germani Autissiodorensis.

Illo tempore, Communia Senonensis fecit fieri domum super portellam prope turrim campanarum uille.

Illo tempore, Communia Senonensis sperabat exire cum exercitu pro rege Philipo illustrissimo, et fecerunt maior et ciues fieri tantoria pulcra que pauilliones uocantur; sed audito quod burgenses pecuniam soluerent uidelicet decimam partem bonorum suorum, et quod exercitum non facerent, reposuerunt tantoria sua in communi domo noua facta.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo quarto, cardinales Romani, qui diu dissensionem habuerant, concorditer et unanimiter elegerunt in papam dominum Petrum de Monrone, qui uitam quasi solitariam ducebat, in astinenciis et uigiliis perseuerans. Familiaris erat Karoli, regis Sicilie, et ut dicunt quidem,

espérant recevoir de ce roi un époux qui pût recouvrer l'empire qu'elle avait perdu. Dans cette entrevue avec le roi de France, son parent, elle lui exposa son affaire, et lui demanda à séjourner en France, savoir dans la châtellenie de Courtenay, dans la ville appelée Chantecoq.

En ce temps-là, Étienne de Thorigny, citoyen sénonais, fit faire une seconde chapelle neuve en l'honneur du bienheureux Jacques, apôtre d'Espagne, immédiatement après la première que Thibault de Sens, appelé Beloce, archidiacre d'Étampes, avait fait faire en l'honneur de Saint-Firmin et de Saint-Sulpice, à droite en entrant dans la cathédrale du côté de l'autel de Saint-Jean-Baptiste.

En ce temps-là, Thibault dit Escuyers, citoyen sénonais, en fit faire une troisième en l'honneur des saints confesseurs Loup de Sens et Germain d'Auxerre.

En ce temps-là, la Commune de Sens fit faire une maison sur la porte près de la tour des cloches de la ville.

En ce temps-là, la Commune de Sens espérait sortir en armes pour le très-illustre roi Philippe, et le maire et les citoyens firent faire de belles tentes appelées pavillons ; mais apprenant que les bourgeois en versant une somme d'argent savoir la dixième partie de leurs biens, ne prendraient pas les armes, ils remisèrent leurs tentes dans la maison commune nouvellement édifiée.

L'an du Seigneur 1294, les cardinaux Romains longtemps divisés, élurent d'un commun accord et à l'unanimité comme pape Pierre de Monron, qui menait pour ainsi dire la vie d'un solitaire, persévérant dans les abstinences et les veilles. C'était un familier de Charles, roi de Sicile, et l'on dit qu'il était souvent son confident

sepe suam conscienciam audiebat. Cardinales fecit nouos, ut dicitur, per consilium dicti regis inferius declarandos. Dominum immo magistrum Stephanum, dictum *Béchart*, Senonensem electum, nobilem uirum, prudentissimum confirmauit, consecrauit uel consecrari fecit; honoreque pallii decorauit, pro ut in litteris dicti archiepiscopi, quas misit Senonis, continetur. Celestinus V vocatur iste papa.

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo quarto, die Sabbati post Epiphaniam Domini, magister Stephanus, rediens a curia Romana, receptus fuit in monasterium Sancti-Petri-Uiui Senonensis cum maxima reuerancia ; et sequanti die dominica, a dicto monasterio ad maiorem ecclesiam fuit deportatus, et a canonicis maioris ecclesie, pro ut moris est, fuit receptus.

FINIS.

intime. Il fit, dit-on, d'après les conseils du roi, les nouveaux cardinaux que je nommerai plus loin. De plus il confirma maître Étienne dit Béchart, élu pour Sens, noble personnage d'une extrême habileté ; il le consacra ou le fit consacrer, et le décora du pallium, selon la teneur des lettres que ledit archevêque envoya à Sens. Ce pape est appelé Célestin V.

L'an du Seigneur 1294, le samedi après l'Épiphanie du Seigneur, maître Étienne, revenant de la cour de Rome, fut reçu dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens avec les plus grandes marques de vénération ; et le lendemain dimanche, il fut porté dudit monastère à la cathédrale et reçu par les chanoines de la cathédrale selon la coutume.

FIN.

Sur le verso de l'avant dernier feuillet de notre manuscrit, on lit ces trois vers :

L'an mil iii^{c}xiiii et iiii
Fit Dieu le grant ihs temps à batre
Senz uendenger ne senz blef batre.

Au dernier feuillet :

Mil et deus cenz et quatre vins,
Eumes granz aies et mauuais vins,
Et fu li contans a Prouins.
⁋ Mil deus cenz quatre vins et sauze,
Auint an France grant meruoille,
Que li pont de fut et de pierre
Alerent tuit an Angleterre.
Et an l'année deuant out faute
De vin plus grand trop que en une aute
Et communemant len disoit
Que ce estoit li eurs le roi
Qui la male toute prenoit
Et tout le monde destruioit.

Et au bas du même feuillet :

Clarius autor huius chronicæ uel Gaufridus a Collone.

ERRATA.

Page	*ligne*	*lisez*	*au lieu de*
19	27	Maximin	Maximien.
31	4	Balthazar	Balhtazar
32	14	uerbum	Verbum
	16	baptizatur	baptisatur
54	2	sexagesimo primo	sexagesimo uno
60	21	occurrere	occurrentem
72	6	ipsam	istam
78	15	Sanctus Savinianus respondit : Adoramus	Adoramus
85	7	Les malades recouvrent la santé, les justes reçoivent une	Les malades reçoivent la santé, les justes une
96	29	quos hic inferius	quos inferius
102	8	fuerunt	sunt
110	31	quis	qui
112	16	septuagesimos secundos	duos et septuaginta
122	14	ut omnes xpistiani	ut xpistiani
134	22	a Romanis	Romanis
136	20	nunc	tunc
140	28	dimisernnt	demiserunt
142	18	Sanctum Ursitium	Ursitium
157	11	Honorius	Honorius III
173	6	on aime aujourd'hui la concision et	on aime la concision moderne et
190	30	regina cum rege	regina
194	25	fuerat	ferat
218	27	pape primi	pape
220	10	mensibus	diebus
221	10	mois	jours
	12	Syrien peut être	ou Sirus
240	26	archipresulibus	archiepresulibus
248	14	archiepiscopatu	episcopatu
274	33	804	904
294	30, 31 et 32	Reporter ces 3 lignes en tête de la page.	
314	18	Karolum calvum	Karolum, calvum
327	5	WAUTIER	WAUTHIER
345	6	amena de l'empire d'Othon	conduisit avec l'empereur Othon
350	12	Reporter le mot THECHILDIS à la ligne suivante	
355	8	Narni	Narnie
367	10	fit construire	acheva
417	29	les Chaillots	Salcy ?
503	18	du royaume	de la race
557	3 et 22	d'Eppe	d'Apia

TABLES DE LA CHRONIQUE

DE

GEOFFROY DE COURLON.

Commencement de la Chronique. Elle parle des événements qui se sont passés depuis la naissance de N. S. J. C. jusqu'à l'an de l'Incarnation du même Seigneur 1295. — Prologue. 3
Liste des archevêques de Sens 9
— rois de France 11
— pontifes romains. 11
— abbés de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. 17
— empereurs romains. 19
Division de la chronique 23

Table I. — Saint Savinien, premier archevêque de Sens.

La première table parle de la nativité du Seigneur, de saint Jean-Baptiste ; des Innocents et d'Hérode ; des empereurs de ce temps-là ; des souverains pontifes de ce temps-là ; de saint Savinien ; de la fondation de la cathédrale de Sens ; de saint Savinien, de saint Potentien, de saint Sérotin et de tous les apôtres. 25
Des Innocents et du roi Hérode 25
Octavien et Tibère. 27
Ce qui arriva du temps d'Octavien 27
Jésus est baptisé par Jean. 33
Vocation et élection des apôtres. 33
Cène du Seigneur 35
Reliques du pain de la cène du Seigneur, et reliques des langes. 35
Passion et résurrection du Christ. — De ceux qui ressuscitèrent alors. 37
Saint Etienne. 39
Saint Paul et la chaire de Pierre. 41
De l'empereur Tibère. — Mort de Caius. — Arrivée du bienheureux Pierre à Rome, etc. 43
Assomption de la bienheureuse Marie. 45

Des vêtements de la bienheureuse Marie 43
Retour du bienheureux Pierre à Rome. 47
Saint Savinien et saint Potentien. 49
Martyre de Pierre et de Paul — Sainte Pétronille, vierge. . . 53
Sainte Pétronille, fille du bienheureux Pierre. 57
Des prédicateurs qu'envoya saint Pierre par le monde après saint Savinien et saint Potentien. 58
Saint Paul. 58
Martyre de saint Pierre et saint Paul. 61
Martyre de Pierre 65
Comment saint Pierre et saint Paul apparurent au bienheureux Savinien. 65
Du siége romain; de saint Lin et de saint Clet. 67
Saint Clément. 68
Sépulture des apôtres. — Invention de la tête de saint Paul . . 69
De l'empereur Néron. 71
Saint Potentien revient de Troyes à Sens. — Fondation de la cathédrale 77
Fondation de la cathédrale de Sens. — Martyres de saint Savinien, de saint Victorin et de son petit enfant. 77
Martyre de saint Sérotin, archidiacre 83
Translation de saint Savinien et de ses compagnons. 83
Translation 85

Table II. *Saint Potentien, deuxième archevêque de Sens.*

La seconde table parle de saint Clément, pape; de saint Denis et de ses compagnons; du martyre de saint Potentien, de saint Altin et de leurs compagnons; de leur première translation et des événements de ce temps-là. 85
De saint Denis 85
De saint Clément.. 87
De saint Ignace 91
Martyre de saint Potentien et de ses compagnons. 93

Table III. — *Léonce*, 3[e] *archevêque de Sens.* — *Séverin*, 4[e] *archevêque de Sens.* — *Audat*, 5[e] *archevêque de Sens.* — *Eracle I*, 6[e] *archevêque de Sens.* — *Lunane*, 7[e] *archevêque de Sens.* — *Simplice*, 8[e] *archevêque de Sens.*

La troisième table parle des six évêques mentionnés ci-dessus: des pontifes romains, de leurs actes et de leurs institutions; des empereurs depuis l'époque de saint Potentien jusqu'à celle de saint Ursicin, neuvième archevêque de Sens, et de quelques événements contemporains. 97
Des pontifes romains, de leurs institutions et de leurs actes. . . 97

Souverains pontifes. 99
Des empereurs et de quelques-uns de leurs actes 117

Table IV. — *Saint Ursicin, archevêque de Sens, le neuvième depuis saint Savinien.*

La quatrième table parle du bienheureux Ursicin; de la fondation du monastère de Saint-Gervais et Saint-Prothais qu'on appelle maintenant de Saint-Léon; de l'exil de saint Ursicin et de saint Hilaire, de leur rappel et de leur réception à Sens; des reliques que le bienheureux Ursicin apporta avec lui de Jérusalem; de la sépulture du même saint Ursicin et de la translation de son corps; de la translation de saint Léon, de saint Ambroise, de saint Agrice et des saints Innocents; des pontifes et des empereurs romains de son temps et de quelques événements contemporains. 137
Des pontifes romains 143
Des empereurs 149

Table V. — *Théodore, archevêque de Sens.*

La cinquième table parle de Théodore, archevêque de Sens; des pontifes romains, et des empereurs; de saint Ambroise de Milan; de saint Antoine, ermite; de saint Martin de Tours, abbé; des Vandales, des Goths, des Alains et de certaines autres choses qui arrivèrent en ces temps-là, depuis le temps dudit Théodore, archevêque de Sens jusqu'au temps de saint Eracle, archevêque de cette ville. 149
Des pontifes romains 151
Des empereurs 155
Encore des souverains pontifes 159
Encore des empereurs. 167
Des sept dormants. 167

Table VI. — *Siclin, archevêque de Sens.*

La sixième table parle du seigneur Siclin, archevêque de Sens, et de Theodore, son prédécesseur; de leur sépulture et de leur translation probable. 173

Table VII. — *Saint Ambroise, archevêque de Sens.*

La septième table parle de saint Ambroise. La présente table, la precédente et la suivante ne parlent pas des pontifes romains, ni des empereurs, ni même des années de l'Incarnation du Seigneur, car les chroniques ne concordent pas. Comme les écrits en désaccord engendrent l'ignorance, j'aime mieux passer outre que d'avancer des choses fausses. 175

Table VIII. — *Saint Agrice, archevêque de Sens.*

La huitième table parle de saint Agrice, archevêque de Sens. . 175

Table IX. — *Saint Eracle, archevêque de Sens.*

La neuvième table parle de saint Eracle, archevêque de Sens; de l'origine des rois des Francs; du roi Clovis, de ses fils et de la reine; du cheval que Clovis donna à Saint-Martin de Tours; du baptême de Clovis et de son couronnement; de l'onction apportée par un ange; de Théochilde, fille de Clovis, et de la fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, et du premier abbé de ce lieu; du duc Basolus; de la mort de Clovis et de sa sépulture; de saint Benoît; de la mort du roi Egidius: de l'expulsion des Romains hors des Gaules; de la fondation du monastère de Saint-Jean, près des bornes de Saint-Pierre, de la translation de saint Eracle; des pontifes et des empereurs romains de ce temps-là, et des événements contemporains. . . 177
De l'origine du monde. 177
Clovis, sa femme et ses enfants. 180
Du cheval que Clovis donna à l'église du bienheureux Martin de Tours 189
Baptême et couronnement de Clovis; la sainte onction apportée par un ange 191
Théotéchilde, fille du roi et de la reine; fondation du monastère de Saint-Pierre-le-Vif, et premier abbé de Saint-Pierre-le-Vif . 193
Du duc Basolus. 193
De saint Benoît 195
Des pontifes romains 195
Encore des rois des Francs 195
De saint Eracle 197
Encore des pontifes romains qui vécurent en ce temps-là jusqu'à Silverius. 199
Des empereurs de ce temps-là 201

Table X. — *Saint Paul, archevêque de Sens, frère de saint Eracle, son prédécesseur.*

La dixième table parle de saint Paul, confesseur, archevêque de Sens; des pontifes romains de ce temps-là; des empereurs; des rois des Francs; de la mort et de la sépulture de sainte Théotéchilde, vierge et de saint Grégoire. 203
Des empereurs 207
Encore des rois des Francs 207

Table XI. — *Saint Léon, archevêque de Sens, confesseur.*

La onzième table parle de saint Léon; des souverains pontifes;

des empereurs; de Mahomet; de l'empereur Eracle; de Chosroès, et de la croix du Seigneur: des rois des Francs jusqu'à Charlemagne, et de quelques événements contemporains 209
Des pontifes romains depuis le temps de saint Léon jusqu'à la mort de saint Ebbon, archevêque de Sens. 209
De saint Grégoire 211
De Jérusalem. 217
Des empereurs de ce temps-là 225
Des rois des Francs. 237

Table XII. — *Constitutus, archevêque de Sens, saint Artême, archevêque de Sens, saint Loup, archevêque de Sens.*

La douzième table parle de ces trois archevêques 241

Table XIII. — *Saint Amé, archevêque de Sens.*

La treizième table parle de saint Amé, archevêque de Sens, et de saint Sénèce, qui n'est pas inscrit à sa place parce qu'on ignore l'époque de son pontificat 243

Table XIV. — *Médère, archevêque de Sens; Hildegaire, archevêque de Sens; Auripert, archevêque de Sens; Ermentaire, archevêque de Sens; Arnoul, archevêque de Sens; Landebert, archevêque de Sens; saint Emmon, archevêque de Sens.*

La quatrième table parle de ces sept archevêques de Sens: d'Alnalbert, premier abbé de Saint-Pierre-le-Vif, et d'Alginel, deuxième abbé du même lieu; du synode de saint Emmon et de ceux qui y assistèrent: de la mort de saint Emmon et de sa sépulture 247

Table XV. — *Saint Vulfranne, archevêque de Sens.*

La quinzième table parle de saint Vulfranne: de Pépin, prince des Francs, et du prêtre Bède 249

Table XVI. — *Géric, archevêque de Sens.*

La seizième table parle du seigneur Géric, archevêque de Sens; d'Angilène, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, et de saint Ebbon . . 251

Table XVII. — *Saint Ebbon, archevêque de Sens.*

La dix-septième table parle de saint Ebbon, archevêque de Sens; de la manière miraculeuse dont il repoussa les Vandales loin de Sens, de la manière dont il devint ermite: de sa mort, de sa sépulture, de sa translation et de la chasuble pontificale trouvée

avec son corps dans son tombeau ; de Dagobert le jeune : de Charles Martel : du seigneur Crodolin, abbé de Saint-Pierre-le-Vif ; des dimes données aux laïques par Charles Martel ; de saint Paterne, moine de Saint-Pierre ; du seigneur Viralbod, abbé ; de la translation de saint Augustin ; des Sarrasins qui assiégèrent Constantinople ; de la peste de Rome ; des trois fils de Charles Martel ; des pontifes romains depuis Etienne II jusqu'à Etienne III ; de la manière dont l'empire romain passa entre les mains des Francs, et de la déposition des autres 251
Des pontifes romains 257
Des empereurs 259

Table XVIII. — *Saint Honobert, archevêque de Sens ; saint Honulphe, archevêque de Sens ; Mérulfe, archevêque de Sens, transféré dans une autre église, comme quelques uns le disent ; Othbert, archevêque de Sens ; Loup II, archevêque de Sens ; Vrricaire, archevêque de Sens ; Gothescalc, archevêque de Sens.*

La dix-huitième table parle des sept archevêques de Sens nommés ci-dessus 261

Table XIX. — *Saint Gombert, confesseur, archevêque de Sens.*

La dix-neuvième table parle de saint Gombert, archevêque de Sens ; des pontifes romains de ce temps-là ; de Charlemagne, et de ce qui arriva en ce temps-là 263
Des pontifes romains 263
De Charlemagne et de son couronnement comme empereur des Romains. 267

Table XX. — *Pierre, archevêque de Sens ; Vildebod, archevêque de Sens ; Berrard, archevêque de Sens ; Raimbert, archevêque de Sens ; saint Magne, archevêque de Sens.*

La vingtième table parle de ces archevêques susnommés ; de la fondation de l'église Saint-Sauveur, et des signes qui apparurent dans le soleil et dans la lune ; et encore de Charlemagne, parce que ces prélats furent ses contemporains. 273

Table XXI. — *Jérémie, archevêque de Sens.*

La vingt-et-unième table parle de Jérémie, archevêque de Sens ; des reliques de saints et de saintes qu'il apporta à Sens ; de Louis, roi des Francs et empereur des Romains ; des pontifes romains de ce temps là ; de la mort et de la sépulture de saint Magne, archevêque de Sens ; de Frodobert, abbé de Saint-Pierre ; de la mort de l'archevêque Jérémie ; de saint Aldric, archevêque

de Sens; encore des pontifes romains, et de ce qui arriva en ce temps-là 275
De Louis 277
Du seigneur Jérémie et des reliques qu'il apporta 279

Table XXII. — *Saint Aldric, archevêque de Sens.*

La vingt-deuxième table parle de saint Aldric, des pontifes romains de son temps et du concile d'Aix-la-Chapelle; des institutions en faveur des chanoines et des moines des Gaules: de la querelle survenue entre Louis et ses fils; de la mort de Louis: de la guerre de ses fils: des livres envoyés à Louis par Michel, empereur de Constantinople: du poëte Raban; du roi Éneid et du baptême des quatorze ducs: de la translation de saint Vitus: de la fille qui jeûne: de la grêle; de Strabon et de ce qui arriva en ces temps-là 281
Des institutions en faveur des chanoines et des moines de la Gaule. 283
Des fils de Louis-le-Pieux. 287

Table XXIII. — *Wénilon, archevêque de Sens.*

La vingt-troisième table parle de Wénilon, archevêque de Sens; de la translation de saint Savinien et de ses compagnons; des voix angéliques qui se firent entendre; de certains miracles arrivés lors de cette translation; des pontifes romains, des empereurs et des rois de ce temps-là, et de ce qui arriva en ce temps-là. . 291
De la translation de saint Savinien et de ses compagnons . . . 293
Déception de l'Eglise Romaine 297
Encore de Lothaire, empereur des Romains 299

Table XXIV. — *Egil, archevêque de Sens.*

La vingt-quatrième table parle du seigneur Egil, archevêque de Sens, et de ce qui arriva de son temps. 301

Table XXV. — *Anségise, archevêque de Sens.*

La vingt-cinquième table parle du seigneur Anségise, archevêque de Sens; des empereurs romains; des rois des Francs; de la conversion des Normans; des Hongrois; du seigneur Anségise qui apporta en France le chef de saint Grégoire et le bras de saint Léon, pape; de la translation des saints confesseurs Léon, Ursicin, Agrice et Ambroise; de la destruction des églises de Sens; des chanoines réguliers de Saint-Jean; de la translation de saint Sanctien et de ses compagnons, et de ses miracles; de Charles Martel; encore du pape Jean; du chef de sainte Agnès;

encore des empereurs et de ce qui arriva en ce temps-là. . . 303
Du seigneur Anségise et de la translation des reliques et des corps des saints dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif 311

Table XXVI. — *Evrard, archevêque de Sens.*

La vingt-sixième table parle du seigneur Evrard, archevêque; des pontifes romains; des empereurs jusqu'à Othon; de Eudes, et de ce qui arriva en ce temps-là 315
Des pontifes romains jusqu'à Othon I, empereur des Romains, et jusqu'à Léon XII, pape, qui vivait du temps d'Othon. . . . 315

Table XXVII. — *Wautier, archevêque de Sens.*

La vingt-septième table parle de Wautier, archevêque de Sens; de la mort du roi Eudes; des Normands; des payens; de l'étoile qui émet un rayon, et de la famine qui suivit; de la construction des murs de Sainte-Colombe; de la guerre entre Robert et Charles-le-Simple; de la trahison éprouvée par Charles; du roi Raoul; de plusieurs abbés et des choses qui arrivèrent en ce temps-là 327

Table XXVIII. — *Wautier II, archevêque de Sens.*

La vingt-huitième table parle du seigneur Wautier, archevêque de Sens et de ce qui arriva en ce temps-là 331

Table XXIX. — *Audaud, archevêque de Sens.*

La vingt-neuvième table parle de Audaud sans les années de l'Incarnation, car on ne sait pas combien d'années Wautier II gouverna son église. 333

Table XXX. — *Guillaume, archevêque de Sens.*

La trentième table parle du seigneur Guillaume, archevêque de Sens, et de beaucoup d'événements contemporains 335

Table XXXI. — *Gerlanne, archevêque de Sens.*

La trente et unième table parle du seigneur Gerlanne, archevêque de Sens; de la rebellion de Hugues et des grands contre le roi Louis; de la manière dont la ville de Sens fut prise; de la destruction des murs de Sainte-Colombe; de la manière dont Louis fut fait prisonnier; des abbés de Saint-Pierre de ce temps-là; du vicomte; de Rainard-le-Petit-vieux et de ce qui arriva en ce temps-là 339

Table XXXII. — *Hildemanne, archevêque de Sens.*

La trente deuxième table parle du seigneur Hildemanne, archevêque de Sens; des abbés de Saint-Pierre; d'une pluie de sang; de la mort de Louis, de son fils Lothaire, et de Hugues-le-Grand; du miracle de saint Hilaire contre Hugues; de Gilebert, duc de Bourgogne; de Othon, son fils; de la mort de Hugues-le-Grand; de ses fils; de Notranne, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, devenu évêque de Nevers; de Bouchard et de la fondation de Saint-Sauveur-les-Bray, et de ce qui arriva en ce temps-là. 341

Table XXXIII. — *Archambaud, archevêque de Sens.*

La trente-troisième table parle d'Archambaud, archevêque de Sens; de Jean XII, pape; d'Anségise, évêque de Troyes, et de l'armée qu'il amena de l'empire d'Othon sous les murs de Sens et de sa déroute; de la translation de sainte Colombe, vierge et martyre, et de saint Loup, très-pieux archevêque de Sens; de la manière dont Frodon, chevalier, sauva de la destruction d'Archambaud certaines chartes et certains trésors de Saint-Pierre-le-Vif; de la mort d'Archambaud, et de ce qui arriva en ce temps-là 345

Table XXXIV. — *Anstase, archevêque de Sens.*

La trente-quatrième table parle du seigneur Anstase, archevêque de Sens; des reliques de saint Victor; des troubles de l'Eglise Romaine; du roi Lothaire; de l'ange qui annonça la mort d'Anstase, et de ce qui arriva en ce temps-là 353

Table XXXV. — *Sévin, archevêque de Sens.*

La trente-cinquième table parle du seigneur Sévin, archevêque de Sens; de la mortalité de ce temps-là; de la reconstruction du monastère de Saint-Pierre-le-Vif; de le dédicace de la cathédrale; des présents faits par Sévin à ladite église; de la vision de Sévin; de la mort de ceux qui retenaient les biens de la cathédrale; comment Lothaire, roi, se rendit à Aix-la-Chapelle; de la mort de ceux qui marchèrent contre les Francs; de la mort de Lothaire; de Louis; de Rainard, abbé; de saint Ebbon; de la mort de Louis; de Hugues; du roi Robert; de Charles, frère de Louis; de la déposition d'Arnoul, archevêque de Reims; du rétablissement d'Arnoul et de Gerbert; de la mort du seigneur Sévin; de la mort de Wautier qui livra Melun; des actes de Rainard-le-Petit-vieux 363

Table XXXVI. — *Léothéric, archevêque de Sens.*

La trente-sixième table parle du seigneur Léothéric; de sa pre-

mière et de sa seconde réception ; du duc Henri ; des Hongrois ; du dragon que l'on vit dans le ciel ; des bataillons que l'on vit dans le ciel ; du changement [de couleur] de la lune ; du dédoublement du soleil ; du roi Robert : de l'amour qu'il eut pour saint Savinien ; des reliques de la cathédrale ; du présent fait à Saint-Pierre par Léothéric ; de l'homme de Dieu Araldus ; de saint Gilbert de Meaux ; de la destruction du sépulcre du Seigneur ; de la mort de Gerbert, pape, qu'on appelait Silvestre II ; des pontifes romains ; de la ville de Sens qui fut livrée ; de la mort de Frotmond ; de la mort de Rainard, abbé de Saint-Pierre-le-Vif ; de Ingon, abbé ; de la construction du château de Montereau ; de la persécution, de la famine et de la mortalité à Sens ; de la paix entre le roi, l'archevêque et le comte ; de la persécution de l'archevêque ; de Rotger-le Normand ; de Raoul ; de l'hérésie orléanaise ; de Théodoric, évêque ; de Louis, comte ; de l'assemblée tenue dans le diocèse d'Auxerre, et des miracles de saint Sanctien ; des voix des morts qui se firent entendre ; de saint Ervée ; de Cosrard et de ses predécesseurs, et de Henri, son successeur ; de la mort de Ingon, abbé ; de la châsse faite pour saint Savinien par ordre du roi Robert, et des miracles ; de Fulbert, évêque de Chartres de la mort du seigneur Léothéric. 377
De la mort du duc Henri ; du dragon ; des bataillons enflammés ; du dédoublement du soleil. 379
De la mort de Gerbert, qui fut appelé Silvestre : c'est le diable qui le fit pape. 379
Du roi Robert à Auxerre. 382
Des reliques des saints Savinien et Potentien. 383
De Othon, et des ossements du bienheureux Barthélemi. . . . 383
Des Agarins dans la Calabre : de la mort de l'empereur. . . . 383
Du baptême du roi des Hongrois. 385
De saint Edouard 385
De Othon III : du corps de saint Paulin : de l'élection de l'empereur. 385
De Fulbert de Chartres. 385
De saint Henri, empereur, et de sa femme : de la lune 387
De la mort et de la sépulture de Arrard de Troyes 387
De saint Gilbert de Meaux. 387
Du pape Jean XVIII. 387
De Jean XIX. 387
De la dévotion du roi Robert, et de la destruction d'un château . 389
De saint Serge et du sépulcre du Seigneur. 389
De Benoit, pape, qui fut détrôné, et d'une vision. 389
De l'archevêque Léothéric et du comte Rainard 391
De Rainard, abbé 391
Du comte Rainard 392
Encore de Rainard et de la paix. 393

De Roger, fils du comte Raoul 393
De l'hérésie orléanaise. 395
De saint Théodoric. 395
Du comte Louis ; du prieuré appelé Héricourt. 397
De certain miracle de saint Sanctien. 397
Des voix des morts qui se firent entendre. 397
Du pape Benoit et de la guerre ; de saint Henmeric. 399
De la rivalité des souverains pontifes 399
De celui qu'on trouva changé en bête après sa mort. 401
De Grégoire VI et de sa sépulture miraculeuse. 401
Encore de la rivalité 403
De Corrard et de Gile et de Henri II. 401
De quelques abbés de Saint-Pierre-le-Vif 411
Du roi Robert, de la châsse de saint Savinien, et du parfum qui s'en exhala. 411
De la mort de Fulbert, évêque, etc. 413
De la mort du roi Robert 413
De la mort de Léothéric, archevêque . . . .
De la mort soudaine du pape. 413
De saint Léon X. 415

Table XXXVII. — ***Léon X, pontife romain; Henri II, empereur des Romains, dont le bonheur égala la renommée; Gelduin, archevêque de Sens; Henri, roi des Francs; Ermenald, abbé de Saint-Pierre.***

La trente-septième table parle de Gelduin élu archevêque par la violence ; du miracle opéré par les reliques de Saint-Pierre-le-Vif ; de la reddition de la ville de Sens ; de Henri II, du tombeau merveilleux d'un géant ; de l'archevêque élu par la violence ; d'une statue en Apulie ; de Léon X, pape, et des évêques condamnés ; de Benoit X, de Nicolas II, et du trouble de l'église des Gaules : encore de Léon X ; des abbés ; de la déposition et de la sépulture de Gelduin, archevêque ; de Mainard, évêque de Troyes, qui devint archevêque de Sens : du préchantre de Sens qui devint évêque de Laon ; de Alexandre II, et de la guerre de Cadulus : des Normands en Apulie et en Campanie ; de Godefroi et de la comtesse Maltide qui voulut être appelée fille de saint Pierre ; de la terre que donna cette même Maltide à Saint-Pierre pour les besoins du pape. Cette terre s'appelle le patrimoine de Saint-Pierre de Rome 415
De la promotion irrégulière de Gelduin. 417
De la reddition de la ville de Sens et de Gelduin. 419
De Henri II ; des Normands à Rome ; de Cadulus contre les Romains, De Godefroid 419
De la sépulture d'un géant, de la découverte d'un trésor. . . . 419

De la retraite du pape 419
Du pape Etienne X; de Benoit X. 421
De Nicolas II, de Béranger 421
Des pontifes romains ; d'une éclipse de soleil; d'une étoile; de la mort d'Ermenald, abbé; de la déposition de Gelduin. 423
Des luttes de la cour de Rome, des Normands, de l'héritage de Saint-Pierre, et de la comtesse. 423

Table XXXVIII. — Alexandre II, pontife romain; Henri III, empereur des Romains; Mainnard, archevêque de Sens; Henri, roi des Francs, et après lui son fils, Philippe; Gelbert, abbé de Saint-Pierre.

La trente-huitième table parle de la lutte de Gelduin et de Mainnard; des députés du roi Henri, envoyés en Grèce; de Godefroid de Bouillon, et de la terre de Jérusalem; des pontifes romains; du roi Philippe; d'une pluie de sang: de la famine et de la mortalité; d'une étoile: d'un évêque miraculeusement condamné par le légat: de celui qui fut mangé par les rats; de la mort de Henri; du comte Raoul: de la mort de Mainnard, archevêque 425
De la rivalité de Gelduin et de Mainnard, archevêque 425
De la réception de Mainnard, archevêque; des ambassadeurs de Henri. 427
De la prise de la cité de Jérusalem; de Baudoin. 427
Du roi de France. 431
De l'empereur Henri III. 431

Table XXXIX, Richer, archevêque de Sens.

La trente-neuvième table parle de Richer, archevêque de Sens: du cercle de la grande année; du roi Philippe; de Victor III, pape; de Urbain II, pape; d'une comète; de certains rois d'Angleterre; de la mort du comte Raoul; de la mort de Baudoin de Flandre; de la reconstruction de l'église Saint-Savinien; de la mort de Gobert, abbé: du pape Urbain; de la guerre des Français contre les Sarrasins: du duc Godefroid et des grands de France; de leurs misères, de leurs joies et de leurs victoires; de la fondation du monastère de Molesmes; de la fondation de l'ordre des Chartreux; de la fondation de Grammont; de la fon- d'un monastère de l'ordre de Prémontré; des reliques de saint Thibault dans le monastère de Sainte-Colombe; des moines de la Charité placés dans le monastère de Sainte-Marie-de-la Porte; comment Richer annula un acte du légat aux dépens de l'évêque de Meaux; de Béranger; de certains abbés de Saint-Pierre; de la pluie obtenue par les mérites du bienheureux Loup, de la

translation de saint Nicolas; de la fuite des payens devant les Français; du roi Philippe qui répudia sa femme; encore de Henri III, empereur; de Pascal II, pape; de Gélase, pape; de la mort de la reine Berthe; de l'incendie du monastère de Saint-Pierre-le-Vif et de l'église Saint-Savinien; de la translation du chef de saint Grégoire dans le monastère de Saint-Pierre; de Arnaud, abbé de Saint-Pierre : de la sépulture de Richer, et de ce qui arriva en ce temps là; de Calixte, pape. 435
De l'ordre des Chartreux. 437
De Jérusalem; de Godefroy. 441
Encore de l'empereur Henri III. 449

Table XL. *Daimbert, archevêque de Sens.*

Le quarantième table parle du seigneur Daimbert, archevêque; du pape Urbain; du pape Paschal; d'un signe de la lune; de la mort de Godefroy; de Baudoin, son frère; de certains conciles; de l'église de Rampillon; de la mort du roi Philippe et d'autres événements; de la destruction des Amorrhéens; de Louis, roi; de la translation de saint Benoît; d'un saint étranger; du temps; des tempêtes; de Richard, légat; encore de Louis; de la mort de Paschal, pape; de la mort de Gélase; de Calixte, pape; de Henri IV, empereur; de son fils; de l'église de Saligny; du concile de Reims; de Guillaume, roi d'Angleterre; encore de Henri IV; de ce qui arriva en ce temps-là; de la mort du seigneur Daimbert 451
De Paschal, pape. 457
De Henri IV, empereur. 459
Du roi Louis. 461
De Honorius II. 463

Table XLI. — *Henri, archevêque de Sens.*

La quarante et unième table parle de l'archevêque Henri; des troubles de l'Eglise romaine; des abbés Arnaud et Herbert; du feu invisible; de la mort du comte de Flandre; de l'empereur Lothaire; de la sécheresse en France; de Vauluisant; de Baudoin de Terre-Sainte; du soleil; des abbés Cisterciens; du roi d'Angleterre; de Louis et de son fils; de Jean des Temps; de maître Pierre Abalart, de la mort du seigneur Henri; des voix surnaturelles qui se firent entendre, et de ce qui arriva en ces temps-là 465

Table XLII. — *Hugues, archevêque de Sens.*

La quarante-deuxième table parle du seigneur Hugues, archevêque; de la Commune de Sens; encore de Eugène III; de Louis, roi

de France ; de sa première femme ; de sa seconde femme et de Philippe son fils ; de la mort de Herbert, abbé de Saint-Pierre ; d'une comète ; de saint Melchiade ; de Henri, fils du roi ; de Hugues, évêque d'Auxerre ; du fameux Thibaud, comte de Champagne ; de l'incendie de Sens ; des pontifes romains et des empereurs ; de la translation des saints martyrs Potentien et Altin ; de saint Thomas de Cantorbéry ; du pape Alexandre et de ce qu'il fit à Sens ; de la naissance du bon roi Philippe ; de la guerre de l'empereur contre le pape ; de la querelle du roi de France et du roi d'Angleterre ; de la mort du seigneur Hugues, archevêque ; de Gérard, abbé ; encore des souverains pontifes et des empereurs et de ce qui arriva en ces temps-là. 475
Du roi Louis et de sa femme Eléanore. 477

Table XLIII — *Guillaume, archevêque de Sens ; Guy, archevêque de Sens.*

La quarante-troisième table parle de Guillaume, archevêque de Sens, qui plus tard fut archevêque de Reims ; de Guy, archevêque de Sens ; de Frédéric, empereur ; de la cité d'Edesse et de la captivité des Français ; ils y moururent alors ; d'un obscurcissement du soleil ; d'une famine ; de la prise du sépulcre du Seigneur ; encore de Frédéric ; de la destruction de la ville de Milan ; du pape Alexandre ; d'Albe ; de l'abbé Joachim ; des corps des trois mages à Cologne ; de la mort de Serithonia ; de la mort de maître Pierre Comestor ; de Henri, roi d'Angleterre ; d'un effroyable tremblement de terre ; des souverains pontifes de ce temps-là ; du roi Louis ; de Saladin ; d'une éclipse de soleil ; du sacre du roi Philippe ; de certains abbés ; du mariage de Philippe et de ce qui arriva en ce temps-là. 487
De Frédéric I, empereur 489

Table XLIV. — *Michel, archevêque de Sens.*

La quarante-quatrième table parle du seigneur Michel, archevêque de Sens ; de Innocent III, de Henri et de Othon, empereurs ; des abbés de Saint-Pierre et de ce qui arriva en ce temps-là . . . 501

Table XLV. — *Pierre I, archevêque de Sens.*

La quarante-cinquième table parle du bon archevêque Pierre ; de Constantinople prise par les Français ; des abbés de Saint-Pierre ; du royaume des tartares ; des prédicateurs envoyés dans la terre des Albigeois ; de l'ordre des Frères-Prêcheurs ; de l'ordre des Frères-Mineurs ; de Othon et de l'élection de Frédéric ; de la guerre de Philippe contre Ferrand ; du concile de Rome, et de ce qui arriva en ce temps-là 503

Table LXVI. — *Gauthier Cornu, archevêque de Sens.*

La quarante-sixième table parle de maître Pierre Cornu, archevêque de Sens; de la mort du roi Philippe; du roi Louis; de Grégoire IX, et des autres souverains pontifes; de Frédéric et de ce qui arriva en ces temps-là 511

Table XLVII. — *Gilon Cornu, archevêque de Sens, frère de son prédécesseur.*

La quarante-septième table parle de Gilon Cornu, archevêque de Sens; des souverains pontifes de ce temps-là; des rois; et de ce qui arriva en ces temps-là à Rome, dans les Gaules, outremer et ailleurs. 523

Table XLVIII. — *Henri Cornu, archevêque de Sens.*

La quarante-huitième table parle du seigneur Henri Cornu, archevêque de Sens; des souverains pontifes; du roi Louis, de ses frères et de ses fils; et de ce qui arriva en ce temps-là . . . 529

Table XLIX. — *Guillaume de Brosse, archevêque de Sens, après Henri.*

La quarante-neuvième table parle du seigneur Guillaume de Brosse, archevêque de Sens; des souverains pontifes et de leur temps; du roi de France; du roi de Sicile, son frère; de Corrard; et de ce qui arriva en ce temps-là. 531

Du seigneur Charles de France, roi de Sicile. 533

Table L. — *Pierre de Charny, archevêque de Sens.*

La cinquantième table parle du seigneur Pierre de Charny, archevêque de Sens, et de Grégoire pape, et du concile de Lyon; du seigneur Charles, roi de Sicile; de Corrardin; de Tunis, et de Louis, roi de France; des souverains pontifes; et de ce qui arriva en ce temps-là 537

Table LI. — *Pierre d'Anisy, archevêque de Sens. Il ne fut pas intronisé, car il mourut en route. Gilon Cornu, archevêque de Sens.*

La cinquante et unième table parle de ces deux archevêques, des souverains pontifes de ce temps-là, du roi Charles; de Pierre d'Aragon, de certains actes de Nicolas III à Rome; de la Romaniole; de Guy de Montfort, des troubles apportés dans Orviete par quelqu'un de la maison du roi de Sicile; d'un lion marin; d'une révolte de la Sicile; des dissensions entre les Romains;

du conflit des soldats de l'Église ; des Anglais et des Gallois ; de Tunis et de Pierre d'Aragon ; du Soudan et des Tartares ; encore du pape et des Romains ; des habitants de Pérouse ; du prince de Salerne ; du comte de Bologne ; de Pierre d'Aragon et de Charles de Sicile : de Guy de Montfort et de Guy de Montefeltro de la guerre contre l'Aragon ; encore des Romains ; encore du roi de Sicile ; encore du prince de Salerne ; du comte d'Artois ; du comte Roux ; du comte d'Anguillaria ; encore du pape Martin ; du comte de Joigny ; de Rainier Gibelin ; de la mort de Charles, roi de Sicile ; encore du souverain pontife et du comte d'Artois ; de la mort de l'excellent pape Martin IV ; de Honorius IV ; de Nicolas IV ; du roi de France Philippe ; du roi de Sicile, Charles, fils de Charles ; et de ce qui arriva en ces temps-là. . 549

Table LII. — *Étienne, archevêque de Sens.*

La cinquante-deuxième table parle de maître Etienne dit Béquart, archevêque de Sens, et de ce qui arriva en ces temps-là, et du pape Célestin V ; de Charles II, roi de Sicile ; de Edouard, roi d'Angleterre, et de la révolte qu'il souleva contre le roi de France 573